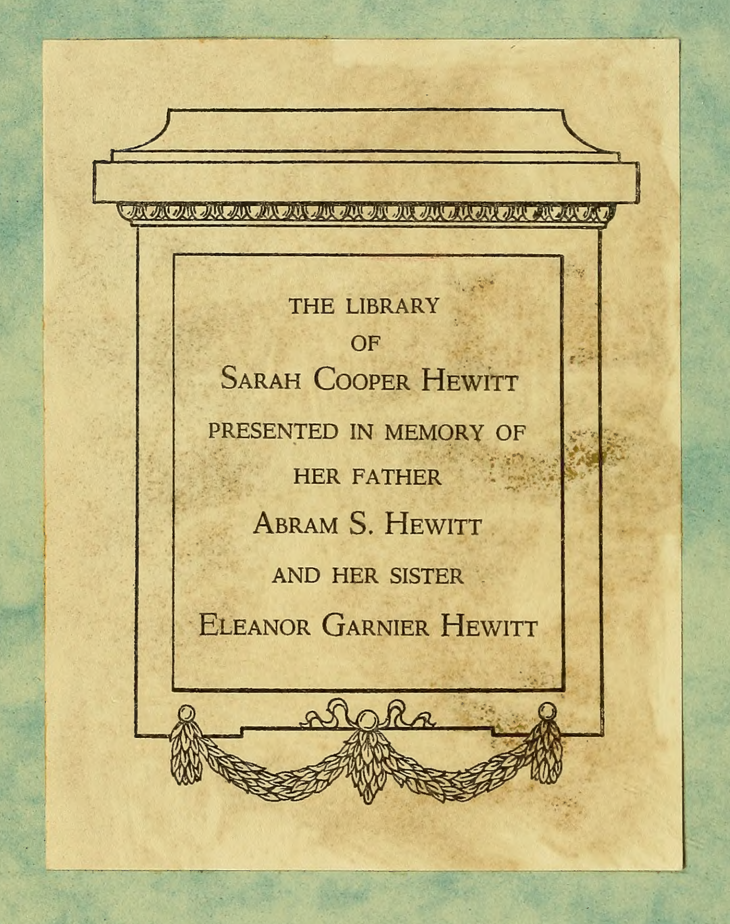



THE LIBRARY
OF
SARAH COOPER HEWITT
PRESENTED IN MEMORY OF
HER FATHER
ABRAM S. HEWITT
AND HER SISTER
ELEANOR GARNIER HEWITT

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE
DES TABLEAUX
COMMANDÉS ET ACHETÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

RÉDIGÉ ET PUBLIÉ

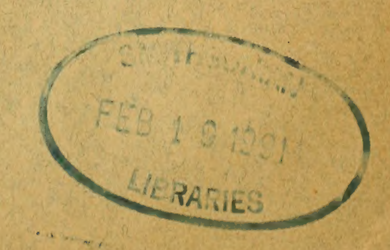
PAR

FERNAND ENGERAND



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE.

1901




LIBRAIRIE ARTISTIQUE & LITTÉRAIRE
FOULARD
7, QUAI MALAQUAIS
PARIS

INVENTAIRE

DES TABLEAUX

COMMANDÉS ET ACHETÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)



LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU

INVENTAIRES DES COLLECTIONS DE LA COURONNE

INVENTAIRE
DES TABLEAUX
COMMANDÉS ET ACHETÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

RÉDIGÉ ET PUBLIÉ

PAR

FERNAND ENGERAND



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE.

1900

A MON AMI

PIERRE DE NOLHAC

INTRODUCTION

L'*Inventaire général des tableaux du Roy* par Nicolas Bailly, que nous avons publié en 1899, donnait l'état des collections royales à la fin du règne de Louis XIV; mais, comme il s'arrêtait à 1709, il était par lui-même insuffisant pour offrir une idée complète de ce que fut, sous l'ancienne monarchie, la collection de la Couronne. Tout le XVIII[e] siècle était, en effet, tenu à l'écart et aucun renseignement n'était produit sur une période, où l'activité artistique fut si intéressante et, à tant de titres, remarquable.

L'inventaire, qu'on présente aujourd'hui, a pour objet de combler cette lacune en montrant les accroissements successifs de la collection de la Couronne de 1709 à 1792 : venant après l'Inventaire Bailly, il donnera donc l'état, aussi complet que possible, des tableaux, qui la constituaient, au moment de la Révolution.

La publication d'un tel inventaire présentait une assez grave difficulté fondamentale. L'Inventaire Bailly était le seul inventaire général des tableaux du Roi, publié sous l'ancien régime ; au cours de la période, que nous avions à étudier, il n'avait jamais été fait un tel travail d'ensemble, et tout se bornait à des inventaires particuliers de châteaux ou d'appartements royaux, à des états de commandes, à des mémoires d'artistes, à des mentions de paiements. Avant de mettre au point et de vérifier un tel inventaire, il fallait donc le rédiger, en constituer soi-même les bases, en un

mot, faire le travail qui incombait aux derniers gardes des tableaux du XVIII[e] siècle.

Nous avons pensé qu'une tâche aussi délicate pouvait être entreprise et avait chance d'être menée à bien. Nous avions, en effet, reconnu que nos archives françaises possédaient les éléments constitutifs d'une telle publication, et que la réunion, l'examen, le contrôle des multiples documents, qu'elles conservaient, permettraient à un homme de bonne volonté de donner cet état général et raisonné de l'ancienne collection de la Couronne, si désirable pour l'exacte connaissance de notre art national.

I

NATURE DES DOCUMENTS UTILISÉS

Comme son titre seul l'indique, l'*Inventaire des tableaux commandés et achetés par la direction des Bâtiments du Roi de 1709 à 1792* est double et vise à la fois les commandes et les achats de tableaux, les deux sources essentielles et constitutives de toute collection artistique officielle.

Pour les achats de tableaux — qui n'ont guère commencé qu'en 1775 avec la direction du comte d'Angiviller, — nous avions comme base naturelle un état sommaire de ces acquisitions, conservé dans les archives du Louvre; nous l'avons annoté et complété en nous référant aux diverses indications, relevées dans les mémoires, paiements, inventaires, correspondance et catalogues de ventes de cette époque.

En ce qui concerne les commandes (1), la méthode était différente et le travail beaucoup plus considérable.

(1) Nous n'avons fait état ici que des seuls tableaux originaux et volontairement écarté les copies, qui ne présentaient point un très grand intérêt et dont la mention eut singulièrement compliquée notre tâche.

Les documents, par nous utilisés à cet effet, sont de deux sortes : les mémoires des artistes, et les ordonnances de paiement de 1709 à 1775. Pour en bien connaître le caractère et la valeur, il est indispensable de mettre le lecteur au courant des diverses formalités administratives, auxquelles, autrefois, les artistes devaient se conformer pour obtenir le paiement d'une commande officielle.

C'était d'ordinaire le directeur des Bâtiments ou un sien délégué — premier peintre ou premier architecte — qui passait marché avec l'artiste, conformément à un ordre ou à un désir du Roi : on faisait connaître au peintre l'emplacement de son tableau, on lui en indiquait les dimensions, et le plus souvent le sujet, que parfois le Roi ou son entourage avaient inventé et combiné (1). Quant au prix à payer, il semble que, jusqu'au comte d'Angiviller, il n'y ait pas eu de convention bien précise passée entre les parties ; tout au plus l'artiste pouvait-il en évaluer le chiffre approximatif, en se référant à la grandeur de la toile et au genre demandé.

Le peintre présentait d'abord une esquisse d'admission pour bien montrer qu'il avait compris les intentions de la commande. S'il était habile courtisan, il offrait cette esquisse au directeur des Bâtiments ou au premier peintre, ce qui constituait souvent un placement avantageux (2) ; pour des artistes d'assez haute condition, comme Charles Coypel et Carle Vanloo, l'esquisse de présentation était parfois remplacée par un tableau de chevalet, payé à part, mais c'était là une exception très rare, et que motivait la situation exceptionnelle des intéressés (3).

Son tableau achevé et livré, le peintre adressait aux Bâtiments un mémoire, une facture, avec la description, détaillée ou non, de son œuvre, ses dimensions, sa desti-

(1) Cf. pages 357, 513 *infra* etc.

(2) Cf. page 381 *infra*.

(3) Cf. pages 122 et 495 *infra*.

nation, la date de l'exécution. Parfois il ajoutait le prix qu'il demandait de son travail; le plus souvent, il en laissait la place en blanc.

Le mémoire était alors envoyé au premier peintre ou au premier architecte, qui devait examiner le travail, l'évaluer et en arrêter le prix souverainement, sans réclamation possible de l'artiste, et sauf ratification du directeur des Bâtiments.

De là, le mémoire allait au Trésor, où on le recopiait ; cette copie restait entre les mains du trésorier et l'original était renvoyé à l'artiste, qui, sur sa présentation, pouvait toucher son dû. Au Trésor, il donnait quittance sur un registre spécial et remettait le mémoire, qui servait alors de pièce comptable et de décharge. Ainsi, pour chaque tableau, le Trésor possédait en double le mémoire de l'artiste.

Les paiements étaient alors inscrits sur le journal du trésorier, puis reportés aux Comptes des Bâtiments, aux exercices et chapitres afférents ; ces mentions étaient toujours assez sommaires, le plus souvent limitées à la simple indication du nom de l'artiste, du sujet de l'ouvrage et de son emplacement.

Les mémoires et les livres de quittances étaient ensuite transmis à la chambre des comptes, chargée du contrôle. Ces pièces comptables, qui encombraient jadis les salles des archives du Palais de Justice, disparurent en partie lors du grand incendie du palais, et c'est, pour l'histoire de notre art français, une perte très sensible, car la suite des Comptes des Bâtiments n'est pas complète aux Archives Nationales, et, si ces documents fournissent l'état complet des dépenses, les mémoires des artistes donnent des indications plus précises et plus circonstanciées. Néanmoins, une partie de ces mémoires a pu être sauvée et les Archives Nationales conservent la presque totalité de ceux qui se rapportent aux administrations de Le Normant de Tour-

nehem, du marquis de Marigny et du comte d'Angiviller, c'est-à-dire à la période comprise entre 1746 et 1790. Qu'est-il advenu des mémoires antérieurs? On peut espérer qu'ils n'ont été que dispersés ou égarés; pour notre part, au cours de cette enquête, il nous fut donné d'en retrouver plusieurs, qui avaient été utilisés comme fiches de dossiers dans des cartons des Archives Nationales. Il n'est donc pas impossible qu'un plus grand nombre vienne insensiblement compléter le fond affecté à ces documents dans la série O[1] 1931 à 1934[B]. Il en est, ainsi, qui figurent dans d'autres parties de cette série O[1], particulièrement dans les cartons qui concernent les maisons royales; d'autres se trouvent dans des collections particulières.

Quant aux livres de quittances, ils ont probablement subi la même fortune. Le marquis de Chennevières a cependant pu acquérir pour les archives du Louvre l'un de ces registres, relatif à la période comprise entre 1762 et 1785.

C'est donc ces mémoires d'artistes que nous avons choisis comme base principale de cet inventaire, en ayant soin de les contrôler et de les compléter par les mentions diverses des Comptes des Bâtiments.

Pour la période de 1716 à 1746, durant laquelle ces pièces font défaut, nous avons dû forcément nous en tenir aux seules indications des Comptes, complétées par les mentions des divers inventaires récapitulatifs des commandes. D'autre part, à dater de l'administration du comte d'Angiviller, c'est-à-dire de 1775, les Comptes des Bâtiments faisant défaut mais les mémoires des artistes étant conservés, nous avons essayé d'éviter toute omission en nous référant aux journaux du trésorier, au registre d'ampliations du Louvre, que nous venons de signaler, et aux livrets des divers salons, publiés par M. Jules Guiffrey. Nous croyons ainsi n'avoir négligé aucune source d'information.

Il est à peine besoin d'insister sur la valeur de tels documents : ce sont assurément les plus sérieux, les plus certains qu'on puisse désirer et, grâce à eux, l'attribution toujours si délicate d'un tableau peut être faite sans crainte d'erreur.

Leur nature même déterminait la méthode de notre travail et la rédaction de cet inventaire.

L'Inventaire Bailly était un inventaire des tableaux *en place*, mais celui que nous entreprenions ne pouvait mentionner les tableaux qu'au moment de leur livraison. Sans doute, sous Louis XV, les tableaux avaient été plus particulièrement commandés en vue d'appartements à décorer, mais cette considération fut complètement abandonnée sous Louis XVI, où le souci de la constitution d'un Museum fut la pensée constante du comte d'Angiviller et décida presque exclusivement la détermination des commandes et des achats. Le classement de ces tableaux devait forcément se ressentir d'une telle divergence d'intentions : il nous a paru que le mieux serait de produire ces documents dans leur intégrité, leur laissant ainsi toute leur saveur et leur intérêt, et de borner notre rôle à les ordonner, à les élucider, à les contrôler, et à suivre les destinations successives du tableau visé. Nous n'avons pas voulu substituer une description factice, et fatalement incomplète — surtout pour des tableaux qu'il était matériellement impossible de voir directement et sur place — aux descriptions des artistes eux-mêmes; et nous nous sommes fait scrupule de les transcrire simplement, sans prétendre les corriger ou les amender.

Enfin nous croyons nécessaire de dire un mot du mode de paiement de ces commandes et d'établir ainsi la fausseté d'une légende trop répandue, d'après laquelle les artistes, qui travaillèrent pour le roi c'est-à-dire pour la France, n'auraient pas été payés ou l'auraient été très mal. Les documents les plus indiscutables ruinent de tels racon-

tages : sous l'administration du comte d'Angiviller, notamment, qui a été le plus visé par ces propos, les tableaux furent estimés à des prix très élevés, et les mémoires acquittés, comme les livres de quittances, attestent que le paiement en fut effectivement réalisé.

Ce qui est vrai, c'est que sous l'administration du contrôleur Orry et aussi du duc d'Antin, il arriva quelquefois que les estimations fussent assez faibles, un peu plus même que ne le commandait le bon renom du roi; mais ces mœurs, très vraisemblablement sur l'intervention de Louis XV, se réformèrent par la suite et les estimations furent toujours faites à des prix raisonnables.

Ce qui est vrai, encore, c'est que, les paiements se faisaient généralement par voie d'acomptes et que le règlement en était parfois assez éloigné (1). Mais ces paiements espacés étaient ordinairement consentis par l'intéressé, qui savait assurément s'il pouvait les accepter sans gêne ni préjudice; et il ne faut pas perdre de vue que la camaraderie, qui existait le plus souvent entre les artistes employés et le premier peintre, permettaient, en cas de besoin, d'en rapprocher les échéances.

Ces paiements se faisaient toujours en espèces. Si la situation de l'artiste le permettait, il pouvait arriver que la direction des Bâtiments lui souscrivît des billets soit sur les contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, sur les États de Bretagne, ou sur l'emprunt d'Alsace; mais, dans un cas comme dans l'autre, le paiement était réellement effectué.

---

(1) Cf. page 27. — Sous le marquis de Marigny, notamment, à cause de la pénurie du Trésor, les artistes furent souvent obligés de réclamer plus d'une fois leur dû et d'en attendre assez longtemps le paiement.

II

LA DIRECTION DES BATIMENTS ET LE MOUVEMENT ARTISTIQUE AU XVIIIe SIÈCLE (1)

Direction du duc d'Antin (1709-1736).

En 1708, la charge de Surintendant et Ordonnateur général des Bâtiments, arts et manufactures, successivement occupée par Louvois et Colbert de Villacerf, fut vacante par la mort de Mansard, son titulaire : Louis XIV y appela Louis Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin (2). Il semble que les intentions du roi aient été de se réserver ainsi la haute main sur la direction des affaires de ce département. Le duc d'Antin n'était, en effet, nullement préparé aux fonctions où il se trouvait appelé, et il ne possédait aucune des aptitudes qu'exigeait sa situation (3); de plus, en lui conférant cette charge, le roi, par l'édit du 10 juillet 1708, en changeait l'appellation, « se réservant d'y commettre telle personne qu'il jugerait à propos, pour en qualité de Directeur général des Bâtiments, en avoir sous ses ordres la direction et la conduite. » De fait,

(1) Il ne saurait entrer dans nos intentions de donner ici un historique complet de la peinture française au XVIIIe siècle, mais simplement de dégager, d'une façon générale, le sens et les indications diverses, fournies par les documents par nous utilisés, en montrant plus spécialement l'influence que put avoir la Direction des Bâtiments sur le mouvement artistique contemporain.

(2) Cf. *le Duc d'Antin et Louis XIV*, par M. J. J. Guiffrey (Paris, 1869, in-12).

(3) Il convenait, d'ailleurs, aimablement de sa parfaite incapacité dans une lettre qu'il adressait au cardinal de Polignac, et dont voici un passage : « Le Roy m'a chargé de la direction générale de ses Bâtimens, il ne pouvait choisir un sujet plus zélé, mais en même temps moins capable; il faut pourtant essayer de répondre à l'honneur que m'a fait Sa Majesté, en faisant de mon mieux pour m'instruire des choses qui conviennent le plus à son service. » (Guiffrey, *op. cit.*, p. 13).

jusqu'en 1714, la collaboration du roi et du duc d'Antin fut constante, et la fonction de directeur des Bâtiments ne fut, en quelque sorte, que de préparer le travail du roi. Dans cet intervalle, au point de vue spécial qui nous occupe, nous relevons le règlement des grands travaux précédemment exécutés à la chapelle de Versailles et à l'église des Invalides, et, pour les Gobelins, la commande des trois grandes tentures de l'*Ancien*, du *Nouveau Testament* et du *Don Quichotte,* faites à Antoine Coypel, à Jouvenet et à Fontenay (1).

La mort de Louis XIV rendit le duc d'Antin maître de son service. En janvier 1716, le Régent, revenant sur la détermination de Louis XIV, lui rendait la Surintendance des Bâtiments, estimant que « cette sorte d'administration (la Direction) donnoit lieu à plusieurs inconvéniens et désordres et [l']obligeoit à un nombre infini de signatures, qui consommoient un temps qui pouvoit être employé aux affaires les plus importantes de l'État » (2).

Le premier acte du duc d'Antin, ainsi émancipé, fut de faire transférer dans son hôtel particulier à Paris tous les plus beaux tableaux du Cabinet du Roi, pour en jouir personnellement et exclusivement pendant toute la durée

---

(1) Par la suite, les tentures du *Don Quichotte* et du *Nouveau Testament,* interrompues par la mort de Fontenay et de Jouvenet, furent continuées par Antoine et Charles Coypel, et par Restout.

(2) *Édit et déclarations du Roy,* concernant la création de la charge de Surintendant et ordonnateur général de tous les Bâtiments, etc. — (Paris, Collombat, 1716, in-4°). — Voici, au reste, les attributions exactes de cette charge : « Nous avons, par le présent édit, créé et érigé en titre d'office, l'état et charge de Surintendant et Ordonnateur général des Bâtimens, jardins, arts, tapisseries et manufactures royales, avec la direction sur les artisans logés sous la grande galerie au château du Louvre, comme aussi de Surintendant et Ordonnateur général des châteaux, bâtimens, parcs, jardins, canaux et fontaines de Fontainebleau et de Monceaux y réunis, et de toutes les maisons royales, avec la direction des imprimeries royales, de la Monnoye, des médailles, de l'Observatoire, et de toutes les Académies royalles, à l'exception de celle des Sciences... »

de son administration (1). Cela donne la note générale de cette direction qui fut loin d'être heureuse pour l'art et les artistes. Rien ne fut fait pour stimuler leur zèle, les commandes se firent rares, les expositions furent suspendues (2); l'école de Rome, faute de subsides, languissait sous la direction de Poërson; les manufactures des Gobelins et de la Savonnerie subissaient une crise sérieuse (3).

Pour les peintures, on s'en tint à peu près exclusivement aux œuvres en cours d'exécution; de ci, de là, quelques tableaux étaient commandés à des artistes, mais sans intention d'ensemble; les copistes seuls étaient assez sérieusement occupés (4). Nous ne retrouvons aucune de ces grandes décorations intérieures d'appartements royaux, qui donnaient à l'art des occasions exceptionnelles de se manifester et d'affirmer ses tendances; c'est à peine si l'on peut mentionner, en 1720 et en 1724, l'exécution du plafond de la salle des Machines des Tuileries et la décoration de l'Hôtel du Grand Maître à

---

(1) Nous avons donné la liste des tableaux, ainsi détournés, dans notre *Inventaire des tableaux du Roy* par Nicolas Bailly (pp. XIX et 647).

(2) Haillet de la Couronne. *Vie de Chardin,* (dans les *Mémoires inédits des membres de l'Académie de peinture et de sculpture,* II, p. 4,281). « L'art de la peinture, dans ce temps, manquant de protecteur et d'appui, se traînait languissamment à travers mille peines; si l'on en excepte M. Le Moine, M. de Troy et quelques peintres de portraits, tout le reste vivoit dans une médiocrité très voisine de la pauvreté; nuls tableaux de commande de la part des particuliers, rarement des tableaux d'église; le prix de ceux de Notre-Dame n'étoit que de 400 livres. Encore pour le prix falloit-il les fournir doubles, un grand et un petit; il en fut de même pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; ainsi, nulle occasion presque de se faire connaître. On n'avoit pas encore la ressource de l'exposition des tableaux au Salon du Louvre. »

(3) Germain Martin. *La grande industrie en France sous le règne de Louis XV*, pp. 13-23.

(4) Le détail des copies ainsi faites se trouve dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O[1] 1934 B).

Versailles, qui procurèrent un bien faible travail à quelques artistes. Les prix concédés étaient, d'ailleurs, assez réduits; la somme demandée par l'artiste était parfois « modérée » de moitié.

Les conséquences de cette indifférence officielle se firent bientôt sentir, et des plaintes s'élevèrent. Pour donner satisfaction à l'opinion mécontente, le duc d'Antin résolut d'établir, en 1726, un concours entre les divers peintres de l'Académie, et, à cet effet, il obtenait du Roi l'attribution d'une bourse de 5,000 livres pour les deux artistes qui se seraient le plus distingués. L'idée était bonne en soi; mais la brigue en gâta les effets. Le concours, en effet, avait pour raison déterminante de faire briller Le Moine, le favori du duc d'Antin, et de le désigner pour la place de premier peintre du roi, dont l'état de santé de Louis de Boulogne permettait d'escompter la prochaine vacance (1). Mais il advint que, de l'aveu général, les meilleurs tableaux du concours furent ceux de Cazes et de Noël-Nicolas Coypel; au lieu de s'en tenir à ce sentiment ou d'en référer au jugement de l'Académie, le duc d'Antin, de sa propre autorité, partagea le prix entre Le Moine et de Troy et, afin d'atténuer ce passe-droit, retint pour le roi le tableau de Charles Coypel. L'impression fut fâcheuse et ce scandale amena la désunion entre les artistes.

Dès lors la plupart des faveurs officielles allèrent à Le Moine : la place de premier peintre, d'où il devait si tragiquement sortir, et la commande des grandes entreprises décoratives, que les premières manifestations de la volonté royale avaient décidées aux salons d'Hercule et de la Paix, à Versailles. Il n'en put, toutefois, voir la pleine réalisation, ni jouir du triomphe de son favori, puisqu'il mourait

---

(1) Cf. le chevalier de Valory. *Vie de M. de Troy* (Mémoires inédits, l. II, p. 264). — Emilia F. S. Dilke. *J. F. de Troy et sa rivalité avec J. Le Moine* (*Gazette des Beaux-Arts,* avril 1899).

le 4 novembre 1736, au moment même où l'on découvrait le plafond du salon d'Hercule.

Direction du contrôleur Orry (1736-1747).

Le duc d'Antin eut pour successeur le contrôleur général Philibert Orry, un financier, à l'esprit pondéré, très économe, mais susceptible de larges vues et habile à résister aux sollicitations indiscrètes et importunes. Il remit en honneur dans son département quelques-unes des grandes idées et les méthodes de Louis XIV (1), donna tous ses soins à y ramener l'ordre et l'esprit de suite et y réussit, au mieux des intérêts de l'État et malgré de très grosses dépenses extraordinaires. Le duc de Luynes a tracé de ce personnage un portrait avantageux ; les documents, que nous publions sur son administration, donnent à penser que les traits n'en furent point trop flattés et qu'il imprima à la peinture une conduite intelligente et lui marqua la protection la plus éclairée. Il faut tenir compte, d'ailleurs, de l'influence très sensible que Louis XV exerça personnellement sur la direction générale des commandes.

La peinture fut surtout comprise comme moyen de décoration et on lui demanda comme qualités essentielles la grâce et la distinction ; les tableaux furent commandés en vue des appartements qu'ils devaient orner, et les artistes obligés de se conformer aux exigences du décor, aux intentions d'un programme préétabli. Cette sagesse de vues amena le genre décoratif à un degré de perfection, qui depuis ne fut guère dépassé.

Les commandes furent fréquentes par le fait des embellissements incessamment apportés aux diverses maisons royales. L'humeur changeante de Louis XV lui avait donné le goût très vif de ces petits châteaux, de ces rendez-vous de chasse, où il pouvait abriter ses amours et qui consti-

(1) Avec Orry, la direction des Bâtiments fut rétablie sur les bases de l'édit de 1708.

tuaient une véritable ceinture entre Paris et Versailles; sa grande passion de la chasse motivait, en outre, de fréquents déplacements et des séjours plus ou moins prolongés dans ces diverses maisons, qui devaient ainsi être toujours en état de fournir au monarque un logis décent.

De ce fait, le Directeur des Bâtiments, contrôleur des finances, était un peu le dispensateur et l'ordonnateur des caprices royaux. Orry, tout en sauvegardant le bon état des finances, savait, quand il le fallait, céder au Roi sur ces caprices qui, somme toute, en encourageant les arts, servaient l'intérêt supérieur et la renommée de la France (1).

Le premier acte de l'administration du contrôleur Orry fut de rétablir les salons, suspendus depuis 1704, et de les rendre annuels, initiative qui réveilla la vie artistique et qui, en mettant les artistes en contact plus direct avec le public, amenda notablement leur condition.

Les décorations, que nécessitaient les changements de destination des appartements des diverses maisons royales et les acquisitions nouvelles, furent alors l'occasion de multiples commandes.

Ce fut d'abord la mise en état des petits cabinets de Versailles (2), que Louis XV s'était fait aménager dans l'attique

---

(1) Le duc de Luynes rapportait à ce propos ce mot du chancelier de Pontchartrain à lord Portland : « Vous avez déjà vu la grandeur et la magnificence dont le roi est entouré, l'empressement de tous ses sujets à lui faire leur cour et à obtenir le moindre de ses regards; hé bien, ce prince, si grand et si majestueux, fait continuellement sa cour à son contrôleur général ». Et le duc de Luynes ajoutait au sujet d'Orry : « Par dessus tout, M. Orry a fait sa cour par son attention à faciliter au Roi les moyens de continuer doucement ses bâtiments de Choisy, et de faire les différents changements et ajustements qu'il a jugés à propos de faire dans les logements à Versailles, Compiègne et Fontainebleau, par rapport à Mesdames de Mailly et de la Tournelle » (*Mémoires*, V, p. 88).

(2) Sur les transformations apportées à Versailles par Louis XV, consulter le *Château de Versailles sous Louis XV*, par M. Pierre de Nolhac, que nous aurons constamment à citer au cours de ce travail.

du Nord pour s'y retirer « lorsqu'il voulait être en particulier », et dont la création avait été résolue et commencée sous la direction du duc d'Antin. Comme pour la plupart des travaux analogues, le chiffre des dépenses faites à ce propos avait été considérablement majoré par la malignité publique : on ne parlait pas moins de douze à quinze cent mille livres; l'architecte Gabriel remit les choses au point, et, à l'aide des pièces de comptabilité, ramena cette somme à 580,000 livres (1). Ces petits cabinets se composaient d'une bibliothèque, d'une galerie et d'une salle à manger pour les soupers de retour de chasse. Lancret et de Troy firent le *Déjeuner de jambon* et le *Déjeuner d'huîtres* pour cette pièce-ci ; la galerie, dont les panneaux étaient alternés de glaces et de tableaux, reçut une suite de neuf chasses étrangères, justement célèbres.

Cette passion de Louis XV pour la chasse eut, d'ailleurs, sa répercussion sur la direction générale des commandes; les tableaux de chasse furent multipliés par Desportes et par Oudry, et, sous cette direction, ces deux artistes commençaient pour les Gobelins les *Chasses royales* et une nouvelle interprétation de la *Tenture des Indes*. La manufacture alors se ranima ; bientôt après, de nouvelles commandes étaient faites à de Troy de l'*Histoire d'Esther*, à Natoire de l'*Histoire de Marc-Antoine*, à Restout des *Quatre Arts*, et, pour retenir en France Oudry, dont l'étranger sollicitait les services, Orry le plaçait successivement à la tête des manufactures des Gobelins et de Beauvais, en lui donnant Boucher pour collaborateur.

Mais, comme nous l'avons dit, la décoration des maisons royales, fut la grande affaire de l'administration d'Orry, et les fonds afférents à leur entretien, qui étaient de deux millions, furent majorés annuellement de 400,000 livres (2).

---

(1) Luynes, *Mémoires*, V, 464.

(2) Id., I, 273.

En 1737, les petits appartements de Versailles à peine achevés, on commence à travailler à la Muette et à Fontainebleau. Mme de Mailly venait de faire aimer à Louis XV ce dernier château ; des transformations considérables en furent la conséquence : on y disposa de petits appartements à l'instar de ceux de Versailles, et vingt-trois tableaux furent demandés aux artistes les plus réputés, Boucher, Lancret, de Troy, Carle Vanloo, etc. (1).

Ces diverses entreprises confirmèrent le goût du roi pour ses châteaux et accrurent en lui cette passion de la construction, dont il était déjà affecté. En 1738, on arrangea à Versailles les petits cabinets de la Reine ; l'année suivante, on mettait en état Compiègne, et le duc de Luynes ne craint pas de fixer à plus de trois millions le chiffre des travaux (2). Cette même année 1739, le roi achetait de la succession de la princesse de Conti le petit château de Choisy pour y abriter ses amours avec Mme de Vintimille. Il donna tous ses soins à l'embellissement de cette retraite, qu'il affectionnait tout particulièrement, en ordonnant lui-même les travaux et surveillant leur avancement : Boucher fut le décorateur de ce galant logis, pour lequel il ne fit pas moins de treize tableaux ; Desportes et Oudry y furent également employés.

L'effort artistique fut, on le voit, très sensible sous cette direction, qui permit encore à Nattier de se produire et de donner la mesure de son talent. Louis XV, sans doute, contribua, par son influence personnelle, à ce relèvement, mais il ne faut pas oublier que ce fut Orry, par sa stricte économie et par sa sage entente des ressources budgétaires, qui en permit et en facilita la réalisation.

Pour être tout à fait juste, on doit pourtant reconnaître que, pour l'estimation des tableaux, il arriva souvent à

---

(1) Luynes, *Mémoires*, I, 264.
(2) Id., II, 193.

Orry de se souvenir un peu trop qu'il était contrôleur des finances. Ce fut un payeur assez étroit, tenant serrés les cordons de la bourse royale : il n'est pas rare de le voir ainsi réduire de moitié les mémoires des artistes, parfois leur donner presque des prix de misère (1), évaluer si bas les modèles des Gobelins que les peintres se plaignaient de travailler à perte (2), passer enfin avec Nattier un forfait de 4,000 livres pour sept des plus importants portraits de la famille royale, marchandage véritablement déplacé et dont la révélation ne fut peut-être pas étrangère à la retraite du directeur des Bâtiments, survenue en décembre 1745 (3).

Direction de Lenormant de Tournehem (1746-1751).

Au poste, que le contrôleur Orry venait d'abandonner, Louis XV appela un fermier général, Le Normant de Tournehem, oncle par alliance de Mme de Pompadour, et la survivance de cette charge fut donnée au propre frère de la favorite, M. de Vandières, alors âgé de dix-huit ans.

Le nouveau directeur des Bâtiments n'était nullement préparé aux fonctions, auxquelles il venait d'être délégué. Il eut le bon esprit de s'en rendre compte et prit pour conseiller le premier peintre Charles Coypel.

L'influence de ce dernier se manifesta d'une façon particulière, qui mérite d'être signalée, car elle eut des résultats assez sérieux sur la direction même de l'art français.

Une vive rivalité existait alors entre les peintres d'histoire et les peintres de portraits et de genre, rivalité qui semblait, à bien des points de vue, un prolongement de la querelle, toujours pendante, des anciens et des modernes. La peinture d'histoire, après avoir triomphé sous Louis XIV, avait été peu favorisée sous Louis XV : Orry, notamment, avait réduit dans d'extrêmes mesures le tarif de ces sortes d'ouvrages, et la destination purement décora-

---

(1) Cf. page 265 *infra*.

(2) Cf. page 316 *infra*.

(3) Cf. pages 327-331 *infra*.

tive, que l'on assignait alors à la peinture, lui faisait réserver toutes les faveurs officielles aux peintres de genre et aux portraitistes.

Après sa retraite, les peintres d'histoire exploitèrent, en vue d'une revanche, l'inexpérience du nouveau directeur des Bâtiments, et furent aidés dans la réalisation de tels desseins par la complicité de son conseiller Coypel. Ils risquaient toutefois de se heurter à une hostilité de Mme de Pompadour, acquise à Boucher et aux modernes, mais l'influence de la favorite sur le mouvement artistique de son temps ne se manifesta presque jamais par l'intermédiaire des Bâtiments : la seule intervention, en effet, que nous ayons constatée, fut la nomination de son oncle et de son frère à la direction de cette administration. Dans le cas qui nous occupe, elle ne prit point parti, et cette neutralité servit les intérêts des peintres d'histoire, en faveur de qui plusieurs importantes décisions furent prises.

D'abord, et malgré les protestations de l'Académie, le tarif des portraits fut abaissé (1) ; l'effet de ce petit coup

---

(1) Le 13 mai 1747, de Tournehem écrivait au secrétaire de l'Académie, Lépicié (A. N. O[1] 1907) : « Malgré vos sollicitations, je ne puis me rendre à payer aussi chèrement que l'on a fait par le passé les portraits, non que mon intention soit de restreindre les talents, au contraire, je compte faire en général le bien de la peinture et sculpture, en mettant, par des prix justes et convenables, le Roy et les particuliers à portée de faire travailler plus souvent dans ces deux genres. Vous sentés bien que, si la dépense était portée sans distinction à un prix excessif, elle pourroit les dégoûter également; ainsy je vous prie, pour le bien de l'Académie et pour finir entre nous tous débats inutiles sur cet article, de prévenir MM. les académiciens que je n'entends payer dorénavant les portraits en grand et les plus riches que 4,000 livres; ceux jusqu'aux genoux 2,500 livres, et ceux en buste 1,500 livres. C'est en conséquence de ces prix auxquels je suis fixé que les ouvrages faits et à faire seront réglés mais je veux bien, pour entrer dans vos représentations, allouer par extraordinaire une somme pour chacun de ces anciens ouvrages, en forme de gratification, pour indemniser des arrangements que MM. les académiciens pourroient avoir pris, dans la confiance que les derniers règlements de leurs

d'état fut encore confirmé, un mois plus tard, par un nouveau règlement (1) relevant le tarif des modèles des Gobelins et fixant, petit original et grande copie compris, à 6,000 livres la grande mesure de 22 à 18 pieds, à 5,000 la moyenne de 17 à 13, à 4,000 la petite de 12 à 9.

Enfin le concours de 1747 vint encore accroître ces succès. En dépit de la déplorable tentative de 1726, on avait décidé qu'une nouvelle expérience serait tentée pour permettre à la Direction des bâtiments de choisir, d'après les œuvres exposées, les artistes qui par la suite seraient employés pour le roi (2).

---

ouvrages seroient une règle pour moy, ainsy que ceux qui ont été faits pour les tableaux d'histoire. Vous conviendrez, que dans le désir que j'ai de soutenir les arts, il est essentiel de mettre une juste balance entre les deux genres de peinture ».

(1) En date du 4 juin 1747.

(2) Voici le rapport présenté au roi, le 17 janvier 1747 (A. N. O[1] 1922) :

« Il se présente tous les jours des peintres qui demandent à être employés et travailler pour le roi. Mais cette envie de travailler n'excite point, parmi les peintres, l'émulation si capable de faire refleurir cet art, qui paroit être tombé, non seulement en France, mais même dans les pays où il se trouvoit autrefois des gens qui excelloient dans ce genre. Sa Majesté peut à peu de frais encourager le talent des peintres et les engager à s'y appliquer plus qu'ils ne le font présentement. Pour cela, on se propose d'ordonner à chacun des officiers, qui composent l'Académie de peinture et qui prétendent à l'honneur de servir le Roi, de faire voir dans l'exposition des tableaux, qui se fera en 1747, un morceau de leur main, qui pouroit avoir 6 piés de longueur sur 4 de haut. Les laisser libres de choisir le sujet qu'ils croiront le plus favorable pour faire briller leur génie. Le roi prendroit leurs tableaux, qui ne se monteroient pas à plus de douze ou quinze, et ce seroit, sur l'examen de leur mérite divers et sur l'aprobation qu'ils auroient receu du public que le directeur général règleroit le choix des peintres, qu'il employeroit dans la suite pour le service de Sa Majesté. Une autre année, on feroit même expérience sur un nombre de peintres qui ne seroient pas pris du corps de l'Académie et ainsi d'année en année. Cela encourageroit les peintres en leur donnant de l'émulation, et la France deviendroit l'école des plus excellens peintres ».

Et, le 18 janvier de cette même année, de Tournehem communiquait en ces termes à Cazes, alors recteur de l'Académie, la décision du roi :

« Le roi ayant agréé le projet que je lui ai proposé pour mettre plus

Onze académiciens prirent part à ce concours ou plus exactement à cette exposition, car, pour ne froisser aucune susceptibilité, on ne décerna point de prix, et chaque exposant eut son tableau acquis pour le roi au prix de 1,500 livres. Les artistes, d'ailleurs, ne montrèrent pas un grand zèle; le niveau artistique du concours fut faible, surtout pour les peintres de genre, et, pour la première fois, la critique, devançant Diderot, malmena assez vivement Boucher et ébranla un peu son autorité, au grand avantage de ses rivaux. L'expérience ne fut point poursuivie.

Quoiqu'il en soit de ces intentions de Tournehem, sous sa direction, la décoration des maisons royales motiva encore la majeure partie des commandes; les travaux, successivement entrepris à la bibliothèque royale, à Compiègne, à Fontainebleau, à La Muette, à Marly, à Versailles dans les appartements du Dauphin et de la Dauphine, occupèrent surtout les artistes.

Les peintres de portraits, d'ailleurs, récoltaient encore les morceaux les plus enviés. Le roi manifestait un goût très vif pour ce genre : il allait même jusqu'à faire exécuter les portraits de ses chiens favoris, et, sous son règne, un seul artiste, en dehors de Coypel, put rivaliser avec

---

dans son jour le mérite et les talens de son Académie de peinture et encourager les sujets qui la composent, je vous envoye les noms des dix officiers de ladite Académie que j'ai choisi pour travailler cette année ; les fonds que j'ai destiné ne me permettant pas d'en admettre un plus grand nombre, je compte employer les autres pour les ouvrages que j'ai à ordonner dans les nouveaux appartemens du château de Versailles, et, l'année prochaine, je nommerai dix nouveaux compositeurs, étant juste que tous les bons sujets profitent des bontés de Sa Majesté. Je vous prie d'avertir que je ne donne que la mesure fixe de 6 piés de long sur 4 piés de haut pour les tableaux et que je laisse entièrement au choix des compositeurs le sujet de leur tableau, l'intention du roi étant que chacun travaille dans le genre de peinture pour lequel il se sent le plus de génie et d'inclination. Je me flate que ces dix tableaux seront finis à tems pour faire un des principaux ornemens de l'exposition prochaine au Salon du Louvre ».

Nattier pour le nombre et l'importance des commandes, ce fut Oudry.

Direction du marquis de Marigny (1751-1774).

En 1745, le frère de Mme de Pompadour, M. de Vandières, qui, à quelque temps de là, allait être fait marquis de Marigny, avait obtenu la survivance de la direction des Bâtiments. Pour se préparer à cette charge éventuelle, sur les ordres de sa sœur, il visita l'Italie en compagnie de Cochin, de Soufflot et de l'abbé Leblanc (1). Ce voyage eut une grande influence aussi bien sur l'esprit des voyageurs que sur la destinée même de l'art français. Il mit, en effet, le marquis de Marigny, assez faible de caractère et indécis, dans la dépendance étroite de Cochin, et il révéla à ce dernier l'art antique, où les idées courantes voulaient voir les sources exclusives du grand art.

On était alors, en effet, sous le coup de l'émotion, causée dans le monde latin par la mise à jour des ruines de Pompéi; on assistait presque à une seconde renaissance italienne, et l'enthousiasme pour l'antiquité gagnait tous les esprits. Il était presque impossible que les arts ne se ressentissent point de telles dispositions; Cochin partagea le sentiment général, et le marquis de Marigny n'y fut point insensible.

Cette réaction classique se manifesta dans les divers arts; dans la peinture, cependant, la résistance fut assez forte. Le germe gracieux avait encore de sérieuses réserves. Boucher vieillissait sans doute, mais son prestige demeurait; Diderot pouvait l'attaquer comme corrupteur des mœurs, lui dénier tout talent, lui préférer Lagrénée, la faveur du vieux maître n'en persistait pas moins, et Fragonard semblait appelé à le suppléer et capable de le rem-

(1) Cf. le *Voyage du marquis de Marigny en Italie*, communication faite à la séance solennelle de l'Académie des Beaux-Arts de 1898 par M. Roujon.

placer. Si le goût public demandait une nouvelle formule artistique, Greuze pouvait être l'homme de la situation ; il inaugurait le pathétique, en lui conférant une marque originale et très personnelle : il eut pu entraîner l'art français dans des voies intéressantes. Enfin, le retour à la nature, ce sentiment à la mode, semblait une indication du succès dont aurait pu bénéficier un genre comme le paysage.

Quoiqu'il en soit, à cette époque, la peinture française était à un tournant et allait prendre une orientation nouvelle. Le nouveau directeur des Bâtiments, si indéniable que fût sa bonne volonté, n'était point de taille à conduire un tel mouvement ; au surplus, la critique d'art, qui commençait alors à se manifester, ne lui facilitait guère un pareil rôle. On lui doit pourtant cette justice qu'il ne négligea rien pour mettre en valeur les artistes, susceptibles d'exercer une influence sur le mouvement artistique contemporain. Il plaça, ainsi, de grandes espérances sur Fragonard, surveillant ses progrès dès l'école de Rome, lui réservant, à sa rentrée en France, les commandes les plus enviées (1), lui donnant tous les moyens, toutes les facilités de s'affirmer ; mais il ne put vaincre l'indifférence de l'artiste, ni même obtenir de lui l'exécution de ses engagements. Ainsi en fut-il pour Greuze, à qui les Bâtiments témoignèrent aussi le plus vif intérêt, que Marigny favorisa de commandes dès l'école de Rome, et qui, cependant, par la suite, reste complètement en dehors des commandes officielles (2). Devant ces désertions, le marquis de Marigny en revint à l'influence de Cochin et de l'Académie ; et le retour à l'antiquité fut alors facilité par l'antagonisme des peintres d'histoire et des peintres de portraits et de genre, qui gardait toujours son entière vivacité.

---

(1) Cf. pp. 194 et 195 *infra*.
(2) Cf. p. 218 *infra*.

L'Académie, en effet, était alors moins partagée que du temps de Tournehem; les peintres d'histoire y comptaient de nouvelles recrues par suite de la création des associés libres et des honoraires amateurs, qui conspiraient avec le goût public pour un retour à l'antiquité. Le marquis de Marigny répondit à ces sentiments et l'un des premiers actes de son administration fut de confirmer les précédents succès des peintres d'histoire, en relevant un peu le tarif de leurs tableaux et en réduisant celui des portraits (1).

Sous l'administration du marquis de Marigny, la plus importante commande fut celle des *Ports de France* faite

---

(1) Voici le texte du projet qui servit de base à cette nouvelle tarification (A. N. O[1] 1934[A]) :

« *Projet d'une sorte de tarif pour régler le prix des tableaux relativement à leur grandeur.*

« Les portraits estimés valoir 150 livres le pied quarré :

« Toile de 15 sols portant 2 pieds sur un pied 8 pouces...... 500 livres.
« Toile de 20 sols, 2 pieds 2 pouces sur un pied 10 pouces.... 600 »
« Toile d'une livre 5 sols, 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds...... 750 »
« Toile d'une livre 10 sols, 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds 4 pouces 1,000 »
« Toile de 2 livres, 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds 9 pouces 1,350 »
« Toile de 2 livres 10 sols, 3 pieds 7 pouces sur 2 pieds 6 pouces 1,500 »
« Toile de 3 livres, 4 pieds sur 3 pieds...................... 1,800 »
« Toile de 3 livres 10 sols, 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 pouces 2,100 »
« Toile de 4 livres, 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces..... 2,400 »
« Toile de 5 livres, 5 pieds sur 4 pieds...................... 3,000 »
« Toile de 6 livres, 6 pieds sur 4 pieds...................... 3,600 »

« Si des portraits excèdent cette grandeur, l'excédent ne doit pas être payé sur le même pied, parce que ce ne sont ordinairement que des accessoires faciles qui remplissent cet espace, ce surplus pourroit être réduit de moitié ou au moins d'un tiers; à moins qu'il n'y eut plusieurs figures dans le tableau, auquel cas le même tarif auroit lieu. Il est certain que les portraits ont toujours été trop payés en comparaison de la peinture d'histoire, qui cependant exige de plus grands talents; par ce tarif, ce que l'on payoit 2,500 livres seroit réduit à 1,800 livres et ce que l'on payoit 6,000 livres à 3,600 livres ou 4,000 livres au plus. Les copies seroient payées selon l'usage la moitié de la somme des originaux, cependant lorsqu'elles seroient retouchées de la main du maître, on pourroit allouer quelque somme de plus.

à Vernet, que le nouveau directeur avait connu au cours de son voyage en Italie, et à qui il offrit les moyens de donner la mesure de son talent.

Pour le reste, jusqu'en 1764, à l'exception de la décoration du Pavillon Français à Trianon en 1751 et, en 1753, de la salle de conseil à Fontainebleau, il fut fait assez peu de commandes pour les maisons royales. La défaveur du portrait fut également assez sensible : Nattier termine seulement ses tableaux en cours d'exécution; l'humeur de La Tour le fait mettre un peu à l'écart; seuls les « grands officiels » sont royalement payés, et Louis-Michel Vanloo prélève un véritable tribut quand il exécute le grand portrait de Louis XV. Nous voyons, en revanche, d'assez nombreux tableaux de dévotion et même d'histoire payés à Vien, à Carle Vanloo, à Silvestre.

Les Gobelins, eux aussi, ne furent pas négligés; de nouvelles tentures furent commandées à de Troy, à Boucher,

---

« Les tableaux d'histoire seroient payés sur le pied de 25 livres le pied quarré c'est-à-dire 900 livres la toise quarrée.

« Quoique cette somme soit extrêmement modique, en comparaison de celle allouée pour les portraits à cause de la délicatesse de leur exécution, les artistes s'en contenteroient. Ce règlement ne pourroit cependant avoir lieu que pour les figures de grandeur naturelle ou approchante, il ne seroit pas juste que des tableaux de figures petites et très soignées y fussent assujetties; et d'ailleurs il se trouve des talents rares et particuliers qui doivent être exceptés des lois générales. Ainsy les tableaux de figures, de grandeur demi naturelle, seroient estimés sur le pied de 50 livres le pied quarré. Ceux où elles seroient du quart de nature 100 livres le pied quarré et même plus puisqu'il se peut trouver tels sujets qu'on ne pourroit estimer sans injustice moins de 200 livres le pied quarré.

« Cette estimation de la peinture d'histoire n'excèderait point celle qui est d'usage quant aux tableaux de grandeur médiocre et n'auroit d'avantage, quant aux grands, que de les rétablir dans leur véritable valeur et dans celle à laquelle ils étoient il y a quelques années; elle encourageroit à rechercher les grands morceaux et ce qu'on auroit économisé sur les portraits, tant originaux que copies, supléeroit facilement à ce qu'on dépenseroit de plus pour les grands tableaux, dont le nombre est toujours petit et qui sont faits lentement. »

à Hallé, à Carle Vanloo, à Pierre, à Vien, à Bachelier, etc. Mais, à dater de cette direction, nous saisissons le point de départ de cette singulière théorie, qui envisage la manufacture comme un lieu naturel de débarras pour les tableaux de grandes dimensions. L'intention, sans doute, était bonne puisqu'elle tendait à donner du travail aux artistes, mais on n'en encombrait pas moins la manufacture de pièces, qui, n'ayant jamais été conçues pour elle, constituaient les modèles les plus déplacés et souvent les plus intraduisibles.

En 1764, il semble que Cochin ait voulu consacrer le triomphe définitif des peintres d'histoire en leur confiant la décoration de la galerie du château de Choisy; la curieuse correspondance, qu'il échangea avec Marigny (1), est tout à fait expressive des sentiments qui animaient le conseiller du directeur des Bâtiments, et de la conception qu'il se faisait de la peinture. Le tableau ne sera plus fait désormais pour charmer mais pour enseigner; l'art se montre raisonneur, quelque peu pédant et tend à devenir un moyen de propagande au service d'idées philosophiques ou politiques : nous voyons ainsi l'esprit républicain — le mot n'a rien de paradoxal — de Cochin lui faire choisir pour les tableaux de cette galerie des sujets à tendances singulièrement subversives.

La tentative révolutionnaire de Cochin à Choisy fut loin d'avoir le succès escompté; cette décoration apparut parfaitement lamentable; les grandes toiles de Carle Vanloo, de Vien, de Hallé, de Lagrénée furent sévèrement appréciées. Force fut à Cochin de reconnaître son erreur : il semble, au reste, qu'il n'y mit aucun amour-

---

(1) Cf. pages 224 à 229 *infra*. — Cette galerie de Choisy avait dû, primitivement, recevoir les tableaux de la campagne de Flandres, commandés à Parrocel, mais la mort de cet artiste empêcha la réalisation de ce projet ; au surplus, une malchance constante contraria la décoration de cette galerie (cf. 383 à 388 *infra*).

propre; il déplaça de bonne grâce ces tableaux intempestifs pour les expédier aux Gobelins (1), et proposa de confier la décoration de cette galerie à Boucher, « dont le pinceau est conduit par les grâces ». La mort de ce dernier empêcha la réalisation d'un tel projet; Cochin, alors, en revenant à son idée première, fit donner l'entreprise à Pierre, et lui imposa des sujets de l'histoire ancienne, qui ne durent pas avoir beaucoup plus de succès que leurs devanciers.

En 1776 et en 1768, la décoration successive de Bellevue, résidence de Mesdames, et du Petit Trianon motivèrent d'assez sérieuses commandes, dont les peintres de genre bénéficièrent (2). On ne cherchait ici que la grâce et l'élégance; l'emphase et la déclamation eussent été hors de ton dans ces cadres légers et gracieux. Enfin, en 1770, une distribution d'ouvrages fut faite en vue de décorer les petits appartements du Roi à Versailles; six tableaux furent commandés à Fragonard, à Briard, à Huet; mais la livraison en fut très lente, car Mme du Barry accaparait ces artistes.

Quelque temps après, le marquis de Marigny, dont le crédit avait fortement fléchi depuis la mort de Mme de Pompadour, résignait ses fonctions de directeur des Bâtiments. Son administration, heureuse à bien des titres, semble toutefois avoir été constamment gênée par une sorte d'inquiétude, provenant de cette extrême défiance, qu'il avait de lui-même; il fit preuve d'une bonne volonté indiscutable, mais la période où il exerçait eut exigé d'autres qualités, de la décision et un esprit de suite, que l'état du Trésor, au reste, rendait particulièrement difficile. Ce défaut d'assurance et cet incessant recours à Cochin

(1) A. N. O[1] 1072. Par un singulier retour de fortune, ces tableaux allèrent, en 1771, à Lucienne orner les appartements de Mme du Barry (A. N. O[1] 1910).

(2) Cf. pages 162 et 246 *infra*.

eurent parfois de plus fâcheuses conséquences qu'une initiative personnelle malheureuse.

En 1774, le marquis de Marigny fut donc remplacé à la Direction des bâtiments par l'abbé Terray, qui ne fit que passer et n'en exerça les fonctions que quelques mois.

Direction du comte d'Angiviller (1775-1792).

En 1775, quand le comte d'Angiviller prit la Direction des bâtiments, la réaction artistique, dont nous avons signalé les précédentes étapes, était fort avancée ; avec Diderot, on considérait l'art antique comme le seul modèle de l'art contemporain, et la plus haute manifestation de « la vraie beauté telle qu'elle nous est offerte par la nature choisie ». Jusque-là, cependant, le retour à l'antiquité s'était affirmé de façon discrète et avec quelque libéralisme ; il devait, par la suite montrer, plus d'intransigeance et arriver à se greffer sur le mouvement révolutionnaire, qui allait détruire la monarchie.

L'art, désormais, sera dirigé par les philosophes et les littérateurs ; les idéologues démontreront aux artistes que leur rôle doit se borner à celui de simples exécutants, et qu'ils n'ont qu'à s'en remettre à eux du soin des intentions intellectuelles : cette invasion de la philosophie finira par faire de l'art une simple dépendance de la politique.

On a généralement fait à David l'honneur ou le grief de de cette révolution artistique : tous les documents, que nous publions ici, s'inscrivent en faux contre une telle prétention. David fut moins un novateur que le bénéficiaire d'une réforme, dont les premières manifestations s'étaient produites dès le milieu du XVIIIe siècle ; mais, comme il en fut l'adepte le plus habile, il n'eut aucune peine à éclipser des confrères très inférieurs : son véritable rôle fut de consacrer et d'imposer, par son talent et à la faveur de circonstances étrangères, un genre, qui jusqu'à lui avait été assez préjudiciable aux intérêts de l'art français.

Il est piquant de constater que cette réaction artistique trouva dans le comte d'Angiviller l'auxiliaire le plus actif et peut-être même le plus convaincu. Comme tous les hommes, qui à cette époque eurent à faire leur devoir contre l'opinion publique, le comte d'Angiviller a été très maltraité par les historiens et par les critiques; n'envisageant uniquement que ses démêlés retentissants avec David à l'occasion du salon de 1789 — circonstance où d'ailleurs le bon droit était indiscutablement de son côté (1) — on n'a voulu voir en lui qu'un simple politicien, étroitement incompétent en matière artistique. Il y a certainement un juste appel à porter d'une exécution aussi sommaire, et l'histoire aura à connaître, sous un aspect différent, le dernier directeur des bâtiments.

Les documents, que nous produisons, sont en ce sens bien significatifs et nous montrent tout le bénéfice qu'à bien des titres la France retira de son administration.

On ne saurait oublier que, sous sa direction, la collection de la Couronne s'enrichit notablement, grâce aux acquisitions multipliées des plus beaux tableaux des écoles flamande et hollandaise, dont le Louvre est aujourd'hui très justement fier. Jusqu'à lui — exception faite pour l'achat d'une partie de la collection du prince de Carignan en 1741 — jusqu'à lui, les Bâtiments ne s'étaient préoccupés que de commander des tableaux aux artistes, et la destination presque exclusivement décorative de ces morceaux ne permettait guère de songer à compléter les collections artistiques, formées par Louis XIV. Ce fut le comte d'Angiviller, qui sur ce point reprit les idées et continua les traditions du grand règne : sous son administration, près de deux cent cinquante œuvres des meilleurs maîtres entrèrent dans la collection de la Couronne (2),

(1) Cf. page 138 *infra*.

(2) Et nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les œuvres diverses de Desportes, acquises en 1784 et qui comprenaient 157 tableaux ou études, et 900 dessins.

dont le directeur des bâtiments voulait faire un Musée, sans rival au monde. Des sommes considérables furent consacrées à ces acquisitions, des rabatteurs envoyés dans les Flandres à la recherche des belles occasions; la Direction des bâtiments se tenait au courant des diverses vicissitudes des cabinets les plus fameux, de très habiles gens assistaient aux ventes publiques et ne laissaient point passer les morceaux de choix, que les Bâtiments, d'ailleurs, payaient royalement (1). C'est en partie, au comte d'Angiviller, que les écoles flamande et hollandaise doivent d'être représentées au Louvre comme elles le sont actuellement : cette simple considération lui devrait être, ce nous semble, un titre suffisant à la reconnaissance nationale.

Mais, d'autre part, il est indéniable qu'il protégea les arts — à défaut d'adresse — au moins avec autant de bonne grâce que de libéralité. Sous son administration, les commandes officielles furent à peu près exclusivement réservées pour les salons, dont on voulait renforcer l'éclat. Deux années à l'avance, la Direction des bâtiments consultait les artistes sur les sujets qu'ils préféraient traiter en leur indiquant les dimensions de leurs toiles; elle choisissait dans les propositions qui lui étaient faites, s'en tenant presque toujours aux sujets historiques, et réglant les œuvres ainsi faites sur les prix très larges des modèles des Gobelins. C'était, d'ailleurs, à cette manufacture que les tableaux étaient expédiés, après la clôture du salon; et, quoiqu'on en ait dit, les artistes étaient réellement et assez promptement payés sur les prix convenus, les journaux du trésorier en font foi. Des sommes énormes furent ainsi dépensées : le résultat peut faire souhaiter qu'un emploi

---

(1) Sur les pourparlers, auxquels ces diverses ventes donnèrent lieu, consulter les nombreux documents publiés par M. J. Guiffrey dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, t. II, pp. 93 et suiv.

plus judicieux en eût été fait; mais encore faut-il tenir compte de l'état d'esprit de l'époque, et de l'impression qu'il dut exercer sur le comte d'Angiviller.

Il eut été très difficile alors de diriger l'art — si l'on admet une telle tutelle — autrement que ne le fit le comte d'Angiviller; et, puisque les Bâtiments voulaient avoir une esthétique, elle ne pouvait être autre que celle qui fut alors adoptée. C'est qu'un nouvel élément était entré en jeu, dont jusque-là on n'avait eu que peu de souci : le public. C'est lui maintenant qui manifeste souverainement et bruyamment son opinion, et les tableaux seront moins faits « pour le roi » que pour le public; c'est à faire son éducation que tendait le comte d'Angiviller — nous citons ses propres paroles — « pour ranimer les vertus et les sentiments *patriotiques* » : le mot à beaucoup semblera singulier à cette date et sous cette plume (1). « Pour maintenir le grand style », la préférence fut naturellement donnée aux sujets de l'histoire ancienne sur ceux de l'histoire moderne.

Au salon de 1779, l'histoire grecque et romaine fit les frais des sujets moraux et civiques des tableaux proposés pour l'édification des masses : les « sujets d'agrément », encore admis à cette exposition, furent impitoyablement proscrits au salon de 1779, où la note tragique domina (2). Le public, cependant, demeurait indifférent à ce que l'on faisait pour lui et ne témoignait point grand enthousiasme à toutes ces leçons. Cette réserve ne déconcerta point d'Angiviller, qui, pour le salon de 1781, ne com-

---

(1) Cette phrase est prise d'une lettre en date du 14 mars 1776, adressée à Pierre, en vue du salon de 1777 (A. N. O' 1911).

(2) A propos de ce salon de 1779, Pierre signalait à d'Angiviller l'indifférence du public : « Le choix des sujets, dit-il, est en général dans le genre tragique afin de voir au premier salon et l'âme des artistes et l'effet sur le public qui s'est peu préoccupé des soins que l'on avoit pris de présenter une suitte de vertus ». (A. N. O' 1925)

manda que des sujets d'histoire et de sainteté. Ces derniers avaient été motivés par une demande de quatorze tableaux, faite par le contrôleur de Fontainebleau pour la chapelle royale; on fit entrer cette commande en ligne de compte dans les propositions et quatre tableaux d'histoire y furent seulement présentés.

Le salon de 1783 se traîna dans ces redites; il eut cependant une assez grande importance, car l'*Horace* de David, commandé par les Bâtiments, y fut exposé, et le talent de l'auteur donna un regain de vie à ce genre civique, qui allait bientôt être imposé définitivement par la politique. Il était temps que cette manifestation se produisît, car une réaction assez vive commençait à se produire contre le genre historique. Déjà plusieurs tentatives s'étaient faites en ce sens; des associations d'artistes et d'amateurs étaient projetées « pour distribuer des prix en argent aux jeunes artistes qui se destineraient aux parties de la peinture autres que l'histoire » (1); d'Angi-

(1) « M. le comte d'Angiviller est informé que quelques amateurs des arts projettent une association du genre de celles qu'on nomme *Club* en Angleterre ; l'objet de cette association est, en cultivant les arts, de distribuer des prix en argent aux jeunes artistes qui se destinent aux genres, c'est-à-dire aux parties de la peinture qui ne sont pas celle de l'*histoire*. Par des renseignemens qu'on lui a procurés, il scait que les auteurs principaux de cette association ont déjà rédigé en grande partie les statuts qui doivent la régir; qu'elle sera composée d'artistes et d'amateurs; qu'il y aura des prix en argent pour les artistes et en tableaux pour les amateurs dont les ouvrages auront été couronnés; que ces derniers y seront admis au moyen d'une contribution annuelle de 5 louis, et qu'on se promet de former par là une somme annuelle de 12,000 livres à employer en prix et dans les dépenses nécessaires de l'établissement; qu'il y aura un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire, etc., en sorte qu'on ne voit guère quelle différence il y aura entre une association de cette nature et une académie telle que celles qui sont établies sous l'autorité du Roi, pour l'encouragement des sciences et des arts. Cet établissement enfin est, en quelque sorte, un rejetton de celui du sieur de La Blancherie, déjà rejetté par Votre Majesté, quant à la partie des arts et qui tend à se reproduire sous une autre forme; j'apprens au surplus que le bureau de correspondance du sieur de La Blancherie a repris naissance et je ne puis

viller s'éleva contre ces initiatives, voyant là une concurrence à l'Académie, et, soutenu d'ailleurs par cette compagnie, il défendit toute atteinte à l'*histoire* « qui est le

---

me dispenser d'observer à votre Majesté combien il est nuisible aux arts. Le comte d'Angiviller ne peut s'empécher de réclamer contre la nouvelle institution et de la déférer même à Votre Majesté comme protectrice de l'Académie de peinture.

« Quoique, du premier abord, cette institution paroisse avoir pour but le progrès des arts, il est aisé de faire voir qu'elle ne tend qu'à les faire tomber, et qu'elle est sujette à beaucoup d'inconvéniens. Le premier consiste en ce que, comme il est bien plus facile de réussir dans les genres que dans l'*histoire,* ce secours accordé aux genres tendra à écarter de plus en plus de la carrière difficile de l'*histoire*, tandis que c'est de ce côté seul que doivent se produire les encouragemens. Car c'est l'*histoire* qui est le grand genre de la peinture, c'est seulement sur la réussite dans l'*histoire* que peut être établie la gloire d'une nation dans les arts. *On se plaint depuis bien des années de ce que la peinture de l'histoire tombe*, *malgré les efforts qu'on fait pour la relever.* Cela tient malheureusement à nos mœurs; mais que sera-ce quand l'association projettée donnera à ces genres subordonnés une consistance qu'ils n'ont jamais eue, quoique, quand on y réussit jusqu'à un certain point, l'on puisse aspirer à entrer à l'Académie et à jouir d'une partie de ses distinctions. Par un effet de ce secours mal entendu, on verra des jeunes gens qui auroient été capables de devenir d'excellens peintres d'*histoire,* on les verra, dis-je, entraînés par l'appas de gagner 20, 25 ou 30 louis s'adonner à des genres pour lesquels, en effet, ils auroient, d'autant plus de facilité qu'ils auroient plus d'aptitude innée pour réussir dans la peinture d'*histoire* en faisant les efforts convenables.

« Je dois ajouter que l'Académie royale de peinture doit son établissement aux bienfaits des prédécesseurs de Votre Majesté qui a bien voulu les augmenter et qui fait au moment actuel une dépense considérable pour y relever et animer le genre d'histoire ; la nouvelle institution, en barrant en quelque sorte ces vues, rendra ces dépenses de nul effet. On peut demander quels seront les juges de ce concours ; s'il y a des artistes, ils y seront sûrement en petit nombre, et je ne présume pas que les membres sensés de l'Académie s'empressent d'entrer dans cette associasion. Je supplierois d'avance Votre Majesté de le leur défendre. Ce seront donc des artistes médiocres, des artistes qui n'auront pas su se frayer l'entrée de l'Académie et des amateurs qui, au moyen de leur contribution de 5 louis chacun, ayant acquis le droit de suffrage, jugeront les ouvrages. Quelle confiance peut-on avoir en de pareils jugemens auxquels il est encore impossible que la cabale ne préside. Car le moyen qu'elle ne se glisse pas dans un établissement, qui peut-être comprendra 150 associés et dans lequel on parle de recevoir des femmes; on peut concevoir combien ces

grand genre de la peinture et sur lequel seul peut être établie la gloire d'une nation dans les arts ».

Les salons de 1785 et de 1787 furent ce qu'avaient été les précédents : les artistes expédiaient comme une besogne les œuvres dont ils étaient chargés (1); la pein-

---

jugemens seront éclairés, et l'on peut plus que légitimement douter que sous cet aspect l'établissement projetté soit de quelque avantage aux genres qu'on projette d'y encourager. Pour que les arts ainsi que les sciences et les lettres fleurissent, il ne faut qu'une académie, il faut que la difficulté d'y entrer excite les efforts. Sans cela toute émulation sera détruite. L'artiste, membre du *Club*, se fera l'illusion de valoir autant et peut être plus que l'Académicien; et l'élève, qui aura gagné un prix au *Club*, prétendra valoir bien autant que celui qui aura remporté un prix à l'Académie. Il s'élèvera une rivalité, non celle qui tend à faire faire des progrès aux arts, mais à se dénigrer mutuellement et conséquemment à les faire tomber, ce qui ne scauroit arriver sans un grand préjudice pour la France, dont la réputation à cet égard est la base d'un commerce fort étendu et fort lucratif.

« Je ne scais même si à considérer les choses du côté politique, il convient de laisser donner l'exemple de pareils établissemens. Ils sont bons en Angleterre où il n'y auroit pas même d'académies si elles ne s'étoient formées par une association libre et indépendamment de tout secours public et national. Mais la constitution du gouvernement anglois est différente de celle du gouvernement françois. En France, tout établissement doit être l'ouvrage du gouvernement et tenir sa sanction de l'autorité royale; c'est elle qui doit tout vérifier par ses bienfaits et ses encouragemens. Enfin le *Club* en question peut être le germe d'une multitude d'autres et, dans le moment présent où beaucoup d'idées singulières germent dans des têtes échauffées, il n'est peut être pas prudent de leur procurer, en laissant multiplier ces assemblées, les moyens de se développer et d'échauffer d'autres têtes.

« J'ai cru devoir exposer ces réflexions à Votre Majesté afin qu'elle veuille bien m'autoriser à me concerter avec M. le baron de Breteuil pour empêcher que l'établissement projetté n'ait lieu. » (A. N. O[1] 1913).

(1) D'Angiviller écrivait même à ce propos à Pierre, le 18 décembre 1785 : « Je ne puis me dispenser de vous faire une observation sur laquelle il est à propos que vous préveniez ces Messieurs tant peintres que sculpteurs, c'est que je scais que quelques uns de ceux, chargés les années précédentes de ces ouvrages, ne s'en sont occupés que fort légèrement jusqu'à l'approche du terme fixé pour les délivrer. Or, indépendamment de ce qu'agir ainsi c'est mal répondre aux bontés du Roy, il en résulte que, pressé dans ces derniers moments, l'artiste n'a plus le temps de choisir parmi les différentes idées qu'un sujet peut inspirer; tout enfin se ressent de la hâte et dans la composition et dans l'exécution. Vous voudrez donc bien leur

ture visiblement subissait une crise, dont il était malaisé de prévoir le terme. Survint le salon de 1789, et la retentissante affaire du *Brutus* de David; on arrivait à la dernière étape de l'évolution, dont nous avons suivi les phases depuis 1748 : la peinture historique, puis le genre civique, enfin l'art mis au service de la politique. Tout a été dit sur cette exposition fameuse; notons seulement que le tableau de David, cause du conflit entre le comte d'Angiviller et l'opinion publique, que le *Brutus* n'avait jamais été commandé par les Bâtiments, et qu'il n'en fut pas moins payé à l'artiste par cette administration, comme ayant été « fait pour le Roi » (1).

Cette aventure ne découragea cependant pas la Direction des bâtiments; des propositions furent faites en vue du salon de 1791 (2), mais les événements contemporains ne permirent pas d'y donner suite et on se contenta de réexposer des tableaux anciens.

Pour finir, nous aurons, croyons-nous, manifesté toute la sollicitude artistique de la Direction des bâtiments, en montrant que, même aux heures les plus tragiques, elle ne perdit point de vue les intérêts dont elle avait la charge. La curieuse pièce suivante atteste qu'en mai 1792, dans ces journées critiques qui précédèrent la chute de la royauté, on se préoccupait, en haut lieu, de préparer le salon de 1793; l'intendant de la liste civile envoyait ainsi à Vien les états de proposition et la liste des commandes à faire (3) :

---

recommander de ma part de s'occuper de suite de leurs sujets et même je vous autorise à prendre de tems à autre connoissance de ces ouvrages pour m'en faire part. » (A. N. O' 1913).

(1) Cf. page 138 *infra*.

(2) A. N. O' 1925.

(3) A. N. O' 1913.

État des artistes choisis par Sa Majesté pour exécuter des tableaux et des sculptures pour l'exposition prochaine.

L'intérêt que Sa Majesté a toujours pris à la prospérité des arts en France ne lui a pas permis de voir plus longtemps sans peine le peu d'occupations d'un grand nombre d'artistes de son Académie. Elle a, par cette raison, jugé à propos de leur distribuer quelques ouvrages tant en peinture qu'en sculpture, pour exercer et soutenir les talens, qui depuis tant d'années honorent le nom françois. Je vous adresse, en conséquence, un état contenant les noms des peintres et des sculpteurs dont Sa Majesté a fait choix pour être employés dans cette distribution avec les sujets des tableaux et sculptures dont elle demande l'exécution. Il m'est sûrement superflu de vous charger de faire part à l'Académie de peinture de cette nouvelle marque de l'intérêt que le Roy prend à son soutien et à sa postérité. En mon particulier, je suis sensiblement flaté d'avoir à la lui annoncer.

Peintres.

M. Menageot. Sujet et grandeur à sa volonté.

M. Suvée. Une dame campanienne montrant sa famille à une autre dame vaine de son faste. Tableau de 13 pieds sur 10.

M. Lagrenée le jeune. Tableau de moyenne grandeur de 10 pieds sur 10. Sujet à son choix.

M. Perrin. Tableau de 10 sur 10. Sujet de l'histoire de France.

M. Monsiau. Tableau de 10 sur 8. Sujet de l'histoire de France.

Sculpteurs.

M. Caffieri. Le Brun, peintre.

M. Berruer. Boileau.

M. le Comte. Duguai-Trouin.

M. de Seine. Le Pujet.

A Paris le 7 mai 1792.

Et en marge de ce document, on relève la note suivante dont tout commentaire affaiblirait l'impression :

Tout cela étoit arrangé dès la fin de mai; j'avois remis la feuille qui devoit être mise par M. de Laporte sous les yeux du Roi, il a différé comme d'autres choses, sans que j'en aye pu scavoir les motifs, sinon qu'il n'étoit pas encore temps. Est survenue la journée du 10 aoust qui a tout anéanti à cet égard.
15, 20 AOUST 1792.

FERNAND ENGERAND.

INVENTAIRE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

ÉTAT CHRONOLGIQUE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI (1)

(1709-1792)

DIRECTION D'ANTIN

Exercice 1709.

Audran. Vitraux (*Versailles :* chapelle). Plafond (*Versailles :* chambre de la princesse de Conti). Singerie.	1313	livres.
Demoiselle Belle. Visitation.	154	»
Boyer. Perspective (*Marly*).	300	»
Chavannes. Paysage (*Marly*).	200	»
Desportes. Chasse (*Marly*).	400	»

Paris : église des Invalides.

Bon Boulogne.	Fresques.	26,292	»
Louis de Boulogne.	Fresques.	24,272	»
Michel Corneille.	Fresques.	12,100	»
Noël Coypel.	Fresques.	9,000	»
Jouvenet.	Fresques.	24,200	»
De La Fosse.	Fresques.	22,398	»
Le Vieil.	Vitraux.	2,434	»
Michu.	Vitraux.	920	»

(1) Nous avons, pour cette récapitulation, porté le tableau à l'exercice, où en est inscrit le parfait paiement.

Exercice 1710.

Bon Boulogne. Flore et Vénus, 2 tableaux (*Trianon. Meudon*).	1,200	livres.
Louis de Boulogne. Portières (*Gobelins*). Divers.	3,200	»
Boyer. 6 tableaux.	1,100	»
Chavannes. 4 paysages (*Versailles*).	370	»
Antoine Coypel. Athalie et Joas (*Gobelins*). Annonciation. Résurrection. Psyché. Vénus et Mars. Silène. Alceste (*Versailles. Meudon*).	13,500	»
Desportes. 3 tableaux d'animaux (*Paris :* hôtel Longueville).	840	»
Jouvenet. Divers.	1,200	»
La Fosse. Divers.	5,000	»
Meusnier. Architecture de l' « Athalie » de Coypel (*Gobelins*).	624	»
Pesne. Divers (*Surintendance*).	850	»
Vernansal. Enfants (*Gobelins*).	225	»

Versailles : chapelle.

Bon Boulogne.	Peintures.		14,000	»
Louis de Boulogne.	Peintures.		19,000	»
Antoine Coypel.	Peintures.		25,000	»
Jouvenet.	Peintures.		18,000	»
De La Fosse.	Peintures.		9,000	»
Santerre. Sainte Thérèse.			1,200	»
Silvestre. La Cène.			1,200	»
Bertin. Dieu. Christophe.	Vitraux.	Ensemble.	1,040	»

Exercice 1711.

Ant. Coypel. Jephté (*Gobelins*).	4,500	»
Noel Coypel. Histoire d'Hercule (*Trianon*).	8,900	»
Houasse. Histoire de Minerve (*Trianon*).	1,300	»
Jouvenet. Repas chez le Pharisien (*Gobelins*).	4,500	»

Exercice 1712.

Audran. Vitraux (*Versailles :* chapelle).	17,588	»
Boyer. 3 tableaux. (*Fontainebleau*).	790	»

Ant. Coypel. Suzanne et les vieillards (*Gobelins*).	4,500	livres.
Desportes. 3 tableaux d'animaux.	2,350	»
Jouvenet. Pêche miraculeuse. Résurrection de Lazare (*Gobelins*).	9,100	»

Exercice 1713.

Marot. Latone (*Trianon*).	500	»
Nattier. Dessin du portrait du Roi.	500	»

Exercice 1714.

Boyer. Perspectives, 5 tableaux.	2,210	»
Chatelain. 2 vues de Trianon.	2,430	»
Ant. Coypel. Jugement de Salomon (*Gobelins*). Cadran solaire (*Savonnerie*).	5,000	»
Desportes. 4 tableaux de chasses.	3,500	»
Fontenay le père. Don Quichotte (*Gobelins*).	1,100	»
Jouvenet. Les vendeurs chassés du Temple (*Gobelins*).	4,500	»

Exercice 1715.

Chavannes. Apollon chez Admète (*Tuileries*).	170	»
Ant. Coypel. Tobie (*Gobelins*).	4,500	»
Desportes. 2 natures mortes (*Paris*).	1,000	»
J.-B. Martin. 2 vues de Versailles (*Trianon*).	3,150	»

Gobelins : Histoire de Louis XIV.

Christophe. Baptême du Dauphin.	4,000	»
Dieu. Naissance et mariage du duc de Bourgogne.	8,000	»
C. G. Hallé. Soumission du doge de Gênes.	4,000	»
Vernansal. Actions de grâces pour la guérison du Roi.	4,000	»

Exercice 1716.

Ant. Coypel. 8 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*).	3,200	»
G.-C. Hallé. Mise au tombeau.	300	»

Exercice 1717.

Audran. Ornements.	1,400	»
Chavannes. 3 paysages (*Luxembourg*).	760	»

Ch. Coypel. 5 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*). 2,400 livres.
Desportes. Peintures (*Gobelins*). 2,320 »
Dumesnil. Réception des ambassadeurs persans (*Gobelins*). 4,000 »

Exercice 1718.

Audran. Ornements. 1,910 »
Ch. Coypel. 3 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*). 1,650 »
Desportes. Animaux (*Gobelins*). 170 »
Fontenay le fils. Les Enfants jardiniers (*Gobelins*). 330 »

Exercice 1719.

Ch. Coypel. Repas de Sancho (*Gobelins*). 900 »
Desportes. Modèles (*Savonnerie*). 2,730 »
Dulin. Établissement de l'hôtel des Invalides (*Gobelins*). 4,000 »
Fontenay et Perrot. Modèle du tapis du trône. (*Gobelins*). 2,630 »
Savry. Parc de Saint-Cloud (*Saint-Cloud*). 1,600 »

Exercice 1720.

Boyer. Architectures, 2 tableaux. 1,000 »
Bertin, Cazes, Christophe, Fontenay, Galloche, Leclerc, Vernansal (*Tuileries :* Plafond de la salle des machines) à chacun. 300 »
Desportes. 2 dessus de portes (*Tuileries*). Paravent (*Savonnerie*). Animaux (*Gobelins*). Chasses (*La Muette*). 3,520 »
Fontenay. Fleurs. 250 »
Meusnier. Église. 8,000 »

Exercice 1721.

Ch. Coypel. 2 tableaux de Don Quichotte (*Gobelins*). 2,000 »
Fontenay. 4 tableaux de fleurs (*Louvre*). 600 »
Justinat. Portrait de Mehemet Effendi. 400 »

Exercice 1722.

Ch. Coypel. Don Quichotte (*Gobelins*). 1,000 »
Desportes. Divers (*Gobelins*). 230 »
Fontenay. Peintures du labyrinthe de Versailles. 580 »

Exercice 1723.

Boyer. Port de mer. Architecture.	4,000	livres.
Ch. Coypel. Départ d'Achille. Toilette de Don Quichotte (*Gobelins*).	4,000	»
Dequoy. St Louis (*Paris :* hôtel des mousquetaires).	500	»
J.-B. Martin. 14 vues de maisons royales (*Versailles*).	7,900	»
P.-D. Martin. 8 vues de maisons royales (*Versailles*).	4,375	»
Restout. La Cène (*Gobelins*).	4,000	»
Savry. Plan de Fontainebleau (*Fontainebleau*).	3,824	»

Exercice 1724.

Belle. Portrait de Louis XV.	700	»
Ch. Coypel. 2 tableaux du Don Quichotte (*Gobelins*).	1,600	»
Dequoy. 5 tableaux allégoriques.	2,350	»
Fontenay et Perrot. Dais de la chapelle des Gobelins.	6,322	»
Gobert. Portraits du Czar, de Mehemet-Effendi, de M. le Duc, de la comtesse de Toulouse.	3,500	»

Versailles : Hôtel du Grand Maître.

Cazes. Bacchus et Ariane.	400	»
Christophe. Jupiter et Calisto.	400	»
Ch. Coypel. Apollon et Issé.	400	»
Nicolas Coypel. Arion.	400	»
Favannes. Renaud et Armide.	400	»
Galloche. Adonis à la chasse.	400	»
Le Moine. L'Aurore et Céphale.	400	»
J.-B. Martin. Vues de Monceaux, Madrid, Saint-Germain et Vincennes.	4,416	»
P.-D. Martin. Vues de Chambord, Marly, Trianon.	4,416	»
Oudry. Méléagre et Athalante.	400	»
Restout. Diane et Endymion.	400	»
De Troy. Acis et Galathée. Zephire et Flore.	800	»

Exercice 1725.

Belle. Portrait de l'Infante d'Espagne.	500	»
Chatelain. Chasses de Guise (*Gobelins*).	1,970	»
Chavannes. 4 paysages.	600	»

Ch. Coypel. Reconnaissance de Joseph. Don Quichotte. Modèles de canapés (*Gobelins*).	5,300 livres.
Desportes. Chasses. Le rat retiré du monde. 2 tableaux d'animaux.	3,700 »
Fontenay et Perrot. Les Arabesques (*Gobelins*).	3,816 »
Le Moine. Fuite en Égypte (*Paris :* chapelle de l'Assomption).	1,000 »
P. D. Martin. Vues de Fontainebleau et de Chantilly.	5,500 »
Oudry. Chasses. Le renard et le corbeau (*Chantilly*).	2,350 »
Oudry. Oiseaux et animaux, 6 tableaux.	1,600 »
Parrocel. Portrait de Louis XV.	5,550 »
Restout. Le Christ guérissant les malades (*Gobelins*).	4,000 »
J.-B. Vanloo. Portrait de Louis XV, du roi et de la reine de Pologne.	5,150 »

Exercice 1726.

Chatelain. Mois de Lucas (*Gobelins*).	1,310 »
Ch. Coypel. Don Quichotte (*Gobelins*).	1,200 »
Dequoy. 4 dessus de portes.	340 »
Gobert. Portraits de Marie Leczinska et de la duchesse de Bourgogne.	3,200 »
Oudry. Fables de La Fontaine, 5 tableaux.	1,000 »

Concours de 1726 :

Ch. Coypel. Persée et Andromède.	2,000 »
Le Moine. Continence de Scipion.	2,000 »
De Troy. Chasse de Diane.	4,500 »

Exercice 1727.

Chatelain. Mois de Lucas (*Gobelins*).	1,375 »
Ch. Coypel. Jugement de Sancho (*Gobelins*).	1,200 »
Lancret. L'accident de Montereau.	400 »
J.-B. Vanloo. 3 portraits.	2,200 »

Versailles : église du Parc aux Cerfs.

Cazes. Sainte Famille.	700 »
Galloche. La Madeleine.	300 »
Le Moine. Saint Louis.	1,200 »
Restout. Contrition de saint Pierre.	300 »

Exercice 1728.

Ch. Coypel. Nativité. Gloria in excelsis (*Versailles :* cabinets de la Reine).	800 livres.
Oudry. 3 tableaux (*Versailles :* bibliothèque du Roi).	1,410 »

Exercice 1729.

Audran. Dessus de porte (*Versailles :* salon de la Paix).	450 »
Bailly. Nativité. Visitation. Annonciation (*Fontainebleau*).	330 »
Ch. Coypel. Salutation angélique. Dieu le Père (*Versailles :* cabinets de la Reine).	800 »
Desportes. Chasses. Animaux (*Versailles*).	2,000 »
Le Moine. Louis XV donnant la paix à l'Europe (*Versailles :* salon de la Paix).	7,000 »
P.-D. Martin. Vue de Blois.	4,000 »
Oudry. Chasse. Animaux (*Versailles :* bibliothèque du Roi).	1,000 »

Exercice 1730.

Belle. Portraits du Dauphin et du roi de Pologne.	1,100 »
Ch. Coypel. Iphigénie (*Gobelins*).	6,000 »

Exercice 1731.

Néant.

Exercice 1732.

Natoire. Jacob. Agar et Ismaël (*Paris :* hôtel d'Antin).	850 »
Parrocel. Entrée de Mehemet-Effendi (*Gobelins*).	6,000 »

Versailles : cabinet du Roi.

Cazes. 2 pastorales.	600 »
Chavannes. 2 pastorales.	600 »
Galloche. Colin-Maillard. Chasse de Myrtil.	600 »

Exercice 1733.

Versailles : petits cabinets de la Reine.

Ch. Coypel. L'Ange gardien enlevant Madame troisième.	400	livres.
Galloche. L'Aurore et Téthys. Roland et Angélique. Dorinde et Silvio.	1,200	»

Exercice 1734.

Ch. Coypel. Apothéose du duc d'Anjou. Sainte Geneviève (*Versailles :* cabinets de la Reine).	600	»
Ch. Coypel. Don Quichotte. Roland et Angélique (*Gobelins*).	7,000	»
P. D. Martin. Vue de Petit bourg.	1,516	»
Meusnier. Architectures, 2 tableaux.	8,000	»
Natoire. Allégorie (*Versailles :* chambre de la Reine).	1,800	»
De Troy. Allégorie (*Versailles :* chambre de la Reine).	1,800	»

Exercice 1735.

Boucher. 4 grisailles (*Versailles :* cabinets de la Reine).	1,000	»
Ch. Coypel. Renaud et Armide (*Gobelins*).	4,000	»
P. D. Martin. Sortie du lit de justice.	3,000	»
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»

Versailles : petits cabinets du Roi.

Lancret. Déjeuner de jambon.	2,400	»
De Troy. Déjeuner d'huîtres.	2,400	»

Exercice 1736.

Le Moine. Plafond (*Versailles :* salon d'Hercule).	30,000	»
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»

Versailles : petits appartements du Roi.

Boucher. Chasse du lion.	2,400	»
Lancret. Chasse du léopard.	2,400	»
Parrocel. Chasse de l'éléphant.	2,400	»
Pater. Chasse chinoise.	2,000	»
De Troy. Chasse du lion.	2,400	»
Carle Vanloo. Chasse de l'ours.	2,400	»

Versailles : petits cabinets de la Reine.

CHAVANNES. 2 paysages.	550	livres.
COYPEL. Saintes Azelle et Thaïs. Saint Augustin. La prière au jardin des Oliviers.	1,050	»
LANCRET. 2 pastorales.	500	»

DIRECTION ORRY

EXERCICE 1737.

DESPORTES. 2 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*).	4,000	»
J. B. MARTIN. Sièges de Mons et de Namur.	3,000	»
P. D. MARTIN. Cavalcade du sacre de Louis XV.	3,000	»
FRANCISQUE MILLET. 2 paysages (*Versailles :* appartement du Dauphin).	400	»
OUDRY. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»
DE TROY. Évanouissement d'Esther (*Gobelins*).	2,250	»

La Muette : appartements.

DE GREVEMBROECK. 4 vues de Paris.	4,800	»
LANCRET. Les quatre saisons.	2,000	»
P. D. MARTIN. Plan de Marly.	1,718	»

Fontainebleau : petits appartements.

BOUCHER. 4 pastorales.	2,400	»
CHAVANNES. 2 pastorales.	600	»
GALLOCHE. 2 paysages.	400	»
LANCRET. 3 pastorales.	4,222	»
NATOIRE. 6 pastorales, paysages et marine.	3,600	»
PARROCEL. Halte d'armée.	3,000	»
DE TROY. Déjeuner de chasse. Chasse. Portraits du Dauphin et du roi de Pologne.	6,400	»
CARLE VANLOO. Halte de chasse.	3,000	»

EXERCICE 1738.

CH. COYPEL. Don Quichotte. Destruction du palais d'Armide (*Gobelins*).	3,300	»

Desportes. 2 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*). 3,000 livres.
De Troy. Toilette et couronnement d'Esther (*Gobelins*). 4,850 »

Versailles : petits appartements du Roi.

Parrocel. Chasse du taureau. 2,400 »
Carle Van Loo. Chasse de l'autruche. 2,400 »

Versailles : petits cabinets de la Reine.

Boucher. 2 tableaux. 2,000 »
Girard. Plafond. 1,400 »

Exercice 1739.

Bailly. 4 tableaux (*Tuileries* et *la Muette*). 700 »
Boucher. Chasses du tigre et du crocodile (*Versailles :* petits appartements du Roi). 4,800 »
Delobel. Réunion de la Lorraine à la France. 1,500 »
Desportes. 5 dessus de porte (*Compiègne*). Tenture des Indes (*Gobelins*). 7,100 »
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*). 4,000 »
Parrocel. Entrée et sortie de l'ambassadeur turc (*Gobelins*). 9,000 »
Restout. Baptême du Christ (*Gobelins*). 5,000 »
P.-D. Martin. 2 cartes de Compiègne (*Compiègne*). 9,000 »

Versailles : petits cabinets de la Reine.

Ch. Coypel. Saint Eustochie. Vierge au berceau. 1,400 »
Girard. Plafond de l'oratoire. 300 »
Huilliot. Divers. 1,000 »

Fontainebleau : cabinet de la Reine.

Chavannes. 2 paysages. 600 »
Francisque Millet. 2 paysages. 600 »

Exercice 1740.

Collin de Vermont. Roger dans l'île d'Alcine (*Gobelins*). 5,650 »
P.-D. Martin. 5 tableaux. 1,460 »
Francisque Millet. Paysage (*Versailles :* appartement de la Reine). 150 »
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*). 6,000 »
De Troy. Histoire d'Esther, 2 tableaux (*Gobelins*). 5,650 »

Exercice 1741.

Delobel. L'âge d'or (*Gobelins*).	1,200	livres.
Desportes. 3 tableaux de la tenture des Indes (*Gobelins*).	6,000	»
Lefebvre. Saint Guiborat (*Versailles :* appartements de la Reine).	96	»
Francisque Millet. 2 paysages (*Choisy*).	260	»
Natoire. Entrée de Marc-Antoine à Éphèse (*Gobelins*).	2,000	»
Oudry. Chasses royales (*Gobelins*).	6,000	»
Restout. La peinture (*Gobelins*).	2,000	»
Saint Jean. 3 dessus de porte (*Versailles :* hôtel de la Surintendance).	150	»

Exercice 1742.

Boucher. 9 tableaux (*Choisy*).	1,900	»
Cl.-Fr. Caresme. Tableau (*Choisy*).	50	»
De Grevembroeck. 4 vues de Paris.	2,000	»
Lefebvre. Saintes Marie et Landrade. Devant de cheminée (*Versailles :* petits cabinets de la Reine).	240	»
Nattier. Madame Henriette en Flore.	1,800	»
De Troy. Histoire d'Esther, 2 tableaux (*Gobelins*).	4,250	»

Exercice 1743.

Ch. Coypel. Sommeil de Renaud (*Gobelins*).	2,800	»
Dumont le Romain. Repos de Diane, 2 tableaux (*Choisy*).	1,200	»
Lefebvre. Saint Jean Népomucène (*Versailles :* petits cabinets de la Reine).	300	»
Natoire. Repos de Diane. Bacchus et Ariane. Apollon et les Muses. Neptune et Vénus (*Marly*).	2,000	»

Versailles : appartement de Mme de Chateauroux.

Lancret. Fêtes galantes et pastorales, 4 tableaux.	1,756	»
Nattier. Portraits de Mme de Chateauroux, de sa mère et de deux de ses sœurs.	1,600	»

Exercice 1744.

Oudry. Paysages et animaux, 3 tableaux (*Choisy*).	5,100	»
Pierre. Jupiter et Io. Vertumme et Pomone (*Marly*).	600	»

Exercice 1745.

Aubert. Paysages et ruines, 3 tableaux (*Fontainebleau*). Paysage (*Choisy*). 4 dessus de porte (*Versailles :* appartement du Dauphin).	580	livres.
Boucher. Vénus et l'Amour, 3 tableaux (*Choisy*).	1,200	»
Cl.-F. Caresme. Tableau (*Fontainebleau*).	150	»
Ch. Coypel. 2 tableaux (*Versailles :* oratoire de la Dauphine).	1,000	»
Desportes. Cerf aux abois. 4 dessus de porte (*Choisy*).	2,800	»
Hub. Drouais. Portrait du Dauphin.	200	»
Ladey. Tableaux (*Paris :* Vieux Louvre).	720	»
Le Bel. 2 marines.	240	»
Nattier. Portraits du Roi et de ses filles.	4,600	»
Oudry. Chasses royales, 3 tableaux (*Gobelins*).	18,000	»
Prevost. 2 tableaux (*Fontainebleau*).	240	»
Restout. La sculpture (*Gobelins*).	4,000	»
Carle Vanloo. Thésée (*Gobelins*).	3,000	»

DIRECTION DE TOURNEHEM

Exercice 1746.

Aubert. 5 paysages (*Choisy* et *Compiègne*).	500	»
Bailly. 7 tableaux (*Paris*).	940	»
Jeaurat. Daphnis et Chloé, 4 tableaux (*Versailles*).	1,200	»
Natoire. Portrait du Dauphin.	4,000	»
Oudry. Paysages et animaux, 4 tableaux (*Choisy*).	5,100	»
Parrocel. 2 scènes militaires. (*Versailles :* appartements du Dauphin)	1,600	»

Paris : Bibliothèque du roi.

Bailly. La Musique. L'Élégie.	2,400	»
Boucher. L'Histoire. La Tragédie. L'Éloquence. L'Astronomie.	4,000	»

NATOIRE. La Comédie. La Danse. L'Histoire.	4,500	livres.
CARLE VANLOO. Psyché. Syrinx. Apollon, Mercure et Hercule.	4,500	»

EXERCICE 1747.

AUBERT. 8 tableaux. (*Compiègne* et *Versailles :* appartements du Dauphin)	1,240	»
BAILLY. Paysage (*Compiègne*).	149	»
BOUCHER. Vénus chez Vulcain. Apothéose d'Énée (*Marly*).	1,600	»
COYPEL. Sainte Eustochie. Annonciation. Sainte Landrade. Sainte Piame (*Versailles :* cabinets de la Reine et oratoire de la Dauphine). Athalie et Joas.	4,400	»
DUMONT LE ROMAIN. Le Sommeil. L'Aurore (*Versailles :* chambre de la Dauphine).	1,200	»
LA TOUR. Portraits du duc d'Ayen, du comte de Sassenage, du chevalier de Montaigu.	4,500	»
NATOIRE. Télémaque, 2 tableaux. 2 pastorales (*Versailles :* appartements de la Reine et du Dauphin).	3,000	»
OUDRY. Fables de La Fontaine, 6 tableaux (*Versailles :* appartements du Dauphin).	1,800	»
PRÉVOT. Divers tableaux, dont deux pour *Versailles*.	1,550	»
RYSBRACK. Animaux, 2 tableaux.	700	»
CARLE VANLOO. Portrait de la Reine.	6,000	»

Concours de 1747.

BOUCHER. Enlèvement d'Europe.	1,500	»
CAZES. Jupiter changé en taureau.	1,500	»
COLLIN DE VERMONT. Pyrrhus et Glaucias.	1,500	»
DUMONT LE ROMAIN. Mutius Scevola.	1,500	»
GALLOCHE. Coriolan.	1,500	»
JEAURAT. Diogène.	1,500	»
LECLERC. Moïse sauvé des eaux.	1,500	»
NATOIRE. Triomphe de Bacchus.	1,500	»
PIERRE. Tithon et l'Aurore.	1,500	»
RESTOUT. Alexandre et son médecin Philippe.	1,500	»
CARLE VANLOO. Silène.	1,500	»

Exercice 1748.

Boucher. Nymphes de Diane (*Fontainebleau*).	600	livres.
Collin de Vermont. Éducation de la Vierge (*Fontainebleau*).	800	»
Coypel. Psyché. Athalide, 3 tableaux (*Gobelins*).	5,500	»
Natoire. Pastorale (*Fontainebleau*).	600	»
Nattier. Portraits du Dauphin, de la Reine, de Mesdames, de Mme de Pompadour.	16,500	»
Oudry. Chasses, 2 tableaux (*La Muette*).	7,000	»
Pierre. Pastorale. Junon et Vénus (*Fontainebleau* et *Versailles :* appartements du Dauphin).	1,600	»
Portien. Portrait de la Reine.	300	»
Restout. Psyché, 2 tableaux (*Versailles :* appartements de la Dauphine).	1,400	»
Tocqué. Portrait de la première Dauphine.	6,000	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi.	4,000	»

Exercice 1749.

Bailly. Paysage.	149	»
Boucher. Arion. Vertumne et Pomone.	1,400	»
Chevillon. Bordures (*Gobelins*).	650	»
Chevillon, Ladey, Tessier, Oudry. Bordures des Scènes de tragédie (*Gobelins*).	3,437	»
Coypel. Cléopatre, 2 tableaux. (*Gobelins*) — St François Xavier (*Versailles :* oratoire de la Dauphine).	6,400	»
Dumont le Romain. La Paix. La Victoire. L'Abondance. La Générosité (*La Muette*).	2,400	»
La Tour. Portraits de la famille royale.	14,400	»
P. D. Martin. Carte de la forêt de Rougeau.	1,800	»
Nattier. Portrait de Mme Adélaïde.	1,500	»
Oudry. 17 dessus de porte (*La Muette* et *Versailles :* appartements de la Reine, de la Dauphine et de Mme Adélaïde).	7,096	»
Pierre. Veillée de paysans. Les quatre saisons (*Versailles :* cabinet de la Reine).	2,500	»

Exercice 1750.

Chevillon. Bordures de la tenture de Dresde (*Gobelins*).	1,837	livres.
Collin de Vermont. Iolas. Philémon et Baucis. Bacchus et les Minéïdes. Danse de Nymphes (*Trianon*).	2,400	»
Galloche. Le Printemps. L'Été (*Trianon*).	1,000	»
Hellart. Sainte Rose du Pérou (*Versailles :* cabinet de la Reine).	100	»
Natoire. Allégorie.	2,000	»
Oudry. Tête de cerf.	392	»
Rysbrack. Animaux.	900	»
Silvestre. Sainte Famille. Agar et Ismaël. Visitation. Fuite en Égypte (*Versailles :* appartements de la Dauphine).	1,800	»
Valade. Bordure du Don Quichotte. (*Gobelins*)	2,500	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi.	7,000	»
Tessier. 3 bordures (*Gobelins*).	700	»

Exercice 1751.

Chardin. La serinette.	1,500	»
Ch. Coypel. Vénus Uranie. Pastorales. Alceste. Atalide (*Gobelins*).	8,000	»
Leclerc. Jeux d'enfants, 2 tableaux (*Trianon*).	1,200	»
Nattier. Portraits de la famille royale.	15,900	»
Oudry. La France. Oiseau.	4,285	»
Restout. L'Architecture (*Gobelins*).	3,500	»
Rysbrack. Chasses (*La Muette*).	1,400	»
Silvestre. Femme à sa toilette. Paysage.	1,600	»
Tocqué. Portrait de Tournehem.	1,650	»
Carle Vanloo. Portrait du Roi. Une Vestale.	2,700	»

DIRECTION DE MARIGNY

Exercice 1752.

Coypel. Saint Louis. (*Trianon*) Enfants, 2 tableaux (*Versailles :* appartements de Mme de Pompadour). Don Quichotte à l'hôtellerie (*Gobelins*).	6,000	livres.
Valade. Sujets tirés du Don Quichotte (*Gobelins*).	740	»
Carle Vanloo. Sainte Clotilde (*Choisy*).	2,500	»

Exercice 1753.

Gravelot. Bordures de la tenture de Jason. Modèles de portières et de tapis (*Gobelins*).	1,850	»
Joulain. Christ en croix.	175	»
Vien. Saint Thomas. Saint François-Xavier (*Versailles :* cabinet de la Reine).	1,200	»

Fontainebleau : salle du conseil.

Boucher. Plafond allégorique.	4,000	»
Pierre. 3 dessus de portes. 13 camaïeux.	4,800	»
Carle Vanloo. 10 camaïeux.	3,000	»

Exercice 1754.

Charlier. 4 Miniatures.	1,200	»
Coqueret. Fleurs.	300	»
Frey. Portrait de Mme Louise.	832	»
Pierre. 2 Bambochades et divers (*Versailles*).	1,400	»

Exercice 1755

Vernet. Ports de France, 4 tableaux.	24,000	»

Exercice 1756.

Chevillon. Modèles de tapis (*Savonnerie*). 2,400 livres.
Ch. Coypel. Allégorie. Le café du Grand Seigneur. Portrait de Mme Henriette. 3,825 »
Frey. Portrait de Mme Louise. 672 »
Hellart. Saint Louis. Portraits. 2,600 »
La Roche. Tableaux (*Versailles :* oratoire de Mme de Pompadour). 600 »
Nattier. Mme Henriette jouant de la basse de viole. 6,000 »
Oudry. Tête de cerf. 4 dessus de porte (*Versailles :* appartement de Mme Adélaïde). 2,824 »
Parrocel. Bataille de Fontenoy. Études diverses. 13,000 »
Tessier. 3 devants de cheminée (*Gobelins*). 480 »
Tocqué. Portrait du marquis de Marigny. 2,800 »
De Troy. Histoire de Jason, 7 tableaux (*Gobelins*). 16,000 »

Exercice 1757.

Fredou. Perspective (*Versailles :* jardin du dauphin). 1,300 »
Natoire. Histoire de Marc-Antoine, 2 tableaux (*Gobelins*). 8,000 »
Carle Vanloo. Neptune et Amymone (*Gobelins*). 3,600 »

Exercice 1758.

Bachelier. Animaux et divers, 13 tableaux. 9,100 »
Boucher. Les forges de Vulcain, 2 tableaux (*Gobelins*). 5,400 »
Collin de Vermont. Présentation de la Vierge (*Versailles :* église Saint-Louis). 4,500 »
Hallé. Apollon et la Sybille. Jupiter et Calisto (*Petit Trianon*). 1,200 »
Nattier. Portraits de la famille royale. 10,900 »
Pierre. Enlèvement d'Europe, 3 tableaux (*Gobelins*). 6,400 »
Restout. Lavement des pieds (*Gobelins*). Copie de la « Descente de croix » de Jouvenet. 8,000 »
Silvestre. Auguste fermant le temple de Janus. 2,000 »
Carle Vanloo. Enfants et attributs (*Gobelins*). Saint Hubert (*Saint Hubert*). La peinture et la sculpture. 4,800 »
Vien. Proserpine, 3 tableaux (*Gobelins*). 7,000 »

Exercice 1759.

Drouais. Portraits du duc de Berry et du comte de Provence.	3,600 livres.
Vernet. Ports de France, 6 tableaux.	36,000 »

Exercice 1760.

Néant.

Exercice 1761.

Vernet. Ports de France, 2 tableaux.	12,000 »

Versailles : cabinet de la Reine.

Coqueret. Le Silence.	1,200 »
Coqueret, La Roche, Frédou, Prevôt. 8 tableaux.	2,000 »

Exercice 1762.

Bachelier. Amusements de l'enfance. (*Gobelins*). Plafond (*Saint-Hubert*).	5,200 »
Belle. Christ en croix (*Parlement de Dijon*).	1,200 »
Boucher. Génies des arts (*Gobelins*).	2,500 »
Frédou. Portraits de la famille royale, 12 tableaux.	5,995 »
Greuze. Portrait du Dauphin.	1,200 »
Hallé. Génies des sciences (*Gobelins*).	2,500 »
La Tour. Portrait du duc de Berry.	2,400 »
Nattier. Portraits de Mesdames Adélaïde, Henriette, Infante et de la Dauphine, 9 tableaux.	16,720 »
Roslin. Portrait du marquis de Marigny.	3,326 »
Carle Vanloo. Saint Louis. Saint Nicolas (*Choisy*).	2,000 »
Vernet. Les quatre heures du jour (*Versailles*).	4,800 »

Exercice 1763.

Pierre. Mercure et Hersé (*Gobelins*).	3,600 »
Pigale. 2 devants de cheminée (*Versailles*).	96 »
Amédée Vanloo. Portrait du Roi (*La Muette*).	3,072 »
Vernet. Ports de France, 2 tableaux.	12,000 »

Exercice 1764.

Bachelier. Les quatre parties du monde (*Choisy*).	2,400	livres.
Drouais. Portraits de la famille royale, 8 tableaux.	13,000	»
Frédou. Portraits du Roi et de Mme Louise.	1,000	»
Demoiselle Read. Portraits du comte d'Artois et de Mme Élisabeth.	960	»
Restout. La Musique (*Gobelins*).	5,000	»
Louis Michel Vanloo. Portrait du Roi.	30,000	»

Exercice 1765.

Roslin. Portraits du Dauphin, de Mesdames Adélaïde et Victoire.	17,500	»

Choisy : galerie.

Lagrenée l'aîné. La Justice et la Clémence. La Bonté et la Générosité.	2,000	»
Carle Vanloo. Auguste fermant le temple de Janus.	4,000	»
Vien. Marc-Aurèle distribuant des aliments.	4,000	»

Exercice 1766.

Baudouin. 2 miniatures.	900	»
Frédou. Portraits de la famille royale.	2,600	»

Exercice 1767.

Boucher. Les Amours des Dieux, 6 tableaux (*Gobelins*).	7,200	»
Chardin. Attributs des sciences, des arts, de la musique (*Choisy et Bellevue*).	5,000	»
Hallé. Justice de Trajan (*Choisy*). Hippomène et Atalante (*Gobelins*).	9,000	»
Lagrenée l'aîné. Jupiter et Junon (*Bellevue*).	1,200	»
J. B Restout. Les quatre saisons (*Bellevue*).	2,400	»
Hubert Robert. Ruines (*Bellevue*).	800	»
Tessier. 4 modèles (*Gobelins*).	600	»
A. F. Vernet. 12 tableaux (*Choisy*).	6,000	»

EXERCICE 1768.

BELLE. Psyché et l'Amour, 2 tableaux (*Gobelins*). 2,200 livres.
DOYEN. Adoration des mages (*Bellevue*). La Pêche. (*Trianon*) 6,400 »
LAGRENÉE L'AÎNÉ. Mars et Vénus. Psyché et l'Amour (*Bellevue*). La Moisson (*Trianon*). 6,400 »
R. DE LA PORTE. Bas-reliefs, 2 tableaux. 800 »
TARAVAL. Le repas de Tantale (*Bellevue*). 1,000 »

EXERCICE 1769.

FRAGONARD. Corésus et Callirhoé (*Gobelins*). 2,400 »
FRÉDOU. Portraits de la famille royale. 3,150 »
TOUZÉ. Saint Louis (*Compiègne :* église Saint-Jacques). 800 »
VIEN. La Chasse (*Trianon*). 4,000 »

EXERCICE 1770.

LOUIS MICHEL VANLOO. Portraits de la famille royale. 41,480 »

EXERCICE 1771.

BACHELIER. Fleurs, 2 tableaux (*Choisy*). 1,200 »
BELLE. Athalie. Renaud endormi (*Gobelins*). Vénus et Adonis. Vertumne et Pomone (*Trianon*). 3,700 »
BRIARD. 2 pastorales (*Versailles*). 1,600 »
JOLLAIN. Clitie. Hyacinthe, 2 tableaux (*Trianon*). 1,400 »
LÉPICIÉ. Martyre de saint Denis (*Compiègne*). 800 »
RENOU. L'Amour et les Grâces, 3 tableaux (*Trianon*). 2,400 »
TARAVAL. Les noces de Persée (*Bellevue*). 1,000 »
AMÉDÉE VANLOO. Portrait du Dauphin. 1,000 »

EXERCICE 1772.

FREY. Portraits de Mesdames. 4,584 »
HALLÉ. Achille chez Déïdamie. Silène et Eglé (*Gobelins*). La vendange (*Trianon*). 13,000 »
HUET. L'Europe. L'Asie. (*Versailles*) 1,600 »

Exercice 1773.

Néant.

Exercice 1774.

Brenet. Assomption. St Pierre et St Paul (*Compiègne :* église).	1,600	livres.
Drouais. Portraits de la Dauphine et du comte de Provence.	4,000	»
Lagrenée le jeune. Plafond (*Fontainebleau :* salle du conseil).	600	»
Lépicié. Adonis. Narcisse, 2 tableaux (*Trianon*).	1,600	»
Monnet. Bacchus et Erigone. Zéphire et Flore (*Trianon*).	1,600	»
Roslin. Portrait de l'abbé Terray.	2,000	»
Vernet. Port de Dieppe. Les quatre parties du jour (*Choisy*).	10,800	»
Vien. Saint Thibaut (*Trianon*).	3,000	»

DIRECTION D'ANGIVILLER

Année 1775.

Néant.

Année 1776.

Caresme. Minthe. Myrrha, 2 tableaux (*Trianon*).	1,400	»
Duplessis. Portrait de Louis XVI.	3,000	»
Hubert Robert. Vues de Trianon.	5,000	»

Année 1777.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	1,200	»
Brenet. Mort de Du Guesclin. Cressinus.	9,000	»
Du Rameau. Continence de Bayard. Cléobis et Biton.	9,000	»

Hallé. Cimon.	6,000 livres
Lagrenée l'ainé. Fabricius.	6,000 »
Lagrenée le jeune. Albinus et les vestales.	6,000 »
Lépicié. Portia.	4,000 »
Pérignon. Vue de Chaïa.	700 »
Taraval. Triomphe d'Amphitrite,	3,000 »
Amédée Vanloo. L'Aurore et Céphale.	3,000 »

Année 1778.

Bachelier. Tête de cerf.	300 »
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	18,900 »
Frédou. Portraits royaux.	2,000 »
Menageot. Adieux de Polyxène,	2,000 »
Amédée Vanloo. Modes du Levant, 4 tableaux (*Gobelins*).	18,000 »

Année 1779.

Beaufort. Calanus.	3,000 »
Belle. Amours des Dieux (*Gobelins*).	4,000 »
Bellengé. Modèle des tapis (*Savonnerie*).	3,500 »
Berthellemy. Eustache de saint Pierre.	4,000 »
Brenet. Metellus.	6,000 »
Duplessis. Portraits de Louis XVI et du comte d'Angiviller.	7,600 »
Du Rameau. Entelle et Darès.	6,000 »
Lagrenée l'ainé. Popilius.	6,000 »
Lagrenée le jeune. Jubellius Taurea. Plafond de la salle de spectacle (*Trianon*).	14,100 »
Lépicié. Regulus.	6,000 »
Renou. Agrippine.	3,000 »
Vincent. Molé et les factieux.	4,000 »

Année 1780.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	2,400 »
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	18,900 »
Hubert Robert. Fête à Trianon (*Trianon* : appartement de la Reine).	1,200 »
Taraval. Amours (*Versailles* : cabinet de la Reine).	600 »
Mme Vallayer-Coster. Portraits de Mme Sophie.	3,600 »
Vincent. Molé et les factieux, réplique.	2,400 »

Année 1781.

Beaufort. Mort de Bayard.	4,000	livres.
Brenet. Mort de Patrocle.	6,000	»
Doyen. Mars vaincu par Minerve.	6,000	»
Duplessis. Portraits du Roi.	3,600	»
Jollain. Le Sommeil (*Marly :* chambre de la Reine).	500	»
Lagrenée l'ainé. Serment de Priam.	4,000	»
Lagrenée le jeune. Plafond. (*Trianon :* Belvédère).	500	»
Lépicié. Fabius Dorso.	4,000	»
Menageot. Mort de Léonard de Vinci.	4,000	»
Sauvage. Tableau (*Versailles* : cabinet de Mme Adélaïde).	792	»
Suvée. La vestale Emilie.	6,000	»
Taraval. Le Réveil (*Marly :* chambre de la Reine).	500	»
Vien. Briséis.	6,000	»
Vincent. Les Sabines.	6,000	»

Fontainebleau : chapelle.

Bardin. Adoration des mages.	1,600	»
Du Rameau. Guérison du paralytique. Les vendeurs chassés du temple.	3,200	»
Jollain. Présentation. Jésus parmi les docteurs.	3,200	»
Lagrenée le jeune. Baptême du Christ. Noces de Cana.	3,200	»
Renou. La Samaritaine. La femme adultère.	3,200	»
Robin. Transfiguration.	1,600	»
Taraval. Auguste et la Sibille. Nativité.	3,200	»
Amédée Vanloo. Le denier de César. Le repas chez le Pharisien.	3,200	»

Année 1782.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	3,400	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	5,600	»

Année 1783.

Beaufort. Le duc de Guise chez du Harlay.	3,000	»
Belle. Junon empruntant la ceinture de Vénus.	4,000	»
Bellengé Modèle de tapis (*Savonnerie*).	1,200	»

Berthellemy. Maillard tuant le prévôt Marcel.	3,000	livres.
Brenet. Virginus	3,000	»
Callet. L'Hiver (*Gobelins*).	4,000	»
De Machy. Vue de Paris.	2,000	»
Du Rameau. Herminie.	3,000	»
Jollain. Frappement du Rocher.	3,000	»
Lagrenée l'aîné. Les deux veuves d'un Indien.	6,000	»
Lagrenée le jeune. L'Automne (*Gobelins*).	4,000	»
Le Barbier. Henri IV et Sully.	3,000	»
Lépicié. Matathias.	3.000	»
Menageot. Andromaque.	4,000	»
Suvée. L'Été (*Gobelins*).	4,000	»
Taraval. Sacrifice de Noé.	3,000	»
Amédée Vanloo. Le Printemps (*Gobelins*).	4,000	»
Vien. Départ de Priam.	6,000	»
Vincent. Achille combattant le Xanthe.	4,000	»

Année 1784.

Bellengé. Modèles de tapis (*Savonnerie*).	5,576	»
Duplessis. Portraits de Louis XVI.	6,600	»
Vincent. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux (*Gobelins*).	3,600	»

Année 1785.

Bellengé. Modèle de tapis (*Savonnerie*).	3,600	»
Berthellemy. Manlius Torquatus.	3,000	»
Brenet. St Louis à Vincennes. Générosité des Romaines (*Compiègne*, chapelle).	3,800	»
Callet. Achille traînant le corps d'Hector.	4,000	»
David. Les Horaces.	6,000	»
Lagrenée l'aîné. Mort de la femme de Darius.	6.000	»
Lagrenée le jeune. Moïse sauvée des eaux.	3,000	»
Menageot. Cléopâtre au tombeau d'Antoine.	4,000	»
Peyron. Mort d'Alceste.	4,000	»
Ranson. Bordures de la Toison d'or (*Gobelins*).	1,614	»
Regnault. Pygmalion. Dibutade (*Versailles* : appartements de la Reine). Mort de Priam.	6,000	»
Sauvage. La Justice. La Prudence (*Compiègne*).		
Suvée. Départ d'Énée.	3,000	»
Taraval. Hercule et les serpents.	4,000	»

AMÉDÉE VANLOO. Vœu de Jephté.	3,000	livres.
VAN SPAENDONCK. Fleurs.	600	»
VIEN. Priam ramenant le corps d'Hector.	600	»
VINCENT. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux. (*Gobelins*) Arie et Pœtus.	6,600	»
WERTMULLER. Portraits de la Reine et de ses enfants.	14,000	»

ANNÉE 1786.

LOVINFOSSE. Tableaux (*Gobelins*).	372	»
PERRIN. Mort de Cyanippe.	2,400	»

ANNÉE 1787.

BERTHELLEMY. Reprise de Paris sur les Anglais.	3,000	»
BRENET. Générosité d'Antiochus.	3,000	»
CALLET. L'Automne (*Gobelins*).	4,000	»
DOYEN. Priam réclamant le corps d'Hector.	4,000	»
LAGRENÉE L'AINÉ. Supplice de Bétis.	4,000	»
LAGRENÉE LE JEUNE. Ulysse chez Circé.	4,000	»
LE BARBIER. Aristomène et les femmes de Sparte.	4,000	»
Mme VIGÉE LE BRUN. Portrait de la Reine et de ses enfants.	18,000	»
LE MONNIER. Chélonis.	3,000	»
REGNAULT. Iphigénie en Aulide.	6,000	»
HUBERT ROBERT. Vues de monuments antiques, 4 tableaux (*Fontainebleau*).	12,000	»
SAUVAGE. 3 allégories (*Versailles :* appartements de Monsieur). Tableau (*Petit Trianon*, hameau).	4,600	»
SUVÉE. Mort de Coligny.	3,000	»
VAN SPAENDONCK. Fleurs.	600	»
VIEN. Adieux d'Hector.	6,000	»
VINCENT. Histoire d'Henri IV, 2 tableaux (*Gobelins*).	3,600	»

ANNÉE 1788.

Néant.

ANNÉE 1789.

BELLE. Temple de Thémis (*Gobelins*).	8,000	»
BERTHELLEMY. Eléazar.	3,000	»
BRENET. Henri II et Tavannes.	3,000	»

CALLET. L'Été (*Gobelins*).	4,000 livres.
DAVID. Brutus.	6,000 »
LAGRENÉE L'AINÉ. Alexandre et la pythonisse.	4,000 »
LAGRENÉE LE JEUNE. Télémaque et Mentor chez Calypso.	4.000 »
MENAGEOT. Méléagre.	6.000 »
PERRIN. Mort de Sénèque.	4,000 »
PEYRON. Mort de Socrate.	6,000 »
REGNAULT. Descente de croix (*Fontainebleau :* chapelle).	6,000 »
SUVÉE. L'Ange quittant Tobie.	4,000 »
VINCENT. Zeuxis et les filles de Crotone.	6,000 »

ANNÉE 1790.

Néant.

ANNÉE 1791.

CALLET. Le Printemps (*Gobelins*).	4,000 »

ANNÉE 1792.

Néant.

Les numéros des tableaux du musée du Louvre sont donnés d'après la 3e édition du catalogue sommaire; ceux du musée de Versailles d'après le catalogue de Soulié (3e édition, 1878).

Les mentions relatives à la manufacture des Gobelins sont prises du *Répertoire détaillé des tapisseries de la manufacture des Gobelins*, par M. Gerspach; celles, concernant les salons, des divers livrets de ces expositions, réimprimés par les soins de M. Jules Guiffrey.

Les indications des emplacements actuels des différents tableaux ont été fournies par les registres de sortie du musée du Louvre et par les catalogues officiels des divers musées français.

Sauf indication contraire, les paiements se réfèrent à l'exercice de l'année indiquée.

L'abréviation A. N. signifie : Archives Nationales.

INVENTAIRE

DES TABLEAUX COMMANDÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

Louis AUBERT

Au château de Fontainebleau.

La Cour fit séjour à Fontainebleau au mois d'octobre 1745 (1); un an auparavant, des dispositions avaient été prises pour mettre ces appartements en état. Louis Aubert, Caresme et Prévot furent chargés de la décoration de l'appartement du Dauphin (2); voici le mémoire d'Aubert à ce sujet (3) :

Mémoire des tableaux faits, pour le service du Roy, pour l'appartement de Mgr le Dauphin au château de Fontainebleau, suivant les ordres de Mgr Orry, sous le contrôle de M. de Cotte, architecte ordinaire du Roy, pendant l'année 1744, par le sieur *Aubert*, peintre.

(1) *Mémoires du duc de Luynes,* t. VII, p. 78.

(2) *Id.,* p. 79 : « M. le Dauphin et Mme la Dauphine ont trouvé leurs appartements ici accommodés tout à neuf; ils sont situés entre la cour ovale et la cour de la Conciergerie. Celui de Mme la Dauphine, qui est en haut, était autrefois celui de Monsieur et de Madame ; celui de M. le Dauphin est au dessous ; il étoit occupé autrefois aussi par M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans. »

(3) A. N. O[1] 1451.

Premièrement : le 1er novembre 1744, livré trois tableaux représentant des *paysages* et des *ruines de Rome*, avec des figures et des animaux, contenant chacun 3 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large.

Estimé.................................... 750 livres
réduit à.................................... 240 »

Le paiement eut lieu le 28 avril 1745 :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 240 livres pour son payement de trois tableaux, qu'il a faits pour les appartements du château de Fontainebleau.

A Versailles.

En 1746, il fut décidé que des appartements particuliers seraient aménagés, au rez-de-chaussée du château de Versailles, pour le Dauphin, fiancé à Marie-Josèphe de Saxe ; les nouveaux époux n'en devaient prendre possession qu'en novembre 1747 (1).

L'exécution des dessus de porte des appartements du Dauphin fut confiée à Aubert, à Pierre, à Oudry, à Boucher. Aubert exécuta quatre tableaux, dont il fut payé le 17 juillet 1747 :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 240 livres pour son payement de quatre tableaux, dessus de porte, qu'il a faits pour l'appartement de M. le Dauphin, au château de Versailles, pendant la présente année.

Au château de Choisy.

En 1745, des travaux divers furent faits à Choisy, où le roi séjourna à diverses reprises (2). Aubert fut employé à ce propos, et, à la date du 3 décembre 1746, on relève à son actif le paiement suivant :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 100 livres pour son payement d'un tableau, représentant un *paysage*, qu'il a fait pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 134.
(2) Luynes. *Mémoires*, VII, p. 65.

Au château de Compiègne.

Aux mois de juillet et d'août 1748, la Cour fit séjour à Compiègne; c'était la première fois depuis 1740 (1), et il fallut y faire des aménagements nouveaux.

En 1746, quatre tableaux étaient commandés à Aubert à cet effet; il en fut payé le 7 juillet 1747 (Exercice 1746) :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 400 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant des *paysages*, qu'il a faits pour les apartemens du château de Compiègne dans le courant de l'année dernière (2).

— En 1747, il exécutait encore quatre paysages pour l'appartement du Dauphin en ce château (3). Voici son mémoire à ce sujet (4) :

Mémoire de tableaux faits pour l'appartement de Monsieur le Dauphin, par ordre de Monsieur de Tournehem, par *Louis Aubert.* Scavoir :

Quatre tableaux de 3 pieds de haut sur 4 pieds et demi de large chacun, représentant des *paysages*, dans lesquels sont des sujets composés de trente-et-une figures d'après nature, de la hauteur de 6 pouces, et de plusieurs animaux, lesquels tableaux ont été livrés à Monsieur Coypel, premier peintre du Roi, le 20 novembre 1747.

Payé .... 1,000 livres.

Le parfait paiement de cette commande est en date du 23 mai 1749 (Exercice 1747) :

Au sieur *Aubert*, peintre, la somme de 400 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnés acompte le 20 mars dernier, le parfait

---

(1) Luynes. *Mémoires*, IX, p. 62.

(2) Un état général des commandes officielles (A. N. O[1] 1933) spécifie que ces tableaux étaient des dessus de porte pour la chambre de Mme de Pompadour.

(3) Luynes. *Mémoires*, IX, p. 62 : « L'appartement, qu'occupoit en 1740 M. le cardinal de Fleury, est présentement celui de M. le Dauphin. »

(4) A. N. O[1] 1932.

payement de 1,000 livres à quoy monte le prix de quatre tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de M. le Dauphin au château de Compiègne en l'année 1747.

Claude **AUDRAN**

Aux Gobelins.

Cet artiste exécuta, à diverses reprises, des bordures d'encadrement pour les tentures, mises sur le métier à la manufacture des Gobelins.

En 1717, il composait ainsi « un tableau de 11 pieds de haut sur 7 pieds 9 pouces de large, de la suitte de l'*Histoire de Dom Quichotte* » (1). Il demandait pour ce tableau 1,450 livres, on le réduisit à 900, et le paiement dut lui en être fait le 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Audran,* peintre, 1440 livres (2) pour son payement des ouvrages de peintures d'ornemens et de fleurs qu'il a faits pour être executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

— A cette date de 1717, le même état mentionne encore à l'actif d'Audran, la commande suivante :

Tableaux pour servir aux tapisseries des Gobelins.

	Prix demandé.	Modération.
Un tableau aux armes de France, avec attributs de chancellerie pour les grandes pièces.	900 liv.	700 liv.
Une bordure détachée avec huit grands morceaux d'ornemens et figures.	600 »	450 »
Un tableau pour les moyennes pièces et portières, aux armes du Roy.	300 »	255 »

(1) A. N. O[1] 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716, jusqu'et compris 1729.*

(2) Dans cette somme devaient être compris d'autres ouvrages que la bordure susdite.

	Prix demandé.	Modération.
Deux morceaux de bordure pour le haut et le bas, moyens tableaux.	150 liv.	120 liv.
Un tableau en pilastre pour les bandes, au chiffre du Roi et ornements. . . .	320 »	280 »
Deux colonnes et deux demi-colonnes détachées.	80 »	60 »
Un tableau de 6 pieds, semé de fleurs de lys.	60 »	45 »

Le paiement est en date du 18 août 1719 (Exercice 1718) :

Au sieur *Audran*, peintre, 1910 livres pour son payement des ouvrages de peintures d'ornemens qu'il a faits pour être executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

— Enfin, sur l'exercice de 1720, on relève, à la date du 2 août, un paiement à Audran de 974 livres « pour divers morceaux de peinture qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année » (1); et, sur l'exercice 1718, à la date du 18 août 1719, un paiement de 447 livres « pour des ouvrages de peinture d'ornements qu'il a faits à un petit cabinet dans le bosquet du Roy du jardin des Tuilleries pendant l'année dernière ».

A Versailles.

En 1729, Audran exécutait, pour le salon de la Paix du château de Versailles, un tableau, décrit dans le mémoire suivant (2) :

Mémoire d'un tableau pour le château de Versailles fait, de l'ordre de Mgr le duc Dantin, en janvier 1730, par *Audran*. Scavoir :

Ce tableau, pour servir au grand dessus de porte d'entrée au salon de la Paix, représentant la figure de *la Paix*, avec un Génie à ses côtés et l'autre sur des nüées avec les attributs con-

(1) Nous ne faisons état, dans ce travail, que des tableaux proprement dits et non des ouvrages de peinture : nous ne mentionnerons exceptionnellement ces derniers que si leur nature les rattache à d'autres tableaux ou quelque description donnée ailleurs en rend possible l'identification.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

venables, peints en bronze verte reaussé d'or, sur un font peint de marbre blanc, renfermé par une riche et grande bordure, taillé et couronné, accompagnée de feston de palme et trophé aux costé, et un bas de la bordure peint en jeaune et reaussé d'or sur un fond peint de marbre de vert campant avec imposte, archivolte et pilastre assortissant au vray marbre de la grande arcade.

Cy la somme de . . . . 650 liv.
modéré à . . . . 450 »

Le paiement de ce tableau est en date du 6 avril 1730 (Exercice 1729):

Au sieur *Audran*, peintre, la somme de 450 livres pour un tableau, qu'il a fait et fourny dans le mois de janvier dernier pour mettre au-dessus de la porte du sallon de la paix au chateau de Versailles, représentant *la Paix avec ses attributs*.

De l'avis de M. de Nolhac, ce tableau d'Audran devait être placé dans l'arcade qui fait communiquer la galerie des Glaces et le salon de la Paix : c'était une clôture provisoire de peu d'importance et qu'on enlevait au moment des fêtes, quand la communication était rétablie entre la grande galerie et le salon. Naturellement, cet objet n'a pas tardé à s'user et à disparaître.

Jean-Jacques BACHELIER

Commandes diverses.

A la date du 19 novembre 1760 (Exercice 1758), on relève, à l'actif de cet artiste, le parfait paiement des treize tableaux suivants :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 100 livres pour faire, avec 9,000 livres à lui ordonnés acompte, sçavoir 2,000 sur l'exercice 1757, le 30 mars dudit an, et 7,000 sur l'exercice 1758 en contracts sur les aides et gabelles à 4 0/0, le 11 septembre 1759, le parfait paiement de 9,100 livres, à quoy montent treize tableaux, représentant les quatre premiers des *vazes de porcelaines de France;* le cinquième un *Lion combattu par*

des dogues; le sixième un *Ours arrêté par des chiens;* les septième, huitième et neuvième une *teste bizarre de dain*, déposée au cabinet du jardin du Roy; les dizième, onzième et douzième des *chiens;* et le treizième une *Perdrix singulière;* qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1757 et 1758.

Les quatre *vases de porcelaines de France*, qui furent payés 1,600 livres, ainsi qu'il appert d'un état des commandes en date de 1774 (1), étaient des dessus de portes pour une maison royale, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le nom.

Les cinquième et sixième tableaux de cette série parurent au Salon de 1757, et voici le mémoire de l'artiste à ce sujet (2) :

Mémoire de deux tableaux d'animaux faits, pour le service du Roy, pour le château de Choisy, ordonnés par M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier* pendant l'année 1757. Scavoir :

Un Lyon d'Afrique combattu par des dogues.
Un Ours de Pologne, arrêté par des chiens de forte race.

Ces deux tableaux, de même grandeur, ont chacun 9 pieds et demi de hauteur sur 8 pieds de largeur.

Estimés chacun 2,400 livres. . . . . 4,800 liv.

Accordé par Monsieur le Directeur Général, en considération des frais de voyage et d'études. . . . . 600 »

Ces tableaux sont signalés par d'Argenville (3) dans l'une des salles à manger du petit château de Choisy.

Actuellement au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État : H. 2 m. 75. — L. 2 m. 28.

Voici le mémoire relatif aux numéros 7, 8 et 9 de cette série (4) :

Mémoire de trois tableaux, études d'une tête de dain, faits pour le service du Roy, ordonnés par M. le marquis de Marigny, par *Bachelier*, pendant l'année 1757.

---

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) A. N. O¹ 1931.
(3) *Voyage pittoresque des environs de Paris.*
(4) A. N. O¹ 1931.

Cette *tête bizarre de dain* a été déposée au cabinet du jardin du Roy, après avoir été peinte de trois côtés en trois tableaux différents.

Chaque tableau estimé 200 livres; pour les trois (1). 600 liv.

Enfin, les quatre derniers tableaux de cette série sont visés en un seul mémoire (2) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1758.

Un tableau représentant le *portrait de Tronquette*, chienne du Roy, avec un fond de paysage. . . . . 600 liv.

Trois tableaux, dont l'un représentant deux *chiens jouant avec un sac à ouvrage*, l'autre un *chien*, et le troisième une *perdrix singulière* (3). Estimés ensemble . . . . 900 »

— Indépendamment de ces commandes, Bachelier exécutait encore, pour le Roi, en 1778, une autre tête de cerf, ainsi mentionnée dans le mémoire suivant (4) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bachelier*, peintre du Roy, pendant l'année 1778.

Ce tableau a 4 pieds et demi de large sur 4 de haut.

Il représente une *tête de cerf dix-corps bisarre, en putréfaction.*

Aucun prix n'est mentionné à la suite de ce mémoire; l'ordonnance de

(1) Dans une copie de ce mémoire, inscrite au verso d'un autre mémoire de Boucher (A. N. O[1] 1934 B), il est mentionné que ce daim avait été pris par l'équipage du Roi, et que la tête en était peinte « sur un fond imitant la planche de sapin ».

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) Les dimensions ne sont pas portées sur le mémoire; toutefois, on peut voir ci-dessous qu'un tableau, à peu près semblable, fait par le même artiste, évalué 300 livres, était de 4 pieds et demi sur 4.

L'État, en 1872, envoyait au musée de Mende un tableau de Bachelier représentant une *perdrix*.

(4) A. N. O[1] 1931.

paiement, en date du 5 avril 1784, atteste toutefois que ce tableau fut payé 300 livres (1) :

Au sieur *Bachelier*, peintre du Roy, 300 livres pour son payement d'un tableau représentant une *tête de cerf dix-cors en putréfaction*, qu'il a fait en 1778 pour le service de Sa Majesté.

Au château de Saint-Hubert.

En 1756, Louis XV acheta, comme rendez-vous de chasse, le pavillon de Pouras, connu sous le nom de château de Saint-Hubert (2), et situé à trois lieues de Pontchartrain. Il fallut alors aménager convenablement cette nouvelle résidence, et la décoration en était fort avancée au mois de juin 1758 (3).

En 1756, Bachelier avait reçu la commande d'un plafond pour le grand salon de ce château; il en fit une esquisse, qui sans doute ne fut pas acceptée, comme semble l'indiquer le mémoire suivant (4) :

Mémoire de supplément pour diverses études en peinture, frais et autres dépenses faites pour le service du Roi, par ordre de M. le marquis de Marigny, pour un grand plafond au château de Saint-Hubert, dont l'exécution n'a pas eu lieu, et dont partie des dépenses n'ont pas été compensées au sieur *Bachelier*, pendant l'année 1756.

Ce plafonds avoit environ 27 pieds de diamètre; les études sont des oyseaux de toute espèce, relativement à la chasse au vol.

Le sieur Bachelier avait dessiné et peint au pastel plusieurs études de ces oyseaux, qu'il a remis au cabinet des desseins du Roi. Il avoit fait aussi ses provisions de couleurs proportionnément à la grandeur de ce plafonds et les avoit fait transporter à Saint-Hubert, dont partie a été perdu, l'ouvrage ayant été suspendu et ensuite réduit à un plafonds d'environ 14 pieds de diamètre, auquel ses premières études n'ont point servi; celui-ci

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785). — Le 20 mai 1868, l'État plaçait à la Maison de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, un tableau de Bachelier, représentant une *Tête de cerf* et portant la cote d'inventaire : 394 B.

(2) Luynes, *Mémoires*, XV, 129.

(3) *Id.*, XVI, 470.

(4) A. N. O' 1931.

a été payé par un mémoire qui ne l'a point dédommagé ni de la perte de son temps, ni de ses dépenses préliminaires.

En conséquent, le sieur Bachelier supplie M. le Directeur et Ordonnateur général de lui accorder pour aider à le dédommager des déboursés faits pour le premier ouvrage, la somme de . . . . 1,200 livres.

Ces 1,200 livres lui furent payés le 12 octobre 1768 (Exercice 1762), en même temps qu'un tableau pour les Gobelins, dont il sera parlé ci-après (1).

Le second plafond, auquel Bachelier fait allusion dans son mémoire, fut exécuté par lui, et voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un plafond exécuté, pour le service du Roy, au château de Saint-Hubert, par le sieur *Bachelier*, peintre, pendant l'année 1759.

Ce plafond, d'environ 14 pieds de diamètre, est composé d'une attique, qui encadre le ciel de guirlandes de fleurs, qui, au développement, produisent environ 60 pieds, et de quelques oiseaux dans le ciel.

Estimé. . . . . 1,456 liv.

Nous n'avons pas trouvé d'ordonnance de paiement se référant à ce travail.

Au château de Choisy.

On a déjà signalé en 1757, la commande à Bachelier de deux tableaux pour la salle à manger de Choisy (3). En 1759, il en recevait une nouvelle de quatre dessus de porte pour le salon de ce même château; voici son mémoire (4) :

Mémoire de quatre tableaux, dessus de portes, pour le château de Choisy, peints par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1760.

Ils sont de même grandeur chacun de 4 pieds et demi en quarré.

---

(1) Voir page 13.
(2) A. N. O[1] 1933.
(3) Voir plus haut, page 7.
(4) A. N. O[1] 1931.

Ces quatre tableaux représentent les *Quatre parties du monde*, caractérisées par des oyseaux, des plantes, fleurs, fruits et arbres, qui naissent dans ces différents climats. Sçavoir :

L'Europe, caractérisée par le coq, le phaisan, le héron blanc, le canard et la outarde; et en végétaux par le chêne, le pin, le cyprès, le rosier, la pomme, la poire, etc.;

L'Asie, par le casouard, le paon, l'oyseau royal, de paradis, la hupe de Candie et la dent d'éléphant; en végétaux la canna corna, celle de sucre, le bananier, la bambou, la pêche, l'abricot;

L'Afrique, par les demoiselles de Numidie, la pintade, le geay d'Angola; en végétaux l'opuntia, l'arbre pourpier, l'arbre jombasle, l'aloës peroquet, le ficoïdes ou petits doigts d'enfant, le tilaoo, la grenade;

L'Amérique, par le katakia, le haras, le coq de roche, la sultane, le courlis, le toukan, le roi des couroumoux; en végétaux, l'arbre de fer, palmier éventail, cierge de Pérou, echinomilocactus, le melo-cactus et le gouavier.

Les quatre tableaux estimés chacun 600 livres, cy. 2,400 »

Ces tableaux figurèrent au Salon de 1761 (1), et le paiement en fut fait le 18 septembre 1766 (Exercice 1764) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 1,600 livres pour faire, avec 800 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1764 le 13 may dernier, le parfait payement de 2,400 livres, à quoy montent quatre tableaux, dessus de porte, représentant les *Quatre parties du monde*, caractérisées par des oiseaux, plantes, fruits et arbres, propres à chacun, qu'il a faits pour le service du Roy en 1760.

Retirés de Choisy en 1792, ils furent placés au dépôt des Petits-Augustins et remis par Lenoir, le 17 septembre 1796, à l'administration du Museum.

---

(1) Ils sont ainsi mentionnés au livret : « Les quatre parties du monde représentées par les oiseaux qu'elles produisent : l'Europe, où l'on voit le Coq, l'Outarde, le Héron, le Coq-Faisan et quelques canards; l'Asie, caractérisée par le Faisan de la Chine, le Casoard, le Paon, le Huppé, l'Oiseau Royal et l'Oiseau du Paradis; l'Afrique présente la Pintade, la Demoiselle de Numidie, le Geay d'Angola et l'Oiseau dit la Palette; l'Amérique est désignée par le Roi des Couroumoux, le Katacoi, le Courly, la Poule Sultanne et le Coq de Roche. Ces tableaux sont au Roy et décorent le salon de Choisy; ils ont environ 4 pieds en tout sens. »

Actuellement, tous les quatre, à Paris, au Muséum d'histoire naturelle, dans le vestibule de la salle d'assemblée et dans le cabinet du directeur.

— En 1765, Bachelier eut encore à faire deux dessus de portes pour ce même château de Choisy; voici son mémoire (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Bachelier*, pendant l'année 1765.

Ces tableaux, de chacun 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds de haut, sont destinés pour les appartemens de Choisy.

Ces deux tableaux représentent des *fleurs dans des vases*.

Estimés . . . . 1,200 livres.

Ils figurèrent au Salon de 1746 et furent payés le 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, représentant des *fleurs dans des vases*, qu'il a faits en 1765 pour le service de Sa Majesté.

Aux Gobelins.

Vers 1758, Bachelier avait travaillé pour la manufacture des Gobelins; le mémoire précédemment transcrit et relatif au plafond inachevé du château de Saint-Hubert (2), se terminait, en effet, ainsi :

« En outre, le sieur Bachelier a l'honneur de représenter à M. le Directeur « général qu'il a fait diverses esquisses pour la manufacture des Gobelins, « sous la conduite de feu M. d'Isle, qui n'ont pas été payées; pour lesquelles « il supplie M. le Directeur général de lui accorder par forme de gratification « en considération du temps qu'il a employé auxdits ouvrages, une somme « de 300 livres. »

Et, en marge, on relève cette annotation de la Direction des Bâtiments :

« Cet article a été anéanti parce que M. Bachelier n'étant pas satisfait des « 300 livres qui lui avoient été allouées pour lesdites esquisses, il a mieux « aimé les retirer. En conséquence, ses quatre grands tableaux, sujets d'En- « fans, pour les Gobelins, lui sont alloués au prix de 4,000 livres chaque. »

De fait, une tenture de quatre pièces avait été commandée à l'artiste; l'indication suivante en montre le sujet et les dimensions (3) :

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) Voir page 3.

(3) A. N. O[1] 1931.

Quatre grands tableaux d'environ 20 pieds de largeur sur 10 de hauteur, pour le service de la manufacture des Gobelins. Sujets d'enfants, mêlés d'animaux.

Estimés environ chacun 3,000 livres.

Le premier représentant les *Amusements de l'enfance* est fait et livré.

Estimé. . . . . 4,000 livres.

Ce tableau figura au Salon de 1761; il fut payé le 12 juin 1768 (Exercice 1762) :

Au sieur *Bachelier*, peintre, la somme de 500 livres pour faire, avec 4,700 à lui ordonnés à compte sur 1762 en billets sur l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 5,200 livres, à quoy montent tant un tableau représentant *les Amusements de l'enfance*, qu'il a fait en 1761 pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins, que les diverses études et frais à l'occasion du grand plafond projetté pour le sallon du château de Saint-Hubert en 1756 (1).

Bachelier ne donna que ce seul tableau et cette suite ne dut pas être continuée.

En 1794, le jury des arts et manufactures, qui procédait au classement des modèles des Gobelins, déclarait le sujet de ce tableau agréable, mais toutefois le rejetait « sous le rapport de l'art, quoique les animaux, les fruits et les plantes soient bien ».

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État : H. 3 m. 23. — L. 6 m. 46.

---

(1) Voir plus haut, page 9.

Jacques BAILLY (1).

Au château de Fontainebleau.

En 1729, cet artiste exécutait trois tableaux de sainteté pour le château de Fontainebleau ; en voici le détail (2) :

	Prix demandé.	Modération.
Un tableau représentant une *Nativité*, ornée de plusieurs figures, avec une gloire d'anges, 4 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces 9 lignes de large.	270 liv.	180 liv.
Deux autres tableaux de forme ovale, l'un représentant la *Visitation de la Vierge*, avec figures sur un fond d'architecture ; et l'autre représentant une *Annonciation de la Vierge*, accompagnée d'une gloire, ayant, tous les deux tableaux, chacun 3 pieds un pouce sur 2 pieds 6 pouces de large	260 »	150 »

Le paiement est en date du 13 décembre 1729 :

Au sieur *Bailly* fils, la somme de 330 livres pour trois tableaux de dévotion, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau dans la présente année.

— En 1746, des travaux assez considérables furent faits en ce même château à l'appartement de la Reine (3), et Bailly fut chargé de quelques

---

(1) Il s'agit ici du fils de Nicolas Bailly, auquel on doit l'inventaire de 1709, et qui fut lui-même garde des tableaux du Roi de 1730 à 1754 (cf. *Inventaire des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, publié par Fernand Engerand, p. xv).

(2) A. N. O^{1} 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729*

(3) Luynes. *Mémoires*, VII, 284.

ouvrages dont le détail se trouve dans la proposition de paiement suivante (1) :

Au sieur *Bailli,* peintre et garde des tableaux du Roi, le payement d'un mémoire d'ouvrages, qu'il a faits, en 1747, pour avoir repeint et augmenté deux tableaux pour le cabinet de la Reine, représentans des *Saintes en méditation;* fait et fourni un autre tableau original de *paysage*, orné de figures, pour le même cabinet. . . . . 149 livres 10 sols.

Le paiement est en date du 31 janvier 1749 (Exercice 1747) :

Au sieur *Bailly* la somme de 149 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait et deux autres qu'il a agrandis pour les apartemens du château de Fontainebleau pendant l'année 1747.

Aux Tuileries, à la Muette, etc.

Sur l'exercice 1739, on relève, à la date du 2 mars 1740, l'ordonnance de paiement suivante, à l'actif de Bailly :

Au sieur *Bailly*, la somme de 700 livres pour quatre tableaux qu'il a faits pour le palais des Thuilleries et le château de la Meutte pendant l'année dernière.

Et, à la date du 3 décembre 1746, on trouve le paiement suivant :

Au sieur *Bailly* la somme de 940 livres pour son payement de sept tableaux qu'il a faits pour une maison appartenant au Roy à Paris, pendant l'année dernière.

A la Bibliothèque du Roy.

En 1741, par suite du transfert à Paris du Cabinet des Médailles, des aménagements nouveaux furent faits à la Bibliothèque du Roi. A cet effet, des tableaux furent commandés à Natoire, à Carle Van Loo, à Boucher et à Bailly; ce dernier fit, ainsi, deux tableaux, dont il fut payé le 3 décembre 1746 :

Au sieur *Bailly*, la somme de 400 livres pour faire, avec 2,000 livres a luy ordonnés, sçavoir 1,000 livres sur l'exercice

(1) A. N. O' 1452 A.

1742 le 15 may 1743 et 1,000 livres sur l'exercice 1744 le 9 décembre dudit an, le parfait payement de 2,400 livres, à quoy montent deux grands tableaux qu'il a faits pour la Bibliothèque royale pendant les années 1741 et 1742.

En procédant par élimination, on peut établir que ces deux tableaux que fit Bailly devaient représenter *Erato* et *Euterpe*, personnifiant l'Élégie et la Musique. La décoration de cette pièce, on le verra aux articles de Boucher, Natoire et Vanloo, était, en effet, fournie par des sujets représentant les Muses; or, on connaît celles qui furent interprétées par ces trois artistes, et les deux seules qui restent, Erato et Euterpe, furent assurément réservées à Bailly et complétèrent ainsi la décoration projetée.

Jean BARDIN

Au château de Fontainebleau.

Le 6 janvier 1775, Louis XVI décida de décorer la chapelle de Fontainebleau. Le contrôleur de ce château annonça que quatorze tableaux seraient nécessaires ; l'exécution en fut confiée à Taraval, Robin, Jollain, Lagrenée le jeune, Renou, Du Rameau et Amédée Van Loo. Mais, dans la suite, Robin, auquel deux tableaux étaient ordonnés, ne put en faire qu'un, et Bardin fut choisi à sa place pour exécuter l'*Adoration des Mages*.

Il présenta à ce sujet le mémoire suivant (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bardin*, pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, est un des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Il représente l'*Adoration des Mages*.

Estimé. . . . . 1,600 livres.

(1) A. N. O' 1931.

Il figura au Salon de 1781, et le parfait payement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Bardin*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnées à compte sur l'exercice 1780 le 2 mars 1781, le parfait payement de 1,600 livres à quoi monte un tableau, représentant l'*Adoration des Mages,* qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1780 et 1781.

Actuellement à Fontainebleau, dans la chapelle Sainte-Trinité : H. 2 m. 38 — L. 1 m. 48.

Jean-Antoine BAUDOUIN

Portraits.

On trouve, à l'actif de cet artiste, le mémoire suivant, en date de 1766 (2) :

Mémoire de deux tableaux peints en miniature, pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le s[r] *Baudoin,* en 1766 :

Le portrait de feu Mgr. le Dauphin	300 livres.
Un tableau où sont trois figures portraits	600 »

Jacques-Antoine BEAUFORT

La mort de Calanus.

Pour le Salon de 1779, la Direction des Bâtiments avait donné à Beaufort ce sujet de tableau : *le Président Molé saisi par les factieux;* mais ensuite ce motif fut attribué à Vincent, et Beaufort eut à traiter celui de *Calanus, philosophe indien, se brûle en présence d'Alexandre et de son armée*, primitivement destiné à Lagrenée le jeune. Voici son mémoire (3) :

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O' 1933.
(3) A. N. O' 1931.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort*, pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 pieds de large.

Il représente *Calanus, philosophe indien, montant sur un bûcher en présence d'Alexandre,* à qui il fit dire par un officier qu'il comptoit le revoir à Babylone dans trois mois : cette réponse fut une prédiction, car Alexandre mourut à cette époque.

Estimé. . . . . 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779; il passa ensuite à la manufacture des Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait, « le sujet ne rappelant qu'une orgueilleuse folie ».

Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1872.

La mort de Bayard.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort*, pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *la mort du chevalier Bayard.*

Estimé. . . . . 4,000 liv.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1781 ; il passa ensuite aux Gobelins et le jury de 1794 le rejeta, trouvant le sujet « inadmissible ».

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 26 — L. 3 m. 22.

Le duc de Guise chez le président du Harlay.

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Beaufort,* pendant les années 1782 et 1783 (2).

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) A. N. O¹ 1931.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *le duc de Guise chez le président du Harlay*.
Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783 ; il passa ensuite aux Gobelins, et fut rejeté par le jury de 1794 « sous le rapport des idées républicaines ».

Alexis-Simon BELLE

Portrait de Louis XV.

A la mort de Belle, l'Académie demanda à sa famille la liste de ses ouvrages les plus estimés; on lui répondit : « Le portrait de Sa Majesté en pied, celui de la Reine et de mesdames de France, celui de Mme l'infante d'Espagne, princesse du Brésil, celui du roi Stanislas de Pologne, etc. (1). »

Le portrait de Louis XV fut exécuté en 1724, le roi avait alors quatorze ans; l'artiste fut payé le 15 juin 1724 (Exercice 1724) :

Au sieur Belle, peintre, la somme de 700 livres pour son payement d'un tableau représentant le *portrait du Roy*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1724.

Ce portrait figure actuellement au musée de Versailles (n° 4388), où le catalogue le porte aux inconnus de l'école française : H. 0 m. 99. — L. 1 m. 34; forme ovale (2).

Louis XV, âgé de quinze ans, porte un habit rouge richement orné de parements dorés, avec le cordon du Saint-Esprit; la main droite est légèrement placée sur le côté et il montre de la gauche un portrait en ovale de l'infante d'Espagne, qui lui était alors fiancée et qui est habillée d'une robe de brocart d'or et tient des fleurs. Le jeune roi est représenté jusqu'en dessous des genoux et les indications de la famille de Belle portent que le portrait fait par cet artiste était en pied; mais cette contradiction n'est qu'apparente et elle est bientôt levée quand on observe, à la droite de la composition une tête d'Amour et, quelques lignes en deçà, une moitié de

---

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture*, t. II, p. 233.

(2) F. Engerand, *Les portraits de Louis XV et de Louis XVI au château de Versailles* (*Nouvelle Revue*, 15 mars 1897). — De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 173.

palette et des pinceaux. Cette constatation atteste, en effet, que la toile fut fortement amputée et que l'artiste avait posé, à la droite de son tableau, un petit Amour, personnifiant la Peinture et montrant au Roi le portrait de la petite princesse; il arrive ainsi que les proportions restituées de ce troisième personnage complètent le portrait de Louis XV et témoignent que, primitivement, le jeune monarque fut représenté en pied.

Cette charmante peinture, que M. de Nolhac a placée dans les appartements du Dauphin réorganisés, concorde comme âge avec celui de Louis XV à l'époque où Belle le représentait; l'identification en devient certaine quand on compare le portrait de l'infante d'Espagne, exécuté par le même artiste (nº 4381 de Versailles), avec celui qui figure dans cette composition (1).

---

(1) L'un des premiers actes d'un roi était toujours de faire exécuter son portrait qui, multiplié à d'innombrables exemplaires par l'école des jeunes copistes qui travaillaient à Versailles d'après les modèles de choix, était offert aux cours étrangères, aux bonnes villes, aux grands dignitaires du royaume. Voici, parmi les premiers portraits de Louis XV, ceux qui furent commandés, en dehors de la direction des Bâtiments, et que naturellement cette administration n'eut pas à payer.

Le premier portrait officiel de Louis XV, roi de France, date de 1716; il est de *Rigaud*. Le 18 août 1716, une lettre de cachet était envoyée au prieur de Saint-Denis aux fins de délivrer au peintre les ornements royaux (A. N. K. 136, nº 19) :

« De par le Roy, *Cher et bien amé,* ayant ordonné au sieur *Rigaud*, « peintre, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens « royaux, nous vous faisons ceste lettre de l'avis de notre très cher et très « amé oncle le duc d'Orléans, Régent, pour vous dire que notre intention « est que vous remettiez audit sieur Rigaud ceus qui sont en dépôt dans le « trésor de votre abbaye pour lui servir de modelles, lesquels il aura soin « de vous remettre aussy tost que son ouvrage sera finy. Si n'y faites faute, « car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le 18 aoust 1716. Louis. »

Ce portrait figure actuellement à Versailles sous le nº 3695 : H. 1 m. 89 — L. 1 m. 35. — Signé : *Fait par Hyacinthe Rigaud en septembre 1715*. Cette date désigne à coup sûr l'époque où le jeune roi posa devant l'artiste; car on lit dans le *Nouveau Mercure* de juin 1717 : « Le portrait du roi, que le sieur Rigaud avoit commencé dès le mois de septembre 1715 et qu'il n'a fini que depuis quelques jours, fut présenté, le 7 juin 1717, par ce peintre célèbre à Monseigneur le duc Régent. On le porta, le 10, à Sa Majesté, qui parut fort aise de le trouver dans son cabinet, parce qu'il est très beau et très ressemblant. »

En 1718, nouveau portrait du roi; l'artiste, désigné par le Régent, est l'un des élèves de Rigaud, *Jean Ranc*, qui sera, quelques années plus tard, le premier peintre de la cour d'Espagne. Jusqu'à ce jour, on ignorait que Ranc ait exécuté le portrait de Louis XV ; il n'est plus permis d'en douter après la lettre de cachet suivante, réclamant pour cet artiste les ornements royaux, déposés à Saint-Denis (A. N. K. 139 A, nº 2) :

Portrait de l'infante d'Espagne.

Marie-Anne Victoire, fille du roi d'Espagne Philippe V, avait été fiancée à Louis XV par traité signé à Madrid en 1721 ; le fiancé avait onze ans, la

---

« De par le Roy, *Chers et bien amez*, par nostre lettre du deuxième de ce « mois, nous vous avions escrit qu'ayant ordonné au sieur *Ranc*, peintre, « de faire un portrait qui représente notre personne, revêtue de nos habits « et ornemens royaux, dont la garde vous est confiée, vous eussiez à les « luy montrer et à les luy laisser peindre sur le lieu sans déplacer. Mais « ayant esté depuis informez de l'impossibilité où se trouve ledit sieur Ranc « d'aller peindre à Saint-Denis ces différens ornemens, nous vous faisons « cette lettre, de l'avis de notre très cher et très amé oncle, le duc d'Or- « léans, Régent, pour vous dire que notre intention est que vous luy « remettiez incessamment nostre manteau Royal, nostre tunique, nostre « couronne, nostre main de justice, nostre sceptre et autres ornemens « royaux dont il pourra avoir besoin pour faire nostre dit portrait, voulant « que vous les luy laissiez librement emporter chez luy après avoir pris « cependant de vostre part les précautions usitées en pareil cas, et à la « charge par ledit sieur Ranc de ne les garder que pendant l'espace de « deux mois seulement. Si n'y faites faute, car tel est nostre plaisir. Donné « à Paris, le 11 juin 1719. Louis. »

On peut identifier ce portrait par Ranc avec le n° 4386 du musée de Versailles, que le catalogue de ce musée porte aux inconnus de l'École française (H. 2 m. 48 — L. 1 m. 97). Il faut renoncer à y voir le portrait qui fut exécuté par Belle en 1724 : l'âge du modèle royal aussi bien què les dimensions de la toile, rapprochés du fait que jamais les ornements royaux ne furent délivrés à Belle, sont des indices certains que cet artiste n'a rien à voir dans cette œuvre ; mieux encore, la facture assez malhabile et l'emploi des procédés de Rigaud, dont Ranc était l'élève, accusent d'incoercibles dissemblances. (Cf. Engerand. *Les portraits de Louis XV*, etc. — de Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 173.)

Il est probable que l'œuvre de Ranc n'eut qu'un succès modéré, et, en 1721, un nouveau portrait du roi était commandé à *Rigaud*, à qui les ornements royaux furent, cette fois encore, délivrés (A. N. K. 139, n° 9) :

« De par le Roy, *Cher et bien amé*, le sieur *Rigaud* ayant besoin pour « achever notre portrait des ornemens royaux qui sont dans le Trésor de « votre Église, nous vous mandons et ordonnons, de l'avis de notre très cher « et très amé oncle le duc d'Orléans, Régent, de les luy faire remettre pour « les garder autant de temps qu'ils luy seront nécessaires en prenant toutes « les sûretés accoutumées en pareille occasion. Si n'y faites faute, car tel « est notre plaisir. Donné à Paris, le 26 mai 1721. Louis. »

En 1724, ce fut au tour de Belle d'exécuter le quatrième portrait en pied

fiancée trois ans et demi. Cette princesse fut envoyée à Versailles en 1722 et elle y resta jusqu'au 5 avril 1725, où ce projet de mariage fut abandonné.

En 1725, Belle, qui avait déjà représenté la jeune princesse dans le portrait du Roi dont nous venons de parler, fut chargé de la peindre séparément. Il fut payé le 22 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 500 livres pour un tableau, représentant l'*Infante en pied dans l'habit espagnol*, qu'il a fait pour le chateau de Versailles pendant l'année dernière.

Ce portrait figure actuellement au musée de Versailles (nº 4381) : H. 1 m. 37 — 1 m. 04 (1).

---

du jeune roi ; de 1724 à 1727, Jean-Baptiste Vanloo exécuta encore quatre portraits différents du jeune monarque, dont il sera parlé plus loin.

Enfin, *Rigaud*, en 1729, pour la troisième fois, fit le portrait de Louis XV ; les ornements royaux lui furent remis, comme l'atteste cette lettre de cachet, adressée au prieur de Saint-Denis (A. N. K. 141, nº 7) :

« De par le Roy, *Cher et bien amé,* ayant ordonné au sieur *Rigaud*, « peintre, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens royaux, « nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que « vous remettiés audit sieur Rigaud le manteau royal, la couronne, le « sceptre, la main de justice et autres ornemens royaux qui sont dans le « trésor de votre abayie pour lui servir de modèle, lesquels il aura soin de « vous remettre aussitost que cet ouvrage sera fini, en prenant au surplus « par vous les seuretés accoutumées en pareille occasion. Si n'y faites faute, « car tel est notre plaisir. Donné à Marly, le 25 juin 1729. Louis. »

Voici, d'après le mémoire d'une copie qui en fut faite en 1744 par Portail, la description de ce portrait (A. N. O¹ 1451) :

« Pour avoir fait une copie du portrait du Roy en pied, d'après le tableau original de *M. Rigaud,* où le Roy paroit debout, tenant d'une main le bâton royal, au haut duquel est une statue de Charlemagne, l'autre main est appuyée sur sa couronne qui est sur une riche table ; il est vêtu des habits royaux, le manteau semé de fleurs de lys d'or et doublé d'une fourrure d'hermine ; le fond du tableau représente une partie du palais avec un magnifique rideau de velours, et sous ses pieds un beau tapis de Turquie. »

Ce portrait est actuellement à Versailles (nº 3750) ; H. 2 m. 71 — L. 1 m. 94. Signé : *Fait par Hyacinthe Rigaud*, 1730.

(1) Un des descendants de Belle nous a fait savoir que ce portrait avait été trouvé dans l'atelier d'Augustin Belle, directeur des Gobelins, à la mort de cet artiste, et que sa famille le donna au musée de Versailles.

Portrait de Stanislas Leczinski.

En 1730, Belle exécuta, pour la chambre de Marie-Leczinska, le portrait de l'ex-roi, son père; voici son mémoire (1) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service de S. M., dans l'appartement de la Reyne à Versailles, suivant les ordres de M. le duc d'Antin, sous le controlle de M. Gabriel, contrôleur général desdit Batimens, pendant l'année 1730, par le sieur *Belle,* peintre du Roy.

Un tableau représentant le *portrait du Roy de Pologne,* père de la Reyne ; ce portrait a environ 4 pieds de haut sur 3 pieds de large (2), est entièrement peint de moy, les mains, les armures et les draperies d'après nature, et la tête peinte dans le miroir d'après l'original que j'ay eu l'honneur de peindre à Chambord (3); ce portrait a été placé, le 25 may 1730, au dessus du trumeau de glace dans la chambre de la Reyne, ce tableau du prix de. . . . . 800 livres

Arrêté à.................................... 500 »

L'artiste fut payé le 22 juillet 1730 :

Au sieur *Belle,* peintre du Roy, la somme de 500 livres pour son payement d'un tableau, représentant le *Roy de Pologne*, qu'il a fait et posé dans l'appartement de la Reyne à Versailles pendant le mois de may dernier.

Actuellement au musée de Versailles, et porté au catalogue comme

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.

(2) *L'Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (A. N. O[1] 1965) donne à ce portrait les dimensions de 3 pieds en hauteur et 2 pieds 8 pouces en largeur, et le désigne comme étant de forme ovale.

(3) En 1725 le château de Chambord avait été concédé par Louis XV au roi Stanislas, son beau-père.

« peinture française du XVIIIe siècle » (n° 3747) (1). — H. 0 m. 94; — L. 0 m. 86; la forme ovale est encore apparente sur la toile.

Portrait du Dauphin.

Le Dauphin, fils aîné de Louis XV, naquit le 4 septembre 1729; dès que les traits de l'enfant commencèrent à se dégager de la banalité et de l'imprécision du premier âge, le roi voulut qu'ils furent fixés, et Belle fut chargé, dans la dernière moitié de 1730, de faire le portrait de l'enfant royal.

Le tableau fut placé dans la chambre de la Reine (2), et voici le mémoire de l'artiste (3) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service de S. M. dans l'appartement de la Reine à Versailles, suivant les ordres de Mgr le duc Dantin, sous le contrôle de M. Gabriel, pendant l'année 1730, par le sieur *Belle*, peintre du Roy et de son Académie royale.

Un tableau représentant le *portrait de Mgr le Dauphin en pied*, original, vestu d'une robbe de drap d'argent, assis sur un canapet de velours, orné de galons et de crépines d'or; sur lequel canapet est jetté un manteau de velours, semé de fleurs de lis et doublé d'hermine; au dessus est un pavillon de velours, orné de galon d'or et doublé d'étoffe d'or, semé de fleurs de lis et de dauphins.

Ce tableau, d'environ 4 pieds de hauteur sur 3 de large (4), placé dans la chambre de l'appartement des Bains de la Reine, mis en place le 2 décembre de l'anné 1730.

Ce portrait de Mgr le Dauphin peint par le sieur *Belle* du prix de 1,000 livres, réduit à........................ 600 livres.

---

(1) De Nolhac et Peraté, *Le musée national de Versailles*, p. 212; — de Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 102.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

(4) L'inventaire de 1737 sus-cité mentionne ce portrait du Dauphin, « assis sur un carreau de velours », dans la chambre à coucher de la Reine et précise ses dimensions : 3 pieds sur 2 pieds 8 pouces, et sa forme qui était ovale.

Le payement est en date du 16 janvier 1731 (Exercice 1730) :

Au sieur *Belle*, peintre du Roy, la somme de 600 livres pour son payement d'un tableau, représentant *M. le Dauphin en pied*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière (1).

Sous le n° 192, le musée de Versailles expose une copie moderne de ce portrait.

Clément BELLE

Le Christ de la salle d'audiences du Parlement de Dijon.

Le 24 mars 1762, le marquis de Marigny demandait à Cochin de lui désigner un artiste pour exécuter un tableau, destiné à la salle d'audiences du parlement de Dijon; Cochin choisit Clément Belle. L'artiste, le 6 octobre 1762, avait achevé son tableau (2) et voici son mémoire (3) :

---

(1) Le portrait de la Reine et du Dauphin, qui est actuellement à Versailles (n° 3756), ne fut ni commandé ni payé par les Bâtiments.

L'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusques en 1737* (A. N. O¹ 1965) le mentionne ainsi :

« Un tableau représentant le *portrait de la Reyne, Mgr le Dauphin sur* « *ses genoux*, ayant de hauteur 6 pieds 4 pouces sur 4 pieds 4 pouces de « large. Il étoit à Marly chez M. Dantin et à présent à Petitbourg. »

En 1784, Du Rameau le signalait au magasin de l'hôtel de la Surintendance à Versailles, avec les dimensions de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces de large.

— Ce même inventaire de 1737 signale encore les deux portraits suivants :

« Un autre, représentant le *portrait du Roy de Suède* à présent régnant « (Frédéric Ier), ayant la main droite sur le côté, et de la gauche tenant un « baton royal, ayant de hauteur 6 pieds 10 pouces sur 4 pieds 5 pouces de « large;

« Un autre, représentant le *portrait de la Reyne de Suède* (Ulrique-« Éléonore), tenant de sa main droitte sa robbe, même mesure que le « précédent.

« Donnés à la Reyne par le Roy et la Reyne de Suède, peints par un « peintre suédois, en Suède. »

(2) A. N., O¹ 1908.

(3) A. N., O¹ 1932.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Belle*, inspecteur de la manufacture des Gobelins, pendant l'année 1762.

Ce tableau représente *Jésus Christ en croix* et, aux pieds, la Vierge, St-Jean, etc.

Il a 6 pieds de large sur 9 pieds de haut.

Il est destiné pour la salle d'audiences du Parlement de Dijon.

Estimé .... 1,200 livres.

Le parfait paiement en eut lieu le 12 juin 1768 (Exercice 1762) :

Au sieur *Belle,* peintre, la somme de 200 livres pour faire, avec 1,000 livres à luy ordonnés acompte sur 1762 en billet de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 1,200 livres, à quoy monte un tableau qu'il a fait en 1762, que le Roy a destiné pour la salle des audiences du Parlement de Dijon.

Cette ordonnance par la suite fut annulée et réordonnée sur l'exercice 1771, à la date du 14 février 1779 : on la trouvera transcrite ci-après (1).

Actuellement à Dijon, dans la salle de la Cour d'assises; les descendants de Belle en possèdent l'esquisse terminée.

Aux Gobelins.

Les autres commandes, faites à Clément Belle, concernent principalement la manufacture des Gobelins, dont il fut inspecteur de 1755 à 1792.

Il exécuta ainsi des copies de diverses pièces, d'après lesquelles travaillaient les tapissiers.

En 1764, il copiait, au prix de 2,100 livres, l'*Athalie interrogeant Joas*, de la tenture de « l'Ancien Testament » par Antoine Coypel, et le *Renaud endormi* des « Fragments d'Opéra » par Charles Coypel (2) ; en outre, ce fut lui qui augmenta, en 1767, l'original de ce dernier tableau, qui fut envoyé par l'État, en 1872, au musée de Nantes.

En 1767, Clément Belle exécutait les deux tableaux suivants pour compléter la tenture des « Fragments d'Opéra » par Coypel : *Psyché considérant l'Amour endormi* et *Psyché abandonnée par l'Amour* (3).

---

(1) Voir page 27.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

Voici les ordonnances de paiements à l'appui; l'une est en date du 6 mai 1770 (Exercice 1768) :

Au sieur *Belle*, peintre, la somme de 2,200 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pendant l'année 1767 pour être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, l'un représentant *Psiché considérant l'Amour endormi,* l'autre, *Psiché abandonnée par l'Amour*, et pour une augmentation au tableau de M. Coypel représentant *Renaud endormi.*

L'autre est du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Belle,* peintre, la somme de 2,700 livres pour faire, avec 2,200 livres à luy ordonnés acompte, savoir 2,000 livres sur 1762 en billets de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, et 200 livres sur 1764 en espèces, le 18 septembre 1766, le parfait payement de 4,900 livres, à quoy montent cinq tableaux qu'il a faits en 1762, 1764 et 1768, le premier représentant *Jésus Christ en croix,* le deuxième, *Athalie interrogeant Joas,* le troisième, *Renaud endormi,* le quatrième, *Vénus et Adonis* et le cinquième, *Vertumne et Pomone.*

On va retrouver plus loin ces deux derniers tableaux.

Le tableau de *Psyché considérant l'Amour* figura au Salon de 1771; ses dimensions étaient de 11 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds 9 pouces de large.

Celui de *Psyché abandonnée par l'Amour* est actuellement au musée de Bernay (Eure), où il fut envoyée par l'État en 1872 : H. 3 m. 47; — L. 2 m. 47.

— Dans un registre d'ampliations (1762-1785), qui se trouve aux Archives du Louvre, on relève encore, aux dates du 4 février 1780 et du 30 mars 1784 des acomptes de 4,000 et de 2,000 livres à Belle pour « un tableau représentant l'*Amour des Dieux,* qu'il a faits pour le service du Roy ». Le prix de cet ouvrage indique assurément un modèle pour la manufacture des Gobelins; c'est peut-être la pièce de *Jupiter et Léda* qui, d'après M. Gerspach, fut mise sur le métier en 1790 (1).

Il ne serait même pas impossible de voir là le commencement d'une tenture, car, en 1783, Belle exécutait un autre tableau, sur un sujet analogue, dont voici le mémoire (2) :

---

(1) *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, p. 160.

(2) A. N. O[1] 1933.

Mémoire d'un tableau fait, pour le service du Roy, par le sieur *Belle*, peintre du Roy, pendant les années 1783 et 1784.

Ce tableau, de 11 pieds de haut sur 9 de large, est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Il représente *Junon empruntant la ceinture de Vénus,* et est composé de treize figures de grandeur naturelle.

Estimé. . . . . 4,000 livres

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins, rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art ».

— Enfin, en 1788, Belle recevait, pour cette manufacture, la commande d'une pièce importante, destinée à orner le Palais de Justice ; le mémoire suivant de l'artiste en donne la description (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. d'Angiviller, par le sieur *Belle,* peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins a 25 pieds, six pouces de long sur 11 pieds de haut.

Il représente le *Temple de Thémis.* Dans le centre, sous le pavillon de France, est élevé, sur une colonne tronquée, le buste du Roy, couronné par le génie de la Gloire. Des deux côtés sont la Prudence et la Justice. Sur le devant, Minerve assise sur l'autel de la Justice, la Loi dont elle remet l'exécution à la Force figurée par un jeune Hercule qui assomme des Harpies et met en fuite les Vices. L'Abondance et la Paix s'approchent de Minerve. La Renommée, au son de la trompe, proclame la Loi. Sur le devant sont le Jugement méditant les loix et la Fidélité qui, appuyée sur l'écusson de France, contemple avec attendrissement l'image du Roy.

Estimé. . . . . 8,000 livres.

En 1794, lors du classement des modèles des Gobelins, le fils de Belle, alors directeur de la manufacture, pour sauver l'œuvre de son père, dut en modifier la composition et en transformer ainsi l'allégorie; car c'est bien

(1) A. N. O' 1931.

vraisemblablement avec ce tableau qu'on doit identifier la pièce suivante, mentionnée ainsi dans l'inventaire dressé à cette date (1) :

« *Allégorie destinée à meubler le Palais de Justice*. Petite pièce : Minerve « couvre la France de son bouclier et lui présente le Génie de la Justice « tenant d'une main l'Épée et de l'autre le Niveau ; il foule aux pieds les « signes de la Tyrannie et les ordres abolis. — Moyenne pièce : La France, « inspirée et dirigée par le Génie de la Démocratie, reçoit des mains de « Minerve le Code des lois républicaines, basées sur les droits imprescrip- « tibles de l'homme, desquelles la Nature présente les tables. Le Peuple « francais, représenté par une femme guerrière, applaudit aux nouvelles « lois et étouffe un loup qu'il a terrassé, emblème de la cruauté des « conjurés et des tyrans. Un Génie tient le faisceau de l'Union et le drapeau « national. L'Histoire écrit sur les annales de la République les époques « glorieuses de la Révolution. La Vigilance foule aux pieds la figure de « l'Envie. — Grande pièce : Minerve assise aux pieds de la statue de la « Loi, remet à Hercule, emblème de la force du peuple, le décret qui abolit « les vices de l'ancien Gouvernement représenté par les Harpies. A l'aspect « de la Loi, les Vices prennent la fuite et les Vertus viennent les remplacer. « La Renommée publie la Régénération de la France en proclamant les « Droits de l'Homme et la Constitution démocratique. Partout la figure de « Minerve indique la Convention nationale, par Belle père. »

La petite pièce de cette composition figure actuellement au musée de Brest, où elle fut envoyée en 1874 par l'État, avec attribution à l'école française du XVIIIe siècle : H. 3 m. 32 — L. 1 m. 72.

A Trianon.

On a mentionné plus haut le paiement fait à Belle de deux tableaux, représentant *Vénus et Adonis* et *Vertumne et Pomone;* ces compositions étaient destinées à Trianon.

Cochin, en 1764, avait, en effet, songé à Belle pour la décoration du château de Choisy, mais, au dernier moment, on lui avait préféré Bachelier (2). Comme compensation, on lui commanda deux tableaux pour le petit Trianon: en 1766, en effet, une importante distribution d'ouvrages de peinture avait été faite pour la salle à manger et les deux cabinets adjacents de cette maison, que le Roi avait prise en goût et où il avait manifesté le désir de venir souvent souper et coucher. Des commandes furent faites alors à Caresme, Doyen, Jollain, Lagrenée l'aîné, Lépicié, Monnet, Hallé et Belle.

Ce dernier eut à faire deux dessus de portes pour la grande salle à manger du petit Trianon ; son travail est ainsi mentionné dans l'*État de la*

---

(1) Gerspach, *La manufacture nationale des Gobelins*, p. 261.

(2) A. N. O[1] 1909. — Voir plus haut, page 12.

distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon, ordonnée par M. le marquis de Marigny pendant l'année 1768 (1) :

Deux tableaux, dessus de porte, l'un *Vénus et Adonis,* l'autre *Vertumne et Pomone,* pour la grande salle à manger du petit Trianon avec table volante (2), ayant chacun 4 pieds 8 pouces 9 lignes de large sur 3 pieds 9 pouces de haut.

A la suite de cette indication figurent deux notes : l'une en date de 1771, « les tableaux sont ébauchés et seront livrés au mois d'avril » ; l'autre, de 1772, « ces tableaux sont faits et seront placés dimanche 29 (octobre) au plus tard ».

Chacun d'eux fut estimée et payée 700 livres (3).

Actuellement, tous les deux, au musée de Poitiers, où ils furent envoyés par l'État en 1885 : H. 0 m. 98 — L. 1 m. 50.

Michel-Bruno BELLENGÉ

A la Savonnerie.

Les commandes faites à cet artiste se réfèrent à des modèles de tapis pour la manufacture de la Savonnerie.

En 1777, il en exécutait un pour le boudoir turc de Marie-Antoinette à Fontainebleau. Voici son mémoire (4) :

Mémoire d'un tableau fait, pour le service de la Reine, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bellangé* pendant l'année 1777.

Ce tableau porte 11 pieds 6 pouces de haut sur 12 pieds 3 pouces de large, et a été livré au sieur Duvivier, entrepreneur de la Savonnerie à Chaillot, le 21 janvier 1778.

---

(1) A. N. O[1] 1072.

(2) Il s'agit ici des tables volantes de Loriot, qui s'élevaient automatiquement des cuisines du rez-de-chaussée à la salle à manger (cf. de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 228).

(3) Voir plus haut, page 27.

(4) A. N. O[1] 1931.

Il a été ordonné pour servir de modèle à un tapis, qui a été exécuté à ladite manufacture pour le boudoir turc de l'appartement de la Reine à Fontainebleau.

Au centre, on voit une étoile, ornée de croissans enlacés et laissant échapper des guirlandes de perles; cette étoile est encore environnée d'une autre guirlande composée de fleurs se liant à divers autres ornements comme turbans, aigles, palmes, cassolettes, masques et corbeilles de fruits, le tout dans une bordure feinte d'or, chargée de perles et de rubis.

Ledit tableau estimé . . . . 1,200 livres.

Le paiement est en date du 3 août 1779 (1) :

Au sieur *Bellanger*, peintre, 1,200 livres pour son paiement d'un tableau, qu'il a fait, en 1777, pour servir de modèle à un tapis, qui a été exécuté en tapisserie à la Manufacture royale de la Savonnerie pour l'appartement de la Reine à Fontainebleau.

— En 1779, cet artiste composait un autre modèle, pour la chambre à coucher de la Reine à Versailles; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait, pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Bellengé,* peintre du Roy, pendant les années 1779 et 1780.

Ce tableau, destiné à servir de modèle pour un tapis de pied pour la chambre à coucher de la Reine à Versailles, a 28 pieds 2 pouces de hauteur sur 30 pieds 8 pouces de large, ayant une échancrure de cheminée de 7 pieds 4 pouces sur 2 pieds 6 pouces remplie.

Ledit tableau estimé . . . . 3,500 liv.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (3) :

Au sieur *Bellengé,* peintre, 1,000 livres pour faire, avec 2,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait paiement de 3,500 livres à quoi monte un tableau, servant de modèle d'un

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1931.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

tapis de pied, exécuté en tapisserie pour la chambre à coucher de la Reine au château de Versailles, qu'il a fait pendant les années 1779 et 1780.

— En 1781, il travaillait encore pour les appartements de la Reine, comme l'atteste ce mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau et autres objets faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller..., par le sieur *Bellengé*, pendant l'année 1781.

Ce tableau, destiné à servir de modèle d'un tapis de pied pour le cabinet intérieur des appartements de la Reine à Versailles, à 20 pieds de long sur 14 pieds de large, ayant une échancrure de cheminée. 2,400 livres.

Plus un modèle de banquettes de 6 pieds 6 pouces sur 2 pieds 6 pouces.

Trois autres modèles de banquettes de 6 pieds 6 pouces sur 2 pieds de large.

Trois modèles de tabourets de 2 pieds 6 pouces quarrés.

Trois autres modèles de tabourets plus petits ayant 2 pieds quarrés.

Plus deux objets de milieu pour varier dans les modèles de tabourets, ayant 17 pouces de long sur un pied de large.

Lesdittes banquettes, tabourets et objets de milieu estimés 1,176 »

Total...... 3,576 »

Le parfait paiement est en date du 6 janvier 1784 (2) :

Au sieur *Bellengé*, peintre, 1,576 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le 4 juin 1783, le parfait payement de 3,576 livres à quoi monte un tableau destiné à servir de modèle d'un tapis de pied et d'autres objets exécutés en tapisserie à la manufacture royale de la Savonnerie

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

pour le cabinet intérieur de la Reine au château de Versailles, que ledit Bellengé a fait en 1781.

En 1783, on relève le mémoire d' « un tapis pour le cabinet doré de la Reine à Versailles, de 9 pieds 8 pouces de large sur 13 pieds 6 pouces de long », au prix de 1,200 livres (1).

Bellengé livra encore à la Savonnerie d'autres modèles de tapis; on trouve ainsi :

En 1780, le « mémoire d'un tableau, fait pour le service de Mme la comtesse d'Artois, de 22 pieds 4 pouces de long sur 11 pieds 2 pouces de large, livré à M. Duvivier le fils, entrepreneur de la manufacture de la Savonnerie à Chaillot, le 14 juillet 1780, pour servir de modèle à un tapis qui s'exécute à la dite manufacture »; le prix de ce tableau est de 2,400 livres (2);

En 1782, un mémoire de 3,400 livres « pour un modèle pour un tapis de pied de la chambre du Roi à Versailles, de 25 pieds 7 pouces de long sur 20 pieds de large » (3) ;

En 1784, un mémoire de 2,000 livres « pour un tableau destiné à servir de modèle pour le tapis de l'intérieur de l'alcôve de la chambre à coucher du Roi à Versailles, de 19 pieds 5 pouces de long sur 11 pieds 5 pouces de large » (4) ;

Enfin, en 1785, uu autre mémoire de 3,600 livres pour un modèle de 23 pieds sur 20 (5).

---

(1) A. N. O[1] 1931. — Le paiement est en date du 4 février 1785 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1931. — Dans un autre mémoire, on lit : « destiné à servir de modèle pour un tapis de pied pour l'appartement de Mme la comtesse d'Artois à Versailles. » — Le parfait paiement est en date du 29 avril 1782 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1931. — Le paiement est en date du 3 avril 1784. Bellengé est alors qualifié pour la première fois « peintre du Roi » (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(4) A. N. O[1] 1933. — Le paiement est en date du 4 février 1785 (*Archives du Louvre*. Registre d'ampliations : 1762-1785).

(5) A. N. O[1] 1933.

Jean-Simon BERTHELLEMY

Eustache de Saint-Pierre.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait par ordre de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Barthelemy*, pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente l'*Action courageuse d'Eustache de Saint Pierre,* amené dans le camp d'Édouard III, roi d'Angleterre.

Estimé. . . . . 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (2) :

Au sieur *Barthélemy*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 2,600 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1779, le parfait paiement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant l'*Action courageuse d'Eustache de Saint-Pierre,* qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Actuellement au musée de Laon : H. 3 m. 19 — L. 3 m. 15.

Mort d'Étienne Marcel.

Pour le Salon de 1779, la Direction des Bâtiments avait donné à Jean-Baptiste Le Prince le choix entre les trois sujets suivants (3) :

---

(1) A. N. O[1] 1931 — Au Salon de 1777, Berthellemy avait déjà exposé un tableau de 9 pieds de haut sur 12 et demi de large, intitulé le *Siège de Calais*, et dont le motif était également emprunté à la démarche fameuse d'Eustache de Saint-Pierre.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1925 : *Propositions des sujets que MM. Le Prince et Renou pourroient exécuter pour le Salon 1779.*

« Pierre Maillard tue Marcel, prévôt des marchands, auteur de la révolte sous Charles VI.

« La Hire répond à Charles VII qui le consultoit sur des habits de bal... : « Sire, on ne peut perdre un royaume plus gayement. »

« Le maréchal de Biron, nommé cordon bleu, ne présente que quelques titres qu'il porte luy même au Roy, et, montrant son épée, il dit : « Sire, « voicy le surplus de mes titres. »

Après quelques hésitations (1), on se mit d'accord pour le premier sujet, et Le Prince commença son tableau.

Trois acomptes de 1,000 livres lui furent versés les 27 janvier et

---

(1) Voici les conclusions du rapport :

« Le premier sujet a déjà été proposé et n'a contre luy que l'ancienneté. Le second est agréable puisque l'on peut y introduire la belle Agnès et sa cour. Mais il sent un peu la leçon et l'usage ne l'admet guères. Le troisième tient de cette ancienne bravoure qui frise la familiarité ; ce qui plaît entre un Roy gascon et son sujet gascon n'est pas certain de la réussite dans les cours actuelles qui ressemblent plus à celle de Xerxès ou d'Assuérus qu'à celles du commencement de la troisième race et des tems de nos troubles. D'où l'on conclut que l'on pourroit donner à M. Le Prince le sujet de Bayard qu'il propose et dont il est si rempli que, par les détails qu'il en fait, il est à prévoir qu'il ne ressemblera ny par le fond ny par les accessoires à celui qui fut exposé au dernier Salon. Le voicy tel qu'il le sent :

« Bayard, après avoir été long temps malade chès un gentilhomme, refuse 2,500 ducats que la femme luy présente dans une cassette, comme une marque de sa reconnoissance d'avoir épargné sa maison et sauvé l'honneur de ses filles, dans les désordres de la guerre. Le chevalier, pressé au point de ne pouvoir s'en défendre, accepte et demande à prendre congé des demoiselles. En faisant ses adieux, il remet à chacune d'elles 1,000 ducats et les prie de distribuer les 500 restant aux couvents des religieuses, qui ont le plus souffert. Ce sujet admet beaucoup de personnages d'autant qu'outre la famille, les écuyers du chevalier s'empressent pour le départ.

« L'on pourroit dire une seule chose : ne seroit-il pas convenable, afin de remplir le plan, de faire passer sous les yeux du public différens personnages vertueux ? à quoi l'on peut répondre qu'il est à peu près égal de suivre un héros ; ou de le reprendre à différentes fois, que le public est assez indifférent sur les sujets ; et qu'enfin il y a tout à gagner si l'on profite de l'enthousiasme de l'artiste. »

Ce sujet de *Continence de Bayard* avait, en effet, été, au précédent salon de 1777, traité par Du Rameau ; on ne donna pas suite à cette idée, et l'on s'en tint au premier sujet indiqué.

8 avril 1779 (1) et 17 mars 1780 (2). Le tableau, toutefois, ne parut pas au Salon de 1779; l'artiste mourut en 1781, laissant vraisemblablement son œuvre inachevée, car la Direction des Bâtiments faisait état de ces trois acomptes pour parfaire le paiement d'un tableau, représentant *un Cabaret russe*, et de deux dessins, acquis de sa succession en échange de l'œuvre commandée et partiellement payée (3).

Pour le Salon de 1783, ce sujet de la Mort d'Étienne Marcel fut repris par Berthellemy; voici son mémoire (4) :

Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy* pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Maillard qui tue Marcel, prévôt de Paris.*

Estimé. . . . . 3,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (5) :

Au sieur *Berthellemy*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait paiement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Maillard qui tue Marcel, prévôt de Paris*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, et, en 1794, le sujet en était rejeté par le jury chargé du classement des modèles.

Manlius Torquatus.

Pour le Salon de 1785, Berthellemy proposa à la Direction des Bâtiments les deux sujets suivants : « La Mort du duc de la Force et le bonheur du dernier de ses fils qui échappa à la cruauté de Coconas et ses complices » — « Manlius condamne son fils à mort, quoique victorieux, parce qu'il avoit combattu, malgré la deffense du consul ». Ce second

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) *Journal du trésorier* de 1778 (A. N., O[1] 2278[10]).

(3) Voir cette ordonnance de paiement dans notre seconde partie, relative aux tableaux achetés pour le Roi.

(4) A. N. O[1] 1931.

(5) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

sujet fut agréé, et le tableau figura au Salon de cette année; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthélemy*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Manlius Torquatus* condamnant à mort son fils, quoique vainqueur, pour avoir combattu malgré la deffense des consuls.

Estimé. . . . . 3,000 livres

Ce tableau fut réexposé au Salon de 1791; il passa ensuite aux Gobelins d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art, bien que le sujet en fût vraiment républicain ».

Actuellement au musée de Tours, où il fut envoyé par l'État en 1806 : H. 3 m. 26 — L. 2 m. 65 — Signé : *Berthélémy 1785*.

Reprise de Paris sur les Anglais en 1436.

Berthellemy avait proposé ces deux sujets pour le Salon de 1787 : la reprise de Paris sur les Anglais en 1436, ou la démarche, faite au nom de Charles V près de Du Guesclin, pour lui remettre son épée de connétable qu'il avait renvoyée (2); le premier sujet fut agréé.

Par un singulier hasard, le tableau de Berthellemy, qui figura au Salon de 1787, fut omis au catalogue; M. Guiffrey en a cependant trouvé la mention suivante, manuscrite dans un livret appartenant à M. G. Duplessis (3) :

« *Reprise de Paris sur les Anglais par les troupes de Charles VII en 1436.* Le connétable de Richemont accueille avec transport Michel le Tellier (lire : Laillier), et les fidèles Bourgeois qui avoient favorisé l'entrée de ses troupes dans la ville. Le maréchal de l'Isle-Adam leur montre les lettres d'amnistie et de confirmation de privilèges. »

Voici le mémoire de Berthellemy (4) :

---

(1) A. N. O' 1933.
(2) A. N. O' 1914-1921.
(3) *Livret du Salon de 1787.*
(4) A. N. O' 1933.

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy,* peintre du Roy, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 10 pieds de hauteur sur 8 de large.

Il représente le *Connétable de Richemont accueillant favorablement les fidèles bourgeois de Paris*, qui, lors de la prise de cette ville par les Anglais, l'avoient aidé à les en chasser.

Estimé. . . . . 3,000 livres.

Actuellement au musée de Versailles (n° 33) : H. 3 m. 33 — L. 2 m. 62.

Constance d'Éléazar.

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Berthellemy,* peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds sur 8.

Il représente la *Constance d'Éléazar.*

Estimé. . . . . 3,000 livres (1).

Ce tableau fut exposé au Salon de 1789; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794 il était rejeté, par le jury de classement des modèles, « sous le rapport des idées fanatiques ».

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1799 : H. 3 m. 30 — L. 2 m. 66. — Signé : *Berthelemy*, 1789.

Nicolas BERTIN

A Versailles.

En 1708 et 1709, cet artiste fit, avec Christophe et Dieu, les dessins d'après lesquels furent exécutés les vitraux de la chapelle de Versailles; le paiement est en date du 10 mai 1710 :

---

(1) A. N. O[1] 1933.

Aux sieurs *Bertin, Dieu* et *Christophe,* 1040 livres pour le paiement des tableaux qu'ils ont faits pour servir aux peintures des vitraux de la chapelle de Versailles en 1708 et 1709.

Aux Tuileries.

En 1720, Bertin fut chargé avec Leclerc, Vernansal, Christophe, Cazes et Galloche, de la décoration du plafond de la salle des Machines du palais des Tuileries. L'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1), décrit ainsi son travail : « Un tableau de 4 pieds et demi de diamètre, représentant des *Enfants qui jouent de la flûte.* » Il demanda 600 livres ; les Bâtiments lui en accordèrent 300, dont il fut payé le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Bertin,* peintre, la somme de 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des Machines du palais des Tuilleries pendant l'année dernière.

François BOUCHER

A Versailles.

1° *Chambre de la Reine.*

En 1735, Marie Leczinska fit changer la décoration de la chambre qu'elle occupait à Versailles (2) : on employa à cet effet les peintres Belle, de Troy, Natoire et Boucher. Ce dernier eut à refaire les quatre compositions qui accompagnaient le plafond, à la place de celles que Gilbert de Sève avait exécutées pour Marie-Thérèse et qui avaient beaucoup noirci.

Il peignit donc en camaieu quatre allégories sur *la Charité, l'Abondance, la Fidélité, la Prudence ;* l'ouvrage fut achevé en 1735, le paiement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Boucher,* peintre, 1,000 livres pour son payement

---

(1) A. N. O' 1934 B.

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* p. 101 et suiv.

de quatre tableaux en grisaille, qu'il a faits pour la chambre à coucher de la Reyne, au château de Versailles, pendant l'année 1735.

Ces peintures se trouvent actuellement encore à Versailles, dans la chambre de la Reine (pièce nº 115) (1).

2º *Cabinets de la Reine.*

En 1732, des remaniements assez considérables furent apportés aux cabinets de Marie Leczinska (2); Boucher exécuta en 1738, très vraisemblablement pour le cabinet de retraite de la Reine (3), deux tableaux dont le parfait paiement fut effectué le 15 décembre de la dite année :

Au sieur *Boucher,* la somme de 500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnez les 17 septembre et 5 novembre derniers, le parfait paiement 2,000 livres à quoy montent deux tableaux, représentant des *Jeux d'enfans,* qu'il a faits pour le cabinet de la Reyne au château de Versailles dans la présente année.

3º *Galerie des petits cabinets du Roi.*

Les petits cabinets du Roi, qui devaient jouer un rôle si considérable dans la vie de Louis XV, comportaient, indépendamment des autres divisions, deux pièces principales, la bibliothèque et la petite galerie (4).

Pour orner cette dernière pièce, Louis XV, en 1736, commanda une série de six chasses étrangères : de Troy eut à faire *la Chasse du lion;* Parrocel, *la Chasse de l'éléphant;* Carle Van Loo, *la Chasse de l'ours;* Lancret, *la Chasse du léopard;* Pater, *la Chasse chinoise;* Boucher, *la Chasse du tigre.*

Sauf celui de Pater, qui ne fut porté qu'à 2,000 livres, ces différents tableaux furent évalués 2,400 livres ; le parfait paiement du tableau de Boucher est en date du 13 mars 1737 :

Au sieur *Boucher,* peintre, 1,200 livres pour faire, avec les

---

(1) En octobre 1785, les peintures de la chambre de la Reine furent « nettoyées » par Godefroid : « Avoir nettoié deux dessus de porte, l'un de Natoire, l'autre de de Troye, et quatre bas-reliefs ou grisailles de Boucher, 72 livres. » (A. N. o'1933).

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* p. 118.

(3) « On y remarque des tableaux de paysages et des sujets champêtres en dessus de portes, lesquels sont de Boucher. » (Bruzen de la Martinière, *Grand dictionnaire géographique,* p. 117.)

(4) De Nolhac, *op. cit.,* p. 175.

1,200 livres à luy ordonnés le 7 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant la *Chasse du tigre*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

L'Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737 (1), signale ainsi la composition de Boucher :

Un tableau représentant des *Turcs qui combattent contre des tigres,* dont un paroit très effrayé; dans le fond duquel paroit un beau soleil; haut de 5 pieds 10 pouces sur 3 pieds 11 pouces de large; cintré par le haut à oreilles; dans sa bordure dorée.

Indépendamment de ce tableau, Boucher eut encore à faire, en 1738, pour la même pièce, une *Chasse au crocodile;* le paiement est en date du 20 avril 1739 (Exercice 1738) :

Au sieur *Boucher,* 1,400 livres pour faire, avec les 1,000 à luy ordonnez le 8 avril, le parfait payement de 2,400 livres à quoi monte un tableau représentant la *Chasse du crocodille*, qu'il a fait pour les petits appartemens du Roy à Versailles pendant l'année dernière (2).

Ces deux tableaux de Boucher sont actuellement au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État en 1802, à l'occasion du Congrès de la Paix : H. 1 m. 74 — L. 1 m. 29.

A Fontainebleau.

1° *Petits appartements du Roi.*

En 1737, de grands travaux furent faits à Fontainebleau : le Roi avait, en effet, décidé d'apporter à la distribution des appartements de ce château des changements importants (3). La décoration des petits appartements fut répartie entre Carle Van Loo, Lancret, Parrocel, Chavannes, de Troy, Natoire, Galloche et Boucher; ce dernier eut à faire quatre tableaux, dont il fut payé le 4 décembre 1737 :

---

(1) A. N. O[1] 1965.

(2) En février 1775, *la Chasse du crocodile* se trouvait à la Surintendance des Bâtiments à Versailles, où le graveur espagnol Molès, demandait et obtenait la permission de le graver (A. N., O[1] 1909).

(3) Luynes. *Mémoires*. I. p. 264.

Au sieur *Boucher,* 2,400 livres pour son payement de quatre tableaux représentant divers sujets de *paysages*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau pendant la présente année.

L'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (1), donne la description, les mesures et l'emplacement de ces quatre tableaux.

Deux se trouvaient dans la « petite salle à manger du roy contiguë à la grande », et représentaient :

Un concert de deux figures sur un fond de paysage, beaucoup de plantes et d'herbages, un dôme s'élève dans le fond du tableau; cintré par le haut, à oreilles par le bas; de 3 pieds 3 pouces sur 2 pieds 9 pouces.

Une femme qui tient un pannier, une autre tient du poisson; mêmes forme et figure que le précédent.

Les deux autres figuraient dans le cabinet du roi :

Une femme coëffée d'un chapeau de paille, un enfant sur ses genoux, des pesches et du raisin dans un pannier, un jeune homme derrière un arbre s'amusant à prendre des oiseaux aux filets, sur un fond de paysage, beaucoup de plantes et d'herbages ; haut de 2 pieds 7 pouces sur 2 pieds 8 pouces ; à oreille haut et bas ;

Des petites filles qui entourent des moutons avec des guirlandes de fleurs, deux vaches et chèvres, sur un fond de paysage; mêmes forme et mesure que le précédent.

Ces quatre tableaux figurèrent au Salon de 1737, ainsi désignés : « quatre tableaux ceintrés représentant *divers sujets champêtres,* par M. *Boucher,* professeur »; la mention « faits pour le Roy » ne se trouve pas à la suite, mais, à ce Salon de 1737, elle ne fut portée pour aucune des commandes officielles (2).

---

(1) A. N. O' 1965.

(2) M. André Michel, dans son livre sur *François Boucher,* mentionne que le 7 juillet 1737, où il fut nommé professeur titulaire de l'Académie, Boucher envoya à l'exposition intime qui précéda l'élection « trois tableaux de fantaisie, de figures, paysages et d'animaux, faits pour le Roy »; c'étaient évidemment trois de ces tableaux destinés à Fontainebleau.

Très vraisemblablement, le premier des deux tableaux du cabinet du Roi se trouve actuellement au Louvre (n° 34) : H. o m. 98 — L. 1 m. 45 (1).

2° *Salle à manger du Roi.*

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy pendant l'année 1748, suivant les ordres de Monsieur Le Normant de Tournehem, par le sieur *Boucher*, peintre du Roi et professeur en son Académie (2).

Un tableau de forme contournée, d'environ 4 pieds de haut sur 2 pieds et demi de large, représentant deux *Nymphes de Diane au retour de la chasse*, peint pour la salle à manger du roi à Fontainebleau.

Estimé .... 600 livres.

Le paiement est en date du 26 décembre 1748 :

Au sieur *Boucher*, peintre, 600 livres pour son payement d'un tableau représentant deux *Nymphes de Diane au retour de la chasse*, qu'il a fait pour le service du Roy en la présente année.

3° *Salle du Conseil.*

Le 1er mai 1753, le marquis de Marigny chargeait Boucher de l'exécution du plafond de la salle du conseil de Fontainebleau : le reste de la décoration de cette pièce avait été réparti entre Pierre et Carle Vanloo. Boucher se mit activement à l'œuvre, et l'expédia en quelques mois (3).

---

(1) Cette différence de dimensions provient des modifications, encore apparentes sur la toile, qu'il a dû subir pour être inscrit dans un cadre rectangulaire. Au reste, il a été gravé par Lempereur « d'après le tableau original appartenant au Roy ». — Le 30 mars 1848, deux tableaux de Boucher, étaient placés au ministère de l'Intérieur; l'un était intitulé *Pastorale* (2 m. 96 × 1 m. 83), et l'autre *Oiseau pris dans les filets* (1 m. 51 × 2 m. 07).

(2) A. N. O[1] 1934 A.

(3) Voici, à la date du 14 juillet 1753, le rapport de Lépicié à Marigny sur l'état d'avancement de ces travaux : « Le sieur Boucher travaille sans relâche au plafond de Fontainebleau et le morceau principal et les autres qui doivent l'accompagner formeront un tout que Piètre de Cortone, suivant moi, ne désavouerait pas. Je souhaite, monsieur, pour le bonheur de l'artiste, que vous confirmiez mon sentiment. » (A. N. O_1 1907).

Voici son mémoire (1) :

> Mémoire de cinq tableaux (dont un grand plafond) qu'il a peints pour le cabinet du Conseil à Fontainebleau pendant l'année 1753.

Le Soleil qui commence son cours et chasse la nuit.
Les quatre Saisons figurées par des enfants.
Estimés ensemble .... 4,000 livres.

Dans ce total, le premier tableau était compté 1,600 livres, et les quatre autres 2,400; Boucher dut commencer par ceux-ci, car seuls ils furent exposés au Salon de 1753. La commande entière dut être achevée au mois de novembre 1753, si l'on se réfère au libellé du premier acompte; le parfait paiement est en date du 2 juin 1759 (Exercice 1753) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, 400 livres pour faire, avec 3,600 à lui ordonnés à compte audit an, le parfait payement de 4,000 livres à quoi montent cinq tableaux, représentant le *Soleil* et les *quatre Saisons*, qu'il a faits pour le cabinet du conseil au château de Fontainebleau pendant l'année 1753.

A Choisy.

En septembre 1739, Louis XV acquérait pour 100,000 écus le château de Choisy, qui avait précédemment appartenu à la princesse de Conty (2). Des travaux importants furent décidés pour mettre cette nouvelle résidence en état (3); Francisque Millet, Caresme, Dumont le Romain, Aubert, et surtout Oudry, Desportes et Boucher furent chargés de la décoration; ce dernier notamment, ne fit pas moins de douze tableaux.

Pour en reconnaître neuf, on ne peut recourir qu'aux seules ordonnances de paiement, d'ailleurs peu précises, en date des 15 avril et 31 octobre 1742 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 900 livres pour son payement de trois tableaux, représentans divers sujets, qu'il a faits pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 400 livres

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.
(2) Luynes. *Mémoires*. III. pp. 51, 67.
(3) Id. IV. p. 274.

pour faire, avec 600 à luy ordonnés le 3 du présent mois, le parfait payement de 1,000 livres à quoy ont esté estimés cinq dessus de porte et un tableau servant de devant de cheminée, qu'il a faits pour les appartemens du château de Choisy dans la présente année.

Pour identifier quelques-unes des pièces de cette commande, il faut recourir à l'*Inventaire des tableaux du château de Choisy-le-Roy fait le 30 mai 1792* (1). A cette date, les œuvres d'art de cette maison royale en furent retirées pour être placées au dépôt des Petits-Augustins, et on comptait cinq tableaux de Boucher, savoir :

Au 1er étage, un paysage, représentant la *Vue d'un moulin de Charenton* (2) ; deux trumeaux représentant des *Groupes d'enfants ;*

Au rez-de-chaussée du grand château, *la Toilette de Vénus* et *l'Amour dans les bras de sa mère* (3).

La dernière série de tableaux relatifs à ce château de Choisy fut payée le 19 mai 1745 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 700 livres pour faire, avec 500 livres à luy ordonnéz le 24 mars dernier des fonds de l'exercice 1744, le parfait payement de 1,200 livres à quoy montent trois tableaux, qu'il a faits pour les appartemens du château de Choisy pendant l'année dernière.

Ces trois tableaux avaient été réduits de moitié de leur prix d'estimation, comme l'atteste le mémoire suivant (4) :

Mémoire des trois tableaux destinés pour l'appartement des bains à Choisy, faits par ordre de M. Gabriel, premier architecte :

1° *L'Amour qui caresse sa mère.*
2° *Vénus qui désarme son fils.*

---

(1) *Archives du musée des Monuments français*, 2e partie, p. 11.

(2) Il s'agit peut-être ici du *Moulin de Charenton*, gravé par Basan.

(3) Deux tableaux à peu près semblables, sont actuellement au Louvre (nos 43 et 44), mais ils sont datés de 1749, ce qui en rend l'identification assez incertaine avec ceux de la commande ci-dessous, qui furent exécutés en 1745.

(4) A. N. O1 1931.

3° *Vénus qui regarde dormir l'Amour*.
Estimé chacun .... 800 livres.
Cy.. 2,400 livres.

A la Bibliothèque du Roi.

En 1741, par suite des aménagements nouveaux nécessités à la Bibliothèque du Roi par l'installation du Cabinet des Médailles (1), Boucher eut à faire quatre panneaux, représentant *la Tragédie*, l'*Histoire*, l'*Éloquence* et l'*Astronomie*.

La Tragédie, signée et datée de 1741, l'*Histoire*, signée et datée de 1742, furent exposées au Salon de 1743, et ainsi mentionnées au livret :

Un tableau chantourné de 6 pieds de largeur sur pareille hauteur, représentant la *Muse Clio* qui préside à l'Histoire et à l'éloge des grands hommes : elle est représentée assise, écrivant sur un grand livre supporté par les ailes du Temps, regardant les bustes et médaillons des Héroz, placez au Temple de Mémoire.

Autre de même forme, faisant pendant, représente la *Muse Melpomène :* elle préside à la Tragédie, c'est pourquoi on la représente tenant d'une main une épée ou poignard ensanglanté, et de l'autre des sceptres et des couronnes.

L'*Éloquence* et l'*Astronomie* figurèrent au Salon de 1746; Boucher fut payé du tout le 3 décembre 1746 :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 2,200 livres pour faire, avec 1,800 livres à luy ordonnés, savoir 1,000 livres sur l'exercice 1742 le 15 may 1743, et 800 sur l'exercice 1744 le 9 décembre de la même année, le parfait payement de 4,000 livres à quoi montent quatre tableaux qu'il a faits pour la Bibliothèque royale pendant l'année dernière.

Ces quatre tableaux se trouvent actuellement à la Bibliothèque Nationale, dans la grande salle, proche le cabinet de l'Administrateur général.

---

(1) Voir page 15 *supra*.

A Marly.

En 1746, à la suite de la mort de la première Dauphine, des modifications furent apportées en vue d'un second mariage du Dauphin, aux appartements de ce prince à Versailles (1). Boucher, à ce propos, eut une commande de deux tableaux sur les sujets suivants : *Vénus demandant à Vulcain de forger des armes pour Énée* (2), et l'*Apothéose d'Énée.*

Il advint, sans doute, qu'il y eut plus de tableaux que de places disponibles, par suite d'une commande imprévue de six toiles qui avait été faite à Oudry. Or, pour orner l'antichambre de la future Dauphine à Versailles, on avait tiré de Marly deux tableaux de Fontenay (de 3 pieds 6 pouces sur 4 pieds 5 pouces chacun) (3) ; à leur place, on proposa les deux toiles de Boucher; mais Louis XV, vraisemblablement, dut les trouver à son goût et les réserva pour sa chambre à coucher dans ce château.

La commande pour les appartements du Dauphin et pour la chambre à coucher du Roi à Marly est donc une et identique (4). Voici le mémoire de Boucher (5) :

> Mémoire de deux tableaux pour la chambre à coucher du Roy, au château de Marly, peins par *Boucher* sous les ordres de Monsieur de Tournehem, directeur et ordon-

---

(1) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV.* pp. 134 et 137.

(2) En 1732, Boucher avait déjà traité ce sujet, et le tableau figure au Louvre sous le n° 31. Le catalogue porte qu'il était destiné à être exécuté en tapisserie pour Madame de Pompadour : cette assertion est au moins erronée, car, en 1732, Mme de Pompadour n'avait que 11 ans ; et l'on verra, par la suite, que les tableaux sur ce sujet, destinés à être exécutés en tapisserie, étaient différents du n° 31 du Louvre.

(3) Piganiol de la Force. *Nouvelle description de Versailles.* t. I, p. 326.

(4) Une note, prise à un État général des tableaux commandés pour le Roi (A. N. O¹ 1932), corrobore cette affirmation : il y est dit, en effet, que les « quatre tableaux commandés pour le grand cabinet de Mgr le Dauphin » furent « placés ailleurs » ; ces quatre tableaux se réduisent donc aux deux ci-mentionnés.

Le changement de destination de ces deux toiles fut décidé pendant que l'artiste y travaillait, car le 14 mars 1747, de Tournehem écrivait à Boucher : « Je suis surpris de n'avoir point entendu parler des tableaux dont vous avez été chargé pour l'appartement du Roy à Marly. Comme la Cour est sur le point d'y faire un voyage, je désirerais fort qu'ils fussent placés pour ce temps » (A. N., O¹ 1922).

(5) A. N. O¹ 1934 B.

nateur général des Batimens, jardins, arts, académies et manufactures.

Le premier, qui a 4 pieds de long sur 3 pieds et demi de haut, représente *Vénus qui prie Vulcain de forger des armes pour Énée;* ce tableau est composé de huit figures.

Le deuxième, de même grandeur, est encore plus chargé d'ouvrage; il représente l'*Apothéose d'Énée.*

Estimés chacun.............................. 800 livres.

Cy.. 1,600 »

Le paiement est en date du 14 février 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Boucher* 1,600 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour la chambre à coucher du Roy au chateau de Marly pendant l'année dernière.

Le tableau des *Forges de Vulcain* fut exposé au Salon de 1747 (1).

Il figure actuellement au Louvre (n° 161 de la collection Lacaze) : H. 0 m. 92 — L. 1 m. 23; ovale. — Signé : *F. Boucher, 1747* (2).

Au concours de 1747.

En 1747, « pour encourager le talent des peintres et les engager à s'y appliquer plus qu'ils ne le font présentement », le directeur des Bâtiments,

---

(1) Au livret, il est mentionné comme étant de forme ovale. — A ce même Salon de 1747 figura pareillement de Boucher « un tableau esquisse en grisaille, représentant un sujet allégorique d'une thèse dédiée à Mgr le Dauphin »; ce sujet était la répétition du tableau du Roi, et l'on peut l'identifier, vraisemblablement, avec le n° 49 de la salle Lacaze au Louvre, les *Forges de Vulcain.* Cette grisaille, signée des initiales de Boucher et datée de 1747, n'est point, comme on le pourrait croire, l'esquisse du n° 161 de la même collection, mais la composition spéciale que nous venons de signaler.

(2) Voici la description de l'*Apothéose d'Énée* d'après la gravure qui fut faite par P.-F. Courtois : Au milieu, Énée, debout, vu de profil, en armes et casqué ; sur un nuage Vénus, descendue de son char pour donner à son fils un casque et un bouclier que portent trois Amours; dans le ciel, à droite, trois femmes et deux colombes; sur la terre, à droite, deux femmes dont l'une assise sur une urne ; à gauche, un Fleuve endormi appuyé sur une urne renversée.

Lenormant de Tournehem, avait décidé que, chaque année, un concours aurait lieu entre dix des officiers de l'Académie; à cet effet, dix bourses de 100 jetons d'argent et une médaille d'or étaient mises à la disposition de ces artistes. Cette initiative eut peu de succès et ne fut pas poursuivie. Les académiciens désignés, en 1747, au lieu de dix, furent onze : Carle Van Loo, Leclerc, Restout, Galloche, Dumont, Collin de Vermont, Jeaurat, Pierre, Natoire, Cazes et Boucher.

Ce dernier prit pour sujet l'*Enlèvement d'Europe*; son œuvre figura au Salon de 1747 dans la grande galerie d'Apollon; ses dimensions étaient de 6 pieds sur 5 de haut.

Il perçut sa gratification le 29 septembre 1747 :

Au sieur *Boucher*, peintre, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Enlèvement d'Europe*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par sa Majesté.

Ce tableau entra alors dans la collection de la Couronne.

Il figure actuellement au Louvre sous le n° 712 : H. 1 m. 62 — L. 1 m. 95 (1).

Les Éléments.

Vers 1749, les Bâtiments commandèrent à Boucher quatre tableaux sur des sujets se rapportant aux Quatre Éléments; il ne put en exécuter que deux qui étaient terminés en 1749, et voici son mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, pendant l'année 1749 suivant les ordres de M de Tournehem, par le sieur *Boucher*, peintre du Roy.

Deux tableaux carrés longs de 4 pieds de large sur environ 2 pieds et demi de haut, dont l'un représente *Arion porté*

(1) Quelques critiques se basant sur le peu de mérite du tableau, ont émis des doutes sur cette identification; mais il ne faut pas oublier que les artistes ne s'étaient pas gênés pour ce concours, et que l'exécution de leur toile avait dû se ressentir de la pauvreté de leur enthousiasme, Boucher, notamment, fut quelque peu maltraité par la critique, et pour la première fois, il reçut des blâmes auxquels il fut sensible. D'ailleurs, les dimensions primitives concordent et sont aisément reconnaissables sur l'agrandissement de la toile.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

sur un dauphin, accompagné de Tritons, de Néréïdes et autres dieux marins ;

l'autre représente *Vertumne et Pomone* dans un paysage agréable, où les arbres sont chargés de fleurs et de fruits.

Ces deux tableaux, sous les allégories des sujets ci-dessus, représentent l'Eau et la Terre et font partie des Quatre Éléments, desquels il me reste deux à faire.

Estimés chacun... .... 700 livres.
cy .... 1,400 »

Le paiement est en date du 28 septembre 1749 :

Au sieur *Boucher,* peintre du Roy, 1,400 livres pour son payement de deux tableaux représentant l'un *Orion* (sic) *porté sur un Dauphin,* l'autre *Vertumne et Pomone* qu'il a faits pour le service du Roy, en la présente année.

Le tableau d'*Arion* se trouve vraisemblablement au « Métropolitan Museum of Art » de New-York (1).

---

(1) En 1749, peut-être même en 1750, Boucher présentait à la direction des Bâtiments le mémoire suivant (A. N. O[1] 1934 A) :

« Mémoire d'un tableau pour le Roy, peint par ordre de M. de Tourne-« hem... par *Boucher,* professeur en son Académie, en 1749.

« Ce tableau, représentant *Apollon et Issé*, a 4 pieds de haut sur 5 pieds « de large. Issé, à demi couchée sur un lit de fleurs, paroit revenir d'un « évanouïssement, et regarde tendrement Apollon dans le moment où ce « Dieu vient de quitter le déguisement de berger, ce qui est exprimé par « des groupes d'Amours auprès de lui, qui jouent avec différents attributs « de la bergerie.

« Le Dieu soutient d'une main cette Déesse et de l'autre il lui montre « la gloire qu'elle va partager avec lui. Cette gloire est désignée par le » char du Soleil, dont toutes les parties sont radieuses ; divers groupes « d'Amours volent devant et semblent semer des fleurs sur la route que « parcourre ce char. Un Amour debout sur le devant du char tenant un « flambeau paroit ajouter à l'éclat qui part de ce char. Un autre groupe « de deux Amours apporte à Issé la lyre d'Apollon, surmontée d'une « couronne de laurier.

« Estimé.. 2,400 livres. »

Le premier peintre Coypel ajoutait cette note : « L'ordonnance n'est pas passée par mes mains » ; de fait, ce tableau ne fut pas payé par les Bâtiments, car il n'existe aucune ordonnance à ce sujet.

Aux Gobelins.

1° *Les Sujets de la Fable.*

Dans son *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, M. Gerspach reconnaît les erreurs et les confusions auxquelles a donné lieu le classement des tapisseries faites d'après les modèles de Boucher : « Elles ont été groupées tantôt dans un ordre rationnel, tantôt arbitrairement ; les mêmes pièces se trouvent ainsi dans des diverses tentures et plusieurs tapisseries isolées ont été incorporées dans des suites auxquelles elles n'étaient pas destinées. » Actuellement, on possède aux Gobelins deux séries principales : les *Amours des Dieux* et les *Sujets de la Fable.*

Or le musée de Tours possède un tableau de Boucher, représentant *Apollon et Issé,* de dimensions tout à fait concordantes (1 m. 26 × 1 m. 55), signé et daté de 1750, et où l'on retrouve tous les détails mentionnés dans le mémoire de Boucher.

Ce tableau, provient du château de Chanteloup, qui appartenait aux Choiseul, et il était, disait-on, une allégorie au mariage du duc et de la duchesse de Choiseul.

Faut-il y voir, avec les rédacteurs du catalogue, MM. Laurent et de Montaiglon, « une réplique plus petite et avec variantes du tableau de 1749 »?

Non, puisque les dimensions concordent presque identiquement. D'autre part, si Boucher aimait fort à répéter ses œuvres, il est peu vraisemblable qu'il ait refait, la même année, deux toiles de cette importance. Il paraît plus probable que ce soit là l'original de 1749.

Le point, qui est acquis, que ce tableau ne fut pas payé par les Bâtiments, le fait qu'il n'est mentionné dans aucune maison royale, témoignent qu'il ne fut pas acheté pour le roi. Boucher, qui, à ce moment, était accablé de besogne, aurait-il, par erreur, réclamé aux Bâtiments le paiement d'un tableau, qui ne lui avait pas été commandé par eux ? Le fait n'aurait rien d'invraisemblable ; ce qui est certain, c'est que le tableau resta pour compte à l'artiste, en 1749 ou en 1750.

Or, le 12 décembre de cette même année 1750, M. de Stainville, le futur duc de Choiseul, épousait la petite-fille du financier Crozat. Boucher alors était à l'apogée de sa gloire et Crozat, amateur distingué, fréquentait les artistes de son temps. Peut-être, ayant vu ce tableau dans l'atelier de Boucher, eut-il l'idée d'en faire l'acquisition et de l'offrir au futur ménage ?

Ce n'est là qu'une hypothèse — et dans l'état de la question on ne peut présenter être autre chose — ; mais, en tous cas, elle aurait l'avantage de permetrait l'identification du tableau du musée de Tours.

L'examen des mémoires de Boucher et des comptes des Bâtiments permet de contester un tel groupement ; la division la plus exacte et la plus logique semblerait devoir être basée sur la destination même des tapisseries.

Ce classement réunirait ainsi, en un seul groupe, sept des pièces des *Amours des Dieux* et des *Sujets de la Fable*, qui eurent primitivement la même destination, et furent commandés par les Bâtiments à l'artiste.

Le 7 novembre 1755, en effet, le marquis de Marigny, directeur des Bâtiments, écrivait au roi (1) :

« Pour ranimer la manufacture, que les répétitions trop fréquentes des mêmes tapisseries, à défaut de nouveaux tableaux, ont fait tomber en langueur, Votre Majesté voudrait-elle approuver qu'on en fît sept nouveaux, dont on laisserait la liberté du choix du sujet au peintre qui en serait chargé — pour n'être cependant exécutés en tapisseries qu'après que Votre Majesté en aurait agréé les dessins et les esquisses ? »

Cette proposition fut acceptée ; Marigny choisit Boucher (2), et il fut décidé que cette tenture décorerait l'appartement du roi à Compiègne. L'artiste ne se mit pas en très grands frais d'imagination : il intitula sa tenture *les Sujets de la Fable*, et en choisit les motifs parmi ceux qu'il avait déjà traités avec succès.

La première de ces pièces, *Les Forges de Vulcain*, fut faite en 1757, et, l'année suivante, l'artiste exécutait une sorte d'encadrement destiné à la compléter. Voici les deux mémoires qu'il présenta à ce propos (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy ordonné par M. le marquis de Marigny.... par le sieur *Boucher*, pendant l'année 1757.

Les Forges de Vulcain ou Didon (*sic*) qui fait forger des armes pour Énée.

Ce tableau est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Il a 10 pieds en quarré.

Estimé.. 3,600 livres.

---

(1) A. N. O¹ 1197.

(2) « ... Son coloris — écrivait-il — réussira infailliblement en tapisserie. Le succès de la manufacture de Beauvais pour laquelle il a travaillé en est un garant et Votre Majesté aurait une tenture dont le double ne se verrait nulle autre part. »

(3) A. N. O¹ 1934 B.

Mémoire d'un tableau fait pour la manufacture des Gobelins sous les ordres de M. le marquis de Marigny... par le sieur *Boucher* pendant l'année 1758.

Ce tableau, destiné pour un panneau de tapisserie, représente des Enfants et attributs relatifs, faisant suitte au sujet des *Forges de Lemnos*, fait par le même auteur pour cette manufacture.

Il a 10 pieds de hauteur sur 5 pieds de largeur.

Estimé.................................... 1,800 livres.

Le parfait paiement est en date du 10 novembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, 200 livres pour faire, avec 5,200 à lui ordonnés à compte savoir 1,200 sur l'exercice 1757 le 17 décembre audit an, et 4,000 en contracts sur les aides et gabelles sur l'exercice 1758 le 11 septembre 1759, le parfait payement de 5,400 livres à quoi montent deux tableaux représentant l'un des enfants et attributs relatifs et faisant suitte au sujet des Forges de Lemnos, et l'autre les *Forges de Vulcain* où Vénus fait forger des armes pour Enée, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1757 et 1758.

Le tableau des *Forges de Vulcain* fut exposé au Salon de 1757.

Il se trouve actuellement au Louvre (nº 36) : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *F. Boucher, 1757.*

Les quatre tableaux qui suivirent furent exécutés en 1765 ; ce furent :

Vertumne et Pomone, que Boucher avait déjà fait pour la manufacture de Beauvais vers 1735, avant d'en répéter, en 1749, le sujet pour le roi ;

L'Aurore et Céphale, dont le motif avait été traité par lui, en 1739, pour l'hôtel Soubise ;

Les Amours de Neptune et d'Amymone, le seul sujet sur lequel il n'eut point encore travaillé ;

Vénus aux Forges de Vulcain, dont on ne comptait plus les répliques.

Voici le mémoire de l'artiste à ce sujet (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Boucher* pendant l'année 1765.

---

(1) A. N. O' 1934 B.

Ces deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins sont de même grandeur; ils ont 3 pieds 10 pouces de large sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *Vertumne et Pomone.*

Le second représente l'*Aurore et Céphale.*

Lesdits deux tableaux estimés................ 2,000 livres.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roi sous les ordres de M. le marquis de Marigny par le sieur *Boucher,* pendant l'année 1765.

Ces deux tableaux destinés pour la manufacture des Gobelins sont de même grandeur; ils ont 6 pieds 2 pouces de large sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *Les Amours de Neptune et d'Amymone.*

Le deuxième représente *Vénus aux forges de Vulcain*

Lesdits deux tableaux estimés................. 3,000 livres.

Actuellement les tableaux de *Vertumne et Pomone* et de l'*Aurore et Céphale* sont au musée du Louvre : H. 1 m. 40 et 1 m. 44 — L. 1 m. 20 et 1 m. 15. — Signés : *F. Boucher 1765* (1);

Ceux des *Amours de Neptune et d'Amymone* et de *Vénus aux forges de Vulcain*, Versailles, dans la bibliothèque du Grand Trianon (nos 86 et 88) : H. 2 m. 30 — L. 1 m. 85 et 1 m. 85 (2); le premier de ces tableaux signé : *F. Boucher 1765.*

---

(1) Comme Trianon et le musée d'Amiens pour les *Forges de Vulcain*' le musée de Nancy possède un tableau de l'*Aurore et Céphale* (H. 2 m. 42 — L. 1 m. 69), qui est attribué à Boucher, et fut envoyé par l'État; c'est là vraisemblablement une des copies agrandies, sous la direction de Boucher, pour l'exécution des modèles. Alfred Darcel déclare qu'il est probable que Boucher se fit aider pour l'exécution en grand des modèles et surtout pour les accessoires de cette tenture; cela ne saurait, en effet, faire de doute, surchargé de travail comme il l'était alors, il n'aurait pas eu le temps matériel d'exécuter de tels ouvrages.

(2) Les tableaux ont dû être agrandis, car ces dimensions excèdent de 40 centimètres en hauteur et en largeur celles données par Boucher; mais actuellement il est presque impossible de s'en rendre compte, par suite d'un rentoilage que ces peintures ont subi.

Il existe au Louvre, sous les nos 713 et 714, deux reproductions agrandies de ces tableaux (2 m. 95 × 1 m. 80), peintes sur fond doré semé de fleurs, qui durent être faites dans l'atelier du maître pour servir de modèle aux tapisseries des Gobelins.

La sixième et la septième pièces de cette tenture durent être faites en 1766 et en 1767 ; la sixième représentait *Vénus sortant des eaux.*

Nous n'avons pas retrouvé le mémoire de l'artiste; mais on relève, dans un état des mémoires se référant à l'Exercice 1766 (1), la mention, au nom de Boucher, d' « un mémoire pour un tableau de 3 pieds 10 pouces de large sur 4 pieds de haut, représentant *Vénus sortant des eaux;* estimé 1,000 livres ».

La septième pièce de cette tenture reste donc seule à déterminer; le prix de 1,200 livres qu'elle fut payée indiquerait des dimensions à peu près semblables à celles de la *Vénus sortant des eaux* (2).

Le parfait payement de ces six tableaux est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1767) :

Aux héritiers du sieur *Boucher*, premier peintre du Roy, 4,200 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour faire, avec 3,000 à luy ordonnés à compte sur l'exercice 1767, le 2 février 1768 (3), le parfait payement de 7,200 livres à quoi montent six tableaux, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant les années 1765, 1766 et 1767.

Des documents ci-dessus, il semble résulter que sept des tapisseries d'après Boucher qui furent destinées à l'appartement du roi à Compiègne, devraient être classées ensemble. Ce groupe, qu'on pourrait nommer *Les Sujets de la Fable*, comprendrait donc :

1° *Les Forges de Vulcain;* 2° *Vertumne et Pomone;* 3° *L'Aurore et Céphale*; 4° *Les Amours de Neptune et d'Amymone;* 5° *Vénus aux Forges de Vulcain;* 6° *Vénus sur les eaux;* 7° *Jupiter et Calisto* (?).

2° *Les Génies des Arts.*

En 1761, Boucher exécuta pour les Gobelins un tableau représentant *les Génies des Arts* sous la figure d'enfants, qu'il livra en 1762 ; voici son mémoire (4) :

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.

(2) Peut-être, serait-ce *Jupiter et Calisto*, qui fut remis sur le métier en 1859 en même temps que la *Vénus sortant des eaux?*

(3) Cet acompte du 2 février 1768 avait été ordonné sur des tableaux commandés en 1768 à Boucher pour le château de Choisy ; mais comme l'artiste ne livra jamais ces toiles, attribution fut faite de l'acompte perçu à ses livraisons des Gobelins.

(4) A. N. O[1] 1934 B.

Mémoire d'un tableau destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, fait sous les ordres de M. le Marquis de Marigny par le sieur *Boucher* pendant l'année 1761.

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *les Génies des Arts* : scavoir de la Peinture, de la Sculpture, de la Poésie et de l'Architecture.

Ledit tableau estimé........................ 2,500 livres.

Le payement est en date du 20 juillet 1765 (Exercice 1762) :

Au sieur *Boucher*, peintre du Roy, la somme de 2,500 livres pour son payement d'un tableau représentant *Les Génies des Arts*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1761 (1).

Actuellement au musée d'Angers, auquel il fut envoyé par l'État en 1799 : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *F. Boucher 1761*.

---

(1) Dans un état de *Distribution d'ouvrage en 1748* (A. N. O[1] 1932) on relève cette commande : « A M. Boucher deux tableaux de chevalet, sujets « tirez des Opéra ; et leurs copies en grand retouchées de sa main, sur « lesquelles seront exécuté deux pièces de tapisserie pour la Meutte. » Note : « Il en a fait voir les Esquisses et travaille aux tableaux. »

Dans un autre *État des ouvrages de peinture et de sculpture livrés ou commencés dus en entier, ou sur lesquels MM. les artistes ont reçu des acomptes*, on trouve encore cette indication :

« M. Boucher. Deux grands tableaux destinés à être exécutés en tapisse- « rie dans l'appartement du Roy à la Meutte. Sujets tirés des fêtes Véni- « tiennes et des fêtes de Thalie. Ces deux tableaux ne sont que commencés. « Prix fait à.. 12,000 livres. »

Ces deux tableaux sont encore mentionnés dans un état analogue, daté de 1752, mais une note ajoute : « Il n'y a qu'un de ces tableaux qui soit commencé ; il souhaiteroit de faire d'autres sujets. » Le souhait de Boucher dût être réalisé, car on lit à la suite dans un état de la même année :

« Au sieur Boucher : Une Tenture de plusieurs tableaux destinés pour « M. le Chancelier ou pour M. le Garde des Sceaux, avec attributs relatifs « à l'un des deux. Estimés.................................... 12,000 liv. »

Nota : « Il n'a point encore commencé à y travailler. »

L'identité des prix donne à penser que ce fut la substitution demandée par l'artiste ; mais il est à peu près certain que ce projet ne fut pas mis à exécution.

Bon BOULOGNE (1)

A l'église des Invalides.

En 1709, les Bâtiments achevèrent de payer les peintres qui avaient travaillé à la décoration de l'église des Invalides : Noël Coypel, Jouvenet, La Fosse, Corneille, les deux Boulogne, et les peintres verriers, Le Vieil et Michu.

Le paiement de Bon Boulogne est en date du 10 février 1709 :

A *Boulogne l'aîné*, 9792 livres pour faire, avec 16,500 qu'il a reçus, le parfait payement de 26,292 livres pour ses fresques aux chapelles de St-Ambroise et de St-Jérôme à l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville (2), le détail de ces peintures des coupoles des dites chapelles, relatives à la vie des saints auxquelles elles sont dédiées :

Invention du corps de Saint Nazaire. — Conversion d'un célèbre Arien. — Saint Ambroise fait archevêque de Milan. — Saint Ambroise défendant à Théodose l'entrée de l'église. — Saint Ambroise guérissant un possédé. — Sa mort. — Son apothéose.

Saint Jérôme dans les catacombes. — Son baptême. — Son ordination. — Il est repris d'avoir lu les livres profanes. — Son effroi des jugements de Dieu. — Sa mort. — Son apothéose.

A la chapelle de Versailles.

En 1710 eut lieu le règlement de compte des peintres qui avaient travaillé à la chapelle du château de Versailles : les Boulogne, Antoine Coypel, Jouvenet, La Fosse, Santerre, Silvestre et Audran.

Les tableaux, exécutés par Bon Boulogne, représentaient le *Ravissement*

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 441.

(2) *Voyage pittoresque de Paris*, 1758, p. 422.

de Saint Paul, un *Concert d'Anges musiciens, Saint Pierre*, le *Martyre de Saint André*, la *Vocation de Saint Philippe*, *Saint Simon*, une *Gloire d'anges*, *Saint Mathias, Saint Thomas* (1); le payement est en date du 25 septembre 1710 :

A Boulogne l'aîné, 14,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite aux trois voûtes de la grande tribune au dessus du maître-autel et à six autres voûtes de la grande tribune du côté de l'Évangile à la chapelle du château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

A Trianon et à Meudon.

A la date du 10 décembre 1710, on relève à l'actif de cet artiste la mention du payement suivant :

A Boulogne l'aîné, peintre du Roy, 400 livres pour, avec 800 qu'il a reçus, faire le parfait payement de 1,200 livres à quoy montent deux tableaux de *Flore* et *Vénus*, qu'il a peints pour Trianon et Meudon en 1701 et 1702.

Le tableau destiné à Meudon est assurément celui que nous avons signalé à la page 445 de notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly comme figurant dans ce château ; quant à celui de Trianon, on pourrait peut-être le reconnaître dans le n° 2 de l'article consacré à ce même artiste, et il devrait alors être distrait de la commande de 1687 et 1688, dans laquelle nous l'avions compris.

---

(1) Piganiol donne la description détaillée de ces diverses peintures (*Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 1764, t. I, pp. 52 et s., 68 et s.) — Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 441.

Louis de BOULOGNE, dit le jeune (1)

A l'église des Invalides.

Cet artiste recut, en date du 18 février 1709, le payement définitif des peintures qu'il avait faites à l'église des Invalides (2) :

A Boulogne le jeune, 3,772 livres, parfait payement de 24,772, pour des fresques à la chapelle de St-Augustin à l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville (3), le détail de ces peintures :

Conversion de Saint Augustin. — Son Baptême. — Sa prédication à Hippone. — Son sacre épiscopal. — Sa mort. — Son apothéose.

A la chapelle de Versailles.

Comme son frère (4), Louis de Boulogne, fut payé le 25 septembre 1710 des peintures qu'il avait faites pour la chapelle de Versailles :

A *Boulogne le jeune*, 19,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite aux six voûtes de la grande tribune au dessus de l'Épître et à la chapelle de la Sainte-Vierge au château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

Ces tableaux représentaient *Saint Barnabé*, *Saint Jude, Saint Barthélemy, Saint Jacques le Mineur*, *Saint Jacques le Majeur*, un *Concert d'anges musiciens*, l'*Assomption*, l'*Annonciation*, l'*Amour divin*, la *Pureté*, l'*Humilité* (5).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 445 et s.

(2) Voir p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 425.

(4) Voir p. 58 *supra*.

(5) Voir la description détaillée de ces peintures par Piganiol de la Force, *op. cit.*, t. I, pp. 47 et s. 60 et s.

Aux Gobelins.

En 1710, Louis de Boulogne fit des figures d'enfants à deux des pièces de la tenture des *Portières des Dieux* de Claude Audran, sur laquelle on travaillait alors à la manufacture des Gobelins.

Le paiement est en date du 24 décembre 1710 :

A Boulogne le jeune, 100 livres pour son paiement de deux enfans qu'il a peints pendant 1710 pour servir aux *Portières de Junon et de Diane*, que l'on fait pour le service du Roy aux Gobelins (1).

Michel BOYER (2)

A Marly.

Sur l'exercice 1709, on relève, au nom de Boyer, la mention du paiement suivant, en date du 12 février 1710 :

Au sieur *Boyer*, peintre, 300 livres pour un tableau représentant un *ancien bain en perspective*, qu'il a fait pour le Roy à Marly pendant 1709.

A Fontainebleau.

En 1712, le même artiste était chargé spécialement de la décoration de la chambre de la femme de Monsieur le Duc à Fontainebleau ; le paiement est en date du 20 juillet 1713 (Exercice 1712) :

Au sieur *Boyer*, peintre, 790 livres pour son payement de

---

(1) Sur ce même exercice 1710, on relève encore, en date du 12 décembre, ce payement :

« *A Boulogne le jeune* 2,300 livres pour, avec 600 cy dessus reçus, faire le « parfait payement de 3,100 livres à quoi montent ses ouvrages depuis « 1701 jusqu'à présent. »

Et sur l'exercice 1711, en date du 11 septembre :

« — 200 livres pour son payement des nudités qu'il a couvertes à un « tableau de l'antichambre du Roi à Fontainebleau pendant novembre et « janvier derniers. »

(2) Cf. notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 544.

trois tableaux, qu'il a faits pour le Roy et posez dans l'appartement de Madame la Duchesse au château de Fontainebleau pendant les mois de mai et juin derniers (1).

Aux Tuileries.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (2), mentionne dans l'appartement du duc d'Antin aux Tuileries, les tableaux suivants de Boyer :

Un tableau représentant un morceau d'*architecture* et sur le devant des colonnes d'ordre ionique, une balustrade auprès de laquelle paroissent plusieurs figures ; ayant de hauteur 2 pieds 10 pouces sur 3 pieds de large.

— une *Colonnade* ornée d'une fontaine et de plusieurs figures ; de mêmes dimensions ; à oreilles.

---

(1) Il serait assez téméraire, sur des données aussi vagues, de chercher à identifier ces tableaux ; on peut tout au plus affirmer qu'ils doivent figurer, ainsi que ceux commandés en 1710, dans la liste suivante des peintures de Boyer, mentionnées dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roi, qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1737* (A. N. O[1] 1965) :

« Un tableau représentant un *païsage* où l'on voit un clair de lune ; ayant de hauteur 22 pouces sur 3 pieds 7 pouces ; sur bois.

« — un *paisage* où l'on voit sur un rocher un homme qui joue d'un instrument ; ayant de hauteur 6 pieds 2 pouces sur 3 pieds 7 pouces ;

« — un *port de mer* où l'on voit un soleil levant ; ayant de hauteur 2 pieds 5 pouces sur 4 pieds 9 pouces ;

« — une *arcade* ; ayant de hauteur 2 pieds et demi sur 4 pieds 8 pouces et demi ;

« — une *arcade* vue de face, et du monde à table dans un coin du bâtiment ; ayant de hauteur 2 pieds un pouce et demi sur 4 pieds 2 pouces 4 lignes ;

« — un *morceau d'architecture*, avec quatre figures qui tiennent chacune un fusil ; ayant de hauteur 2 pieds 5 pouces sur 5 pieds 2 pouces ;

« — une *fontaine* où l'on voit un homme qui abreuve son cheval ; ayant de hauteur 2 pieds 4 pouces sur 5 pieds un pouce et demi ;

« — de l'*architecture* et un *port de mer*, sur laquelle on voit deux vaisseaux ; ayant de hauteur 2 pieds un pouce 2 lignes sur 5 pieds 2 pouces. »

(2) A. N. O[1] 1965.

Ces deux tableaux avaient d'abord été évalués à 600 livres pièce (1), mais les Bâtiments réglèrent les deux à la somme de 1,000 livres, qui fut payée à l'artiste le 13 avril 1720 :

Au sieur *Boyer,* peintre d'architecture, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits et posés en place dans un des appartements du palais des Tuilleries pendant la présente année.

A Versailles.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1725 jusqu' et compris la fin de 1732* (2) signale à Versailles ces deux autres tableaux du même artiste :

Un tableau représentant un *Port de mer* où le soleil paroist s'élever et porter ses rayons sur une mer a demy agitée ; il paroist aussi un palais d'un bel ordre d'architecture, d'où descendent plusieurs personnes, tant hommes que femmes, habillés d'une manière étrangère, qui s'embarquent dans plusieurs chaloupes ; ayant de hauteur 4 pieds 10 pouces sur 6 pieds 2 pouces de large.

— un mur dans l'éloignement et *un soleil qui se couche derrière un bâtiment orné d'un portique ;* et sur le devant un morceau d'architecture représentant une fontaine, et plusieurs figures tant hommes que femmes, vêtus à la françoise, se promenant dans des calesches et chariots ; mêmes mesures que le précédent ; dans sa bordure dorée.

Le paiement est en date du 30 septembre 1725 (Exercice 1723) :

Au sieur *Boyer*, peintre, 4,000 livres pour son paiement de deux grands tableaux, représentans des *Ports de mer*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Ces deux tableaux figuraient, en 1760, dans la septième pièce de l'hôtel de la Surintendance à Versailles (3).

---

(1) *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O[1] 1934 B).

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) *Inventaire des tableaux de l'hôtel de la Surintendance*, par Jeaurat (A. N. O[1] 1965).

Tableaux divers.

Sur l'exercice 1710, aux dates des 10 mai 1710 et 22 janvier 1711, on relève les paiements suivants, au nom de Boyer :

Au sieur *Boyer*, 600 livres pour quatre tableaux qu'il a faits pour le Roy (1);

— 500 livres pour deux tableaux de *perspective*, faits pour le Roy pendant 1710.

— Enfin, sur l'exercice 1714, à la date du 15 février 1715, un nouveau paiement est ordonnancé à cet artiste :

Au sieur *Boyer*, peintre d'architecture, 2,210 livres pour son payement de deux grands tableaux et trois dessus de portes, représentant des *perspectives*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant 1714.

On peut reconnaître vraisemblablement les deux grandes perspectives, dans les tableaux suivants mentionnées dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roi, qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709, jusques en 1737* (A. N. O' 1965) :

« Un tableau représentant une *Perspective,* où l'on voit dans le lointain un jardin; ayant de hauteur 15 pieds sur 6 pieds de large.

« — une *Perspective,* où l'on voit une porte vitrée ouverte; de pareille mesure que le précédent.

Ces deux tableaux se trouvaient, en 1732, dans la « Gallerie des plans à Paris (2) ».

---

(1) Voir au sujet de ces tableaux, p. 61, *supra,* note.

(2) Dans un *Inventaire des tableaux placés chez M. le Contrôleur général*, en 1757 (A. N. O' 1934 B) sont signalées cinq perspectives de Boyer, dont trois de 2 pieds 10 pouces de haut sur 4 pieds 9 pouces 5 lignes de large, et deux de 2 pieds 9 pouces 6 lignes de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

En 1872, l'État envoyait au musée de Varzy deux tableaux de Boyer, intitulés : *Repas* et *Marine avec architecture.*

Nicolas BRENET

ACompiègne.

1° *Paroisse.*

Le 26 décembre 1773, Brenet fut proposé par Pierre (1) pour exécuter deux tableaux, que le Roi destinait à l'église Saint-Jacques de Compiègne; le paiement est en date du 27 décembre 1775 (Exercice 1774) :

Au sieur *Brenet,* peintre, la somme de 1,600 livres pour son payement de deux tableaux, le premier représentant l'*Assomption de la Sainte Vierge,* et le second les *apôtres Saint Pierre et Saint Paul,* lesdits tableaux destinés pour l'église de la paroisse Saint Jacques à Compiègne.

Le livret du Salon de 1775, où figurèrent ces deux tableaux, mentionne seulement le second comme « ordonné par le roi. »

L'artiste s'était engagé, en décembre 1773, à livrer ces tableaux à la Pentecôte 1774.

2° *Chapelle du château.*

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roy, pendant l'année 1785 (2).

Ce tableau de 5 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 8 pouces de large est pour la chapelle du château de Compiègne.

Il représente *Saint Louis rendant la justice dans les bois de Vincennes.*

Estimé.................................... 800 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785.

---

(1) A. N. O' 1910.
(2) A. N. O' 1933.

Cressinus. — Mort de Du Guesclin.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1776 et 1777 (1).

Le premier tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente un trait d'*Encouragement au travail chez les Romains :* Cressinus, étant obligé de se justifier devant l'édile d'une accusation de magie sur ses récoltes abondantes, il expose ses ustensiles d'agriculture en bon état, et les bras de ses enfans qui l'aidoient; on le renvoye absous et comblé de louanges.

Estimé.. 6,000 livres.

Le second porte 7 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente un trait de *Respect pour la vertu :* honneurs rendus au connétable Du Guesclin par la ville de Randan, à l'instant qu'il alloit s'en rendre maître et qu'il mourut.

Estimé .... 3,000 livres.

TOTAL................................ 9,000 livres.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1777; le parfait payement est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Brenet*, 2,100 livres pour faire, avec 4,900 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 9,000 livres, à quoi montent deux tableaux représentant *Cressinus accusé de sortilège* et la *Mort de Du Guesclin,* qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

En 1794, lors du classement des modèles des Gobelins, le tableau de *Cressinus* fut « rejeté sous le rapport de l'art, quoique le sujet en fût vraiment philosophique et républicain ».

Actuellement le tableau de *la Mort de Du Guesclin* au musée de Versailles (nº 26) : H. 3 m. 83 — L. 2 m. 64.

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) *Archives du Louvre*, Registre d'ampliations (1762-1785).

Mêtellus.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 de large.

Il représente *Metellus*, vieillard et prisonnier de l'empereur Octave, étant du parti d'Antoine ; au moment où va être jugé Metellus, son fils courre embrasser son père et dit à l'Empereur : « Comme mon père doit être puni et moi récompensé, puisque je sers sous tes drapeaux, ou sauve-le à cause de moi, ou donne-moi la mort à cause de lui. »

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779 ; le parfait payement est en date du 4 février 1780 (2) :

Au sieur *Brenet*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Metellus condamné à mort par Auguste,* qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1778 et 1779.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « parce qu'il rappelait des idées de despotisme ».

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 — L. 4 m. 22.

Mort de Patrocle.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet* pendant les années 1780 et 1781 (3).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1931.

Il représente le *Combat des Grecs contre les Troyens pour le corps de Patrocle.*

Estimé .... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779 ; le parfait payement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Brenet,* peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 6,000 livres, à quoy monte un tableau représentant le *Combat des Grecs contre les Troyens pour le corps de Patrocle,* qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 — L. 4 m. 22.

Virginius.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet,* pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Virginius prêt à poignarder sa fille.*

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783 ; le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Brenet,* peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Virginius prêt à poignarder sa fille,* qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O' 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins le rejetait « sous le rapport de l'art », tout en déclarant que le « sujet républicain était à conserver ».

Actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 24 — L. 2 m. 59. — Signé : *Brenet*, *1783*.

Piété des Dames romaines.

Pour le Salon de 1785, Brenet proposa aux Bâtiments les sujets suivants (1) :

« 1° Après le combat de Renty, le brave Tavanne entre dans la tente du Roy l'épée à la main, le prince attache de ses mains au col de Tavanne le collier de ses ordres;

« 2° Le maréchal de Brissac, après avoir fait condamner le jeune Boissi pour son manque à la discipline, lui fait grâce et lui met au col une chaîne d'or plus pesante que celle dont il avait gratifié les autres braves.

« 3° Piété des dames Romaines pour aider la Patrie, en concourant aux présens destinés à Apollon de Delphes.

« 4° Le courage de Lucius Métellus, grand prêtre, qui se jette au milieu des flammes pour sauver le Palladium. »

Le troisième sujet fut choisi; voici le mémoire (2).

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roi, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente les *Dames romaines qui se défont de leurs bijoux* pour fournir la matière nécessaire au présent que l'on fait vœu d'offrir à Apollon.

Estimé.................................... 3,000 livres.

En 1794, le jury de classement des modèles rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art », tout en déclarant le sujet « vraiment républicain ».

Générosité d'Antiochus.

Mémoire d'un tableau, fait pour le service du Roy,

(1) A. N., O' 1913.
(2) A. N. O' 1931.

sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet*, peintre du Roy, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente le *jeune fils de P. Scipion rendu à son père par Antiochus.*

Ce tableau fut exposé au Salon de 1787; ensuite, il alla aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794.

Actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 24 — L. 2 m. 59. — Signé : *Brenet, 1787.*

Henri II et le vicomte de Tavanne.

Pour le Salon de 1789, Brenet traite le premier des sujets qu'il avait proposés pour le Salon de 1785 (2); voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau, fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Brenet,* peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Henri II décorant du collier de son ordre le vicomte de Tavanne.*

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1789 et passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, comme « contraire aux idées républicaines » :

Actuellement au musée de Versailles (n° 62) : H. 3 m. 81 — L. 2 m. 36.

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) Voir page 68, *supra.*

(3) A. N. O[1] 1931.

Gabriel BRIARD

A Versailles.

Cet artiste exécuta, en 1770, deux tableaux pour le Salon de jeu des petits cabinets du Roi à Versailles (1); dans un État des commandes, dressé en 1774 (2), ces tableaux sont ainsi mentionnés à la date de 1770 :

Deux tableaux, dessus de portes, devant faire pendant à deux autres tableaux, de même grandeur, de M. *Natoire,* destinés pour la salle du jeu des petits cabinets du Roy au château de Versailles.

Les sujets sont pris de la vie champêtre, 4 pieds et demi en quarré.

Estimés .... 1,600 livres.

Le parfait paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Briard*, peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 800 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1770 le 23 avril 1776, le parfait payement de 1,600 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits en 1770, représentant des *sujets champêtres.*

Ces deux tableaux sont signalés en ces termes par Du Rameau, en 1784, au magasin de la Surintendance (3) : « Nymphe jouant du tambour de basque. — Berger jouant avec deux hautbois. Chacun de 3 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large ».

---

(1) C'était l'ancien cabinet des Médailles (cf. de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 111).

(2) A. N. O' 1933.

(3) *Inventaire des tableaux de la Surintendance* (*Archives du Louvre*).

Antoine CALLET

Aux Gobelins.

Au Salon de 1781, Callet avait exposé un tableau intitulé : le *Printemps ;* c'était le modèle d'un des plafonds destinés à décorer la galerie d'Apollon au Louvre, et cette œuvre avait été ordonnée à l'artiste pour sa réception à l'Académie. Le succès de cette peinture et les qualités de décorateur que Callet y manifestait, engagèrent les Bâtiments à lui demander une suite de quatre pièces sur le sujet des quatre Saisons pour la manufacture des Gobelins.

Chaque saison devait être figurée par l'une des fêtes du paganisme. Callet, en 1783 (1), exposait au Salon la première pièce, intitulée : les *Saturnales ou l'Hiver;* voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Callet* pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente les *Saturnales ou l'Hiver.*
Estimé .... 4,000 livres.

Le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (3).

Au sieur *Callet,* peintre du Roy, 2,000 livres faisant, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant les *Fêtes Saturnales,* qu'il a fait pendant les années 1782 et 1783, pour le service de Sa Majesté.

---

(1) C'est donc à tort que le *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins* déclare que la tenture fut exécutée en 1781 par Cozette ; on verra plus loin que la dernière pièce ne fut livrée qu'en 1791.

(2) A. N. O' 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Le second tableau fut exécuté en 1786 et 1787 et parut au Salon de cette dernière année; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Callet,* peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente l'*Automne ou les fêtes de Bacchus.*
Estimé. . . . . 4,000 livres.

Au Salon de 1789 fut exposé le tableau de l'*Été ou les Fêtes de Cérès.* dont voici le mémoire (2).

Mémoire d'un tableau pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, fait par le sieur *Callet,* peintre du Roi, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds quarrez.
Il représente l'*Été ou les fêtes de Cérès.*
Estimé.. 4,000 livres.

La quatrième pièce de cette tenture figura au Salon de 1791, avec cette mention au livret :

Hommage des Dames Romaines à Junon Lucine.
Le projet de ce tableau est pour représenter le *Printems* et est destiné pour les Gobelins. Il porte 10 pieds quarrés.

Nous n'avons point retrouvé le mémoire de Callet relatif à ce tableau, mais il est bien évident qu'il fut estimé 4,000 livres comme les précédents.

De toutes les pièces de cette série, la première seulement, les *Saturnales*, fut rejetée « sous le rapport de l'art » en 1794 par le jury de classement des modèles des Gobelins, qui déclara toutefois le « sujet à conserver comme favorable à l'égalité ».

Actuellement, l'*Hiver* et l'*Automne* sont au Louvre (nos 85 et 86) : H. 3 m. 20 et 3 m. 23 — L. 3 m. 22 et 3 m. 23.

Les deux autres au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État en 1872 : H. 3 m. 23 et 3 m. 20 — L. 3 m. 23 et 3 m. 20.

---

(1) A. N. O' 1931.
(2) A. N. O' 1931.

Mort d'Hector.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Callet*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Achille traînant le corps d'Hector* devant les murs de la ville de Troyes.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait, « le sujet étant atroce » (2).

Actuellement au musée Saint-Omer, où il fut envoyé par l'État, en 1872.

Claude-François CARESME

A Choisy.

En 1741, en même temps qu'on commandait à Boucher neuf tableaux pour Choisy (3), on en réservait un autre à Caresme. Le paiement est en date du 11 avril 1742.

Au sieur *Caresme,* peintre, la somme de 50 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le château de Choisy pendant l'année dernière.

A Fontainebleau.

En 1745, le même artiste travaillait avec Aubert à la décoration des appartements de Fontainebleau, destinés au Dauphin et à la Dauphine (4);

---

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Voir, au sujet des portraits de Louis XVI par Callet, l'article consacré à Duplessis.

(3) Voir page 44 *supra*.

(4) Voir page 29 *supra*.

il exécutait ainsi, pour l'appartement de la Dauphine, un tableau dont il fut payé le 5 janvier 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Caresme*, peintre, la somme de 150 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour l'appartement de Mme la Dauphine au château de Fontainebleau, pendant l'année dernière (1).

Philippe CARESME

Au petit Trianon.

Cet artiste fut l'un des dix peintres auxquels, en 1768, fut confiée la décoration du petit Trianon (2); il eut à exécuter deux dessus de portes pour la première antichambre du pavillon, faisant suite au « grand cabinet sur le fleuriste ». Voici son mémoire (3) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, achevés sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Caresme* pendant l'année 1768 et suivantes.

Ces deux tableaux dessus de porte sont destinés pour l'antichambre du petit Trianon : ils ont environ 4 pieds 10 pouces de haut sur 5 pieds de large.

Le premier représente la *Nimphe Minthe métamorphosée en herbe.*

Le second, *Myrra métamorphosée en myrthe.*

Estimé ensemble............................ 1,400 livres.

Deux notes de Pierre, placées à la suite de l'article de Caresme dans l'*État de distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (4), permettent de supposer que ces tableaux furent achevés seulement en 1772.

(1) Il semblerait résulter d'un mémoire de cet artiste (A. N. O[1] 1934 B) que la commande viserait une copie de l'*Acis et Galathée* par de Troy.

(2) Voir page 29 *supra*.

(3) A. N. O[1] 1933.

(4) A. N. O[1] 1072.

Ils furent exposés au Salon de 1775 ; le parfait paiement est en date du 3 février 1779 (1).

Au *Caresme*, peintre, 200 livres pour faire avec 1,200 par luy déjà reçues, le parfait payement de son mémoire certifié de 1,400 livres, pour deux dessus de portes, faits au nouveau Trianon.

Le second de ces tableaux est actuellement au musée de Toul, où il fut envoyé par l'État, en 1897 : H. 1 m. 45 — L. 2 m. — Signé et daté de 1772.

CASSINAT

A Versailles.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits par le Roy pour le château de Versailles, depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) mentionne, à la date de 1720, le tableau suivant fait par Cassinat, l'un des copistes de l'atelier de Versailles :

Un tableau dudit *Cassinat* et de son invention, représentant *Vénus commandant à Vulcain les armes d'Énée*, composé de de huit figures comme le naturel ; hauteur 5 pieds 8 pouces ; largeur 7 pieds et demi.

Somme demandée : 4,000 livres. Modération : 200.

Nous n'avons pas retrouvé d'ordonnance de paiement, spéciale à cette commande.

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(2) A. N. O[1] 1934[B].

Pierre-Jacques CAZES

Aux Tuileries.

En 1720, Cazes eut à faire un tableau pour le plafond de la salle des machines des Tuileries (1); sa toile, de forme hexagonale, mesurait 4 pieds et demi de diamètre et représentait des enfants; il demanda 600 livres, les Bâtiments le réglèrent à 300 (2), qui lui furent payées le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Cazes,* peintre, la somme de 300 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuileries pendant l'année dernière.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, Cazes travailla avec de Troy, Charles et Nicolas Coypel, Chavannes, Galloche, De Favannes, Christophe, Le Moine, Oudry et Restout, à la décoration de l'hôtel du Grand-Maître, à Versailles.

Le tableau qu'il fit fut placé dans la galerie du Pavillon, sur le quatrième trumeau du côté du jardin pour faire pendant à l'*Atalante*, d'Oudry; il représentait *Bacchus et Ariane* avec plusieurs enfants sur un fond de païsage; sa forme était ovale et ses dimensions de 3 pieds et demi sur 2 pieds 10 pouces de large (3). Cazes demanda 700 livres, il en eut 400, qui lui furent payées en date du 15 juin 1725 (Exercice 1724) :

Au sieur *Cazes,* peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Bacchus et Ariane,* qu'il a fait pour les appartemens de l'Hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

---

(1) Voir page 29 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

(3) A. N. O[1] 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

2° *Église du Parc-aux-Cerfs.*

En 1727, Cazes fit un tableau pour la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs, à Versailles; Restout, Galloche, Le Moine furent employés en même temps que lui. La mention suivante en est faite dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737?) (1) :

Le tableau de l'autel de la Vierge, en forme quarré avec oreille par en haut, représentant *la Vierge* [tenant] *l'Enfant Jesus* [sur ses genouils] *et St-Joseph* [ayant un livre, au-dessus est une Gloire]; ayant 4 pieds 8 pouces de haut sur 3 pieds 11 pouces de large (2).

Le paiement est en date du 6 avril 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Cazes*, peintre, 700 livres pour un tableau représentant la *Vierge qui tient l'enfant*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs pendant l'année dernière.

Ce tableau se trouve encore aujourd'hui à l'église Saint-Louis de Versailles.

3° *Petit cabinet du Roi.*

En 1732, on relève aux comptes des Bâtiments un ordonnancement de 80,000 livres pour « changemens à faire au Cabinet du Roy et pièces en dépendantes (3) ». La majeure partie de cette somme fut distribuée aux sculpteurs; trois peintres seulement participèrent à cette décoration des petits Cabinets : Cazes, Chavannes et Galloche; chacun d'eux eut à faire deux tableaux, qui leur furent payés 600 livres. Voici, d'après l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (4), ceux qui furent faits par Cazes :

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.

(2) Les passages mis entre crochets [] sont pris de l'*État des tableaux faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729*, où cette toile est également mentionnée (A. N. O¹ 1934 B).

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 179.

(4) A. N. O¹ 1965.

Un tableau représentant *une Nimphe qui danse avec un berger et un autre qui joüe de la musette*, sur un fond de païsage; ayant 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large ; de forme ovale ; dans sa bordure dorée.

— *un Berger qui se balance et d'autres bergers qui le regardent;* de mêmes forme et grandeur que le précédent; dans sa bordure dorée.

Le paiement est en date du 16 juillet 1732 :

Au sieur *Cazes*, peintre, 600 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier.

Ces deux Pastorales, en 1760, se trouvaient, à Versailles, au magasin de l'hôtel de la Surintendance, et c'est là que Du Rameau, en 1784, les mentionnait encore sous cette désignation : l'*Escarpolette* et *Danse champêtre*, et avec les dimensions de 3 pieds de haut sur 2 pieds 8 pouces de large (1).

Concours de 1727 et de 1747.

Cazes participa au concours que le duc d'Antin, en 1727, avait organisé entre les membres de l'Académie; de Troy et Le Moine seuls se partagèrent la bourse de 5,000 livres que le Roi avait attribuée comme récompense et Cazes ne fut pas récompensé, bien que, de l'avis des artistes, son tableau fût le meilleur du concours. La mesure des toiles était de 6 pieds de large sur 4 pieds et demi de haut; voici, d'après le *Mercure de France* de juillet 1727, la description du morceau de Cazes :

Le triomphe de Vénus (Hésiode), de M. *Cazes*.

C'est le moment qui suivit la naissance de la mère des Grâces, lorsqu'elle parut avec tout l'éclat de la beauté, sur une Conque Marine en sortant de la mer. Les Pigeons, que tient un des Amours, qui l'accompagnent, et les Perles avec le Corail que lui présentent les Néréides, caractérisent cette Déesse, dont deux Tritons célèbrent la naissance avec leurs Conques, etc.

— En 1747, le même artiste fut encore l'un des onze officiers de l'Académie, qui prirent part au concours organisé par de Tournehem; il choisit

(1) *Inventaire des tableaux de la Surintendance* (*Archives du Louvre*).

pour sujet l'*Enlèvement d'Europe;* son tableau, de 6 pieds de large sur 5 de haut, fut exposé au Salon de 1747 dans la Galerie d'Apollon. Voici la description qu'en donne le livret :

Jupiter changé en Taureau porte sur son dos Europe qu'il enlève par surprise. Aussitôt la Mer se calme; les Vents retiennent leur haleine; mille petits Amours voltigent autour d'elle. Les uns portent en leurs mains la torche nuptiale, les autres chantent l'Hyménée, suivis de la troupe des Dieux Marins, et des Néréides demi-nües, assises sur des Dauphins, et accompagnés de Tritons qui folâtrent à l'entour. Neptune et Amphitrite marchent devant. Vénus répand des fleurs sur cette Belle.

Le 29 septembre 1747, l'artiste perçut la gratification promise de 1,500 livres :

Au sieur *Cazes*, peintre, 1,500 livres à lui accordées par le Roi pour récompense d'un tableau représentant *Jupiter changé en taureau,* qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Jean Baptiste Siméon CHARDIN

La Serinette. La Ratisseuse.

A la date du 3 janvier 1752 (Exercice 1751), on relève l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Chardin*, peintre, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant une *Dame assise dans un fauteuil jouant d'une serinette auprès d'un serin*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année dernière.

Dans un *État des papiers trouvés sous les scellez de la succession de Coypel*, en date de 1752 (1), ce tableau est intitulé : « *Une dame variant ses amusemens* ». Ce fut également sous ce titre qu'il figura au Salon de 1751 ; le livret lui donne comme dimensions 18 pouces sur 15 de large.

---

(1) A. N. O' 1931.

Le 6 août 1753, le marquis de Marigny écrivait à Cochin : « Je consens que le sieur Chardin me dédie l'estampe qu'il a fait graver d'après son tableau de la femme à la serinette et qu'il marque au bas de l'estampe que *ce tableau est tiré de mon cabinet* (1). » Ce tableau du cabinet du marquis de Marigny, était-il celui que Chardin venait de faire pour le Roi, ou seulement une réplique? Quoi qu'il en soit, dans aucun inventaire des collections de la Couronne, ce tableau de *La Serinette* ne se trouve mentionné (2).

Dans un état de *Distribution d'ouvrages en 1753* (3), on trouve au nom de Chardin l'indication suivante :

1752. Un tableau de la même grandeur que celui gravé connu sous le nom de *Dame variant ses amusemens.*

Estimé . . . . 1,500 livres.

A cette mention est ajoutée la note suivante « dont le sujet est au choix de l'auteur, à lui ordonné en 1755 pour faire pendant »; et, enfin, ce mot mis par Cochin : « Il y travaille. »

Peut-être serait-ce là la *Râtisseuse*, dont Chardin avait déjà traité le sujet au Salon de 1739 et que grava Lépicié. En effet, au bas de cette gravure, on lit : « Le Tableau original est dans le cabinet du Roy. »

En tous cas, il est bien probable que ce tableau ne fut point payé par les Bâtiments, car il n'existe pas d'ordonnance de paiement à ce sujet.

Il est à remarquer toutefois que ces deux tableaux de *la Serinette* et de *la Râtisseuse*, qui furent faits pour le Roi, ne sont point mentionnés, en 1760, dans l'Inventaire que Jeaurat fit des tableaux de la Surintendance (4), tandis qu'on trouve, à cette date, sur la porte du premier cabinet particulier de cet hôtel, deux autres tableaux de ce même artiste : la *Mère laborieuse* (5) et le *Bénédicité*, qui jamais ne furent commandés par les Bâtiments.

---

(1) A. N. O[1] 1909.

(2) Le tableau du marquis de Marigny passa à sa vente en 1782, où il fut acheté par M. de Tolozan 631 livres; on le retrouve à la vente Denon, où il est acheté 600 fr. par Constantin. Il repassa ensuite à la vente d'Houdetot, où M. Meffre l'acheta 4,510 fr., et, de là — au dire de MM. de Goncourt, qui suivirent très exactement les différentes vicissitudes de ce tableau — passa dans la galerie du duc de Morny, où, récuré et repeint en miniature et n'ayant absolument rien du faire d'un Chardin, il se vendit 7,100 fr. » (*L'Art au* XVIII[e] *siècle*, t. I, p. 181). Il en existerait une répétition à la galerie Dulwich.

(3) A. N. O[1] 1932.

(4) A. N. O[1] 1965.

(5) La présence à cette date de ce tableau dans la collection du Roi contredit donc l'affirmation du catalogue du Louvre, que la *Mère laborieuse* aurait été achetée 61 livres à la vente de Chardin ; cette vente n'eut lieu

Le marquis de Marigny, qui était collectionneur, changea-t-il, avec ou sans l'agrément du roi, deux tableaux de son cabinet contre autres deux qui appartenaient à la couronne? L'hypothèse n'aurait rien d'invraisemblable, étant donné surtout le sans-façon dont parfois les directeurs des Bâtiments en agissaient avec les tableaux du Roi, et elle expliquerait la présence, dans la collection royale, de deux tableaux de Chardin qui n'avaient point été exécutés par cet artiste pour le roi, et l'absence de deux autres qui avaient fait l'objet d'une double commande officielle (1).

A Choisy.

En 1764, lors de la décoration nouvelle du château de Choisy, Cochin songea à Chardin pour exécuter les dessus de portes du salon qui précédait celui des jeux :

« Dans l'un des tableaux — écrivait-il au marquis de Marigny — Chardin groupperait divers attributs des sciences, comme globes, machine pneumatique, microscopes, télescopes, graphomètres, etc.; dans l'autre, il réuniroit les attributs des arts, le compas, l'équerre, la règle, des rouleaux de desseins et d'estampes, la palette et les pinceaux, le maillet et les divers outils du statuaire, etc. Si c'étoit dans la pièce où il est besoin de trois tableaux, on mettroit dans le troisième les attributs de la Musique, divers instrumens à corde et à vens, des livres notés, etc. (2). »

---

qu'en 1781 et il y avait déjà vingt ans que le tableau était à la Surintendance.

(1) Une *Ratisseuse*, de Chardin, se trouve actuellement dans la galerie du prince de Liechtenstein, à Vienne. Voici, au surplus, la description de la gravure qui a été faite de ce tableau d'après l'original qui est dans le cabinet du Roy » : A gauche, assise sur une chaise, une servante, coiffée d'un bonnet et vêtue d'un costume vulgaire, appuie ses deux bras sur ses genoux, que couvre un tablier blanc; de la main droite elle tient un navet, de la gauche un racloir; à gauche, au premier plan, une citrouille et des navets par terre; devant la ratisseuse, un vase en grès, plein d'eau, où elle met les légumes apprêtés; dans le fond un billot, dans le bois duquel est plantée une hachette; appuyée contre le billot une casserole en cuivre et, tout proche, un baquet en bois.

(2) A. N. O[1] 1909. — Il ajoutait encore : « Vous scavez à quel degré d'illusion et de beauté, il [Chardin] porte l'imitation des choses qu'il entreprend et qu'il peut faire d'après nature... Je crois que ses tableaux plairoient beaucoup par cette vérité qui séduit tout le monde et cet art de la rendre qui fait que M. Chardin est considéré des artistes comme le plus grand peintre dans ce genre qu'on ait jamais connu. » — Voir ci-après, au sujet de ces tableaux de Choisy, l'article consacré à Hallé.

Cette proposition fut agréée, Chardin se mit de suite à l'œuvre; les trois

tableaux furent exposés au Salon de 1765, et en novembre ils étaient posés à Choisy (1). Voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire de trois tableaux faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Chardin* pendant l'année 1765.

Ces tableaux, chacun de 3 pieds 10 pouces en quarré, sont destinés pour les appartements de Choisy.

Le premier représente les *attributs des Sciences*, le second ceux des *Arts*, le troisième ceux de la *Musique*.

Estimés.................................. 2,400 livres.

Le paiement en fut effectué le 1er juillet 1771 ; nous en retrouverons l'ordonnance ci-après.

Ces trois tableaux, en 1792, furent retirés de Choisy, et conservés au dépôt des Petits-Augustins.

Actuellement, deux d'entre eux, *les Attributs des Arts et ceux de la Musique* se trouvent au Louvre (nos 98 et 100) : H om. 92 et o m. 90 — L. 1 m. 46. — Signés : *Chardin*, *1765*.

A Bellevue.

Le succès de ces tableaux de Choisy valut à Chardin une autre commande, en 1766, pour le château de Bellevue : il fut chargé de la décoration de la salle de musique et il exécuta, cette fois, des groupes d'instruments des musiques civile et militaire. Les deux tableaux parurent au Salon de 1767 ; voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, par ordre de Monsieur le marquis de Marigny, par le sieur *Chardin* pendant l'année 1767.

Ces tableaux sont cintrés et portent 4 pieds 6 pouces de large

(1) Le 12 dudit mois, Cochin écrivait à nouveau à Marigny : « Les tableaux de M. Chardin sont de la plus grande beauté et font parfaitement leur effet en place à Choisy où je les ai vus, et j'estime que c'est les avoir à bon marché que de ne les payer que 800 livres chacun » (A. N. O1 1909).

(2) A. N. O1 1933.

(3) A. N. O1 1931. — Voir ci-après, au sujet de ces tableaux de Bellevue, l'article consacré à Lagrenée l'aîné.

sur 3 pieds de haut : ils sont destinés pour le salon de la Musique au château de Bellevue.

Le premier représente un grouppe des *instrumens de la Musique Civile.*

Le second des *instrumens de la Musique Militaire.*

Estimés.................................... 2,000 livres.

Le prix de ces deux tableaux avait d'abord été fixé à 1,600 livres, mais en raison du travail qu'ils exigèrent, il fut porté à 2,000.

L'un et l'autre ont été signalés dans la collection de M. Eudoxe Marcille, qui les avait achetés en 1853 à la vente Rouillard (1) : H. 1 m. 43 — L. 1 m. 10; forme ovale. — Signés : *Chardin, 1767.*

Chardin obtint le parfait paiement de ces deux commandes de Choisy et de Bellevue le 1er juillet 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *Chardin*, peintre, 3,800 livres, dont 3,340 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles et 460 livres comptant, pour faire, avec 1,200 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1765 le 18 septembre 1766, le parfait payement de 5,000 livres (2) à quoi montent cinq tableaux qu'il a faits en 1765 et 1767 pour le service du Roy, représentant, savoir le premier les *attributs des Arts*, le second ceux des *Sciences*, le troisième ceux de la *Musique* destinés pour les appartemens du château de Choisy ; le quatrième est un groupe des *instruments de la Musique Civile*, et le cinquième ceux de la *Musique Militaire* au château de Bellevüe.

---

(1) De Goncourt, *L'art au* XVIIIe *siècle,* t. I, p. 183. — Voici leur description : *Les attributs de la musique civile.* Sur une table de pierre, un violon posé debout dans le renfoncement d'un mur, l'archet passé sous ses cordes, un livre, une musette couleur cerise, galonnée d'argent, un pupitre sur lequel est perché un perroquet. — *Les attributs de la musique militaire.* Sur une table de pierre, recouverte de velours rouge frangé d'or, une grosse caisse enrubannée rose et vert, un violon, une flûte, un tambour de basque, un livre posé sur un papier de musique, un cor de chasse.

(2) On remarquera que l'artiste perçut 600 livres de plus que le prix, auquel avaient été réglés ses mémoires. D'autre part, il est incontestable que ces tableaux de Choisy et de Bellevue furent payés par la Direction des Bâtiments et non par l'administration des Menus, comme l'a avancé M. de Fourcaud (cf. *Revue de l'Art ancien et moderne,* novembre 1899, page 417.)

Jacques CHARLIER

On trouve, à l'actif de ce miniaturiste, la mention d'une commande de quatre portraits en miniature en date de 1754 ; voici son mémoire (1) :

> Mémoire de quatre portraits peints en miniature par ordre de M. le marquis de Marygny par le sieur *Charlier* pendant l'année 1754.

Le portrait d'une dame assise sur un gazon; elle tient une brochure (sujet pour une tabatière)............. 300 livres.

Le même portrait, pour une tabatière......... 300 »

Autre *portrait d'une dame sous la figure d'un Nayade,* copié d'après un bracelet où cette dame est représentée cordelière.. 300 »

Autre *portrait d'une dame coiffée en noir*, vêtue d'une robe de velours et orné d'un manchon, d'après un pastel du sieur *de Latour*................................ 300 »

Charles CHATELAIN (2)

Vues de Trianon.

Cet artiste, en 1713 et 1714, continuait la série de vues du château de Versailles et de ses dépendances auxquelles, avaient travaillé Allegrain, Cotelle et les Martin ; il eut ainsi à représenter *la Salle des Maronniers* et

(1) A. N. O' 1933.

(2) Ce prénom se trouve mentionné dans l'ordonnance de paiement suivante (exercice 1722). « *A Charles Chastelain*, peintre, 445 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits pour estre executez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année. »

la *Cascade de Trianon.* Son payement est en date du 15 février 1715 (Exercice 1714) :

Au sieur *Chatelain*, peintre, 1,130 livres pour, avec 800 ordonnés sur 1714 et 500 sur 1713, parfait paiement de 2,430 livres pour deux tableaux représentant la *Salle des Maronniers* et la *Cascade* du jardin du palais de Trianon, qu'il a faits pour le Roy en 1713 et 1714.

L'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) signale ainsi ces deux tableaux à Trianon dans l'appartement de Madame de Maintenon :

Un tableau représentant *la vüe du parterre du jardin de Trianon ;* ayant 6 pieds de haut sur 3 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

— *la vüe du jardin de Trianon ;* ayant 6 pieds de haut sur 4 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

Actuellement au musée de Versailles (n°s 756 et 761), avec attribution à Allegrain · H. 2 m. 60 et 2 m. 96 — L. 1 m. 79 et 1 m. 42.

Aux Gobelins.

Dans l'*État des ouvrages de peinture fait pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2), on trouve l'indication des ouvrages suivants de ce peintre.

A la date de 1725 :

Pour quatre morceaux de figures et chevaux pour la tenture des *Chasses de Guise. Somme demandée....*	900 liv.	*Modération.* 520 liv.
Un grand morceau de paysage, rempli de figures pour la pièce du mois d'avril......................	S. D. 280 »	M. 230 »
Pour la bordure de lad. tenture..	S. D. 320 »	M. 240 »

(1) A. N. O¹ 1965.
(2) A. N. O¹ 1934 B.

Deux grands morceaux de figures pour la pièce du mois de juin.....	S. D. 460 liv.	M. 350 liv.
Un grand morceau de paysage pour lad. pièce, dans lequel il y a beaucoup de figures et de chiens..	S. D. 350 »	M. 290 »
Un morceau de paysage, garni de plusieurs figures, pour la pièce du mois d'avril.....................	S. D. 250 »	M. 200 »
Plus quatre figures des mois, pour lad. tenture..................		40 »

A la date de 1726 :

Un tableau des *mois de Lucas*, représentant le mois d'avril ; 9 pieds de haut sur 10 de large...........	S. D. 1,000 »	M. 600 »
Le mois de juin avec sept grandes figures et trois chevaux ; de 9 pieds de haut sur 7 de large............	S. D. 1,200 »	M. 650 »
Le mois de décembre, de 8 pieds de haut sur 2 de large......... ...	S. D. 300 »	M. 140 »

Enfin, à la date de 1727 :

Le mois d'octobre, garni de sept grandes figures et six moyennes..	S. D. 1,250 »	M. 600 »
Un tableau de 10 pieds de haut sur 6 pieds de large, orné de cinq figures à cheval...................	S. D. 295 »	M. 175 »
Le mois de juillet avec figures à pied et à cheval; de 10 pieds de haut sur 9 de large..............	S. D. 1,200 »	M. 600 »

Pierre Domenchin de CHAVANNE (1)

A Marly.

En 1709, cet artiste reçut la commande d'un tableau pour Marly; il en fut payé le 12 février 1710 (Exercice 1709) :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 200 livres pour un tableau de *païsage,* orné de figures, pour Marly.

A Paris.

1° *Aux Tuileries.*

Sur l'exercice 1715, à la date du 16 février 1716, on relève la mention du paiement suivant, fait à ce peintre :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 170 livres pour un tableau représentant *Apollon gardant les trouppeaux du roy Admète*, qu'il a fait pour le Roy pendant les trois derniers mois de 1715.

Ce tableau se trouvait en 1732 à Paris, dans l'appartement du Roi aux Tuileries, et il est ainsi décrit dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2) :

Un tableau représentant un paysage dans lequel on voit *Apollon qui garde les troupeaux du Roy Admette ;* ayant 3 pieds de haut sur 4 pieds de large ; dans sa bordure dorée.

Actuellement au musée de Compiègne (n° 131) porté par le catalogue aux inconnus de l'école française : H. 1 m. 25 — L. 1 m.

---

(1) Cf. notre *Inventaire général du Roy*, par Nic. Bailly, page 544.

(2) A. N. O' 1965. — On voit qu'il ne faut pas interpréter d'une façon trop rigoureuse l'intitulé de cet état récapitulatif.

2° *Au Luxembourg.*

Chavanne, en 1717, reçut pour les appartements du palais du Luxembourg une commande de trois tableaux, qu'il exécuta en 1718 ; ils sont ainsi désignés dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) :

Un tableau de 4 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large, représentant *un bois, un berger sur le devant, montrant à une bergère un nid d'oiseaux :* ces figures ont 15 pouces de haut.

Un tableau, même grandeur, représentant un *palais* vu du côté des jardins, orné de terrasses, jets d'eau, allées d'arbres, etc.

Un tableau de 3 pieds 8 pouces de large sur 4 pieds 4 pouces de haut, représentant un *printemps avec figures*.

L'artiste demandait 450 livres pour chacun des deux premiers tableaux, et 500 livres pour le troisième ; il fut réglé à 760 livres, et payé en date du 18 octobre 1719 (Exercice 1717) :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 760 livres pour son payement de trois tableaux représentant des *paysages* qu'il a faits pour les appartements du palais du Luxembourg pendant l'année dernière (2).

— En 1723, Chavanne eut encore à faire quatre tableaux pour le Roi ; le paiement en est inscrit, aux Comptes des Bâtiments, à la date du 12 août 1725, et à l'article « Paris » :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour quatre tableaux représentans des *paysages* qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1724.

---

(1) A. N. O[1] 1934B.

(2) Peut-être pourrait-on retrouver le second de ses tableaux dans le nº 130 du musée de Compiègne, porté aux inconnus de l'école française du XVIIIe siècle : les dimensions concordent à peu près exactement (1 m. 25 au lieu de 1 m. 34 — 1 m. au lieu de 1 m. 05), et il serait aisé d'attribuer cette légère différence à des modifications de forme, par suite d'un changement de destination.

L'état récapitulatif des commandes de 1716 à 1729 (1) indique que l'artiste demandait 250 livres de chaque tableau, et que les Bâtiments le modérèrent à 150 livres; le même état donne ensuite les dimensions et la très sommaire description que voici :

« Un tableau de 4 pieds 1/2 de haut sur 3 pieds de large, représentant un *Paysage orné de figures*. — Un tableau même grandeur représentant des *Ruines*. — Un tableau même grandeur représentant un *Paysage maritime avec figures*. — Un paysage de pareille grandeur représentant des *Ruines*. »

Les mesures et les désignations de sujet données sur cet état ne doivent pas être rigoureusement exactes; en effet, sur un *État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2), on relève les trois tableaux suivants de Chavanne, qui ne peuvent s'appliquer qu'à la commande de 1724 (Chavanne, dans cette période, n'ayant travaillé qu'en 1732 pour le Roi, et les deux tableaux qu'il fit à ce sujet étant connus) :

Un *Paysage* dans lequel on voit plusieurs personnes qui tiennent conversation proche un pied d'Estal, sur lequel il y a un vase; ayant 4 pieds de haut sur 3 pieds 1/2 de large; dans sa bordure dorée.

Un autre *paysage* où l'on voit plusieurs figures, assises sur un morceau d'architecture, proche une fontaine; de pareille mesure que le précédent; dans sa bordure dorée.

Un autre où l'on voit une femme qui s'appuye sur un homme près d'un chien; pareille mesure que le précédent; dans sa bordure dorée.

Ces trois tableaux, en 1732, se trouvaient au Luxembourg dans l'appartement de Mme de Berry (3).

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.

(2) A. N. O¹ 1965.

(3) Il se pourrait que le nº 171 de Trianon fût un des tableaux de cette commande, de même que le nº 133 du musée de Compiègne. Les dimensions du tableau de Trianon (1 m. 22 — × 1 m. 11) concordent absolument avec celles des tableaux de Chavannes; quant à celui de Compiègne, il provient, comme l'*Apollon chez Admète* et le nº 130, dont nous avons parlé ci-dessus, du château de Saint-Cloud, et ses dimensions, d'ailleurs modifiées (1 m. 30 × 1 m.) n'ont rien de contradictoire.

A Versailles.

1° *Appartement du cardinal Dubois* (?).

Sur l'exercice 1710, à la date du 10 mai, on relève à l'actif de Chavanne la mention du paiement suivant :

Au sieur *Chavannes*, peintre, 370 livres pour quatre tableaux de *paysages* qu'il a faits pour le Roy pendant mars 1709.

Peut-être faut-il voir trois de ces tableaux dans ceux que Bailly, dans son *Inventaire général des tableaux du Roy*, signale au nom de cet artiste, et qui se trouvaient, quelques années plus tard, à Versailles « chez M. le cardinal Dubois » (1).

2° *Petit cabinet du Roi.*

En 1732, Cazes, Galloche et Chavanne furent chargés de décorer le cabinet du Roi à Versailles (2) ; le payement de ce dernier est en date du 16 juillet 1732 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier.

Ces tableaux se trouvaient dans le petit cabinet du Roi, où l'*État des tableaux faits depuis 1722, pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (3), les signale ainsi :

Un tableau représentant un *païsage* dans lequel on voit une bergère gardant un troupeau de moutons, et sur le devant un berger avec son chien ; ayant de hauteur 3 pieds sur 2 pieds 4 pouces de large ; dans sa bordure dorée.

Un autre de forme ovale, représentant un *berger, appuié sur son bâton, et gardant des troupeaux*, et plusieurs chèvres ; de pareilles mesures que le précédent ; dans sa bordure dorée.

---

(1) P. 544.
(2) Cf. page 77, *supra*.
(3) A. N. O' 1965.

Ce dernier tableau se trouve actuellement au musée de Fontainebleau (n° 77), porté au catalogue comme « genre de Chavannes » : H. et L. 0 m. 70 (1).

3° *Cabinet de la Reine.*

En 1736, Chavannes, Lancret et Coypel eurent à décorer les petits appartements de la Reine à Versailles. Chavanne exécuta notamment deux tableaux pour le cabinet intérieur (2); chacun d'eux fut payé séparément les 4 et 15 juin 1736 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 200 livres pour son payement d'un tableau représentant une *Moisson*, qu'il a fait pour le cabinet de la Reyne à Versailles dans la présente année.

— 350 livres pour un tableau représentant une *Vendange*, qu'il a fait pour ledit cabinet de la Reine pendant les six premiers mois de la présente année.

L'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'Inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (3), mentionne seulement le premier de ces tableaux dans le petit appartement de la Reine et lui donne comme dimensions 15 pouces de hauteur sur 18 de largeur.

A Fontainebleau.

1° *Petits appartements du Roi.*

En 1737, deux tableaux furent commandés à Chavannes pour les petits appartements du Roi à Fontainebleau (4); le paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Chavanne*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, représentant l'un une *Ruine antique*, et l'autre

---

(1) Ces différences de dimensions proviennent des modifications subies par la toile pour être ramenée à une forme carrée. Voici, au surplus, la description donnée par M. Henry de Chennevières : « Au premier plan des moutons, des chèvres et un pâtre; il est debout, appuyé sur son bâton, et semble parler à un homme assis à terre et vu de dos; à gauche, au delà d'une petite rivière, un château sur le versant d'une montagne. »

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

(3) A. N. O¹ 1965.

(4) Cf. page 41, *supra*,

un *Château dans le goux romain*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau la présente année.

Ces deux tableaux se trouvent actuellement à Trianon (nos 177 et 178), portés au catalogue comme « genre de Chavanne » : H. 1 m. 20 — L. 1 m. 10 (1).

2° *Cabinet de la Reine.*

Les grands travaux de Fontainebleau se poursuivaient encore en 1739 (2) ; cette année-là, Chavanne fut employé avec Francisque Millet, et il eut à faire deux tableaux pour le cabinet de la Reine. La mention suivante en est faite l'*État des tableaux nouvellement faits pour le Roy pendant l'année 1737* (3) :

Un tableau représentant un *paysage* où l'on voit des bergers et des bergères qui gardent des vaches et des chèvres ; figures de 8 pouces ; cintré haut et bas ; ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces et demi sur 2 pieds 5 pouces de large.

— des *bergers et bergères qui gardent des vaches et des chèvres ;* on voit un ciel chargé de nuées et fort enflammé ; de même forme et mesure que le précédent.

Le paiement est en date du 30 décembre 1739 :

Au sieur *Chavanne,* peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, représentant des *paysages*, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau en la présente année (4).

L'un et l'autre sont actuellement à Trianon (nos 173 et 174) : H. 1 m. 17 — L. 1 m. 22.

---

(1) Voici leur description : Deux bergères assises parlent à un homme appuyé sur un bâton ; dans le fond un château et des fabriques à l'italienne. — Des pâtres gardant leur troupeau sur le bord d'un ruisseau près duquel est un édifice en ruines.

(2) Luynes. *Mémoires*, III, p. 68.

(3) A. N. O[1] 1965. — Il ne faut pas donner une interprétation trop étroite à l'intitulé de cet inventaire ; il est constant, en effet, que le rédacteur y a introduit plusieurs tableaux qui furent faits postérieurement à cette date, et qu'il a simplement visé les tableaux commandés à la suite des travaux ordonnés à Fontainebleau en 1737.

(4) En 1760, Jeaurat signalait à Versailles, au magasin de la Surintendance les deux tableaux suivants (A. N. O[1] 1965) : « Deux paysages, ornés de figures, l'un représente une *femme à cheval et un homme sur un asne*, et l'autre une *femme qui lave du linge au bord d'une rivière parlant à une autre femme.* »

CHEVILLON

Aux Gobelins.

Ce fut l'un des artistes, employés par la manufacture des Gobelins pour composer les bordures, qui encadraient les sujets héroïques ou comiques des grandes tentures.

En 1749, avec Tessier et Ladey, il exécutait ainsi, sous la conduite d'Oudry et d'après les dessins de Coypel, les bordures d'une suite des *Scènes de tragédie* de ce dernier peintre, laquelle fut donnée à la Reine de Pologne.

Voici la mention faite du travail de ces artistes (1) :

Chevillon, Tessier et Ladey.

Trois tableaux d'ornemens, mêlés de festons de fleurs, faits sur les dessins de M. le premier peintre et sous la conduite de M. Oudry.

Ces tableaux doivent servir d'encadrement aux tableaux des *théâtres tragiques* qu'on exécute en tapisserie pour la Reine de Pologne .... 3,437 livres.

Dans un autre état de dépense (2), cette collaboration est ainsi précisée :

Dépense pour les trois tableaux d'ornemens peints pour les tapisseries de la Reine de Pologne.

au sieur *Chevillon* pour les ornements...........	2,037 »
au feu sieur *Ladey* pour l'ébauche des fleurs et festons	300 »
au sieur *Tessier* pour finir lesdits festons de fleurs dans les trois tableaux : prix fait par lui............	700 »
à M. *Oudry* pour la conduite desdits ouvrages et ce qu'il y a fait lui-même.........................	400 »
TOTAL.............	3,437 »

(1) A. N. O' 1932. — *État des ouvrages de peinture distribués aux artistes ci-après :* Direction de Tournehem.

(2) A. N. O' 1932.

Les paiements furent effectués en octobre 1749, février, mars et mai 1750.

— Cette même année 1749 (1), Chevillon exécutait, pour la manufacture des Gobelins, le modèle d'une bordure, dont il nous donne dans son mémoire (2) une description très détaillée :

Mémoire d'ouvrages de peinture faits pour le Roy par ordre de M. Coypel, écuyer, directeur et premier peintre de S. M., par le sieur *Chevillon.*

Scavoir :

Une bordure, peinte en fin d'or, de 38 pieds de long sur 17 pouces de haut, composé d'une gorge enrichie de canelure creuse avec ses revers de feuilles de refin et double carre ; dans les fonds desdites canelures sont des rosettes culot et graines, tous les fonds de la gorge pointilliés ; au dessous de la gorge est un garderon enrichy de gaudron entre deux carres, avec une couge en amortissement ; au dessus de la gorge est un istelle avec une autre moulure ornée d'œufs dans des cases ; dans le milieu de ladite bordure est un cartouche de 5 pieds de long, composé d'un écusson avec les armes de France, et couronné d'une rocaille aux costés avec des émoulemens de feuilles de refin, accompagnés de deux ailes et de deux branches de palmier au bors desdites ailes ; au milieu de la traverse du bas de la bordure est une grande coquille enrichie de feuilles d'ornement et autres rocailles, ledit cartouche de 4 pieds et demy de long sur 18 pouces de haut.

Plus, dans les quatre angles ornés et enrichis, le milieu d'une rocaille formant un cartel sur lequel est une fleur de lis ornée, aux deux côtés du cartel sont des émoulemens d'ornements, palmette et branches de lauriers, de chacun 4 pieds 10 pouces. Ladite bordure contient de pourtour 65 pieds courants, quoiqu'elle soit plus large que celle que fit M. Perrault (3) pour la tenture

---

(1) A. N. O[1] 1979, fol. 185.

(2) A. N. O[1] 1934 A.

(3) Il s'agit de Pierre Joseph Peyrotte, l'un des ornemanistes des Gobelins (cf. *infra* l'article consacré à Fontenay). La tenture d'*Esther* en question est celle qui fut faite d'après les modèles de de Troy.

d'*Esther*, je m'en tiens au même prix, à raison de 10 livres le pied courant.. 650 l.

Le paiement fut effectué en mars 1750.

— En mai 1750, les Bâtiments payaient à cet artiste les modèles de trois bordures pour une tenture destinée au Dauphin et à la Dauphine, et que l'on peut peut-être identifier avec la *Tenture de Dresde*, commandée à l'occasion du mariage du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe. Voici le mémoire de Chevillon (1) :

> Mémoire des ouvrages de peinture faits à trois tableaux pour le Roy, d'après les desseins de M. Coypel, premier peintre de S. M., commencée au 1er novembre 1748, par *Chevillon*, maître peintre.

Scavoir :

Un tableau de 13 pieds de haut sur 7 de large, composé d'un grand cartouche formant la bordure, qui renferme les sujets de figures; lequel dit cartouche est orné de grandes feuilles d'ornements et roulleaux, orné de gaudrons par le bas et d'une tête allégorisse aux sujets du dedans ; le milieu dudit cartouche est orné d'un petit paneau de marbre de bresche viollettes de chaque coté avec des fleurons de fin d'or dessus, le haut est orné de canelures dans la gorge et de gaudrons sur le carderon. Surmonté d'un autre cartouche et couronne, dans lesquels sont deux écussons qui renferment les armes de M. le Dauphin et de Madame la Dauphine; ledit grand cartouche est soutenu par un pied destal de marbre de bresche viollette, orné de sa moulure et ornements de fin d'or; sur ledit pied destal est un tapis de velours, orné de ces galons et franches d'or fin ; au pourtour dudit tableau une autre bordure, de 7 pouces de profil, d'enfaisseaux peint en bronze antique avec des liens de fin or. Ledit faisseau entre un carderon orné doré et une dousine aussy orné de petits ornements peints en fin or ; aux quatre angles de ladite bordure, quatre coins ou agrafes d'ornements en fin or; dans les fonds dudit tableau, quatre parties de mosaïque à fond bleu, composées de plates bandes à double filets et de quatre

(1) A. N. O¹ 1934 A.

vingt roses dans les cases ; le tout peint en fin or. Avoir peint les rubans qui attachent les guirlandes de fleurs et les branches de lauriers.

Un autre tableau de 13 pieds de haut sur 11 de large, composé d'un grand cartouche servant à renfermer les sujets et orné de même que le précédent, de même que la bordure en quatre grandes parties de mosaïques, ornées de plates bandes à doubles filets et de cent vingt roses peintes de fin or de même que les précédentes; les pieds destaux et petits paneaux de bresche viollette avec tapis pareillement disposé, rubans et branches de lauriers comme au premier, les deux écussons et couronne de Mgr le Dauphin et Mme la Dauphine.

Plus un troisième tableau de pareille hauteur sur 10 de large, composé d'un pareil grand cartouche servant à renfermer les sujets, orné de pareils ornements et roulleaux, par en bas canelures et gauderons comme aux autres, surmonté d'un autre cartouche aux armes et couronne de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine, soutenu de pied destal bresches viollettes, tapis dessus pareille au premier; une bordure au pourtour comme aux deux autres; orné de coins de fin or; quatre parties de mosaïques pareilles, contenant cent trente roses; le tout de fin or, rubans et branches de lauriers et les menus ornements comme aux premiers.

Réglé à.. 1837 liv.

A la Savonnerie.

Enfin on relève, à la date du 6 novembre 1756, une commande à Chevillon, au prix de 2,400 livres, d'un modèle « pour un tapis camailleux vert pour la manufacture de la Savonnerie, ledit tapis pour le Salon frais de Trianon (1) ».

---

(1) A. N. O[1] 1580.

Joseph CHRISTOPHE (1)

Aux Gobelins.

En 1710, on décida de compléter la célèbre tenture de l'*Histoire de Louis XIV*, que Le Brun n'avait pu achever, et dont les Gobelins ne possédaient que quatorze pièces (2); des tableaux furent alors commandés à Alexandre (3), Bertin, Christophe, Dieu, Houasse, Marot (4), Dulin, Hallé, Silvestre, de Troy, Vernansal. Seuls Christophe, Dieu, Dulin, Hallé et Vernansal achevèrent les pièces qui leur avaient été commandées : celle de Bertin fut terminée par Dieu, et celle de Houasse par Dumesnil; les autres restèrent en suspens.

Le tableau de Christophe représentait le *Baptême du Dauphin;* le paiement est en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

Au sieur *Christophe*, peintre, 3,800 livres pour, avec 200 à lui ordonnées le 10 may 1710, faire le parfait payement de 4,000 livres pour un tableau représentant le *Baptême de Mgr le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant 1715.

Actuellement au musée de Versailles (nº 2099) : H. 3 m. 53 — L. 5 m. 77.

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, (p. 500), et page 33 *supra*.

(2) Gerspach. *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, p. 64.

(3) Voici, à la date du 10 mai 1710, l'indication de l'acompte versé à Alexandre Ubeleski : « Au sieur *Alexandre*, peintre, 200 livres sur un tableau représentant *le Lit de justice.* »

(4) Le sujet, que devait traiter François Marot, était l'*Ordre du Saint-Esprit;* il perçut un acompte de 200 livres le 10 mai 1710. — Au nom de ce même artiste, on relève sur l'exercice 1713, à la date du 8 juin, l'ordonnance de paiement suivante : « au sieur *Marot*, peintre, 200 livres pour, avec 300 à lui ordonnés ci-devant, faire le parfait payement de 500 livres à quoi monte un tableau représentant *Latone et ses enfants*, qu'il a fait pour les appartemens du palais de Trianon pendant l'année 1706. » Ce paiement se réfère au tableau de Marot, signalé dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly (p. 542).

Aux Tuileries.

Christophe, en 1720, eut à exécuter une partie du plafond de la salle des machines des Tuileries (1); son tableau de 4 pieds et demi en carré représentait *la Comédie*, personnifiée par deux enfants (2). Il en demanda 600 livres; les Bâtiments lui en accordèrent 300, dont il fut payé le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Christophe*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuileries pendant l'année dernière.

A Versailles.

Quand eurent lieu, en 1724, les travaux de décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3), Christophe reçut la commande d'un tableau, que l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (4), signale ainsi « sur le trumeau du bout en retour de la grande galerie du Pavillon » : « un tableau en ovale, représentant *Diane et Calisto*, de 3 pieds 1/2 de haut « sur 2 pieds 8 pouces de large. » Il en demanda 600 livres, et n'en obtint que 400 ; le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A Joseph *Christophe*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Jupiter, sous la forme de Diane, qui vient surprendre Calisto*, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

---

(1) Cf. page 29 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934 B : *État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729*,

(3) Cf. page 76 *supra*.

(4) A. N. O[1] 1934B.

Hyacinthe COLLIN de VERMONT

Aux Gobelins.

Au Salon de 1740, cet artiste exposait le tableau suivant :

Un grand Tableau en largeur de 14 pieds sur 11 de haut, représentant l'*Arrivée de Roger, prince Africain, dans l'isle de l'enchanteresse Alcine*, qui descend de son palais pour venir au-devant de luy, accompagnée de ses femmes et de plusieurs Amours, dont les uns s'emparent de ses armes, et les autres s'empressent à l'enchaîner avec des guirlandes de fleurs.

Le paiement est en date du 20 juillet 1740 :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, représentant l'*Arrivée de Roger dans l'isle d'Alcine*, pendant la présente année.

Le tableau demeura aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles, tout en déclarant « la fiction agréable », le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 86 — L. 4 m. 60.

Concours de 1747.

Collin de Vermont fut l'un des artistes qui participèrent, en 1727, au concours de peinture, organisé par le duc d'Antin (1); en 1747, il prit également part au concours institué par de Tournehem.

---

(1) Le *Mercure de France* de juillet 1727 signale ainsi le tableau qu'il exposa :

« *Antiochus amoureux de sa belle-mère.* Plutarque, dans la vie de Démétrius ; de *M. Collin.* — La beauté de Stratonice, femme de Seleucus

Son tableau, de 5 pieds de haut sur 6 de large, fut exposé au salon de 1747, dans la galerie d'Apollon; et le 29 septembre, il perçevait la gratification de 1,500 livres, promise par le Roi :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 1,500 livres à lui accordées par le Roi pour récompense d'un tableau, représentant *Pyrrhus enfant reconnu par Glaucias*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Ce tableau entra alors dans la collection du Roi et, en 1760, il se trouvait au magasin de l'Hôtel de la Surintendance à Versailles (1).

Actuellement au musée de Besançon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m, 65 — L. 1 m. 94.

A Fontainebleau.

En 1748, Collin de Vermont eut à faire un tableau pour l'oratoire de Madame au château de Fontainebleau; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau pour l'oratoire de Madame à Fontainebleau, fait par ordre de M. Le Normant de Tournehem, par *Colin de Vermont.*

Ce tableau a 5 pieds de haut sur 4 de large.

Il est composé de trois figures et représente l'*Éducation de la Sainte Vierge par sainte Anne et saint Joachim.*

Estimé.. 800 livres.

Le paiement est en date du 31 janvier 1749 (Exercice 1748) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 800 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Éducation de la Vierge par*

Nicator, Roi de Syrie, et père d'Antiochus, ayant inspiré à ce dernier une violente passion, qu'il ne lui fut pas possible de vaincre, il tomba dans une langueur qui fit craindre pour sa vie, mais la présence de la Reine, sa belle-mère, qui le vint voir, ayant fait connaître à Erasistrate, médecin du Roi, que la maladie de ce Prince étoit causée par son amour pour Stratonice, Seleucus la céda à son fils. On voit Antiochus, à qui Erasistrate tâte le poux, dans le tems que la Reine paroit, etc. » Les dimensions de cette toile étaient de 6 pieds de large sur 4 et demi de haut.

(1) A. N. O[1] 1965 : *Inventaire des tableaux de la Surintendance*, par Jeaurat.

(2) A. N. O[1] 1934 A.

sainte Anne et saint Joachim, qu'il a fait l'année dernière et qui est destiné à l'oratoire de Madame au château de Fontainebleau.

A Versailles.

1° *Trianon.*

Jusqu'en 1750, Louis XV ne séjourna presque pas à Trianon, car on ne peut donner le nom de séjour aux vingt-deux jours de janvier 1724, où la rougeole de l'infante d'Espagne, alors sa fiancée, le contraignit à habiter ce lieu. Ce ne fut qu'en 1750 que le roi commença à retourner dans cette résidence; alors, on y fit construire le Pavillon français, avec les quatre cabinets servant de salle à manger d'été (1). Ce fut probablement l'une de ces pièces que Collin de Vermont eut à décorer; le mémoire suivant (2) permet, au moins, de le supposer :

Mémoire de quatre tableaux, dessus de porte, faits pour le service de Sa Majesté, sous les ordres de M. de Tournehem, par le sieur *Collin de Vermont.* Année 1750.

Ces quatre tableaux, destinez pour le chateau de Trianon, sont de même grandeur; ils ont 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large. Sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide.

Savoir :

1° *Le rajeunissement d'Iolas par Hébé;*

2° *Jupiter chez Philémon et Baucis;*

3° *Bacchus change en feuilles de vigne les ouvrages des Mineïdes.*

4° *Une danse de nymphes qui changent un berger insolent en olivier sauvage.*

Lesdits tableaux estimés........................ 2,400 livres.

Le parfait payement est en date du 28 août 1752 (Exercice 1750) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1750 le 22 may dernier, le parfait payement de 2,400 livres à quoy ont été estimés

(1) Luynes, *Mémoires*. X, p. 42. — De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 209-211.

(2) A. N. O¹ 1934A.

quatre tableaux représentans differens sujets tirés de la fable, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1750.

Ces quatre tableaux ne restèrent pas longtemps à leur place, puisqu'en 1760 on les retrouve au magasin de l'hôtel de la Surintendance. En 1767, ils étaient placés dans l'appartement de Madame Victoire à Versailles (1).

Le n° 4, actuellement au musée de Fontainebleau, avec attribution à Jean Restout : H. 0 m. 80 — L. 1 m. 50.

2° *Paroisse Saint-Louis.*

Le 14 mars 1754, le marquis de Marigny prévenait Lépicié que le Roi avait accordé un tableau pour le maître-autel de Saint-Louis de Versailles, et qu'à défaut de Van Loo, alors surchargé de travail, il le priait de lui désigner celui des peintres de l'Académie qui pourrait le mieux s'acquitter de cette tâche. Le 15 mars, Lépicié proposait Collin de Vermont (2) ; ce choix fut agréé, et le tableau parut au Salon de 1755. Voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire d'un tableau pour l'église Saint-Louis de Versailles, fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *de Vermont* pendant l'année 1755.

Ce tableau, destiné pour le maître autel (4) de la nouvelle paroisse de Versailles, a 17 pieds 3 pouces de haut sur 8 pieds 2 pouces de large.

Le sujet est la *Présentation de la Vierge au Temple*.

Ledit tableau estimé........................ 4,500 livres.

Le parfait paiement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Collin de Vermont*, peintre, 200 livres pour faire, avec 4,300 à luy ordonnées acompte, scavoir 2,700 sur l'exercice 1755

(1) A. N. O[1] 1909 : le n° 4 est intitulé dans l'état d'envoi « Apulus changé en olivier sauvage pour avoir insulté des nymphes qui dansaient. »

(2) A. N. O[1] 1907. « C'est — écrivait-il — un habile homme, scavant dessinateur et dont le vrai genre est celui de traiter des sujets pieux. Il se plaît dans ces sortes de compositions, et je pense qu'il est toujours à propos pour s'assurer du succès d'un ouvrage d'avoir égard à tout ce qui peut être analogue au caractère de l'artiste. »

(3) A. N. O[1] 1932.

(4) Ces deux mots furent ensuite rayés.

les 11 juillet et 17 décembre 1757, et 1,600 sur l'exercice 1758 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles le 11 septembre 1759, le parfait payement de 4,500 livres à quoy a esté estimé et arresté un tableau représentant la *Présentation de la Sainte Vierge au temple,* destiné pour la paroisse Saint-Louis de Versailles et livré en 1755.

Ce tableau se trouve actuellement à l'église Saint-Louis de Versailles, dans la chapelle du bas-côté droit (1).

Henri-Philippe-Bon COQUERET

A Versailles.

En 1761, Coqueret, La Roche, Frédou et Prévôt décorèrent le « laboratoire », autrement dit l'atelier où la Reine s'amusait à peindre et à imprimer (2); le goût de Marie Leczinska était alors porté, avec celui du public français, vers les objets de la Chine, et les artistes eurent à exécuter huit sujets chinois, qui leur furent payés le 9 novembre 1762 (Exercice 1761) :

Aux sieurs *La Roche, Frédou, Prévôt et Coqueret,* peintres, 2,000 livres pour leur payement de huit tableaux représentant différents sujets *chinois*, qu'ils ont faits pour le service du Roy et ont été placés dans le cabinet de la Reine au château de Versailles au mois de juin 1761.

Tableaux divers.

La plupart des autres commandes faites à cet artiste visent des copies (3); toutefois, deux tableaux originaux lui furent demandés. Voici, en date du 2 juin 1755 (Exercice 1754), et du 19 janvier 1763 (Exercice 1761), les ordonnances de paiement s'y référant :

---

(1) Cf. Barthélemy. *Les tableaux de l'église Saint-Louis de Versailles* (*Revue de l'art chrétien,* IIe série, tome II).

(2) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 130.

(3) Cf. A. N. O' 1932 à 1934 A.

Au sieur *Coqueret*, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *des fleurs et fruits*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1754.

— 200 livres pour son payement d'un tableau représentant *Le Silence*, qu'il a fait pour le service du Roy en 1761.

Michel CORNEILLE (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la Direction des Bâtiments réglait définitivement à la veuve de cet artiste le paiement des peintures par lui faites à l'église des Invalides (2) :

A la veuve *Corneille*, 2,600 livres, parfait paiement de 12,100 livres pour ses fresques à la chapelle Saint-Grégoire en l'église royalle des Invalides.

Voici, d'après d'Argenville, le détail de ces peintures (3) :

Saint Grégoire distribuant tout son bien aux pauvres. — Eutichès brûlant ses livres en présence de Théodose. — Apparition du Christ à Saint Grégoire. — Cessation de la peste. — Apparition d'un ange à ce Saint. — Son apothéose (4).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly. pp. 413 et suiv.

(2) Cf. p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 422.

(4) Le frère de Michel, Jean-Baptiste Corneille dit le jeune, avait exécuté, en 1686, un tableau d'autel pour la chapelle du Grand Commun à Versailles, comme l'atteste le mandat suivant (A. N. O^1 1796) :

« Il est dû à la veuve et héritiers du sieur *Corneille le jeune*.

« Pour le tableau placé à la chapelle du Grand Commun, à Versailles, en 1686, haut de 12 pieds sur 5 pieds et demi de large, représentant *saint Roch*, suivant le mémoire certifié par M. Lambert le 40 mars 1694 et arrêté, la somme de .... 600 l. »

Le paiement est en date du 13 mai 1696 (Cf. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments*, t. IV, p. 61).

Noël COYPEL (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la direction des Bâtiments réglait définitivement à la veuve de cet artiste le paiement des peintures par lui faites à l'église des Invalides (2) :

A la veuve *Coëpel* père, 2,300 livres, parfait paiement des 9,000, pour les peintures à fresque qu'il a faites à l'église royalle des Invalides.

D'après d'Argenville (3), les morceaux faits par Noël Coypel décorent la voûte au-dessus du maître autel et représentent le *Mystère de la Trinité* et l'*Assomption* (4).

Antoine COYPEL (5)

A la chapelle de Versailles.

Le 25 septembre 1710, les Bâtiments réglaient le compte de cet artiste pour les peintures par lui faites à la chapelle de Versailles :

Au sieur *Coypel*, peintre, 25,000 livres qui lui ont été

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, pp. 387 et s.

(2) Cf. p. 57 *supra*.

(3) *Voyage pittoresque de Paris*, p. 420.

(4) On relève encore, à la date du 15 avril 1711, le paiement suivant : « aux héritiers du sieur *Coypel* père, ancien peintre ordinaire du Roy, 8,900 livres pour le paiement des tableaux, qu'il a faits pour les appartements du palais de Trianon. » Ce paiement vise les nos 7 à 14 de l'article consacré à cet artiste dans l'*Inventaire Bailly* (p. 390), dont les sujets sont pris à l'histoire d'Hercule.

(5) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly. pp. 454 et s.

Dans cet Inventaire, nous avons signalé (p. 456) un paiement de

accordées par le Roy tant par gratification, en considération des ouvrages de peinture qu'il a faits dans la grande partie de la voûte de la chapelle du château de Versailles pendant 1709, que pour le soin qu'il a eu de conduire les ouvrages (1).

La description détaillée des peintures de cette voute a été donnée par Piganiol; elle est trop développée pour pouvoir être reproduite ici (2).

A Meudon.

Dans la biographie d'Antoine Coypel, par son fils Charles (3), on lit le passage suivant : « En 1700, Mgr le Dauphin voulut avoir de ses ouvrages dans l'appartement de Meudon. M. Coypel fit choix de plusieurs sujets piquants, tels que *Mars aux forges de Lemnos*, *Silène barbouillé de mûres*

2,600 livres à cet artiste, pour huit tableaux, qu'il avait faits pour Trianon, la paroisse de Versailles et Saint-Cyr ; nous n'avions pu signaler qu'un seul de ces tableaux, le relevé de compte suivant en donne la nomenclature complète (A. N. O' 1795) :

« Extrait du compte général du sieur *Coypel le fils*, peintre du Roy. Il lui est dû :

« *Trianon.* — Pour un tableau livré dans la pièce n° 25 de Trianon sous bois, de 4 pieds et demi de hauteur sur 3 pieds 2 pouces de large, représentant *Apollon et Daphné* changée en laurier, suivant le mémoire certifié par M. Desgodetz le 24 janvier 1696 et arrêté.................. 550 livres.

« *St-Cir.* — Pour un tableau représentant *saint Candide*, à l'autel de la chapelle de ce saint, suivant le mémoire certifié par M. Lambert le 3 mars 1694 et arrêté.. 300 »

« *Paroisse de Versailles.* — Pour le tableau de l'autel de St-Julien, d'environ 7 pieds en caré, représentant le *martire de ce saint*, suivant le mémoire certifié par ledit sieur Lambert le 18 février 1694, tant pour ce tableau que pour les cinq cy après.......................... 500 »

« Pour les deux petits du devant de la table dudit autel, sur le sujet de ce même martire, à raison de 100 l. pièce......................... 200 »

« Pour le tableau de l'autel de St-Louis, de pareille grandeur que celui de St-Julien, représentant *la mort de St-Louis devant la ville de Tunis*.. 800 »

« Pour les deux petits tableaux du devant de la table dudit autel, dont l'un représente *St-Louis dans le bois de Vincennes* auprès d'un chesne recevant les placets de tout le monde et rendant lui-même la justice à son peuple, l'autre ce *Saint donnant une bataille contre les Sarazins.* » .... 250 »

(1) Cf. page 58 *supra*.

(2) *Description de Versailles.* 1764. t. I, p. 71 et s.

(3) *Vies des premiers peintres du Roi.* 1752. t. II, p. 15.

par la nymphe Eglé, Hercule qui ramène Alceste des Enfers (1). ...M. Coypel fit encore deux tableaux pour Meudon; l'un représente *Psiché qui admire l'Amour endormi*, l'autre l'*Amour qui abandonne Psiché*. Ces ouvrages eurent le bonheur d'être si bien reçus de Monseigneur, que lorsqu'il lui fut proposé par M. Mansart d'ordonner à plusieurs peintres des esquisses pour les deux tableaux de la chapelle de Meudon, ce prince répondit : « Faites en faire « autant que vous le jugerez à propos; mais je vous avertis que je choisirai « celles de Coypel ». Cette bonté si capable d'animer les talens eut son effet : bientôt on vit paroitre dans la chapelle les tableaux de la *Résurrection* et de l'*Annonciation*. »

Le règlement du compte de l'artiste pour ces travaux est en date du 12 décembre 1710 (Exercice 1710) :

Au sieur *Coypel*, peintre ordinaire du Roy, 2,500 livres pour, avec 7,500 cy dessus recus, faire le payement de 10,000 livres à quoy montent tous les tableaux qu'il a faits et posez au chateau de Versailles, à la Ménagerie, au château et à la chapelle de Meudon, depuis 1700 jusqu'à présent (2).

Le détail des tableaux du château et de la chapelle de Meudon nous est fourni par l'*Inventaire des tableaux qui sont dans l'appartement des Maronniers* (3) :

La Résurrection de Notre-Seigneur, tableau en hauteur cintré par le haut; il est marouflé ; hauteur, 15 pieds et demi ; largeur, 8 pieds et demi. (Chapelle. Rétable du grand autel.)

L'*Annonciation de la Vierge;* il y a un rayon de lumière qui donne sur la Vierge, dans le fonds à droite un rideau vert, l'ange sur la gauche, au bas du tableau, dans le coin, une chaise où il y a dessus une draperie bleuâtre ; hauteur, 8 pieds ; largeur, 5 pieds 3 pouces ; cintré par en haut. (Chapelle).

Psiché et l'Amour qui s'envole; dans le fonds des rochers d'où il sort une source ; hauteur, 4 pieds un pouce ; largeur, 3 pieds 4 pouces. (Chambre de Mme la princesse de Conty.)

Psiché et l'Amour endormi; elle le regarde tenant une lampe

---

(1) Cf. *Inventaire Bailly*, p. 459.

(2) Ces tableaux de la Ménagerie et de Versailles sont les n°s 5, 5 *bis*, 6, et probablement 7 et 8 de notre *Inventaire Bailly* (p. 457 et 458).

(3) A. N. O^1^ 1965 (cf. *Inventaire Bailly*, p. XXXI) : dans un autre Inventaire de Meudon (A. N. O^1^ 1968), ces tableaux sont portés comme appartenant à Monseigneur.

de la main gauche, un rideau vert; de même mesure que le précédent. (Chambre de Mme la princesse de Conty.)

Vénus, Mars et Vulcain, Mars tenant Vénus pendant qu'il effraye Vulcain, dans le fond en haut un petit enfant qui regarde Mars avec un ris moqueur; dans le bas du tableau, plusieurs Amours; hauteur, 4 pieds 9 pouces; largeur, 4 pieds 3 pouces (Cabinet de Mme la princesse de Conty.)

Silène ivre et endormy au milieu de deux Satyres et d'une Baccante qui luy frotte le menton avec une meüre; dans le bas du tableau, sur la droitte, il y a une corbeille remply de raisins; hauteur, 4 pieds 9 pouces; largeur, 4 pieds 3 pouces. (Appartements de feu Monseigneur. Antichambre.)

Hercule qui ramène Alceste des enfers et le présente à son mary Admète, qui, levant le voile blanc qu'elle a sur la teste, ne peut s'empescher de marquer sa surprise; le tout sur un fond d'architecture; hauteur, 4 pieds 10 pouces; largeur, 3 pieds 6 pouces (Appartements de Monseigneur. Salle du billard.)

Ces tableaux sont signalés par d'Argenville (1) : les tableaux d'*Alceste* et de *Silène* (de forme ovale l'un et l'autre) dans la salle du billard; ceux de *Psyché et l'Amour* dans un appartement au-dessus de celui du Roi; celui des *Forges de Lemnos* dans le cabinet des glaces; les deux tableaux de sainteté dans la chapelle (2).

Actuellement le tableau de l'*Amour abandonnant Psyché* est au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 10 — L. 0 m. 80 (3).

Aux Gobelins.

1° *L'Ancien Testament.*

« En 1710 — lit-on dans la *Vie d'Antoine Coypel* par son fils (4) — il lui fut ordonné de mettre en grand pour une suite de tapisseries les sujets d'Athalie, Jephté, Suzanne, Esther, Salomon, Tobie, Laban, qu'il avait peints

---

(1) *Voyage pittoresque des environs de Paris.* 1762. p. 24.

(2) La *Résurrection* a été gravée par Jean Audran, et l'*Annonciation* par Drevet.

(3) Les registres du Louvre mentionnent, à la date de 1872, l'envoi au musée d'Amiens d'une toile d'Antoine Coypel sur le sujet de *Silène et Eglé;* il dut y avoir contre-ordre, car ce musée n'a point reçu ce tableau.

(4) *Vie des premiers peintres du Roi*, p. 31.

en petit quelques années avant et offerts aux regards du public à l'exposition que fit l'Académie de peinture en 1705. » Voici les diverses ordonnances de paiement se référant à cette commande :

Exercice 1710, 22 janvier 1711 :

Au sieur *Coypel*, peintre, 3,500 livres pour le paiement d'un tableau représentant *Athalie et Joas* reconnu pour roy de Juda, contenant 23 pieds de large sur 13 pieds de haut (1).

Exercice 1711, 1er avril 1712 :

— 4,500 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait, représentant *Jessé* (2), pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière 1711.

Exercice 1712, 1er mai 1713 :

— 4,500 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Accusation* de *la chaste Suzanne*, qu'il a fait pour servir de dessin aux ouvrages de tapisserie de la manufacture royale des Gobelins pendant 1712.

Exercice 1714, 15 février 1714 :

— 5,000 livres pour son payement tant d'un grand tableau représentant le *Jugement de Salomon,* qu'il a fait pour servir de modèle aux tapisseries des Gobelins, que d'*un cadran solaire*, qu'il a fait à la manufacture de la Savonnerie.

Exercice 1715 :

— 4,500 livres pour son paiement d'un tableau représentant *Tobie recouvrant la vue* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie pendant 1715.

Actuellement les tableaux d'*Athalie* et de *Suzanne* au musée du Louvre : H. 3 m. 45 et 3 m. 57 — L. 7 m. et 5 m. 82;

---

(1) L'architecture de ce tableau fut faite par Meusnier, comme l'atteste cette ordonnance de paiement en date du 22 janvier 1711 (Exercice 1710) : « à *Philippe Meusnier,* 624 livres pour peinture d'architecture au tableau de l'*Athalie,* qu'a fait le sieur Coypel pour être exécuté en tapisserie. »

(2) Lire : Jephté.

celui de *Jephté* au musée de Laon (1) : H. 3 m. 65 ; L. 5 m. 90 ;
celui du *Jugement de Salomon* au musée d'Angoulême, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 56 — L. 4 m. 53.

2° *Don Quichotte.*

En 1714, une tenture sur le sujet de *Don Quichotte* fut commandée, par les Bâtiments pour la manufacture des Gobelins. L'artiste, chargé de cette importante entreprise, ne fut, comme on le croit généralement, ni Antoine, ni même Charles Coypel, mais bien Belin de Fontenay, le célèbre peintre de fleurs ; l'ordonnance de paiement suivante, en date du 1er décembre 1714, l'atteste formellement :

Au sieur *Fontenay*, peintre, 1,100 livres pour son payement d'un tableau représentant *Don Quichotte qui croit recevoir l'ordre de chevalerie*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins (2).

---

(1) Ce tableau avait été envoyé, en 1872, par l'État au musée de Soissons, qui l'a rétrocédé en 1891 à celui de Laon.

(2) Ce document et ceux qui vont suivre permettront de rectifier quelques assertions de M. Gerspach dans son livre *La Manufacture nationale des Gobelins* (p. 42) ; c'est ainsi qu'on lit à propos de cette tenture : « Le duc d'Antin avait commandé, en 1723, pour son usage personnel, une suite de *Don Quichotte* à Ch. Coypel ; la tenture eut un tel succès que le roi l'acheta à son cousin, en 1727. Cette résolution fut une bonne fortune pour les Gobelins qui montèrent aussitôt cette tenture distribuée non en 21 ou 23 sujets, mais en 28... »

Belin de Fontenay, sur le compte duquel on ne possède que très peu de renseignements, ne s'en tint pas exclusivement au genre où il excellait : il peignit des portraits et des tableaux de sainteté (Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1897. Fernand Engerand. *Un portrait prétendu de Mme de Parabère au musée de Caen*) ; il est piquant d'ajouter à son actif le premier tableau de cette tenture de Don Quichotte, jusque-là exclusivement attribuée à Charles Coypel. La gravure, qui en fut plus tard faite par C.-N. Cochin, porte, il est vrai, l'attribution à Ch. Coypel ; mais cet artiste avait alors 20 ans, et il est parfaitement inadmissible qu'à cet âge on lui ait confié une aussi importante entreprise. Il est vraisemblable que Fontenay dût exécuter à la fois le modèle principal et la bordure ; on verra, en effet, que les premières pièces de cette tenture furent comptées 400 livres à Coypel, et Audran, quelques années plus tard, percevait 900 livres pour les bordures (Cf. page 4 *supra*) ; pour Fontenay on dut faire un prix fort de 1,100 livres.

Ce tableau (nº 27 du classement de cette tenture d'après M. Gerspach) (1) se trouve actuellement au musée de Compiègne, avec attribution à Charles Coypel : H. 1 m. 40 — L. 1 m. 60.

Belin de Fontenay mourut deux mois après le paiement de ce tableau, le 1er février 1715; Antoine Coypel fut alors chargé de continuer l'œuvre commencée. Les autres pièces furent exécutées à partir de 1716; elles se succèdent sans aucun plan et l'artiste, pour les exécuter, ne suivit aucun ordre préalablement établi.

Dans la biographie de son père, Charles Coypel ne dit pas que celui-ci ait participé à l'exécution de cette fameuse tenture de *Don Quichotte*, dont l'honneur entier lui revenait. Cependant, le texte des ordonnances de paiement permet d'inférer que huit des tableaux de cette suite furent exécutés par Antoine Coypel en 1716; en effet, c'est seulement à compter du dixième que les paiements sont ordonnancés « au sieur Coypel fils », les autres sont nettement libellés « au sieur Coypel », c'est-à-dire au père de Charles, à Antoine Coypel.

La première pièce, entreprise par Antoine Coypel — la deuxième de la tenture — fut le *Combat de Don Quichotte contre les outres de vin* (nº 17 du classement Gerspach); l'ordonnance suivante, en date du 1er octobre 1716, en fait foi :

Au sieur *Coypel*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Don Quixotte qui combat contre les outres*, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant avril, may et juin 1716.

Actuellement au musée de Compiègne, avec attribution à Charles Coypel : H. 1 m. 40 — L. 1 m. 60.

Cette même année 1716, Antoine Coypel exécutait encore sept tableaux de cette série, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le détail, et dont le paiement eut lieu le 25 mars 1717 (Exercice 1716) :

A luy (*Coypel*) 2,800 livres pour sept tableaux représentans divers sujets dudit *Don Quixotte* qu'il a fait pendant 1716 (2).

En 1717, Antoine Coypel tomba malade et dut modérer son travail; il ne put poursuivre la tenture de *Don Quichotte*, qui dut alors être confiée à son fils Charles, alors âgé de 23 ans.

---

(1) *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, 1893.

(2) L'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O¹ 1934 B) mentionne que l'artiste demandait pour ces sept tableaux 3,000 livres.

Charles COYPEL

Aux Gobelins.

1° *Suite de Don Quichotte.*

Le 10e tableau de la tenture fut exécuté par Charles Coypel, en 1716; peut-être même précéda-t-il les sept précédents, car l'ordonnance de paiement est antérieure à celle sus-indiquée, bien qu'elle soit inscrite après elle aux comptes des Bâtiments de 1716; le sujet traité est *la Rencontre de Don Quichotte et de la duchesse* (n° 19 du classement Gerspach); le paiement est en date du 1er janvier 1717 :

Au sieur *Coypel fils*, peintre, 400 livres pour un tableau représentant *Dom Quichot qui rancontre la duchesse*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière.

En 1717, Charles Coypel donna trois nouveaux tableaux de cette suite; deux furent payés le 15 décembre 1717 :

Au sieur *Coypel fils*, peintre, 800 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a peints pour être exécutés en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Le troisième tableau, fait en cette année 1717, *le Départ de Sancho pour l'île de Barataria* (n° 25 du classement Gerspach), fut payé le 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Coypel* fils, la somme de 400 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Départ de Sancho pour l'isle de Barataria,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à ladite Manufacture des Gobelins, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Trois tableaux furent encore exécutés en 1718; ils furent payés à l'artiste 550 livres; l'ordonnance est du 18 août 1719 (Exercice 1718) :

Au sieur *Coypel* fils, 1650 livres pour son payement de trois tableaux représentans la suitte de l'histoire de *dom Quichot*, qu'il a peints pour être exécutez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Ces tableaux de 1718 sont, vraisemblablement, ceux relatifs aux noces de Gamache, c'est-à-dire l'*Entrée des Bergers*, l'*Entrée de l'Amour et de la Richesse, Don Quichotte protège Bazile qui épouse Quitterie par ruse d'amour* (nos 13, 14 et 15 du classement Gerspach). Ils sont, en effet, désignés comme suit dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) :

Un tableau de l'histoire de *Dom Quichotte*, représentant des bergers dansant et portant les chiffres de Gamache en guirlandes de fleurs.................................. 550 livres.

Deux autres tableaux de la même histoire..... 1,100 »

La dix-septième pièce fut *le Repas de Sancho dans l'île de Barataria* (no 5 du classement Gerspach); ses dimensions étaient de 5 pieds de haut sur 6 de large; le paiement est en date du 10 février 1720 (Exercice 1719) :

Au sieur *Coypel* fils, 900 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Repas de Sancho Pensa dans l'isle de Barataria*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Deux autres tableaux furent livrés en 1721 et payés le 18 janvier 1722 (Exercice 1721) :

Au sieur *Coypel* fils, 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnées le 1er septembre dernier, le parfait payement de 2,000 livres à quoy montent deux tableaux représentans la suitte de l'histoire de *Dom Quichote*, qu'il a faits pour estre exécutez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les années 1720 et 1721.

L'un de ces tableaux devait être *Don Quichotte prend le bassin d'un barbier pour l'armet de Membrin* (no 24 du classement Gerspach); on relève, en effet, à cette date, dans l'état cité plus haut, au nom de Coypel, la mention d'un « tableau représentant *un Amour, ayant en tête l'armet de Man-*

---

(1) A. N. O' 1934B.

brin, suite de la même histoire de Dom Quichotte, estimé 235 livres; c'était assurément un des accessoires du tableau susdit, et il n'a dû être fait qu'après la pièce principale ou tout au moins en même temps qu'elle.

Le vingtième tableau fut exécuté en 1722, et payé le 30 décembre de cette même année :

Au sieur *Coypel* (1), 1,000 livres pour son payement d'un grand tableau de la suitte de l'histoire de *Dom Guichotte,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant la présente année.

C'est la première fois qu'on rencontre dans le libellé des ordonnances de paiement relatives à cette tenture cette mention : « un grand tableau » : peut-être faut-il y reconnaître la plus grande pièce de cette suite, c'est-à-dire *Don Quichotte au bal chez Don Antonio Moreno* (nº 10 du classement Gerspach).

En 1723, nouveau tableau : *Don Quichotte servi par les demoiselles de la Duchesse* (2) (nº 4 du classement actuel); il fut payé le 10 février 1726 (Exercice 1723) :

Au sieur *Coypel,* 1,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *Dom Guichotte à sa toilette,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1723.

La pièce de *Don Quichotte et Sancho montés sur un cheval de bois s'imaginant traverser les airs pour venger la Doloride* (nº 3 du classement Gerspach), date de 1724; l'ordonnance de paiement est en date du 10 février 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Coypel,* 1,600 livres pour son payement d'un tableau représentant *Dom Guichotte et Sancho sur le cheval de bois,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins et des quatre tableaux qu'il a retouchés.

Le vingt-troisième tableau de cette suite fut livré en 1725, en même temps que cinq tableaux, destinés à cette même manufacture, et dont l'*État des*

---

(1) Il faut remarquer que l'ordonnance de paiement n'est plus au nom du « sieur Coypel fils »; en effet, Antoine Coypel était mort cette même année 1722.

(2) C'est à ce seul tableau que peut, en effet, s'appliquer l'indication donnée par l'ordonnance de paiement « Dom Guichotte à sa toilette ».

ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729 (1) donne ainsi le détail :

Un tableau de 15 pieds de large sur 11 de haut, représentant *Joseph vendu par ses frères* (2).................. 3,500 livres.
Le vingt-troisième tableau de *Dom Quichotte*.. 1,200 »
Quatre petits tableaux pour des milieux de canapés, représentant les *Quatre éléments* à 150 livres chacun (3).. 600 »

Le paiement est en date du 1er juin 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Coypel*, peintre, 5,300 livres pour six tableaux de différens sujets d'histoire, qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Le vingt-quatrième fut payé le 15 janvier 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Coypel*, 1,200 livres pour un tableau de l'histoire de *Dom Guichote*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Le *Mémorable Jugement de Sancho* (n° 9 du classement Gerspach) fut exécuté ensuite et payé le 18 janvier 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Coypel*, 1,200 livres pour un grand tableau représentant le *Jugement des deux vieillards par Sancho*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

On relève une interruption de huit années entre ce vingt-cinquième tableau et le vingt-sixième, qui ne fut livré qu'en 1734 et payé le 20 mai 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel*, 1,000 livres pour un tableau de la suitte

---

(1) A. N. O1 1934B.

(2) Ce tableau était le dernier morceau de la tenture de l'*Ancien Testament*, entreprise par Antoine Coypel, et que la mort l'empêcha de terminer (cf. p. 108 *supra*). Il se trouve actuellement au musée de Cluny (Saône-et-Loire), où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. 50 — L. 3 m. 50.

(3) Cela prouve que la fabrication des dessus de formes commenca aux Gobelins bien avant la date de 1748, officiellement admise, puisque, dès 1725, des modèles étaient commandés et livrés à cet effet.

de l'histoire de *Dom Quichotte*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

La vingt-septième pièce fut payée le 2 juillet 1738 :

Au sieur *Coypel*, 1,300 livres pour un tableau de l'histoire de *Don Quichotte*, qu'il a peint pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1732.

Le vingt-huitième et dernier tableau fut fait en 1751 ; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau de l'histoire de D. Quichotte peint pour le Roi par *Charles Coypel,* sous les ordres de M. de Tournehem, pendant l'année 1751.

D. Quichotte étant entré dans une hôtellerie et sentant un extrême besoin de manger, se trouva fort embarrassé parce qu'il n'osoit ôter son vieil armur qu'il avoit eu beaucoup de peine à s'ajuster et qu'il apprehendoit de ne pouvoir remetre. Deux demoiselles charitables se chargèrent de le faire manger et boire, l'une en lui présentant les morceaux au bout d'une longue fourchette et l'autre en se servant d'une eaune percée dont elle lui mit un bout dans la bouche et lui versa du vin par l'autre.

Ce tableau est composé de neuf figures ; il a 6 pieds 3 pouces de long sur 4 pieds 5 pouces de haut.

Ce tableau estimé la somme de.............. 2,500 livres.

Ce tableau (n° 21 du classement Gerspach) fut payé en 1757, après la mort de Coypel, à ses héritiers, en même temps que deux autres tableaux : l'ordonnance en sera transcrite ci-après (2).

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins signalait vingt-un tableaux de cette suite, savoir : *Don Quichotte se battant contre une outre. — Don Quichotte conduit par la Folie. — Le Repas de Sancho dans l'isle de Barataria* (2 bandes). — *Le Triomphe de Sancho Pansa. — La Princesse de Micomicon aux genoux de Don Quichotte. — La Conquête de*

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Cf. p. 134, *infra*.

l'armet de Manbrin. — Don Quichotte consultant la tête enchantée. — Don Quichotte servi par les dames (2 parties). — *Don Quichotte dansant au bal d'Antonio. — Chasse de Don Quichotte. — Sancho nommé Gouverneur. — Don Quichotte blessé par le chat. — Don Quichotte armé chevalier par le maître d'hôtellerie. — Don Quichotte suspendu à la grille de l'hôtellerie. — Don Quichotte étonné à la vue des enchanteurs. — Rencontre de Don Quichotte et de la Duchesse. — Don Quichotte* (sujet inconnu au jury). — *Le Combat de Marionnettes. — Les Noces de Gamache. — Don Quichotte au château de la Prudence. — Sancho à cheval sur le bât.*—Voici l'appréciation du jury sur ces divers tableaux : « Tous les tableaux indiqués ci-dessus, quoique plusieurs offrent des détails pleins de mérite et que tous présentent un sujet qui, tournant la chevalerie en ridicule, les rend dignes d'être conservés, sont rejetés comme peu avantageux à être exécutés en tapisserie, parce qu'ils sont trop noirs. »

Les tableaux de cette suite se trouvent actuellement au musée de Compiègne, attribués à Charles Coypel ou portés comme copiés d'après lui : les dimensions varient entre 1 m. 26 à 1 m. 63 de haut sur 1 m. 36 à 2 m. 63 de large.

2° *L'Iliade.*

Charles Coypel, relatant la vie de son père, déclare qu'à partir de 1716 « il partagea son temps entre les grands morceaux qui lui restaient à faire pour la galerie du Palais-Royal, et une nouvelle suite de tableaux des principaux sujets de l'Iliade, destinée à servir de modèles pour les tapisseries : mais le dépérissement de sa santé fit tort à ses dernières productions (1) ».

Nous n'avons retrouvé, au nom d'Antoine Coypel, aucune ordonnance de paiement se référant à un tel travail, mais par contre les documents qui suivent permettent d'établir que deux des modèles de cette tenture furent exécutés par Charles Coypel lui-même.

Le 10 février 1726 (Exercice 1723), on relève, ainsi, à son actif le payement suivant :

Au sieur *Coypel*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant le *Départ d'Achille pour aller retirer le corps de Patrocle des mains des Troyens*, pendant l'année 1723.

L'État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729 (2) décrit ainsi ce morceau :

---

(1) *Vies des premiers peintres du Roy*, t. II, p. 33.

(2) A. N. O [1] 1934 B.

Un tableau de 13 pieds et demi de long sur 11 pieds de haut représentant *Achilles qui part sans armes par le conseil d'Iris pour aller retirer le corps de Patrocle des mains des Troyens;* Minerve descend du ciel pour l'assurer de la protection de Jupiter, elle fait marcher l'épouvante avec lui et fait briller une flame sur la tête qui épouvante les Troyens.

Le 18 décembre 1730, un second tableau, *le Sacrifice d'Iphigénie,* lui était payé :

Au sieur *Coypel*, 6,000 livres pour son payement d'un tableau représentant le *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant la présente année 1730.

Le jury de classement des modèles des Gobelins, en 1794, rejeta ces deux morceaux « sous le rapport de l'art », tout en déclarant, que le sujet « du premier ne présentait rien de répréhensible ».

Le *Départ d'Achille,* se trouve actuellement au musée d'Auxerre, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 10 (1) ; le *Sacrifice d'Iphigénie*, au musée de Brest, où il fut envoyé par l'État : H. 3 m. 64 — L. 5 m. 70. — Signé : *Ch. Coypel, 1730*.

3° *L'Histoire d'Armide.*

Indépendamment du *Don Quichotte*, la manufacture des Gobelins possède de Charles Coypel trois autres tentures dénommées : *les Fragments d'opéra — les Scènes d'opéra, de tragédie et de comédie — la Tenture de Dresde.*

La première de ces tentures, d'après le *Répertoire détaillé des Tapisseries des Gobelins*, comprend : 1° *Roland ou la Noce d'Angélique ;* 2° *Armide évanouie;* 3° *la Destruction du palais d'Armide ;* 4° *Renaud endormi.*

La seconde : 1° *Roxane et Atalide;* 2° *Rodogune*; 3° *Alceste ramenée des enfers par Hercule;* 4° *Renaud endormi;* 5° *Psyché abandonnée par l'Amour ;* 6° *Athalie interrogeant Joas.*

La *Tenture de Dresde,* ainsi appelée parce que les tapisseries qui la composent furent commandées à l'occasion du mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, est formée de quatre morceaux détachés des *Scènes d'opéra;* les nos 1, 2, 3 et 5.

---

(1) Une copie, faite vraisemblablement sous la direction de l'artiste pour les besoins de la manufacture des Gobelins, fut également envoyée, en 1872, par l'État au musée de Dijon : elle mesure 3 m. 48 sur 3 m. 06 de large.

Enfin, une pièce de Charles Coypel : *l'Amour et Psyché*, est intercalée dans une tenture factice des *Amours des Dieux*.

Cette classification ne nous paraît pas plus correspondre aux intentions de l'artiste qui exécuta ces divers modèles qu'à celles des ordonnateurs de cette commande, et il semblerait plus logique, en mettant à part la pièce de *Roland*, de partager cette suite de modèles en deux tentures qui pourraient être dénommées l'une *l'Histoire d'Armide*, l'autre *les Scènes d'Opéra, de tragédie et de comédie*, et dans laquelle on intercalerait la *Tenture de Dresde*.

La pièce suivante (1) démontre clairement qu'une suite de tableaux relatifs à l'histoire d'Armide fut commandée à Coypel pour être traduits en tapisserie de haute lisse aux Gobelins ;

Tableaux à ordonner représentant l'*histoire d'Armide* pour être exécutés en tapisserie de haute lisse dans la manufacture des Gobelins.

Son Éminence (2) aiant décidé que l'histoire d'Armide formeroit l'une des quatre suites du nombre de tableaux nécessaires pour servir de patron à une tenture de tapisserie d'hautelisse de 28 à 30 aunes de cours, non compris les bordures, il a paru à propos d'indiquer plusieurs des principaux points de cette histoire, pour y pouvoir choisir ceux qui seront jugés les plus convenables.

Ces points de ladite histoire ou sujets particuliers sont au nombre de huit, scavoir :

1° Armide arrivant dans le camp de Godefroy ;

2° Armide, voulant poignarder Renaud, est retenue par l'Amour ;

3° Armide refuse le secours de la Haine qu'elle avoit imploré ;

4° Armide et Renaud au milieu des plaisirs ;

5° Ubalde présente à Renaud le bouclier de diamants ; et ce héros, confus et rendu à luy même, arrache les guirlandes de fleurs dont Armide l'avoit paré ;

6° Renaud s'embarque à regret laissant Armide mourante sur le rivage ;

7° Armide fait détruire par les démons le palais qu'elle avoit fait élever pour renfermer Renaud et les plaisirs ;

---

(1) A. N. O[1]. 1934 A.

(2) Le cardinal de Fleury.

8° Après la défaite du sultan d'Egipte par Godefroy, Armide veut se tuer et est retenue par Renaud.

Il paroit que dans ces sujets l'on pourroit choisir de quoy composer les tableaux nécessaires pour servir de patron à une tenture de tapisserie de 28 à 30 aunes de cours sur 2 aunes et trois quarts de hauteur, le tout non compris les bordures et que le prix de cette suite de tableaux pourroit être réglé à seize mille livres, ainsi que l'ont été celles de même cours qui ont été ordonnées précédemment.

(Ici est écrit de la main de S. E. Mgr. le Cardinal.) Bon par le sieur Coeppel, 28 mars 1737.

En 1735, avant cette décision, Coypel avait déjà exécuté, pour les Gobelins, un tableau relatif à cette histoire, et qui peut-être donna l'idée de cette commande; il lui fut payé le 15 janvier 1736 (Exercice 1735) :

Au sieur *Coypel*, 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant *Renaud qui abandonne Armide*, qu'il a fait et livré dans l'année dernière à la manufacture royale des Gobelins pour être exécuté en tapisserie.

Au Salon de 1738 parut le second tableau de cette suite *La destruction du palais d'Armide :*

Un grand tableau en largeur de 19 pieds sur 10 de haut, représentant *Armide qui fait détruire par les Génies infernaux le palais qu'elle leur avoit fait élever pour s'y renfermer avec Renaud et les plaisirs;* par M. Coypel, ancien professeur, écuyer, premier peintre de Monseigneur le duc d'Orléans.

Le paiement est en date du 21 septembre 1738 :

Au sieur *Coypel,* 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant la *Destruction du palais d'Armide,* pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année 1737.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 39 — L. 6 m. 29.

Le *Sommeil de Renaud,* qui vint après, fut exposé au Salon de 1741 et se trouve ainsi mentionné au livret :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur d'environ 22 pieds sur 11 de haut, représentant *Armide qui voulant poignarder Renaud, va céder à l'Amour*, prenant ce Héros sous sa protection ; la suite de ce Dieu rit de la colère de l'Enchanteresse et célèbre d'avance le triomphe de son Maître. Comme ce tableau a déjà paru en petit, on a cru devoir se servir de la même description (1).

Le paiement est en date du 22 avril 1744 (Exercice 1743) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnez acompte les 10 juillet et 30 octobre 1743, le parfait payement de 2,800 livres à quoy monte un tableau représentant le *Sommeil de Renaud*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau, qui par la suite fut agrandi par Clément Belle (2), se trouve actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 28 — L. 6 m. 30.

La commande de la tenture des *Scènes de tragédie*, qui fut faite à Coypel en 1748, et à l'exécution de laquelle il consacra les dernières années de sa vie, ne lui permit pas d'achever cette suite, qui devait être complétée par les cinq autres pièces dont on a vu plus haut la nomenclature.

4° *Roland attendant Angélique.*

En 1733, Coypel exécutait pour les Gobelins un tableau sur le sujet de *Roland attendant Angélique*, qui fut payé le 20 mai 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel*, 600 livres pour son paiement d'un grand tableau représentant *Roland qui se repose sur un gazon en at-*

(1) Ce fut au Salon de 1738 que parut ce tableau en petit, auquel le livret fait allusion; il était de 5 pieds de large sur 4 de haut. C'était, au reste, une habitude de Coypel pour ses tableaux destinés à être traduits en tapisserie, d'exécuter, au lieu de l'esquisse, fournie d'ordinaire aux Bâtiments pour l'acceptation, un tableau de chevalet, d'après lequel il composait le modèle en grand pour la manufacture, quand il ne se contentait pas de le faire copier par ses élèves, se bornant à le retoucher en cas de besoin.

(2) Voir page 27, *supra*.

tendant Angélique, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau se trouve actuellement au musée de Compiègne : H. 3 m. — L. 6 m. 15. — Signé : *Ch. Coypel, 1733.*

5° *Les scènes d'opéra, de tragédie, de comédie et la Tenture de Dresde.*

Dans un état de distribution d'ouvrages de peinture en 1748 (1), on trouve au nom de Coypel la mention suivante : « Au premier peintre, une suitte de tableaux de chevalet, sujets tirés des théâtres tragiques; et leurs copies retouchées de la main de l'auteur, sur lesquelles seront exécutées des tapisseries, dont quatre pièces sont destinées à orner le cabinet de la Reine de Pologne. »

Ainsi donc, pour les pièces qui suivent, il faut distinguer le tableau de chevalet, qui, par suite de la situation exceptionnelle de Coypel, remplaçait l'ordinaire esquisse d'admission exigée des autres artistes et lui était payé à part, et le modèle en grand, exécuté dans son atelier, sous sa direction et destiné aux tapissiers des Gobelins.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que les sujets, qui formaient la *Tenture de Dresde,* servaient également à composer celle des *Scènes d'opéra*.

En 1748, Coypel livra trois tableaux; deux de chevalet, *Psyché abandonnée par l'Amour, Roxane et Athalide,* et le modèle en grand du premier sujet pour les Gobelins. Voici son mémoire (2) :

Mémoire de trois tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par Charles *Coypel,* premier peintre de Sa Majesté, pendant l'année 1748.

Un tableau de 4 pieds de haut sur 4 pieds de large, représentant *Psiché dans le moment où l'Amour l'abandonne ;* sujet tiré du ballet de Psiché de Molière.................. 1,500 livres.

Le même sujet, repetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins, haut de 6 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large.................. 2,500 livres.

Un tableau de 4 pieds de large sur 4 pieds de haut, représentant *Athalide*, qui s'évanouit en lisant la lettre par laquelle Amu-

(1) A. N. O[1] 1932.
(2) A. N. O[1] 1934A.

rat demande à Roxane la tête de Bajazet. Sujet tiré de la tragédie de Bajazet, de Racine........................ 1,500 livres.

Total................ 5,500 livres.

Le paiement est en date du 22 mai 1752 (Exercice 1748) :

Au sieur *Coypel* 1,100 livres pour faire, avec 4,400 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1748 les 23 may 1749 et 31 janvier 1751, le parfait payement de 5,500 livres à quoi montent trois tableaux dont deux représentans *Psiché* et l'autre *Athalide*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1748.

Deux autres tableaux de cette suite furent exécutés en 1749; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire de trois tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par *Charles Coypel*, premier peintre de Sa Majesté, pendant l'année 1749.

Un tableau de 6 pieds de longueur sur 4 pieds de haut, représentant *Cléopâtre qui vient d'avaler le poison* qu'elle avoit préparé pour Antiochus son fils et pour Rodogune; sujet tiré de la tragédie de Rodogune, de Pierre Corneille; composition fort étendüe................................... 2,300 livres (2).

---

(1) A. N. O[1] 1934[A].

(2) Il se produisit, au sujet de ce tableau, une erreur de compte qui motiva la pièce suivante, que nous croyons devoir transcrire parce qu'elle renseigne assez exactement sur la procédure usitée dans l'administration des Bâtiments au sujet de ces commandes de tableaux :

« Erreur de compte sur un mémoire de feu M. Coypel, payé en entier, le 26 décembre 1752, 6,400 livres qui devoit monter à 6,600 livres.

« Cette erreur, qui n'est que de 200 livres, vient de ce que feu M. Coypel, présentoit à M. de Tournehem tous les mémoires de peinture simplement soldés au crayon, pour laisser ensuitte à M. de Tournehem, ou à celui qu'il commettoit, le soin de remettre à l'encre les sommes portées à chaque mémoire. Cette modestie étoit sujette à méprises, comme il est arrivé à un de ses mémoires qui contient trois tableaux, savoir :

La Cléopâtre qui avale le poison, grand et petit tableau, et la mort de saint François Xavier : le grand original, 3,500 liv.; le petit original, 2,500; Saint François Xavier, 600 : total 6,600 livres.

Le même sujet répetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins, haut de 6 pieds 10 pouces sur 8 pieds 9 pouces de long......... 3,500 livres.

Un tableau pour l'oratoire de Madame la Dauphine représentant la *Mort de saint François Xavier* (1)..... 600 livres.

TOTAL............ 6,400 livres.

Le paiement de ces tableaux eut lieu après la mort de Coypel, le 26 décembre 1752 (Exercice 1749) :

Aux héritiers du sieur *Coypel*, premier peintre du Roi, 400 livres pour faire, avec 6,000 à lui ordonnez acompte sur l'exercice 1749 le 28 septembre de ladite année et le 3 octobre 1750, le parfait paiement de 6,400 livres à quoi monte le prix de trois tableaux, qu'il a faits tant pour le cabinet du Roi que pour l'oratoire de Madame la Dauphine pendant l'année 1749.

En 1750, Coypel achevait le quatrième tableau de cette suite, qui complétait ainsi la *Tenture de Dresde*, et il présenta pour ce travail le mémoire suivant, sur lequel figurent également un pastel et une gouache pour le Dauphin (2).

Mémoire de cinq tableaux peints pour le Roy, sous les ordres de M. de Tourneheim, par Charles *Coypel*, premier peintre de Sa Majesté, etc., pendant l'année 1750.

Un tableau de 5 pieds de long sur 4 pieds de haut, représen-

« C'est sur le petit original de 2,500 livres que le chiffre 5 de M. Coypel a été regardé comme un 3, et a donné occasion de libeller pour le parfait payement une ordonnance de 6,400 livres au lieu de 6,600 livres.

« La preuve certaine de cette erreur, c'est que les tableaux de cette grandeur peints par M. Coypel ont toujours été réglés à 2,500 livres, et que celui-ci seroit seul excepté et exclud d'un tarif proposé par M. Coypel et reçu de M. de Tournehem.

« M. le marquis de Marigny peut faire remédier à cette erreur, soit par une ordonnance particulière *ad hoc*, soit en ajoutant à l'un des mémoires qui restent à acquitter aux héritiers de M. Coypel, cette somme de 200 livres obmise par les raisons susdittes » (A. N. O[1] 1933).

(1) Voir, p. 132, *infra*, le chapitre concernant l'oratoire de la Dauphine à Versailles.

(2) A. N. O[1] 1934[A].

tant *Alcide, qui ramène Alceste des Enfers* et *qui la rend à Admète;* sujet tiré de l'opéra d'Alceste, de Quinaut; composition fort étendue.................................. 2,000 livres.

Le même sujet répetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins; haut de 6 pieds 2 pouces sur 8 pieds de long.................... 3,000 livres.

L'évanouissement d'Atalide repetté par l'auteur pour être exécuté en tapisserie dans la manufacture des Gobelins; haut de 6 pieds 6 pouces sur 5 pieds de large........... 2,500 livres.

Deux tableaux pour Monseigneur le Dauphin, avec bordures et glaces, savoir :

Un buste au pastel représentant *Vénus Uranie*.. 300 livres.

Un petit tableau peint à guazze représentant une *Bergère qui fait une couronne de fleurs*..................... 200 livres.

Ces cinq tableaux furent payés aux héritiers de Coypel, le 13 mars 1757 (Exercice 1751) :

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe*, héritier du sieur *Coypel*, premier peintre du Roy, 800 livres pour le payement de cinq tableaux que le feu sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy pendant l'année 1751.

La cinquième pièce des *Scènes d'Opéra* fut *Athalie interrogeant Joas;* le tableau de chevalet seul en fut exécuté par Coypel, et voici son mémoire (1).

Mémoire d'un tableau, peint pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par *Charles Coypel*, premier peintre de Sa Majesté pendant l'année 1747.

Ce tableau a 4 pieds de haut sur 5 pieds de large.

Il représente *Athalie interrogeant Joas ;* sujet tiré de la tragédie d'Athalie, de Racine ; composition fort étendue. 2,000 livres.

Le paiement eut lieu le 28 mars 1751 (Exercice 1747) :

Au sieur *Coypel*, 2,000 livres pour son paiement d'un tableau

(1) A. N. O' 1934[A].

représentant *Athalie interrogeant Joas;* sujet tiré de la tragédie de Racine, qu'il a fait pour le service du Roi.

Le modèle en grand pour les Gobelins ne dut pas être exécuté sous la direction de Coypel; nous n'avons, en effet, retrouvé aucune ordonnance de paiement à ce sujet.

Le grand modèle de *Psyché et l'Amour* se trouve actuellement au musée de Boulogne-sur-mer, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 06. — L. 1 m. 52 ;

le petit tableau d'*Athalide et Roxane* au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 30 — L. 1 m. 12 ;

le grand modèle de *Rodogune et Cléopâtre* au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 35 — L. 2 m. — Signé : *Charles Coypel, 1749;*

le tableau d'*Alceste* au musée de Nevers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 25 — L. 1 m. 60 ;

le petit tableau d'*Athalie interrogeant Joas* au musée de Compiègne : H. 1 m. 33 — L. 1 m. 68 (1).

Au concours de 1727.

Charles Coypel fut l'un des artistes qui, en 1727, participèrent au concours ordonné par le duc d'Antin entre les différents peintres de l'Académie; il traita le sujet de *Persée délivrant Andromède*, et le *Mercure de France,* de juillet 1727, décrivait ainsi son tableau :

« Cassiope, femme de Céphé, Roi d'Éthiopie et mère d'Andromède, avoit eu la présomption de préférer la beauté de sa fille à celle des Néréïdes, et ces Déesses de la Mer, offensées d'un tel mépris, obtinrent de Neptune, qu'il envoyerait ravager le Païs par un Monstre marin. L'Oracle ayant été consulté, la réponse fut, qu'on ne pourroit en être délivré, qu'en exposant la fille de Cassiope, pour être dévorée par le Monstre : mais Persée, touché du malheur de cette Princesse, le combattit et sauva Andromède.

« C'est ce que représente ce tableau, où l'on voit la fille de Cassiope, attachée à un Rocher. Le Monstre s'est avancé, et se sentant blessé par Persée, il tourne sa fureur contre le fils de Jupiter. Le Roi et la Reine sont sur le rivage qui implorent la clémence des Dieux. Dans le lointain, on voit le peuple, monté sur les murailles de la Ville, qui encourage Persée par ses acclamations. »

La bourse de 5,000 livres, donnée par le Roi pour ce concours, fut partagée entre De Troy et Le Moine ; mais le duc d'Antin fit acheter pour

---

(1) Un autre tableau de Charles Coypel sur ce même sujet fut également envoyé par l'État au musée de Chartres : H. 2 m. — L. 1 m. 44.

le Roi, le tableau de Charles Coypel, et il fut présenté, ainsi que ceux des deux autres artistes, le 20 juillet à Louis XV, qui en fut très satisfait (1).

Le paiement est en date du 30 août 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Coypel*, 2,000 livres pour un tableau représentant *Persée et Andromède*, qu'il a fait pour les prix de l'année de 1726.

L'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (2) signale ce morceau dans le cabinet des tableaux du Roi, avec les dimensions de 4 pieds de haut sur 6 de large.

Actuellement au musée du Louvre (nº 180) : H. 1 m. — L. 1 m. 24.

A Versailles.

1º *Hôtel du Grand Maître*,

En 1724, Charles Coypel fut l'un des dix artistes employés pour la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3); le sujet par lui choisi fut celui d'*Apollon et Issé*. Son tableau fut livré en 1724 et payé le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Coypel*, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Apollon déguisé en berger pour plaire à la nymphe Issé*, accompagné de deux Amours, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Les dimensions de cette toile étaient de 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles, sous le titre *Flore et Zéphire*, H. 1 m. 02 — L. 0 m. 95.

2º *Cabinets de Marie Leczinska.*

Les cabinets de la Reine subirent, du fait de Marie Leczinska, vers 1728, des modifications profondes et un aménagement nouveau (4); d'importants embellissements y furent apportés, et Coypel, pour la nouvelle décoration de ces pièces, n'exécuta pas moins de quinze tableaux.

---

(1) *Mercure de France*, août 1727.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Cf. page 76, *supra*.

(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.

Ce furent, d'abord, en 1728, deux tableaux pour la petite galerie (1) qui furent payés le 15 mai 1731 (Exercice 1728) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour deux tableaux qu'il a faits pour la petite galerie de la Reine au château de Versailles pendant l'année 1728.

Ces deux tableaux sont ainsi désignés dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Un tableau, de 3 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large, représentant *la Nativité de Notre Seigneur*, avec la Vierge, saint Joseph et plusieurs têtes de chérubins.

Un autre tableau rond, de 2 pieds 4 pouces de diamètre, garni de plusieurs groupes d'anges, représentant le *Gloria in excelsis*.

Le premier tableau était estimé 600 livres et le second 200 (3).

— L'année suivante, 1729, Coypel exécuta deux autres tableaux pour l'oratoire de la Reine; il en fut payé le 8 janvier 1731 (Exercice 1729) :

Au sieur *Coypel*, 800 livres pour son paiement de deux tableaux représentant l'un la *Salutation Angélique* et l'autre le *Père Éternel*, qu'il a faits et fournis pour l'oratoire de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière.

Voici une description de ces deux tableaux, d'après l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (4) :

Un tableau représentant la *Salutation Angélique;* ayant

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 119.

(2) A. N. O[1] 1934[B].

(3) Ces deux tableaux sont ainsi décrits, comme décorant la petite galerie de la Reine, dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O[1] 1965) :

« Un tableau, représentant la *Nativité de N.-S.*, où l'on voit un bœuf sur la gauche qui est couché; ayant 3 pieds de haut sur 3 pieds 3 pouces 5 li. de large; » — « Un autre, au dessus de la *Nativité*, représentant un ange avec un ruban où est écrit *Gloria in excelsis*, et plusieurs enfants jouant de différents instruments; ayant 2 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 4 pouces de large. »

(4) A. N. O[1] 1965.

3 pieds de haut sur 3 pieds 3 pouces 5 lignes de large ; dans sa bordure dorée.

Un autre, en rond, représente le *Père Éternel dans une gloire d'anges,* placé au-dessus de la *Salutation Angélique ;* ayant 2 pieds de haut sur 2 pieds 4 pouces de large; dans sa bordure dorée.

— En 1733, Marie Leczinska voulut avoir le portrait de sa fille Marie-Louise de France, dite Madame Troisième, qui venait de mourir ; Coypel, suivant le goût du jour, fit une composition allégorique, dont il fut payé le 20 juillet 1734 (Exercice 1733) :

Au sieur *Coypel,* 400 livres pour un tableau représentant l'*Ange gardien qui enlève Madame Troisième dans le ciel,* qu'il a fait pour le petit appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière.

Du Rameau, dans son Inventaire de 1784 (1), donne les dimensions de ce tableau, 2 pieds 3 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large; mais nous n'avons pu déterminer exactement la pièce à laquelle il était destiné ; c'était peut-être celle pour laquelle, l'année suivante, le même artiste exécutait deux dessus de cheminée, dont il était payé le 17 avril 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Coypel,* 600 livres pour deux tableaux de dévotion, qu'il a faits pour une cheminée de l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière.

Ces tableaux sont très vraisemblablement les deux suivants, ainsi mentionnés dans l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis celui du mois d'avril 1732* (2) :

L'*Apothéose de Mgr le duc d'Anjou,* accompagné de plusieurs anges ; ayant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 4 pouces de large.

Sainte-Geneviève et des moutons dans un fond de paysage ; ayant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 7 pouces de large.

Il est à remarquer que le sujet du premier de ces tableaux est assez sem-

(1) Archives du Louvre.
(2) A. N. O¹ 1965.

blable à celui de l'*Apothéose de Madame Troisième* et qu'ils semblent l'un et l'autre se référer à une même décoration.

— En 1736, Coypel exécutait quatre nouveaux tableaux pour une pièce des petits cabinets de Marie-Leczinska, qui ne se trouve désignée ni dans les inventaires, ni dans les ordonnances de paiement. Voici ces ordonnances de paiement portées à l'exercice 1736, aux dates du 4 juin 1736 et du 8 avril 1738 :

Au sieur *Coypel,* 350 livres pour deux tableaux représentant l'un *Sainte-Azelle* à la porte de son hermitage s'occupant à la lecture, et l'autre *la Conversion de Saint-Augustin,* qu'il a faits pour le cabinet de la Reyne à Versailles dans la présente année.

— 700 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au chateau de Versailles, représentans l'un la *Prière de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*, et l'autre *Sainte-Thays dans sa cellule,* pendant l'année 1736.

L'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roi depuis celui du mois d'avril 1732* (1) donne les dimensions de ces tableaux, en les signalant dans le petit appartement de la Reine :

Une *Sainte* (Thaïs) *assise, joignant les mains dans une cellule ;* ayant de hauteur 3 pieds 5 pouces sur un pied 10 pouces de large ;

Jésus Christ en prière au Jardin des Olives ; ayant de hauteur 3 pieds 5 pouces sur un pied 10 pouces de large ;

une *Sainte* (Azelle) *dans un désert*, en méditation ; ayant de hauteur 21 pouces sur 16 pouces de large ;

la *Conversion de Saint Augustin ;* ayant 2 pieds de haut sur 16 pouces de large.

Ce même inventaire signale encore, dans ce même appartement, ces deux autres tableaux de Coypel :

Sainte Eustocie, accompagné d'une gloire d'anges; ayant 5 pieds de haut sur 2 pieds de large (2);

(1) A. N. O[1] 1965.

(2) Ce tableau, en 1752, se trouvait à Paris à la garde de Cochin, et ce

la *Vierge et le petit Jésus dans un berceau,* une gloire de chérubins ; ayant 20 pouces de haut sur 16 pouces de large.

Ces deux tableaux assurément faisaient partie d'une commande faite à Coypel en 1738, et payée le 15 avril 1739 :

Au sieur *Coypel,* 1400 livres pour des tableaux qu'il a faits et retouchés pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière et la présente.

Le tableau de *Sainte Azelle* fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des Sœurs de Montreuil (1).

— En 1747, Coypel exécutait encore deux tableaux destinés à orner la porte du « Cabinet de la Reine communiquant aux bains » (2); voici son mémoire (3) :

> 1747. Mémoire de deux tableaux pour le petit appartement de la Reine, peints par *Charles Coypel* sous les ordres de M. de Tournehem.

Le premier représente l'*Annonciation;* de 6 pieds 5 pouces de haut sur 2 pieds et demi de large.

Le second représente *Sainte-Eustochie lisant au pied d'un arbre* à l'entrée du clos de son monastère ; de 6 pieds 7 pouces de haut sur 2 pieds et demi de large.

Lesdits ouvrages estimés la somme de......... 1200 livres.

Le paiement est en date du 19 janvier 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Coypel,* 1200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le petit appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière.

---

dernier dans son inventaire (A. N. O[1] 1965) le mentionne ainsi : « Sainte Eustochie en prières dans son oratoire avec une gloire d'anges. »

(1) *Nouvelles archives de l'art français,* 1878 : L. Courajod. Objets d'art concédés en jouissance sous la Restauration.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 123.

(3) A. N. O[1] 1934 A.

3° *Oratoire de la Dauphine.*

Coypel, en 1745, exécuta pour l'oratoire de la première Dauphine à Versailles, deux tableaux, dont il ne nous a pas été donné de reconnaître les sujets, et qui furent payés le 12 juin 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Coypel*, 1000 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la Dauphine au château de Versailles pendant l'année dernière.

— Lors de son second mariage avec Marie Josèphe de Saxe, en 1747, de nouveaux aménagements furent faits aux appartements du Dauphin et une décoration spéciale fut commandée pour l'oratoire de la Dauphine (1).

Voici le mémoire de deux tableaux que fit Coypel (2) :

1747. Mémoire de deux tableaux pour l'oratoire de Madame la Dauphine, peints par *Charles Coypel* sous les ordres de M. de Tournehem.

Le premier représente *Sainte Landrade* instruisant les veuves et les jeunes personnes qui s'étoient mises sous sa conduite ;

Le second représente *Sainte Piame* retirée avec sa mère dans un village d'Égypte.

Chacun de ces tableaux a 3 pieds 8 pouces de haut sur 2 pieds 5 pouces de large.

Lesdits ouvrages estimés.......... .... 1200 livres.

Le paiement est en date du 19 janvier 1748 (Exercice 1747) :

---

(1) Le 13 juin de cette année, le directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, écrivait d'Étioles à Coypel (*Archives nationales*. O[1] 1907) :

« M. le Dauphin demande trois tableaux pour l'oratoire de Madame la Dauphine. Un de l'*Adoration des Rois* et deux autres de deux saintes du désert pour mettre à côté. Il désire que les deux saintes soient faites par vous et l'*Adoration des rois* par M. Vanlo. Je vous prie de dire à M. Vanlo de me faire une esquisse de celuy de l'*Adoration des Rois*, et si vous avez le temps, travaillez, je vous prie, à ceux des saintes du désert, et, quand elles seront faites, nous les porterons à M. le Dauphin pour les luy faire voir.

« Ce sont des tableaux de 3 pieds ou environ, la mesure ne me paroit pas nécessaire pour les esquisses. »

(2) A. N. O[1] 1934 A.

Au sieur *Coypel*, 1200 livres pour son paiement de deux tableaux, qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la Dauphine au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Le tableau de *Sainte Landrade* fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des sœurs de la Charité de Versailles (1).

— Enfin, on a vu précédemment (2) qu'en 1749, Coypel exécutait encore pour ce même oratoire de la Dauphine un tableau représentant *La Mort de Saint François-Xavier*, estimé 600 livres, et dont le mémoire a été déjà transcrit.

4° *Appartements de Mme de Pompadour.*

L'installation de Mme de Pompadour à Versailles, dans les appartements de la comtesse de Toulouse, donna lieu à des travaux considérables (3); en 1751, Coypel fournissait à la favorite deux tableaux peints sur glace, et ainsi décrits dans ce mémoire (4) :

> Mémoire de deux tableaux, peints sur glace, pour l'appartement qu'occupe à Versailles Madame la marquise de Pompadour. Ces tableaux ont été faits sous les ordres de feu M. de Tournehem par Charles Coypel pendant l'année 1751.

Ces tableaux représentent *un Écolier* et *une Jeune enfant qui tient un poupard*. L'écolier regardant la petite personne cesse d'étudier sa leçon et la petite fille oublie son poupard en voyant l'écolier.

Lesdits tableaux estimés........................ 1,000 livres.

Cette double composition fut payée le 24 décembre 1747 en même temps que le tableau suivant.

5° *Chapelle de Trianon.*

Cette même année 1750, d'importantes réparations furent faites à Tria-

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, 1878.

(2) Cf., p. 124, *supra*.

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 207.

(4) A. N. O¹ 1933.

non (1), et Coypel exécuta pour la chapelle un tableau dont voici le mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau pour la chapelle du Roi à Trianon, peint par Charles Coypel, sous les ordres de M. de Tournehem, pendant l'année 1751.

Ce tableau représente *Saint Louis armé et prêt à partir pour la première croisade;* ce monarque est à genoux devant une table sur laquelle est posé le vase, où la couronne d'épines est encore aujourd'hui renfermée ; des anges et des chérubins environnent cette vénérable relique d'où partent des rayons qui éclairent tous les objets dont ce tableau est composé.

Ce tableau a 7 pieds 7 pouces de haut sur 4 pouces de large.

Ledit tableau estimé........................ 2,500 livres.

Le paiement de ce tableau, ainsi que celui des deux précédents et du dernier modèle de *Don Quichotte*, fut effectué, après la mort du peintre, à Coypel de Saint-Philippe, son frère, le 24 décembre 1757 (Exercice 1752) :

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe,* héritier de feu *Coypel* son frère, premier peintre du Roy, 4,000 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1750 le 17 septembre 1753, le parfait payement de 6,000 livres à quoi ont été estimés et arrêtés trois tableaux représentant le premier *Saint Louis,* le second *deux enfans,* le troisième un sujet de *Don Quichotte,* que ledit feu sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy en 1751.

A Compiègne.

Le 6 mai 1752, le Directeur des Bâtiments, de Vandières, futur marquis de Marigny, écrivait de Marly à Coypel (3) :

« La Reine veut, Monsieur, un tableau représentant une *Magdeleine debout dans un désert,* pour l'autel d'un oratoire que S. M. a fait faire pour Elle aux Carmélites de Compiègne... « Voyez si vos affaires vous permettent de faire ce tableau. Il faut qu'il soit en place à Compiègne avant que la Cour y arrive, le voyage prochain ; si vous ne pouvez le faire, ayez agréable

(1) De Nolhac, *op. cit.*, p. 209.
(2) A. N. O[1] 1933.
(3) A. N. O[1] 1907.

de choisir à Paris celuy que vous estimerez le plus capable de l'entreprendre, en lui recommandant qu'il faut qu'il soit fait et mis en place au plus tard la veille de l'arrivée de la Reine à Compiègne. »

Coypel ne laissa pas à un autre le soin de faire ce tableau, et pour donner à la Reine plus complète satisfaction, il donna à la Madeleine demandée les traits de Madame Henriette, morte au début de l'année.

Dans un mémoire des tableaux faits par Coypel en 1752 (1), on trouve, en effet, cette mention :

Madame Henriette de France, vêtue en religieuse dans un désert.

Estimé.................................... 600 livres.

C'est là, bien vraisemblablement, le tableau commandé pour l'oratoire de la Reine aux Carmélites de Compiègne, et il fut payé au frère de Charles Coypel, le sieur Coypel de Saint-Philippe, le 19 novembre 1760, en même temps que les deux autres tableaux dont il sera parlé ci-après.

Ce tableau, en 1753, se trouvait au Louvre, et Cochin dans son Inventaire (2) lui donne comme dimensions un pied 9 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large, et ajoute en note : « Remis à la Reine par M. Vandières, M. Bailly tenant le tableau. »

Il fut, en 1819, mis par l'État à la disposition de la communauté des sœurs de Montreuil (3).

— Voici le mémoire de Coypel, auquel il vient d'être fait allusion (4) :

Exercice 1752. Mémoire de trois tableaux et quelques avances faites pour le service du Roi pendant l'année 1752.

1° *La France recevant dans ses bras M. le duc de Bourgogne,* peint en pastel................................ 600 livres.

2° *Le Grand Seigneur, assis sous une tente, prenant du caffé au milieu de ses favorites*...................... 2,400 »

3° *Madame Henriette de France vêtue en religieuse dans un désert*...................................... 600 »

Cette dernière commande fut réglée le 19 novembre 1760 (Exercice 1756) :

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) *Nouvelles archives de l'art français*, 1878.

(4) A. N. O[1] 1934 A.

Au sieur *Coypel de Saint-Philippe*, 3,825 livres 4 sols, dont 3,820 en contrats sur les états de Bretagne à 5 o/o et 5 livres 4 sols comptant, pour son payement de trois tableaux, représentant *M. le duc de Bourgogne*, le deuxième le *Grand Seigneur prenant du caffé* et le troisième *Madame Henriette de France vêtue en religieuse dans un désert*, que feu le sieur *Coypel* a faits pour le service du Roy pendant l'année 1752.

Nicolas COYPEL

A Versailles.

A l'actif de cet artiste, fils de Noël et oncle de Charles Coypel, on ne relève qu'une commande, faite en 1724, lors des travaux de décoration de l'hôtel du Grand Maître (1); le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A Nicolas *Coypel*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Arion porté sur un dauphin* dans la mer, jouant de la lyre pour attirer les divinités autour de lui, qu'il a fait pour les apartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Les dimensions étaient de 3 pieds et demi de haut sur 4 de large; l'artiste en demandait 800 livres.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles : H. 1 m. 19 — L. 1 m. 19 (2).

---

(1) Cf. page 76, *supra*.

(2) Mentionnons, encore, qu'en 1727, Nicolas Coypel prit part au concours organisé par le duc d'Antin; voici, d'après le *Mercure de France*, la description de son tableau : « *L'Enlèvement d'Europe*. Métam., L. 3; de M. *Noël Coypel*. — Jupiter, devenu amoureux d'Europe, se transforme en taureau pour l'enlever. La scène du tableau est une mer agitée. La fille d'Agénor, Roi de Phénicie, est assise sur le taureau qui nage au milieu des ondes. Neptune et Amphitrite sont à droite, qui admirent ce prodige, et sur le devant on voit un Triton qui contrefait avec sa conque le mugissement du taureau, etc. »

Louis DAVID

Le Serment des Horaces.

La Direction des Bâtiments avait commandé à David, pour le Salon de 1783, un tableau dont le sujet est ainsi mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture et de sculpture ordonnés pour le Salon de 1783* (1) : « *Tableaux. — Mesure de 10 pieds carrés.* DAVID. — Horace, vainqueur des trois Curiaces, condamné à mort pour le meurtre de Camille sa sœur, défendu par son père, au moment où les licteurs l'entraînent au supplice et absous par le peuple touché de ce spectacle et du grand service qu'il vient de rendre à sa Patrie. 4,000 livres. »

L'artiste dut cependant abandonner ce projet, car le tableau ne parut pas au Salon de 1783. Comme dédommagement il reçut une commande nouvelle pour 1785 ; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Batimens de Sa Majesté, par le sieur *David*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785.

Ce tableau a 13 pieds de long sur 10 de large. Il représente le *Serment des Horaces entre les mains de leur père*.
Estimé.................................... 6,000 livres (3).

Ce tableau figura au Salon de 1785 et il fut ensuite réexposé à celui de 1791.
Actuellement au musée du Louvre (n° 199) : H. 3 m. 30 —L. 4 m. 27.

---

(1) A. N. O' 1932.
(2) A. N. O' 1933.
(3) Ce tableau avait été commandé à David en janvier 1784 sur le modèle de 10 pieds carrés qui se payait couramment 4,000 livres; l'artiste dépassa cette mesure qui lui avait été demandée, et la Direction des Bâtiments, néanmoins, paya la toile 6,000 livres, c'est-à-dire 2,000 livres de plus que ne le comportait le prix fixé d'avance.

Brutus.

Pour le Salon de 1787, David avait proposé les deux sujets suivants (1) :

« 1° Coriolan, après s'être réfugié chez les Volsques et avoir trouvé d'eux du secours, est décidé à se vanger de sa patrie; au moment de son départ pour aller combattre, il en est empêché par sa mère, sa femme et ses enfans.

« 2° Départ d'Attilius Regulus qui aime mieux s'exposer aux plus affreux supplices et à la mort qui l'attendent à Carthage que de consentir aux négociations proposées par les Afriquains; sa mère, sa femme, ses enfants, personne enfin ne peut le détourner de projet. »

Le premier de ces deux sujets fut accepté; mais David ne fut pas prêt pour le Salon de 1787, et ce même tableau lui fut réordonné pour le Salon de 1789 (2).

Contrairement à tous les usages, David, de sa seule autorité, abandonna le sujet convenu et traita celui des *Licteurs rapportant à Brutus le corps de son fils.*.Les Bâtiments eussent été dans leur droit strict en refusant un tableau qu'ils n'avaient point commandé; d'Angiviller fit défense à David de l'exposer au Salon : cette mesure était excessive, on eut seulement dû se contenter de ne point comprendre cette toile au nombre des commandes royales. Mais le directeur des Bâtiments était trop mal soutenu par l'opinion publique pour pouvoir maintenir une telle prohibition; le tableau parut au Salon à la fin de l'exposition et souleva un enthousiasme extraordinaire.

David alors réclama et obtint des Bâtiments le paiement de cette œuvre qui ne lui avait pas été commandée par cette administration; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *David*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau est de 13 pieds sur 10.

Il représente *Brutus, premier consul, de retour en sa maison, après avoir condamné ses deux fils*, qui avoient conspiré contre

(1) A. N. O[1] 1914-1921. *État des sujets proposés pour le Salon de 1787.*

(2) A. N. O[1] 1932. *Noms des artistes qui peuvent être occupés pour le Salon prochain, 1789.*

(3) A. N. O[1] 1931.

la liberté romaine, et des licteurs raportant leurs corps pour qu'on leur donne la sépulture.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau, fut réexposé au Salon de 1791.
Actuellement au musée du Louvre (nº 191) : H. 3 m. 25 — L. 4 m. 23 (1).

Nicolas DELOBEL

Réunion de la Lorraine à la France.

En 1737, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV et roi de Pologne, devint duc de Lorraine et de Bar; cette province fut réunie à la France, et, pour célébrer cet événement, un tableau allégorique fut commandé à Delobel.

L'artiste dut donner tous ses soins à cette première commande officielle, et se mit en tels frais d'imagination qu'il ne fallut pas moins de plusieurs pages du livret du Salon de 1738 pour expliquer congrûment son œuvre (2) :

Un tableau de 5 pieds de haut sur 4 de large, représentant un sujet allégorique de *la Réunion de la Lorraine à la France*, sous le règne de Louis XV et le ministère de Son Éminence Monseigneur le cardinal Fleury, dont voici l'explication :

Son Éminence y est représentée ayant pour appuy le livre des Lois, base du Ministère. Le serpent qui l'environne désigne

---

(1) A la séance de la Convention du 29 mars 1793, après que David eut fait hommage à cette Assemblée de son tableau de *Michel Lepelletier sur son lit de mort,* un membre rappela qu'antérieurement à la Révolution « le citoyen David avait illustré son pinceau par deux chefs-d'œuvre en l'honneur de la liberté : le *Serment des Horaces* et *Brutus* ». Il ajouta ensuite « que le prix des deux tableaux, composés pour le gouvernement, avait été très inférieur à leur valeur par la mesquinerie des Rois » ; il affirma « que les républiques devaient être plus généreuses pour des travaux vraiment républicains » et demanda pour ces tableaux un supplément de 11,000 livres. Il faut reconnaître, à l'honneur de David, qu'il eut le bon goût de refuser cette offre, et qu'il se déclara prêt, s'il la recevait jamais, à en déposer le montant sur l'autel de la Patrie.

(2) L'esquisse en parut au Salon de 1737.

la Prudence; la continuité du cercle indique la Gloire, fruit de cette rare qualité. L'Équité personnifiée soutient le portrait et le contemple avec satisfaction; la blancheur de sa robe marque la candeur et l'intégrité de Son Éminence. Le niveau est le symbole du bon ordre; la balance désigne la justice proportionnelle, qui répand les grâces avec discernement. L'amour de la Vertu couronnée de lauriers tient en main plusieurs couronnes, dont le but est l'immortalité due aux hommes vertueux. Sous les pieds de l'Équité, un monstre terrassé représente les principaux vices opposez à cette vertu. La vipère caractérise l'Envie, mère de la jalousie et de l'ingratitude. Le flambeau marque la Discorde ; le masque la Fourberie. La bourse, étroitement serrée, est le symbole de l'Avarice. Le bandeau couvre l'Erreur, et les oreilles allongées marquent l'Ignorance. — A côté du portrait, la France et la Lorraine personnifiées se donnent la main en signe d'union. La Paix, remarquable par la branche d'olivier, les joint et fait connoître, en montrant le temple de la Concorde, que c'est la bonne intelligence qui fait la richesse des États et qui les rend invincibles. — Au bas du tableau, l'Histoire, assise sur des trophées variez, transmet à la Postérité dans les fastes du temps, figurez par le livre qu'elle tient, les grandes actions de Son Éminence, et entr'autres le traité qui pacifie l'Europe. — Au-dessus de l'Équité se voit un Génie qui allie à l'écusson de la France celui de la Lorraine. La flame qui brille sur la tête de ce Génie désigne le zèle et l'amour pour la Patrie. — On voit dans le ciel la partie du Zodiaque où préside le Bélier, pour signifier que Sa Majesté Polonoise est entrée en possession de la Lorraine au mois de mars 1737. L'Abondance, fille de la Paix et mère des Plaisirs et des Arts, assise sur un nuage, verse ses dons sur les états unis, en demandant aux deux Parques, qui président à la vie humaine, des longs jours pour celui qui ne les emploie qu'à la félicité publique ; par *M. Delobel*, académicien.

Le paiement de ce tableau est en date du 25 mars 1739 :

Au sieur *Delobel*, peintre, 1,500 livres pour son paiement d'un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant la

Réunion de la Lorraine à la France, pendant l'année dernière.

Ce tableau fut envoyé par l'État au musée de Lyon en 1803, sous cette désignation : « École française. — *Allégorie de la réunion de la Lorraine à la France.* H. : 4 pieds 6 pouces. — L. : 3 pieds 6 pouces. — Ancienne collection. »

Aux Gobelins.

Dans l'éloge qu'il prononça le 27 avril 1748 de Pierre Charles Trémolières, mort en 1739, à l'âge de 36 ans, le comte de Caylus a écrit : « Il fut chargé, un an avant sa mort, d'une suite de tableaux pour les tapisseries du Roi; elle devoit représenter les Quatre Ages du monde. Il avoit commencé par l'Age d'or, et quoiqu'il ait laissé ce tableau imparfait, il étoit assez avancé pour juger de l'esprit avec lequel il avait composé un sujet qui doit être nécessairement aussi nu : il l'avoit traité avec la plus grande modestie (1). »

Ce tableau de l'*Age d'or*, que Trémolières laissait inachevé, fut confié à Delobel pour être mené à bonne fin; il parut au Salon de 1740, ainsi mentionné :

Un tableau peint pour le Roy, en largeur de 17 pieds et demy sur onze de haut, représentant l'*Age d'or*.

Ce tableau avoit été ordonné à feu M. *Trémolières*, peintre habile, dont chacun admire les ouvrages ; la mort l'enleva dans le temps qu'il n'avoit encore fait que les deux figures du groupe du milieu : M. *Delobel*, académicien, à qui on l'a confié pour le finir, a apporté toutes ses attentions pour rendre ce tableau dans le goût de son illustre confrère, en y faisant les augmentations convenables (2).

Le paiement est en date du 3 janvier 1742 (Exercice 1741) :

Au sieur *Delobel*, peintre, 1,200 livres pour son payement

---

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 448.

(2) Ce tableau dut avoir quelque succès, car l'artiste le répéta deux ans après, en y introduisant certaines modifications, comme le prouve la note du livret du Salon de 1742 où ce morceau fut exposé : « Un grand tableau en largeur de plus de 7 pieds sur 5, représentant l'*Age d'or*, avec des changemens; appartenant à M. Gabriel, premier architecte du Roy. »

d'un tableau représentant l'*Age d'or*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant l'année 1739.

Actuellement au musée de Niort, où il fut envoyé par l'État. H. : 3 m. 60. — L. 5 m. 60 (1).

Pierre De MACHY

Vue de Paris.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *de Machi,* peintre du Roy, pendant l'année 1783 (2).

Ce tableau a 4 pieds de large sur 2 pieds et demi de haut (3). Il représente une *Vue de Paris prise de dessus le Pont-Neuf,* présentant d'un côté la colonnade du Louvre et la Gallerie et de l'autre l'hôtel des Monnoyes et sa bordure.

Estimé.................................... 2,000 livres.

---

(1) Delobel fut encore chargé de peindre l'agrandissement du tableau de Mignard : *Neptune adoptant la bannière de France* (cf. *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly (1709-1710), pp. 345-346).

A la suite de ce travail, Delobel, le 2 décembre 1748, adressait au directeur des Bâtiments le placet suivant (A. N. O[1] 1922).

« Le sieur *Nicolas Delobel*, académicien, représente, par son mémoire à M. de Tournehem, qu'en considération du travail qu'il a fait au tableau de M. Mignard qui est à Compiègne, dans la salle à manger du Roy, représentant l'*Homage de la mer au Roy,* où il a ajouté de sa composition tout le groupe de l'Amphitrite qui, au dire des connaisseurs, a été trouvé peint et coloré dans le même goût de M. *Mignard,* il soit honoré des ordres de M. le Directeur général pour le service de S. M. comme il a desjà este employé par feu M. Orry. »

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) Le livret du salon de 1783 lui donne comme dimensions 4 pieds 11 pouces de large sur 3 pieds 3 pouces de haut.

Ce tableau figura au salon de 1783.
Actuellement au musée de Versailles (nº 785); H. : 0 m. 89 — L. 1 m. 32.

DEQUOY

Chapelle de l'Hôtel des Mousquetaires à Paris.

On compte plusieurs peintres de ce nom; bien que le prénom de celui dont il est fait mention ici ne soit pas inscrit dans les ordonnances de paiement, il est vraisemblable qu'il s'agit du frère cadet de Simon Dequoy, Dequoy le jeune qui était alors l'un des copistes attitrés de la direction des Bâtiments (1).

On relève à son actif, sur l'exercice 1723, l'ordonnance de paiement suivante, en date du 5 mars 1724 :

Au sieur *Dequoy*, peintre, 500 livres pour son payement d'un tableau représentant *saint Louis prosterné devant un crucifix* avec beaucoup d'ornemens, qu'il a fait pour la chapelle de l'hôtel des Mousquetaires [faubourg Saint-Germain] pendant les années 1723 et 1724.

Autres tableaux.

En 1724, le même artiste exécuta encore, pour le roi, cinq tableaux qui lui furent payés 2,350 livres le 15 juin 1726 (Exercice 1724), et dont il ne nous a pas été donné de retrouver la désignation précise.

Enfin, quatre autres tableaux lui furent payés le 20 juin 1730 (Exercice 1726) :

Au sieur *Dequoy*, peintre, 340 livres pour son payement de quatre tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1726.

---

(1) Cf. A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture fait pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.* — Le musée de Caen possède, également de ce même peintre, un *Portrait de Louis XV dans sa jeunesse,* au bas duquel se relève cette signature : *Fait par Dequoy le jeune, peintre du Roy, 1723.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) fournit d'assez vagues données sur ces morceaux :

Deux dessus de portes, représentant l'un la *Peinture qui peint Vénus et l'Amour*, etc.......................... 200 livres.

Plus deux tableaux en rond, sur la cheminée, représentant la *Poésie épique en pied* (2), etc.................... 100 livres.

François DESPORTES (3)

Aux Gobelins et à la Savonnerie.

1° *de 1717 à 1722.*

Desportes retrouva sous Louis XV la faveur dont il avait bénéficié sous Louis XIV; dès 1717, il fut employé aux Gobelins et à la Savonnerie.

Il serait assez malaisé de connaître la nature de ces travaux, si son fils n'avait pris soin de les spécifier dans la biographie qu'il donna de son père en 1748 (4) : « Ce fut pendant la Régence, dit-il, qu'il composa de nouveaux dessins coloriés pour des paravents et autres meubles, qui furent exécutés à la manufacture royale des tapis de Turquie, au bas de Chaillot. » Plus loin, il ajoute que Desportes retoucha la tenture des Indes, dont un prince d'Orange avait offert à Louis XIV les modèles, exécutés par des artistes hollandais.

C'est donc à ces divers travaux que se rapportent vraisemblablement les ordonnances de paiement suivantes :

Exercice 1717 : 15 décembre 1717.

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,320 livres pour son payement des ouvrages de peinture et tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pour estre executez en tapisserie aux manufactures

---

(1) A. N. O¹ 1934^B.

(2) L'artiste demandait 400 livres du premier tableau et 200 livres du second.

(3) Cf. *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, pp. 512-519.

(4) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture,* t. II, p. 107.

royales des Gobelins et de la Savonnerie, pendant la fin de 1716 et la présente année 1717.

Exercice 1718, 19 août 1719 :

— 170 livres pour son payement des ouvrages de peinture représentant *des animaux*, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Exercice 1719, 25 octobre 1719 :

— 2,730 livres pour son payement de divers ouvrages de peinture, qu'il a faits pour servir de modèles aux ouvrages de tapisserie, façon de Perse et du Levant, de la manufacture royale de la Savonnerie pendant la présente année.

Dans un *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1), cette dernière somme de 2,370 livres est ainsi détaillée :

Trois tableaux de 6 pieds de haut sur 2 pieds de large, peints sur papier pour paravents........................ 450 livres.
Un deuxième tableau représentant un *Vautour*.. 450 »
Un troisième tableau représentant une *Treille*... 450 »
Trois tableaux de 4 pieds de haut destinés au même usage, estimés chacun................................ 340 » (2).

Exercice 1720, 13 avril et 22 août 1720 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 1,200 livres pour son payement de trois feuilles de paravents, qu'il a peint pour être exécutés en tapisserie à la manufacture de la Savonnerie pendant la fin de l'année dernière et la présente.

— 320 livres pour son payement des ouvrages de peinture (3)

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].

(2) L'artiste demandait 650 livres de chacun des trois premiers tableaux et 460 livres de chacun des trois autres.

(3) Et notamment « un tableau représentant plusieurs animaux » (A. N. O[1] 1934[B] : état cité ci-dessus).

qu'il a faits pour servir de patrons pour les tapisseries de la manufacture royale des Gobelins pendant les mois de février, mars, avril et may derniers.

Exercice 1722 :

— 230 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits pour estre exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant la présente année.

2° *Les Nouvelles Indes.*

En 1735, on décida de renouveler aux Gobelins la tenture des Indes, dont Desportes avait déjà retouché les originaux (1); il reçut cette fois encore la commande de huit grands tableaux dans un goût semblable, mais bien plus riches et mieux ordonnés; chacun d'eux fut évalué 2,000 livres.

La première pièce, *Le Cheval pommelé* (n° 2 du classement actuel), fut exposée au Salon de 1737 avec cette mention :

Un grand tableau, représentant un *Cheval, richement orné, conduit par un Nègre,* plusieurs autres animaux, poissons, plantes, fleurs et fruits des Indes ; par M. *Desportes.*

Le paiement est en date du 13 août 1737 :

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant des *Animaux, arbres, fruits et fleurs des Indes,* qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins dans la présente année.

Sur ce même exercice 1737, à la date du 8 février 1738, on relève le paiement du second tableau :

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,000 livres pour son payement d'un grand tableau représentant un *Tigre qui combat un cheval rayé* tel qu'il s'en trouve aux Indes, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

---

(1) Cf. *Inventaire Bailly,* p. 569.

Ce tableau, *le Cheval rayé* (n° 3 du classement actuel) parut au Salon de 1748 :

Un grand tableau en largeur de 16 pieds sur environ 12 de haut, représentant *un tigre de la grande espèce, qui combat un cheval rayé,* tel qu'on en trouve aux Indes ; et sur le derrière, un rhinocéros et une gaselle ; au bas des Tatous ou Armadilles, un grand arbre dont le fruit est de la Caffé, beaucoup d'oyseaux, poissons, Plantes et arbres des Indes ; par M. *Desportes*, le père, Conseiller de l'Académie (1).

Actuellement au musée de Guéret, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 60 — L. 4 m. 90.

A ce même Salon de 1738 figurèrent aussi *Les Deux Taureaux* (n° 8 du classement actuel) :

Un tableau d'environ 19 pieds sur 12 d'hauteur, représentant *une voiture chargée de cannes à sucre, et autres fruits des Indes, tirée par deux taureaux ;* deux nègres portent un hamac couvert d'un riche tapis, qui sert souvent à porter leur maître : il y a, dans le paysage, un moulin à sucre, beaucoup d'oiseaux, arbres, plantes, fleurs et fruits des mêmes climats ; ce tableau est ordonné par le Roy pour être exécuté en tapisse-

---

(1) Au sujet de ce deuxième tableau, Desportes écrivait au Directeur des Bâtiments, Orry, en date du 15 décembre 1737 (A. N. O[1] 2041) :

« Monseigneur. — Je prend la liberté de donner avis à Votre Grâce que mon deuxième tableau de la tenture des Indes, plus long de 6 pieds que le précédent, sera en état d'être vu vers le milieu de cette semaine ; quoy que vous m'ayé fait l'honneur de me dire en voyant ce premier que vous vous en reposié sur moy pour le reste, il me semble qu'il ne vous doit pas être indifférent de juger par vos yeux s'il continue bien d'éviter de tomber dans le deffaut de simple coppie qu'on avoit tasché de vous faire craindre pour moy. Tant qu'il plaira à Votre Grâce de m'onorer de ses ordres, je seray attentif autant qu'il me sera possible à tascher de mériter son aprobation et à ne rien fairre d'indigne de ma petite réputation ; l'un et l'autre me sont aussi chers que l'honneur d'estre avec un profond respect etc... »

Orry ajoute en note : « Luy marquer qu'il sera bon que le Roy voye son tableau ; qu'à cet effet il faut que le sieur Bailli le fasse transporter à Versailles, la veille du jour de Noël pour être exposé le matin du jour de Noël dans le grand appartement. Je compte qu'il se rendra à Versailles exprès le même jour. Donner ordre en conséquence à M. Bailli. »

rie aux Gobelins par M. *Desportes* le père, Conseiller de l'Académie.

Le paiement est en date du 2 juillet 1738 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour un tableau de *plantes et animaux des Indes*, qu'il a fait et livré pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les six premiers mois de la présente année.

Le paiement de la quatrième pièce date du 6 décembre 1738 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un tableau de *plantes et animaux*, qu'il a fait et livré pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les cinq derniers mois de la présente année.

Il s'agit du n° 5 du classement actuel : *Le Combat d'animaux*, qui parut au Salon de 1739. Voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Description du quatrième tableau de la tenture des Indes, fait pour le service du Roy par l'ordre de Mgr Orry; peint par *Desportes*, pendant les mois de juillet, aoust, septembre, octobre et novembre 1738.

Ce tableau a 12 pieds de long sur onze et demy de haut et représente des *Combats d'animaux et oiseaux*, la plupart des Indes, dans un païsage dont les arbres, fruits, fleurs et plantes marquent les mêmes climats.

Sur un grand arbre chargé de poires d'acajou, produisant la petite noix d'acajou et garny de grands feuillages bien terminés, se trouve perché un espèce de duc ou chat-huant, à qui une grande quantité d'oiseaux d'espèces différentes et rares font la guerre.

Sur le plan de derrière paroit un grand arbre appelé chou-palmiste chargé de son fruit, dont le tronc est environné de la plante volubilis avec ses fleurs et feuilles. Sur le même plan, un aiglon fond à tire d'aisle sur une autruche, que le masle, de l'autre côté, semble vouloir secourir.

---

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, t. VIII, pp. 195-196.

Sur le plan en deçà, un lion tient avec ses dents et ses grifes une espèce d'élan singulier qui tâche de s'échapper. Un peu derrière, un tigre de la petite espèce s'élance sur un sanglier animé, et appuyant sa griffe sur sa hure, cherche à s'emparer de l'oreille pour le coëffer.

Sur le devant du tableau, un cerf terrassé et aux abois est saisy à la gorge par une lionne, tandis qu'un chien, animé de colère et de crainte, regarde cette bête fauve comme sa proye et n'ose l'abandonner, ni le disputer contre un si rude adversaire. Un autre chien, jeté par terre, marque par son attitude la douleur qu'il ressent de sa blessure. Derrière la tête du cerf un croquodille, sorty de dessous des plantes aquatiques, emporte dans sa gueulle un bellier ds Barbarie.

Dans l'eau, qui règne au bas du tableau, sont plusieurs poissons rares, et, sur les bords, quelques crabes auprès de l'autruche masle. Il y a aussi la plante poussée par la racine de cassave ou manioc, dont les habitants des isles font leur pain ; derrière le cerf est la plante Sollanum furieuse, et, derrière le sanglier, celle du tabac et plusieurs autres d'espèces curieuses. Le tout finy avec beaucoup de soin.

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 71. — L. 3 m. 88.

La Négresse portée (nº 6 du classement actuel, intitulé *Le Roi porté*) fut également exposée au Salon de 1739 :

Un grand tableau en largeur de 14 pieds sur onze et demi de haut, représentant une *Négresse de distinction*, *portée dans un hamac* ou branle, par deux forts nègres ; elle tient d'une main un parasol de plume, varié de diverses couleurs, et de l'autre un arc et des flèches, dans un fond de paysage, conforme au climat ; il y a, sur des arbres de lattanier et palmier sauvage, plusieurs singes et oiseaux d'espèce singulière ; au bas du tableau, on voit sur un espèce de rasdeau, flottant sur l'eau, un grand nombre de Poissons de diverses formes et couleurs, et des rézeaux pour la pêche ; on voit aussi sur la terrasse de derrière, deux moutons de Barbarie, d'espèce rare, et plusieurs oiseaux, comme l'Oiseau Royal, le Roy des Corbeaux, des Herclans ; par *M. Des-*

portes le Père, Conseiller de l'Académie; pour être exécuté en tapisserie pour le Roy à la manufacture des Gobelins.

Le paiement est en date du 24 février 1740 (Exercice 1739) :

Au sieur *Desportes,* peintre, 2,000 livres pour son payement d'un tableau représentant des *Personnages, animaux et fruits des Indes*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant les six premiers mois de l'année dernière.

Les trois dernières pièces de cette tenture furent exécutées pendant les années 1740 et 1741. La première en date fut *Le Chasseur indien* (nº 7 du classement actuel), réglée le 29 mars 1741 :

Au sieur *Desportes,* peintre, 500 livres pour faire, avec 1,500 à luy ordonnez le 9 novembre de l'année dernière, le parfait payement de 2,000 livres à quoy monte un tableau représentant un *Chasseur indien*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

Ce tableau parut au Salon de 1740 :

Un grand tableau en largeur d'environ 14 pieds sur 11 de hauteur, le sixième de la *Tenture des Indes* qui doit être exécuté en tapisserie aux Gobelins, représentant un *Chasseur Indien* tenant son arc, qui se repose appuyé contre un figuier d'Inde, dont le tronc, les branches et le fruit sont très singuliers; plusieurs oiseaux des mêmes climats sont perchés sur les branches. Dans le même tableau paroit un grand arbre portant des limons, les fleurs et les fruits duquel forment un fond nécessaire audit figuier. Au côté gauche est un autre grand arbre, d'où se tire le sang du Dragon, dont le pied est environné de plantes de melon, de lierres et du roseau panaché. Entre ces arbres, il y a une Demoiselle de Numidie et un Casuel groupez ensemble. A l'autre côté du tableau, dans une rivière qui passe au bas, se voyent beaucoup de poissons et de reptiles extraordinaires.

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 60. — L. 3 m. 92.

Les deux derniers tableaux de cette tenture furent exposés au Salon de 1741 ; ce sont : *L'Éléphant ou le Cheval isabelle* et *Les Pêcheurs indiens* (nos 4 et 1 du classement actuel) :

Deux grands tableaux qui achèvent la *Tenture des Indes*, composée de huit tableaux faits par M. *Desportes* pour le service du Roy, pour être executez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le premier en largeur de 17 pieds sur onze et demi de haut, représente un *Cheval maron ou sauvage* qui paroit s'inquiéter de l'action d'un grand léopard qui le regarde avec une fierté mêlée de fureur ; un éléphant et un pecon se trouvent derrière, avec un grand arbre chargé de poires d'acajou et de ses feuilles. On y voit un serpent monstrueux, comme il s'en trouve fréquemment dans les Indes. Autour du tronc d'arbre, et auprès des pieds du cheval, paroit l'animal appelé gobe-mouche, dont la langue étendüe est chargée de mouches et de fourmis ; et au bas un aigle et un grand nombre de toutes sortes de fruits, d'oiseaux et animaux de ces contrées.

Le second, faisant le huitième et dernier tableau est en largeur de 12 pieds sur 11 de haut, représentant des *Pêcheurs indiens,* une Négresse qui tient un panier de fruits et un autre Indien qui tire à l'arc sur des oiseaux. Il y a differens oiseaux perchez sur l'arbre appelé bananier, chargé de ses grandes feuilles et de son fruit ; quelqu'autres oiseaux et des poissons des mêmes climats et quantité de fruits.

Le parfait paiement est en date du 31 janvier 1742 (exercice 1741) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 livres à luy ordonnés à compte le 18 octobre dernier, le parfait payement de deux grands tableaux qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les années 1740 et 1741.

Le tableau des *Pêcheurs indiens* se trouve actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 60. — L. 3 m. 33.

A Marly.

Sur l'exercice 1709, à la date du 12 février 1710, on trouve mention du paiement à Desportes d'un tableau destiné à Marly :

Au sieur *Desportes*, 400 livres pour un tableau représentant un fonds de païsage avec *chasse de bestes fauves*, qu'il a posé à Marly sur une machine du père Sébastien (1).

Peut-être pourrait-on reconnaître ce tableau dans *la Prise du loup*, qui se trouvait à Meudon en 1733, et dont nous avons donné la description dans l'*Inventaire général des tableaux du roy*, par Bailly (page 518 *f*). Ce tableau est actuellement au Louvre ; il porte la date de 1709 et non de 1702, comme il a été imprimé par erreur.

A Paris.

1° *Hôtel de Longueville.*

En 1709, Desportes exécutait pour l'hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas du Louvre (2), trois tableaux qu'il livra dans les premiers mois de 1710 et dont il fut payé le 25 novembre de la dite année (Exercice 1710) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 840 livres pour trois tableaux de divers animaux, posés au vieil hôtel de Longueville à Paris pendant février et mars derniers.

On peut vraisemblablement reconnaître ces trois tableaux dans les nos 17, 18 et 19 de l'Inventaire Bailly (p. 515), signalés à Paris au cabinet des tableaux (3).

---

(1) Peut-être s'agit-il ici du père Sébastien Truchet, célèbre mathématicien et mécanicien de l'époque (cf. Brice, *Description de la ville de Paris*, 1725, t. II, p. 461).

(2) Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 170 ; —d'Argenville. *Voyage pittoresque de Paris*, 1757, p. 103.

(3) Cet inventaire Bailly, commencé en 1709, fut continué et achevé en 1710, et ces trois tableaux ne sont mentionnés que dans l'édition de 1710. On peut supposer qu'ils avaient été commandés en vue du séjour de quelque grand seigneur, à l'hôtel de Longueville, et que, par suite du départ du destinataire, ils furent remisés au cabinet des tableaux. — En 1872, 61 ta-

2° *Hôtel du duc d'Antin* (?)

Le 25 mai 1715, le paiement suivant fut fait à Desportes :

Au sieur *Desportes,* peintre, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux représentant *des légumes et des fruits*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant février dernier.

Peut-être faut-il voir là deux des tableaux, signalés en 1715 à Paris, chez le duc d'Antin, et que nous avons déjà mentionés dans l'Inventaire Bailly (p. 519, *k. l.*) : l'un d'eux se trouve actuellement au musée de Lyon.

3° *Aux Tuileries.*

En 1720, les Bâtiments commandèrent à Desportes deux dessus de portes pour l'appartement du duc d'Antin aux Tuileries ; l'artiste en demandait 1,100 livres, il n'en eut que 1,000, qui lui furent comptées le 13 avril 1720 :

Au sieur *Desportes,* peintre, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux représentant des animaux, qu'il a faits pour les appartements du palais des Tuilleries pendant la fin de l'année dernière et la présente.

Ces deux tableaux sont ainsi mentionnés dans un *État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1).

Un *chien*, dont il ne paroit que la teste et les pattes de devant, *regardant trois faisans cachés dans des plantes ;* ayant 2 pieds et demi de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

— *Un chien qui tient un canard par le col*, embarrassé par des plantes ; de mêmes mesures et formes que le précédent.

Appartement de Mgr le duc Dantin aux Thuilleries.

---

bleaux attribués à Desportes et représentant des animaux et oiseaux divers furent envoyés aux musées de Calais, Rouen, Laval, Aubusson, Montpellier, Lille, Chambéry, Sedan, Angers, Agen, Nice, Rennes, Roubaix, Mâcon, Nîmes, Bordeaux, Limoges, Pau, Cette, Carpentras, Nancy, Perpignan, Tours et Charleville.

(1) A. N. O[1] 1965 : le titre est, on le voit, assez peu justifié.

A l'exercice 1712, chapitre « Paris et dépendances », on relève encore le paiement suivant en date du 23 juillet 1713 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 2,350 livres pour son payement de trois tableaux représentant *divers animaux*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant la présente année.

Ces trois tableaux sont peut-être les *chiens en arrêt*, signalés en 1733, à Marly, et dont il a été fait mention dans l'Inventaire Bailly (page 517, *a. b. c.*) ; l'un d'eux serait alors actuellement au Louvre, il porte la date de 1714.

— Enfin, en date du 15 février 1715 (Exercice 1714), on trouve le paiement suivant :

Au sieur *Desportes*, peintre, 3,500 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant *des chasses*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1714 (1).

Cette suite est probablement celle signalée à Meudon en 1733 et que nous avons mentionnée dans l'Inventaire Bailly (pp. 518 et 519, *d. e. g. h*) : deux de ces tableaux sont actuellement au Louvre et au musée de Besançon.

Au château de la Muette.

Au début du règne de Louis XV, le régent confia à Desportes la décoration du château de la Muette, qu'habitait alors la duchesse de Berry, et lui commanda plusieurs tableaux, « dont les deux plus grands étaient composés de fleurs, fruits, animaux, paysage, architecture (2). » Voici, d'après l'inventaire susdit de 1732 (3), la description détaillée de ces tableaux :

1° *Un paon posé sur une balustrade* près d'un vase de pierre, au haut duquel on voit une basse de viole proche un chien blanc, marqué de noir ; ayant 6 pieds 2 pouces de haut sur 7 pieds de large.

2° *Un canard qui boit à une fontaine*, d'où il sort une nappe

---

(1) On relève encore, sur l'exercice 1711, en date du 12 février 1712, la mention d'un paiement de 60 livres à cet artiste « pour avoir agrandi un tableau de Mme la Dauphine à Fontainebleau pendant l'année 1711 ».

(2) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 107.

(3) A. N., O[1] 1965.

d'eau, et plusieurs oiseaux près d'une jatte ; ayant 6 pieds de haut sur 5 pieds de large.

3° *Une chasse de sanglier*, arrêté par sept chiens ; ayant 3 pieds de haut sur 4 pieds de large.

4° *Une chasse de cerf*, poursuivy par cinq chiens ; de pareille grandeur que le précédent.

Ces deux derniers tableaux furent payés par les Bâtiments à la date du 17 août 1720 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 1,000 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pendant la présente année pour les appartements du château de La Meutte, l'un représentant une *chasse de cerf* et l'autre celle de *sanglier* (1).

En 1737, ces tableaux se trouvaient dans l'ancien appartement du duc Dantin à Fontainebleau; en 1746, ils furent replacés à la Muette où un inventaire les signale (2), pour en sortir en 1748 afin d'être agrandis par le fils de Desportes; voici le mémoire de cette opération (3) :

> Mémoire au sujet de deux tableaux de feu M. François *Desportes*, faits anciennement par ordre du Roi pour le château de la Meute, et depuis, à l'occasion du nouveau bâtiment, agrandis et peints par Claude-François Desportes, et livrez le 9 août 1746.

Ces deux tableaux représentant, l'un *une chasse de cerf*, l'autre une *chasse de sanglier*, ayant environ 3 piez et demi de long sur 2 piez et demi de haut, ont été agrandis d'un pied sur la longueur et d'un pied sur la hauteur. Ce qui a obligé d'y ajouter plusieurs chiens, deux à l'un et trois à l'autre, pour remplir la composition ; de plus de grands arbres sur le devant du tableau avec le feuillage détaillé, et d'autres dans le demi lointain ; sur les terrasses d'en bas, un tronc d'arbre rompu, des plantes, etc. ; et enfin plusieurs autres choses que le dit aggrandissement d'un pied en tout sens a obligé d'y ajouter, avec

---

(1) Desportes demandait 1,700 livres.

(2) A. N., O[1] 1582.

(3) A. N., O[1] 1934 A.

l'attention d'accorder le tout à ce qui étoit fait précédemment.
Pour ce.. 300 livres.

Le premier tableau de cette série se trouve actuellement au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1799 : H. 1 m. 79. — L. 2 m. 29. — Signé *Desportes. 1717.*

Au château de Petit Bourg. — A Chantilly.

Le fils de Desportes rapporte qu'avant de peindre à Versailles les chasses en petit dont il sera parlé ci-après, son père exécuta différents sujets pour l'appartement du roi au château du duc d'Antin à Petit-Bourg, et fit encore deux chasses de grandeur naturelle pour l'appartement du roi à Chantilly.

C'est probablement à cette double commande que se réfère le paiement suivant, en date du 13 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Desportes*, peintre, 3.700 livres pour cinq tableaux, représentant *des animaux*, qu'il a faits pour le service du Roy, et pour les augmentations et restaurations qu'il a faits à deux autres tableaux pendant les années 1724 et 1725.

L'État des ouvrages de peinture faits pour le Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729 (1), donne, avec leur estimation, le sujet et les dimensions de ces cinq tableaux :

1° *Un chien grondant contre un chat*, qui met la patte sur un groupe de gibier ; de 5 pieds et demi de haut sur 4 pieds et demi de large.

2° *Un chien en arrêt sur un faisan et une perdrix rouge ;* de pareille grandeur.

3° *Le Rat retiré du monde* dans un fromage d'Hollande, qui reçoit l'ambassade des autres rats ; à peu près de même grandeur.

4° *Un cerf presque aux abois,* assailli et mordu par plusieurs chiens ; de plus de 6 pieds de haut sur plus de 5 pieds de large.

5° *Un sanglier acculé avec beaucoup de chiens.*

Pour chacun des trois premiers tableaux destinés à Petit-Bourg, Desportes demandait 900 livres, on lui en donna 500 ; pour chacun des deux derniers, qui allèrent à Chantilly, il reçut 800 livres, quand il en réclamait 1,200.

(1) A. N. O[1] 1934 A.

A Versailles (1).

Quand Louis XV organisa ses petits cabinets, et que fut résolue « la création d'un nouveau cabinet où étoit la volière d'oiseaux (2) », Desportes et Oudry furent chargés de décorer cette pièce. Desportes reçut une commande de quatre tableaux pour lesquels, en 1729, il présentait aux Bâtiments le mémoire suivant (3) :

Mémoire de quatre tableaux de chasse faits pour le cabinet du Roy par l'ordre de Mgr le Duc Dantin, pendant les mois de May, Juin et Juillet, par *Desportes*.

Le premier représente un *Cerf aux abois*, assailli par sept ou huit chiens, qui le mordent ou qui crient de leurs blessures, dans un paysage. . . . . 600 livres.

Le second, de la même grandeur, représente un *Sanglier coeffé par deux lévriers* du trait et environné par plusieurs autres chiens, qui le mordent ou sont blessés, dans un paysage. 600 »

Le troisième en hauteur représente un *Retour de chasse*, une chevrette, femelle de chevreuille, est attachée à un arbre avec un cors de chasse; plusieurs chiens lèchent le sang de la bête, la regardent ou se reposent dans un païsage ; pour ce. . 400 »

Le quatrième représente un *Loup attaqué par six chiens* dont plusieurs sont blessés, le tout fait avec beaucoup de soins; pour ce. . . . . 400 » (4)

Le parfait paiement est en date du 13 juillet 1729 :

Au sieur *Desportes*, peintre d'animaux, 1,000 livres pour faire

(1) A la date du 6 mars 1724 (Exercice 1722), on relève à l'actif de Desportes cette ordonnance de paiement :

« Au sieur Desportes, peintre, 1,215 livres pour faire, avec 5,000 à luy ordonnés depuis le 9 may 1722 jusqu'au 28 novembre 1723, le parfait payement de 6,965 livres à quoi montent les ouvrages de peinture et les couleurs qu'il a employées pour repeindre les oyseaux et animaux du parc de Versailles pendant l'année 1722. »

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 176-179.

(3) A. N., O¹ 1796.

(4) Desportes demandait 700 livres pour chacun des deux premiers tableaux et 600 pour chacun des deux autres.

avec les 1,000 cy dessus (en date du 2 juillet 1729), le parfait payement de 2,000 livres à quoy montent quatre tableaux représentant *différents sujets de chasse*, qu'il a faits pour le nouveau cabinet du Roy à Versailles, à la place de la volière d'oiseaux, pendant les mois de may, juin et juillet derniers.

Voici, d'après l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1), les dimensions de ces tableaux :

1° *Un Chien qui arrête un sanglier* avec cinq chiens, sur un fond de paysage ; ayant 3 pieds de haut sur 3 pieds un pouce de large.

2° *Une Chasse de cerf* poursuivi par plusieurs chiens, sur un fond de païsage ; de mêmes mesures.

3° *Une Chasse de loup*, poursuivi par six chiens, sur un fond de paysage ; ayant 3 pieds un quart de haut sur 2 pieds de large.

4° *Deux biches et un cerf*, sur un fond de païsage ; ayant 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large (2).

Au château de Compiègne.

En 1737, de grands travaux furent faits à Compiègne, qui, pour le seul château, motivèrent une dépense de 800,000 livres (3). A ce propos, le fils de Desportes, rapporte que, pendant le cours de ses grands ouvrages pour les Gobelins, son père « fit pour le roi cinq autres morceaux destinés pour Compiègne, représentant des portraits des plus beaux chiens de l'appartement et de la meute de Sa Majesté (4) ».

Les ordonnances de paiement sont à la date du 8 juillet 1739 :

Au sieur *Desportes*, peintre, 5,000 livres pour cinq tableaux représentant *des chiens*, *des oiseaux et gibiers* sur fonds de paysage, qu'il a faits pour être placés dans le cabinet du jeu du château de Compiègne pendant les années 1738 et 1739.

Au même, 100 livres pour un tableau qu'il a aggrandi, repré-

---

(1) A. N., O' 1965.

(2) Voir ci-après, page 159.

(3) Luynes, *Mémoires*, t. I, p. 273.

(4) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 110.

sentant un *Retour de chasse* (1) destiné pour être placé au chateau de Compiègne en la présente année.

Un de ces tableaux se trouve mentionné dans un mémoire de restauration présenté en 1757 à la Direction des Bâtiments par la veuve Godefroid et Colins (2) : « Ce tableau (qui se trouve dans la salle à manger du Roy à Compiègne) représente les *portraits de deux chiens du Roi*, dont l'un est appelé Mignone, peints par M. Desportes le père ; il a 5 pieds de large sur 4 de haut. Il étoit écaillé, pourri et par lambeaux ; il a fallu le remettre sur toile, faire reprendre les parties écaillées, remplir les endroits endommagés, repeindre le paysage, la terrasse et plusieurs parties dans l'un des deux chiens. 145 livres. »

Peut-être pourrait-on en reconnaître trois de ces « portraits des plus beaux chiens de l'appartement et de la meute du Roi » dans les trois tableaux suivants du Louvre et du musée de Fontainebleau, signés et datés de 1739 et provenant de l'ancienne collection du Roi :

Au Louvre, nº 235, *Pompée et Florissant :* H. 1 m. 71. — L. 1 m. 41 ;

au musée de Fontainebleau, nº 84, *Merlusine et Coco :* H. 1 m. 44. — L. 1 m. 38 ; nº 85, *Herminie et Muscade :* H. 1 m. 49. — L. 1 m. 37 (3).

Au château de Choisy.

En 1742, Desportes travailla à la décoration de Choisy, avec Francisque, Boucher, Caresme, Dumont, Aubert et Oudry (4) : « Sa Majesté — lit-on dans sa biographie — fit placer au château de Choisy, vers la fin de l'année 1742, un grand tableau représentant un cerf aux abois, assailli de plusieurs chiens, avec des dessus de portes, où l'on voit des

---

(1) Ce *Retour de chasse* ainsi agrandi, était très probablement le nº 4 de la précédente commande de Versailles.

(2) A. N., O[1] 1933.

(3) Dans un inventaire de 1737 (A. N., O[1] 1965), on trouve encore la mention de trois autres tableaux de Desportes :

« *Un Chien qui arrête un faisan blanc,* ayant 5 pieds et demi en quarré. —*Un paon, un perroquet et un singe* avec des fruits ; ayant de hauteur 6 pieds et demi sur 5 pieds et demi de large. — *Un Chien blanc, un lièvre et un chat noir et blanc ;* ayant de hauteur 6 pieds 7 pouces sur 4 pieds de large. »

Ces deux derniers se réfèrent aux tableaux que nous avions signalés dans l'*Inventaire des tableaux du Roy* par Bailly (p. 519) comme figurant dans la salle de la duchesse en l'hôtel du duc d'Antin, et dont le premier figure au musée de Lyon : H. 2 m. 05. — L. 1 m. 80.

(4) Voir page 44 *supra*.

oiseaux rares et singuliers des Indes, sur un fond de paysage dans le même caractère (1). »

Le parfait paiement fut effectué le 11 mai 1746, après la mort de l'artiste (Exercice 1745) :

Aux héritiers du sieur *Desportes*, peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 2,000 livres ordonnez audit *Desportes*, scavoir 1,000 livres sur 1742 le 3 octobre audit an, et 1,000 livres sur 1743 le 21 août de la même année, le parfait payement de 2,800 livres à quoy montent un tableau et deux dessus de portes qu'il a faits pour le service du Roy au château de Choisy pendant l'année 1742.

Le *Cerf aux abois* fut exposé au Salon de 1742 :

Un grand tableau en la largeur d'environ 10 pieds sur 8 pieds 1/2 de haut, représentant un *Cerf aux abois*, assailli par douze ou quinze chiens, les uns le tenant par la gorge, d'autres par les oreilles, quelques-uns s'élançant pour y prendre part, tandis que le cerf qui en a déjà blessé plusieurs, s'efforce encore de se défendre ; le tout dans un paysage, au sortir d'un bois, et sur le bord d'une rivière. Ce tableau est retenu pour le Roy.

Actuellement au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1799 : H. 3 m. 08. — L. 2 m. 83. — Signé : *Desportes, 1742, âgé de 82 ans.*

Antoine DIEU (2)

Aux Gobelins.

En 1710, cet artiste obtint l'un des tableaux de la suite de l'*Histoire de Louis XIV* : la *Naissance du duc de Bourgogne*. Puis il advint, à quelque

---

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, t. II, p. 111.

(2) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, p. 501 ; — et *supra* les articles consacrés à Bertin et à Christophe, pp. 38 et 97.

temps de là, que Bertin renonça à son tableau du *Mariage du duc de Bourgogne*, sur lequel il avait touché un acompte de 200 livres (1); Dieu fut chargé de le suppléer, et le parfait paiement des deux tableaux fut ordonnancé en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

A *Antoine Dieu*, peintre, 7,600 livres pour, avec 400 à lui ordonnées ci-dessus, faire le parfait payement de 8,000 livres pour deux tableaux représentant *la Naissance et le Mariage de feu Mgr le duc de Bourgogne*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1715.

Actuellement, tous les deux, au musée de Versailles (n°s 2094 et 2095) : H. 3 m. 43. — L. 5 m. 63 et 5 m. 78.

François DOYEN

Au château de Bellevue.

En 1766, une décoration nouvelle du château de Bellevue fut décidée et des tableaux commandés à Lagrenée, Taraval, Du Rameau, Fragonard, Bernard Restout, Robert et Doyen (2).

Ce dernier, en 1768, au lieu et place de Du Rameau, occupé au plafond de la salle de spectacle de Versailles, eut à faire un tableau pour la chapelle de ce château; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le s^r *Doyen* pendant l'année 1768.

Ce tableau a 7 pieds 9 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces

---

(1) Dieu participa au concours de 1727; voici la mention faite par *le Mercure Galant* de son tableau : « *Horatius Coclès*, de M. *Dieu*. Ce moment est représenté dans ce tableau, où l'on voit un intrépide Romain qui fait tête aux Ethruriens, en ayant tué un grand nombre, pendant que l'on abat le pont. »

(2) Voir ci-après l'article relatif à Lagrenée l'aîné.

(3) A. N. O¹ 1514.

de large, sans y comprendre les racordemens ; il est placé dans la chapelle du château de Bellevue.

Le sujet représente l'*Adoration des Mages.*

Estimé .... 2,400 livres.

Le paiement en fut effectué le 15 février 1772 (Exercice 1768) :

Au sieur *Doyen*, peintre, la somme de 2,400 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Adoration des Mages*, qu'il a fait pour le service du Roy et placé dans la chapelle du château de Bellevue en 1768.

A Trianon.

Cette même année 1768, Doyen fut également employé à la décoration du nouveau Trianon : on lui réserva l'un des quatre grands panneaux de la salle à manger. Les sujets à traiter : la Pêche, la Chasse, la Moisson, la Vendange, étaient répartis entre Pierre, Vien, La Grenée et Doyen (1). Dans la suite, un changement survint, et Pierre eut à faire la Vendange en place de la Pêche, qui échut à Doyen.

Voici, d'ailleurs, la proposition faite par Cochin à Marigny à cet effet, le 22 mars 1768 (2) :

Les quatre grands tableaux de la salle à manger sont :

1° *La Pêche*, caractérisée par Neptune et Amphitrite, environnés de Nimphes et de Tritons et présentant aux humains des poissons, des coquilles et autres richesses de leur Empire.

Pierre, remplacé par DOYEN.

2° *La Chasse*, ou Diane partageant son gibier entre ses nymphes et en donnant aux paysans.

VIEN.

3° *La Moisson* ou Cérès et Triptolème, distribuant du grain, enseignent aux peuples l'art de préparer le bled et président aux moissons.

LA GRENÉE.

---

(1) A. N. O[1] 1931. — Le 21 octobre 1767, Cochin recommandait spécialement Doyen pour lui prouver qu'on ne néglige les hommes de talent « qu'autant qu'ils se négligent eux-mêmes et, dès qu'ils renaissent avec « éclat, on saisit l'occasion de les encourager » (A. N. O[1] 1072).

(2) A. N. O[1] 1072.

4° *La Vandange* ou le triomphe de Bacchus et les paysans cultivant les raisins.

Doyen, remplacé par HALLÉ.

Et pour les quatre dessus de porte :

Bacchus et Erigone ; — Zéphire et Flore ; — Vertumne et Pomone ; — Vénus et Adonis.

BELLE et MONNET.

Dans le cabinet sur le fleuriste, il y aura trois tableaux :

1° *L'Amour qui se présente aux Grâces*, ses armes demi-cachées, d'un air humble, pour être introduit dans leur temple;

2° *L'Amour enchaîné de fleurs par les Grâces* et témoignant son impatience ;

3° *L'Amour qui a rompu ses liens* et qui lance des traits sur les Grâces fuyantes.

Amand remplacé par RENOU.

Dans le grand cabinet sur le fleuriste, quatre dessus de porte, savoir :

Adonis changé en anémone ; — Clitie changée en héliotrope ; — Hyacinthe changée en la fleur de son nom ; — Narcisse changé en la fleur de son nom.

JOLLAIN et L'ÉPICIER.

Dans la pièce servant d'antichambre, deux dessus de porte :

Minthe nimphe changée en herbe ;—Mirrhe changée en myrthe.

CARESME.

Le tableau de Doyen dut être livré en 1772 ; car à la suite de la mention ci-dessus, on trouve cette première note de Pierre, en 1771 : « Sera sans doute fait en avril 1772 » ; et cette autre, de l'année suivante : « Il est bien avancé et sera en état d'être livré dans peu de tems, une maladie est cause de ce retard. » Voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Doyen*, pendant l'année 1768 et suivantes.

Ce tableau est destiné pour la salle à manger du petit Tria-

(1) A. N. O¹ 1933.

non; il a 9 pieds 3 pouces 6 lignes de haut sur 7 pieds 3 pouces 6 lignes de large.

Ce tableau représente *la Pêche*, allégoriquement traitée par Neptune et Amphitrite.

Le dit tableau estimé la somme de............ 4,000 livres.

Le paiement est en date du 13 février 1775 (Exercice 1768) :

Au sieur *Doyen*, la somme de 4,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *la Pêche*, allégoriquement traitée par Neptune et Amphitrite, destiné pour la salle à manger du petit Trianon, qu'il a fait pendant l'année 1768.

Actuellement au Louvre, n° 260 : H. 2 m. 90. — L. 2 m. 41.

Mars vaincu par Minerve.

Au Salon de 1781, Doyen exposa un grand morceau sur le sujet de *Mars vaincu par Minerve;* ce tableau ne lui avait point été commandé par les Bâtiments, car il n'en est fait aucune mention dans les listes relatives à ce Salon et l'indication « pour le Roi » ne figure pas au livret. Les Bâtiments toutefois l'achetèrent; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller par le sieur *Doyen*, pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Mars vaincu par Minerve*.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le paiement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Doyen*, peintre de S. M., 1,500 livres pour faire, avec 4,500 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Mars vaincu par Minerve*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1780 et 1781.

---

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Ce tableau fut ensuite attribué aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art », spécifiant toutefois que « le sujet n'impliquait point contradiction avec les idées politiques ».

Actuellement au musée de Poitiers, où il fut envoyé par l'État en 1873 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 20. — Signé : *Doyen.*

Priam demandant à Achille le corps d'Hector.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur Doyen, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a dix pieds quarrés.
Il représente *Priam demandant à Achille le corps d'Hector.*
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins et le sujet en fut rejeté en 1794 par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Alger, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 28 — L. 4 m. 25.

Hubert DROUAIS (2)

Portrait du Dauphin.

En 1744, le Dauphin, fils de Louis XV, âgé de 15 ans, épousait à Madrid Marie-Thérèse, infante d'Espagne, fille de Philippe V ; au mois de décembre 1744, Hubert Drouais exécutait un portrait en pastel du Dauphin, destiné au roi d'Espagne, son beau-père. Voici son mémoire (3) :

Mémoire de se que *Droüay*, peintre ordinaire du Roy et de son academie, a fait par ordre de M. le Contrôleur général dans le moy decembre dernier (1744).

---

(1) A. N., O[1] 1933.
(2) Il s'agit ici du père du célèbre portraitiste.
(3) A. N. O[1] 1934 C.

Livré à monsieur Dargensson, ministre des afaires étrangères, le 19 décembre 1744, un *portrait de monsieur le Dauphin*, envoyé au Roy d'Espagne pour lequel Droüais a esté obligé de faire troy voyages à Versailles pour le faire d'après nature.

Ledit portrait de la grandeur de l'original......... 200 liv.

Le paiement est en date du 15 septembre 1745 :

Au sieur *Drouay*, peintre, la somme de 200 livres pour son payement d'un *portrait de M. le Dauphin* qu'il a fait d'après le pastel pendant le mois de décembre dernier.

François-Hubert DROUAIS

Portraits du duc de Berry et du comte de Provence.

La première commande officielle faite à Drouais date de 1757.

Au salon de cette année, il avait exposé un tableau représentant « Monseigneur le duc de Berry tenant des fruits et Monseigneur le comte de Provence jouant avec un chien ». Trois copies en furent demandées à l'artiste, dont voici le mémoire (1) :

Mémoire de trois tableaux pour le service du Roy, faits sous les ordres de M. le marquis de Marigny par *Drouais* le fils pendant l'année 1757.

Copie des *portraits de Monseigneur le duc de Berry tenant des fruits, et Monseigneur le comte de Provence jouant avec un chien*, peints dans le même tableau ; ayant 3 pieds de hauteur sur 4 pieds de largeur. Estimé........................ 1,200 liv.

Autre copie des mêmes portraits et de la même grandeur.................................... 1,200 »

Autre copie des mêmes portraits et de la même grandeur.................................... 1,200 »

(1) A. N. O[1] 1934 B.

Ces tableaux furent payés le 10 décembre 1760 (Exercice 1759) :

Au sieur *Drouais* le fils, peintre, la somme de 100 livres à luy ordonnée pour faire, avec 3,500 à luy aussi ordonnés acompte, scavoir : 2,000 des fonds de l'exercice 1758 en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles, le 11 septembre 1759, et 1500, sur 1759 en contracts à 5 o/o sur les états de Bretagne, le 30 avril dernier, le parfait payement de 3,600 livres à quoi montent trois tableaux, copies du *portrait de Mgr le duc de Berry et de Mgr le comte de Provence joüant avec un chien*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1757.

Portraits des enfants de France.

De 1762 à 1764, Drouais, à la requête de Mesdames, exécuta leurs portraits et ceux du Dauphin et de sa famille ; voici son mémoire (1) :

Mémoire des ouvrages de peinture commandés par Mes Dames, et livrés dans le courant des années 1762, 1763 et 1764, à *Drouais* le fils, peintre du Roi.

Les portraits de Monsieur le Dauphin, de Madame la Dauphine, et de Monseigneur le duc de Berry dans le même tableau ; sur toile de 4 pieds de haut sur 5 et demi de large. 3,600 liv.

Les portraits de Madame Victoire, de Madame Sophie, et de Madame Louise dans le même tableau ; de la même grandeur et pour servir de pendant au précédent.. 3,600 »

Le portrait de Madame Adélaïde, sur toile de 20, avec deux mains (2)................................ 800 »

Le portrait de Madame Victoire, sur toile de 20, avec deux mains.................................... 800 »

Le portrait de Madame Sophie, sur toile de 20, avec deux mains.................................... 800 »

Le portrait de Madame Louise, sur toile de 20, avec deux mains.................................... 800 »

---

(1) A. N. O' 1934 B.

(2) Les dimensions de la toile de 20 étaient de 2 pieds 3 pouces sur un pied 10 pouces.

Un second *portrait de Madame Sophie*, de même grandeur que le précédent........................	800 »
Une copie des *portraits de Monseigneur le comte d'Artois et de Madame* pour Madame Adélayde (1).	1,800 »
Total................	13,000 »

Le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1764) :

Au sieur *Drouais*, peintre, la somme de 13,000 livres, en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles, pour son payement de huit tableaux de la famille royale qu'il a faits pour le service du Roy et peints d'après nature en 1763 et 1764.

Voici, très vraisemblablement, d'après deux copies qui en furent faites en 1781 par le peintre Coqueret, la description des portraits de Mesdames Victoire et Louise (2) :

Madame Victoire en habit de cour, verd cannelé avec une mantille de fillie aussi verd, manchettes de dentelles brodées, la main droitte appuyée sur un éventail de nacre de perle.

Madame Louise en robe de satin gris de perle rayé et brodé de fleurs variées et de soucils d'annetons (3) ; cette princesse est

(1) Au mémoire est jointe la note suivante :

« Notte sur le mémoire présenté par M. Drouais :

« Les deux premiers (1° M. le Dauphin, Mme la Dauphine, M. de Berri; 2° Mme Victoire, Mme Sophie, Mme Louise) à ne considérer que la grandeur du tableau et en le comparant avec les prix ordinaires, paroîtroient assez payés chacun à 3,000 liv. Cependant, ces prix sont relatifs à ce que ordinairement ces tableaux ne contiennent qu'une seule figure, or, ceux cy en contenant trois, ce qui coûte plus de temps à exécuter et d'ailleurs entraîne beaucoup plus de perte de temps pour obtenir les séances, il ne paroit pas que le peintre ait excédé les bornes raisonnables en demandant 4,000 liv. de chacun. Cependant, si M. le Directeur croit que ce soit trop, on pourroit les mettre à 3,600 chaque pour les deux, 7,200 liv.

« Les cinq portraits sur toile de 20 par les prix ordinaires paroitroient assez payés à 800 liv. chacun, cependant comme le séjour à Versailles à l'attente des séances coûtait des dépenses et du temps à l'artiste, il paroit qu'on peut les porter à 1,000 liv. chacun, pour les cinq 5,000 liv. ; pour la copie, elle paroit assez payée à 1,800 liv. »

(2) A. N. O1 1931.

(3) *Les soucis d'hanneton* étaient des touffes de découpures de soie, assorties aux couleurs du vêtement.

debout, le bras droit appuyé sur une balustrade; elle tient un livre ouvert de main droite, et de la gauche ses gants.

Le portrait de Mme Sophie est actuellement au musée de Versailles (n° 3,800) : H. o m. 69. — L. o m. 68.

A ce même musée, on peut probablement aussi reconnaître le portrait de Mme Louise, et le second portrait de Mme Sophie dans les nos 3813 et 3809, attribués par le catalogue à Nattier (1) : H. 2 m. 24. — L. 1 m. 46; ce sont, il est vrai, des portraits en pied, mais il se pourrait que le copiste ait agrandi la composition primitive, ou même que Drouais ne l'ait fait lui-même à la demande et pour le compte de Mesdames.

Le même musée possède également la répétition du groupe du comte d'Artois et de Mme Clotilde (n° 3898) dont l'original est au Louvre : H. 1 m. 29. — L. o m. 97; ainsi qu'une copie ancienne du groupe de Mesdames Victoire, Sophie et Louise (2) (n° 4459).

Portraits de Marie-Antoinette et de la comtesse de Provence.

Drouais exposa, au salon de 1773, trois portraits que le livret mentionne ainsi : « Le portrait du Roi (3). — Le portrait de Mme la Dauphine. — Le portrait de Mme la comtesse de Provence. — Tableaux ovales destinés à orner le cabinet du Roi à Choisy. »

Ces deux derniers portraits seuls avaient été commandés par les Bâtiments, et on en trouve la mention dans l'état des ouvrages ordonnés pour 1773 (4).

Drouais. Un mémoire de deux tableaux :

Le portrait de Mme la Dauphine, peinte en Hébé à mi-corps et avec deux mains;

---

(1) De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 199.

(2) Le catalogue remplace à tort Mme Louise par Mme Adélaïde.

(3) Ce portrait de Louis XV est actuellement au musée de Versailles (n° 4438) : H. o m. 73. — L. o m. 59. — Signé : *Drouais en aoust 1773*.

De ce portrait Drouais exécuta l'année suivante une copie, qui lui fut commandée pour le marquis de Montucla, comme l'atteste cette phrase d'une lettre adressée le 27 juin 1774 par Pierre au comte d'Angiviller : « M. Drouais vous supplie de faire connaître vos intentions sur le payement d'un portrait du feu Roy qu'il a fait depuis du temps par ordre de Sa Majesté. Le portrait a été donné à M. le marquis et à Madame la marquise de Montucla. «

(4) A. N., O1 1933.

le portrait de Mme la comtesse de Provence sous le vêtement de Diane ;

en ovale ; 3 pieds dans le grand diamètre.

Faits et livrés.............................. 4,000 livres.

Le paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1774) :

Aux héritiers du sieur *Drouais*, la somme de 4,000 livres pour son payement de tableaux qu'il a faits pour le service du Roy en 1774, l'un représentant *Madame la Dauphine* et l'autre *Madame la comtesse de Provence.*

Le portrait de Marie-Antoinette est actuellement au musée Condé, à Chantilly : H. 0 m. 96. — L. 0 m. 80 ; ovale.

Une copie ancienne du portrait de la comtesse de Provence se trouve au musée de Versailles (n° 3971).

Pierre DULIN

Aux Gobelins.

Cet artiste fut de ceux que les Bâtiments, en 1710, chargèrent de continuer l'*Histoire de Louis XIV* pour les Gobelins (1) ; le parfait paiement du tableau qu'il exécuta, et qui mesurait 11 pieds de haut sur 18 de large, est en date du 25 octobre 1719 :

Au sieur *Dulin*, peintre, la somme de 3,800 livres pour faire, avec 200 à luy ordonnées le 10 mai 1710, le parfait payement de 4,000 à quoy monte un grand tableau, représentant *l'Établissement de l'hôtel royal des Invalides*, qu'il a fait pour le service du Roy et livré au mois d'avril 1717.

Actuellement au musée de Versailles (n° 2100) : H. 3 m. 53.— L. 5 m. 76.

---

(1) Voir p. 97 *supra*.

Louis DU MESNIL (1)

Aux Gobelins.

En 1710, les Bâtiments commandèrent à Houasse, pour la tenture de l'*Histoire de Louis XIV*, un tableau représentant l'*Audience donnée par le Roi à l'ambassadeur de Perse* (2); mais cet artiste mourut cette même année 1710, après avoir touché un acompte (3) et la commande fut reportée à Du Mesnil.

Les dimensions de la toile étaient de 11 pieds sur 19 environ de large; l'artiste demandait 8,680 livres (4); il fut réduit à 4,000 livres qui lui furent payées par ordonnance du 15 janvier 1718 (Exercice 1717) :

Au sieur *Dumesnil*, peintre, la somme de 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau représentant *le feu Roy Louis XIV qui donne audiance à l'ambassadeur de Perse dans la grande gallerie du château de Versailles*, qu'il a fait pour estre exécuté en tapisserie à ladite manufacture [des Gobelins] pendant les années 1716 et 1717 (5).

---

(1) Sur cet artiste, peintre de la ville de Paris, professeur à l'Académie de Saint Luc, voir les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. IV, p. 70 et la *Revue de l'art français*, t. III, p. 95.

(2) Voir p. 97 *supra*. — Saint-Simon et Dangeau, dans le récit qu'ils donnent de cette audience du 19 février 1715, déclarent que Coypel se trouvait au bas du trône « pour faire le tableau de cette cérémonie. »

(3) En date du 25 novembre 1710 : « Au sieur *Houasse*, peintre, 200 livres sur un tableau représentant l'*Audience des Siamois* pour être exécuté en tapisserie. »

(4) A. N. O[1] 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729*.

(5) Dans la collection Rothan se trouvait un tableau de 0 m. 70 sur 1 m. 53 de large, attribué à de Troy sur ce même sujet : ce tableau a été acquis pour le musée de Versailles par les soins de M. de Nolhac, qui l'attribue à A. Coypel.

Un tableau semblable se trouve également au musée de Saintes : H. 0 m. 92. — L. 1 m. 30.

Jacques DUMONT, dit le Romain

Au château de Choisy.

Quand, en 1742, une décoration nouvelle fut décidée pour le château de Choisy, les Bâtiments, en même temps qu'à Boucher (1) et à Caresme, commandèrent à Dumont le Romain deux tableaux, dont le paiement fut effectué le 21 août 1743 :

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le château de Choisy, pendant la présente année.

Ces tableaux figurèrent au salon de 1743 et le livret les enregistre ainsi :

Un tableau représentant *un Repos de Diane*, de 3 pieds et demi de haut sur 4 de large.

Autre. Suite du même sujet, de forme ovale; tous deux pour le cabinet du Roy à Choisy.

D'Argenville, en 1762, les signalait encore dans le cabinet du Roy à Choisy; ils durent en être ôtés en 1764, quand les pièces de ce château furent à nouveau décorées ; mais ils ne figurent point dans l'*Inventaire des tableaux du château de Choisy-le-Roy fait le 30 mai 1792* (2).

A Versailles.

En novembre 1747, la seconde Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, quitta les appartements qui lui avaient été assignés à Versailles, au premier étage de l'aile du Midi, pour occuper les quatre pièces du rez-de-chaussée, situées au-dessous de l'appartement de la Reine (3). Des commandes spéciales furent faites à cet effet, et Dumont exécuta deux tableaux pour la chambre à coucher; voici son mémoire (4) :

---

(1) Voir p. 44 *supra*.

(2). *Inventaire des richesses d'art de la France*. Archives du musée des monuments français, IIe partie, p. 11.

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 149, 154.

(4) A. N. O[1] 1934 A.

Mémoire de deux tableaux pour la chambre à coucher de Madame la Dauphine, peins par *Dumont le Romain*, sous les ordres de M. de Tournchem.

Ces tableaux ont 3 pieds 6 pouces de long sur 4 pieds 6 pouces de haut.

Le premier représente *le Sommeil entouré de songes agréables.*

Le second représente l'*Aurore accompagnée de petits zéphirs.*

Lesdits ouvrages estimés...................... 1,200 livres.

Le paiement est en date du 14 février 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour la chambre à coucher de Madame la Dauphine à Versailles pendant l'année dernière.

Concours de 1747.

Cette même année 1747, Dumont le Romain fut des onze peintres qui participèrent au concours ordonné par le Roi à l'instigation de M. de Tournehem.

Il traita le sujet de Mutius Scevola se brûlant le poing dans le camp de Porsenna, et son tableau, de 5 pieds de haut sur 6 de large, fut exposé au salon de 1747, dans la galerie d'Apollon.

L'artiste perçut la gratification promise, le 29 septembre 1747 :

Au sieur *Dumont le Romain,* peintre, la somme de 1,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Muceius Scevola*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée de Besançon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 65. — L. 1 m. 92. — Signé : *Dumont le Romain*, *1747*.

Au château de la Muette.

En 1748, comme les séjours de Louis XV devenaient de plus en plus fréquents au château de la Muette, les Bâtiments aménagèrent ce château et le mirent en état de loger le Roi. Oudry fut principalement chargé de la décoration et on lui adjoignit Dumont le Romain, qui eut à exécuter quatre dessus de porte pour le salon (1).

(1) Cette pièce s'appelait aussi l'antichambre des Seigneurs.

Le 5 mai 1749, cet artiste proposait comme sujets « la Paix, la Victoire, la Valeur figure d'homme s'appuyant sur un lion, la Vertu Héroïque figure d'homme en Hercule, ou quatre figures de femmes, l'Abondance et la Générosité en plus des deux premières (1) ».

Ces quatre tableaux furent évalués 2,400 livres, soit 600 livres chaque ; l'artiste fut payé le 30 janvier 1751 (Exercice 1749) :

Au sieur *Dumont le Romain*, peintre, la somme de 1,200 livres pour faire, avec pareille somme à lui ordonnée acompte sur l'exercice 1749 le 4 septembre 1750, le parfait payement de 2,400 livres à quoi montent quatre tableaux, qu'il a faits pour le salon du château de la Meutte pendant l'année 1749.

Deux de ces tableaux, la *Victoire* et la *Paix* se trouvent actuellement au musée de Compiègne, identifiés à *la Force* et à *la Paix* : H. 1 m. 05. — L. 1 m. 55. — Signés : *J. Dumont le Romain 1749* (2).

---

(1) A. N. O[1] 1582. — Le 13 mai le directeur des Bâtiments, Lenormant de Tournehem, écrivait à ce propos à Coypel, le premier peintre : (A. N. O[1] 1912).

« M. Dumont le Romain m'a proposé pour les quatre dessus de porte du salon de la Meutte plusieurs sujets entre lesquels j'ai choisi les quatre suivants : *La Paix* sous la figure d'une femme avec ses attributs ; *la Victoire* sous la figure d'une femme tenant un laurier ; *l'Abondance* et la *Générosité* aussi sous la figure d'une femme.

« En conséquence du choix que j'ai fait, je vous prie de dire à M. Dumont de travailler incessamment à ces quatre tableaux. »

(2) Dans un état général des ouvrages de peinture distribués aux artistes en 1752 (A. N. O[1] 1932), on trouve à l'actif de Dumont le Romain, la mention suivante : « Une suitte de sept tableaux de l'histoire de Samson, 24,500 livres », et, au-dessous, ce nota : « Il n'a point encore commencé à y travailler : on pourrait donner cette suite de tableaux à deux autres artistes. » Dans un autre état similaire (A N. O[1] 1933), on relève cette note : « Il n'y a qu'un tableau d'ébauché. Il n'y travaille point. » Le prix de ces tableaux (3,500 livres pièce) désigne clairement des modèles pour les Gobelins ; Dumont n'en exécuta aucun et ce projet ne fut pas repris.

Joseph DUPLESSIS

Portraits de Louis XVI.

A l'avènement de Louis XVI (1), le peintre Joseph Duplessis fut choisi par la Direction des Bâtiments pour exécuter le portrait officiel du nouveau monarque.

Celui-ci ne donna que quelques séances pour permettre à l'artiste d'esquisser la tête; pour le reste du corps, Duplessis travailla d'après le portrait de Louis XV par Louis-Michel Van Loo; la stature n'était point par trop contradictoire et l'opération pouvait se faire sans trop d'invraisemblance. Le 6 juillet 1775, Duplessis écrivait au comte d'Angiviller (2) :

« J'exécuteray vos ordres avec toutte l'exactitude que vous devez attendre de moy; il n'y a pas d'autre moyen, comme vous l'avez fort bien vu, que de mettre la tête de Louis XVI sur le corps d'un autre portrait. Je ne vois pas sur lequel ma tête allât mieux que sur le corps du portrait de Louis XV par M. Vanloo. Ma tête est nue, précisément la même chose. Indépendamment de l'original qui est dans le grand appartement de Versailles, il y en a sans doute un autre au cabinet de la Surintendance ; je désirerois que vous me permissiez de le faire prendre et l'emporter chez moy; par ce moyen, je me ferois aider et je serois à même de diriger et retoucher tous les jours l'ouvrage que l'on m'auroit fait; je vous prie de me faire sçavoir si la chose ne souffre point de difficultés ; en ce cas, on y mettroit la main tout de suite. »

Il fut fait comme l'artiste le demandait; le 8 juillet 1775, le garde des tableaux Jeaurat recevait l'ordre de livrer à Duplessis une copie du portrait de Louis XV, d'après Louis-Michel Van Loo. Mais il faut croire que le résultat de l'opération ne fut pas très satisfaisant, car le portrait ainsi obtenu fut donné... à des Indiens, comme l'atteste cette ordonnance de payement en date du 8 mai 1776 :

Au sieur *Duplessis*, peintre, la somme de 3,000 livres pour son payement d'un tableau *portrait représentant le Roy* qu'il a

---

(1) En 1771, Duplessis avait reçu la commande d'un « portrait de Mme la Dauphine à cheval », la mention s'en trouve à cette date dans un état des ouvrages commandés (A. N. O[1] 1933).

(2) A. N. O[1] 1934 C.

fait l'année dernière. Ce tableau est destiné pour le Roy de Cartenate, dans l'Inde.

Cette première tentative fut donc considérée comme non avenue, et, en 1776, Duplessis se remit à l'œuvre. Le roi peut-être lui donna quelques séances supplémentaires; la ressemblance fut plus exactement saisie, et l'artiste, présentait un premier portrait, sorte d'esquisse achevée soumise au Roi et d'après laquelle il travaillerait dans la suite aux grands portraits qu'il aurait à exécuter. Voici son mémoire à ce sujet (1) :

Mémoire des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis* pendant l'année 1776 :

Le portrait du Roy Louis XVI, grandeur de buste, en ovale. Estimé.. 1,200 livres.

NOTA. — Ce tableau est l'original d'après nature.

Ce portrait est actuellement au musée de Versailles (n° 3966) : H. 0, 80. — L. 0, 62; forme ovale.

Mais un portrait aussi simple ne pouvait être considéré comme le modèle officiel; le monarque devait être représenté en costume d'apparat et dans le plus pompeux décor. L'artiste demanda donc qu'on lui livrât les habits du sacre, et la correspondance, qui s'engagea à ce propos donne de curieux détails sur la façon dont les peintres officiels travaillaient à ces portraits de souverains.

Le 25 avril 1776, Duplessis exposait ainsi ses *desiderata* (2) :

« M. le comte d'Angiviller demande quels sont les habits du sacre qui me sont nécessaires.... ce sont : le manteau royal, la tunique de satin cramoisy qui est dessous, la culotte, les bas et les souliers, les boucles ou agrafes, car je ne sçais desquelles de ces deux façons ces souliers sont attachés, le colier de l'Ordre, les gands, les manchettes, les jarretières, la cravate. Si j'oublie quelque chose, ceux qui ont habillé le Roy le jour du sacre n'oublieront rien, s'ils sont consultés.

---

(1) A. N. O^1 1933.

(2) A. N. O^1 1934c. — L'artiste avait fait le voyage de Reims pour assister au sacre du Roi, comme l'atteste une ordonnance de 360 livres à lui passée, en date du 26 septembre 1775 (A. N. O^1 2278^{13}) « pour son remboursement des frais de voyage qu'il a faits pour aller à Reims et son retour pour assister à la cérémonie du Sacre et y dessiner les objets accessoires au portrait du Roi qu'il est chargé d'exécuter ».

« Mon intention est de tirer parti de cet habillement, mais j'ay observé que mes prédécesseurs, tels que MM. Vanloo, Rigaud et autres, n'ont pris de l'habit du sacre que le manteau royal et qu'ils ont mis dessous l'habit des novices du Saint-Esprit. Si, après avoir essayé de l'habit du sacre tel qu'il est dans toutes ses parties, je m'aperçois que ces messieurs ont eu de fortes raisons de préférer ce mélange des deux habits, je prendrai comme eux cette licence et il faut par conséquent que j'aye encore l'habit des novices du Saint-Esprit... Je ne dois pas oublier que j'ay besoin de l'épée de Charlemagne avec son ceinturon, de la couronne, du sceptre et de la main de justice. »

La lettre de cachet autorisant le prieur de Saint-Denis à délivrer les ornements royaux au peintre est en date du 4 mai 1776 (1) :

« De par le Roy, *Chers et bien amés*, notre bien amé le sieur Duplessis ayant besoin pour l'exécution de nos ordres de l'habit de cérémonie et du manteau royal qui a servi à notre sacre et que nous avons ordonné, suivant l'usage, être déposé dans le trésor de notre abbaye royale de Saint-Denis, dont la garde vous est confiée, nous vous mandons et ordonnons de les remettre sans aucune difficulté audit sieur Duplessis, lorsqu'il se présentera pour les retirer de notre part, lesquels vous seront ensuite reportés par luy lorsque l'objet dont nous l'avons chargé sera remply. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 4 may 1776. — Louis. »

Le 19 mai, Duplessis écrivait en ce sens au Père dom Forcade, garde du trésor de Saint-Denis, lui donnant le détail des ornements nécessaires. De cette lettre, il ressort que le peintre a renoncé à son projet de représenter fidèlement le costume du sacre ; il suivra les traditions de ses prédécesseurs ; sous le manteau royal, en place de la tunique de satin cramoisi, il mettra l'habit blanc des noviçes du Saint-Esprit (2).

La correspondance de l'artiste nous permet de le suivre exactement dans la marche de son travail. La tête posée, il commence le manteau qu'il finit d'abord ; le 31 mai, il demande le collier du Saint-Esprit qu'il avait oublié

(1) A. N. K. 161, n° 7.

(2) A. N. K. 161, n° 7. — « Je mets cy après le détail des pièces dont j'auray besoin pour le portrait du Roy (le manteau royal — l'agrafe qui sert à l'attacher — l'épée de Charlemagne — le ceinturon — le sceptre du sacre — la couronne de diamants). J'ay vu dans le trésor une agraffe pour relever probablement le manteau sur l'épaule, je ne connaissois pas cette piece et je ne vous l'aurois pas demandée quoy qu'elle soit absolument nécessaire si vous ne me l'aviez faitte connaître ; s'il en étoit quelqu'autre de ce genre quoyqu'elle ne fut pas sur la liste, je vous prie de ne pas l'oublier; puisque vous voulez bien prendre la peine d'apporter vous même à Paris ce que j'ay été vous demander, je vous prie que ce soit dans la semaine le jour qu'il vous plaira avant samedi, car, ce jour-là, je seray à Versailles... »

dans sa lettre du 19; au commencement d'août, le corps du roi est terminé. De la main gauche le monarque doit tenir le sceptre et de la droite le chapeau du sacre : le 16 août, Duplessis demande à Dom Forcade de bien vouloir lui envoyer le sceptre de Henri IV (1) et il réclame à d'Angiviller le second de ces objets; le directeur des Bâtiments en écrit de suite au directeur des Menus, et de la Ferté, le 18 septembre, de répondre (2) qu'il n'est resté aux Menus aucun des habits du sacre, qui ont été remis, suivant l'usage, au trésor de Saint-Denis, à l'ordre du Saint-Esprit et à la garde-robe du roi; c'est donc là qu'on doit reclamer « le chapeau de velours garni de plumes ».

Enfin, l'artiste s'occupe des accessoires de son tableau; le 10 octobre 1776, le comte d'Angiviller écrit de Fontainebleau au garde-magasin de Versailles (3) :

« Vous vous rappellerez, Monsieur, que vous avez prêté à M. Duplessis un fauteuil de l'appartement du Roy et du meuble d'hiver pour former le trône qn'il peint dans son tableau; comme l'hiver s'approche et qu'il craint que ce fauteuil ne soit demandé, il m'expose et me prie de vous prévenir que, le manteau portant sur le fauteuil, on ne peut retirer ce dernier sans déranger toute sa draperie, ce qui le mettrait dans le cas de recommencer son tableau. Il est donc nécessaire de lui laisser ce fauteuil... M. Duplessis a aussi deux portières, mais qu'il peut rendre sans inconvénient, pour les reprendre ensuitte quand elles seront libres. Il vaudrait cependant mieux les lui laisser, s'il est possible, pour que rien ne suspende l'exécution de ce tableau. »

Cette œuvre fut achevée à la fin de juillet 1777, mais alors Duplessis n'en eut point satisfaction; il trouva que la tête du roi était mal placée, il la refit; naturellement il fut encore moins content de sa retouche, et il

---

(1) A. N. K. 161, n° 7. — « Mon Révérend Père, il m'est extrêmement important de scavoir la largeur du sceptre de Henri IV qui est au thrésor de St-Denis; je vous prie de me faire la grâce d'en prendre la mesure et de me l'envoyer, vous obligerés sensiblement celuy qui a l'honneur d'être avec un profond respect, mon Révérend Père, votre très humble et tres obéissant serviteur. »

(2) A. N. O[1] 1911. — « J'ai pris les informations les plus exactes pour procurer, ainsi que vous le désirez, à M. Duplessis un chapeau de velours garni de plumes; mais il n'est resté aux Menus aucun des habits du sacre. Les uns ont été remis suivant l'usage au Trésor de Saint-Denys, les autres à l'ordre du Saint-Esprit, et le garderobe du Roi conserve le surplus. J'ai envoyé dernièrement à M. le duc de Fleury, en conséquence, le certificat du garde magazin des Menus. Le chapeau ne peut donc être qu'entre les mains des officiers de l'ordre du Saint-Esprit ou des officiers de la garde-robe du Roi. J'aurois souhaité bien sincèrement, pouvoir mieux répondre à vos desirs. »

(3) A. N. O[1] 1911.

fallut, pour le tranquilliser et qu'il laissât sa toile en repos, l'intervention du comte d'Angiviller lui-même (1). Le 25 août, il écrivait à dom Forcade qu'il n'avait plus besoin du manteau royal (2).

Ce portrait de Louis XVI parut alors au Salon de 1777, et Duplessis présentait aux Bâtiments le mémoire suivant (3) pour obtenir son payement :

Mémoire du grand *portrait du Roy Louis XVI*, fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis* pendant l'année 1777.

Ce tableau porte 8 pieds 6 pouces de hauteur sur 6 pieds de largeur.

Le Roy est représenté en pied, dans le grand habit du jour de son sacre, la main droite appuyée sur son sceptre, et sa couronne de diamants posée sur un carreau semé de fleurs de lys.

Estimé................................... 12,000 livres.

Ce portrait se trouve actuellement au Grand Trianon (n° 84), faussement attribué à Callet (4) : H. 2 m. 27 — L. 1 m. 84 (5).

En plus de ces originaux, Duplessis exécuta au moins quarante-six répliques de ce portrait de Louis XVI ; la nomenclature en est donnée à la suite de son premier mémoire.

---

(1) A. N. O[1] 1934 C.

(2) A. N. K. 161. — « Le portrait du Roy est fini pour ny plus revenir. Je puis vous rendre, par conséquent, ce que vous avez eu la bonté de me donner. Comme vous désirés que le manteau du Roy passe par les mains du fourreur avant que d'être remis à sa place, je crois devoir vous avertir qu'il faut le luy livrer sans délay. Je m'aperçois que dans le tems où nous somes, les papillons, qui voltigent partout, font plus de ravages dans un jour qu'ils n'en pouvaient faire dans quinze, il y a un mois ; ainsi, si vous faittes bien, ma lettre reçue, vous donnerez ordre à notre fourreur de venir le prendre avec l'attention pourtant de me montrer votre lettre sans laquelle je ne le livrerois pas. Pour ce qui regarde les autres objets, je vous les rendrai aussi quand vous voudrés. »

(3) A. N. O[1] 1933.

(4) De Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 234.

(5) Il est hors de doute qu'un assez grand nombre de répétitions de ce portrait se trouvent dans les musées de province sous une attribution fausse. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le dernier catalogue du musée de Besançon signale un portrait de Louis XV, d'après L.-M. Van Loo, qui n'est autre qu'une répétition de ce portrait de Louis XVI par Duplessis.

Quatre, entièrement exécutées de sa main, étaient destinées l'une aux Affaires Étrangères, une autre à l'Impératrice reine et livrée à l'ambassadeur d'Autriche, la troisième au cardinal de Bernis et la dernière à M. d'Angiviller : les trois premières furent payées 600 livres chaque et la dernière 300.

Pour vingt-deux autres, il se contenta seulement de faire la tête, laissant à ses élèves le soin d'achever le tableau ; des copies de cette sorte, payées 300 livres chaque, furent données au duc d'Aumont, au comte de Mercy-Argenteau, à M. de Sartine, au comte de Saint-Priest, au lieutenant de police Lenoir, au maréchal de Mouchy, au marquis de Bridges, à M. Amelot, à la maison de Saint-Cyr, au marquis de Levis, au comte de Mailly, à M. de la Michodière, à M. de la Boullaye, intendant d'Auch, au maire de Reims Coquebert, à la manufacture de Sèvres, à la cour des aydes de Clermont-Ferrand, à l'évêque de Séez, au marquis de la Roche du Maine, à M. de Saint-Sauveur, au comte de Fumel, à l'évêque du Puy, à M. Gojard, premier commis des finances.

De 1780 à 1790 (1) il exécutait dix-neuf nouvelles copies de ce portrait, en buste, à 300 livres chaque : en 1780 et 1781 pour M. de Monthion, l'abbé de Radonvilliers, l'abbé Gaston depuis évêque (le nom manque dans le mémoire), M. de Marville, le vicomte de Monteil, le comte de Fougières, Perronnet, le chapitre de Saint-Martin de Tours, M. de Beaujon, M. de Caumartin, le garde des sceaux, Madame Louise ; en 1787 pour le comte de la Touche, M. de Neyrac, M. de la Bretonnière, M. de Lamoignon ; en 1789 et 1790 pour M. de Barentin, M. Albert de Rion et l'ordre de Saint-Michel.

Les paiements relatifs à ces divers travaux sont ordonnancés aux dates suivantes (2) :

---

(1) A. N. O' 1931.

(2) Ces diverses ordonnances de paiement sont prises du registre d'ampliations (1762-1785). *Archives du Louvre.*

Après Duplessis, Callet et Guérin furent chargés d'exécuter le portrait de Louis XVI.

Le premier portrait que Callet fit de Louis XVI, date de 1778-1779; il était destiné à l'hôtel de la Guerre. Les ornements royaux furent spécialement confiés à l'artiste; cette lettre de cachet en est la preuve (A. N. K. 161, nº 7) :

« De par le Roy, *Chers et bien amés,* notre bien amé le sieur Callet, ayant besoin pour l'exécution de nos ordres du manteau royal, du pourpoint, du chapeau à plumes, de la chaussure, du sceptre, de la main de justice et de la couronne qui ont servi à notre sacre et que nous avons ordonné, selon l'usage, être déposés dans le trésor de notre abbaye royale de Saint-Denis, dont la garde vous est confiée, nous vous mandons et ordonnons de les remettre sans aucune difficulté audit sieur Callet, lorsqu'il se présentera pour les retirer de notre part; lesquels vous seront ensuite reportés par lui

19 février 1780.

Au sieur *Duplessis*, peintre, 5,000 livres pour faire, avec 13,800 livres à lui ordonnées acompte savoir 1,200 sur 1775 le 17 août audit an, 3,600 sur 1776 le 15 février 1777, 3,000 sur 1777 le 10 décembre audit an, et 6,000 sur 1778 le 2 février

---

lorsque l'objet dont nous l'avons chargé sera rempli. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 10 septembre 1778. Louis. »

Le portrait fut achevé au mois d'août 1779, comme le prouve la lettre suivante adressée le 10 de ce mois par Amelot à M. Le Bègue, doyen des secrétaires du roi (A. N. K. 161, n° 7) :

« Je vous autorise, Monsieur, à retirer des mains du sieur Calais, peintre, les habits royaux que je lui ai fait prêter de l'abbaye de Saint-Denis pour le portrait du Roy qu'il est chargé de faire pour l'hôtel de la Guerre. Vous pourrez les déposer ensuite chez M. Guérin pour servir au portrait de Sa Majesté que votre compagnie fait faire, mais à la condition cependant que vous vous chargerés de les faire reporter aussitôt que votre tableau sera fini à l'abbaye de Saint-Denis, lieu de leur dépôt ».

Ces deux lettres établissent donc qu'au mois d'août 1779, Callet avait achevé le portrait de Louis XVI destiné à l'hôtel de la Guerre, et que François Guérin en exécutait un autre pour le bureau des secrétaires du Roi.

A la fin de 1779, un nouveau portrait de Louis XVI fut commandé à Callet, et le Roi consentit même à donner quelques séances à l'artiste. Ce portrait était destiné à servir de modèle aux copies qui devaient être envoyées dans les cours étrangères, comme le prouve cette lettre que le comte de Vergennes écrivait, le 5 octobre 1779, au comte d'Angiviller (A. N. O[1] 1934[D]) :

« Vous savez, M. le comte, que j'ai chargé le sieur Calet, peintre de l'Académie royale de peinture, de faire le portrait du Roi en pied, pour servir de modèle à ceux qui doivent être envoyés dans les cours étrangères. Cet artiste a porté son ouvrage au point qu'on devoit attendre de quelques séances momentanées que Sa Majesté a daigné accorder pendant les déjeuners aux petits appartemens. Le sieur Calet m'annonce queles accessoires du tableau vont être achevés, mais que, pour mettre la tête au même degré, il auroit besoin de deux séances posées qu'il espère obtenir de Sa Majesté. Pour y parvenir, il se propose de faire apporter le tableau de Paris à Versailles dans la fin de cette semaine et de le faire placer dans une des pièces de l'appartement du Roi. C'est cette autorisation qu'il vous demande. »

Ce portrait par Callet fut gravé à la manière noire par J. Pichler: le roi est vu de face, la tête légèrement tournée à gauche ; le corps est de trois quarts à gauche et revêtu du manteau royal, la main gauche tenant le chapeau du sacre, la droite étendue à gauche; derrière le monarque, à hauteur de l'épaule, la couronne posée sur une sorte de support ; une grande draperie ornementée fait le fond du tableau.

1780, le parfait payement de 18,900 livres à quoi montent les divers tableaux *portraits du Roy*, qu'il a faits pendant les années 1776, 1777 et 1778.

On a vu précédemment que le peintre Guérin avait été chargé en 1779 d'exécuter un portrait de Louis XVI; les ornements royaux, rendus par Callet à l'abbaye de Saint-Denis, lui furent remis le 28 septembre de la dite année, comme le prouve le procès-verbal suivant (A. N. K. 161, n° 7) :

« M. Guérin, peintre du Roy et de l'Académie, apporta cette lettre à Saint-Denis pour prouver qu'il etoit autorisé à retirer des mains de M. Calais les habits royaux qui lui avoient été prestés, en conséquence de la lettre de cachet du 10 septembre 1778. Mais comme M. Calais ne pouvoit point se dessaisir de ces habits royaux sans avoir sa décharge et la reconnoissance qu'il avait donnée au trésorier de l'abbaye de Saint-Denis, M. Guérin fut chargé de remettre à M. Calais la reconnoissance qu'il avait donnée aux religieux de Saint-Denis, et, après la remise de cette reconnoissance, M. Guérin fit porter chez lui tous les effets qui lui furent remis par M. Calais et dont M. Guérin donna la reconnaissance suivante :

« Je soussigné reconnois que D. Laforcade, garde du trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis en France, m'a remis les effets suivants, qu'il a tirés du trésor, conformément à l'ordre du Roy et à la lettre du ministre, dont je luy ai remis l'original, datté de Versailles le 10 aoust 1779, signé : *Amelot*;

Scavoir : 1° Le grand manteau royal qui a servi au sacre de Louis XVI; 2° l'agraffe dudit manteau royal qui est une lozanche formée par une fleur de lys d'or émaillé, garnie de perles et autres pierres précieuses; 3° la couronne d'or faite pour le sacre de Louis XVI, la dite couronne garnie d'un bonnet de satin cramoisi, orné d'un gallon d'or en broderie; 4° la main de justice du roy Henri IV, qui est d'argent doré; 5° le sceptre du Roy Henri IV, qui est également d'argent doré; 6° l'épée que l'on appelle communément l'épée de Charlemagne, qui a coutume de servir à tous les sacres; 7° le foureau et le ceinturon de la dite épée, qui sont l'un et l'autre de velours violet parsemé de fleurs de lys d'or fin en broderie; 8° un étuit qui enferme la couronne d'or et un étuit qui en ferme l'agraffe du manteau Royal.

« Le tout enfermé dans une caisse de bois de chesne et garnie d'un drap blanc et d'une serviette blanche pour servir d'enveloppe aux susdits effets; lesquels effets je promets remettre à Messieurs les Religieux de la dite Royale Abbaye, lorsque l'objet dont je suis chargé sera rempli. En foi de quoi j'ai signé la présente reconnoissance ce 28 septembre 1779. Signé : *Guérin* avec paraphe.

« Et ensuitte, suivant une notte de Dom Laforcade, il a été remis à Monsieur Callet les effets cy après et qui ne sont pas compris dans le recepisse de l'autre part : scavoir une seconde serviette blanche, un morceau de serge jaune qui a servi anciennement d'enveloppe au manteau royal de

13 juin 1782 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 3,600 livres pour faire, avec 2,000 livres à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1779 le 18 juillet 1781, le parfait payement de 5,600 livres à quoi montent trois tableaux *portraits du Roy*, l'un en pied, les deux autres grandeur de buste, et un tableau *portrait de M. le comte d'Angiviller*, qu'il a faits en 1778 et 1779.

5 avril 1784 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 1,600 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1781, le parfait payement de 3,600 livres à quoi montent douze tableaux *portraits du Roy*, en buste, grandeur d'ovale, qu'il a faits pour le service de S. M. pendant les années 1780 et 1781.

29 septembre 1784 :

Au sieur *Duplessis*, peintre du Roy, 3,000 livres pour son

Louis XV, un morceau de toile violette propre pour envelopper ou couvrir une chasuble, un sac de toile d'environ une aulne de haut sur 2/3 ou 3/4 de large et où il y a des fleurs de lys noirs, un cadenat avec une clef qui ferme la caisse.

« M. Guérin ayant désiré quand il remit les effets contenus au mémoire d'autre part qu'on lui rendit et la lettre du ministre et la reconnoissance qu'il avoit donnée, on lui a remis le tout, et voilà pourquoi on en a tiré copie, et au bas du mémoire de M. Guérin on a mis la décharge suivante :

« Je soussigné, Procureur de l'abbaye, Royale de Saint-Denis en France et Garde du trésor de l'Église de la dite abbaye reconnois que M. Guérin nous a remis tous les effets dont il est fait mention cy dessus et des autres parts, de tous lesquels effets je le décharge pleinement et entièrement, en foi de quoy je luy ai donné la présente reconnoissance en lui remettant ce présent billet fait à l'abbaye de Saint-Denis en France, ce 26e jour de juin 1780. D. Louis Laforcade, *Procureur de Saint-Denis.* »

Enfin, en 1789, Callet exécutait un nouveau portrait de Louis XVI, qui parut au Salon de cette même année, et qui, s'il en faut croire la légende de la gravure qu'en fit Bervic, fut « présenté au Roi et à l'Assemblée nationale par l'auteur ». L'artiste s'est borné à reproduire l'attitude du Louis XV de Vanloo, et pour satisfaire au goût du jour, il a introduit dans l'ornementation du trône les attributs de la justice et les faisceaux de la liberté.

On trouve des exemplaires de ce portrait au musée de Versailles (no 3890) et au petit Trianon : H. 2 m, 82. — L. 1 m. 64.

payement de dix *bustes de Sa Majesté*, qu'il a faits pendant les années 1782 et 1783 à raison de 300 livres chacun.

Portrait du comte d'Angiviller.

Au Salon de 1779, Duplessis exposa le portrait du comte d'Angiviller ; cette œuvre avait été commandée par les Bâtiments, et voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire d'un portrait fait pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Duplessis*, peintre, pendant l'année 1779.

Ce portrait a été donné par le Roy à son Académie royale de peinture et de sculpture en 1779.

Il représente *M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtiments, assis dans un fauteuil.*

Estimé.................................. 2,000 livres.

Le paiement est en date du 13 juin 1782 ; on en a vu plus haut la mention.

Actuellement au musée de Versailles (nº 3926): H. 1 m. 44. — L. 1 m. 06.

Louis DURAMEAU

A Versailles.

En 1753, une salle de spectacle avait été aménagée au château de Versailles sur les dessins de Gabriel ; le peintre Durameau fut chargé d'en exécuter le plafond ; en 1768, il adressait au marquis de Marigny le placet suivant (2) :

« M. le Marquis de Marigny, directeur et ordonnateur des Bâtiments du Roi, voulant orner la nouvelle salle de spectacle du château de Versailles, a chargé le sieur Du Rameau, peintre du Roy, d'en faire le plafond, ce qu'il a exécuté ainsi qu'il sera détaillé cy après sous la conduite de M. Gabriel, l'architecte de Sa Majesté et sous les yeux de M. l'Écuyer, contrôleur du département du château.

(1) A. N. O¹ 1933.
(2) A. N., O¹ 1783.

« Le grand plafond ovale, qui a 36 pieds de long sur une largeur proportionnée, représente *Apollon couronnant les arts*, lequel est composé de différents groupes considérables et d'une fort grande étendue. Les douze autres plafonds, d'environ 6 pieds carrés chacun, qui décorent le sophite de la gallerie, représentent *les Amours des Dieux* caractérisés par des enfans qui ornent de fleurs les attributs de chaques divinités.

« Touts les ouvrages désignés cy devant ont étés approuvés sur des exquisses par M. le marquis de Marigny.

« Le sieur Du Rameau espère que M. le Directeur général voudra bien lui faire accorder pour le grand plafond la somme de .... 24,000 livres.

« Pour les douze autres, qui ensemble forment une grande étendue, il les porte à la somme de.............. 12,000 liv.

« Il a été supprimé par changement dans le milieu de la colonnade un plafond de 14 pieds de long ou environ, dont les études, les esquisses et même les dessins en grand etoient resté.

« Le sieur Du Rameau a été chargé de faire une exquisse pour le petit model de la salle et qui y est resté.

« Il a été chargé par M. Gabriel, en conséquence d'une délibération faite par les ordres de M. le marquis de Marigny, de présider seul à l'exécution des peintures et dorures, des ornements et marbres, tant de la salle que de la gallerie qui la précède. Il a employé un tems considérable à suivre cet ouvrage jusqu'à son entière perfection, étant obligé de prescrire tous les différents tons de couleurs et d'y avoir continuellement l'œil, afin que l'ensemble forme un bel accord.

« Il laisse ces trois objets à la justice de M. le Directeur général. »

Nous n'avons point retrouvé l'ordonnance de paiement relative à ce travail ; il était en tous cas terminé en 1770, puisque la nouvelle salle de spectacle fut inaugurée le 17 mai de cette même année, lors des fêtes de mariage du Dauphin.

Cléobis et Biton. — La continence de Bayard.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau*, pendant les années 1776 et 1777 (1).

---

(1) A. N. O' 18:3. — Cf. page 35 *supra* (note).

Le premier tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente *un trait de piété chez les Grecs :* Cléobis et Biton craignant que le retard des bœufs, qui devoient trainer le chariot de leur mère (prêtresse) ne fit manquer l'heure du sacrifice, se mettent sous le joug et le tirent jusqu'à la porte du Temple.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le deuxième, de 7 pieds de large sur 10 de haut, représente *un trait de respect pour les mœurs :* le chevalier Bayard remet sa prisonnière à sa mère et la dotte.

Estimé.................................... 3,000 livres.

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1777; le second au salon de 1779; le paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Du Rameau*, peintre, 2,100 livres pour faire, avec 6,900 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1776 les 29 janvier, 21 mai, 11 septembre 1777, le parfait paiement de 6,900 livres à quoi montent deux tableaux représentant l'un *Cléobis et Biton*, l'autre la *Continence de Bayard*, qu'il a faits pour le service du Roi pendant les années 1776 et 1777.

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins, où ces deux tableaux étaient allés, rejetait le premier sous « le rapport de l'art, quoique le sujet présente un exemple de piété filiale ».

Actuellement, le tableau de la *Continence de Bayard* se trouve au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1872, avec fausse attribution à Brenet (2) : H. 3 m. 20. — L. 1 m. 52.

Entelle et Darès.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy fait sous les ordres de M. le comte d'Angiviller et par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1778 et 1779 (3).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *le combat des deux athlètes Entelle et Darès* aux

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Quant au tableau de *Cléobis et Biton*, il fut attribué en 1872 au musée de Melun, qui le refusa.

(3) A. N. O¹ 1933.

jeux funèbres qu'Énée fait célébrer sur le tombeau d'Anchise, son père ; ce héros les sépare et sauve Darès de la fureur du vieil Entelle.

Estimé................................. ..... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779 ; le paiement est en date du 4 février 1780 (1) :

Au sieur *Du Rameau*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1768 les 26 janvier et 3 août, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant le *combat de Darès et d'Entelle*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau, en 1794, fut rejeté par le jury de classement des modèles des Gobelins, « sous le rapport de l'art, quoique le sujet soit convenable ».

Actuellement au musée de Riom, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 25. — L. 4 m. 25.

Herminie.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *Herminie chez le vieillard*.
Estimé... 3,000 livres.

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O' 1931. Pour le salon de 1785 Durameau avait proposé et d'Angiviller avait agréé le sujet suivant : « Cléopâtre fut soupçonnée par Antoine du dessein de le faire périr par le poison ; en conséquence il voulut que l'on fît l'essai de ce qui se servait devant lui lorsqu'il mangeoit avec elle. Cléopâtre se joua de ses frayeurs et se fit un plaisir de lui prouver l'inutilité de ses précautions. Tout le monde connoit le repas que cette Princesse lui donna et l'aventure des couronnes empoisonnées. »

Mais à la suite existe une note qui déclare : « M. Durameau n'ayant pu par suite de diverses circonstances travailler à ce tableau, M. le comte a agréé qu'il ne le fît point. C'est un sujet à donner pour le sallon de 1787. » (A. N. O' 1913.)

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; le paiement est en date du 21 janvier 1785 (1):

Au sieur *Du Rameau*, peintre du Roy, 1,500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnés acompte en 1783, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Herminie sous les armes de Clorinde,* qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

En 1794, le jury de classement des modèles des Gobelins rejetait ce tableau « sous le rapport de l'art, bien que le sujet n'ait rien de répréhensible ».

A Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Du Rameau* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ces deux tableaux, de forme, ovale de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau (3).

Le premier représente la *guérison du Paralytique*.

Le deuxième représente les *marchands chassés du Temple*.

Estimé.. 1,600 livres.

Le paiement est en date du 3 avril 1784 (4):

Au sieur *Du Rameau*, peintre du Roy, 1,000 livres pour faire,

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1931. — Pour le salon de 1781, les Bâtiments avaient réservé à Du Rameau le sujet de *Virginius poignardant sa fille* (A. N. O[1] 1928); mais cette proposition fut retirée, ce sujet fut donné à Brénet pour le salon de 1783.

(3) Cf. page 16 *supra*. — Une lettre de Du Rameau du 3 août 1783 (A. N. O[1] 1912) indique que ces deux tableaux ne plurent pas à d'Angiviller. Leur exécution avait été retardée « par les peintures du catafalque de l'Impératrice dont il avait été chargé », et pour cela ils ne parurent point au salon de 1781 : l'artiste demandait qu'avant d'aller à Fontainebleau ils figurassent à celui de 1783, mais cette faveur ne lui fut pas accordée. Ils furent exposés au salon de 1789.

(4) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

avec 2,200 à luy ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 3,200 livres à quoy montent deux tableaux l'un représentant *la guérison du Paralytique*, l'autre *les marchands chassés du Temple*, qu'il a faits en 1780 et 1781 pour la chapelle du château de Fontainebleau (1).

Henri de FAVANNE

A Versailles.

En 1724, quand on décora les appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (2), Henri de Favannes eut un tableau à faire, sur le sujet de *Renaud et Armide :* les dimensions étaient de 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 10 pouces de large et la forme ovale (3).

L'artiste demandait 600 livres; les Bâtiments lui en accordèrent 400, qu'il toucha le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Henry Favannes* (4), peintre, la somme de 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Renaud et Armide*, qu'il a fait pour le service du Roy pour les appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724 (5).

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles : H. 1 m. 05. — L. 0 m. 95, ovale.

---

(1) Ces tableaux subirent en 1789 un nettoyage; voici la note du restaurateur Martin : « Deux tableaux ovales de la chapelle de Fontainebleau par M. Du Rameau, les avoir nettoyés et raccordés : 48 livres. » (A. N., O[1] 1931).

(2) Cf. p. 76 *supra*.

(3) A. N. O[1] 1934 B : *État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour.*

(4) Le scribe, après avoir inscrit ce nom de Favannes, trompé sans doute par l'analogie, le raya et le remplaça par celui de Chavannes ; mais l'attribution de ce tableau à Favannes est reconnue dans tous les états où ce tableau est signalé, notamment dans l'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O[1] 1965) et dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O[1] 1934 B), sans compter celui cité ci-dessus.

(5) Favanne prit part au concours de 1727; voici, d'après le *Mercure galant*, le titre et la composition de son tableau :

« *La tendresse filiale d'Hérode.* Josèphe, liv. 14, ch. 25; de *M. de Favanne.*

Jean-Baptiste **BELIN DE FONTENAY**, le fils (1)

Aux Gobelins.

Fontenay le fils fut, de 1715 à 1730, spécialement attaché aux Gobelins où il travailla aux divers ouvrages de peinture, que nécessitaient les services de la manufacture.

Nous n'avons donc mentionné ici que les travaux nettement spécifiés dans les mémoires ou dans les ordonnances de paiement, laissant de côté ceux qui n'ont qu'un caractère général et indéfini et qui sont enregistrés sous la vague dénomination d' « ouvrages de peinture ».

1° *Les Enfants jardiniers.*

A la date du 19 août 1719 (Exercice 1718) on relève l'ordonnance de paiement que voici :

Au sieur *Fontenay*, peintre, 330 livres pour son payement des ouvrages de peinture, représentant des *fleurs et des outils de jardins*, qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les mois de may, juin et juillet de l'année dernière.

Une mention spéciale qui est portée à l'*Etat des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) signale ainsi

---

« L'accident qui arriva à Hérode lorsqu'il fuïoit de Jérusalem pour la trahison des Parthes, fait le sujet de ce tableau. Le chariot où étoit la mère d'Hérode ayant versé, elle paroit dangereusement blessée et la douleur qu'en ressent son fils, avec l'appréhension d'être joint par les ennemis dans ce retardement, le porte à un tel désespoir, qu'il veut se percer de son épée, mais on l'en empêche, etc. » Les dimensions étaient de 6 pieds de large sur 4 de haut.

(1) Il s'agit ici du fils du célèbre peintre de fleurs ; il avait le même prénom que son père, il signa comme lui et travailla dans le même genre.

(2) A. N. O[1] 1934[B].

cette œuvre : « un tableau *des Enfans jardiniers avec outils de jardin*, fleurs, eaux, plantes, etc. de 10 pieds de haut sur 20 de large. » L'artiste demandait 500 livres.

2° *Le tapis du Trône.*

Peu après, Fontenay composait, en collaboration avec Pierre Josse Perrot (1), le modèle du tapis du trône, qui devait être exécuté par la manufacture royale. Le détail de ce travail se trouve mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Pour le tapis du trône du Roy, les ornemens, bordures, branches de feuilles avec les attributs, etc.; le dessus de l'estrade

---

(1) Ces deux mêmes artistes travaillèrent en commun, en 1725, à la tenture des *Arabesques* d'après Raphael, comme l'atteste une ordonnance de paiement à la date du 12 août 1726 (Exercice 1725) :

« Aux sieurs *Perrot* et *Fontenay*, peintres, 688 livres pour les ouvrages de peinture et desseins qu'ils ont faits pour une tenture des *Arabesques* de Raphael pour être exécutez en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les trois premiers mois de l'année dernière. »

A la date du 15 novembre 1725 (Exercice 1724) on relève à leur actif l'ordonnance de paiement suivante :

« A Pierre Josse *Perrot* et Jean-Baptiste *Fontenay*, 3,362 livres pour faire avec les 3,000 cy dessus à eux ordonnez (le 8 novembre 1724) le parfait payement à quoi montent les ouvrages de peinture et desseins qu'ils ont faits pour être exécutez en tapisserie aux manufactures des Gobelins et de la Savonnerie pendant les six premiers mois de l'année dernière. »

Enfin, sur l'exercice 1738, se trouva l'ordonnance de paiement suivante, au seul nom de Perrot :

« Au sieur *Perrot*, peintre, 500 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnez les 17 septembre et 5 novembre derniers, le parfait payement de 1,100 livres à quoy montent les ouvrages de peinture qu'il a faits pour les nouveaux plafonds des petits appartemens du Roy et de la Reyne au château de Versailles pendant la présente année. »

Ce même Perrot exécuta encore les bordures de la tenture d'*Esther*, d'après de Troy (cf. page 95 *supra*).

Il s'agit très vraisemblablement ici du peintre d'ornements, Pierre-Joseph Peyrot, signalé par Mariette dans l'*Abecedario :* comme son nom en provençal se prononçait « Peyrotte », il prit dans la suite cette orthographe. C'est à lui sans doute qu'on doit attribuer les deux « singeries » (nos 264 et 297), mentionnées dans la liste des tableaux inconnus de notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly (pp. 576 et 581). (Cf. *Revue de l'art français,* v. 203.)

(2) A. N. O1 1934B.

dudit trône, ayant 8 pieds 11 pouces de profondeur sur 10 pieds de face.. 800 livres.

Plus l'épaisseur de la marche de l'estrade, ayant 7 pouces de haut sur 28 pieds pour les trois faces, peintes en ornemens fin or, sur fond rouge.................................. 168 »

Plus le morceau sur le parquet, de 2 pieds 2 pouces de large sur 32 pieds et demi pour les trois côtés, peint de même, les ornements, etc... 640 »

Six grands festons de fleurs dans la bordure dudit tapis composant 24 pieds de longueur.......................... 360 »

Plus dans ladite bordure, deux grands cornets de fruits et de fleurs d'abondance, composant 7 pieds de longueur 210 »

Plus, dans le milieu de la bordure dudit tapis, huit grands cornets d'abondance, de fruits et de fleurs, qui tournent autour des ornements, peints au naturel, contenant chaque cornet 3 pieds en quarré et plus, ce qui fait pour les huit cornets 24 pieds en quarré de longueur.................................... 360 »

Plus, dans le milieu du même tapis, une grande couronne de fleurs d'été et d'automne, peinte au naturel; 6 pieds de tour.. 100 »

Au Louvre, à Versailles : tableaux divers.

On relève encore, à l'actif de Fontenay les ordonnances de paiement suivantes :

Exercice 1720, 13 avril 1720 :

Au sieur *Fontenay*, 250 livres pour son payement d'un tableau représentant *un vase remply de fleurs*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les trois premiers mois de la présente année.

Exercice 1721, 20 mai 1722 :

Au sieur *Fontenay*, 300 livres pour faire, avec 300 à luy aussy ordonnés le 7 février dernier, le parfait payement de 600 livres à quoy montent *quatre tableaux de fleurs* qu'il a faits aux nouveaux logemens du Louvre pendant la présente année.

Exercice 1722 : 6 mars 1724.

Au sieur *Fontenay*, 480 livres pour faire, avec 100 livres à luy ordonnez le 28 aoust, le parfait payement de 580 livres, à quoy montent les ouvrages de peinture et de couleurs qu'il a employez pour repeindre les fruits et fleurs du Labirinthe du parc de Versailles pendant l'année 1722 (1).

---

(1) Voici enfin plusieurs tableaux, mentionnés dans divers inventaires, et qu'il est impossible, vu l'imprécision des ordonnances de paiement, d'identifier avec aucun de ceux signalés ci-dessus.

Dans l'*Inventaire général de tous les tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusques en 1737* (A. N. O[1] 1965), les trois tableaux suivants sont mentionnés, les deux premiers dans le grand cabinet de la Reine à Compiègne, le troisième dans l'appartement de M. le Dauphin, à Marly :

« Deux tableaux représentant des fleurs et des fruits ; ayant 4 pieds 2 pouces de haut sur 4 pieds de large. Un autre représentant des fruits, dessus de cheminée. »

Un autre inventaire postérieur à celui-ci (A. N. O[1] 1965) signale de Fontenay dans la galerie d'Apollon à Paris :

« Un tableau représentant un vase remply de fleurs, posé sur un soc (*sic*) de pierre, avec un tapis bleu ; ayant de hauteur 6 pieds sur 4 pieds de largeur ; »

et, dans le logement du premier architecte du Roy à Paris, les dix tableaux suivants :

« Un panier remply de fleurs et un enfant tenant des fleurs. H. : 3 pieds un pouce. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Fleurs dans un vase. H. : 3 pieds un pouce. — L. : 2 pieds 11 pouces.

« Pareil vase remply de fleurs. H.: 4 pieds 2 pouces.— L. : un pied 8 pouces.

« Pareil vase de fleurs. Mêmes mesures.

« Vase de pierre avec bas-relief, remply de fleurs, posé sur un soc de pierre. : H. 3 pieds un pouce et demi. — L. : 3 pieds 7 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief, posé sur un tapis bleu brodé, remply de fleurs. H. : 3 pieds un pouce. — L. : 4 pieds un pouce.

« Vase de pierre avec bas-relief remply de fleurs, posé sur un tapis bleu. H. : 3 pieds. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief remply de fleurs, sur le côté une jatte avec des fruits connus, pesches. H. : 3 pieds et demi. — L. : 3 pieds 11 pouces.

« Vase rempli de fleurs, posé sur un piédestal, avec une espèce de citrouille étrangère, des raisins, des pesches, sur un tapis brodé d'or. H. : 3 pieds et demi. — L. : 4 pieds 2 pouces.

« Vase d'or avec bas-relief remply de fleurs, avec deux piédestaux, lesquels portent chacun une jatte. Mêmes mesures. »

J.-H. FRAGONARD

Aux Gobelins.

A peine rentré de Rome (1), Fragonard recevait la commande d'un tableau de 2,400 livres, destiné aux Gobelins, sur le sujet de *Callirhoé au pied de l'autel prête à être sacrifiée.*

Ce tableau parut au salon de 1765; voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Fragonard*, pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 12 pieds 6 pouces de largeur sur 9 pieds

---

(1) Voici le jugement que Natoire, en 1758, portait sur l'envoi de Fragonard, pensionnaire du Roi à l'Académie royale de France à Rome (A. N. O[1] 1923) :

« Du sieur Fragonard une figure académique d'homme peinte, on a été moins satisfait de cette figure qu'on ne l'auroit été, si l'on avoit moins connu les dispositions brillantes qu'il a fait paroitre à Paris, non qu'il y paroisse aucune marque de négligence, mais on craint que l'imitation de quelques maîtres ne lui nuise et ne le fasse tomber dans des tons de couleurs maniérés, comme il paroit dans cette figure par plusieurs demies teintes trop bleües et d'autres aurores qui ne sont point naturelles. On peut croire qu'il les a imitées du Barocci, peintre admirable à plusieurs égards, mais dont la couleur peut être dangereuse à imiter; on l'exorte à ne regarder dans les grands maîtres que ce qui caractérise en eux une imitation vraye de la Nature. Il en est de même d'une tête de prêtresse, qu'on trouve peinte d'une manière un peu trop doucereuse. On a esté plus satisfait des dessins du sieur Fragonard, qu'on trouve dessinez avec finesse et vérité. »

Le 18 octobre 1758, le même Natoire écrivait au marquis de Marigny :

« Le sieur Fragonard avance la copie qu'il fait d'après Pierre de Cortone aux Capucins; ce jeune artiste a un peu de peine à peindre les chairs et à donner le vray caractère des airs de teste. Je l'exorte à ne point se lasser pour la retoucher de nouveau, car il s'imagine dejà avoir tout fait ce qu'il falloit et tout ce qu'il pouvoit. »

(2) A. N. O[1] 1934B.

6 pouces de hauteur, est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le sujet représente *le Grand Prêtre Corȩ́us qui se sacrifie pour sauver Callirhoé.*

Estimé.................. .... 2,400 livres.

Le parfait payement est en date du 1er janvier 1773 (Exercice 1769) :

Au sieur *Fragonard*, peintre, 600 livres pour faire, avec 1800 à lui ordonnés acompte sur 1765 les 12 aout 1765 et 13 may 1766, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant *le Grand Prêtre Corȩ́us qui se sacrifie pour sauver Callirhoé*, qu'il a fait en 1765 pour être exécuté en tapisserie par la manufacture royale des Gobelins.

En 1792, le jury de classement des modèles des Gobelins rejetait ce tableau, dont « le sujet ne rappelait que des idées superstitieuses ».

Actuellement au Louvre (n° 290) : H. 3 m. 09. — L. 4 m. (1).

---

(1) En 1765, Fragonard recevait des Bâtiments la commande d'un autre tableau pour les Gobelins; le sujet était à son choix, les dimensions semblables à celles de *Callirhoé,* mais le prix en était porté à 4,500 livres.

En 1767, il recevait une autre commande de deux dessus de portes pour le château de Bellevue, au prix de 1,600 livres, représentant *le Jour* et *la Nuit:* le Jour personnifié par Apollon sur son char, précédé de l'Aurore qui répand des fleurs et suivi par les Heures; la Nuit par Diane sur son char, traîné par des biches et précédée de la Nuit qui étend son voile parsemé d'étoiles et suivie par les Songes (A. N. O[1] 1072).

En 1770 les Bâtiments lui demandaient également deux tableaux pour la salle à manger des petits appartements de Versailles, le sujet à son choix, au prix de 1,600 livres.

Aucune de ces commandes ne fut achevée, comme l'atteste ce relevé d'un *État des ouvrages de peinture ordonnés pour le Roy*, en date de 1774 (A. N. O[1] 1933) :

« 1765. Un tableau pour les Gobelins de même grandeur que celui de *Callirhoé*.. 4,500 livres.

« 1767. A lui ordonné deux tableaux dessus de porte : 1° *Le Jour* sous la figure d'Apollon; 2° *La Nuit* représentée par Diane. Ces tableaux sont destinés pour Bellevüe... 1,600 livres.

« 1770. A lui ordonné deux autres tableaux dont les sujets sont au choix de l'auteur. Ils sont destinés pour la salle à manger des petits appartements de Versailles.. 1,600 livres.

« *Nota*. L'auteur ne paroit pas beaucoup s'occuper des trois articles cy dessus, il vient de retourner à Rome ».

Les Bâtiments insistèrent cependant auprès de Fragonard, au sujet

Jean-Martial FRÉDOU

A Versailles.

En 1748, le Dauphin et la Dauphine firent disposer dans la cour intérieure de leurs appartements de Versailles un petit jardin formé de terre rapportée, orné de rocailles et clos de treillages (1). En 1757, on commanda à Fredou un tableau-perspective, destiné à renforcer l'illusion de ce coin de nature; le paiement en eut lieu, le 15 février 1758, en même temps que celui d'une copie du portrait du Roi :

Au sieur *Frédou*, peintre, 1.300 livres pour son payement de deux tableaux, l'un représentant *une perspective* qu'il a fait pour être placé dans le petit jardin de Mme la Dauphine au château de Versailles et d'*un portrait du Roy*, qu'il a aussi fait pendant l'année dernière (2).

Portrait en pied de la Dauphine.

Le 17 novembre 1764 (Exercice 1762) le paiement suivant était ordonnancé à Frédou :

Au sieur *Frédou*, peintre, 1,800 livres pour son payement d'un tableau *portrait de Mme la Dauphine en pied*, qu'il a fait

---

de la commande de 1770; il répondit par le billet suivant (A. N. O[1] 1514) :

« Fragonard a eu l'honneur de passer chez M. de Montuclas pour l'assurer de ses civilitez et luy rendre réponse à la lettre qu'il a reçu touchant les tableaux qu'il a à faire pour le roy; jusqu'à présent il n'a pu y travailler ayant été occupé des tableaux dont il était chargé pour Madame du Barry, présentement il assure qu'il va y travaillé avec tout le zèle et l'assiduité. »

Mais sa bonne volonté se manifesta guère, car les tableaux en question jamais ne furent livrés.

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 139.

(2) Voir p. 103 *supra*.

pour le service du Roy et destiné pour l'École royale militaire, pendant le mois de septembre 1762.

Il s'agit peut-être d'une copie, librement interprétée, du portrait de Marie-Josèphe de Saxe par Nattier ou La Tour (1).

Portraits des Enfants de France (2).

Sur l'exercice 1762, on relève, à la date du 25 mai 1766, l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Frédou,* peintre, 795 livres pour faire, avec 500 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1761 le 15 mars 1763, le parfait payement de 2,295 livres à quoy montent plusieurs tableaux et études représentant *les Enfants de France*, qu'il a faits pendant les années 1760 et 1761.

Le détail de ces divers portraits se trouve dans le mémoire suivant de l'artiste (3) :

> Mémoire de l'ouvrage fait par *Jean Martial Frédou* au Cabinet des tableaux du Roy, par ordre de M. le marquis de Marigny... pour les études et portraits des Princes, demandés par Madame la Dauphine, en l'année 1760 et 1761.

Le 15 mars 1760.

Le portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne; étude dessinée aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 de large.. 72 livres.

Pour le verre blanc et la bordure................ 9 »

Le 25 avril.

(1) Au mois d'avril 1850, un portrait de Marie-Josèphe de Saxe, par Frédou, d'après La Tour, était envoyé à Saint-Denis, à la maison de la Légion d'honneur.

(2) Voici, d'après leur ordre de naissance, la liste des enfants du Dauphin, fils de Louis XV et de Marie-Josèphe de Saxe : 1° Marie-Zéphirine, 1750 + 1755. — 2° Le duc de Bourgogne, 1751 + 1761. — 3° Le duc de Berry, plus tard Louis XVI, 1754 + 1793. — 4° Le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, 1755 + 1824. — 5° Le comte d'Artois, plus tard Charles X, 1757 + 1836. — 6° Madame Clotilde, épouse de Charles IV, roi de Sardaigne, 1759 + 1802. — 7° Madame Élisabeth, 1764 + 1794.

(3) A. N. O¹ 1931.

Le portrait de Monseigneur le duc de Berry, couvert d'un bonet garny de plumes; étude dessignée aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 de large... 72 livres.

Pour le verre blanc et bordure dorée............. 9 »

Le portrait de Monseigneur le comte de Provence, couvert d'un bonet garny de plumes; étude aux trois crayons mêlé de pastels; même forme et même grandeur............ 72 »

Pour pareil verre et bordure.................... 9 »

Le portrait de Monseigneur le comte d'Artois, en jaquette, la tette découverte; étude aux trois crayons, même forme et même grandeur.................................... 72 »

Pour la bordure et le verre blanc................ 9 »

Le 28 décembre 1760.

Un second *portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne* en robe de chambre et bonet de nuit; étude aux trois crayons mêlé de pastels; de 15 pouces de haut sur 12 pouces de large. 72 »

Pour le verre et la bordure dorée................ 9 »

Le 30 juillet 1761.

Le portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne, peint à l'huille, avec beaucoup de soin, en habit de velour coulleur de cerise, brodé en argent; buste de 5 pouces de large sur 7 pouces de hauteur, cy :.................................. 300 »

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Le portrait de Monseigneur le duc de Berry, aussy à l'huille, de même forme et grandeur, en habit d'husart bleu et argent, la tette couverte d'un bonet garny de plumes; buste.... 300 »

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Le portrait de Monseigneur le comte de Provence, aussy en habit d'hussart vert et argent, la tette couverte de son bonet d'hussart garny de plumes; même forme et grandeur, aussy en buste....................................... 300 »

Pour la bordure dorée et sculptée................ 18 »

Un autre *portrait de Monseigneur le comte de Provence*, aussy à l'huille, de même forme et grandeur, en habit d'hussart vert et argent, garny de brandebourg d'argent, la tette decouverte; en buste, cy :.................................. 300 »

Pour la bordure pareil sculptée et dorée.......... 18 »

Le portrait de Monseigneur le *comte d'Artois*, peint aussy à l'huille, même forme et même grandeur, en jaquette de velour coulleur de cerise, garny de martre, la tette découverte, cy :.. 300 livres.

Pour la bordure sculptée et dorée.............. 18 »

Avoir livré cinq bordures sculptées et dorées à raison de 36 livres chaque bordure........................... 180 »

Plus le 4 avril 1762.

Une copie du *portrait de Monseigneur le duc de Bourgogne* en robe de chambre et bonet de nuit ; aux trois crayons mêlé de pastels, très soignée.............................. 72 »

Pour la bordure sculptée dans le goût antique et dorée avec soin; de 12 pouces de large sur 15 pouces de haut d'arazement et 3 pouces de bois avec un couronnement, cy......... 48 »

Total............ 2,295 livres.

Le second portrait du duc de Bourgogne est actuellement à Versailles (nº 4398) : H. 0 m. 45. — L. 0 m. 37 (1). — Derrière le portrait on lit : « Dessiné aux trois crayons le 28 décembre 1760 par Frédou, en présence du Roy, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mme la Dauphine, de Mme Adélaïde, de Mme Victoire, de Mme Sophie et de Mme Louise ».

---

(1) A la Bibliothèque Nationale, il existe des photographies de trois des autres portraits exécutés par Frédou; le dépôt légal fut fait en 1860 par un nommé Courville, 132, rue du Bac. Pour deux de ces portraits les identifications proposées sont erronées.

L'un représente une enfant au visage émacié et maladif, coiffé d'une perruque, vêtu d'un habit de velours brodé, sur lequel sont posés le cordon et la plaque du Saint-Esprit; on a mis en bas des deux photographies de ce portrait les noms du comte d'Artois et du duc de Berry; le titulaire de ce portrait, qui au reste fut gravé par Beauvarlet, est le duc de Bourgogne.

La seconde photographie montre un enfant habillé en hussart et la tête couverte du bonnet orné de plumes; on a vu que Frédou peignit également sous ce costume le duc de Berry et le comte de Provence, seule la couleur de l'habit était différente ; la vue directe du tableau en permettrait donc l'identification.

Quant au troisième portrait, il est identifié à la fois avec celui du duc de Berry et du comte d'Artois; c'est avec ce dernier seulement que l'identi-

Autres portraits.

— En 1778, Frédou exécutait d'après Roslin et Natoire un portrait du Dauphin, dont voici le mémoire (1).

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Frédou,* pendant l'année 1778.

Ce tableau porte 8 pieds de haut sur 6 pieds 6 pouces de large. Il est destiné pour M. le duc de La Vauguion et représente *feu Monseigneur le Dauphin, père de Louis XVI.* La tête a été copiée d'après le pastel peint par M. Roslin.

Ce prince, prêt à monter à cheval, tient de la main droite le bâton de commandement, posé sur une table couverte d'un tapis de velours verd, sur laquelle on voit le plan du siège de Tournay, avec plusieurs livres et un globe; la [gauche] est posée sur la hanche. Il est vêtu en habit d'écarlatte brodé d'or, d'un corsard, d'une écharpe blanche et décoré des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or. Le fond du tableau est orné de colonnes torses, d'un rideau, et d'un fauteuil sur lequel est jetté le manteau de ce Prince.

Estimé.................................... 1000 livres.

Ce portrait du Dauphin est actuellement à Versailles (n° 3792) : H. 2 m. 71. — L. 1 m. 95 (2).

— En 1776, Frédou exécutait pour le duc de Parme une copie arrangée du portrait d'Anne d'Autriche d'après Porbus; voici son mémoire : (3).

---

fication est valable ; à la différence des deux précédents, cet enfant n'a point de perruque, mais de longs cheveux bouclés, sa figure est intelligente, voire malicieuse, les yeux sont éveillés, il porte une sorte de robe décolletée, garnie de fourrures et sur laquelle sont posés le cordon du Saint-Esprit et l'ordre de la Toison d'Or.

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) De Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 182.

(3) A. N. O¹ 1933.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Frédou*, premier peintre de Monsieur, frère du Roy, pendant l'année 1776.

Ce tableau porte 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large. Il est destiné pour le duc de Parme, et représente *Anne d'Autriche, reine de France, veuve de Louis XIII*. La tête a été copiée d'après l'original peint par Pourbus, conservé dans la Surintendance, à Versailles.

L'attitude et l'habillement sont entièrement du sieur Frédou : la Reine a la main droite appuyée sur sa robe, et de la main gauche tombante, elle tient le bas de son voile : elle est en grande fraise de baptiste, costume du tems, soigneusement observé.

Estimé.................................. 1,000 livres.

Le paiement de ce tableau figure sur l'exercice 1778, en même temps que celui d'une copie à 300 livres d'un portrait du Roi et d'une autre, fixée à 600, de la *Sainte-Famille* de Gennari, destinées toutes deux à Madame Louise et placées aux Carmélites de Saint-Denis (1) (Arch. Nat. O' 1932).

FREY

Portraits de Mesdames, filles de Louis XV.

Cet artiste fit au pastel les portraits des filles de Louis XV, dont La Tour avait suspendu l'exécution pour punir ces princesses de leur inexactitude aux rendez-vous assignés. En 1754, il livrait le portrait de Mme Louise ; voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un portrait peint en pastel par le sieur *Frey* au mois de novembre 1754.

Ce portrait, peint au pastel et fixé ensuite, a 2 pieds de haut sur 15 pouces de large. Il représente *Madame Louise de France*

(1) A. N. O' 1932.
(2) A. N. O' 1934 B.

en corps de robe richement orné.................. 700 livres.
avec la bordure.................................. 832 »

Le paiement est en date du 17 décembre 1756 (Exercice 1754) :

Au sieur *Frey*, peintre en pastel, 832 livres pour son payement d'un tableau *portrait de Madame Louise*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1754.

L'année suivante, le même artiste exécutait deux copies de ce portrait, dont il fut payé le 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Au sieur *Frey*, 672 livres pour son payement de deux copies du *portrait de Madame Louise*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1755 (1).

— En 1764, Frey recevait la commande des portraits de quatre des filles de France Mesdames Adelaïde, Victoire, Sophie et Louise ; l'indication s'en trouve sur le relevé de compte suivant (2) :

Quatre tableaux originaux représentant *les portraits de Mesdames de France, Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise*, peints au pastel d'après nature............................ 2880 livres.

Trois tableaux repettés représentant *les portraits de Mesdames Victoire, Sophie et Louise*.......................... 1200 »

Plus sept bordures........... 504 »

Le paiement est en date du 5 juillet 1775 (Exercice 1772) :

Au sieur *Frey*, 2,584 livres pour faire, avec 2,000 livres à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1772 le 17 mars audit an, le parfait payement de 4,584 livres à quoy montent les tableaux qu'il a peints en pastel d'après nature, en 1766, représentant *Mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise de France* (3).

---

(1) Un mémoire de cet artiste (A. N., O[1] 1934[B]) indique que ces copies furent peintes à l'huile sur toiles de 15 (2 pieds × un pied 8 pouces).

(2) A. N. O[1] 1721.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785). — Il se pourrait que trois de ces portraits, ceux de Mesdames Louise, Adélaïde et Sophie fussent en la possession de MM. Alfred Bégis et Charles Moisson. Ces pastels, attribués à La Tour, ont 0 m. 37 de haut sur 0 m. 31 de large. L'artiste a donné tous ses soins à la figure et a négligé les autres ornements.

Louis GALLOCHE

Aux Tuileries.

En 1720, cet artiste travailla à la décoration du plafond de la salle des Machines du palais des Tuileries (1) : il eut à faire la Musique et ses attributs, qu'il représenta par deux enfants avec des instruments de musique. Il demanda 600 livres de son ouvrage (2), et en reçut 300 livres le 15 novembre 1721 :

Au sieur *Galloche,* peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuilleries, pendant l'année dernière.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, lors des travaux de décoration faits aux appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (3) Galloche traita le sujet du *Départ d'Adonis pour la chasse.* Dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (4), ce tableau est indiqué de forme ovale, de 3 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large (5).

Le payement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724).

Au sieur *Louis Galloche,* peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *le Départ d'Adonis pour aller à*

---

(1) Cf. page 39 *supra.*

(2) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(3) Cf. page 76 *supra.*

(4) A. N. O[1] 1934[B].

(5) Dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (A. N. O[1] 1965), les dimensions indiquées ne sont plus que de 3 pieds et demi de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

la chasse, qu'il a fait pour le service du Roy pour les appartements de l'Hôtel du Grand Maître à Versailles, pendant l'année 1724.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles, avec attribution à Verdier : H. 1 m. 25. — L. 0 m. 90.

2° *Église du Parc aux Cerfs.*

En 1727, Galloche eut à faire un tableau pour la nouvelle église du Parc aux Cerfs, à Versailles (1). Sa toile est mentionnée dans l'état des tableaux ci-dessus indiqués (2) : « La Magdeleine pénitente, qui a sa main sur la poitrine et ses cheveux épars »; ses dimensions étaient de 3 pieds et demi en hauteur sur 3 pieds en largeur. Il en demandait 700 livres, on ne le lui paya que 300 à la date du 2 octobre 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Galloche,* peintre, 300 livres pour un tableau représentant *la Magdeleine pénitente*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc aux Cerfs pendant l'année dernière.

Dans un *État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737 ?) (3), ce tableau est ainsi mentionné comme figurant à la paroisse Saint-Louis de Versailles sur un des petits autels à côté du chœur : « Un tableau de forme ovalle, représentant *la Magdeleine pénitente;* de 4 pieds de hauteur sur 3 pieds et demi de largeur, peint par *M. Galloche.* »

Actuellement à la cathédrale de Versailles.

3° *Cabinets du Roi et de la Reine.*

En 1732, quand une disposition nouvelle fut apportée aux appartements particuliers de Marie Leczinska (4), Galloche reçut une commande de six tableaux, dont voici le détail (5) :

---

(1) Cf. page 77 *supra.*
(2) A. N. O[1] 1934[B].
(3) A. N. O[1] 1965.
(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 118.
(5) A. N. O[1] 1934[A].

« Six tableaux pour le cabinet de la Reine, dont les quatre premiers sont tirés du *Pastor fido* de Guarini :

« Le 1°, Dorinde blessée par Silvio; le 2°, Dorinde guérie par Silvio; le 3°, Silvio chassant le sanglier envoyé par Diane; le 4°, le jeu du Colin-Maillard; le 5°, Roland apprend la perfidie d'Angélique; le 6°, tableau allégorique; la Reine, sous la figure de l'Aurore sort du sein de Thétis accompagnée de son auguste postérité. »

Cette commande fut par la suite réduite à cinq, le premier sujet ayant été écarté, et deux des tableaux furent destinés au petit cabinet du Roy. Ce sont, d'après l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) :

Un tableau représentant un sujet du *Pastor fido*, sçavoir *Amarillis ayant un bandeau sur les yeux, et jouant à Colin-Maillard avec Mirtil* qui, poussé par l'Amour, le saisit par le bras ; ayant 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 7 pouces de large ; de forme ovale ; dans sa bordure dorée.

— *Mirtil en chasseur qui pique un sanglier,* plusieurs femmes et plusieurs Amours l'accompagnent ; de mêmes mesures que le précédent.

Ces deux tableaux étaient achevés au mois de juin 1732 ; l'artiste en était payé à la date du 16 juillet de ladite année :

Au sieur *Galloche,* peintre, 600 livres pour deux tableaux qu'il a faits pour les cabinets du Roy à Versailles pendant le mois de juin dernier (2).

Les autres tableaux furent réservés aux appartements de la Reine.
Les deux suivants furent payés le 28 mars 1733 :

Au sieur *Galloche,* peintre, 750 livres pour son payement de deux tableaux allégoriques représentant l'un l'*Aurore sortant du sein de Thétis*, et l'autre *Rolland attendant Angélique*, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles en 1733.

Le premier de ces deux tableaux prit place dans le cabinet de la Reine,

(1) A. N. O' 1965.

(2) La décoration du cabinet du Roi était complétée par quatre pastorales de Cazes et de Chavannes. Cf. p. 77, 78, 90, 91 *supra.*

le second dans sa garde robe; ils sont ainsi décrits dans l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (1) :

Un tableau représentant *la Reine*, *sous la figure simbolique de l'Aurore, sortant du sein de Thétis :* la France attentive s'élève et tend les bras vers Sa Majesté pour témoigner son zèle et la joie qu'elle ressent de la naissance du Dauphin, qui assure le bonheur et le repos de toute l'Europe; ayant 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large; de forme ovale; dans sa bordure dorée (2).

Un autre, représentant le moment que *Rolland*, *après avoir attendu inutilement Angélique,* on lui ôte toute espérance, en lui montrant le brasselet dont ce héros lui avait fait présent et qu'elle vient de donner au père de la fiancée pour récompense de l'avoir conduite au port le plus proche avec Médor, le tout sur un fond de paysage; ayant 2 pieds 8 pouces de haut sur 4 pieds de large; de forme irrégulière dans sa bordure dorée.

Le cinquième de ces tableaux du cabinet de la Reine est ainsi mentionné (3) :

Un tableau représentant *la Guérison de Dorinde par Silvio :* ce chasseur l'ayant trouvé blessée la fit conduire dans un endroit à couvert et fut chercher dans les montagnes quelques herbes pour la guérir, le tout sur un fond d'architecture; ayant 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large; de forme irrégulière dans sa bordure dorée.

Ce tableau fut payé le 20 janvier 1734 (exercice 1733) :

Au sieur *Galloche,* peintre, 450 livres pour un tableau représentant *Dorinde guérie par Silvio,* qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne audit château (de Versailles) pendant l'année dernière.

---

(1) A. N. O[1] 1965.

(2) En 1760, cette allégorie était reléguée au magasin de la Surintendance, à Versailles.

(3) A. N. O[1] 1965. Cf. l'État ci-dessus.

Le tableau de *Roland apprenant les amours de Médor et d'Angélique* est actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1804 : H. 0 m. 80. — L. 1 m. 10. — Signé : *Galloche 1733.*

4° *A Trianon.*

Dans une liste de Distribution d'ouvrages en date de 1750 (1), Galloche est désigné comme ayant à faire deux dessus de portes pour Trianon : il fit le *Printemps* et l'*Été*, qui lui furent payés 500 livres chaque, sur l'exercice 1750, les 2 mars et 20 juillet 1751 :

Au sieur *Galloche,* peintre, 500 livres pour faire, avec pareille somme à luy ordonnée le 2 mars dernier, le parfait payement de 1,000 livres à quoy montent deux tableaux représentant le *Printemps* et l'*Été*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1751 et ainsi mentionnés au livret :

Un tableau d'environ 3 pieds et demi sur 2 de hauteur, représentant le *Printemps.* On a taché d'exprimer la fraîcheur du matin dans cette saison naissante. Une forêt paroît séparée de la prairie par une rivière, laquelle, en serpentant, annonce un pays assez vaste.

L'autre qui fait pendant, représente l'*Été* par une Moisson. L'auteur a voulu indiquer par les ombres plus courtes que c'est le milieu du jour : il a tâché d'observer que les feuilles fussent d'un vert plus foncé, d'un ton presque égal et la terre plus desséchée qu'au Printemps. Dans le lointain est une de ces processions que les anciens nommoient *Ambarvales;* elle monte au temple de Cérès.

Ces deux tableaux sont au Roy.

Actuellement tous les deux à Saint-Denis, à la maison de la Légion d'Honneur, où ils furent envoyés par l'État en 1872.

---

(1) A. N. O' 1932.

Au château de Fontainebleau.

En 1737, lors de la décoration des petits appartements de Fontainebleau (1), Galloche eut à faire deux paysages, au prix de 200 livres chacun. Dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (2), ils sont ainsi désignés :

Un tableau représentant *un paysage* où l'on voit un pont, une chutte d'eau, un berger qui garde des moutons et chèvres, un joueur de musette vestu de bleu, sur la gauche du tableau une femme ; ayant de hauteur 3 pieds un pouce sur 3 pieds un pouce; à oreilles haut et bas.

Un tableau de même mesure que le précédent, représentant encore *un paysage* où il y a un homme qui pesche et plusieurs autres figures ; à oreilles haut et bas.

Le parfait paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Galloche,* peintre, 200 livres pour faire, avec les 200 à luy ordonnez le 14 juillet 1737, le parfait payement de 400 livres à quoy montent *deux tableaux de paysage*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau pendant la présente année.

Ces deux tableaux, à Fontainebleau, étaient placés dans le cabinet de la Reine; en 1760, ils furent portés à Versailles, et relégués au magasin de l'hôtel de la Surintendance (3).

Actuellement, tous les deux, à Trianon sous Bois (nos 180, 179) : H. 1 m. 17 et 1 m. 23. — L. 1 m. 14 et 1 m. 28. Signés : *Galloche* (4).

---

(1) Cf. page 41 *supra.*

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) A. N. O[1] 1965 : *Inventaire des tableaux du cabinet du Roy placés à la Surintendance des Bâtiments de S. M...* fait par Jeaurat.

(4) L'ancienne forme chantournée est encore apparente sur les toiles.

Au concours de 1747 (1).

Galloche fut l'un des peintres qui participèrent au concours de 1747 : il traita le sujet de *Coriolan* ; les dimensions imposées étaient de 6 pieds sur 5.

Le 29 septembre 1747, il reçut la gratification promise :

Au sieur *Galloche*, peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *Marcus Coriolan*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Son tableau fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon.

Actuellement au musée d'Orléans, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 1 m. 61. — L. 1 m. 95.

GIRARD

A Versailles.

1° *Cabinet de la Reine.*

Le 28 janvier 1739 (Exercice 1738), cet artiste recevait le paiement d'un plafond qu'il avait exécuté pour l'un des cabinets de la Reine à Versailles :

---

(1) Galloche avait déjà pris part au concours de 1727; voici, d'après le *Mercure Galant,* le titre et la composition de son tableau :

« *Hippomène et Atalante.* Métam. Liv. X, f. XI de *M. Galloche.*

« Atalante, effrayée de la réponse de l'Oracle qui lui disoit qu'elle ne devoit point se marier, déclara qu'elle n'épouseroit que celui qui la surpasseroit à la course, et que la mort seroit le prix de ceux qu'elle vaincroit. Hippomène, qui avoit concu une grande passion pour elle, invoqua Vénus qui lui donna trois pommes d'or. Le peintre a choisi le moment où il vient de jeter la dernière. Hippomène, se recommandant à Vénus qui n'est vüe que de lui, et accompagné d'un Amour, devance Atalante qui veut ramasser la troisième pomme ayant les deux autres dans son écharpe. Le but d'où ils sont partis paroit dans le lointain, et le peuple, qui fait des acclamations, remplit la scène des deux côtés. »

Les dimensions des tableaux de ce concours étaient environ de 4 pieds de haut sur 6 de large.

Au sieur *Girard*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 2,300 à luy ordonnez les 17 septembre, 5 novembre et 17 décembre derniers, le parfait payement de 3,700 livres à quoy montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits à un plafond du cabinet de la Reyne au château de Versailles, pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Il s'agit peut-être ici du plafond du petit cabinet de retraite de Marie Leczinska, qui fut, en effet, exécuté à cette date et que La Martinière décrit ainsi (1) : « Le plafond est cintré en calotte; la peinture en est en manière de treillages en perspective, avec différentes fleurs et feuillages mêlés d'oiseaux. »

2° *Oratoire de la Reine.*

En 1739, ce même artiste exécutait le plafond de l'oratoire réservé à la Reine dans la chapelle de Versailles; le paiement est en date du 13 mai 1739 :

Au sieur *Girard*, peintre, 300 livres pour son payement d'un plafond, qu'il a fait pour l'oratoire de la Reyne dans la chapelle du château de Versailles, pendant les trois premiers mois de la présente année (2).

---

(1) *Dictionnaire géographique.* — Cf. également de Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 120.

(2) Dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (A. N. O[1] 1965), on trouve également, au nom de cet artiste, la mention du tableau suivant qui se trouvait dans le cabinet de la Surintendance :

« Un tableau représentant *la Rencontre de Jephté;* haut de 18 pouces sur 24 de large; peint sur sattin; couvert d'une glace dans sa bordure dorée. »

Pierre GOBERT (1)

Portraits exécutés de 1719 à 1724.

On ne trouve dans les Comptes des Bâtiments que deux paiements au nom de cet artiste ; le premier est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Pierre Gobert*, peintre, 3,500 livres, pour son payement des quatre tableaux de portraits de cour, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1719, 1720 et 1724.

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1727* (2) donne comme suit le détail de cette commande :

Le portrait du Czar (3) ; de 9 pieds de haut sur 6 pieds de large.. 2,500 livres.

Le portrait de l'ambassadeur Turc (4) ; de 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large.................. 600 liv.

Copie du *portrait de Monsieur le Duc*............ 200 liv.

Copie du *portrait de Madame la comtesse de Toulouse*. .... 200 liv. (5).

La copie du portrait de Monsieur le Duc (alors Louis-Henri, prince de Condé, duc de Bourbon, chef du conseil de Régence et surintendant de l'éducation du Roi) est peut-être celle que signalait, dans l'appartement du duc d'Antin à Versailles, l'*État des tableaux faits pour le Roi depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (6) : « un tableau représentant

---

(1) Cf. Fernand Engerand, *Pierre Gobert, peintre de portraits* (*L'Artiste*, mars 1897).

(2) A. N. O¹ 1934 B.

(3) C'est assurément en 1717, lors du séjour de Pierre-le-Grand à Paris, que Gobert exécuta ce portrait ; peut-être pourrait-on en reconnaître une réduction dans le n° 3692 du musée de Versailles.

(4) Mehemed-Effendi, le fameux ambassadeur turc, dont Charles Parrocel a représenté l'entrée aux Tuileries.

(5) L'artiste demandait 3,500 livres pour le premier portrait, 1,000 livres pour le second, et 400 livres pour chacun des deux autres.

(6) A. N. O¹ 1965.

le portrait de Mgr le duc de Bourbon; réduit à la hauteur de 20 pouces sur 2 pieds de large; de forme ovale (1). »

Portraits de la famille royale.

Le deuxième paiement fait à Gobert est en date du 12 août 1726 :

A *Pierre Gobert*, peintre, 3,200 livres pour quatre tableaux représentans *le portrait de la Reine et celui de feue Madame la Dauphine*, qu'il a faits pour le service du Roy dans la présente année.

Le détail de cette seconde commande est ainsi mentionné, avec une majoration de 100 livres, dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Portrait de la Reine en pied orné de tous ses attributs; de 7 pieds de haut sur 4 pieds de large................ 1,500 livres
Autre portrait de la Reine..................... 600 »
Autre portrait de la Reine..................... 600 »
Un tableau de *Monseigneur le Dauphin*, grand comme nature....................................... 600 » (3)

Deux portraits de « la Reyne en pied » sont signalés dans l'*État des tableaux*

---

(1) Le même état signale encore, dans l'appartement du duc d'Antin à Fontainebleau, « un autre (tableau) représentant le même portrait de Mgr le duc de Bourbon, ayant 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large ». — L'original du portrait du duc de Bourbon est à Chantilly, dans le salon de Condé. (Cf. A. Gruyer, *La peinture à Chantilly*; *École française,* Paris, 1898, p. 241-244). — Sous les numéros 3696, 3727 et 3757, le catalogue du musée de Versailles range aux inconnus de l'école française trois portraits du duc de Bourbon, qui peuvent être rendus à Pierre Gobert; aucun d'entre eux ne saurait être identifié avec la copie ci-dessus signalée; mais Gobert répétait indéfiniment ces portraits, et ceux de Versailles semblent bien être de cette manufacture, comme le prouve au reste la comparaison qu'on en peut faire avec les portraits des princes de Lorraine (nos 3734 et 3738).

(2) A. N. O[1] 1934 B.

(3) L'artiste demandait 3,000 livres pour le premier portrait et 1,000 livres pour chacun des trois autres.

faits pour le Roy de 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732 (1), ainsi que dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (2); tous deux figuraient à Versailles au cabinet de la Surintendance, l'un avait 6 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 4 pouces, l'autre 6 pieds 6 pouces sur 4 pieds 8 pouces de large. L'Inventaire de Durameau (3) n'en mentionne qu'un en 1783 au magasin de la Surintendance, de 6 pieds de haut sur 4 pieds 3 pouces de large, et 7 pouces de profil.

Quant au dernier portrait, il y a assurément dans l'état de commande une erreur de rédaction, et il s'agit du portrait de « feue Madame la Dauphine », comme l'indique au reste l'ordonnance de paiement. L'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (4) signale ce tableau dans l'appartement du duc d'Antin à Fontainebleau et le dit de 5 pieds de haut sur 4 de large ; ces dimensions ne sont plus, sur l'inventaire de Durameau, que de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces ; enfin, ce tableau est mentionné à l'actif de Gobert par l'inventaire Jeaurat, avec cette indication : « Portrait de la duchesse de Bourgogne dans sa jeunesse » (5).

---

(1) A. N. O[1] 1965.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) *Archives du Louvre.* — Dans l'inventaire de Jeaurat, en date de 1760, (A. N. O[1] 1965), ce tableau est ainsi mentionné : « Portrait de la Reine alors que Sa Majesté était à Vissembourg, par Gobert. » — Pierre Gobert avait été le peintre de la cour de Lorraine (cf. *Archives de l'art français*, V, 88-91). C'est Madame de Prie qui l'avait envoyé auprès du roi Stanislas pour faire le portrait de la jeune princesse de Pologne (Cf. de Nolhac, *Le mariage de Marie Leczinska*, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1900).

(4) A. N. O[1] 1965.

(5) Il existe, en outre, dans différents inventaires et états de tableaux du XVIIIe siècle, un nombre assez considérable de portraits, mis à l'actif de Gobert, et qui furent commandés et payés en dehors des Bâtiments. L'énumération de ces portraits présente un certain intérêt, puisque la presque totalité s'en retrouve à Versailles sans aucune attribution. Nous croyons donc utile de le donner.

1° « *Le portrait de feue Madame la Dauphine et des trois Princes;* ayant 8 pieds de haut sur 6 de large. » — Ce portrait est signalé dans le cabinet de l'hôtel de la Surintendance par l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (A. N. O[1] 1965).

2° *Les portraits de Mesdames de France, l'aînée et la seconde en pied;* de 3 pieds de haut sur 2 pieds 8 pouces de large ; de forme ovale.

3° *Le portrait de Madame troisième en pied;* de même forme et mesure que le précédent.

On peut vraisemblablement identifier cette dernière peinture avec le nº 2102 du musée de Versailles, porté par le catalogue aux inconnus de l'école française : les dimensions sont de 1^{m} 29 sur 0^{m} 98 de large; cette

---

L'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O^{1} 1965) mentionne ces deux derniers dans l'appartement de la Reine en ce château; l'inventaire Jeaurat (A. N. O^{1} 1965) les signale, en 1760, à l'hôtel de la Surintendance dans l'appartement du marquis de Marigny.

Ces deux portraits sont actuellement au musée de Versailles (n°s 4395 et 4396), inscrits au catalogue comme inconnus de l'école française : H. 1 m. 08. — L. 0 m. 88 (cf. P. de Nolhac et Pératé. *Le musée national de Versailles*, p. 196).

Les tableaux suivants sont signalés soit dans l'inventaire Jeaurat (A. N. O^{1} 1965), soit dans l'inventaire Durameau (*Archives du Louvre*) :

4º *Le Duc de Chartres en Amour tenant un pigeon.* H. 3 pieds un pouce. L. 2 pieds 10 pouces.

5º *Portrait d'une jeune fille tenant une pomme qu'elle montre à un singe.* H. 3 pieds un pouce. — L. 2 pieds 10 pouces.

6º *Une dame en nayade*, de forme ovale. H. 3 pieds un pouce. — L. 2 pieds 8 pouces.

7º *Portrait d'une princesse faisant une couronne de fleurs;* mêmes dimensions.

8º *Portrait d'un enfant qui tient un singe et un chien;* mêmes dimensions.

9º *Portrait d'une dame en Hébé*; de forme ovale; mêmes dimensions.

10º *Portrait d'une petite fille faisant des bouteilles de savon.* H. 3 pieds un pouce. L. 4 pieds 2 pouces 6 lignes.

11º *Portrait d'un enfant tenant un chien*; mêmes dimensions.

12º *Portrait de femme sous la figure d'Érigone* (ce portrait n'est mentionné que par Jeaurat, dont l'inventaire ne donne point de dimensions).

On peut reconnaître le nº 5 de cette série dans le nº 4359 du musée de Versailles, porté, comme les suivants, aux inconnus de l'école française et identifié par le catalogue avec le portrait de Marie-Anne de Bourbon-Conty, duchesse de Bourbon. Ce tableau, comme au reste la plupart des suivants, a eu, par le fait des modifications d'encadrement, ses dimensions réduites à 0 m. 80 sur 0 m. 62 de large; mais sa description est parfaitement concordante. Une répétition de ce portrait se trouve également au musée de Bayeux.

Le nº 6 n'est autre que le nº 3821 de ce même musée de Versailles, identifié avec le portrait de la septième fille du Régent, Louise Diane d'Orléans, princesse de Conty : la toile, de forme ovale, mesure 0 m. 98 de haut sur 0 m. 83 de large (cf. de Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 206).

Le nº 7 peut être reconnu dans le nº 3697, identifié avec le portrait de

différence de quelques centimètres s'explique aisément par le fait des modifications d'encadrement que la toile dut subir pour être amenée en pendant aux nos 2101, 2103 et 2104 de la même salle.

Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, princesse de Conty : les dimensions de la toile, sont de 0 m. 80 sur 0 m. 62 de large, pour les mêmes raisons que le n° 4359.

Peut-être faut-il chercher le n° 8 dans le n° 4432 de Versailles; ce portrait semble bien de Pierre Gobert, sa comparaison avec les nos 4424 et 4433, dont l'attribution est formelle, est en ce sens très concluante ; d'autre part, les dimensions (1 m. sur 0 m. 83) concordent exactement avec celles indiquées dans l'inventaire de Durameau : ce tableau représente un enfant en bonnet et habillé d'une robe verte ornée de galons d'or, debout devant un tabouret derrière lequel se trouve un singe. L'indication de la présence d'un chien, faite par l'inventaire de Durameau, s'opposerait peut-être à cette identification ; alors le n° 4434, qui peut être également attribué au même Gobert, y satisferait davantage, car il montre un enfant portant sur une robe blanche une écharpe rose, et jouant avec un chien monté sur un tabouret; mais dans ce cas il manquerait le singe ! Les dimensions de cette toile sont de 0 m. 80 de haut sur 0 m. 63 de large. Quoi qu'il en soit de l'identification, ces deux portraits peuvent être attribués à Pierre Gobert.

Le n° 9 correspond exactement au n° 4360, que le catalogue de Versailles identifie avec le portrait de Charlotte d'Orléans, duchesse de Modène; ses dimensions sont de 1 m. 20 de haut sur 0 m. 90 de large ; cette différence est aisément explicable par les modifications qu'il dut subir pour être ramené à la forme rectangulaire, et l'ancien ovale est au reste parfaitement visible sur la toile (cf. Nolhac et Pératé, *op. cit.*, p. 206).

Le n° 10 répond, trait pour trait, au n° 4433, et représente un enfant, debout devant une table et faisant des bulles de savon ; ce portrait offre au surplus une certaine ressemblance avec l'enfant représenté au n° 4424 et que le catalogue identifie avec le prince de Lorraine, Léopold-Clément; s'il y a là autre chose qu'une illusion, cette constatation aurait son importance, car elle pourrait permettre de placer parmi les princes de la maison de Lorraine les modèles de ces divers portraits d'enfants (nos 4424 à 4434).

Quant au n° 11, c'est bien ce n° 4424 de Versailles, que l'on vient de signaler tout à l'heure, et qui représente le prince Léopold enfant, tenant un chien en laisse (0 m. 80 de haut sur 0 m. 60 de large) ; sous le n° 3734, on trouve dans le même musée un portrait de ce même prince dans un âge plus avancé et attribué cette fois par le catalogue à Pierre Gobert.

Enfin l'attribution à cet artiste du n° 4424 entraîne également celle de son pendant le n° 4425 qui représente, — d'après le catalogue de Versailles, — le prince Charles-Alexandre de Lorraine enfant, tenant un papillon de la main droite et une cage de la gauche.

Hubert François BOURGUIGNON, dit GRAVELOT

Aux Gobelins.

Gravelot fut employé à diverses reprises à la manufacture des Gobelins. Il semble qu'il ait été assez irrégulièrement payé, et son règlement de compte n'alla pas sans quelque difficulté, ainsi que l'atteste le mémoire suivant, qui énumère les divers travaux exécutés par cet artiste pour la manufacture royale (1) :

État des ouvrages que *Gravelot* a faits pour le Roy sur les ordres de MM. de Torneham (*sic*), Coypel et Disle, ainsi que des déboursés qu'ils lui ont occasionné.

La bordure pour la tenture du Jason de M. de Troye, en neuf morceaux, scavoir : les quatre coins (2), les deux milieux d'en haut et d'en bas (3), celui des côtés, et deux courants (4) des entredeux, pour en donner juste la lumière et l'ombre horisontalement ou perpendiculairement. Cette bordure estimée par M. Coypel, comme il m'a paru sur sa note....... 650 livres.

Je ne me rappelle pas positivement la date de cet ouvrage, ce peut être vers 1752.

Une portière actuellement aux Thuilleries dans l'atelier de M. Bachelier; relativement à laquelle j'ai les quittances de *M. Texier* (5) qui y a peint les fleurs, montant à la somme de 596 livres, et celle de *M. le Maire le jeune*, qui a peint la partie

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Dans un autre mémoire on trouve cette indication complémentaire : « ornés de cartouches, de 4 pieds de haut sur 4 de large. »

(3) Le même mémoire ajoute : « celui d'en haut orné des armes du Roy et celui d'en bas étant un cartouche pour l'inscription, de près de 5 pieds chacun. »

(4) Toujours dans le même mémoire, on lit : « 4 courans pour les montans des côtés et les traverses du haut et du bas de la tapisserie, de 6 pieds de long chacun. »

(5) Lire : Tessier.

courante d'ornement qui y entre, qui est de 400 livres. J'ai peint moi-même les Enfans, les Sphinx, etc. Je laisse à MM. Cochin et Soufflot l'estimation du morceau; mais, mis au prix de la bordure du *Jason*, ils voyent que, bien loin d'être payé, je perdrois beaucoup de mon debourcé.................... 400 livres (1).

Un tapis pour la chambre de Mme la Dauphine, de 30 pieds en carré, dont le dessein, sur lequel M. de Tourneham avoit mis aprouvé, ainsi que celui de la portière, m'ont été pris dans l'attelier de la Bibliothèque du Roy où je les travaillois. Ayant fait choix de *M. Carpentier*, peintre en ornement, je m'arrangeai d'abord avec lui pour le payer, son garçon compris, tant par semaine. Vers le milieu de l'ouvrage, en 1753 je crois, ne pouvant obtenir de M. Disle qu'il vint donner un coup d'œil à notre travail, ni qu'il me fit toucher quelques fonds, j'abandonnai l'ouvrage et ne le repris qu'en 1754 que M. Disle, pressé lui-même par les demandes qui étoient faites de ce tapis, me procura enfin une ordonnance de 1,200 livres : au moyen de laquelle je fis un nouvel arrangement avec M. Carpentier, qui s'engagea d'avoir fini ce qui étoit de sa partie au 15 septembre de la dite année 1754, moyennant la somme de 1,000 francs : ce qui fut fait et dont j'ai ses quittances. C'est moi qui ai fait le dessin et qui ai pris soin de le faire tracer sur le papier réglé; j'y ai peint les quatre trophées de la Guerre, de la Paix, des Arts et des Sciences. J'ai été assujeti à la dépense des chassis, des échafaux et des couleurs, ayant pour ce dernier article retrouvé le mémoire de M. Dijon, montant à la somme de 58 livres. Je ne mets pas en compte le retard du payement................. 800 livres.

Sur ces ouvrages je ne me ressouviens pas d'avoir touché d'autre argent que deux ordonnances de 1,200 livres chacune, l'une chez M. Denis, et l'autre chez M. Pélion. S'il se trouve d'autre quittance de moi, je n'ai rien à dire et prie seulement ces Messieurs de ne m'accuser que d'un oubli parfait : car, en vérité, j'ai eu tant de dégoût dans cette espèce de tentative de ma part, M. Allard pouvant témoigner quelle perte de tems elle m'a occasionnée, que j'avois pour ainsi dire passé l'éponge sur tout ce qui y avoit raport.

---

(1) Gravelot demandait 1,000 livres pour cet ouvrage.

J.-B. GREUZE (1)

Portrait du Dauphin.

Greuze, en 1761, eut à faire le portrait du Dauphin; son tableau, de 2 pieds de haut sur un pied 6 pouces de large, fut exposé au salon de cette même année.

Le paiement est en date du 26 avril 1763 (Exercice 1762) :

Au sieur *Greuze*, peintre, 200 livres pour faire, avec les 1,000 ordonnés le 15 mars 1763, le parfait payement de 1,200 livres à quoi monte un tableau *portrait en buste de M. le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant 1761.

---

(1) Greuze était encore à l'école de Rome qu'il recevait déjà une commande de deux tableaux, du marquis de Marigny lui-même; la lettre suivante, adressée à Natoire, le 28 novembre 1756, l'atteste (A. N. O' 1923):

« J'aprends, Monsieur, avec bien du plaisir que le sieur De Greuse s'applique entièrement à cultiver ses talens pour la peinture, et j'ai vu à Paris des tableaux qu'il a envoyé de Rome dont j'ai été si content que, sachant que ses facultez du côté de la fortune sont extrêmement bornées, j'ai résolu de lui procurer les occasions de se soutenir par son travail et par ce moyen de se perfectionner dans son art. Voyez, je vous prie, à détacher du logement qu'occupoit à l'Accadémie M. de Weugles, une chambre qu'il pût habiter et dans laquelle il eut le jour nécessaire à son travail, et donnez la lui, il épargnera son loyer, dont la dépense, quelque mince qu'elle puisse être, sera un petit soulagement pour lui. Vous trouverez cy-inclus, coupée en ovale, une mesure que vous aurez agréable de lui remettre, afin qu'il fasse deux tableaux de la même grandeur de cet ovale; je lui laisse la liberté de son génie pour choisir le sujet qu'il voudra, ces deux tableaux sont destinés à être placés dans l'appartement de Mme de Pompadour, au château de Versailles; exhortez-le à y donner toute son application, ils seront vus de toute la Cour, et il pourroit en naître de gros avantages pour lui s'ils sont trouvés bons. Recommandez lui de ma part aussi ces deux tableaux et assurez le que je choisirai avec plaisir les occasions de son avancement lorsqu'elles se présenteront. Répondez-moi tout au plustot et informez-moi du prix que vous estimez ces deux tableaux ovales, je vous en ferai tenir le montant pour que vous le remettiez à ce jeune homme. »

Natoire répondait le 22 décembre : « J'ai reçu l'honneur de votre lettre au

Charles Léopold de GREVEMBROECK (1)

Au château de la Muette.

En 1738, quelques aménagements nouveaux furent apportés aux appartements particuliers du Roi à la Muette; et des commandes furent faites à de Grevembroeck, Lancret et Martin. Grevembroeck eut à faire pour la chambre du Roi quatre dessus de portes, représentant des vues des environs de Paris; ces tableaux étaient sur cuivre et de deux pieds en carré (2). Ils furent exposés au salon de 1738, et le livret les mentionne ainsi :

Quatre tableaux de différentes vuës pour la chambre du Roy, à la Meutte :

La vûë de Saint Cloud et du pont de Sève,

---

sujet de M. Greuse et sur les bontés que vous voulés bien avoir pour lui, je lui en ai fait part, en lui lisant les articles dont il m'a paru être sensible; cependant, après avoir bien réfléchi, il me prie de vous dire, Monsieur, que sa santé, ne lui permettant pas de faire un long séjour à Rome, il s'étoit déterminé à en partir dans deux mois environ et que, si vous vouliez bien lui continuer vos mêmes bontés dès qu'il sera arrivé, il travailleroit à les mériter en faisant les deux morceaux que vous lui demandés. C'est un garçon qui travaille difficillement et avec peine, et avec beaucoup de talens qu'il a, il est facile à se former mille impressions qui l'empêchent d'être tranquille. »

Et Marigny de répondre le 13 janvier 1757 : « Puisque M. Greuse se propose de partir de Rome incessamment pour retourner à Paris, j'attendrai son retour pour avoir de lui les deux morceaux que je lui ai demandés; il est bien sûr du plaisir que j'aurai à l'encourager et à le favoriser en tout ce qui dépend de moy. »

(1) L'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (A. N. O' 1965) mentionne à l'actif de ce peintre le tableau suivant :

« Un tableau représentant *la sortie des troupes de la ville de Milan après le dernier siège ;* hauteur : 8 pouces; largeur : 11 pouces. »

En 1737, ce tableau se trouvait à Versailles dans le petit appartement du Roi.

(2) A. N. O' 1582 : *Inventaire des tableaux du château de la Meutte en 1746.*

La vûë du chateau de Meudon et du village du côté du parterre.

La vûë des Invalides, avec une partie du faux-bourg Saint Germain.

La vûë du chateau de la Meutte, avec l'arrivée du Roy.

Ces quatre tableaux, estimés 1,200 livres chaque, furent payés à l'artiste sur l'exercice 1737, le 22 juillet 1738 :

Au sieur *Grevembrock*, peintre, 4,800 livres pour son payement de quatre tableaux dessus de porte, représentant *diverses vûës des environs de Paris,* qu'il a faits pour la chambre du Roy au chateau de la Meutte pendant la présente année.

Les vues des *Invalides* et du *vieux Pont de Sèvres* figurent actuellement au musée Carnavalet; ils sont peints sur cuivre, signés et datés de 1738.

Vues de Paris.

En 1738, les Bâtiments commandaient à Grevembroeck quatre tableaux, représentant diverses vues de Paris. L'artiste y travailla sans relâche ; ces tableaux furent exposés au Salon de 1741, et la mention suivante en est faite au livret :

Quatre vues de Paris peintes pour le Roy.

La première est prise au-dessous *du Pont-Royal*, où l'on apperçoit, derrière le quay des Théatins, le haut du Portail de Saint-Sulpice, tel qu'il doit être exécuté.

La seconde, *des Champs Élisées*.

La troisième, *de Belleville*.

Et la quatrième, *du côté de la Tournelle* (1).

---

(1) Quelques mois après l'exposition, l'artiste adressait au directeur général Orry, par l'intermédiaire de Gabriel, le placet suivant (A. N. O[1] 1923) :

« Monseigneur, le sieur *Grevenbrock*, peintre ordinaire du Roy, représente très humblement à Votre Grandeur que les quatre tableaux de vues de Paris qu'il vien de finir l'ont occupé trois ans et demi sans rien faire autre chose, que n'ayant receu que dix mil livres, pendant ce tems il a été obligé d'avoir recour à de l'emprunt pour pouvoir vivre, cette somme n'ayant peus y suffire. Il suplie Monseigneur de vouloir bien avoir égard à la triste scituation où il se trouve, en luy acordans un acompte de mil

Le parfait payement de ces tableaux est en date du 25 juillet 1742 (Exercice 1742) :

Au sieur *de Grevembrock*, peintre, 1,600 livres pour faire, avec 10,400 livres à luy ordonnez à compte, sçavoir 400 des fonds de l'Exercice 1738 le 6 octobre audit an, et 10.000 de ceux de l'Exercice 1739 les 3 juin même année, 6 janvier et 12 octobre 1740 et 12 avril 1741, le parfait payement de 12,000 livres à quoy montent quatre tableaux représentant *différentes vües de Paris*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1739, 1740 et 1741.

Ces quatre tableaux furent envoyés en 1799 par l'État au musée de Lyon (1) : tous les quatre sont mentionnés dans l'édition de 1808 du catalogue de ce musée ; l'édition de 1847 n'en signale plus que deux; celle de 1861 un seul; les quatre reparaissent à nouveau dans l'édition de 1877 pour disparaître totalement dans celle de 1887. H. 0 m. 94. — L. 1 m. 60. — Signés : *de Groevenbroeck. F. A. D. 1741.*

Claude-Guy HALLÉ

Aux Gobelins.

Lorsque les Bâtiments, en 1710, commandèrent une série complémentaire de l'*Histoire de Louis XIV* (2), Hallé eut à faire l'*Audience du doge de Gênes;* le paiement fut parfait en date du 16 février 1716 (Exercice 1715) :

écu, en attendant le règlement desdits tableaux pour qu'il puisse satisfaire ceux à qui il a eu recour pandant le tems d'un si long ouvrage. »

A ce placet était jointe l'attestation suivante de Gabriel, en date du 1er décembre 1741 : « Les tableaux de M. de Grevembrock n'ont pas été réglés, il n'y a pas eu encore de mémoire, on ne luy a donné que des acomptes pendant son travail. Si Monseigneur veut s'en rapporter à mon jugement, je les estimerois ensemble à 14,000 livres. Ç'a été un grand travail pour luy, qui luy a couté bien des transports sur les lieux pour faire des études de toutes les parties qu'il y a si précisément exprimées. Je puis dire que pendant trois années qu'il a employées à les faire, je ne l'ay pas vu travailler à autre chose. »

(1) Sur l'état d'envoi, on lit : « de Guernebrock. Quatre vues de Paris prises de différents points : H. 3 pieds. L. 5 pieds. Ancienne collection ».

(2) Cf. page 97 *supra*.

Au sieur *Hallé,* peintre, 3,800 livres pour, avec 200 à lui ordonnées le 10 mai 1710, faire le parfait payement de 4,000 livres pour un tableau représentant la *Soumission faite par le doge de Gesnes au roi Louis XIV*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant 1715.

Actuellement au musée de Versailles (nº 2107) : H. 3 m. 43. — L. 6 m. 03 (1),

Noël HALLÉ

A Trianon.

1º *Pavillon Français.*

En 1750, des agrandissements assez considérables furent faits à Trianon, où l'on construisit le pavillon français (2). Hallé reçut à ce propos la commande de deux tableaux, destinés à être placés en dessus de portes; il les exécuta en 1754 et voici son mémoire (3) :

> Mémoire de deux tableaux pour les nouveaux appartements du Roy à Trianon, faits sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Hallé* pendant l'année 1754.

Deux tableaux, dessus de porte, dont l'un représente *Apollon et la Sybille de Cumes*, et l'autre *Jupiter et Calisto*.

Estimés chacun 600 livres.................. 1,200 livres.

---

(1) Dans *l'État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (A. N. O[1] 1934[B]), on relève la mention suivante, à la date de 1716 : « Un tableau de 8 pieds de long sur 2 pieds 3 pouces de haut, représentant *Notre-Seigneur que l'on met au tombeau.* 300 livres. » Actuellement à Saint-Germain-en-Laye, où il fut envoyé par l'État en 1872.

(2) De Nolhac, *Le Château de Versailles sous Louis XV*, p. 209.

(3) A. N. O[1] 1933.

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1755; le paiement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 200 livres pour faire, avec 1,000 livres a luy ordonnés acompte sur l'exercice 1758, le 11 septembre 1759, en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, le parfait payement de 1200 livres, à quoi ont été estimés et arrestés deux tableaux dessus de portes, représentant l'un *Apollon et la Sibille de Cumes*, et l'autre *Jupiter et Calisto*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1754.

2° *Petit Trianon.*

En 1766, lors de la proposition de distribution d'ouvrages pour le Petit Trianon (1), Pierre avait reçu la commande pour la salle à manger d'un tableau de 9 pieds 3 pouces 6 lignes de haut et de 7 pieds 3 pouces 6 lignes de large sur le sujet de *Bacchus au milieu de sa cour*, allégorie de la Vendange. Mais Pierre, qui d'autre part avait à décorer la galerie de Choisy, n'eut pas le temps d'exécuter ce tableau, et proposa Hallé pour le suppléer (2). Il ne semble point qu'Hallé ait mis grande diligence à exécuter ce tableau, puisque le 1er décembre 1773, Pierre proposait de reprendre son travail; cette menace dut avoir pour résultat de presser Hallé, et de mettre un terme à son inaction.

---

(1) Cf. p. 162 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1910. Le 1er décembre 1773, il écrivait à M. de Montucla :

« La salle à manger du Nouveau Trianon doit être décorée de quatre tableaux, représentant la Pêche, la Chasse, la Moisson et la Vendange ; il y en a trois de placés, et le quatrième n'a pas fait fortune : il a été supprimé. On m'avoit d'abord ordonné la Vendange, mon tableau étoit presque fait, lorsque pour accélerer je fus chargé d'annoncer l'exactitude des payemens. Je scavois que M. Hallé, professeur, étoit sans occupation et le tems accordé pour l'exécution d'un morceau pareil me paroissoit plus que suffisant. Je ne balancay point à me sacrifier, à prier M. le marquis de Marigny de donner à M. Hallé le tableau auquel je travaillois, et en même temps de solliciter l'agrément du Roi pour que je peignisse la galerie de Choisy qui languissait faute de soins. Le tems du voyage du Nouveau Trianon approche, ce tableau n'est pas remplacé et le choix d'un artiste devient embarrassant. Si on se détermine en faveur de l'un des trois dont les ouvrages sont reçus, on mortifie les exclus.... »

Pour tout arranger, il proposait d'achever son tableau, dont l'exécution avait été suspendue. Cette proposition fut agrée, mais néanmoins les choses en restèrent là, Hallé ayant terminé son tableau.

Ce tableau fut estimé 4,000 livres; le parfait paiement est en date du 28 décembre 1776 (1).

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872.

A Choisy.

En 1764, d'importants travaux de décoration furent décidés pour le château de Choisy, et Cochin fut chargé par le marquis de Marigny de prendre des dispositions en conséquence. Le 14 octobre 1764 (2), il proposait donc pour la galerie de ce château une décoration dont l'histoire romaine devait faire les frais :

« J'ay l'honneur de vous proposer d'employer ces quatre espaces précieux à représenter quelques-unes de ces actions qui ont fait la gloire des empereurs Auguste, Trajan, Titus, Marc-Aurèle ; que le Roy en voyant célébrer leurs vertus reconnaisse quelques-unes de celles qui le rendent si cher à son peuple. Rien ne peut être plus relatif au cœur pacifique de notre monarque que le sujet d'Auguste fermant les portes du temple de Janus, sujet très favorable à la peinture. Nous trouvons encore dans l'histoire de Titus un sujet qui peut retracer avec plaisir au Roy ce sentiment digne de son humanité après la bataille de Fontenoy : Titus, après avoir réduit en cendres Jérusalem, revenant de l'Égypte et revoyant les ruines de cette grande ville, ne put se refuser à l'attendrissement qu'il éprouva à cette

---

(1) Voir p. 233 *infra*.

(2) A. N. O[1] 1909. — Sa lettre débute ainsi :

« Conformément à vos ordres, j'ay été voir la galerie du château de Choisy. Le nombre de quatre tableaux qui y sont nécessaires m'entrainerait bien à vous proposer ou les quatre Saisons, ou les quatre Élémens; mais je considère que ce sont des sujets rebattus et qui ne fournissent que des choses très ordinaires aux génies les plus abondans. D'ailleurs, les ornemens qui décorent la galerie tiennent au militaire et il semble qu'il est nécessaire que les sujets représentent quelques actions de grands hommes ou au moins de héros. Ma seconde idée auroit été d'y placer quatre beaux sujets de l'Iliade, qui fourniroient beaucoup au peintre, mais ces sujets ont aussi été traittés tant de fois qu'ils n'ont presque plus rien d'intéressant. Je crois que l'idée que je vais avoir l'honneur de vous proposer vous paroistra beaucoup plus convenable. On a tant célébré les actions guerrières qui ne vont qu'à la destruction du genre humain ; n'est-il pas raisonnable de représenter quelque fois les actions généreuses et pleines d'humanité qui chés les bons Rois font le bonheur de leurs peuples, et quand peut-on mieux développer ce sentiment que sous le meilleur des Rois? Retraçons-lui sous l'emblême des plus excellents Princes qui ayent jamais gouverné le portraict des sentiments que toute l'Europe reconnoist en lui. »

vue et se répandit en imprécations touchantes contre les malheureuses factions qui l'avoient forcé à la réduire en un si triste état. Une autre circonstance de la vie de Trajan nous peut fournir un sujet rempli de justice et d'humanité : Trajan, pressé de partir pour une expédition militaire, s'arresta néanmoins et descendit de cheval pour rendre justice à une femme qui la lui demandait ; ce sujet parut dans le temps mériter qu'il en fut érigé une statue ; à plus forte raison est-il digne de la peinture, à laquelle d'ailleurs il est favorable. Enfin, Marc-Aurèle prit un soin extrême pour soulager son peuple dans un temps de famine et de peste, scène touchante qui fournit beaucoup à l'artiste ingénieux et expressif, et qui a de plus l'avantage de peindre l'âme des rois vraiement dignes d'être adorés de leurs sujets. Il ne sera besoin que d'indiquer le sujet, l'application se fera naturellement par tous les cœurs sensibles à un Roy chéri et si digne de l'être. C'est, Monsieur, ce que j'ay l'honneur de vous proposer pour la galerie de Choisy ; elle donne en outre lieu à deux dessus de portes, mais les sujets en seront faciles en personnifiant les vertus qui seront célébrées dans les tableaux. »

Le surlendemain, Cochin proposait les artistes qui pourraient être employés à cet effet :

« Décorer de tableaux une galerie royale sera certainement un objet d'émulation très piquant pour les artistes sur qui vous jetterés les yeux. Ce choix paraît donc mériter attention, et surtout à cause de la proportion des figures, qui dans une galerie aussi basse ne peuvent pas être de grandeur naturelle sans y paraître colossales. C'est d'après ces réflexions que j'ay l'honneur de vous proposer de préférence : 1° M. *Carle Vanloo*, dont les talens sont connus dans tous les cas que l'on peut supposer ; 2° M. *Boucher*, qui désire depuis si longtemps d'avoir enfin l'occasion de traitter un morceau d'histoire et pour qui la proportion, à laquelle cette galerie assujettit, est si ordinaire ; 3° M. *Vien*, dont vous connaissés la sagesse dans la composition et le beau fini dans l'exécution ; 4° enfin M. *Deshays*, dont vous voyés les succès éclattans depuis plusieurs années. J'ose assurer que ces tableaux, entre les mains de ces artistes, feront une galerie variée et qui paroistra digne d'estime (1). »

---

(1) Il ajoutait : « Je dois maintenant expliquer pourquoy je n'ay point l'honneur de vous proposer M. Pierre. Je ne me fonde point sur ce qu'il est surchargé d'ouvrage, prétexte dont je pourrais me servir si je ne vous devois pas la vérité : je vous suplie donc de me permettre de vous l'exposer ainsi qu'il me paroist. Les grands talens de M. Pierre me sont connus et personne n'est plus ardent à leur rendre toute la justice qui leur est due, mais je crois que ce n'est pas icy le lieu de leur application. Je ne pense pas que l'on puisse attendre de cet artiste assés de correction dans le dessin, assés de précieux dans l'exécution pour des tableaux qui sont autant

Cette proposition séduisit Marigny, qui demanda seulement qu'on cherchât un autre sujet dans la vie de Titus; Cochin proposa alors l'un des deux suivants (1) :

---

sous les yeux. En rendant justice à tous les hommes d'un vray mérite, on peut cependant prévoir, d'après ce qu'ils ont faits, ce qu'il leur convient d'entreprendre pour s'assurer d'un plein succès. »

(1) La lettre se poursuit ainsi :

« Quant aux quatre dessus de portes qui doivent décorer la pièce du salon dit des jeux, et que vous souhaittés qui soyent des sujets d'histoire, il ne seroit pas possible de les ramener exactement au même but, les actions célèbres par la bonté ne sont pas nombreuses, ou du moins je m'en rappelle peu : j'ay donc l'honneur de vous proposer des sujets qui ne s'en éloignent pas et qui ont de la dignité. Ils sont connus, mais néanmoins très beaux à traitter. D'ailleurs, je crois nécessaire qu'ils soient faciles à reconnoistre par ce qu'on n'a pas la facilité d'inscrire rien au bas qui puisse les indiquer; avantage qui se trouve aux quatre grands tableaux de la galerie où il y a des cartels ou espaces ménagés pour recevoir une courte inscription qui auroit designé le lieu des conquêtes que l'on devoit représenter. J'ai donc l'honneur de vous proposer.... (Suivent l'énumération et l'explication des sujets, savoir : Coriolan et sa mère, le maître d'école de Falèries, Camille venant au secours de Rome, Albinus et les Vestales.)

« A propos de ces quatre dessus de porte, je remarque que vous paroissés incliner à ce que les deux dessus de porte de la gallerie soyent traittés en fleurs; mais je vous suplie de me permettre de vous représenter que toute la galerie se trouvant décorée de sujets d'histoire, il semble qu'il y auroit plus d'analogie à y continuer des choses plus relatives à ce genre, en observant que les figures y conservassent à peu près la même proportion que dans les grands tableaux. D'ailleurs, j'auray l'honneur de vous observer qu'il y a déjà eu quelques tableaux de fleurs placés à Choisy et que, ce genre de décoration n'ayant pas paru agréable au Roy, on les a changés. Si donc vous n'êtes pas entièrement déterminé, je crois qu'il y pourroit convenir, dans l'un la Clémence et la Justice, dans l'autre la Bonté et la Générosité. D'après cette supposition j'ay l'honneur de vous proposer tant pour les quatre dessus de porte du sallon que pour les deux de la gallerie *M. Hallé* et *M. De La Grenée*. Ces deux artistes sont très capables, et j'opine d'autant plus à ce que ce soit eux, que cela leur fera connoitre qu'en faisant la distribution des grands morceaux, vous n'avés point oublié leurs talens et que vous leur avés réservé une occasion de les mettre au jour. Je pense donc qu'on pourroit distribuer ces six dessus de porte de manière à exciter leur émulation en les mettant vis à vis l'un de l'autre; c'est-à-dire en donnant à chacun d'eux un dessus de porte de la galerie, et deux du salon dit des Jeux.

« Dans un autre salon qui précède celui des Jeux, il y a trois dessus de porte ; on pourroit y mettre les principaux arts, tels que l'Architecture, la

« J'ay cherché dans Suétone et l'historien Flavius Joseph d'autres sujets du règne de Titus, mais en laissant à part ses actions guerrières qui sont étrangeres au but actuel, ce que l'histoire nous a conservé des faits qui lui ont mérité d'être nommé les Délices du Monde, se borne à des ordonnances remplies d'humanité, ou à des dits sententieux qui faisoient connoitre la beaute de son âme, mais qui ne sont point susceptibles d'être rendus en tableaux : d'ailleurs, ce prince n'a régné que trois ans. Voici cependant un sujet qui présente un beau spectacle et qui caractérise son humanité : après la prise de Jérusalem, les prisonniers lui étant amenés avec leurs familles pour être vendus comme esclaves, il permit à plus de 40,000 de se retirer où ils voudroient. On pourroit encore tirer quelques sujets des efforts qu'il fit pour faire éteindre le feu mis par ses soldats au temple de Jérusalem. C'est tout ce que j'ay pu trouver : les historiens malheureusement sont moins attentifs à élever les actions qui font honneur à l'humanité que celles qui la font gémir. »

Le premier de ces sujets fut agréé; mais par la suite il advint que Boucher, trop surchargé de besogne, ne put répondre aux intentions de Cochin, et qu'un accident mortel empêcha Deshays de donner là toute la mesure de son talent. Il fallut remplacer ces deux artistes; Cochin alors proposa *Hallé* et *Lagrenée l'aîné,* qui furent acceptés. La décoration des autres pièces fut répartie entre *Joseph Vernet* et son neveu, *Bachelier* et *Chardin* (1).

Peinture, et la Musique. Ce seroit le moins dispendieux. Mais si vous désiriés que ce fussent des sujets tirés de l'histoire, ce qui seroit bien plus agréable aux artistes, on pourroit y placer : « 1° Licurgue blessé dans une sédition excitée à l'occasion de ses loix; « 2° Solon présentant aux Athéniens les tables de ses loix et faisant jurer de les exécuter; « 3° Numa Pompilius qui attache au temple de Mars les boucliers sacrés. « On pourroit aussi dans cette pièce, les artistes les plus connus étant suffisamment occupés, essayer les talens de quelques artistes moins célèbres; ainsi on en pourroit confier deux à *M. Belle* et un à *M. Bachelier* qui marche avec succès dans la carrière de l'histoire. Je n'en propose qu'un pour M. *Bachelier* par ce qu'il trouvera encore de l'occupation dans une pièce suivante.

« Autre proposition à l'égard de ces mêmes trois dessus de portes. Il seroit encore peut-être plus agréable au public et aux connoisseurs de demander à M. *Vernet* trois tableaux, non de ceux précieusement finis qu'il fait ordinairement et dont presque tout le mérite seroit perdu à cette hauteur, mais des compositions de peu d'ouvrage, et avec des figures de la proportion de 15 à 18 pouces, d'un pinceau heurté de goust, comme ceux qu'il a fait à Rome chès don Jacques Borghèse.

« Enfin il reste encore deux dessus de porte dans une pièce qui précède tout, c'est là que je pense qu'on pourroit mettre des vases et des fleurs, et alors il est naturel de penser à M. *Bachelier*, le plus distingué dans ce talent. »

(1) Cf. page 81 *supra*.

Halléeut donc à exécuter un des tableaux de la grande galerie de Choisy (1): voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau, fait pour le Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Hallé* pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 9 pieds 8 pouces de haut sur 8 pieds 4 pouces de large, est destiné pour la gallerie de Choisy.

Le sujet représente l'*Empereur Trajan, partant pour une expédition militaire, qui a l'humilité de descendre de cheval pour écouter les plaintes d'une pauvre femme et lui rend justice.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau parut au salon de 1765 (3). Le parfait payement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1767).

---

(1) Le 12 novembre 1765, Cochin fixait ainsi les prix d'estimation :
« Je me proposais d'attendre au moment d'un travail pour vous présenter les estimations des tableaux qui viennent d'être achevés pour le château de Choisy, mais il paroist nécessaire pour l'ordre des bureaux qu'elles soyent arrêtées plus promptement. Par mes lettres des 24 et 25 octobre 1764, j'eus l'honneur de vous proposer 4,000 livres pour chacun des grands tableaux, ce que vous approuvâtes. Le prix des dessus de portes est resté plus indécis; comme il avoit d'abord été question d'y mettre des sujets d'histoire, qui auroient produit des figures de petite proportion, je vous avois proposé d'accorder 1,500 livres pour chacun; mais, le projet n'ayant pas eu lieu, j'eus l'honneur de vous proposer le prix ordinaire, c'est à dire 1,000 livres pour chacun, si les figures étoien t de grandeur approchante du naturel, c'est le cas des deux dessus de porte de M. de La Grenée. J'ajoutois que ce même prix conviendroit, ou même celui de 1,200 livres, s'il étoit question de tableaux de M. Vernet. Je comptois que M. Vernet n'entreroit pas dans un aussi grand fini et qu'en y faisant entrer moins d'objets ils pourroient être assés payés à 1,000 livres ; mais l'habitude, où il est maintenant de terminer tous ses tableaux avec le plus grand soin, l'a entrainé dans beaucoup de travail, c'est pourquoi je crois qu'il seroit lézé si vous ne lui accordiez pas 1,200 livres. Les tableaux de M. Chardin sont de la plus grande beauté et font parfaittement leur effet en place à Choisy, où je les ay vus et j'estime que c'est les avoir à bon marché que de ne les payer que 800 livres chacun. Quant aux deux dessus de porte de fleurs par M. Bachelier, il paroist qu'ils seront assez payés 600 livres chacun. »

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) Le livret déclare que « la tête de Trajan est imitée de l'antique ».

Au sieur *Hallé*, peintre, 6,600 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour faire, avec 2,400 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1765 les 13 mars et 18 septembre 1766, le parfait payement de 9,000 livres à quoi montent deux tableaux, l'un représentant *l'Empereur Trajan partant pour une expédition militaire* et qui par humanité descend de cheval pour écouter les plaintes d'une pauvre femme et lui rend justice, et l'autre *la Course d'Hypomène et d'Atalante*, qu'il a faits, le premier pour être placé dans la gallerie du château de Choisy, et le second pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins (1) en 1765 et 1767.

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 66. — L. 3 m.

Aux Gobelins.

1° *Les Génies des Sciences.*

En 1761, en même temps que Boucher exécutait pour les Gobelins une grande pièce représentant *les Génies des Arts* (2), Hallé recevait la commande d'un morceau complémentaire, de mêmes dimensions et d'estimation analogue *les Génies des sciences.* Voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, par le sieur *Hallé*, pendant l'année 1761.

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *les Génies des sciences*, scavoir de l'Histoire, de la Poésie, de l'Astronomie et de la Physique.

Ledit tableau estimé.............................. 2,500

Ce tableau parut au salon de 1761 ; le paiement est en date du 26 février 1766 (Exercice 1762) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 2,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *les Génies des sciences*, savoir de l'Histoire,

---

(1) Cf. page 231 *infra*.

(2) Cf. page 55 *supra*.

(3) A. N. O[1] 1933.

de la Poésie, de l'Astronomie, et de la Phisique, qu'il a fait pendant l'année 1761 pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

En 1794, le sujet de ce tableau fut rejeté par le jury de classement des modèles des Gobelins ; l'inventaire le signale ainsi : « Génies des sciences entourant le médaillon de Louis XV. »

2° *Sujets de la fable.*

En 1762, grâce à l'intervention de Cochin (1), Hallé recevait la commande d'un tableau pour les Gobelins; voici son mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau, destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, fait sous les ordres du marquis de Marigny par le sieur *Hallé* pendant l'année 1767.

---

(1) Voici la lettre que Cochin écrivait au marquis de Marigny, à la date du 20 septembre (A. N. O[1] 1908) :

« Vous connaissez les talens distingués de M. Hallé, aussi je me dispense de vous en faire l'éloge. Il se trouve sans ouvrage et m'a confié l'ennuy que lui donne la position de travailler sans but et de faire des tableaux sans destination. Je crois qui seroit important de ne point laisser oisif ou occupé à des objets sans intérêt un pinceau dont on peut tirer des ouvrages très agréables, et, pour cet effet, de lui ordonner quelques tableaux pour des tapisseries ; sa couleur est claire, belle, agréable, et vrayment propre à réussir. Je suis assuré qu'il ne tourmentera point pour le payement ; il jouit de quelque bien de patrimoine, qui, au moyen d'une économie sage, le met en état d'attendre tout le temps qui sera nécessaire. C'est même sur cette condition expliquée avec lui que j'ay l'honneur de vous écrire. Son but est de s'occuper à quelque chose d'utile et qui puisse être propre à soutenir sa réputation au Salon. Si donc il vous plaisait le lui ordonner, il pourrait traitter quelques sujets dans le genre de la tenture des Dieux dont notre salon à Paris est décoré et qui paroit très propre à être goûté du public. Il auroit l'honneur de vous présenter des esquisses, et, sur votre approbation, il passeroit à l'exécution, et ces tableaux se trouveroient faits pour le temps où la paix pourra ranimer la manufacture des Gobelins... Cette manufacture est maintenant dans un ordre et dans un état à pouvoir exécuter avec la plus grande perfection et d'une manière qui soit utile à la soutenir florissante, mais la base de ses succès sera toujours d'avoir un fonds de tableaux plus agréable que ceux qu'elle exécutoit par le passé et dont elle puisse offrir le choix aux amateurs assez riches pour se décorer de ses productions. »

(2) A. N. O[1] 1933.

Ce tableau, de 22 pieds de long sur 10 pieds de hauteur, est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le sujet représente *la Course d'Hyppomène et d'Attalante*.

Estimé.................................. 5,000 livres.

Il fut exposé au salon de 1765, et payé sur l'exercice 1767 (1).

— En 1769 et en 1771, Hallé exécutait encore deux autres tableaux pour la manufacture des Gobelins. Le premier, sur le sujet d'*Achille à la cour de Déïdamie,* fut exposé au salon de 1769, et le livret le mentionne ainsi :

Achille reconnu à la cour de Déidamie par le choix qu'il fait des armes, qu'Ulisse avoit mêlées avec les bijoux de femmes à dessein de le découvrir.

Ce tableau, de 15 pieds de long sur 10 de haut, est destiné à être exécuté à la manufacture royale des Gobelins.

Il fut évalué 4,500 livres (2), ainsi que le second, *Silène et Eglé,* que l'artiste exposait au salon de 1771, et que le livret annonçait ainsi :

Silène dans sa grotte, barbouillé de mûres par Eglé.

Ce tableau, de 12 pieds de long sur 10 pieds de haut, est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le parfait payement de ces deux tableaux, ainsi que d'un troisième, destiné au petit Trianon, et dont il a été précédemment parlé (3), est en date du 28 décembre 1776 (Exercice 1772) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 7,000 livres pour faire, avec 6,000 livres à lui ordonnés acompte sur 1771 le 3 mars 1775, le parfait payement de 13,000 livres à quoi montent trois tableaux qu'il a faits pendant les années 1769, 1771 et 1772, savoir deux pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins, et le troisième destiné pour être placé dans la salle à manger du petit Trianon.

---

(1) Cf. page 229 *supra*.

(2) A. N. O[1] 2721. — *État des ouvrages commandés*.

(3) Cf. page 223 *supra*.

Actuellement, *Achille à la cour de Déidamie* au musée de Limoges, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. — L. 4 m. 50 ;

Silène et Églé au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 23. — L. 3 m. 88. — Signé *Hallé. 1771* (1).

Au Salon de 1777.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Hallé* pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau porte 10 pieds quarrés (2).

Il représente un trait de désintéressement chez les Grecs : *Cimon, fils de Miltiades, fait renverser les murs de ses possessions* et invite le peuple à partager ses récoltes.

Estimé.. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1777.

Le parfait payement est en date du 30 septembre 1778 (3) :

Au sieur *Hallé*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnées acompte sur l'exercice 1777, le parfait paiement de 6,000 livres, à quoi monte le prix du tableau de *Cimon*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau, par la suite, passa aux Gobelins, où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport de l'art », tout en en louant le sujet « vraiment républicain ».

---

(1) Une copie s'en trouve également au musée de Fontainebleau : H. 3 m. 30. — L. 3 m. 35.

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Louis HELLART

A Versailles.

En novembre 1749, Marie Leczinska modifia la disposition de ses cabinets de Versailles (1), et notamment des petites pièces adossées au grand cabinet, et dont l'une servait d'oratoire (2).

En 1750, le peintre Hellart exécutait, vraisemblablement pour cette dernière pièce, le tableau mentionné dans ce mémoire (3) :

Mémoire d'un tableau fait par *Hellart*, peintre du cabinet du Roi, à Versailles en 1750.

Un tableau original par Hellart pour le cabinet de la Reine, portant de hauteur 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds de large, représentant *Sainte Rose du Pérou ;* cette sainte est vêtue de blanc, tenant une bêche, s'occupant à l'agriculture; sur le devant, un puis avec un corps de bâtiment : les plantes du pays font le devant du tableau, le fond représente un beau ciel avec paysage.................................... 100 livres.

— On relève, encore, à l'actif de ce peintre, le paiement suivant, en date du 5 avril 1857 (Exercice 1756) :

Aux héritiers du sieur *Hellart,* peintre, 2,600 livres pour son payement de deux *portraits du Roy* et d'un tableau de *Saint Louis*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière (4).

---

(1) Luynes, *Mémoires,* X, 40.

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV,* p. 127.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

(4) Hellart faisait partie de l'atelier des copistes de Versailles, et, à ce titre, il exécuta de nombreuses copies qui n'ont pas à être mentionnées ici. Notons toutefois qu'en 1754, il exécutait une copie du portrait de l'Infant dom Philippe « vêtu d'un habit de velours cramoisi, une main dans son habit et l'autre tenant la reversure de sa veste ». (A. N. O[1] 1934 A).

René-Antoine HOUASSE (1)

A Trianon.

On relève, sur l'exercice 1711, en date du 15 avril, le paiement suivant, fait aux héritiers de cet artiste :

Aux héritiers du sieur *Houasse*, peintre ordinaire du Roy, 1,300 livres pour le paiement du tableau, qu'il a fait pour la salle de billard du palais de Trianon.

Il s'agit, très certainement, d'un des tableaux de l'histoire de Minerve, mentionnés dans l'Inventaire Bailly (nos 7 à 16, p. 404).

Jean-Baptiste HUET

A Versailles.

En 1770, cet artiste recevait la commande de deux dessus de portes pour la salle à manger des petits appartements du Roi à Versailles; les sujets

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, p. 404 et suiv. — et p. 171 *supra*.

A la liste des tableaux d'*Houasse* signalée par Bailly, il convient d'en ajouter un, mentionné en 1760 et en 1784 à la Surintendance : « *Deux anges en adoration;* de 3 pieds 8 pouces en carré » ; — et les quatre suivants faits vers 1687, et signalés ainsi dans les *Mémoires des tableaux qui sont à la paroisse et aux Récollets et chapelle du Grand Commun de Versailles* (A. N. O[1] 1965) : les trois premiers à la chapelle Sainte-Geneviève de la paroisse Saint-Louis de Versailles, le quatrième dans la chapelle du chœur de l'égllise des Recollets de cette même ville :

« *Sainte Geneviève à genoux tenant un cierge allumé;* — un petit tableau représentant *sainte Geneviève qui touche une femme aveugle;* — un petit tableau représentant *sainte Geneviève recevant le voile de saint Marcel;* — *J.-C. crucifié, la Vierge et saint Jean debout auprès de la croix.* »

étaient à son choix. Il n'apporta pas grande diligence à ce travail, les notes suivantes, mises en marge d'un *État de la distribution d'ouvrages de peinture pour les petits appartements du Roi à Versailles* (1) en font foi.

Une première, en date de 1771, est ainsi conçue : « Avoit promis les tableaux pour le sallon et il ne les a point envoyés »; une seconde est de la main de Pierre : « La raison est connue » ; une troisième : « obligé d'en faire d'autres » ; la quatrième qui date assurément de la fin de 1772 (2) : « Un presque fini et l'autre ébauché. »

Ces deux tableaux étaient estimés 1,600 livres (3) ; ils furent exposés au salon de 1773, avec cette mention au livret :

L'Europe — l'Asie.

Ces deux tableaux, de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds de haut, sont pour le Roi.

Il ne nous a pas été donné de retrouver d'ordonnance de paiement se référant à ces tableaux.

Pierre Nicolas HUILLIOT

A Versailles.

En 1739 (4), cet artiste fut chargé par les Bâtiments de divers ouvrages

---

(1) A. N. O[1] 1072.

(2) En effet, le 25 novembre 1772, Huet écrivait à Pierre cette lettre, dont nous aurions scrupule de modifier l'orthographe (A. N. O[1] 1514) : « Les tableau don je suis chargé pour le roy il li enna un dé bauché et un en train de finire j'ai l'honneur daitre, Monsieur, votre trés humble et trés obeissant serviteur, Huët, paintre de Roy. »

(3) A. N. O[1] 1933 : *État des commandes en 1774*. Il y est dit que ces tableaux de Huet étaient « pour faire pendant à ceux de *Fragonard* » dans la salle à manger des petits appartements de Versailles. On a vu, précédemment (p. 195) que ces tableaux de *Fragonard* ne furent jamais livrés.

(4) En 1737, cet artiste adressait au directeur des Bâtiments Orry le placet suivant (A. N. O[1] 1925) :

« Le sieur Huilliot, peintre ordinaire du Roy et de son académie royalle de peinture et sculpture ainsi que feu son père, a l'honneur de supplier très humblement votre Grandeur de vouloir luy accorder quelques

de décoration par le cabinet de la Reine à Versailles. Il en fut payé le 27 juillet 1740 (Exercice 1739) :

Au sieur *Huilliot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec les 2,500 livres à luy ordonnez le 10 juin, 27 juillet, 28 octobre 1739, le parfait payement de 3,500 livres à quoi montent les ouvrages de peinture (et tableau) qu'il a fait dans le cabinet de la Reyne au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Étienne JEAURAT

A Versailles.

En 1745, cet artiste exécutait pour un appartement de Versailles, qu'il ne nous a pas été donné de pouvoir préciser, quatre tableaux sur le sujet de *Daphnis et Chloé*. Il fut payé le 3 décembre 1746 :

---

ouvrages en chef chez le Roy, tant à Versailles, Fontainebleau, Compiègne, que pour les autres maisons royalles. Ayant travaillé à Fontainebleau pour le sieur Vanlo à la galerie de François Ier dans les croisées en différens attributs et mesme dans les apartements de la Royne pour le sieur Audran. C'est pourquoy il espère que Votre Grandeur luy fera la grâce de le faire employer dans des ouvrages concernant les fruits, fleurs, animaux, attributs de chasse, musique, armes pour la guerre, et pour restaurations, tapisseries et attributs convenables pour les ouvrages qui se font à l'hôtel Royalle des Gobelins, ainsy qu'à la manufacture de la Savonerie, qui se trouvent gastés, de les faire réparer par d'habilles gens qui les entretiendroient dans un bon état. »

La note suivante qui accompagne ce placet indique très nettement le sens de la réponse qui y fut faite :

« Il y a peu d'exemples que l'on ait confié en chef à des peintres de fleurs de grands ouvrages d'une certaine importance. Fontenay le père, qui en ce genre était un homme de premier ordre, n'a dans ces sortes d'entreprises jamais été employé que sous les sieurs Desportes, Audran et autres. Les talens que le sieur Huilliot a montrés jusqu'ici pour le genre des fruits et pour ce qu'il apelle des attributs sont certainement très inférieurs à ceux des sieurs Desportes et Oudry ; ainsi, tant que le Roy pourra être servi par eux, il paroit assés difficile qu'on puisse leur préférer le sieur Huilliot. »

Il était également répondu par un refus à la demande concernant les Gobelins.

Au sieur *Jeaurat*, peintre, 1,200 livres pour son payement de quatre tableaux, sujets de l'histoire de *Chloé et Daphnis*, qu'il a faits pour le château de Versailles pendant l'année dernière.

Au concours de 1747.

Jeaurat fut l'un des onze officiers de l'Académie qui participèrent au concours de 1747; il traita le sujet suivant : « Diogène, voyant un jeune homme boire dans le creux de sa main, brise sa tasse comme un meuble inutile ». Ce tableau fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon (1); le 29 septembre 1747, il percevait les 1,500 livres, attribuées à chacun des concurrents :

Au sieur *Jeaurat*, 1,500 livres à lui accordées par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *Diogène brisant sa tasse*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1. m. 63. L. 1 m. 95.

Nicolas-René JOLLAIN

Au Petit Trianon.

En 1768, lors de la distribution d'ouvrages relative au Petit Trianon (2), cet artiste eut à faire deux dessus de portes « pour le grand cabinet sur le fleuriste au Pavillon. » Les sujets en étaient pris des fables de Clitie et

---

(1) De la longue notice, qu'en donne le livret, on ne doit retenir que la description suivante : « On y voit ce philosophe cynique à demi couvert d'une étoffe grossière; son bâton et sa besace sont toute sa richesse; il est assis près d'une fontaine publique, au pied de la déesse Minerve, déesse tutélaire d'Athènes, et il paroit à l'entrée du tonneau qu'il avoit trouvé dans un temple consacré à Cybelle et dont il avoit fait sa demeure. Ce tonneau n'étoit au reste qu'un ample vase de terre. »

(2) Cf. p. 30 et 62 *supra*.

d'Hyacinthe, et les dimensions fixées à 4 pieds 2 pouces 6 lignes sur 2 pieds 7 pouces de haut (1).

Ces deux tableaux figuraient au Salon de 1769; le parfait payement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Jollain*, peintre, 700 livres pour faire, avec 700 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1768 le 23 avril 1776, le parfait payement de 1,400 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits en 1768, le premier représentant *Clitie changée en tournesol*, et le second *Hyacinthe changée en la fleur du même nom*.

Le tableau de la *métamorphose d'Hyacinthe* se trouve actuellement au palais de l'Élysée, où il fut placé le 24 mai 1867 : H. 0 m. 95. L. 1 m. 30.

Au château de Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Le premier représente *Jésus au Temple*.

Le second représente *Jésus au milieu des docteurs*.

Estimés chacun.............................. 1,600 livres.

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1781 ; le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (3) :

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 1,200 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait payement de 3,200 livres à quoi montent deux tableaux, l'un

---

(1) A. N. O[1] 1072 : *État de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (cf. page 163 *supra*).

(2) A. N. O[1] 1933. Cf. page 16 *supra*.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

représentant *Jésus présenté au Temple*, l'autre *Jésus au milieu des docteurs*, qu'il a faits pour la chapelle du château de Fontainebleau pendant les années 1780 et 1781.

Le second de ces tableaux se trouve actuellement à Fontainebleau, dans la chapelle Sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

Au château de Marly.

En 1781, Jollain exécutait un tableau, destiné à décorer la chambre à coucher de Marie-Antoinette à Marly ; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain*, peintre, pendant l'année 1781.

Ce tableau, destiné pour la chambre à coucher de la Reine à Marly, a 4 pieds 3 pouces de large sur 3 pieds 8 pouces de haut environ.

Il représente par des enfans *le Sommeil*.

Estimé.. 500 livres.

Le paiement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 500 livres pour son payement d'un tableau, ayant pour sujet *le Sommeil* représenté par des enfans, qu'il a fait en 1781 pour le service de Sa Majesté.

Au Salon de 1783.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Jollain*, pendant les années 1782 et 1783 (3).

---

(1) A. N. O' 1933.
(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).
(3) A. N. O' 1931.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente le *Frapement du rocher.*
Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau figure au salon de 1783; le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (1) :

Au sieur *Jollain*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant le *Frapement du rocher*, qu'il a fait pendant les années 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, et, en 1794, le sujet en était rejeté par le jury de classement des modèles.

François JOULLAIN

Au Louvre.

A l'actif de cet artiste, on relève l'ordonnance de paiement suivante, en date du 2 juin 1755 (Exercice 1753) :

Au sieur *Joulain,* peintre, 175 livres pour son payement tant de trois tableaux, représentant *Notre-Seigneur en croix*, qu'il a fournis au Louvre pour le service du Roy, et de quatre dessins de l'*église Saint-Pierre de Rome*, qu'il a collés sur chassis et mis en bordures aussi pour le service de Sa Majesté, le tout pendant l'année 1753.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Jean JOUVENET (1)

A l'église des Invalides.

Le 18 février 1709, la direction des Bâtiments régla définitivement le compte des divers peintres qui avaient travaillé à la décoration de l'église des Invalides (2) ; Jouvenet fut du nombre :

Au sieur *Jouvenet*, peintre, 9,700 livres, parfait payement des 24,200 livres pour les peintures à fresque à la grande voûte du dôme de l'église royalle des Invalides.

Ces peintures représentaient *les douze Apôtres* (3).

A Versailles.

Le paiement définitif des travaux, faits par cet artiste à la chapelle de Versailles, est en date du 25 septembre 1710 (4) :

Au sieur *Jouvenet*, peintre, 18,000 livres, tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite au dessus de la tribune du Roy à la chapelle Saint Louis du château de Versailles, que pour le soin qu'il a eu de conduire les ouvrages.

Le morceau visé est la *Descente du Saint-Esprit* (5).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 410.

(2) Cf. page 57 *supra*.

(3) D'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris*, p. 421.

(4) Cf. page 57 *supra*.

(5) La description détaillée en est donnée par Piganiol de la Force (*Descript. de Versailles*, t. I, p. 79).

Jouvenet avait précédemment exécuté pour cette chapelle Saint-Louis le tableau suivant, qui fut restauré en 1789 par Martin : « Chapelle du Roy à Versailles, de *Jouvenet, Saint-Louis malade de la peste*, tableau de 8 pieds sur 6, nettoyé et raccordé en plusieurs places, 24 livres » (A. N. O[1] 1931).

Aux Gobelins.

En 1706, Jouvenet avait exécuté, pour l'église des religieux de Saint-Martin-des-Champs, quatre grands tableaux sur des sujets tirés du Nouveau Testament ; ces peintures furent particulièrement appréciées de Louis XIV, qui ordonna à l'artiste de les répéter pour être exécutées en tapisserie aux Gobelins.

La première pièce qu'il livra fut le *Repas chez le Pharisien ;* le paiement est en date du 1er avril 1712 (Exercice 1711) :

Au sieur *Jouvenet*, peintre ordinaire du Roy, 4,500 livres pour le paiement d'un tableau représentant *Notre Seigneur à table chez le Pharisien*, qu'il a fait pour les Gobelins pendant l'année 1711.

Actuellement au Louvre (n° 436) : H. 3 m. 88. — L. 6 m. 82.

Les deux tableaux qui suivirent, *la Pêche miraculeuse* et *la Résurrection de Lazare*, furent payés le 1er mai 1713 (Exercice 1712) :

Au sieur *Jouvenet*, 9,000 livres pour son payement de deux grands tableaux représentant *la Pesche de Saint Pierre* et la *Résurrection de Lazare*, qu'il a faits et livrés pour le service du Roy pour servir aux ouvrages de la manufacture royalle des Gobelins pendant 1712.

Actuellement *la Pêche miraculeuse* au musée d'Amiens, où elle fut envoyée en 1872 : H. 3 m. 92. — L. 6 m. 64 ;
la Résurrection de Lazare au musée de Lille, où elle fut par l'État en 1872 : H. 3 m. 79. — L. 6 m. 70.

Le quatrième morceau, *les Vendeurs chassés du temple*, fut payé le 1er décembre 1714 :

Au sieur *Jouvenet*, 4,500 livres pour son paiement d'un grand tableau représentant *Notre Seigneur qui chasse les marchands hors du temple*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie aux Gobelins pendant l'année dernière et la présente.

Actuellement au Louvre (n° 435) : H. 3 m. 88. — L. 6 m. 82 (1).

---

(1) A la liste des tableaux de Jouvenet, signalée dans l'Inventaire Bailly, il faut ajouter les suivants, qui furent faits en 1687 pour la chapelle Saint-

Augustin Oudat JUSTINAT

Portrait de Mehemet Effendi.

En 1721, cet artiste exécutait, concurremment avec Gobert (1), un portrait de l'ambassadeur de la Porte Mehemet Effendi; le paiement est en date du 12 juin 1725 (Exercice 1721) :

Au sieur *Justina,* peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant *le portrait de l'Ambassadeur de la Porte*, pendant l'année 1721.

Jean Marc LADEY (2)

Au vieux Louvre.

En 1743, cet artiste exécutait pour les appartements du Vieux Louvre plusieurs tableaux, dont il ne nous a pas été donné de retrouver le détail. Il en fut payé le 24 décembre 1745 :

Au sieur *Ladey*, peintre, 720 livres pour son payement de tableaux, qu'il a faits pour un appartement au Vieux Louvre, à Paris, pendant l'année 1743.

Nicolas de la paroisse Saint-Louis de Versailles et qui sont ainsi mentionnés dans les *Mémoires des tableaux qui sont à la paroisse et aux Récollets et chapelle du Grand Commun de Versailles* (A. N. O' 1965) :

« *Saint Nicolas revestu d'une chasuble*, *eslevé sur des gradins* et des peuples à ses pieds, et une lueur qui aparoist à luy. — Un petit tableau représentant *saint Nicolas sur la proüe d'un vaisseau battu de la tempeste*. — Un autre petit tableau représentant *l'Enterrement de saint Nicolas.* »

(1) Cf. page 211 *supra.*

(2) Cf. page 93 *supra.*

Charles de LA FOSSE (1)

A l'église des Invalides.

Le règlement du compte de cet artiste, relatif aux travaux par lui exécutés à l'église des Invalides (2), est en date du 18 février 1709 :

Au nommé *Lafosse,* peintre, 22,398 livres 15 sols à quoi montent les ouvrages de peinture à fresque, qu'il a faits au dôme de l'église royalle des Invalides.

Ces peintures représentaient *la Gloire du Paradis* (3).

A Versailles.

Le 25 septembre 1710, La Fosse recevait le paiement des peintures par lui faites à la chapelle de Versailles (4) :

Au sieur *de Lafosse,* peintre, 9,000 livres tant par gratification à cause de la peinture qu'il a faite dans le cul de four de la grande voûte au dessus du maître autel de la chapelle du château de Versailles que pour le soin qu'il a eu de conduire ledit ouvrage.

Cette peinture représentait *la Résurrection* (5).

— Enfin, sur ce même exercice 1710, on relève encore à l'actif de ce peintre le paiement suivant :

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy,* p. 399.

(2) Cf. p. 57 *supra.*

(3) D'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris,* p. 421.

(4) Cf. p. 57 *supra.*

(5) Une description détaillée en est donnée par Piganiol de la Force (*Desc. de Versailles,* t. II, p. 77).

Au sieur *de La Fosse,* peintre ordinaire du Roy, 3,000 livres pour, avec 2,000 cy dessus reçus, faire le parfait payement de 5,000 livres, à quoi montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1700 et 1701.

Ces paiements se réfèrent très vraisemblablement aux nos 1, 6, 7, 9, 10, ainsi qu'au tableau du *Triomphe de Bacchus*, signalés dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy* (pp. 399, 401, 402) (1).

Louis-Jean-François LAGRENÉE, dit l'aîné.

Au château de Choisy.

Lagrenée l'aîné fut l'un des artistes, qui, sur les indications de Cochin, furent employés à la décoration de la galerie de Choisy (2) ; voici le mémoire des tableaux qu'il fit à ce propos (3) :

Mémoire de deux tableaux dessus de portes, faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De la Grenée,* pendant l'année 1765.

Ces deux tableaux dessus de portes sont destinés pour la galerie de Choisy.

L'un représente *la Justice et la Clémence ;*

L'autre *la Bonté et la Générosité.*

Estimés.................................... 2,000 livres.

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1765 ; le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1765) :

(1) A la liste des tableaux de La Fosse, que donne l'*Inventaire Bailly,* il convient d'ajouter le suivant, qui se trouvait en 1750 au Luxembourg : « *Marie aux pieds du Sauveur après la mort de Lazare*, de 3 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds de large. » Restauré par la veuve Godefroid et Colins en 1751 (A. N. O1 1934 A); par Godefroid vers 1784 : « avoir lavé et verni et repointillé une raie » (A. N. O1 1933). Au Louvre en 1785.

(2) Cf. pages 224 et suivantes *supra*.

(3) A. N. O1 1934B.

Au sieur *La Grenée*, peintre, 2,000 livres en contracts à 4 0/0 sur les aides et gabelles pour son payement de deux tableaux dessus de porte, l'un représente *la Justice et la Clémence*, l'autre *la Bonté et la Générosité*, qu'il a faits pour le service du Roy en 1765 pour être placés dans les appartemens de Choisy.

Le tableau de *la Justice et la Clémence* se trouve actuellement au musée d'Autun, où il fut envoyé par l'État en 1895 : H. 1 m. 05. — L. 1 m. 55; forme ovale;

celui de *la Bonté et la Générosité* au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 10. — L. 1 m. 54.

A Bellevue.

En 1766, Louis XV décida d'aménager le château de Bellevue qui devait servir de résidence à Mesdames, et d'importants travaux décoratifs furent alors résolus. Cochin fut spécialement chargé de rédiger le programme d'après lequel les artistes devaient travailler, et voici la proposition qu'il soumettait au marquis de Marigny le 15 juillet 1766 (1) :

---

(1) A. N. O[1]. 1909. Cochin écrivait en même temps à Marigny :

« Conformément à vos ordres, j'ai l'honneur de vous proposer un projet de distribution des tableaux que vous avés dessein d'ordonner pour Belle-vüe. Pour entrer dans vos vues, j'ay cherché à y employer les jeunes artistes qui commencent à se distinguer. J'ay cru devoir leur partager l'ouvrage à peu près en portions égales, afin qu'aucun n'aperçoive de préférence mortifiante. Je n'ay cependant employé pour les plus grands morceaux que ceux dont les talens ont acquis quelque estime à l'Académie.

« Dans la chambre à coucher du Roy il y a trois tableaux que j'ay l'honneur de vous proposer de donner à *M. de la Grenée :* c'est un artiste dont les talens sont bien prouvés, et je crois qu'il ne faut point y admettre de tableaux d'une autre main, afin que les oppositions de manière ne s'entre-nuisent point, et aussi afin qu'ayant trois tableaux, tandis que chacun des autres n'en a que deux, et ayant la chambre où le Roy est plus particulièrement, il aperçoive que vous faites une distinction particulière de lui.

« J'ay cherché pour la salle à manger des sujets de la fable qui eussent quelque rapport à sa destination, et qui fussent en même temps favorables pour en faire des tableaux soignés et riches, j'ay l'honneur de vous proposer les quatre tableaux à partager entre M. *Taraval* et M. *Du Rameau.* Taraval peint agréablement et précieusement ; Du Rameau est un génie chaud dans l'exécution, tendant au grand art et celui qui paroit le plus

Chambre à coucher du Roy.

Deux dessus de porte :

Vulcain, averti par Apollon, surprend Mars avec Vénus.
Psiché surprend l'Amour endormi.

---

propre à remplacer les talens, que nous avons perdus dans la personne de feu M. Deshays. Ce partage de la même pièce excitera leur émulation, et il y a lieu de croire qu'ils feront tous leurs efforts pour ne se point céder l'un à l'autre. C'est encore une des raisons pour laquelle je partage les sujets de manière que chacun a un sujet d'action et un sujet gracieux.

« Dans le salon des jeux, il y a deux dessus de porte que j'ay l'honneur de vous proposer de donner à M. *Fragonard;* les sujets proposés du Jour et de la Nuit avec leurs emblèmes poétiques, fournissent à son génie pittoresque. Quant aux quatre petits tableaux entre les croisées de ce même salon, j'ay l'honneur de vous proposer de les donner à un autre peintre ; d'une part, afin qu'il ne paroisse point une prédilection mortifiante pour les autres s'il avoit six tableaux à faire tandis que les autres n'en ont chacun que deux ; en second lieu, afin d'exercer les talens et d'exciter l'émulation de quelque autre; comme ils sont forts petits, n'ayant que deux pieds, j'estime qu'il est bon de les donner tous quatre au même, et j'ay l'honneur de vous proposer un des quatre artistes débutans mentionnés sur la feuille de proposition cy jointe. Cependant, entre ces quatre, j'inclinerais particulièrement pour le fils de M. *Restout* ou pour *Jollain :* Restout est un coloriste harmonieux, fera de l'effet et sera, je pense, plus analogue avec la manière de Fragonard; Jollain, ayant les parties de l'art à un moindre degré, pourra néanmoins donner des caractères de têtes plus agréables à ses femmes.

« Je pense aussi que tous les tableaux, dessus de porte et autres, cy devant mentionnés, doivent être traités dans la proportion de figures de deux pieds et demi au plus, afin que l'on ne puisse pas dire que ce sont des tableaux d'église, qu'ils en deviennent plus précieux et ce que l'on appelle des tableaux de chevalet. Il s'ensuivra qu'ils seront beaucoup plus chargés d'ouvrage, mais aussi d'une exécution plus délicate.

« La salle de musique me paroistroit demander quelque chose de relatif à sa destination. C'est pourquoi je penserois qu'elle seroit convenablement décorée avec deux dessus de porte de M. *Chardin.* Cet artiste atteint à un degré de perfection unique dans son genre. Jusqu'icy je n'ay point trouvé à placer les talens de M. *Robert :* comme particulièrement attaché à l'architecture il ne traite point la figure au dessus de 4 à 5 pouces. Cette proportion me paroit ne pouvoir être placée à côté de figures de deux pieds et demi : c'est pourquoy il me semble ou qu'il n'y doit point entrer, ou qu'il doit avoir

Un tableau entre les croisées :

Jupiter et Junon sur le sommet du Mont Ida, Morphée verse sur eux ses pavots.

M. de La Grenée.

Salle à manger.

Quatre dessus de porte :

Les Noces de Persée troublées par Phinée, et ce dernier avec ses soldats changés en statues à l'aspect de la tête de Méduse.

Le Festin donné aux Dieux par Tantale, où Jupiter ressuscite Pélops et lui met une épaule d'yvoire, la sienne ayant été mangée par Cérès.

M. Taraval.

Le Combat d'Hercule et des Lapithes contre les Centaures aux noces de Pithoüs.

Le Festin des Dieux, décrit au premier livre de l'Iliade, où, Vulcain leur servant à boire, il s'éleva entre eux un rire inextinguible.

M. du Rameau.

Salon des jeux.

Deux dessus de porte :

Le Jour, représenté par Apollon sur son char, précédé de l'Aurore qui répand des fleurs et suivi par les Heures ;

La Nuit, représentée par Diane sur son char traîné par des

---

une pièce à lui seul. Je n'aurois en conséquence pu vous proposer pour lui que la pièce du salon de musique pour laquelle j'ay eu l'honneur de vous proposer M. Chardin : j'ay préféré d'employer des talens faits et connus, et qui, d'ailleurs, ont plus de rapport à la destination de cette pièce. Si cependant il vous plaisait de luy donner l'encouragement qui s'ensuit d'avoir été choisy pour faire un tableau pour le Roy, j'aurois l'honneur de vous proposer de luy accorder de faire un tableau pour la première pièce, qu'à la vérité vous aviés rayé de la proposition parce qu'il n'y en a point encore eu, mais il y a une pièce convenable pour en recevoir un ; c'est un objet de peu de conséquence, de plus il peut encourager un artiste de mérite et le château en sera plus complètement décoré. »

biches, précédée de la Nuit qui étend son voile parsemé d'étoiles et suivie par les Songes.

M. FRAGONARD.

Quatre petits tableaux entre les croisées :

Le Printemps, représenté par la déesse Flore ;
L'Été, par Cérès ;
L'Automne, par Bacchus ;
L'Hiver, par un vieillard avec les attributs ordinaires.

M. RESTOUT LE FILS (1).

Salle de musique.

Deux dessus de porte :

Deux groupes *d'instrumens de musique* en deux tableaux.

M. CHARDIN.

(Si M. le Directeur Général accorde qu'il soit mis un tableau dans la première pièce de l'appartement, quoique jusqu'icy il n'y en ait point eu...)

Première pièce.

Un dessus de porte :

Ruines d'architecture.

M. ROBERT.

Du Rameau et Fragonard ne firent point les tableaux, qui leur avaient été demandés ; à la place un tableau religieux pour la chapelle fut commandé à *Doyen*.

Quant à Lagrenée, il exécuta d'abord le tableau d'entre-croisées, voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De La Grenée* pendant l'année 1767.

Ce tableau est destiné pour la chambre à coucher du Roi au château de Bellevue ; il a 3 pieds 9 pouces de haut sur 4 pieds 11 pouces de large.

---

(1) Les autres artistes proposés étaient Jollain, Monnet et Lépicié.
(2) A. N. O[1] 1934[B].

Il représente *Jupiter et Junon sur le mont Ida* endormis par Morphée.

Estimé.. 1,200 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1767 et payé le 1er avril 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *de Lagrenée*, peintre, 1,200 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son payement d'un tableau, représentant *Jupiter et Junon sur le mont Ida* endormis par Morphée, qu'il a fait en 1767 pour être placé dans la chambre du Roi à Bellevue.

Les deux dessus de portes furent exécutés l'année suivante; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire de deux tableaux dessus de porte, pour le service du Roi, faits par ordre de M. le marquis de Marigny, pendant l'année 1768, par le sieur *La Grenée.*

Ces deux tableaux sont destinés pour la chambre à coucher du Roi au château de Bellevue.

L'un représente *Vulcain qui*, *étant averti par Apollon*, *surprend Mars avec Vénus ;*

L'autre *Psiché qui surprend l'Amour*.

Estimés ensemble......................... 2,400 livres (2).

Ces tableaux furent exposés au Salon de 1769 et payés le 1er avril 1771 (Exercice 1768), en même temps qu'un autre tableau destiné à Trianon, dont nous parlerons ci-dessous :

Au sieur *de La Grenée,* peintre, 6,400 livres en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son payement de trois tableaux, le premier présente *Vulcain qui, étant averti par Apollon*, *surprend Mars avec Vénus*, le second *Psiché qui surprend l'Amour*, et le troisième une Moisson allégoriquement traitée sous l'emblème de *Cérès qui enseigne à Triptolème l'art*

(1) A. N. O1 1931.

(2) Ce prix d'estimation semble indiquer que les dimensions de ces tableaux étaient pareilles à celles du précédent.

de cultiver la terre, qu'il a faits pour le service du Roy en 1768, les deux premiers pour la chambre à coucher de Sa Majesté à Bellevue, et le troisième pour les nouveaux appartemens de Trianon.

Le tableau de *Mars et Vénus surpris par Vulcain* se trouve actuellement au musée de Nîmes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. o m. 38. — L. o m. 50.

Au petit Trianon.

En 1768, Lagrenée fut également choisi pour travailler à la décoration du petit Trianon (1) ; il eut à faire, au prix de 4,000 livres, l'un des quatre grands tableaux de la salle à manger du Roi, sur le sujet de *La Moisson*, allégoriquement figurée par Cérès enseignant à Triptolème l'art de cultiver la terre.

On a vu ci-dessus l'ordonnance de paiement ; ce tableau fut exposé au Salon de 1769, avec cette mention au livret :

Cérès enseigne l'agriculture au roi Triptolème,, dont elle nourrissoit le fils de son propre lait.

Ce tableau, de 9 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds 4 pouces de large, est destiné à décorer la salle à manger du nouveau Pavillon de Trianon.

Deux notes, mises par Pierre en marge de l'*Etat de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (2), montrent que ce tableau, pendant trois ans, fut déposé dans la galerie d'Apollon; il ne fut mis en place que le 29 novembre 1772.

Il se trouve actuellement au château de Vincennes, dans les anciens appartements du duc de Montpensier, occupés par le Général (3) : H. 3 m. L. 2 m. 34. — Signé : *Louis Lagrenée 1769*.

Fabricius.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1776 et 1777 (4).

Ce tableau porte 8 pieds de large sur 10 de haut.

---

(1) Cf. p. 30 et 162 *supra*.

(2) A. N. O' 1072.

(3) L. Dimier. *Le château de Vincennes* (dans l'*Œuvre d'art* du 1er décembre 1897.)

(4) A. N. O' 1933.

Il représente un trait de désintéressement chez les Romains : *Fabricius, environné de sa famille, refuse les présens que luy envoye Pyrrhus.*

Estimé.. 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre, 800 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Fabricius refusant les présens de Pyrrhus*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1777; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles, en 1794, le rejetait « sous le rapport de l'art ».

Actuellement au musée de Libourne, où il fut envoyé par l'État en 1820 : H. 3 m. 45. — L. 2 m. 84. — Signé : *L. Lagrenée, 1777.*

Popilius.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1778 et 1779 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *le consul Popilius envoyé en ambassade auprès d'Antiochus Epiphanes;* il l'environne d'un cercle tracé sur le sable et lui dit : « Vous ne sortirés point de ce cercle que je sache si je dois vous regarder comme ami ou ennemi. »

Estimé.. 6,000 livres.

Le parfait payement est en date du 4 février 1780 (3) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, les 26 janvier et 30 août 1779, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O' 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

un tableau représentant *Popilius traçant un cercle avec sa canne*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1779; il passa ensuite aux Gobelins et, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait sous le rapport de l'art, « bien que le sujet soit beau ».

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. 18. — L. 3 m. 22. — Signé : *L. Lagrenée*, 1779.

Le Serment de Priam.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné*, peintre du Roy, pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *le Serment de Priam et d'Agamemnon*, qui jurent d'observer les conditions d'un traité accepté par les deux armées, par lequel Hélène avec toutes ses richesses doit être remise au vainqueur, après un combat singulier proposé par Pâris contre Ménélas (*Iliade*).

Ledit tableau estimé........................ 4,000 livres.

Le parfait payement est en date du 22 août 1781 (2) :

A M. *Lagrenée l'aîné*, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte de l'exercice 1780, le 2 may 1781, le parfait payement de 4,000 livres d'un tableau, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780-1781. Ce tableau représentant *le Serment de Priam et d'Agamemnon* sur les conditions du combat proposé par Paris à Ménélas.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1781 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Reims, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 22.

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Les deux Veuves d'un Indien.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *les deux Veuves d'un Indien* (2).
Estimé.................................. 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Lagrenée l'aîné,* peintre du Roy, 3,000 livres faisant, avec 3,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1783, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *les deux Veuves d'un Indien*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « comme rappelant des idées atroces ».

Actuellement au musée de Dijon, où il fut envoyé par l'État en 1811 : H. 3 m. 25. — L. 4 m. 22.

---

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Voici, d'après le livret du salon, l'explication du sujet de ce tableau : « Eumène, un des successeurs d'Alexandre, après une bataille contre Antigone, faisant ensevelir les morts, il se trouva parmi les corps, celui d'un officier indien, qui avoit amené ses deux femmes. Il avoit épousé l'une d'elles tout récemment. La loi du pays ne permettoit pas à une femme de survivre à son mari... ; mais la loi ne parloit que d'une seule femme et il s'en trouvoit deux; chacune prétendoit devoir être préférée... ; on jugea en faveur de la seconde. La première se retire fort triste et baignée de larmes, déchirant ses habits et s'arrachant les cheveux; l'autre, au contraire, parée de ses plus riches ornemens, comme dans un jour de noces, s'avance avec gravité vers le lieu de la cérémonie où, placée sur le bûcher par la main de son propre frère, elle expira au milieu des acclamations et des regrets de tous les spectateurs. »

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Mort de la femme de Darius.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lagrenée l'aîné* pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *la Mort de la femme de Darius.*
Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles en rejetait le sujet « sous le rapport des idés politiques ».

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : H. 3 m. 33. — L. 4 m. 35.

Supplice de Bétis.

Pour le Salon de 1787, Lagrenée l'aîné avait demandé aux Bâtiments de traiter le sujet suivant (2) : « Alexandre enorgueilli de ses conquêtes, voulant se faire passer pour Dieu, outré de ce que Bétis, eunuque de Darius et satrape de la ville de Gaza, dont il eut quelque peine à faire le siège, ne paroissoit pas devant lui en fléchissant le genouil, le fait attacher à un char et trainer autour de la ville, ce que ce satrape souffrit, sans vouloir témoigner la moindre parolle de soumission à l'ennemi de son maître. » On lui fit l'objection suivante, qui se trouve formulée dans une note mise en marge de ce billet : « L'on ne sait quel moment M. Lagrenée choisit, mais si c'est celui où Bétis est attaché au char et traîné, ce sera encore un sujet hideux pour le public, et que l'on confondra d'ailleurs avec celui d'Hector. » Il y répondit par cette note : « J'observerai cependant, malgré la remarque « que l'on pourrait confondre » que j'ai peine à croire qu'on confondît parce qu'Hector était attaché mort et Bétis vivant, ce qui doit opérer une grande différence capable de mettre à l'abri de l'erreur. »

Lagrenée eut gain de cause; voici son mémoire (3) :

---

(1) A. N. O' 1933.
(2) A. N. O' 1914-1921.
(3) A. N. O' 1931.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *La Grenée l'aîné*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 16 pieds de long sur 10 pieds de haut.
Il représente la *Fidélité d'un satrape de Darius.*
Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787, ainsi que son esquisse, de 6 pieds de long, qui appartenait au président Bernard; il passa ensuite aux Gobelins, d'où en 1794 il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Aurillac, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 25. — L. 5 m. 50. — Signé : *Lagrenée Roma 1787.*

Alexandre et l'oracle d'Apollon.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, par le sieur *La Grenée l'aîné*, pendant les années 1788 et 1789 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Alexandre qui consulte l'oracle d'Apollon.*
Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Montpellier, où il fut envoyé par l'État en 1803 : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *Lagrenée, 1789.*

Louis LAGRENÉE, dit le jeune.

Au château de Fontainebleau.

1° *Chambre du Conseil.*

En 1774, cet artiste eut à terminer le plafond de la chambre du Conseil, que Boucher avait commencé en 1753 (2). Voici son mémoire (3) :

(1) A. N. O' 1931.

(2) Cf. page 43 *supra.*

(3) A. N. O' 1934 D; dans ce carton, ce mémoire sert de dossier à une liasse de documents.

Mémoire d'un tableau en plafond, fait pour le service du Roi, sous les ordres de Mgr l'abbé Terray, Commandeur des ordres du Roi, Directeur et Ordonnateur général des Batimens de S. M., par le sieur *Lagrenée le jeune* pendant l'année 1774.

Ce tableau est destiné pour le cabinet du conseil du Roi à Fontainebleau ; il porte environ 6 pieds de diamètre.

Ce tableau représente *une Gloire,* elle est *environnée de Génies* ou enfants, dont les uns apportent des branches de laurier et les autres des fleurs ; ils forment une couronne au dessus de Sa Majesté, au moment qu'Elle préside à son conseil.

Le dit tableau estimé........................... 600 livres.

Le paiement de ce tableau en date du 27 décembre 1775 (Exercice 1774) :

Au sieur *La Grenée*, peintre, 600 livres pour son payement d'un tableau représentant *une Gloire environnée de Génies ou enfants*, qu'il a fait en 1774 pour être placé dans le cabinet du conseil au château de Fontainebleau.

2° *Chapelle.*

En 1780, Lagrenée le jeune fut un des artistes qui travaillèrent à la décoration de la chapelle de Fontainebleau (1); il eut à faire deux tableaux, et voici son mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy par le sieur *Lagrenée le jeune*, pendant les années 1780 et 1781.

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau

Le premier représente *le Baptême de Jésus-Christ* par saint Jean.

Le second représente les *Noces de Cana.*

Estimés chacun.............................. 1,600 livres.

(1) Cf. page 16 *supra.*
(2) A. N. O¹ 1933.

Le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (1) :

Au sieur *Lagrenée le jeune*, peintre du Roy, 1,200 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 3,200 livres, à quoi montent deux tableaux, l'un représentant *le Baptême de Jésus-Christ*, l'autre *les Noces de Cana*, qu'il a faits pour la chapelle du château de Fontainebleau pendant les années 1780 et 1881.

Actuellement, tous les deux, à Fontainebleau, dans la chapelle de la sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

Au Petit Trianon.

Mémoire des ouvrages de peinture faits au petit Trianon par les ordres de M. Mique, intendant des Bâtimens de la Reine, par *Lagrenée le jeune*, peintre du Roy (2).

Premièrement avoir fait, en 1779, un plafond à la détrempe de 24 pieds de haut sur 18 de large, pour la salle de spectacle de Trianon, représentant *Apollon au millieu des Grâces et des Muses,* pour la somme de 9,600 livres à laquelle somme je me suis réduit avec Monsieur Mique.............. 9,600 livres.

Pour avoir fait, en 1781, un petit plafond, peint à l'huile, au belvédère du même Trianon, représentant des *Enfans jouant avec des fleurs*, pour la somme de.............. 500 livres.

Total................. 10,100 livres.

L'esquisse du plafond de la salle de spectacle fut exposée au salon de 1779; le parfait paiement est en date du 22 octobre 1782.

Lucius Albinus et les Vestales.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, par le sieur *Lagrenée le jeune* pendant les années 1776 et 1777 (3).

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1884.

(3) A. N. O[1] 1933.

Ce tableau porte 10 pieds en quarré.

Il représente un trait de piété religieuse chez les Romains ; *Lucius Albinus qui rencontre* les *Vestales à pied*, *chargées de vases sacrés :* il fait descendre de son char sa femme et ses enfants et fait monter ces vestales.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (1) :

Au sieur *Lagrenée le jeune*, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Lucius Albinus rencontrant les Vestales*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777 ; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles, en 1794, en rejetait le sujet « comme retraçant des idées supertitieuses. »

Actuellement au musée de Lorient, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 18. — L. 3 m. 15.

Fermeté de Jubellius Taurea.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roy, par le sieur *Lagrenée le jeune*, pendant les années 1778 et 1779 (2).

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *la Fermeté de Jubellius Taurea*, l'un des sénateurs et des rebelles de Capoüe ; il s'avance vers Fulvius Flaccus, consul Romain, et lui dit : « Je vais te donner un exemple digne de ta cruauté » ; à l'instant il poignarde sa femme et ses enfans et se tue.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (3) :

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Au sieur *Lagrenée le jeune,* 1,400 livres pour faire, avec 2,600 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait payement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Fulvius faisant suspendre l'exécution des rebelles de Capoue*, qu'il a fait pour le service dn Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779 ; ensuite il passa aux Gobelins, où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Montpellier, où il fut envoyé par l'État.

L'Automne.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *La Grénée le jeune*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *La fête à Bacchus* ou *l'Automne.*
Estimé....................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783.

Actuellement au musée de Compiègne, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Moïse sauvé des eaux.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.
Il représente *Moyse sauvé des eaux.*
Estimé....................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785 ; il passa ensuite aux Gobelins, où il fut rejeté, comme « insignifiant » en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement à Chambéry, à la préfecture, où il fut envoyé par l'État, le 24 août 1867 : H. 2 m. 80. — L. 2 m. 35.

---

(1) A. N. O[1] 1931.
(2) A. N. O[1] 1933.

Ulysse chez Circé.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Ulysse arrivant dans le palais de Circé.*
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, sous le rapport de l'art, tout en proclamant l'excellence du sujet « en ce qu'il avertit les hommes de fuir les dangers de la volupté ».

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Télémaque dans l'île de Calypso.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi (2) par le sieur *La Grenée le jeune*, peintre du Roi, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *Télémaque et Mentor, jettés dans l'isle de Calypso.*
Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789; il passa ensuite aux Gobelins, où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles, le sujet étant maintenu à cause de sa moralité.

Actuellement au musée de Lyon, où il fut envoyé par l'État en 1811.

---

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) A. N. O[1] 1933.

Nicolas LANCRET

L'accident de Montereau.

Le 15 août 1725, Marie Leczinska, épousée au nom du roi par le duc d'Orléans, se rendit de Strasbourg à Fontainebleau, pour rejoindre Louis XV qu'elle devait épouser le 5 septembre. Le 3 septembre, dans la soirée, un des carrosses de la suite de la Reine, où se trouvaient les duchesses de Tallard, de Béthune, d'Épernon, les marquises de Prie, de Rupelmonde, de Nesle, de Matignon et la comtesse d'Egmont, s'embourba si bien, près de Montereau, qu'ont dut procéder à un sauvetage digne du *Roman comique*.

Cet accident égaya fort la Cour, et le roi voulut qu'on en fixât le souvenir : un tableau fut donc commandé à Lancret (1).

Le paiement est en date au 10 octobre 1727 :

Au sieur *Lancret*, peintre, 400 livres pour un tableau repré-

---

(1) M. Paul Mantz naguère a retrouvé dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale la copie de la lettre, que le Directeur des Bâtiments écrivit alors à l'artiste :

« Dans le voyage de la Reine il est arrivé plusieurs accidens, mais surtout de Provins à Montereau, où le second carrosse des dames s'embourba de façon qu'on ne put le retirer. Six dames du palais furent obligées de se mettre dans un fourgon avec beaucoup de paille, quoiqu'en grand habit et coëffées; il faut représenter les six dames le plus crotesquement qu'on pourra et dans le goust qu'on porte les veaux au marché, et l'équipage le plus dépenaillé que faire se pourra. Il faut une autre dame sur un cheval de charette, harnaché comme ils le sont ordinairement, bien maigre et bien harassé, et une autre en travers sur un autre cheval de charette comme un sac, et que le panier relève de façon qu'on voye jusqu'à la jarretière, le tout accompagné de quelques cavaliers, culbutés dans les crottes, et de galopins qui éclairent avec des brandons de paille. Il faut aussi que le carosse resté paroisse embourbé dans l'éloignement, enfin tout ce que le peintre pourra mettre de plus crotesque et de plus dépenaillé. »

Cf. également Guiffrey, *Éloge de Lancret*, par Ballot de Sovot, et Pierre de Nolhac. *Le mariage de Marie Leczinska* (*Revue des Deux Mondes*, mars 1900).

sentant l'*Accident arrivé dans le voyage de la Reine près Montereau*, qu'il a fait pour le service du Roy en l'année 1725.

Il n'est fait mention de ce tableau dans aucun des inventaires du siècle dernier.

A Versailles.

1° *Petits cabinets du Roi.*

En 1732, à la suite des changements apportés aux petits cabinets du Roi à Versailles (1), d'assez nombreuses commandes furent faites aux artistes. En 1735, Lancret et de Troy exécutaient, au prix de 2,400 livres chacun, deux tableaux en pendant pour la salle à manger de ces petits appartements ; Lancret eut à faire le *Déjeuner de jambon*, ainsi mentionné dans l'*Inventaire des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (2):

Un tableau représentant une *Partie de jeunes gens à table*, faisant la débauche, dont il y en a un qui rit sur un fond de paysage. Hauteur : 5 pieds. Largeur : 4 pieds.

Le payement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Lancret*, peintre, 2,400 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour la salle à manger des petits appartemens du Roy à Versailles, pendant l'année 1735.

En 1784, ce tableau se trouvait au magasin de la Surintendance, sous ce titre « Déjeuné sous un berceau », et avec les dimensions de 5 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds de large (3).

Actuellement à Chantilly, au musée Condé : H. 1 m. 28. — L. 1 m. 23.

— En 1736, Lancret exécuta l'un des tableaux de cette série des chasses étrangères, que l'on avait commandée pour décorer la petite galerie du Roi (4). Il eut à faire *la Chasse au léopard;* son tableau est ainsi décrit dans l'inventaire précité (5) :

---

(1) Cf. page 40 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1965.

(3) *Archives du Louvre*. Inventaire des tableaux du cabinet du Roi, placés à la Surintendance des Bâtimens de S. M. à Versailles faits en 1784 par le sieur Du Rameau.

(4) Cf. page 40 *supra*.

(5) A. N. O¹ 1965.

Un tableau représentant une *Chasse de léopards* dans un païs chaud, l'air paroissant en feu sur un fond de paysage; ceintré à oreilles; ayant 5 pieds 10 pouces de hauteur sur 3 pieds 11 pouces de largeur.

Le parfait paiement est en date du 13 mars 1737 :

Au sieur *Lancret*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnés le 7 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant une *Chasse étrangère du léopard*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 76. — L. 1 m. 28. — Signé : *Lancret*, *1736*.

2° *Petits cabinets de la Reine.*

En 1736, Lancret travailla, avec Chavannes (1) et Coypel, à la décoration des petits cabinets de la Reine. Il exécuta deux petits tableaux, que l'inventaire précité (2) signale ainsi dans le petit cabinet de l'appartement d'en haut :

Un tableau ovale, représentant *un Paysan endormy*, *une bergère qui le réveille*. Hauteur : 14 pouces. Largeur : 18 pouces.

Un autre, de mêmes forme et dimensions, représentant *une Bergère avec des tourterelles*, sur un fond de paysage.

Le paiement, en date du 8 avril 1738, est porté sur l'exercice 1736 au chapitre « Décoration des appartements de la Reine » :

Au sieur *Lancret*, peintre, 600 livres pour son payement de deux petits tableaux, représentant des *sujets d'églogues*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Versailles, pendant 1736.

3° *Appartement de Mme de Châteauroux (?)*

Au mois de décembre 1742, le roi donnait à Versailles à Mme de la Tournelle, plus tard duchesse de Châteauroux, les neuf pièces qui composaient

(1) Cf. page 91 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1965.

l'ancien appartement de la marquise de Matignon (1). Des commandes spéciales durent être faites à ce propos, et Nattier, notamment, exécutait, à cette date, quatre petits dessus de porte pour la chambre à coucher de la favorite (2). Comme il n'y eut pas, cette année-là, de commandes pour aucune autre pièce du château, il ne serait pas impossible que ce fût à cet appartement de Mme de la Tournelle qu'étaient destinés les cinq tableaux suivants, visés dans ce mémoire de Lancret (3) :

Mémoire des tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. Orry, Directeur et Ordonnateur général des Batimens de Sa Majesté, et de M. Gabriel, premier architecte, par le sieur *Lancret*, peintre ordinaire du Roy, pendant l'année 1743 :

Fait cinq tableaux contournés, tous de 3 pieds sur 2 pieds 8 pouces, représentant *différens sujets galants et champêtres ;* chacun desdits 5 tableaux composé de quatre figures, architectures, animaux et paysages, à raison de 600 livres chacun, pour le tout, cy.. 3,000 livres.

Arresté à 350 livres châcun, soit 1,750 livres pour le tout, 16 août 1743.

Le paiement est à la date du 2 octobre 1743 (Exercice 1743) :

Au sieur *Lancret*, peintre, 1,750 livres pour son payement de quatre tableaux, représentans différens sujets, qu'il a faits pour un appartement du château de Versailles en la présente année (4).

Il y a certainement une erreur dans le libellé de l'ordonnance de paiement, et c'est 5 tableaux qu'on doit lire, et non 4. En effet, l'Inventaire Jeaurat, en 1760, mentionnait au magasin de la Surintendance « 4 tableaux de même forme, représentants différents sujets galands », peints par Lancret, et un cinquième tableau du même auteur « représentant un berger qui enseigne à jouer de la flûte à une bergère » (5).

Et, en 1784, l'Inventaire de Du Rameau signalait encore, au même endroit,

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 195-198.

(2) Voir l'article consacré à cet artiste.

(3) *Revue de l'art français ancien et moderne*, IX, 96.

(4) L'ordonnance du paiement, fait à Nattier, n'indique également pas la pièce à laquelle étaient destinés les tableaux visés.

(5) A. N. O[1] 1965 : *Inventaire des tableaux du Roy placés à la Surintendance des Bastimens de S. M. à Versailles...*

« cinq paysages pastoraux par Lancret, de 2 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds de large » (1).

Le cinquième tableau, gravé par Le Bas, sous le titre *le Maître galant* « d'après le tableau original de Lancret, qui est dans le cabinet du Roy à Versailles », se trouve actuellement au musée de Fontainebleau (n° 101) : H. 0 m. 89. — L. 0 m. 96. — Signé : *Lancret 17...*

Deux autres tableaux de cette commande sont probablement au Louvre (nos 468, 469) : H. 0 m. 88 et 0 m. 85. — L. 0 m. 98 et 0 m. 96; de forme contournée (2).

Enfin les deux derniers de cette série sont au musée de Compiègne (nos 68 et 69) : H. et L. 1 m. 02 (3). — Signés : *Lancret*, la date est illisible.

Au château de Fontainebleau.

En 1737, Lancret fut au nombre des peintres employés à Fontainebleau, à la suite des grands travaux faits à ce château (4). Il eut à fournir un grand tableau pour la « petite salle à manger du Roi contigüe à la grande », et deux autres toiles de moindres dimensions pour le cabinet de Louis XV.

Dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (5), ces tableaux sont ainsi décrits :

Un tableau représentant une *Nopce de village :* le curé, à table avec la jeune mariée, semble luy donner des leçons; Charpentier, excellente musette, au coin de la table joüe de son instrument pour faire danser un berger et une bergère, sur un fond de paysage; ayant de hauteur 7 pieds un pouce sur 5 pieds un pouce; cintré haut et bas.

— un *Concert de bergers et de bergères* gardant leurs moutons; un berger, dans le fond, paroist tenir une bergère en jouant de la flûte; une fontaine et du paysage; ayant de hauteur 2 pieds 7 pouces sur 2 pieds 9 pouces; cintré haut et bas.

---

(1) *Archives du Louvre.*

(2) Ces deux tableaux du Louvre comportent seulement trois personnages au lieu de quatre mentionnés au mémoire de Lancret; les dimensions concordent rigoureusement.

(3) Cette différence est due à un agrandissement opéré pour ramener ces deux tableaux de la forme contournée à la forme rectangulaire; le raccord est parfaitement visible. Le sujet de ces tableaux est « pastoral » et « galant »; chacun d'eux comporte quatre personnages, comme il est indiqué au mémoire de Lancret.

(4) Cf. page 41 *supra.*

(5) A. N. O¹ 1965.

— une *Danse de bergers et bergères*, un berger joüe du tambourin; mêmes forme et mesure que le précédent; sur un fond de paysage.

Ces trois tableaux furent exposés au Salon de 1737; le paiement est en date du 4 décembre de la même année :

Au sieur *Lancret,* peintre, 4,222 livres pour son payement de trois tableaux représentant des *Festes de village*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau, pendant la présente année.

Au château de la Muette.

En 1738, Lancret exécutait pour le cabinet du Roi au château de la Muette (1) une suite de tableaux, sur le sujet des *Quatre Saisons*, ainsi décrits dans l'*Inventaire des tableaux du château de la Muette* (2) :

Un tableau cintré représentant *l'Automne*, sous la figure de plusieurs personnes qui vandangent; dans sa bordure dorée; de 2 pieds de haut sur 2 de large;

— *L'Hyver*, sous la figure de gens qui glissent en patins et en traineaux ; dans sa bordure dorée ; mêmes forme et mesure que le précédent;

— *L'Été*, sous la figure de personnes qui font la moisson; dans sa bordure dorée; mêmes forme et mesure que le précédent;

— *Le Printemps*, sous la figure de personnes qui tendent des filets pour prendre des oiseaux; dans sa bordure dorée; mêmes forme et figure que le précédent.

Le paiement est en date du 22 juillet 1738 (Exercice 1737) :

Au sieur *Lancret,* peintre, 2,000 livres pour son payement de quatre tableaux représentant *les Quatre Saisons*, qu'il a faits pour le cabinet du Roy au château de la Muette pendant la présente année.

---

(1) Cf. page 219 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1582.

L'Inventaire Duplessis (1) mentionne, en 1785, ces tableaux au magasin du Louvre et leur donne comme dimensions 2 pieds un pouce sur 2 pieds 9 pouces de large.

Actuellement, tous les quatre, au Louvre (nos 310-313) : H. o m. 68. — L. o m. 88.

Roland de LA PORTE

Mémoire de deux tableaux, dessus de porte, imitant des bas-reliefs, faits par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Roland de la Porte* pendant l'année 1767 (2).

Ces deux tableaux imitans des bas-reliefs. Estimés chacun 400 livres.

Cy.. 800 livres.

Le paiement est en date du 23 avril 1776 (Exercice 1768) :

Au sieur *Roland de la Porte*, peintre, la somme de 800 livres pour son payement de deux tableaux imitant des bas-reliefs, qu'il a faits en 1767.

LA ROCHE (3)

A Versailles.

Le 25 septembre 1753 un bon du Roi accordait à Mme de Pompadour « une tribune dans la chapelle de Versailles (4) » ; c'est vraisemblablement à la

(1) *Archives du Louvre :* Catalogue des tableaux du Roi qui étaient au Luxembourg et qui sont présentement déposés au Louvre dans deux salles au rez-de-chaussée et dans un magasin au pavillon neuf, au second étage.

(2) A. N. O1 1934 A. — Peut-être cette commande se rapporte-t-elle à la décoration de Bellevue, qui était en cours d'exécution à cette date.

(3) Cf. page 103 *supra*.

(4) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 214.

décoration de cet oratoire que se réfère la commande suivante faite à La Roche, et payée le 28 mai 1757 (Exercice 1756) :

Au sieur *La Roche*, peintre, 600 livres, pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pour l'oratoire de Madame la marquise de Pompadour au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Maurice Quentin de LA TOUR

Portraits divers.

Un mémoire de trois tableaux représentant des seigneurs de la Cour, qu'il a peints par ordre du Roi pendant les années 1744 et 1747 (1).

1° *Le duc d'Ayen.* — 2° *Le comte de Sassenage.* — 3° *Le chevalier de Montaigu.*

Estimés chacun........................ 1,500 livres (2).
Cy.................................... 4,500 livres.

Le parfait paiement est en date du 14 mars 1750 (Exercice 1747) :

Au sieur *De La Tour*, peintre, 1,300 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnez à compte sur l'exercice 1747, les 20 mars et 6 août de l'année dernière, le parfait payement de 4,500 livres, à quoi monte le prix de trois portraits au pastel, représentant des seigneurs de la Cour, qu'il a faits par l'ordre de Sa Majesté, pendant les années 1744 et 1747.

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Le prix de ces portraits, qui est pareil à celui des huit portraits ci-dessous de la famille royale, semblerait indiquer que les dimensions étaient de 2 pieds 7 pouces sur un pied 7 pouces.

Portraits de la famille royale.

Les portraits des divers membres de la famille royale, exécutés par La Tour, sont assez nombreux; ils s'espacent entre 1746 et 1762. Huit sont visés dans le mémoire suivant (1).

Mémoire de huit portraits de la famille royale, peints en pastel pendant les années 1746, 1747, 1748 et 1749. Sçavoir :

Deux portraits du *Roi*. — Deux de la *Reine*. — Trois de *Mgr le Dauphin*. — Un de feue *Mme la Dauphine*.
Estimés ensemble.......................... 12,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 25 mars 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *De la Tour*, peintre, 1,100 livres pour faire, avec 10,900 à lui ordonnés acompte, scavoir 6,000 livres sur l'exercice 1745, les 19 may et 24 décembre audit an, et 4,900 livres sur l'exercice 1749, les 6 may, 3 aoust 1750, 28 mars et 9 octobre 1751, le parfait payement de 12,000 livres à quoi ont esté mis deux portraits du *Roy*, deux de la *Reine*, trois de *M. le Dauphin*, et un de *Mme la Dauphine*, qu'il a faits en pastel pendant les années 1744, 1745, 1746, 1747, 1748 et 1749.

L'Inventaire de Du Rameau (2), qui, en 1784, signale six de ces portraits à l'hôtel de la Surintendance à Versailles, leur donne comme dimensions 2 pieds 7 pouces de haut sur un pied 7 à 8 pouces de large.

Les portraits du Roi, de la Reine (3) et du Dauphin sont actuellement au Louvre (Département des dessins, nos 813, 814, 816) : H. o m. 64. — L. o m. 54.

---

(1) A. N. O1 1934 A.

(2) *Archives du Louvre*. Dans la copie annotée en 1788 (cf. *Inventaire des tableaux du Roy* par Bailly, p. XXIX), on relève cette note : « Un des portraits de feu Mgr. le Dauphin commence à se moisir; les autres sont bien conservés. »

(3) D'après les Goncourt (l'*Art au* XVIIIe *siècle*, appendice du chapitre sur La Tour), le Louvre posséderait également le second exemplaire du portrait de la Reine, fait par La Tour.

— En 1749, La Tour exécutait le portrait de la Dauphine Marie Josèphe de Saxe; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un portrait de *Madame la Dauphine de Saxe*, peint au pastel, sous les ordres de feu M. de Tournehem, par le sieur *De La Tour*, pendant l'année 1749.

La princesse est représentée avec deux mains, tenant un papier de musique (2).

Pour le dit ouvrage la somme de............. 2,400 livres.

Le paiement est en date du 20 juin 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *De la Tour*, peintre, 2,400 livres pour son payement d'un portrait de *M*me *la Dauphine* qu'il a fait pour le service du Roy, pendant l'année 1749.

— Enfin, en 1762, La Tour exécutait le portrait du duc de Berry, le futur Louis XVI; voici son mémoire (3) :

Mémoire d'un portrait peint au pastel, pour le service du Roi sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *De La Tour* pendant l'année 1762.

Ce portrait représente *Monseigneur le duc de Berry*.

Estimé .... 2,400 livres.

Il est probable que le prix d'estimation de ce portrait fut par la suite majoré, car, à la date du 12 août 1765 (exercice 1762), on relève le paiement à La Tour d'un acompte de 3,000 livres « pour un portrait représentant M. le duc de Berry, qu'il a fait en 1762 ».

Ce portrait est signalé, en 1784, par Du Rameau (4), à l'hôtel de la Surintendance, à Versailles : les dimensions indiquées sont de 2 pieds 7 pouces de haut sur un pied 7 pouces de large.

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Voici, d'après le mémoire d'une copie qui en fut faite, cette même année 1749, la description détaillée de ce portrait : « Madame la Dauphine, en déshabillé de moire blanche garnie de rezeaux d'or et ruban violet, un fichu de dentelle et coiffée en négligé, tenant d'une main un papier de musique ». (A. N. O[1] 1934 A).

(3) A. N. O[1] 1934 A.

(4) *Archives du Louvre*. Le même inventaire mentionne également à la Surintendance un portrait de *Monsieur* (comte de Provence) par La Tour, ayant un pied 4 pouces de diamètre.

Jean-Jacques-François Le BARBIER, dit l'aîné.

Sully et Henry IV.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Barbier l'aîné*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *Sully aux pieds de Henri IV*.
Estimé.................................... 3,000 livres.

Le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Le Barbier l'aîné*, peintre du Roy, 1,500 livres pour faire, avec 1,500 à lui ordonnées acompte sur 1783, le parfait payement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *le duc de Sully aux pieds de Henri IV*, qu'il a fait pour le service de S. M., pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, où, en 1784, il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Aristomène et les femmes de Sparte.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Barbier*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (3).

---

(1) A. N. O' 1931. Au Salon de 1781, Le Barbier avait exposé un tableau représentant *Jeanne Hachette au siège de Beauvais;* en 1783, il demandait que ce tableau fût acquis pour le Roi comme sujet national (A. N., O' 1912) ; dans cette lettre, il se félicite de la protection de la marquise de Créquy.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O' 1931. — Voici, d'après l'état de proposition (A. N. O' 1914-1921), le sujet précis de ce tableau : « Les Lacédémoniennes célébroient une

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *le Courage des femmes de Sparte.*
Estimé .... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au Salon de 1787.

Antoine LEBEL

A Versailles.

A la fin de 1744, cet artiste eut à exécuter deux tableaux pour un appartement du château de Versailles, qu'il ne nous a pas été possible de pouvoir préciser.

Le paiement est en date du 17 février 1745 :

Au sieur *Lebel*, peintre, 240 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le château de Versailles pendant les six derniers mois de l'année dernière.

Actuellement, tous les deux, au musée de Caen, où ils furent envoyés par l'État en 1811 : H. 0 m. 90. — L. 1 m. 15 (1).

---

fête de Cérès dans un bourg de la Laconie, célèbre par un temple consacré à cette déesse. Aristomène, général des Messéniens, résolut d'aller enlever ces femmes le jour de cette solennité; mais les femmes de Sparte, appelant Cérès à leur secours, se deffendirent courageusement. Elles s'armèrent de tous les instruments que leur fournit l'appareil du sacrifice et repoussèrent les Messéniens. Aristomène lui-même terrassé auroit succombé sous les coups de ces vaillantes femmes, si la prêtresse Archidamie ne l'eût délivré. »

(1) L'un représente une marine, et l'autre des rochers. L'état d'envoi mentionne qu'ils provenaient de l'ancienne collection de la Couronne.

Élisabeth-Louise VIGÉE-LEBRUN

Portrait de Marie-Antoinette.

De tous les portraits de Marie-Antoinette qu'exécuta Mme Vigée-Lebrun (1), un seul fut directement commandé par les Bâtiments.

Le 12 septembre 1785, d'Angiviller informait Pierre des intentions de la Reine (2) et annonçait officiellement cette commande à l'artiste (3).

Le tableau parut au Salon de 1787; voici le mémoire de l'artiste (4) :

---

(1) Au salon de 1783, Mme Vigée-Lebrun exposa un portrait de Marie-Antoinette, de 3 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large; dans son rapport de septembre 1783 (A. N. O[1] 1912), Pierre déclare que « Mme Le Brun a placé un autre portrait de la Reine, vêtue avec une robe ordinaire; il est dans le stile de celui de Mme de la Guiche ».

(2) A. N. O[1] 1913. — « La Reine est aussi dans le dessein de faire faire son portrait en grand et avec ses trois enfans par Mme Le Brun. J'en préviens généralement cette artiste, mais il est à propos que vous lui communiquiez les intentions de la Reyne, d'après lesquelles il faut que Mme Le Brun travaille incessamment à une esquisse de la disposition de ce tableau. Je la mettrai ensuite sous les yeux de S. M. pour avoir son approbation et, cette esquisse arrêtée, elle pourra travailler à son grand tableau et le disposer de manière à n'avoir plus besoin pour le terminer que des études des têtes. »

Cette lettre contient encore l'indication suivante : « La Reyne vient de me dire qu'elle vouloit qu'on plaçât au Salon son portrait, que Mme Le Brun a fait pour M. le baron de Breteuil. Il me suffit de vous avoir fait part des intentions de S. M. pour ne pas douter que vous ne vous concertiez avec M. Amédée Vanloo pour remplir au plutot ses intentions à cet égard. Ne pourrait-on pas placer ce tableau au lieu de celui d'une Mme Olivier ? »

(3) A. N. O[1] 1913. — « La Reine m'ayant, Madame, fait part de l'intention où elle étoit de se faire peindre en grand avec ses trois enfans, je lui ai proposé de vous charger de cet ouvrage, ce qu'elle a agréé. C'est avec un vrai plaisir que je vous fais part des intentions de S. M. à cet égard. J'ai chargé du reste M. Pierre de vous expliquer ce qu'il est nécessaire de faire pour remplir de la manière la plus propre à la satisfaire. Je suis bien flatté d'avoir à vous annoncer cette marque de distinction particulière que la Reine fait de vos talens. »

(4) A. N. O[1] 1931. — « Mon tableau fut placé dans une des salles du château de Versailles, et la reine passait devant en allant et en revenant de

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par *Mme Le Brun*, peintre du Roi, pendant l'année 1787.

Ce tableau a 8 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 8 pouces de large.

Il représente *la Reine, tenant Monseigneur le duc de Normandie sur ses genoux, accompagné de Monseigneur le Dauphin et de Madame, fille du Roi.*

Estimé .... 18,000 livres.

Actuellement au musée de Versailles (n° 4520) : H. 2 m. 75. — L. 2 m. 15. Signé : *L. Vigée-Le Brun 1787* (1).

Sébastien LECLERC, fils.

Aux Tuileries.

En 1720, cet artiste fut employé par les Bâtiments, à l'occasion de la décoration de la salle des machines aux Tuileries (2). Il fit l'une des pièces du plafond, ainsi mentionnée dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (3) :

Un tableau représentant *la Louange, accompagnée de la Récompense ;* ayant 4 pieds et demi de diamètre.

Il demanda 600 livres, et en obtint 300, qui lui furent payées le 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

---

la messe. A la mort de M. le Dauphin, cette vue ranimait si vivement le souvenir de la perte cruelle qu'elle venait de faire, qu'elle ne pouvait plus traverser cette salle sans verser des larmes. Elle dit à M. d'Angiviller de faire enlever ce tableau ; mais, avec sa grâce habituelle, elle eut soin de m'en instruire aussitôt, en me faisant savoir le motif de ce déplacement. » (Mme Vigée-Le Brun. *Souvenirs.*) — Sur la protection accordée à Madame Vigée-Lebrun par Marie-Antoinette, voir le *Bulletin de l'Art* du 2 décembre 1899 (F. Engerand. *Mme Vigée-Le Brun à l'Académie de peinture.*)

(1) Ce tableau a été plusieurs fois reproduit en tapisserie. Une de ces copies figurait à l'Exposition de 1900.

(2) Cf. page 39 *supra.*

(3) A. N. O[1] 1934 B.

Au sieur *Le Clerc*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuilleries pendant l'année dernière.

Au concours de 1747.

Leclerc fut l'un des peintres qui participèrent au concours de 1747; il traita le sujet de *Moïse sauvé de l'eau par l'ordre de la fille de Pharaon ;* son tableau, de 6 pieds de large sur 5 de haut, fut exposé au Salon de 1747, dans la galerie d'Apollon. Le 29 septembre 1747, il percevait la gratification promise :

Au sieur *Leclerc,* peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau, représentant *Moïse sauvé des eaux*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Ce tableau était signalé en 1785 au magasin du Louvre (1).

A Trianon.

En 1751, lors de la construction du Pavillon Français à Trianon, Leclerc eut à faire deux dessus de portes (2) ; voici son mémoire (3) :

Mémoire de deux tableaux pour le Roy, faits par *Le Clerc* et ordonnés par M. Le Normant de Tournehem.

Le premier représente *des Enfans dans une salle de concert*, paroissans vouloir faire usage des instrumens et papiers de musique qu'ils y trouvent.

Le second, *des Enfans sur un théâtre,* joüant une scène de l'opéra d'*Armide*.

Ils ont été exposés au salon du Louvre, cette année 1751.

Grandeur : 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds et demi.

Lesdits ouvrages estimés la somme de........ 1,200 livres.

---

(1) *Archives du Louvre. Catalogue des tableaux du Roy..... présentement au Louvre*, par Duplessis.

(2) A. N. O' 1979.

(3) A. N. O' 1934 A.

Le paiement est en date du 2 mars 1752 (Exercice 1751) :

Au sieur *Leclerc* peintre, 1,200 livres pour son payement de deux tableaux, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

LEFEVRE, fils (1)

A Versailles.

1° *Petits cabinets de la Reine.*

Cet artiste exécuta, en 1741 et 1742, divers tableaux de sainteté pour les petits cabinets de la Reine à Versailles (2).

En 1741, il donnait ainsi, au prix de 96 livres (3) un tableau représentant *Sainte Guiborat*, dont il était payé le 3 janvier 1742 (Exercice 1741) :

Au nommé *Lefebvre le fils*, peintre, 96 livres pour son payement d'un tableau représentant *Sainte Guiborat*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reine pendant l'année dernière.

— En 1742, il exécutait à nouveau trois tableaux pour ces mêmes appartements ; voici son mémoire (4) :

> Mémoire de trois tableaux faits pour l'appartement de la Reine au château de Versailles, de l'ordre de M. Orry, directeur général des Bâtiments du Roy, sous le controlle de M. Gabriel, controlleur général d'iceux, par le sieur *Lefèvre*, peintre, pendant les six premiers mois de la présente année 1742.

Un tableau, haut de 4 pieds 7 pouces sur 2 pieds 7 pouces, re-

(1) Il s'agit sans doute du membre de l'Académie de Saint-Luc, qui exposait au salon de 1753, sous ce titre « Lefèvre, Professeur, fils d'ancien directeur ».

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 128.

(3) On peut, se référant à ce chiffre, qui est le prix d'évaluation des tableaux formant la commande suivante, préjuger que cette peinture avait comme dimension 4 pieds 7 pouces sur 2 pieds 7 pouces.

(4) A. N. O[1] 1774.

présentant *Sainte Marie*, nièce d'Abraham, pour ce.. 80 livres.

Un autre, même grandeur, représentant *Sainte Landrade* .... 80 »

Un autre pour le devant de cheminée du petit cabinet de Sa Majesté... 80 »

L'artiste avait demandé 96 livres pour chaque tableau; il fut payé le 22 août 1742 :

Au sieur *Lefebvre fils*, 240 livres pour son payement de trois tableaux, qu'il a faits pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant les six premiers mois de la présente année.

— Enfin, c'est assez vraisemblablement encore aux appartements de la Reine, qu'était destiné un tableau fait en 1743 et représentant *Saint Jean Népomucène*, dont Marie Leczinska venait d'introduire la dévotion en France (1). Le paiement est en date du 13 mai 1743 :

Au sieur *Lefebvre, fils*, 300 livres pour un tableau qu'il a fait pour le service du Roy, représentant *Saint Jean Népomucène*, pendant les trois premiers mois de la présente année.

LE GUAY

A Compiègne.

On trouve, à l'actif de cet artiste, un mémoire sans estimation de prix, « de quatre tableaux dessus de porte, destinés pour l'appartement de Mme de Pompadour à Compiègne » (2), à la suite, on relève cette note : « L'ordonnance n'a pas passé par mes mains, mais ce mémoire a été payé vers 1750. »

Il n'existe, à ce sujet, aucune ordonnance aux *Comptes des Bâtiments*.

---

(1) Luynes, *Mémoires*, V, 17. — *17 mai 1743*. « On a fait une chapelle neuve aux Recollets (à Versailles)... qui est dédiée à saint Jean Népomucène... C'est la Reine qui a désiré d'établir cette dévotion ici ; elle est fort grande dans toute l'Allemagne, et en particulier en Bohême. »

(2) A. N. O[1] 1934 A. Dans un état des commandes, qui se trouve dans ce même dossier, cette commande est portée à l'exercice 1749.

François LE MOINE

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1724, Le Moine participa à la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (1); il eut à faire un tableau de 3 pieds un quart de haut et de 3 pieds de large sur le sujet de *L'Aurore et Céphale* (2). Il en demanda 800 livres et en obtint 400, qui lui furent payées le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *François Lemoine*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *L'Aurore amoureuse de Céphale*, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Actnellement à l'Hôtel de ville de Versailles : H. 1 m. — L. 0 m. 94.

2° *Église du Parc aux Cerfs.*

En 1727, ce même artiste exécutait pour le maître autel de l'église Saint Louis de Versailles un tableau, ainsi mentionné dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (3) :

Un grand tableau de forme quarrée, chantournée par le haut et cintrée par en bas, lequel représente *Saint Louis* à genoux,

---

(1) Cf page 76 *supra.*

(2) A. N. O' 1934 B : *État des ouvrages de peinture faits pour le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(3) L'*État des ouvrages de peinture, qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu' et compris* 1729 (A. N. O' 1965) donne comme dimensions à ce tableau 9 pieds 2 pouces sur 7 pieds 9 pouces et ajoute ce détail à la description qui en est faite : « Saint Louis en extase, priant devant un crucifix couronné d'épines, appuié sur un prie-Dieu. »

environné de plusieurs anges; de 11 pieds et demi de haut sur 6 pieds et demi de large (1).

Ce tableau fut présenté au Roi le 29 juillet 1727 (1); le paiement est en date du 30 août de cette même année :

Au sieur *Le Moine*, peintre, 1,200 livres pour un tableau représentant *Saint Louis*, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc-aux-Cerfs pendant la présente année.

Actuellement à l'église Saint-Louis de Versailles (2) : Signé : *F. Lemoyne*, 1727.

3° *Salon de la Paix.*

En 1728, Le Moine eut à faire, pour la cheminée du Salon de la Paix, un grand tableau allégorique, ainsi décrit dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy depuis 1716 jusqu' et compris 1729* (3):

> Un tableau allégorique pour le sallon de la Paix à Versailles, de 12 pieds 2 pouces de haut sur 9 pieds 4 pouces de large.

Le Roi paraît au milieu du tableau, tenant de la main gauche un gouvernail, de la droite il présente une branche d'olivier à l'Europe, avec tous les attributs de la paix et les figures de Minerve, Mercure. Les figures sur le devant ont 6 pieds 1/2 de haut, les autres, à proportion suivant la perspective, qui font le nombre de quatorze ; l'architecture, qui fait le fond, représente le temple de Janus d'ordre ionique, des trophées d'armes de différentes formes servant à distinguer l'Europe et donner une plus grande magnificence au sujet; de forme ovale.

Ce tableau fut mis en place au commencement de juillet 1729 (4). L'artiste demanda 10,000 livres pour cette œuvre ; il lui en fut accordé

---

(1) *Mercure de France,* août 1727.

(2) Ch. Barthélemy, *Les tableaux de l'église Saint-Louis de Versailles,* p. 9.

(3) A. N. O[1] 1934 B.

(4) Piganiol de la Force. *Nouvelle description des châteaux et parc de Versailles*, etc.

seulement 7,000, dont le paiement fut parfait le 10 mars 1733 (Exercice 1729) :

Au sieur *Le Moine*, peintre, 2,500 livres pour faire, avec les 3,000 cydessus (1) et 1,500 livres sur 1728, le parfait payement de 7,000 livres à quoy monte un tableau allégorique qu'il a fait pour le sallon de la Paix au bout de la Gallerie du château de Versailles, pendant les années 1728 et 1729 (2).

Actuellement à Versailles, sur la cheminée du Salon de la Paix : H. 3 m. 82. — L. 2 m. 95.

4° *Salon d'Hercule.*

En 1731, Lemoine commença le grand plafond de 64 pieds de long sur 54 de large, qui devait décorer le salon d'Hercule à Versailes et représentait l'Apothéose de ce Dieu.

Sur les exercices 1733, 1734 et 1735, on trouve, à l'actif de l'artiste, des paiements successifs de 12,341 livres 48 sols rien que « pour les fournitures de couleurs, huiles et autres ».

Le parfait paiement des 30,000 livres, auxquelles fut évaluée cette œuvre (3), est en date du 20 juin 1738 (Exercice 1736) :

---

(1) En date du 23 octobre 1729.

(2) Les peintures du Salon de la Paix furent restaurées en 1765 par le peintre Godefroid, dont voici le mémoire (A. N. O¹ 1933) :

« Dans le Sallon de la Paix. Avoir raccommodé la coupole de 24 piés de longueur sur 24 pieds de largeur. Plus raccommodé les quatre tableaux des milieux, 24 piés de longueur sur 8 de largeur. Plus raccommodé les quatre tableaux des angles, de 8 pieds sur 7.

« Ces tableaux étaient très noirs; il a fallu ôter l'ancien verny monter sur des échaffauds, qui a coûté beaucoup de peines et de soins et les avoir nétoyés, ce qui a demandé du temps.

« Plus avoir netoyé le tableau de dessus la cheminée, peint par *Le Moine*, représentant *la Fécondité.* Plus nétoyé les dessus de portes de la même pièce. Pour peines et soins de cet ouvrage et avoir verni le tout. 600 livres. »

(3) Voici le mémoire qu'il adressait aux Bâtiments pour réclamer le prix de son travail (A. N. O¹ 1925) : « Le sieur Lemoine, premier peintre du Roy, représente par un mémoire qu'il a employé près de cinq ans pour parvenir à l'exécution parfaite du plafonds du grand salon. Il demande qu'en réglant son payement on ait égard au temps qu'il a employé pour faire les différens dessins et esquisses peintes et réduites au poulce le pied,

Aux héritiers du sieur *Le Moine*, peintre, la somme de 15,000 livres, pour faire avec 15,000 ordonnez au sieur Le Moine, scavoir 6,000 livres sur l'exercice 1733, 6,000 livres sur celuy de 1735, et 3,000 livres sur celuy de 1736, le parfait payement de 30,000 livres à quoy montent les ouvrages de peinture, qu'il a faits au plafond du nouveau sallon de marbre près la chapelle du château de Versailles et finis en l'année 1736 (1).

---

et aux allées et venues qu'il a été obligé de faire; aux quatre années, pendant lesquelles il a peint le plafond, où il luy a fallu avoir un ménage et un loyer à Versailles et un autre à Paris; que, pendant cinq années de suitte, il n'a pu s'occuper à aucun autre ouvrage de son art, qu'il a été forcé de faire des dépenses extraordinaires et que ses affaires en ont été dérangées. Il ajoute qu'on pourra voir que le sieur Lemoine s'est conduit dans son travail avec œconomie si l'on veut bien se faire raporter les rôles et mémoires fournis pour l'ouvrage de M. Coypel à la chapelle et en faire comparaison. Il compte dans son mémoire, pour chacune des cinq années de sa dépense, 5,000 livres, ce qui fait 25,000 livres. »

(1) Ce plafond au salon d'Hercule fut marouflé à deux reprises, en 1749 et en octobre 1755 par la veuve Godefroid et le sieur Colins; voici leurs mémoires (A. N. O[1] 1933) :

Plafond d'Hercule. « Avoir marouflé une partie, du côté de la chapelle, de 12 pieds sur 4 de largeur, et une autre partie, du côté de la grille, contenant 6 pieds sur 3 pieds de largeur; le tout faisant 66 pieds à 25 livres par pied quarré.. 82 liv. 10 d.

« Plus j'ay passé quatre journées pour conduire et dicter ce qui convenait à pareil ouvrage, j'ay rempli tous les joins de coutures séparées, à raison de 24 livres par journées................................ 96 livres. »

« M. Colains est venu repeindre tous les joins que j'avais rempli, a été trois journées.. 72 livres. »

Plafond d'Hercule (marouflage). « Une partie, de 8 pieds de long sur 3 pieds 3 pouces, depuis le Mercure jusqu'à la déesse, conduite par un flambeau.

« Une autre partie au-dessus du Mercure, où il y a une déesse tenant des fleurs du côté de la colonne blanche, de 4 pieds sur 2 pieds 6 pouces.

« Une autre partie, représentant une figure se tenant sur son poing et la partie de l'aigle, porte 7 pieds 6 pouces sur 5 pieds.

« Une autre partie, à côté de la colonne, représentant des enfans, contient 3 pieds sur 2 pieds.

« Une autre partie au dessus la Victoire pour aller à Mars, 4 pieds sur 4 pieds.

« Une autre partie représentant le Temps, les déesses de fleurs jusqu'à

A Paris.

En 1725, le duc d'Antin commandait à Le Moine un grand tableau de 18 pieds et demi de haut sur 8 pieds de large, représentant *la Fuite en Égypte* (1) ; ce tableau était destiné aux Religieux de l'Assomption de la rue Saint-Honoré, à Paris (2).

L'artiste demanda 2,500 livres, il en obtint 1,800, qui lui furent payées le 12 août 1726 :

Au sieur *Lemoine*, peintre, 1,800 livres pour un grand tableau représentant *la Fuite en Égypte*, qu'il a fait pour le service du Roy dans ladite année 1725.

Au concours de 1727.

Le Moine fut, avec de Troy, le vainqueur du concours de 1727 (3); il avait traité le sujet suivant :

---

la balustrade où sont les enfans de bas-reliefs, 12 pieds sur 4 pieds 6 pouces.

« Une autre partie au dessus du Triton et Neptune, côté de la chapelle, à une figure de bas-relief et la nüée brune, de 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds.

« Une autre partie, représentant le char de la déesse de la terre conduit par des lions, 3 pieds 6 pouces sur 2 pieds.

« Ensemble : 170 pieds à raison de une livre 4 sols le pied. 204 livres. »

—L'esquisse de ce plafond entra plus tard dans la collection de la Couronne. En 1783 elle était ainsi mentionnée par Du Rameau à l'Hôtel de la Surintendance : « l'Esquisse très finie du plafond du grand salon d'Hercule, le sujet est l'*Apothéose d'Hercule ;* 4 pieds 7 pouces de long sur 3 pieds 7 pouces de large. Est aussi belle qu'en 1732, tems où elle a été faite. »

(1) A. N. O[1] 1934[B] : *État des ouvrages de peinture faits par le Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

(2) *Vies des premiers peintres du Roy*, p. 101.

(3) Nous avons, au cours de ce travail, signalé les noms et les tableaux de quelques-uns des artistes qui participèrent à ce concours ; il faut y ajouter ceux de Courtin et de Massé, dont les œuvres sont ainsi mentionnées au *Mercure de France*, de juillet 1727 :

« *Pan et Syrinx*, de *M. Courtin.* — Cette belle hamadryade ayant été rencontrée par le dieu Pan, il voulut s'en faire aimer ; elle prit la fuite et, étant arrivée jusqu'au fleuve Ladon, les Nymphes, ses sœurs, la changèrent en roseau à sa prière. Le tableau représente cette métamorphose.

« *Junon et Eole.* Virg. 2 liv. de l'En. ; de *M. Massé.* — On voit Junon qui vient prier Eole de faire périr la flote d'Énée, lui promettant pour

La Continence de Scipion. Tite live, liv. 26, ch. 50; de *M. le Moine.*

Après la prise de Carthage par P. Cornelius Scipion, qui n'avoit que 24 ans, on lui amena une jeune captive d'une grande beauté. Ayant seu qu'elle étoit promise à un seigneur celtibérien, nommé Allucius, il le fit venir avec les parens de la fille et la leur remit, faisant don à son amant de l'or qu'ils lui apportoient pour sa rançon. C'est le moment que le peintre a choisi : on voit, à la gauche du Général des Romains, cette charmante captive, accompagnée de sa mère, et à sa droite Allucius incliné, qui prend la main du vainqueur pour lui marquer sa reconnaissance.

Les suffrages des connaisseurs étaient partagés entre Le Moine, Cazes, Charles Coypel et de Troy. L'Académie semblait le juge naturel de ce différend ; le duc d'Antin le trancha de sa propre autorité en partageant le prix de 5,000 livres entre Le Moine et de Troy, et en achetant pour le Roy le tableau de Coypel. Le Moine toucha la gratification convenue le 8 juillet 1727 (Exercice 1726) :

Au sieur *Lemoine,* peintre, 2,500 livres par gratification et en considération du prix qu'il a remporté sur les tableaux que Sa Majesté a ordonné de faire aux peintres de son Académie de peinture pour les soutenir et les perfectionner dans leur art.

Son tableau fut ensuite acheté 2,000 livres, dont il fut payé le 30 août 1727 :

Au sieur *Lemoine*, peintre, 2,000 livres pour un tableau représentant *la Continence de Scipion* qu'il a fait pour les prix de 1726.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État : H. 1 m. 76. — L. 2 m. 07.

---

récompense Dyopée, la plus belle de ses Nymphes. Ce Dieu frappe son antre de sa pique, et les vents en sortent. »

Les dimensions des tableaux étaient de 6 pieds sur 4 et demi.

Charles-Anicet LE MONNIER

Chélonis.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Le Monnier,* peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente l'amour conjugal, désigné par la fermeté avec laquelle *Chélonis, femme de Cléombrotus, sauva son mari de la fureur de Léonidas, roi de Sparte.*

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787.

Nicolas-Bernard LÉPICIÉ

A Trianon.

Lépicié fut compris, en 1766, dans la liste des artistes, employés à la

---

(1) A. N. O[1] 1931. — Dans l'État de proposition pour le salon de 1787 (A. N. O[1] 1914-1921), ce sujet est ainsi mentionné :

« Léonidas, Roy de Macédoine, qui poursuit son gendre jusques dans le temple de Neptune et veut le punir de lui avoir arraché la couronne de dessus la tête; Cléombrotus, effrayé et suppliant, s'attache au pied de la statue de Neptune, où Chélonis, fille de Léonidas et femme de Cléombrotus accourt avec ses deux enfants, le tient tendrement embrassé, montrant ses habits de deuil, ses cheveux épars et négligés, et, tournant les yeux abbatus par la tristesse sur les assistans qui fondent en larmes, elle implore du Roy la grâce de son mari. »

décoration des nouveaux appartements du petit Trianon (1); il eut à faire pour le grand cabinet fleuriste deux sujets de métamorphoses. Voici son mémoire (2) :

> Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Lépicié*, pendant les années 1768 et suivantes.

Ces deux tableaux, dessus de porte, ont chacun 4 pieds 2 pouces 6 lignes de large sur 2 pieds 7 pouces de haut : ils ont été ordonnés pour le grand cabinet fleuriste du pavillon de Trianon.

Le premier représente *Adonis métamorphosé en anémone.*

Le second, *Narcisse changé en la fleur de ce nom.*

Estimés ensemble.......................... 1,600 livres.

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1769, le second à celui de 1771 ; le paiement est en date du 14 mars 1781 (Exercice 1774) :

Au sieur *l'Epicié*, peintre, 1,600 livres pour son payement de deux tableaux dessus de porte, le premier représentant *Adonis métamorphosé en anémone*, le second *Narcisse changé en la fleur de ce nom*, qu'il a faits en 1768 et années suivantes.

Le tableau de *Narcisse* est actuellement au petit Trianon (n° 195) : H. 0 m. 73. — L. 1 m. 31. Signé : — *Lépicié 1771.*

A Compiègne.

Un *État des commandes,* dressé en 1774 (3), porte la mention suivante, à la date de 1771 et au nom de cet artiste :

> Mémoire d'un tableau représentant *le Martyre de Saint Denis*, ayant 5 pieds de haut sur 4 de large.

Il est destiné pour la chapelle de la chancellerie à Compiègne.

Il est fait et livré.

Estimé.................................... 800 livres.

---

(1) Cf. pages 29 et 162 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) A. N. O[1] 1933.

Ce tableau fut exposé au salon de 1771 ; le paiement est en date du 23 avril 1776 (Exercice 1771) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 800 livres pour son payement d'un tableau représentant *Saint Denis*, qu'il a fait en 1771, lequel tableau est destiné pour la Chancellerie à Compiègne.

Portia.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1776 et 1777 (1).

Ce tableau porte 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente un trait de fermeté romaine : *Porcie instruite de la conspiration formée contre César ;* elle prouve à Brutus, son mari, le projet qu'elle a de ne pas lui survivre si cette conjuration lui devient funeste.

Estimé.. 4,000 livres.

Le parfait paiement de ce tableau est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 800 livres pour faire, avec 3,200 à lui ordonnés sur l'exercice 1777 les 29 janvier, 2 mai et 11 septembre, le parfait paiement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Porcie*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il était rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 58. — L. 3 m, 22. — Signé : *N. B. Lépicié 1777.*

Régulus.

Mémoire d'un des dix tableaux faits pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié*, pendant les années 1778 et 1779 (3).

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O¹ 1933.

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 pieds de large.

Il représente *Régulus* qui s'écarte de sa famille qui veut s'opposer à son départ de Rome pour se rendre à Carthage.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (1) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 1,500 livres pour faire, avec 4,500 à lui ordonnés sur l'exercice 1778 les 26 janvier et 3 août 1779, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Régulus sortant de Rome pour se rendre à Carthage*, qu'il a fait pour le service du Roy, pendant les années 1778 et 1779.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, tout en proclamant « le sujet très intéressant, le dévoûment vraiment républicain. »

Actuellement au musée de Carcassonne, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 11. — L. 4 m. 24. — Signé : *N. B. Lépicié 1779*.

Fabius Dorso.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente la *Piété de Fabius Dorso*, qui, pour ne pas manquer à un sacrifice institué par sa famille, sort du Capitole, assiégé par les Gaulois, emportant les choses nécessaires à ce sacrifice, et traverse le camp des ennemis pour aller au Mont Quirinal.

Estimé . . . . 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (3) :

Au sieur *Lépicié*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 3,000 livres à lui ordonnés acompte sur les exercices 1780 et

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

1781, le parfait paiement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *la Piété de Fabius Dorso*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « comme retraçant des idées superstitieuses ».

Actuellement au musée de Chartres, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 22. — Signé : *N. B. Lépicié 1781.*

Matathias.

Pour le salon de 1783, la direction des Bâtiments avait d'abord donné à Lépicié le sujet de « Salomon sacrifiant aux idoles » (1); mais cette décision fut ensuite rapportée, et il eut à en traiter un autre, ainsi mentionné dans son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Lépicié* pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau a 8 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *le Zèle de Matathias* qui tue un juif qui sacrifioit aux Dieux Syriens.

Estimé.. 3,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Aux héritiers du sieur *Lépicié*, peintre du Roy, 1,500 livres, faisant, avec 1,500 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait paiement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau qu'il a fait pour le service de Sa Majesté, représentant *Matathias*, et ce pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles en rejetait le sujet, en 1794, « comme fanatique ».

Actuellement au musée de Tours, où il fut envoyé par l'État en 1806 : H. 3 m. 24. — L. 2 m. 61. — Signé : *N. B. Lépicié*, 1783.

---

(1) A, N. O' 1912.
(2) A. N. O' 1935.
(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Pierre LE VIEIL

A l'église des Invalides.

Cet artiste exécuta des vitraux pour l'église des Invalides ; il fut payé, en même temps que les autres peintres (1), le 18 février 1709 :

A *Le Vieil*, peintre, 320 livres 15 sols, parfait payement de 920 livres 16 sols pour peintures sur verre à l'église royalle des Invalides.

LOVINFOSSE

Aux Gobelins.

Mémoire de tableaux et traits faits à la manufacture royale des Gobelins pour le service du Roy, par ordre de M. le comte d'Angiviller, pour l'exécution de diverses tentures, par le sieur *Lovinfosse*, peintre, pendant l'année 1786 (2).

Pour une tenture de *Dom Guichotte*, accordée par le Roy à M. le baron de Breteuil :

Un tableau camé représentant Dom Quichotte ; de forme ovale ; de 4 pieds de haut sur 3 pieds de large....... 200 livres.

Un autre tableau aussi camé, ovale, représentant Sancho tenant l'armure de Dom Quichotte ; de 3 pieds de haut sur 2 pieds de large.................................... 100 livres.

Plus une console d'ornemens avec une guirlande de fleurs colorées.................................... 72 livres (3).

(1) Cf. p. 57 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1933.

(3) L'artiste demandait 250 livres pour le premier tableau, 120 pour le second, 96 pour le troisième.

Loyre TOUTIN (1)

Minerve ; de 3 pieds 2 pouces de diamètre.

Une femme sur un nuage versant des fleurs ; de mêmes dimensions.

L'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (2) signale le premier de ces tableaux à Versailles chez le duc de Chartres, le second à la Surintendance.

Jean-Baptiste MARTIN l'aîné (3)

A Versailles.

1° *Appartements du château.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (4) donne la liste de quatorze tableaux que cet artiste exécuta pour les Bâtiments en 1722 et 1723 :

1° Le tableau des *Tuilleries*, veue du côté du jardin ; de 8 pieds 5 pouces sur 3 pieds 8 pouces ; garni de figures.... 600 livres.

2° — *Vincennes*, du côté du bois ; de 8 pieds 5 pouces sur 3 pieds 9 pouces ; orné de chasseurs............ 600 »

3° — *Saint-Germain*, veue du côté de la rivière ; de même grandeur ; garni de bateaux et de figures.......... 600 »

---

(1) Nous reproduisons ce nom comme il est mentionné sur l'inventaire, où ces tableaux sont signalés ; s'agit-il d'une collaboration de Nicolas Loir et de Pierre Toutin, ou d'un même artiste qui aurait réuni ces deux noms ?

(2) A. N. O' 1965.

(3) Voir, relativement à cet artiste, notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 486-492.

(4) A. N. O' 1934B.

4° Le tableau de *Versailles*, du côté du jardin; de 12 pieds 3 pouces de haut sur 8 pieds ; garni de figures..... 700 livres.

5° — *Marly*, veue du côté de Saint-Germain ; de même grandeur ; garni de figures........................ 700 »

6° — *Château de Monsseaux ;* de 4 pieds 9 pouces de hauteur sur 3 pieds ; figures et chasse sur le devant......... 300 »

7° — *Château de Madrid ;* de même grandeur ; figures et chasse sur le devant.............................. 300 »

8° — *Château de la Meutte ;* de même grandeur ; garni de figures sur le devant.............................. 300 »

9° — *Château du Val* (1) ; de 4 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds ; garni de figures......................... 300 »

10° — *Bellegarde ;* de 18 pieds de haut sur 8 pieds ; garni de figures... 1,600 »

11° — *la grande allée et terrasse du jardin de Petit Bourg ;* de 12 pieds de haut sur 7 pieds et demi........... 500 »

12° — *la Maison Rouge ;* garni de figures........ 500 »

13° Un second tableau de *Marly ;* de 9 pieds de haut sur 6 pieds 8 pouces; sur le devant des chasseurs qui partagent leur chasse... 600 »

14° Un second tableau de *Madrid ;* de 4 pieds 8 pouces sur 3 pieds 2 pouces; sur le devant la prise du cerf.... 300 » (2).

Le paiement est en date du 24 mars 1724 (Exercice 1723) :

Au sieur *Martin l'aîné,* peintre, 6,300 livres pour faire, avec 1,600 à luy ordonnez les 5 novembre 1718 et 2 juillet 1719, le parfait paiement de 7,900 livres à quoy montent quatorze tableaux représentant *les Maisons Royales*, qu'il a faits et livrez pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Actuellement le n° 7 à l'Hôtel de ville de Versailles, avec attribution à *Martin le jeune :* H. 1 m. 47. — L. 1 m. 15 ;

le n° 14, au musée de Versailles (n° 745), avec attribution à Martin le jeune : H. 0 m. 93. — L. 1 m. 31.

---

(1) Ce château se trouvait dans la forêt de Saint-Germain et était une des dépendances de cette maison royale.

(2) Voici les prix demandés par l'artiste pour chacun des tableaux de cette série : 1,000 livres pour les n°s 1 à 3 et 13 ; 1,500 pour les n°s 4 et 5 ; 600 pour les n°s 6 à 9 et 14 ; 2,500 pour les n° 10 ; 1,000 pour les n°s 11 et 12.

2° *Trianon.*

Sur l'exercice 1713, on relève à l'actif de cet artiste l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Martin*, peintre, 2,000 livres, parfait paiement de 3,150 livres pour trois tableaux qu'il a faits pour le palais de Trianon, représentant les vues des *Bosquets des bains d'Apollon*, du *Canal du bassin des bains d'Apollon*, et de *l'Obélisque* du jardin du château de Versailles.

Cette ordonnance se réfère aux trois tableaux que nous avons signalés à Trianon dans notre *Inventaire géneral des tableaux du Roy* (pages 492 et 493), et qui sont actuellement au musée de Versailles (nos 755, 757, 759).

2° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, Martin l'aîné fut l'un des artistes employés pour la décoration de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (1). Les quatre tableaux, qu'il fit à ce propos, sont ainsi signalés dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (2) :

Pavillon du Grand-Maître. Gallerie.

Le premier grand tableau à côté du dessus de porte en entrant, de forme quarrée, chantourné par le haut et ceintré par le bas, représente *la vue du Château et Jardin de Saint-Germain*, avec une chasse de cerf sur le devant du tableau, ayant 9 pieds 1/4 de haut sur 7 pieds de longueur.

Autre tableau de pareille grandeur, représentant *le Château et Parc de Vincennes,* sur le devant du tableau est une chasse au lièvre.

Dessus de porte en retour.

Un tableau de forme chantournée, représentant *le Château de Monsseaux*, avec une chasse au sanglier sur le devant du tableau.

---

(1) Cf. page 76 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934 A.

Le dessus de la porte d'entrée du sallon.

Un tableau de pareille grandeur et forme, représentant *la vue du Château de Madrid*, avec une chasse de cerf sur le devant.

Le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Martin*, peintre, 4,416 livres pour son payement de quatre grands tableaux représentans *les veues des châteaux de Monceaux*, *Madrid*, *Saint-Germain* et *Vincennes*, qu'il a faits pour le service du Roy, pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Actuellement, les tableaux de *Saint-Germain* et de *Vincennes* sont au musée de Versailles (nos 763 et 764), avec attribution à *Gabriel Allegrain* : H. 2 m. 96 (1). — L. 2 m. 23.

Tableaux de batailles.

A la mort de Martin l'aîné, ses héritiers présentèrent aux Bâtiments le mémoire suivant (2) :

État de deux tableaux en vue d'oyseau peints par *feu Jean-Baptiste Martin l'aîné*, peintre du Roy aux Gobelins:

Un tableau, de 7 pieds 2 pouces de haut sur 10 pieds 2 pouces et demi, qui représente *le Siège de Mons* avec toutes les attaques et les différens mouvemens des troupes, avec toutes les lignes de circonvallations et de contrevallations, escadrons et bataillons, le quartier du feu Roy Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui est une abbaye sur le devant avec les mousquetaires et la maison du Roy et tout leur camp, dont les desseins ont été faits sur les lieux par ledit sieur Martin en 1691.

Un tableau de même grandeur, représentant *le corps de la place de Namur* et le château, les différentes attaques, et les mouvemens de troupes, avec les lignes de circonvallations, les deux rivières, la Meuse et la Sambre, les bataillons et escadrons, leur camp (3).

---

(1) Cette légère différence de dimensions s'explique aisement par l'opération que ces toiles durent subir pour être ramenées à la forme rectangulaire.

(2) A. N. O¹ 2041.

(3) Le corps de phrase suivant primitivement inscrit, fut ensuite effacé : « ce tableau quoyque finy n'est reçu que comme ébauche, parce que le

Ces deux tableaux avaient été ordonnés par le feu Roy Louis XIV, sur les desseins de ces deux places prises en l'année 1692.

Lesdits deux tableaux estimés la somme de.. 3,000 livres (1).

Le paiement est en date du 16 juin 1737 :

Aux héritiers du *sieur Martin* la somme de 3,000 livres pour leur payement de deux grands tableaux qu'il a faits pour le service du Roy, représentans l'un *le siège de Mons* avec toutes ses attaques, et l'autre *le corps de la place de Namur* et le château avec le mouvement des trouppes et attaques, pendant l'année 1692.

En 1746, ces deux tableaux se trouvaient au château de la Muette (2) et, en 1784, à Versailles, au magasin de la Surintendance (3).

Pierre-Denis MARTIN, le jeune (4)

A Versailles.

1° *Appartements du château.*

L'*État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu' et compris 1729* (5) donne la liste suivante des tableaux, que cet artiste exécuta pour le Roi en 1722 et 1723 :

1° Un tableau, de 13 pieds de long ou environ sur 8 à 9 de haut, représentant le Roy menant sa calèche à la chasse accom-

---

sieur Martin est mort sans y donner la dernière main, ce qui fait qu'il est bien plus faible que celuy de Mons. »

(1) On en demandait 6,000 livres.

(2) A. N. O[1] 1582 : *Inventaire des tableaux du château de la Muette.*

(3) *Archives du Louvre.* Inventaire des tableaux de l'hôtel de la Surintendance.... par Du Rameau.

(4) Voir, relativement à cet artiste, notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. 520-523.

(5) A. N. O[1] 1934[B].

pagné de plusieurs seigneurs à *Fontainebleau*... 1,600 livres.

2° *Une veue de Meudon* en perspective, qui comprend tout le parc et le château, Monseigneur y entrant ; ce tableau est de 8 pieds de haut sur 6 ou environ de longueur...... 600 »

3° Un autre, de pareille grandeur, représentant *la veue en plan d'oiseau du chateau de Trianon*, le Roy y entrant.. 300 »

4° Un tableau, de 5 à 6 pieds de long sur 4 pieds, représentant *la veüe de Chambord*, le feu Roy allant à la chasse.. 300 »

5° Un autre, de pareille grandeur, représentant *la veüe de la Machine*, avec une composition de plusieurs figures sur le devant.. 300 »

6° Un tableau représentant *la veüe de Chambord*, retour de plusieurs cavaliers au moment d'un bourasque de vent et de pluye ; de 5 pieds de haut sur 3 pieds et demi ou environ.. 300 »

7° Un autre tableau, de même grandeur, de *la veüe de la Machine*, avec une composition de plusieurs figures sur le devant.. 300 »

8° Un autre de même grandeur, représentant *la veüe de la Meutte*, le Roy y entrant au retour de la chasse, accompagné de M. le duc d'Orléans et plusieurs seigneurs... 300 » (1).

Le parfait paiement est en date du 24 mars 1724 (Exercice 1723) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 3,275 livres pour faire, avec 1,100 à lui aussi ordonnez les 6 novembre 1718 et 2 juillet 1719, le parfait payement de 4,375 livres à quoy montent huit tableaux représentans *des veues des Maisons Royales*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1722 et 1723.

Dans l'*Inventaire des tableaux qui ont été faits pour le Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire genéral fait en 1709, jusqu'en 1737* (2), les n[os] 7 et 8 sont signalés au château de Lucienne, avec les dimensions de 3 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds de large.

Actuellement au musée de Versailles (3), les n[os] 2 et 3, sous les n[os] 744

(1) L'artiste demandait 3,500 livres pour le premier tableau, 1,200 pour le second et 600 pour chacun des autres.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Il ne faut pas faire trop étroitement fond sur les dimensions données

et 739 : H. 1 m. 37. — L. 1 m. 55; le nº 8 sous le nº 742, identifié à tort avec le château de Saint-Hubert : H. 0 m. 95. — L. 1 m. 39;
à l'Hôtel de Ville de Versailles, les nos 4 et 5 : H. 1 m. 47. — L. 1 m. 15.

— En 1725, le même artiste exécutait encore, pour Versailles, deux tableaux de 9 pieds de haut sur 13 et 14 de large, représentant des *vues de Fontainebleau et de Chantilly* (1); il en demandait 8,000 livres et n'en obtint que 5,500, qui lui furent payées le 12 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 5,500 livres pour deux grands tableaux qu'il a faits pour le service du Roy, représentant *les veues des châteaux de Fontainebleau et de Chantilly*, leurs jardins et environs, pendant l'année dernière.

— Enfin, en 1729, il donnait un grand tableau, représentant *la Construction du pont de défense de Blois*, dont il demandait 5,400 livres (2) et qui lui fut payé 4,000, le 25 janvier 1730 (Exercice 1729) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 4,000 livres pour un tableau, de 12 pieds de long sur 7 de haut, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année dernière, représentant *la ville de Blois*, toute la campagne du côté d'Orléans, le fauxbourg de Vienne, tout le courant de la rivière de Loire, les travaux de la construction du Pont, le régiment de Chartres faisant une partie de la manœuvre desdits ouvrages.

Ce tableau se trouvait au magasin de la Surintendance à Versailles en 1737 (3), en 1760 (4) et en 1785, dans les magasins du Louvre (5).

---

dans les inventaires contemporains, car ces tableaux subirent par la suite des modifications de forme parfois considérables (voir à ce sujet notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. XIX).

(1) A. N. O¹ 1934B : *État des ouvrages de peinture faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu' et compris 1729.*

(2) A. N. O¹ 1934B. État précédemment cité.

(3) A. N. O¹ 1964 : *État des tableaux qui sont au cabinet de la Surintendance, proposez à faire porter à Paris au Louvre dans la gallerie d'Apollon* (30 mai 1737).

(4) A. N. O¹ 1965 : *Inventaire des tableaux du cabinet du Roy*... par Jeaurat.

(5) *Archives du Louvre.* Catalogue des tableaux du Roi, déposés au Louvre... par Duplessis.

2° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1724, Martin le jeune fut, en même temps que son frère, employé à la décoration de l'hôtel du Grand Maître, à Versailles (1); comme lui il eut à faire quatre tableaux, qui sont mentionnés comme suit dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits pour les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (2) :

Pavillon du Grand Maître. Gallerie.

Dessus de porte en entrant.

Tableau de forme chantournée avec ornements, représentant *le Château de Chambord*, et le feu roy, de glorieuse mémoire, à cheval sur le devant du tableau avec toute sa cour; ayant 4 pieds de haut sur 4 pieds 8 pouces de long.

Un tableau, de forme quarrée, chantourné par le haut et ceintré par le bas, représentant *le Château et Jardin de Marly*, vus d'en bas, avec Monsieur le Duc en calèche et plusieurs cavaliers sur le devant du tableau; de 8 pieds de haut sur 5 pieds 6 pouces de large (3).

De l'autre côté de la cheminée.

Pareil grand tableau représentant *le Château et Jardin de Trianon* à vüe d'oiseau, sur le devant le Roy à cheval avec toute sa cour.

Dessus de porte.

Un tableau de forme chantournée, représentant *la Machine de Marly* et ses environs et sur le devant plusieurs animaux; de 4 pieds de haut sur 4 pieds 8 pouces de long.

Le paiement est en date du 8 mars 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 4,416 livres pour son payement de quatre tableaux, représentant *des paysages et des veües des maisons royales*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1724.

---

(1) Cf. page 76 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934[A].

(3) Les dimensions de ce tableau, omises dans l'état ci-dessus indiqué, sont prises de l'*État des tableaux faits pour le Roy de 1722 à 1732* (A. N. O[1] 1965).

Actuellement tous les quatre au musée de Versailles : les grandes vues de *Marly* et de *Trianon* (nos 762 et 760) : H. 2 m. 96. — L. 2 m. 23 (1); la vue de *Chambord* (n° 747) : H. 1 m. 37. — L. 1 m. 50 ; la vue de la *Machine de Marly* (nos 778) : H. 1 m. 15. — L. 1 m. 60.

Au château de la Muette.

En 1737, un tableau fut commandé à Martin le jeune pour le château de la Muette ; il devait représenter *le plan de Marly* et mesurer 6 pieds 7 pouces de haut sur 7 pieds 10 pouces de large (2). Le paiement est en date du 22 juillet 1738 (Exercice 1737) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 1,718 livres pour son payement tant d'un tableau représentant *le plan de Marly* qu'il a fait pour le service du Roy pour le château de la Meutte, que des restaurations et nettoyemens qu'il a faits à divers tableaux d'iceluy, pendant l'année dernière.

Ce tableau fut ensuite mis à Marly, dans l'antichambre de la Reine.

Histoire de Louis XV.

L'Inventaire complémentaire de celui de 1709 (3) signale en 1737 au Louvre, dans la galerie d'Apollon, le tableau suivant de Martin le jeune :

Un tableau représentant *le Roy qui sort du Parlement* après la mort de Louis XIV, avec sa maison, beaucoup de monde, les gardes francoises et suisses en haye. Hauteur : 2 pieds 9 pouces. Largeur : 4 pieds ; dans une magnifique bordure dorée avec les armes du Roy en cartouche.

Le paiement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *le Roy descendant de son palais à Paris* la première fois que Sa Majesté y a esté, iceluy finy et livré en 1735.

(1) Ces tableaux ont été élargis de plusieurs centimètres, le raccord est visible sur les toiles.

(2) A. N. O¹ 1582. *Inventaire des tableaux du château de la Muette.*

(3) A. N. O¹ 1965. Cf. page 296 *supra*.

Actuellement au musée de Versailles (nº 173), avec attribution à *J. B. Martin l'aîné :* H. o m. 88. — L. 1 m. 25.

— Dans cette même galerie d'Apollon, se trouvait encore le tableau suivant du même artiste (1) :

Un tableau représentant *le roy Louis XV allant en cortège à l'église de Reims* le jour de son sacre, suivy de toute sa maison. Hauteur : 2 pieds 9 pouces. Largeur : 4 pieds.

Le paiement est en date du 11 décembre 1737 :

Au sieur *Martin le jeune,* peintre, 3,000 livres pour un tableau, avec sa bordure dorée, représentant *la Cavalcade qui s'est faite à Reims lors du sacre du Roy*, qu'il a fait dans la présente année (2).

Actuellement au musée de Versailles (nº 178) : H. o m. 88. — L. 1 m. 25. — Signé : *Martin le jeune, peintre ordinaire et pensionnaire du Roy, 1724.*

Tableaux divers.

Le 2 avril 1735 (Exercice 1734), Martin le jeune recevait le prix d'un tableau représentant la *vue du château du Petit Bourg :*

Au sieur *Martin le jeune*, peintre, 1,516 livres pour un grand tableau représentant la *veüe du château de Petit Bourg* du côté de la rivière, qu'il a fait pour le service du Roy en 1733.

— Le 8 juillet 1739, on lui payait deux grands tableaux, estimés 4,500 livres chaque (3) :

Au sieur *Martin*, peintre, 3,000 livres pour faire, avec 6,000 à lui ordonnés sçavoir 3,000 sur 1737 les 3 juin, 25 septembre et décembre audit an, et 3,000 sur 1738 les 21 may, 10 sep-

(1) A. N. O' 1965 : *État des tableaux faits pour le Roy de 1722 à 1732.*

(2) Cette date ne vise assurément que la livraison définitive du tableau ; il n'est pas douteux que, comme le précédent, il fut commencé à l'époque du fait qu'il mentionne.

(3) En se référant à l'estimation de *la construction du pont de Blois* (cf. p. 297 *supra*) on peut supposer que les dimensions de ces tableaux étaient de 12 pieds sur 7.

tembre et 26 novembre de la même année, le parfait payement de 9,000 livres à quoy ont été estimés deux tableaux qu'il a faits, représentant les *cartes de Compiègne*, de la forest et de tous les environs, pendant l'année 1738 et la présente.

— Le 10 mars 1756 (Exercice 1749), nouveau paiement d'une *carte de la forêt de Rougeau :*

Au sieur *Martin*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 800 à lui ordonnez sur l'exercice 1743 le 1er janvier 1744, le parfait payement de 1,800 livres à quoi monte une *carte de la forêt de Rougeau*, qu'il a peint pour le service du Roy pendant l'année 1743.

— Sur l'exercice 1740, à la date du 15 juin 1740, on relève, à l'actif de ce peintre, l'ordonnance de paiement suivante :

Au sieur *Martin*, peintre, 1,460 livres pour son payement de cinq tableaux avec leurs bordures représentans différens sujets, qu'il a faits pour le service du Roy en la présente année (1).

François-Guillaume MÉNAGEOT

Polyxène.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant l'année 1778.

---

(1) Sur l'exercice 1742, le 11 avril 1742, on relève le paiement suivant : « Au sieur *Martin*, peintre, 250 livres pour son payement d'un tableau représentant *Regnault enchanté dans le palais d'Armide*, qu'il a fait pour le service du Roy, dans la présente année. »

Il s'agit ici, très vraisemblablement d'un autre peintre, du nom de Martin, qui ne doit pas être confondu avec les deux précédents artistes. Ce troisième Martin devait être employé comme copiste, si l'on se refère à un paiement de 400 livres du 22 août 1742 pour une copie du portrait de Louis XV.

Ce tableau porte environ 22 pieds de hauteur sur environ 20 pieds de largeur.

Il représente *les Adieux de Polyxène* (1).

Estimé.................................... 2,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 23 juin 1779 (2) :

Au sieur *Ménageot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1777 le 24 mars 1778, le parfait payement de 2,000 livres, à quoi monte un tableau qu'il a fait pour le service du Roi, représentant *les Adieux de Polyxène.*

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, d'où le sujet fut rejeté en 1794 « d'après les personnages qu'il retrace et les idées antirépublicaines qu'il rappelle. »

Mort de Léonard de Vinci.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant les années 1780 et 1781 (3).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Léonard de Vinci mourant dans les bras de François Ier*.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (4) :

Au sieur *Ménageot*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 3,000 à lui ordonnés acompte sur 1780 et 1781, le parfait

---

(1) A. N. O¹ 1933. — Au salon de 1777, Ménageot avait exposé un tableau sur ce même sujet, de 15 pieds de large sur 10 de haut. En est-ce une copie agrandie, qui fut achetée par les Bâtiments ? Aucun document ne permet de l'affirmer formellement, mais le prix d'estimation rend cette hypothèse assez vraisemblable. Le tableau, qui figura au salon de 1777, fut envoyé en 1872 par l'État au musée de Chartres.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O¹ 1933.

(4) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

payement de 4,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Léonard de Vinci mourant dans les bras de François I*er, qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1780 et 1781.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Amboise, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Andromaque.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, pendant les années 1782 et 1783 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Astyanax arraché des bras d'Andromaque* par l'ordre d'Ulysse.

Estimé.. 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Ménageot*, peintre du Roy, 2,000 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Astianax arraché des bras d'Andromaque*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1782 et 1783.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : H. et L. 3 m. 19.

Cléopâtre.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (3).

---

(1) A. N. O¹ 1933.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O¹ 1913.

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Cléopâtre rendant son dernier hommage au tombeau d'Antoine.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785 (1); il passa ensuite aux Gobelins, d'où le sujet fut rejeté, en 1794, comme « immoral », par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : H. 3 m. 28. — L. 3 m. 18.

Méléagre.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Ménageot*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (2).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Méléagre*, qui, après avoir refusé aux prières des Etoliens et de toute sa famille de prendre les armes pour chasser les Curètes qui commençaient à entrer dans la ville et à y mettre le feu, cède enfin aux caresses et aux pleurs de sa femme et va combattre les ennemis.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1791 (3); il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles sur cette considération : « Tableau dont le sujet ne parait pas compatible avec les idées républicaines relativement au sentiment qui dirige Méléagre, lequel est sur le point de sacrifier sa patrie à l'esprit de vengeance dont il est animé et qui, prêt à voir son palais réduit en cendres, se rend moins à

(1) Pour ce salon, Menageot avait proposé aux Bâtiments un des trois sujets suivants : « Vénus, entourée par les Grâces, qui retient Mars que la Victoire apelle ; — Cléopâtre qui rend les derniers devoirs à Marc-Antoine; —le serment de Brutus et de Collatinus sur le corps de Lucrèce » (A. N. O[1] 1913).

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) Pour le salon de 1789, Menageot reçut une commande d'un tableau sur le sujet de *Psyché allant au temple de Vénus;* il ne l'exécuta point, et aucune œuvre de lui ne fut exposée au salon de cette année (A. N. O[1] 1525).

l'amour de son pays qu'à son intérêt personnel; conséquemment tableau à supprimer. »

Actuellement au musée de Chateau-Gontier, où il fut envoyé par l'État en 1872.

Philippe MEUSNIER

A Versailles.

En 1719, cet artiste exécutait pour le château de Versailles, un tableau, ainsi mentionné dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1) :

Un tableau d'architecture en perspective, de 3 pieds 7 pouces et demi de largeur sur 2 pieds 10 pouces de hauteur, représentant une *grande Église* avec tous les attributs convenables à une église, comme tribune, etc.

Meusnier demandait 10,000 livres de ce tableau; on ne lui en accorda que 8000, qui lui furent payées le 16 août 1720 :

Au sieur *Meusnier*, peintre, 8,000 livres pour un tableau d'architecture représentant une *Église*, qu'il a fait et livré pour le service du Roy pendant le mois d'aoust de l'année dernière.

Ce tableau fut ensuite placé au Louvre, dans la galerie d'Apollon (2).

— En 1730, deux nouveaux tableaux furent commandés à cet artiste ; ils sont ainsi mentionnés par J. Bailly dans un *Mémoire des tableaux du Roy qui se sont faits depuis le mois d'avril 1725 jusqu'à ce jour 1731* (3) :

Un tableau représentant l'*Entrée d'un palais*, *de l'ordre Corin-*

---

(1) A. N. O¹ 1934B.

(2) A. N. O¹ 1965 : *État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732*. On y trouve également la description suivante de ce tableau : « un magnifique temple orné d'un bel ordre d'ar- « chitecture corinthien et du baldaquin que l'on voit dans l'éloignement ».

(3) A. N. O¹ 1965.

thien; ayant de hauteur 4 pieds 6 pouces sur 6 pieds 2 pouces de large; orné de figures.

Un autre représentant un salon d'un côté, et de l'autre un percé qui découvre un païsage, il paroit aussi un escalier qui conduit à un appartement (1); le tout des ordres corinthien et composite, orné de figures; de mêmes dimensions que le précédent.

Le parfait paiement de ces deux tableaux est en date du 8 janvier 1734:

Au sieur *Meusnier*, peintre, 4,000 livres pour faire, avec 4,000 à luy ordonnés le 19 mars 1731, le parfait payement de 8,000 livres à quoy montent deux grands tableaux, représentant de l'architecture, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1730.

Ces deux tableaux sont actuellement au musée de Nancy, où ils furent envoyés par l'État après le congrès de Lunéville : H. 1 m. 50. — L. 2 m.

MICHU

A l'église des Invalides.

Michu fut, avec Le Vieil, l'un des artistes qui exécutèrent des vitraux de l'église des Invalides (2); il fut réglé le 18 février 1709 :

A *Michu*, peintre, 134 livres, parfait paiement de 2434 livres 2 sols 6 deniers, pour ouvrages de peinture sur verre à l'église royale des Invalides de 1701 jusqu'à la fin de 1706.

---

(1) Dans un autre mémoire des tableaux faits pour le Roy d'avril 1725 à décembre 1731 (A. N. O^1 1965), ce tableau se trouve également décrit et une indication complémentaire mentionne le « percé » à droite et l'escalier à gauche.

(2) Cf. page 57 *supra*.

Francisque MILLET

A Versailles.

Exercice 1737 :

Au sieur *Francisque*, peintre, 400 livres pour son payement de deux tableaux de *paysages*, qu'il a faits pour le bosquet de M. le Dauphin, pendant les mois de juin et juillet derniers.

Exercice 1740 : 22 juin 1740.

Au sieur *Francisque Millet*, peintre, 150 livres pour son payement d'un tableau représentant *un paysage*, qu'il a fait pour les appartemens de la Reyne, au château de Versailles, pendant la présente année.

A Fontainebleau et à Choisy.

Exercice 1739 : 30 décembre 1739.

Au sieur *Francisque Millet*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux de *païsage*, qu'il a faits pour le château de Fontainebleau en la présente année.

Exercice 1741 : du 21 juin 1741.

Au sieur *Francisque Millet*, 260 livres pour son payement de deux tableaux de *paysage*, ornés de figures et d'animaux, qu'il a faits pour le château de Choisy dans la présente année.

Charles MONNET

A Trianon.

En 1766, cet artiste fut compris dans la grande distribution d'ouvrages relative au petit Trianon (1) ; il eut à faire deux dessus de portes pour la grande salle à manger, sur les sujets de *Zéphire et Flore* et de *Bacchus et Erigone*.

Dans l'*État de la distribution des ouvrages de peinture pour le petit Trianon* (2), on lit, à la suite de la désignation de cette commande, cette note de Pierre, en date de 1771 : « occupé par M. le duc de la Vauguyon (3), les tableaux commencés seront faits en avril » ; et cette autre note du même, en 1772 : « ils seront finis à la fin du mois prochain. »

Voici le mémoire de l'artiste (4) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Monnet*, pendant l'année 1768 et suivantes.

Ces deux tableaux, dessus de porte et cintrés, ont chacun 5 pieds 11 pouces de large.

Le premier représente *Bacchus et Erigone*.

Le second *Zéphire et Flore*.

Estimés ensemble............................ 1,600 livres

Le paiement est en date du 14 mars 1781 (exercice 1774) :

Au sieur *Monnet*, peintre, la somme de 1,600 livres pour son

---

(1) Cf. pages 29 et 162 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1072.

(3) Il s'agit ici d'un tableau que Monnet exécutait pour ce seigneur et qui parut au salon de 1771, ainsi mentionné au catalogue : « Feu Mgr. le Dauphin et feue Mme la Dauphine, occupés de l'éducation des trois Princes leurs enfans et partageans les soins de M. le duc de la Vauguyon et de M. l'ancien Évêque de Limoges, leurs Gouverneur et Précepteur, présens à cette Instruction. »

(4) A. N. O[1] 1933.

payement de deux tableaux dessus de portes et ceintrés, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté, en 1768, l'un représentant *Bacchus et Erigone*, l'autre *Zéphire et Flore*.

Ils furent exposés au salon de 1773 (1).

Charles NATOIRE

A Paris, hôtel d'Antin.

Le duc d'Antin avait acheté en 1713, quartier du Gaillon, dans la rue qui porte actuellement son nom, l'hôtel qu'en 1707 s'était fait construire le financier La Cour des Chiens et qui regardait la rue Neuve-Saint-Augustin. Il le fit somptueusement orner (2) et, à ce propos, furent commandés à Natoire trois tableaux, dont la description est ainsi donnée par l'*Inventaire des tableaux qui se sont faits pour le service du Roy depuis le mois d'avril 1722 jusqu'et compris la fin de 1732* (3) :

Un tableau, représentant *Jacob revenant de chez son beau-père Laban,* amenant avec lui ses femmes et toute la famille; ayant 2 pieds 9 pouces de hauteur sur 4 pieds 5 pouces de large; dans sa bordure dorée.

— *Jacob et Rachel qui font boire leur troupeau de moutons et autres bestiaux ;* de même mesure et forme que le précédent ; dans sa bordure dorée.

— *Agar et son fils Ismaël expirant près d'un arbre et d'une fontaine, un ange ordonne à la mère de le faire boire*, sur un

---

(1) Une erreur cependant dut être faite au catalogue au sujet du premier de ces tableaux, qui est porté sous le titre de « Borée et Orithie ».

(2) Brice, *Description de Paris :* « Il l'a embelli de quantité de tableaux exquis, tirez du cabinet de S. M., entre lesquels il y en a d'un très grand prix, et tous sont des maîtres les plus illustres ; pour leur procurer encore plus de beauté, on les a mis dans des bordures très richement dorées. » Voir également à ce sujet notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly, p. XIII.

(3) A. N. O' 1965. Cet état signale ces tableaux « à Paris Hôtel Dantin ».

fond de païsage ; ayant 3 pieds 7 pouces de hauteur sur 2 pieds 9 pouces de large ; de forme ovale.

Le paiement de ces tableaux est en date du 10 décembre 1732 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 850 livres pour trois tableaux représentant divers sujets de l'Ancien Testament, qu'il a faits pour les appartemens des maisons royales pendant la présente année.

Le tableau d'*Agar dans le désert* se trouve actuellement au musée de Compiègne : H. et L : 1 m. ; forme ronde.

A Versailles.

1° *Chambre de la Reine.*

Quand Marie Leczinska fit changer la décoration de sa chambre à coucher de Versailles (1), d'assez importantes commandes furent faites aux artistes. L'exécution des dessus de portes fut, notamment, confiée à *Natoire* et à *de Troy*, et les sujets en étaient fournis par des allégories dont les enfants royaux étaient les acteurs. Le tableau de Natoire, de 5 pieds 4 pouces de haut sur 6 environ de large (2), représentait la *Jeunesse et la Vertu présentant deux princesses à la France.* Ces princesses étaient Mmes Élisabeth et Henriette, nées jumelles le 14 août 1727 : l'une d'elles s'appuyait sur la France ; l'autre était soutenue par la Jeunesse à genoux, ayant près d'elle la Vertu.

Natoire fut payé le 25 avril 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,800 livres pour un tableau allégorique représentant *la Jeunesse et la Vertu qui présentent deux princesses à la France*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne à Versailles, pendant l'année dernière (3).

Actuellement à Versailles, dans la chambre de la Reine, en dessus de porte du côté du Salon de la Paix ; signé : *C. Natoire, 1734.*

---

(1) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 101, 105.

(2) A. N. O[1] 1945. *Inventaire des tableaux pour le Roy jusqu'en 1737 à ajouter à l'inventaire de 1709.*

(3) Ces deux tableaux furent restaurés en octobre 1785 (cf. page 40 *supra*).

2° et 3° *Chambre des Bains de la Reine et Appartements du Dauphin.*

En 1746 et en 1747, Natoire travailla concurremment aux petits cabinets de la Reine et aux appartements du Dauphin (1); voici son mémoire à ce sujet (2) :

Mémoire de quatre tableaux peints par *Charles Natoire* pour le château de Versailles, par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, pendant les années 1746 et 1747.

Deux tableaux, de 4 pieds et demi de long sur 3 pieds et demi de haut, dans la Chambre des Bains de la Reine.

Les sujets sont tirés des églogues de M. de Fontenelle.

Le premier représente *un Concert de musique champêtre :* on voit une jeune bergère joüant de la guithare, un berger lui tenant un livre de musique, plusieurs instruments sont auprès d'une fontaine rustique, et dans le lointain des troupeaux gardés par des pastres (3).

Le second représente *une bergère et sa compagne sous un arbre, à qui un jeune berger offre des fruits*, qui sont dans un panier; des moutons et des fleurs ornent le devant du tableau.

Deux autres tableaux, de 5 pieds de long sur 4 pieds de haut, pour l'appartement de Monsieur le Dauphin.

Le premier représente *le Songe de Télémaque dans l'isle de Cypre :* Vénus sur un groupe de nuées, accompagnée de plusieurs Amours, dont un lui tire un trait, que Minerve pare de son égyde, regarde ce jeune Prince, endormi sur le bord de la mer.

Le deuxième représente *Télémaque dans l'isle de Calipso*, entouré de nymphes, dans le moment qu'il tient entre ses bras l'Amour sous la forme d'un enfant : elles sont toutes occupées

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 122-137.

(2) A. N. O[1] 1934A.

(3) Ce tableau fut exposé au salon de 1747 avec cette mention au livret : « Un tableau dessus de porte, de forme chantournée, représentant *une musique pastorale et champêtre*, destiné pour les appartemens de la Reine. »

à plaire au jeune Prince et lui présentent des fleurs ; le fond du tableau est un paysage ; sur le devant, sont des plantes et des corbeilles remplies de fleurs.

Ces deux tableaux furent exposés au salon de 1746.

Ce mémoire fut réglé à 3,000 livres le 21 juin 1749 ; le paiement est en date du 14 mars 1750 (Exercice 1747) :

Au sieur *Natoire,* peintre, la somme de 800 livres pour faire, avec 2,200 à lui ordonnez les 17 juillet et 22 décembre de l'année dernière sur l'exercice 1747, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte le prix de quatre tableaux, qu'il a faits tant pour la chambre de bains de la Reyne que pour l'appartement de M. le Dauphin pendant les années 1746 et 1747.

Les deux tableaux de la chambre des bains de la Reine furent placés au château de Saint-Cloud, le 16 janvier 1854 : H. 0 m. 94. — L. 1 m. 27 : ils furent probablement détruits dans l'incendie de ce palais.

Celui de *Télémaque dans l'île de Calypso* est actuellement au petit Trianon (nº 184) : H. 1 m. 21. — L. 1 m. 53. — Signé : *C. Natoire f. 1745.*

Au château de Fontainebleau.

En 1737, à l'occasion des grands travaux de Fontainebleau, Natoire reçut une commande de six tableaux, mentionnés par l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (1). Deux étaient destinés à la salle à manger du Roi :

Un tableau représentant *des chasseurs qui se reposent*, un d'eux se met en joue pour tirer ; ayant de hauteur 3 pieds 8 pouces sur 3 pieds ; à oreilles par en bas.

— *des chasseurs qui vont entrer dans une ferme,* ils sont arrêtez à la porte par deux jeunes bergères dont l'une vient puiser de l'eau ; mêmes forme et mesure que le précédent.

Deux autres prirent place dans « la petite salle à manger, contiguë à la grande » :

— *Une fontaine où plusieurs personnes viennent se reposer*, un chasseur fait boire son cheval, accompagné d'un berger,

(1) A. N. O¹ 1965.

qui fait boire ses troupeaux ; ayant de hauteur 3 pieds 7 pouces sur 2 pieds 9 pouces de large.

— *une Pesche*, une compagnie dans un batteau vient voir tirer les filets ; mêmes forme et mesure que le précédent.

Les deux derniers décorèrent le cabinet du Roy :

— *Un Port de mer*, plusieurs figures ; un obélisque s'élève dans le milieu du tableau dans le goust de ceux de Saint-Marc à Venise ; cintré haut et bas ; ayant de hauteur 3 pieds sur 2 pieds 2 pouces de large.

— une troupe de jeunes bergères, qui se disposent à jouer à *Colin-Maillard*, sur un fond de paysage ; le sujet est tiré du *Pastor fido ;* même forme et mesure que le précédent.

Le paiement est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *Natoire,* peintre, la somme de 3,600 livres pour son payement de six tableaux, représentant *la Pesche et différentes chasses*, qu'il a faits pour les petits appartemens du château de Fontainebleau.

— En 1748, Natoire fit un septième tableau pour la salle à manger du château de Fontainebleau ; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau peint par *Charles Natoire*, par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, pendant l'année 1748.

Un tableau pour l'appartement du Roy, aïant 4 pieds de haut sur 3 pieds de large.

Il représente *un groupe de jeunes personnes au pied d'un escalier dans un jardin :* la principale figure joue de la musette, et à côté un joueur de tambourin, qui se repose, est attentif à l'écouter ; dans le fond d'une allée, on apperçoit un bassin d'où partent plusieurs jets ; le devant du tableau est orné de jeunes enfans jouant avec un chien et quelques moutons.

Ce tableau fut réglé à 600 livres, et l'artiste payé le 14 mars 1750 (exercice 1748) :

---

(1) A. N. O' 1932.

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 600 livres pour son payement d'un tableau, qu'il a fait pour l'appartement du Roy au château de Fontainebleau, pendant l'année 1748.

Au château de Marly.

En 1743, Natoire exécutait quatre tableaux pour le château de Marly; ils furent exposés au salon de cette même année, et le livret les mentionne ainsi :

Un tableau, en largeur de 5 pieds sur 3, représentant *un Repos de Diane ;*

Autre de même grandeur, représentant *Bacchus et Ariane ;*

Autre représentant *Apollon et les Muses sur le Parnasse ;*

Autre représentant *Vénus qui se promène sur la mer et Neptune qui vient la recevoir.*

Ces quatre tableaux faits pour le Roy doivent être placez à Marly (1).

Le paiement est en date du 20 novembre 1743 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 2,000 livres pour son payement de quatre tableaux, représentans divers sujets, qu'il a faits pour les appartemens du château de Marly, dans la présente année.

Actuellement, le *Repos de Diane* et *Bacchus et Ariane* sont au petit Trianon; le premier (nº 186) : H. 1 m. 23 — L. 1 m. 58. Signé : *C. Natoire f. 1743*; le second (nº 193) : H. 0 m. 95 — L. 1 m. 60.

A la Bibliothèque du Roi.

Lors des travaux motivés en 1741 par le transfert du cabinet des médailles à la Bibliothèque du Roi à Paris (2), Natoire reçut une commande de trois tableaux, que le livret du salon de 1745, où ils figurèrent, mentionne ainsi :

---

(1) D'Argenville, dans sa *Description des environs de Paris* (1762), les signale à Marly, dans l'appartement de Mme Adélaïde.

(2) Cf. page 15 *supra*.

Trois tableaux en hauteur de 8 pieds pour la bibliothèque du Roy :

Le premier représente *Thalie*, muse de la Comédie;

Le second représente *Terpsicore*, qui caractérise la Danse;

Le troisième représente *Calliope*, cette muse préside à l'Histoire.

Le paiement est en date du 17 décembre 1746 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 3,500 livres pour faire, avec 1,000 livres à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1744, le 24 mars 1745, le parfait payement de 4,500 livres à quoi monte le prix de trois tableaux, représentant les muses *Caliope* qui préside à l'histoire, *Terpsicore* qui caractérise la danse, et *Thalie* qui préside à la comédie, qu'il a faits pour le service du Roy à la Bibliothèque de S. M. pendant l'année 1745.

Ces trois tableaux se trouvent actuellement dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Au concours de 1747.

Natoire fut l'un des officiers de l'Académie qui prirent part au concours de 1747; son tableau fut exposé au salon de cette année dans la galerie d'Apollon et il fut ensuite acquis par le Roi. Voici à ce sujet l'indication prise dans un État général des commandes (1) :

Au sieur *Natoire*. Tableau pour le concours de 1747.
Triomphe de Bacchus au retour des Indes..... 1,500 livres

Le 29 septembre 1747, il percevait la gratification promise:

Au sieur *Natoire*, peintre, 1,500 livres à luy ordonnez par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *le Triomphe de Bacchus*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée du Louvre (nº 656) : H. 1 m. 62 — L. 1 m. 95.

---

(1) A. N. O' 1934 A.

Aux Gobelins.

Au nom de Natoire on relève, dans un *État des ouvrages dus à MM. les peintres de l'Académie* (1), l'indication et la note suivante :

« Une suite de sept tableaux dont les sujets sont tirés de l'*histoire de Marc-Antoine et de Cléopâtre.* Estimation.................. 24,500 livres.

« N. B. Le prix de pareils tableaux sous M. Orry était de 16,000 livres pour les sept, mais, sur les représentations des artistes qui n'y trouvaient à peine que leurs déboursés, M. de Vandières par un nouvel arrangement a mis chaque tableau à 3,500, ce qui fait 24,500 livres. »

Cette suite était destinée aux Gobelins : l'artiste, toutefois, n'exécuta que trois tableaux.

Le premier fut *le Triomphe de Marc-Antoine*, qui fut exposé au Salon de 1741, avec cette mention au livret :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur, de 22 pieds sur 11, représentant *Marc-Antoine qui fait son entrée dans Ephèse*, précédé d'une troupe de femmes déguisées en Bacchantes et de jeunes hommes en Satyres et en Pans ; toutes les rües, pleines de couronnes de lierre et de thyrses, retentissoient du bruit des flûtes, chalumeaux et autres instrumens; les peuples l'appellent Bacchus doux et bénin et le père de la joye (Plutarque).

Il fut payé, d'après l'ancien tarif, le 31 janvier 1742 :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnez acompte le 18 octobre dernier, le parfait paiement de 2,000 livres à quoy monte un tableau qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière (2).

Natoire mit une interruption de quatorze années entre les deux premiers morceaux de cette tenture, et il fit à Rome la suite de la série en 1755

(1) A. N. O¹ 1932. La note date du début de la direction de Marigny, sous l'administration duquel fut décidé le relèvement de prix en question.

(2) On relève sur un mémoire d'*Oudry* (A. N. O¹ 1932) l'indication suivante : « Du 6 février 1750. Livré à la manufacture des Gobelins une ancienne bordure, sur laquelle j'ai fait faire des rosettes pour la rendre plus riche, et être en état de servir à l'exécution de la tapisserie qui se fabrique d'après les tableaux de M. Natoire, ce qui a épargné au Roy 5 à 600 livres ; donné au sieur *Thiéry*, peintre d'ornemens la somme de.... 30 livres ».

et 1757; ces deux tableaux, bien qu'estimés 3,500 livres, furent payés 4,000 à l'artiste ; voici son mémoire (1) :

Mémoire de deux tableaux pour la Manufacture Royale des Gobelins, dont les sujets sont tirés de l'histoire de Marc-Antoine et de Cléopâtre, ordonnés par feu M. Orry, et livrés sous la direction de M. le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *Natoire* ès année 1755 et 1757 (2).

Scavoir : Le premier, de 15 pieds de largeur sur 11 de hauteur, représentant l'*Entrevüe de Cléopâtre et de Marc Antoine.*

Le second, de pareille grandeur, dont le sujet est le *Repas de Cléopâtre donné à Marc-Antoine.*

Lesdits ouvrages estimés chacun 4,000 livres... 8,000 »

Le premier de ces tableaux fut exposé au salon de 1755; le second à celui de 1757 (3); le paiement est en date du 19 novembre 1760 (Exercice 1757) :

Au sieur *Natoire,* peintre, la somme de 8,000 livres en contracts à 5 o/o sur les Etats de Bretagne, pour son payement de deux tableaux qu'il a faits l'un représentant *l'Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine*, et l'autre *le Repas de Cléopâtre donné à Marc-Antoine*, pendant les années 1755 et 1757.

Actuellement ce tableau de l'*Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine*

---

(1) A. N. O' 1932.

(2) Ces deux tableaux furent exécutés plus tôt que ne l'indiquent ces documents. Le *Repas de Cléopâtre* était achevé en 1754; dans une lettre à Duchesne du 29 avril 1755, Natoire dit que ce tableau est en route depuis plus de six mois (Natoire était alors directeur de l'École de Rome). — L'*Entrevue de Cléopâtre et de Marc-Antoine* était assurément terminée à la fin de 1756, car dans une lettre au même, en date du 22 février 1757, Natoire annonce l'envoi de ce tableau « qui attend depuis longtemps pour aller sûrement » (*Archives de l'art français*, II, 251-303).

(3) Voici la description qu'en donne le livret :

« Un tableau de 14 pieds 8 pouces sur 11 pieds de haut, représentant le *Repas que Cléopâtre, reine d'Égypte, donna à Marc-Antoine* où elle voulut surpasser la somptuosité de ceux de ce Romain en lui présentant dans une coupe une perle d'un prix inestimable qu'elle fit dissoudre ».

est au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 60. — L. 4 m. 83. Signé : *C. Natoire f. 1756 ;*

le Repas de Cléopâtre au musée de Nîmes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 54. — L. 4 m. 80 (1).

Portrait du Dauphin.

Mémoire d'un tableau représentant *le portrait de Monseigneur le Dauphin*, commencé sous la direction de M. Orry et terminé par ordre de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par M. *Natoire* (2).

Ce tableau a 8 pieds de haut sur 6 de large.

Monsieur le Dauphin y est peint en pied avec une cuirasse, une écharpe et un surtout écarlatte, brodé d'or, et tient à sa main un bâton, semé de fleurs de lys, qui pose sur une table, chargée d'un globe, d'un plan de fortifications et autres attributs. On voit, sur le devant du tableau, deux Génies, assis sur un carreau de velours cramoisi, dont l'un tient le casque du prince et l'autre son bouclier. Le fond du tableau représente une gallerie ouverte, enrichie par des colonnes torses ; un rideau, suspendu par des cordons, vient tomber à coté d'un fauteüil richement orné.

Ce portrait avait été fort avancé d'après un pastel de M. *de la Tour*, mais M. de la Tour en ayant fait un second dans une attitude différente, il fut ordonné de faire usage de ce dernier, ce qui a occasionné une très grande perte de tems, et a rendu l'ouvrage beaucoup plus considérable.

Ce portrait fut réglé à 4,000 livres, dont Natoire fut payé le 25 septembre 1748 (exercice 1746) :

---

(1) Natoire avait l'intention d'exécuter un quatrième tableau de cette suite comme le prouve la lettre suivante qu'il adressait, le 16 juillet 1757, au marquis de Marigny (A. N. O[1] 1923) :

« Je viens de faire une nouvelle pensée de la suite de Marc-Antoine, je prends dans celle-cy le traité de paix fait entre luy et Auguste par les prières d'Octavie, sa femme et sœur d'Auguste, qui n'etoit occupé qu'à tâcher de maintenir l'union entre ces deux beau-frères ; cela variera cette histoire en représentant ces deux personnages, qui sont bien dignes d'y avoir place. »

(2) A. N. O[1] 1932.

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 1,000 livres pour faire, avec 3,000 à luy ordonnez sur l'exercice 1746, le 19 avril dernier, le parfait payement de 4,000 livres à quoy a été fixé le prix du *portrait en pied de M. le Dauphin*, qu'il a fait pour le service du Roy en 1746 (1).

Comme, en 1748, un règlement avait réduit le prix des portraits excédant les dimensions de 6 pieds sur 4, il se trouva que l'œuvre de Natoire, qui lui avait été commandée au temps où de semblables portraits se payaient 6,000 livres, ne lui fut comptée que 4,000. En décembre 1748, l'artiste réclamait une gratification supplémentaire de 2,000 livres (2) ; en janvier 1749, il fut fait droit à cette demande, et il toucha cette gratification le 31 janvier 1749 (exercice 1748) :

Au sieur *Natoire*, peintre, 2,000 livres que le Roy lui a accordés par gratification, en considération des frais de voyages qu'il a faits et des peines et soins qu'il s'est donnés pour faire le tableau *portrait au pied de M. le Dauphin*, et ce outre le payement qui lui a été fait dudit tableau l'année dernière.

Actuellement au musée de Versailles (n° 3791) : H. 2 m. 71. — L. 1 m, 95. — Signé *C. Natoire 1747*.

Allégorie de la naissance de Madame, fille du Dauphin.

En 1749, la seconde femme du Dauphin, Marie-Josèphe de Saxe se trouva grosse ; tout le monde espérait la naissance d'un duc de Bourgogne, et, pour fêter la prochaine délivrance de sa bru, le Roi commanda à Natoire un tableau allégorique à ce sujet.

L'artiste se mit à l'œuvre et prit ses dispositions en prévision de la naissance du futur héritier royal (car on ne doutait pas du sexe de l'enfant

(1) Cette date de 1746 indique assurément l'époque où le portrait fut commandé, car dans une lettre à Antoine Duchesne, extraite du cabinet de M. de la Sicotière, en date du 12 avril 1747, Natoire déclare qu'il « attend toujours le pastel de Mgr le Dauphin ».

(2) A. N. O[1] 1932. *État général des ouvrages de peinture dus à MM. les peintres de l'Académie :* « M. Natoire se flatte que Monsieur voudra bien lui accorder une gratification de 2,000 livres pour le portrait de Monsieur le Dauphin parce que ce portrait était du nombre des trois ordonnés avant le nouveau règlement. Monsieur m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il comptait en user avec MM. Natoire et Tocqué, comme il a eu la bonté de faire avec M. Vanloo ».

attendu); l'esquisse fut rapidement brossée (1) et le tableau était assurément prêt quand le Salon ouvrit le 24 août 1750: mais la Dauphine n'étant point accouchée, il ne put être exposé.

Le surlendemain de l'ouverture du Salon, la Dauphine mettait au monde... une fille, Marie-Zéphirine de France! La déception de Natoire dut être grande; mais il ne se découragea pas; tous les nouveau-nés ne se ressemblent-ils pas! Son tableau était fait, il en modifia seulement le titre, le Prince devint Princesse, la Valeur, qui probablement l'accompagnait, prit le nom d'Hyménée, et, quelques jours plus tard, il exposait son œuvre, que le livret signale ainsi :

« *Tableau allégorique de la naissance de la princesse que Mme la Dauphine vient de mettre au monde.* Sujet allégorique. Ce tableau a 6 pieds de hauteur sur 4 pieds 8 pouces de largeur.

« La Déesse Junon, accompagnée d'Iris sa messagère et du paon qui lui est consacré, vient de remettre la Princesse naissante entre les bras de l'Himénée, qui, comme un gage de sa fécondité, la présente à la France. Elle est assise sous un arc de triomphe, ayant à ses côtés un guerrier belliqueux pour marquer le génie belliqueux, inséparable de la nation; l'attitude de la France exprime la joye et l'empressement qu'elle a de recevoir ce précieux dépôt; la Renommée, qui est au-dessus d'elle, part pour annoncer cette nouvelle. Sur le devant du tableau, on voit la Marne unie à la Seine qui, par les fruits qu'elle présente, fait sentir la part qu'elle prend à cette heureuse naissance; à côté d'elle est un jeune enfant tenant une branche

---

(1) Natoire la soumit même à son ami Antoine Duchesne, qui lui fit part de son impression dans la lettre suivante :

« Rien de mieux pensé que votre projet, Monsieur et cher ami. Il est digne d'un bon Français et d'un grand peintre comme vous. L'ordonnance de votre tableau est très noble et ne peut que vous faire honneur. La perspective des Thuileries sur la droite désigne la maison royale, d'où part la Renommée, qui vient annoncer à la ville de Paris le bonheur du jour, *la naissance d'un duc de Bourgogne, car c'en sera un. Nos vœux nous en assurent.* La Renommée sonne du côté de l'Hôtel de Ville, ce qui me fournit une idée. Ne serait-il pas permis, par licence, de représenter sur la gauche de votre tableau, vers le fond dans l'éloignement, le milieu du corps de logis de l'Hôtel de Ville, qui est surmonté du campanile portant la cloche d'argent, que l'on ne sonne que dans ces sortes d'événemens : pour repoussoir sur le devant, vous pourriés faire voir un commencement de décoration, de feu d'artifice, et sur le bas un canon. Toutes ces choses annoncent dans le vrai ce qui se passe dans ces sortes de fêtes, et n'empêchent point la machine céleste dans les airs. Au contraire, cette machine céleste remplit agréablement l'intervalle qui se trouve entre les Thuilleries et l'Hôtel de Ville. Je vous envoye la façade de l'Hôtel de Ville, pour en faire usage si vous le jugez à propos. »

d'olivier, simbole de la paix. Parmi ces armes qui reposent, un Génie fait voir une couronne de laurier en signe des succès qui les ont accompagnées, deux autres Génies examinent avec plaisir un bouclier sur lequel ils font remarquer l'auguste alliance de la France avec la Pologne. Dans le fond du tableau, on aperçoit le château des Thuileries, qui caractérise la ville capitale du Royaume, où la scène se passe; une foule de peuple, répandu aux environs, semble faire retentir ces lieux de fanfares et de cris d'allégresse. »

Le 2 septembre, le tableau était exposé à Versailles (1); voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire d'un tableau allégorique, peint en 1750 par ordre du Roy, d'environ 6 piés de hauteur sur 4 piés 8 pouces de large, représentant *la Naissance de la Princesse que Mme la Dauphine a mis au monde*, par *Charles Natoire.*

Estimé la somme de........................ 2,000 livres.

Le paiement est en date du 28 août 1751 (Exercice 1750) :

Au sieur *Natoire*, peintre, la somme de 2,000 livres pour son payement d'un tableau allégorique, représentant *la Naissance de Madame*, fille de M. le Dauphin, qu'il a fait par ordre du Roy pendant l'année dernière.

Actuellement au grand Trianon : H. 2 m. 33. — L. 1 m. 50. — Signé : *Ch. Natoire* f. 1750.

---

(1) Luynes, *Mémoires,* X, 325 : « On a exposé aujourd'hui dans les appartemens un tableau de Natoire ; c'est l'Hymen avec son flambeau, qui présente un enfant à la France. Ce tableau, dont le coloris est un peu gris, avoit été fait pour la naissance d'un duc de Bourgogne ; on aperçoit même encore quelque petit reste du cordon bleu qu'on lui avoit mis, mais on en a fait une fille. »

(2) A. N. O' 1932.

Jean Marc NATTIER (1)

Les Archives Nationales possèdent deux états généraux des portraits que Nattier exécuta pour le Roi de 1742 à 1762 : l'un (2) mentionne assez sommairement 38 tableaux sans indication de destination ni d'emplacement; l'autre (3), plus détaillé, fournit des renseignements plus circonstanciés sur ces portraits, et des notes additionnelles précisent certains points obscurs. Nous avons donc pris ce dernier pour base de ce chapitre, après avoir soigneusement collationné son texte avec celui de l'état précédent (4). L'examen de cet état récapitulatif sera d'un grand secours pour la plus complète intelligence des explications, qui seront présentées sur cette question obscure et compliquée de l'œuvre officielle de Nattier.

ÉTAT GÉNÉRAL DES PORTRAITS FAITS POUR LE SERVICE DU ROY, TANT SOUS LES ORDRES DE M. ORRY QUE SOUS CEUX DE M. LE MARQUIS DE MARIGNY, DEPUIS 1742 JUSQU'EN 1762, PAR LE SIEUR NATTIER.

Ouvrages payés.

Madame Henriette de France, tableau placé sur la cheminée [de la chambre] de la Reine, à Versailles......... 1,800 livres.

Copie du même portrait pour la chambre du Roy à Choisy...................................... 1,200 »

(1) Cf. de Nolhac, *Nattier, peintre de Mesdames, filles de Louis XV* (*Gazette des Beaux-Arts*, juin et juillet 1895), — F. Engerand, *Nattier, peintre des favorites de Louis XV* (*Revue de l'art ancien et moderne*, novembre et décembre 1897). — Sur l'exercice 1713, à la date du 20 août, on relève le paiement suivant : « au sieur *Nathier le jeune,* peintre, 500 livres pour son paiement d'un dessin du *portrait du Roi* d'après *Rigault*, qu'il a copié pour servir de modèle pour graver pendant 1713. »

(2) A. N. O[1] 1933. Ce mémoire fut publié par M. Prost dans la *Gazette des Beaux-Arts.*

(3) A. N. O[1] 1932.

(4) Les passages mis entre crochets indiquent les variantes entre les deux textes.

Madame Adélaïde [*en Diane*], pour la chambre du Roy à Choisy... 1,500 livres.

Portrait du Roy, pour Mme de Chateauroux... 1,500 »
Copie du même portrait, pour Mme de Lauraguais 300 »

Quatre [petits tableaux] portraits pour [la chambre de] Mme [la duchesse] de Chateauroux :

1° *Mme de Chateauroux la mère;* 2° *Mme de Chateauroux;* 3° *Mme sa sœur;* 4° *Une autre sœur.*

Lesdits portraits estimés chacun 400 livres.... 1,600 »

Trois *portraits de M. le Dauphin :*

1° Peint d'après nature, en armure, avec la bataille de Fontenoy pour fonds.............................. 2,500 »

2° Copie de la même grandeur pour Mme Infante [envoyé en Pologne]...................................... 1,200 »

3° Autre copie en buste pour M. de St Hérem [menin de M. le Dauphin]................................. 300 »

Ensemble.. 4,000 »

Trois portraits de *Mesdames de France*, peintes à Fontevrault [par ordre du Roy] :

Estimés chacun 1,500 livres.................. 4,500 »
Accordé pour frais de voyage.................. 600 »
Ensemble.. 5,100 »

Trois *portraits de la Reine :*

1° Peint d'après nature [jusqu'aux genouils] en habit de ville et assise... 2,500 »
2° Copie du même pour M. le comte de Maurepas. 1,200 »
3° Autre de même grandeur pour M. Paris du Verney 1,200 »
Ensemble.. 4,900 »

Portrait de Madame la marquise de Pompadour sous la figure de Diane.................................. 2,500 »

Quatre *portraits de Mesdames de France sous l'emblème des Quatre Éléments* [qui sont placés dans le grand cabinet de Mgr le Dauphin à Versailles] :

Estimés chacun 1,200 livres; ensemble....... 4,800 »

Portrait de Mme la Dauphine en habit de cour [fait à Fontainebleau] .... 2,500 livres.

Copie du même, grandeur de buste, envoyé à la cour de Saxe [en Pologne] .... 1,200 »

[Un autre petit] *portrait de Mme la Dauphine, peinte sous l'habit de marmotte*, donné à Mme la duchesse de Brancas .... 1,000 »

Portrait [figure entière] *de Madame*, fille du premier mariage de Mgr. le Dauphin : elle fait jouer un petit chien avec son hochet .... 2,400 »

Madame Infante Isabelle, en habit de cour et en pied .... 4,000 »

Madame Adélaïde, grandeur de buste, envoyé à Parme [fait à Compiègne, donné par le Roy à Mme Infante qui l'a emporté à Parme, au retour de son premier voyage en France]. 1,500 »

Madame Henriette, en habit de cour, assise et jouant de la basse de viole [qui est placé dans la salle de compagnie de Mme Adélaïde à Versailles] .... 6,000 »

Deux portraits de *Monseigneur le duc de Bourgogne*, peint en pied :

Le premier peint d'après nature .... 2,000 »

L'autre, copie de même grandeur, envoyé en Saxe [Pologne] .... 900 »

Ensemble .... 2,900 »

Six portraits de la famille Royale, dont il n'y avoit alors que les têtes d'achevées, appréciées chacune la somme de 500 livres, scavoir :

Une de *Mme Adélaïde;* — deux de *Mme de Parme;* — une de *Mme Henriette;* — une de *Mme Victoire;* — une de *Mgr. le Dauphin*; cy .... 3,000 »

Madame Adélaïde en habit de cour, assise et tenant un livre de musique, tableau de la même grandeur que celui de *Mme Henriette jouant de la basse de viole* [à qui il doit faire pendant, il est au cabinet de la surintendance à Versailles] .... 5,000 »

Total .... 68,700 livres.

Ouvrages dus.

Deux portraits, copiés sur les originaux qui sont à Choisy, envoyés à Mme Infante en Espagne, en 1746.

Le premier *Madame Henriette;* le second *Madame Adélaïde.* Estimés chacun 1,200 livres.................... 2,400 livres.

Madame Henriette, peinte en vestale [fait à Compiègne]. La tête de ce portrait ayant été payée 500 livres, reste dû. 1,300 »

Copie de la grandeur de l'original du portrait de *Madame Henriette jouant de la basse de viole* [qui reste au cabinet des tableaux à Versailles]. Estimée.................. 1,500 »

Autre [petite] copie de *Madame Henriette*, grandeur de buste [qui a été donnée à M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de Madame]. Estimé.............................. 300 »

Madame Adélaïde faisant des nœuds [il est dans l'appartement de Mme Victoire].

Tableau, 1,200 liv.; bordure, 120 liv.; ensemble. 1,320 »

Tête de Madame la Dauphine, peinte à Fontainebleau en 1750.. 500 »

Madame de Parme, peinte en habit de chasse et coëffée d'un chapeau. C'est un des tableaux dont la tête a été payée 500 livres en 1760.

Tableau, 1,500 liv.; voyages, 400 liv.; ensemble. 1,900 »

Autre portrait de *Madame de Parme*, *peinte en habit de cour*, et assise devant une table ornée d'un riche tapis de velours. C'est un des six tableaux dont la tête a été payée 500 livres en 1760. Estimé................................. 4,500 »

Total (1)...................... 13,720 »
Plus gratification............................. 3,000 »

Total....................... 16,720 livres.

(1) L'artiste ajoute cette phrase au mémoire arrêté par les Bâtiments : « Je me soumet à l'arrêté de M. le Directeur Général, puisque c'est l'intérêt de l'État et je supplie M. le marquis de me traiter plus favorablement quant à la gratification. A Paris, ce 25 décembre 1762. *Nattier.* »

— D'autre part, il est utile de donner la liste des œuvres de Nattier qui, en 1760 et 1784, se trouvaient à l'hôtel de la Surintendance et qui sont mentionnées dans les inventaires de Jeaurat de Du Rameau (1) :

Portrait de la Reine (2).

Portrait de M. le Dauphin.

Deux petits *portraits des enfants de feue Madame la duchesse de Parme.*

Mme Adélaïde (3) *tenant un livre de musique* : H. 7 pieds 8 pouces. — L. 5 pieds 9 pouces.

Mme Henriette jouant de la viole : mêmes mesures.

Mme la Duchesse de Parme, épouse de l'Empereur : H. 5 pieds 2 pouces et demi. — L. 3 pieds 9 pouces. — Profil : 6 pouces.

Mme Infante de France, duchesse de Parme : H. 7 pieds 8 pouces. — L. 5 pieds 9 pouces. — P. 9 pouces.

Mme Infante en amazone : H. 4 pieds 3 pouces. — L. 3 pieds 3 pouces. — P. 5 pouces.

Le duc de Bourgogne enfant : mêmes mesures.

Mme Adélaïde faisant des nœuds : H. 3 pieds 2 pouces. — L. 2 pieds 6 pouces. — P. 6 pouces.

Mme Victoire tenant des fleurs : H. 3 pieds 3 pouces. — L. 4 pieds 7 pouces.

Mme Victoire : H. 2 pieds 6 pouces. — L. 2 pieds.

Mme Louise : mêmes mesures.

Mme Sophie : même mesures.

Une Pénitente dans le désert : H. 2 pieds 6 pouces. — L. 2 pieds 4 pouces.

Mme Adélaïde : H. 4 pieds 3 pouces. — L. 3 pieds 3 pouces.

Mme Victoire : mêmes mesures.

Il n'y a absolument dans ces deux tableaux que les têtes, le reste n'est ny ébauché, ny esquissé.

---

(1) A. N. O[1] 1965 et *Archives du Louvre.*

(2) Dans l'inventaire, on relève cette note relative mise en 1788 : « Il y a des parties gercées, faciles à réparer ».

(3) Voici la liste des enfants de Louis XV : 1° Madame Elisabeth, qui épousa plus tard l'infant d'Espagne et fut alors appelée Madame Infante, 1727 + 1759 ; 2° Madame Henriette, 1727 + 1752 : ces deux princesses étaient jumelles, Mme Infante était l'aînée ; 3° Le Dauphin, 1729 + 1765 ; 4° Madame Adélaïde, 1732 + 1799 ; 5° Madame Victoire, 1733 + 1799 ; 6° Madame Sophie, 1734 + 1782 ; 7° Madame Louise, 1737 + 1787.

Madame Henriette en Flore. — Portrait de Louis XV. — Madame Adélaïde en Diane.

En 1740, Nattier exécutait les portraits de Mesdames de Châteauroux et de Flavacourt sous les allégories du Point du Jour et du Silence (1).

« Ces deux tableaux, rapporte Mme Tocqué (2), qui sont pour ainsi dire les chefs d'œuvre de M. Nattier, firent tant de bruit à la cour qu'ils excitèrent la curiosité de la Reine, qui, les ayant vus, fut si frappée de leur parfaite ressemblance qu'elle ordonna sur le champ à M. Nattier de commencer le portrait de Mme Henriette. Il peignit cette princesse faisant une couronne de fleurs, figure entière. Ce tableau est sur la cheminée du cabinet de la Reine. » Voici le mémoire de Nattier (3) :

> Mémoire d'un tableau fait par *Nattier* pour l'appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année 1742, suivant les ordres de Mgr Orry, ministre d'État, contrôleur général des finances, directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy.

Ledit tableau est de 5 pieds 2 pouces de long sur 4 pieds de hauteur représentant *une jeune personne couchée sur l'herbe au bord d'un ruisseau*, s'amusant à faire une couronne de fleurs, sur un fond de paysage riche, la teste faitte d'après *Madame* suivant les ordres de la Reyne, pour la somme de. 3,000 livres.

Arresté à.............. .... 1,800 »

Le paiement est en date du 23 janvier 1743 (Exercice 1742):

Au sieur *Nattier*, peintre, 800 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnées le 9 may dernier, le parfait payement de 1,800 livres pour un tableau, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne au château de Versailles pendant l'année dernière.

---

(1) Une réplique de ces deux portraits est au château royal de Drottningholm, en Suède. Une petite toile, rappelant la composition du *Point du Jour*, est au musée de Marseille.

(2) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture*, t. II, p. 357.

(3) A. N. O¹ 1774.

Ce portrait se trouve actuellement au musée de Versailles (n° 3818), identifié à tort par le catalogue avec le portrait de Louise Henriette de Bourbon, duchesse d'Orléans (1) : H. 0 m. 96. — L. 1 m. 51. — Signé : *Nattier pinxit. 1742.*

— A quelque temps de là, en 1745, Nattier exécutait le portrait de Louis XV (2) pour Madame de Châteauroux, celui de Mme Adélaïde et diverses copies de ces portraits ainsi que de celui de Mme Henriette. Voici son mémoire (3) :

Mémoire de sept tableaux faits pour le service du Roy dans les petits appartemens de S. M. au château de Versailles, suivant les ordres de Mgr Orry, ministre d'État, contrôleur général des finances, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de S. M., et sous les ordres de M. Gabriel, inspecteur général des Bâtimens du Roy, premier architecte de S. M., par le sieur *Nattier*, peintre Roy, pendant l'année 1745.

Le *portrait du Roy* en buste, peint en cuirasse et orné du manteau royal; livré à Sa Majesté au mois d'aoust de la présente année.. 1,500 livres.

Livré, dans le même temps, deux belles copies du même portrait du Roy.................................... 600 »

Livré, dans le mois de septembre 1745, une copie du *portrait de Madame*, dont l'original est dans le cabinet de la Reyne à Versailles : le tableau est chantourné, a 5 pieds de long sur 3 pieds 4 pouces de haut. Il représente une nymphe couchée dans une prairie, qui s'occupe à former une couronne avec des fleurs. Le fonds du tableau est un paysage.................. 400 »

Avoir peint *Madame Adélaïde sous la figure de Diane* dans les bois, tenant un arc et des flèches : le fond du tableau est une forest, à travers de laquelle on découvre une belle cam-

(1) De Nolhac, *Nattier, peintre de Mesdames.* — De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 189.

(2) « Ce fut peu de temps après ces premiers ouvrages (portraits de Mmes Henriette et Adélaïde en Flore et en Diane), faits pour leurs Majestés — rapporte Mme Tocqué — que le roi lui fit donner l'ordre, par MM. les ducs de Villeroy et d'Estissac, de venir commencer son portrait à Versailles. »

(3) A. N. O¹ 1797.

pagne. Ce tableau est de même grandeur que celuy de Madame et sont tous deux placés dans la Chambre du Roy à Choisy; du 12 septembre de la présente année .... 1,500 livres.

Plus avoir fait, pendant le dernier voyage de Fontainebleau (1), deux copies des *portraits de Mesdames* pour Madame Infante : ces deux copies sont entièrement faites par le dit sieur Nattier, c'est la condition qu'en a faitte Madame la duchesse de Tallard. Elles sont à peu près grandes comme les originaux, c'est-à-dire 4 pieds de long sur 3 pieds de haut.. 600 »

TOTAL......................... 4,600 livres.

Le paiement est en date du 16 juin 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 3,200 à luy ordonnées acompte sur l'exercice de l'année dernière les 5 janvier et 11 may de la présente, le parfait payement de 4,600 livres à quoi montent les tableaux *portraits du Roy et de Mesdames de France*, avec copies d'iceux qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1745.

Nous n'avons retrouvé aucune indication complémentaire sur les portraits de Louis XV ; remarquons seulement que le mémoire que l'on vient de lire mentionne deux copies de ce portrait, quand, dans les états généraux des portraits faits par Nattier, il n'est fait mention que d'une seule, exécutée pour la duchesse de Lauraguais.

La copie du portrait de Mme Henriette en Flore, était destinée à la chambre du Roi à Choisy, pour faire pendant au portrait de Mme Adélaïde en Diane. Cette copie se trouve actuellement au musée de Versailles (no 4457), identifié à tort par le catalogue avec le portrait de Mme Sophie (2): H. 1 m. 04. — L. 1 m. 46 (3).

Quant au portrait de Mme Adélaïde, on pourrait peut-être le reconnaître dans le no 3805 de Versailles, identifié à faux par le catalogue avec le portrait de Mme Victoire (4) : H. 1 m. 04. — L. 1 m. 46.

---

(1) Le roi et la reine partirent pour Fontainebleau le 2 octobre 1745, ils en quittèrent le 19 novembre (Luynes, *Mémoires*, VII, 128).

(2) De Nolhac, *Nattier, peintre de Mesdames.*

(3) Ces dimensions sont exactement celles du portrait de Mme Adélaïde en Diane, auquel ce tableau faisait pendant à Choisy.

(4) De Nolhac, *op. cit.*, — de Nolhac et Pératé, *op. cit.*, p. 189. — M. de

— La question des copies des portraits de Mesdames Henriette et Adélaïde se complique ici et s'embrouille par le fait du mémoire suivant de Nattier, postérieur à celui transcrit ci-dessus, et visant une commande semblable (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. Orry, par le sieur *Nattier*, pendant l'année 1746.

Ces deux tableaux ont été envoyés à Madame Infante, lorsque cette princesse étoit encore en Espagne.

Scavoir :

Copie du portrait de *Madame Henriette de France* (2), d'après l'original qui est dans la chambre du Roi à Choisy (3).

Autre copie du portrait de *Madame Adélaïde de France,* d'après l'original qui est à Choisy.

Lesdits ouvrages estimés ensemble........... 2,400 livres.

A première vue, on pourrait croire qu'on se trouve en présence d'une commande nouvelle, et qu'ainsi Nattier exécuta une autre copie de chacun de ces portraits ; mais, à bien y réfléchir, il nous semble qu'une telle interprétation serait erronée.

Remarquons, en effet, que cette nouvelle série aurait été destinée à la même personne, Madame Infante, ce qui serait déjà assez singulier ; que la série de 1745 aurait été payée 600 livres, quand celle de 1746, qui était pareille, était estimée 2,400 livres : comment admettre qu'à quelques mois de distance, et avec un payeur aussi serré qu'Orry, les prix aient été si relevés ?

Notons encore que, dans les états généraux des portraits par Nattier, il

---

Nolhac, à raison de l'absence de signature, n'a pas voulu affirmer que le nº 3805 de Versailles fut le premier original de 1745 ; cette absence de signature ne pourrait-elle pas s'expliquer par le fait que ce portrait de Mme Adélaïde était destiné à faire pendant à une copie du portrait de Mme Henriette, qui peut-être n'était pas signée ?

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Le scribe avait ajouté : « jouant de la basse violle », mais cette indication erronée fut effacée. Cela prouve, au surplus, que ce mémoire de Nattier ne fut pas réellement libellé en 1746, puisque le portrait de Mme Henriette jouant de la basse de viole date de 1754.

(3) Il y a là encore une erreur : l'original du portrait de Mme Henriette se trouvait dans le cabinet de la Reine à Versailles (cf. page 328 *supra*).

n'est fait mention que d'une seule double copie de ces deux portraits, et que ces copies, évaluées à 2,400 livres, sont, à la date de 1762, portées aux *ouvrages dûs;* que, dans ce même état, la copie du portrait de Mme Henriette en Flore, évaluée 400 livres au mémoire de 1745, est inscrite parmi les *ouvrages payés*, avec le chiffre de 1,200 livres ; enfin qu'il n'est plus question de deux copies du portrait du Roi, au prix de 600 livres, mais d'une seule, évaluée à 300.

A l'aide de ces indications, on peut deviner ce qui dut se passer en 1746.

Quand, en 1745, Nattier exécuta ces portraits, il était encore peu connu, et d'autre part Mme Tocqué nous apprend qu'il avait assez peu de sens pratique et était fort désintéressé. Orry, nous l'avons dit, payait très peu les artistes; il dut abuser de la situation : en 1742, il réduisait de 3,000 à 1,800 livres le portrait de Mme Henriette en Flore, et les prix, inscrits au mémoire de 1745, sont parfaitement dérisoires pour des œuvres de cette importance.

Il est probable que le Roi fut informé du prix où ces œuvres avaient été estimées et qu'il voulut que le chiffre en fut relevé. Mais le paiement avait été ordonnancé et perçu ; pour tourner cette difficulté de comptabilité, on dut distraire du prix de 4,600 livres, où s'élevait le mémoire de 1745, les deux copies pour Madame Infante, et les réordonnancer à nouveau au chiffre de 2,400 livres, ce qui expliquerait le second mémoire de Nattier daté de 1746, mais certainement postérieur de plusieurs années (1).

Et la somme de 4,600 livres dut être répartie pour les portraits qui restaient : la copie de celui de Mme Henriette de 400 livres fut portée à 1,200 ; en ne comptant qu'une copie du portrait du Roi à 300 livres (2), on arrive ainsi à 4,500 livres, et les 100 livres de différence purent être allouées à l'artiste à titre de gratification.

Quant aux deux copies pour Madame Infante, comprises dans le total des 16,720 livres dues à Nattier en 1762, elles furent payées à ses héritiers le 8 juillet 1768 (Exercice 1762) (3).

Ainsi donc les mémoires de 1745 et de 1746 doivent être confondus, puisqu'ils ne visent qu'une seule commande.

D'après les indications données par M. de Nolhac (4), ces deux copies des portraits de Mesdames Henriette et Adélaïde doivent se trouver au château de Ferrières, dans la collection de M. de Rothschild.

---

(1) On a vu que ces deux copies, exécutées pendant le séjour de la Cour à Fontainebleau, furent faites tout à la fin de 1745, quand le libellé du second mémoire est postérieur à 1754 (cf. page 330 *supra*, note 3.)

(2) Cf. page 329 *supra*.

(3) Cf. page 353 *infra*.

(4) *Nattier, peintre de Mesdames.*

Portraits de la marquise de Nesles et de ses filles.

L'état général des tableaux de Nattier mentionne qu'en 1742, il exécutait, au prix de 1,600 livres, pour la chambre accordée à la nouvelle favorite, Mme de Chateauroux, au château de Versailles, quatre petits portraits de la duchesse elle-même, de deux de ses sœurs et de sa mère Armande Félice de Mazarin, marquise de Nesles. Le paiement est en date du 12 février 1744 (Exercice 1743) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 1,600 livres pour son payement de quatre tableaux, qu'il a faits pour le château de Versailles pendant les six derniers mois de 1742.

Remarquons que la date fixée par cette ordonnance pour l'exécution de ces tableaux est, au moins, contestable : il est, en effet, acquis que la duchesse de Chateauroux, alors Mme de la Tournelle, n'eut son appartement à Versailles que le 22 décembre 1742 : la nouvelle n'en fut connue que le lendemain (1), et ce fut ensuite que des dispositions purent être prises pour l'aménagement de ces pièces (2). Les tableaux de Nattier furent donc commandés dans les derniers jours de 1742, et l'exécution comme la livraison datent assurément de 1743 : c'est, au reste, à l'exercice de cette dernière année que le paiement est ordonnancé.

On peut maintenant reconnaître un des portraits de cette série dans le tableau, mentionné par Jeaurat : « *Un portrait sous la figure d'une pénitente* » et par Du Rameau : « *Une Pénitente dans le désert :* H. 2 pieds 6 pouces. — L. 2 pieds 4 pouces » : c'est à cette seule commande, en effet, que ce tableau peut se rapporter, tous les autres ouvrages, faits par Nattier pour le Roi, ayant été parfaitement reconnus.

Ce portrait se trouve actuellement au Louvre (nº 657) sous ce titre « La Madeleine » : H. 0 m. 71. — L. 0 m. 76. — Signé : *Nattier pinxit.*

Avec qui maintenant ce portrait peut-il être identifié ? on connaît, par des témoignages divers (3), les figures de Madame de Chateauroux et de ses sœurs Mesdames de Vintimille, de Lauraguais et de Flavacourt ; aucune d'elles ne s'accorde avec les traits de la personne ici représentée. Le cercle des investigations étant limité à la famille de Nesles, l'identification de « la Madeleine » du Louvre ne peut donc être cherchée qu'avec la marquise de Nesles, mère de Madame de Châteauroux, ou sa sœur Mme de Mailly, qu'elle venait de supplanter dans le cœur de Louis XV : quand un portrait bien authentique d'une de ces dames aura été connu, on pourra avec certitude identifier le tableau du Louvre.

---

(1) Luynes, *Mémoires*, IV, 305. — De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 196.

(2) Cf. page 265 *supra*.

(3) Cf. F. Engerand, *Nattier, peintre des favorites de Louis XV.*

Portrait de Mme de Pompadour.

Aux mois d'octobre et de novembre 1746, la Cour fit séjour à Fontainebleau (1), Nattier y fut alors mandé pour exécuter le portrait de Mme de Pompadour ; voici son mémoire (2) :

> Mémoire d'un *portrait de Mme la marquise de Pompadour*, peint, par ordre de M. de Tournehem, par le sieur *Nattier* à Fontainebleau, pendant l'année 1746.

Ce portrait est peint jusqu'aux genoux sur une toile de 4 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large. Il représente Diane avec ses attributs ; le fond est un paysage.

Ledit ouvrage estimé la somme de........... 2,500 livres.

Le paiement est en date du 28 août 1752 (Exercice 1748) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 2,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Madame la marquise de Pompadour* sous la figure de Diane, pendant l'année 1746.

Portrait du Dauphin.

> Mémoire des portraits ordonnés par M. le Dauphin au sieur *Nattier*, peintre ordinaire du Roy (3).

1° *Son portrait* original, peint en cuirasse jusques aux genouïls, la bataille de Fontenoy fesant le fond du tableau.. 2,500 livres.

2° Une belle copie, de mesme grandeur, retouchée d'après le naturel, envoyée depuis peu en Espagne pour Madame Infante...................................... 1,200 »

3° Plus une copie, en buste ordonnée pour Monsieur de St-Hérant (4) l'un de ses Menains..................... 300 »

Voici, au surplus, d'après une copie qui en fut faite, en 1751, par un

(1) Luynes, *Mémoires,* VII, 431.
(2) A. N. O' 1934A.
(3) A. N. O' 1934A.
(4) Lire : Saint-Hérem.

copiste du Cabinet du Roi, nommé *Prévost*, la description détaillée de ce portrait (1) :

Un portrait de M. le Dauphin, jusqu'aux genoux, d'après le sieur *Nattier*, en armure, ayant la main droite appuyée sur un baston garni de dauphins, tenant de l'autre son épée, un casque renversé sur un bout de terrasse; dans le fond une bataille. Ce tableau a de hauteur 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 pouces de large.

Le parfait paiement de cette commande est en date du 16 juin 1749 (Exercice 1748) :

An sieur *Nattier*, peintre du Roy, 2,000 livres pour faire, avec pareille somme à lui ordonnée acompte sur l'exercice 1747 le 17 juillet dernier, le parfait payement de 4,000 livres à quoi montent un tableau et deux copies d'icelui, représentant *M. le Dauphin en cuirasse à la bataille de Fontenoy*, qu'il a faits pour le service de S. M. l'année dernière.

Il est à peu près impossible d'espérer retrouver le portrait original, qui était destiné au Dauphin, et, dès 1761, on en avait perdu toute trace, comme l'indique le passage suivant d'un rapport de Jeaurat, en date du 5 juin (2) : « Quand au portrait de M. Dauphin, il (Nattier) en a fait deux : le premier a été représenté en cuirasse et a été perdu dans le temps, de façon qu'on a jamais pu le retrouver malgré toutes les recherches qu'on a fait, le second, qui n'a été que commencé, a eu le même sort, tous les deux ont disparu ».

Nous nous occuperons plus loin de ce second portrait, qui ne fut qu'ébauché (3).

Portraits de Mesdames Victoire, Sophie et Louise en habits de cour.

Au mois de septembre 1747, Nattier reçut l'ordre de partir pour Fontevrault où étaient élevées Mesdames Victoire, Sophie et Louise, et de faire le portrait de ces trois princesses : c'était une surprise que le roi voulait

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.
(2) A. N. O[1] 1932.
(3) Cf. pp. 345-347 *infra*.

faire à la reine (1). Ces portraits furent terminés et livrés au mois de mars 1748; voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire de trois portraits de Mesdames de France, faits à Fontevraux pour le service du Roi, par ordre verbal de M. Lenormand de Tournehem, par le sieur *Nattier* peintre.

Commencés au mois de septembre 1747, finis et livrés en mars 1748.

Pour avoir fait, sur toile de 2 pieds et demi de haut sur 2 pieds de large, les trois *portraits de Mesdames de France*, qui étoient à Fontevraux, habillées en habits de cour, avec des mains, dans différentes attitudes; lesquels ont été livrés en mars 1748, la somme de........................... 4,500 livres.

Pour frais de voyage aller et venir à Fontevraux en chaise de poste et séjour, celle de...................... 600 »

Deux de ces portraits, ceux de Mesdames Sophie et Louise, furent exposés au salon de 1748, avec cette mention au livret : « Le portrait des deux Dames de France qui sont à Fontevrault (3) : *Madame Louise tenant des fleurs. Madame Sophie tenant son voile.* »

Le parfait paîement est en date du 27 juin 1750 (Exercice 1748) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 3,900 à lui ordonnez acompte sur l'exercice 1748 les 23 mai et 17 juillet de l'année dernière et 6 mars de la présente, le parfait paiement de 5,100 livres à quoi montent le prix de trois tableaux *portraits de Mesdames de France* à Fontevrault, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1748, en ce compris ses frais de voyage audit lieu.

Ces trois portraits sont actuellement au musée de Versailles (4) : celui de Madame Victoire (n° 3819), identifié par le catalogue avec celui de

---

(1) *Abrégé de la vie de Nattier*, par Mme Tocqué (*Mémoires inédits*, etc., t. II, p. 358).

(2) A. N. O¹ 1934A.

(3) Madame Victoire était rentrée à Versailles au mois de janvier 1748 (cf. Luynes, *Mémoires*, VIII, 434).

(4) Cf. de Nolhac, *Nattier, peintre de Mesdames.* — De Nolhac et Pératé, *op. cit.*, p. 190.

Louise Henriette de Bourbon, duchesse d'Orléans : H. o m. 81. — L. o m. 61. — Signé : *Nattier pinxit 1748* ;

celui de Madame Sophie (n° 4458) : H. o m. 79. — L. o m. 60. — Signé : *Nattier pinxit 1748* ;

celui de Madame Louise (n° 4428), inscrit comme portrait d'une « princesse inconnue » : H. o m. 98. — L. o m. 85 ; de forme ovale. — Signé : *Nattier pinxit 1748*.

Portraits de Marie-Leczinska.

La satisfaction que donnèrent à la reine ces portraits de ses filles, la décida à faire exécuter le sien par le même artiste (1) ; il fut prêt pour le salon de 1748. Voici le mémoire de Nattier (2) :

Mémoire de portraits ordonnés par la Reine au sieur *Nattier*, peintre ordinaire du Roy.

Le portrait de la Reine fait à Versailles au mois d'avril 1748. Ce tableau est sur toile de 4 pieds et demi de haut, sur 3 pieds et demi de large. Il est très orné et très fini. Pour ce. 3,000 livres.

Plus deux copies de même grandeur expressément recommandées par la Reine audit sieur *Nattier* pour être faites par lui-même, dont une a été donnée à M. le comte de Maurepas et l'autre à M. Paris du Verney. Pour lesquelles copies la somme de.. 2,400 »

Ce mémoire fut réduit de 500 livres, et le paiement en fut fait à l'artiste le 28 mars 1752 (Exercice 1748) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 1,300 livres pour faire, avec 3,600 à luy ordonnés sur l'exercice 1748 les 30 janvier, 23 may et 20 juillet de l'année dernière, le parfait payement de 4,900 livres, prix d'un *portrait de la Reine* (3) et deux copies d'icelui, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1748.

L'un de ces portraits est actuellement au musée de Versailles (n° 2096) : H. 2 m. 71. — L. 1 m. 94.

---

(1) Mme Tocqué, *op. cit.*

(2) A. N. O[1] 1934A.

(3) « Le succès de ce portrait de la Reine — rapporte Mme Tocqué — passa les espérances de l'artiste, car il eut l'avantage d'être généralement applaudi

Madame Adélaïde tenant un éventail.

La Cour fit séjour à Compiègne pendant le mois de juillet 1749 (1); Nattier y fut alors mandé pour exécuter un portrait de Mme Adélaïde, destiné à sa sœur Madame Infante. Voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire d'un portrait de *Madame Adélaïde*, peint par ordre de M. de Tournehim, par le sieur *Nattier* au mois de juillet 1749.

Ledit portrait a été fait à Compiègne. Il est sur toile et de même grandeur que ceux de Mesdames à Fontevraux, en habit de cour avec une main tenant un éventail. Il a été donné à Madame Infante, à son départ de Choisy, qui l'a fait emballer sur le champ et fait partir avec son équipage. Ledit ouvrage estimé à la somme de.......................... 1,500 livres

Ce portrait était donc de grandeur de buste, de 2 pieds et demi de haut sur 2 pieds de large ; il fut payé à l'artiste le 28 mars 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 1,500 livres pour son payement du *portrait de Madame Adélaïde*, qu'il a fait pour le service du Roy en 1749.

Une copie de ce portrait existe au musée de Versailles (nº 2181), identifiée à tort par le catalogue avec celui de Madame Victoire (3).

Mesdames sous la figure des Quatre Éléments.

Au mois de janvier 1750, le Dauphin demandait que Nattier fût désigné

---

et de réunir toutes les voix en sa faveur, tant par son heureuse ressemblance, que par la noble simplicité de sa composition ; simplicité de laquelle il n'a pas dû sortir dans l'exécution de ce tableau, ayant reçu l'ordre exprès de la Reine de ne la peindre qu'en habits de ville. »

(1) Luynes, *Mémoires*, IX.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

(3) De Nolhac, *Nattier*, *peintre de Mesdames*.

pour exécuter les dessus de portes de son grand cabinet à Versailles, qui venait d'être boisé à neuf; il fut fait droit à son désir (1), et ce prince ordonna à l'artiste de représenter à cet effet Mesdames Henriette, Victoire, Adélaïde, et de Madame Infante sous la figure des Quatre Éléments.

Ces tableaux furent exposés au salon de 1751; voici le mémoire de Nattier (2) :

Mémoire de quatre tableaux représentant quatre de *Mesdames de France sous la figure des Quatre Éléments*, peins par ordre de M. de Tournehem, par le sieur *Nattier* en l'année 1751.

Ces portraits sont de grandeur naturelle avec les attributs convenables aux Quatre Élémens. Ils sont placés dans le grand cabinet de M. le Dauphin, à Versailles, et ont chacun 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large.

Lesdits quatre tableaux estimés à la somme de 4,800 livres.

Le parfait paiement de ces tableaux, ainsi que d'un portrait de la Dauphine, dont il sera parlé ci-après, est en date du 12 septembre 1755 (Exercice 1751) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 2,500 livres pour faire, avec 4,800 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1751 les 25 may et 30 juillet 1753 et 12 novembre 1754, le parfait payement de 7,300 livres à quoi monte le prix de cinq tableaux, représentant l'un *Madame la Dauphine* et les autres quatre de *Mesdames de France sous la figure des Quatre Éléments*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1751 (3).

---

(1) A. N. O[1] 1810. « *Ordre.* — M. le Dauphin a demandé pour dessus de porte de son cabinet les portraits de Mesdames d'après M. Nattier. M. Lecuyer enverra audit Nattier les chassis afin qu'il puisse faire les copies dans la forme que M. le Dauphin a demandées. A Versailles, le 11 janvier 1750. Lenormant. »

(2) A. N. O[1] 1934 A.

(3) Ces portraits, n'ayant pas été retrouvés et ayant une grande importance, nous croyons utile d'en donner la description, d'après des copies ou des gravures qui en furent faites.

Mme Henriette personnifiait *le Feu ;* voici comme elle était représentée d'après le mémoire d'une copie qu'en fit Prévost (A. N. O[1] 1931) : « *Mme Henriette en Vestale*, vêtue de satin blanc, la tête appuyée sur sa

Portraits de Marie Josèphe de Saxe, de l'Infante Isabelle, et de la petite Madame.

Le 17 octobre 1750, la duchesse de Luynes écrivait de Fontainebleau à son mari : « Nous avons vu aujourd'hui un tableau de Nattier pour l'infant don Philippe, qui représente Mme Infante assise avec l'infante Isabelle debout à côté d'elle qui lui présente une branche de lis. La mère est très ressemblante en agréable et en mignon, et la fille très flattée. M. le Dauphin fait rester Nattier ici pour peindre Mme la Dauphine » (1). Nattier mit quelque temps à exécuter ce portrait et la livraison n'en fut faite qu'en août 1751 ; voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire d'un portrait de *Madame la Dauphine* pour Monsieur le Dauphin, peint à Fontainebleau en 1750, sous les ordres de M. de Tournehem, par le sieur *Nattier*, et livré au mois d'aoust 1751.

---

main gauche, paroissant méditer sur l'histoire des Vestales qu'elle tient de la main droite ; le fond du tableau est l'intérieur d'un temple. » Pour compléter cette description il faut ajouter que les cheveux de la princesse relevés sur le front sont ornés d'un bouquet de fleurs d'où pend un large ruban ; le corsage est largement décolleté ; le coude droit appuie sur une console, au milieu de laquelle brûlent quelques morceaux de bois.

Mme Victoire personnifiait *l'Eau :* la tête découverte et la chevelure relevée, décolletée, elle est vêtue d'une robe à larges plis, tient ses bras mi-croisés et le droit posé sur une urne renversée, proche d'un tronc d'arbre et de roseaux ; le fond représente un paysage traversé par une rivière.

Mme Infante personnifiait *la Terre :* cette princesse, très largement décolletée, sa chevelure relevée sur le front et ornée de quelques fleurs, est assise, le bras gauche appuyé sur un globe et la main retenant un des plis de son vêtement ; le bras droit est étendu dans toute sa longueur et la main tient des fleurs et des fruits ; le fond de la composition représente une campagne, avec une exploitation agricole et un paysan aiguillonnant un bœuf.

Mme Adélaïde personnifiait *l'Air :* elle est vue de dos, la tête tournée de trois-quarts, les cheveux relevés, dont une natte retombe sur l'épaule ; vêtue de draperies qui s'envolent, assise sur un nuage, elle tient dans ses mains un large ruban dont un bout est attaché au col d'un paon : le ciel, qui fait le fond du tableau, est sillonné à droite par un arc en ciel.

(1) Luynes, *Mémoires*, X, 357. Ce portrait de Mme Infante fut commandé par l'Infant, en dehors des Bâtiments, et payé directement par lui à l'artiste.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

Madame la Dauphine est représentée dans ce tableau en habit de cour.

Il a 4 pieds 1/2 de haut sur 3 pieds et demi de large.

Ledit tableau estimé à la somme de.......... 2,500 livres.

Ce portrait fut exposé au salon de 1751 ; il fut payé à l'artiste le 12 septembre 1755, en même temps que ceux de Mesdames sous la figure des Quatre Éléments (1).

Il figure actuellement au musée de Versailles (n° 2179), identifié à tort par le catalogue avec le portrait de Mme Henriette (2) : H. 1 m. 05. — L. 1 m. 20. — Signé : *Nattier pinxit 1751.*

— En 1751, en même temps que le portrait de l'infante Isabelle, fille de Mme Infante, et de feue Marie Thérèse de France, la petite Madame, fille du premier mariage du Dauphin, Nattier exécutait un second portrait de Marie Josèphe de Saxe et une copie de celui de 1750, destinée à la reine de Pologne ; voici le mémoire de ces divers tableaux (3) :

Mémoire de quatre portraits de la famille Royale faits par ordre de Monsieur de Tournehem, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1751.

Savoir :

Le portrait de *Madame Infante Isabelle*, peint en pied et en habit de cour. Estimé......................... 4,000 livres.

Le portrait de *Madame* jouant avec son petit chien (4) (placé dans le cabinet de madame la Dauphine)......... 2,400 »

Le portrait de *Madame la Dauphine*, peint en habit de Marmotte (5) buste donné à Mme la duchesse de Brancas. 1,000 »

---

(1) Cf. page 338 *supra*.

(2) Cf. de Nolhac, *Nattier peintre de Mesdames.*

(3) A. N. O¹ 1934 A.

(4) Dans l'état général des portraits de Nattier on trouve ce détail complémentaire : « elle fait jouer son petit chien avec son hochet ». — Elle est, d'après la mention du livret du salon de 1753, où ces deux portraits figurèrent, représentée à l'âge d'un an ; comme elle mourut à Versailles en 1748, à l'âge de 22 mois, le portrait qu'en fit Nattier était donc posthume.

(5) Voici la définition de la « marmotte » : « coiffure de femme qui consiste dans un morceau d'étoffe placé sur la tête, la pointe en arrière et les bouts noués sous le menton ». C'est la coiffure que porte Marie Leczinska dans son portrait par Nattier.

— Un portrait de Marie Josèphe de Saxe, attribué à Nattier, et provenu

Plus une copie du portrait de Mme la Dauphine, faite entièrement par l'auteur et envoyée à la Reine de Pologne. 1,200 livres.

Total........................ 8,600 »

Le parfait paiement est en date du 17 décembre 1756 (exercice 1751) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 3,100 livres pour faire, avec 5,500 à lui ordonnez acompte sur l'exercice 1751 les 4 juillet et 12 septembre 1755, le parfait payement de 8,600 livres à quoi montent quatre tableaux dont deux représentant *Madame la Dauphine*, le troisième *Madame*, et le quatrième *Madame Infante Isabelle*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1751.

Le portrait de la petite infante Isabelle se trouve actuellement à Versailles, mentionné au catalogue comme « princesse inconnue » (1) : H. 1 m. 57. — L. 1 m. 15.

Madame Henriette jouant de la basse de viole.

En 1748, Nattier commençait un portrait de Mme Henriette représentée jouant de la basse de viole; les multiples commandes qui lui arrivèrent à cette époque en suspendirent l'exécution, et, en 1752, cette princesse mourait avant que le tableau fut achevé. La famille royale, qui l'aimait beaucoup, insista pour que le portrait fût promptement livré (2) ; Nattier,

---

sous la Révolution du château d'Aiguillon, se trouve actuellement dans le salon de l'hotel de la préfecture d'Agen. Il mesure 0 m. 70 de haut sur 0 m. 57; en voici la description : « A mi-corps, de trois quarts à droite; cheveux relevés, nœud de ruban rose sur la tête; robe de soie rouge, garnie de loutre, ouverte sur le devant avec brandebourgs de fourrure; cravate bordée de loutre à nœud rouge avec dentelles blanches recouvrant la gorge; manchettes de dentelles blanches; les deux mains dans un manchon de loutre posé sur les genoux ».

(1) Cf. *Chronique des arts,* 20 avril 1895.

(2) Le 22 février, douze jours après la mort de cette princesse, M. de Vandières, le futur marquis de Marigny, écrivait à Coypel (A. N. O¹ 1907) :

« La Reine m'a dit, qu'Elle desiroit avoir le portrait que M. Nattier a fait de feüe Madame, joüant de la basse de viole; ayès agréable, je vous prie,

néanmoins, ne put le donner qu'au bout de deux ans (1); voici son mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. de Vandières, par le sieur *Nattier* et livré pendant l'année 1754.

Ce tableau, extrêmement chargé d'ouvrage, a 7 pieds et demi de haut sur près de 6 pieds de large.

Il représente le portrait de *Madame Henriette de France*, peinte en habit de cour et jouant de la basse de violle.

Estimé la somme de........................ 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1755 (3); et il fut ensuite placé dans

---

de voir M. Nattier et de scavoir de luy, en quel état est ce portrait, s'il est finy ou non : au premier cas, il faut le faire porter icy incessament; au second cas, vous demanderés à M. Nattier de l'achever le plus promptement qu'il sera possible parce que la Reine veut l'avoir. Je compte que vous m'informerés de l'état où il est, et que vous me dirés dans quel temps je pourray le recevoir icy ».

(1) La Cour cependant, et notamment Mme Adélaïde, à qui ce portrait était réservé, pressaient vivement l'artiste ; le 30 septembre 1753, le marquis de Marigny écrivait à Nattier lui-même (A. N. O¹ 1924) : « Mme Victoire, demande avec instance le portrait que vous avés commancé depuis plusieurs années de Mme Adélaïde jouant de la basse de viole. Ne perdés pas un instant à vous y mettre et l'achever avec le plus grand soin. »

Il y eut, sous la plume de Marigny écrivant ce billet, un lapsus évident; c'est Mme Adélaïde qu'il faut lire au lieu de Mme Victoire et Mme Henriette au lieu de Mme Adélaïde.

Nattier promit de livrer le portrait en janvier et Marigny prenait ainsi acte de sa promesse, le 29 octobre 1753 (A. N. O¹ 1907) :

« Je compte, Monsieur, sur la promesse que vous me faittes que le tableau, que demande Mme Adélaïde, sera achevé dans le courant du mois de janvier et je vais charger M. Portail d'en ordonner la bordure sur les dimensions que vous luy donnerez, affin qu'elle soit prête en même temps que le tableau ».

(2) A. N. O¹ 1934 A.

(3) Le 10 août 1755 Nattier écrivait en ce sens au marquis de Marigny (A. N. O¹ 1934 A) : « Monsieur, comme vous avés donné vos ordres pour l'Exposition des tableaux au Salon, permettez moi de vous faire une prière qui est d'obtenir de Madame Adélaïde qu'elle trouve bon que le tableau de Madame Henriette y soit exposé. Comme c'est un de mes meilleurs ouvrages, je croy qu'il me feroit honneur, d'ailleurs c'est un tableau inté-

la salle de compagnie du nouvel appartement de Mme Adélaïde à Versailles (1). Le parfait payement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 2,000 livres en contrats à 5 o/o sur les Etats de Bretagne pour faire, avec 4,000 livres à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1754 les 17 décembre 1756 et 17 décembre 1757, le parfait payement de 6,000 livres à quoi a été estimé et arresté le portrait de *Madame Henriette de France* en habit de cour, jouant de la basse de violle, qu'il a fait pour le service du Roy en 1754.

Deux copies de ce portrait furent également commandées à Nattier et exécutées par lui-même ; voici ses mémoires (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous

---

ressant et qui figureroit très bien ; comme je ne doute nullement qu'elle n'y consente, je vous demande en grâce d'en donner l'ordre à M. Portail afin qu'il le fasse arriver à Paris assez à tems pour y avoir une place convenable dans la décoration du Salon. »

Le 14 août, Marigny répondait de Compiègne : « Madame Adélaïde, Monsieur, a acquiescé à votre demande ; elle consent que le tableau de Mme Henriette soit exposé au Salon du Louvre, et en conséquence je donne ordre aujourd'huy à M. Portail de le faire transporter à Paris pour que dans l'exposition des tableaux il le fasse mettre dans une place convenable. »

Et en même temps il écrivait à Portail : « M. Natier, m'ayant demandé de vouloir bien obtenir pour luy de Madame Adélaïde la permission qu'il exposât au Salon du Louvre le portrait de Madame Henriette, qu'il regarde comme un de ses meilleurs ouvrages, et Madame Adélaïde ayant acquiescé à sa demande, vous aurés agréable de faire arriver à Paris ce portrait assés à tems pour qu'il soit mis au Salon dans une place convenable. J'attens la délibération de Mrs de l'Académie sur le choix des ouvrages qui leur auront paru mériter d'y être exposés pour vous donner mes ordres affin que vous alliez à Paris faire l'arrangement du Salon du Louvre suivant l'usage. »

(1) Voir l'État général des tableaux de Nattier. Il s'agit ici de l'appartement, situé au premier étage et joignant les Cabinets du Roi, dont Mme Adélaïde prit possession le 23 novembre 1753. Cette salle de compagnie, marquée 3 au plan Blondel, servait de salle à manger et de retraite aux dames de compagnie (Cf. de Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 78, 79, 166).

(2) A. N. O' 1934 B.

les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1756.

Ce tableau est destiné pour rester au cabinet des tableaux du Roy à Versailles.

Copie grandeur de l'original de 7 pieds 8 pouces de haut, du portrait de *Madame Henriette de France jouant de la basse de violle.* Estimée.............................. 1,500 livres.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1757.

Copie, grandeur de buste, du portrait de *Madame Henriette de France*, destinée pour M. l'Évêque de Meaux, son premier aumônier. Estimée.......................... 300 livres.

Ces deux tableaux furent payés sur l'exercice 1762; l'ordonnance en sera reproduite ci-après (1).

Le portrait original et la grande copie de 1756 sont actuellement au musée de Versailles (nos 3800 et 4454); no 3800 : H. 2 m. 46. — L. 1 m. 85. Signé : *Nattier pinxit* 1754; — no 4454 : H. 2 m. 34. — L. 1 m. 63.

Le même musée expose encore une autre copie de ce portrait (no 4455), de moindres dimensions (1 m. 04 × 1 m. 37) et avec quelques variantes (2).

Portrait du duc de Bourgogne.

En 1754, Nattier exécutait le portrait du fils aîné du Dauphin, le duc de Bourgogne, alors âgé de 4 ans; voici son mémoire (3) :

---

(1) Cf. page 355 *infra*.

(2) En 1756, la Dauphine dut commander, à son compte, une copie de ce portrait; le 2 août, en effet, Nattier écrivait au marquis de Marigny (A. N. O1 1908) : « Monsieur, suivant ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire au sujet du portrait de Mme Henriette pour Mme la Dauphine, il faut que vous ayez la bonté s'il vous plait de donner un ordre à M. Portail pour que le tableau me soit envoyé à Paris, et à moi un petit ordre par écrit pour que je puisse travailler en conséquence ». Et en post-scriptum, il ajoute : « Le Saint-Esprit n'est pas encore arrivé chez moi, » faisant allusion sans doute aux insignes de l'ordre du Saint-Esprit, dont il avait besoin pour le portrait du duc de Bourgogne, dont il dut peut-être alors modifier la disposition.

(3) A. N. O1 1934A.

Mémoire de deux portraits, dont un original et l'autre copie, faits pour le service du Roy, sous les ordres de Monsieur de Marigny, par le sieur *Nattier*, pendant l'année 1755.

Monseigneur le Duc de Bourgogne représenté en pied, et vêtu d'un habit de velours bleu garni de martre.

Ce portrait est peint sur une toile de 4 pieds de haut, sur 3 pieds de large.

Estimé d'abord 1,800 livres, puis porté à.... 2,000 livres. à raison des frais de transport et de séjour à Versailles.

Plus une copie du même portrait, faite de la même grandeur que l'original ci-dessus. Estimée.................. 900 »

Total.......................... 2,900 livres.

Ce portrait fut exposé au salon de 1755; postérieurement peut-être l'artiste le remania pour y ajouter les ordres (1); le paiement en fut ordonné sur l'exercice 1758, nous le retrouverons ci-après (2).

Le portrait original est actuellement au musée de Versailles (nº 3887) : H. 1 m. 30. — L. 0 m. 27. — Signé : *Nattier pinxit 1754*.

Madame Adélaïde faisant des nœuds.

En 1756, « Mesdames Cadettes » Victoire, Sophie et Louise prirent possession des nouveaux appartements, qui leur avait été accordés au rez-de-chaussée du château de Versailles, et que venait de quitter Mme Adélaïde (3); Nattier, à cette époque, exécuta un portrait de Mme Adélaïde, qui fut placé dans l'appartement de Mme Victoire. Voici son mémoire (4) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de Monsieur de Marigny, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1756.

Le portrait de *Madame Adélaïde de France, faisant des*

(1) Cf. page 344 *supra* (note 2).

(2) Cf. page 351 *infra*.

(3) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 166.

(4) A. N. O' 1934 A.

nœuds (1) : il est placé dans l'appartement de Madame Victoire.

Estimé..	1200 livres.
Plus fourni une bordure pour icelui de........	120 »
Total..........................	1320 livres.

Ce tableau fut payé sur l'exercice de 1762 ; nous en verrons l'ordonnance ci-après (2) :

Il est actuellement au musée de Versailles (nº 3801) : H. 1 m. 28. — L. 0 m. 96. — Signé : *Nattier pinxit 1756.*

Têtes de portraits de plusieurs membres de la famille royale.

La faveur officielle, dont bénéficia Nattier, fut très grande ; la famille royale l'avait adopté comme son peintre favori, et il vint un moment où il ne put suffire aux commandes qui lui étaient faites et où il fut même dans l'impossibilité de terminer quelques-uns des portraits en cours d'exécution. Mais, comme les titulaires en attendaient la livraison avec impatience pour en tirer des exemplaires destinés à leur entourage ou à leurs familiers, Nattier, pour parer au plus pressé, livrait en 1752 (3)

(1) Faire des nœuds, c'était former, au moyen d'une navette, sur un cordon de fil ou de soie des nœuds serrés les uns contre les autres. Cette mode, qui avait paru sous la Régence, fit fureur au milieu du XVIIIe siècle, et ce portrait de Nattier précise sa date : « plus de femmes — ont écrit MM. de Goncourt (cf. la *Femme au* XVIIIe *siècle*) — qui ne marchent armées de ces jolies navettes, de ces navettes dont Martin le vernisseur fera des bijoux d'art, « petit magasin des grâces », comme on les appelle, que bientôt l'on ne voudra plus qu'en nacre, en acier ou en or. » Le parfilage, qui remplaça cette mode, consistait à retirer des galons de passementerie les fils d'or qui s'y trouvaient, afin de les faire servir à d'autres usages ; tant qu'à la frivolité qui vint après, c'était une espèce de petite fleur qu'on faisait avec du fil et un petit moule ou une navette sans aiguille ni crochet.

Dans un mémoire d'une copie de ce portrait qui fut faite par le peintre Coqueret (A. N. O[1] 1934 B), on trouve, relativement à ce portrait de Mme Adélaïde, ce détail complémentaire : « Madame en robe de cour cramoisie, glacée de blanc et brodée d'étoiles ».

(2) Cf. page 355 *infra*.

(3) Le 9 décembre 1751, le marquis de Marigny écrivait à ce propos au premier peintre Coypel (A. N. O[1] 1907) : « Mme Henriette, Mme Adélaïde et Mme Victoire, veulent des copies de leurs portraits d'après l'original de M. Natier ; vous aurés agréable de donner des ordres de ma part à M. Natier d'envoyer à Versailles les originaux aussitost que vous aurez

aux copistes de Versailles, six portraits de membres de la famille royale, dont il n'avait eu le temps que de faire les têtes, s'en remettant à eux du soin de disposer à leur guise dans leur copie les costumes et accessoires divers, et se réservant d'y donner la dernière main.

Par suite, il arriva que ces portraits furent continuellement en mains, Nattier ne les achevait que très lentement; en 1760, les Bâtiments décidèrent de lui payer, en guise d'à compte, le prix de ces six « têtes », évaluées à 500 livres l'une, sauf à en déduire le montant sur le prix d'estimation du portrait achevé. Voici le mémoire de Nattier à ce propos (1) :

Mémoire de six portraits de la famille Royale dont il n'y a que les têtes qui soient achevées, lesdits ouvrages ordonnés pour le service du Roy par M. de Tournehem, au sieur *Nattier* ès années 1748 et suivantes :

Les portraits ci-après servent continuellement aux copies dont la Cour a besoin.

Portrait de *Madame Adélaïde ;* la tête est disposée sur une toile de 7 pieds 1/2 de haut sur environ 6 pieds de large.. 500 livres.

Portrait de *Madame Infante*, duchesse de Parme ; la tête est disposée pour un portrait en habit de cour........ 500 »

Autre de *Madame Infante ;* la tête est disposée pour un habillement de chasse.............................. 500 »

Portrait de *Madame Henriette ;* la tête est disposée pour être habillée en vestale.............................. 500 »

Portrait de *Madame Victoire ;* la tête est disposée pour un portrait en habit de cour.......................... 500 »

Portrait de *Mgr le Dauphin*.................... 500 »

Lesdits ouvrages dans l'état où ils sont estimés la somme de.. 3,000 livres.

Le paiement est porté à l'exercice 1758, en date du 10 décembre 1760; nous le retrouverons ci-après (2).

---

reçu ma lettre. Il vous dira peut-être que les vêtemens ne sont pas finis, n'importe, comme Mesdames de France les veulent en buste, il n'y a qu'à faire venir les originaux dans l'état où ils sont. J'ay donné mes ordres à M. Portail de faire travailler à ces copies dès qu'il les aura reçues. »

(1) A. N. O[1] 1932.

(2) Cf. page 350 *infra*.

En 1761, on voulut savoir où en étaient les choses; une enquête fut faite par le garde des tableaux Jeaurat, qui écrivait en date du 5 juin (1) :

« Il me paroit que votre objet actuel est de scavoir combien il reste de têtes commencées au cabinet; comme cet ouvrage n'est point de mon bail, je viens de m'en informer à tous nos messieurs qui viennent de m'assurer qu'il n'y en a aucune. M. Nattier probablement a toutes ces têtes chès luy. Je crois seulement que le grand portrait de Mme Adélaïde en habit bleu, que vous avès vu au salon dernier, est du nombre, ainsy que celuy de Mme Infante en habit de chasse, ils sont icy tous deux. M. de la Roche, beau-frère de M. Nattier, me dit dans ce moment qu'il les croit chès luy et qu'il les y a vû; c'est pourquoi je vous conseille de voir M. Nattier pour cela. Quand au portrait de M. le Dauphin il en a fait deux, le premier a été représenté en cuirasse et a été perdu dans le temps, de façon qu'on a jamais pu le retrouver malgré toutes les recherches qu'on a fait, le second qui n'a été que commencé a eu le même sort, tous les deux ont disparu. »

On fit comme Jeaurat l'avait conseillé, et l'on s'enquit près de Nattier de l'état d'avancement de ces tableaux. Les réponses faites sont consignées dans des notes marginales, apposées au mémoire ci-dessus transcrit, avec ce titre : « Nottes que j'ai prises chez M. Nattier le 10 juin 1761 ».

Pour le portrait de *Mme Adélaïde*, on lit : « Au cabinet de Versailles ». — Pour celui de *Mme Infante en habit de cour :* « donné au duc de Parme qui a payé l'achèvement dudit portrait 1800 liv. ». — Pour celui de *Mme Infante en habit de chasse :* « ce portrait est achevé; il est coëffé d'un chapeau et placé chez Madame Victoire. » — Pour celui de *Mme Henriette :* « chez M. Nattier, il est achevé, nous en avons fait un mémoire de 1300 livres. » — Pour celui de *Mme Victoire :* « chez M. Nattier. » — En regard du portrait du *Dauphin :* « chez Mlle Silvestre (2). »

A l'exception de celui de Madame Victoire, ces divers portraits furent achevés et nous en retrouverons ci-après les mémoires précis.

En 1784, ce portrait de Mme Victoire était signalé par Du Rameau comme inachevé, avec les dimensions de 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 pouces (3).

— Indépendamment de ces six portraits, dont les têtes furent payées à part, il y en eut encore un septième, resté inachevé, et dont la tête seule fut terminée : c'est celui de la dauphine Marie Josèphe de Saxe. Mention

(1) A. N. O[1] 1932.

(2) Lectrice de la Reine (Cf. Luynes. *Mémoires*, IX, juin 1749).

(3) « Il n'y a absolument que la tête, le reste n'est ny ébauché, ny esquissé. » Il semble donc bien difficile de reconnaître ce portrait dans le n° 3817 de Versailles, identifié par le catalogue avec celui de la duchesse d'Orléans, et représentant cette princesse en Hébé : dans le mémoire de Nattier, il est dit, d'ailleurs, que la tête de Mme Victoire « était disposée pour un habit de cour ».

en est faite ainsi dans la liste des « ouvrages dûs », signalés dans le relevé de comptes de Nattier : « *Tête de Mme la Dauphine*, peinte à Fontainebleau en 1750. » Le mémoire de l'artiste est désigné comme suit dans un état de 1758 (1) :

> Mémoire d'*une tête de Madame la Dauphine*, peinte à Fontainebleau et dont l'habillement n'a point été achevé. Estimé dans l'état actuel.................. 500 livres.

La maladie empêcha Nattier d'achever ce portrait, et le prix de la tête seule en fut payée à ses héritiers, le 8 juillet 1768 ; l'ordonnance en sera produite ci-après (2).

Ce portrait ébauché, identifié à tort avec celui de Mme Adélaïde (3), se trouvait en 1784, au magasin de la Surintendance, et Du Rameau lui donne comme dimensions 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 3 pouces.

En 1872, l'État envoyait au musée de Bordeaux un « portrait d'une fille de Louis XV », inachevé et dont la tête seule était terminée : H. o m. 60. — L. o m. 50. — C'est là, très vraisemblablement, l'ébauche soit du portrait de Madame Victoire soit de celui de Marie Josèphe de Saxe : un examen direct de l'œuvre pourra seul en déterminer l'identification.

Madame Adélaïde tenant un livre de musique.

Ce portrait est l'un des six, dont la tête fut payée séparément; il semble bien qu'il ait été primitivement destiné à Madame Infante (4); le portrait

(1) A. N. O¹ 1934 A.

(2) Cf. page 355 *infra*.

(3) On a vu que le portrait de Mme Adélaïde, dont la tête avait été payée à part, fut achevé.

(4) En effet, le 24 juin 1755, Nattier écrivait au marquis de Marigny (A. N. O¹ 1934 B) : « J'ay écrit hier à mon gendre, qui est à Parme secrétaire de M. le comte de Rochechouard, pour qu'il ait à faire savoir à Mme Infante que j'ay recu vos ordres pour finir le portrait de Mme Adélaïde ; mais en mesme tems je suis fasché d'estre obligé de vous dire que ma situation ne me permet pas d'entreprendre cet ouvrage si vous n'aves la bonté de me faire délivrer une ordonnance de 2,000 écus au moins à compte sur les tableaux que j'ay fait et livrés à la Cour depuis cinq ans. J'ay eu l'honneur de vous en remettre le mémoire, dès l'année passée, qui ce monte après de 20,000 livres sans y comprendre les deux portraits en pied de M. le Duc de Bourgogue ordonnés par Mme la Dauphine l'année dernière. J'ose me flatter, que vous aurez égard à ma demande. En conséquance de quoy j'irey à Versailles avant le départ des princesses pour avoir les habillements et dentelles nécessaires pour mettre ce tableau en ordre ».

fut achevé en 1758 (1); et, comme cette princesse devait venir incessamment à Versailles, il ne fut pas envoyé à Parme. Voici le mémoire de Nattier (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le Marquis de Marigny, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1758.

Ce tableau représente le portrait de *Madame Adélaïde de France, peinte en habit de cour, tenant un livre de musique* et dans l'action de quelqu'un qui chante ; il est orné d'attributs convenables et porte 7 pieds et demi de hauteur sur 6 pieds de largeur.

Estimé.................................... 5,000 livres.

Ce tableau figura au salon de 1759 ; le parfait payement, ainsi que celui de plusieurs autres, est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Nattier*, peintre, 900 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 10,000 à luy ordonés acompte sur l'exercice 1758 le 11 septembre 1759 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, le parfait payement de 10,900 li-

(1) Le 14 février 1758, Nattier écrivait à Marigny (A. N. O[1] 1908) : « La bordure, dont je vous ai parlé la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, est pour le grand portrait de Madame qui doit faire pendant à celui de Mme Henriette. Il y a bientôt deux ans que vous m'avez donné cet ordre d'après celui de Madame. Ce tableau est fort avancé, vraisemblablement il y faudra une bordure lorsqu'il sera totalement finy, il seroit désagréable de ne savoir où le placer faute de bordure. Vous scavés, Monsieur, que s'est *la Ruffiana d'el Quadro*. Comme il faut du tems pour la faire, je crois qu'il vous est indispensable d'en donner l'ordre au sieur Morisent, qui a fait celle de Madame Henriette pour qu'il suive le même dessein. »

(2) A. N. O[1] 1934 A — En O[1] 1934 B, on trouve une variante de ce mémoire, ainsi libellée : « Ce tableau (livré à la cour le 3 octobre 1758), a été fait pour faire pendant à celui de *Mme Henriette jouant de la basse de viole*, en conséquence de quoi il est de même grandeur et représente la princesse en habit de cour, tenant un livre de musique, faisant l'action de quelqu'un qui chante. Ce tableau est décoré de tous les attributs convenables, moyennant quoy il est très chargé d'ouvrage. Prix : 2,000 écus. » — Note du marquis de Marigny : « à M. Cochin pour me dire ce qu'il pense du prix demandé. »

vres à quoy montent les portraits de la famille royalle dont il n'y a que les têtes achevées estimés 3,000 livres, *un portrait de Mgr le duc de Bourgogne* estimé 2,000 livres, une copie du même estimé 900 livres, et *un portrait de Madame Adélaïde de France, en habit de cour, assise et tenant un papier de musique* estimé 5,000 livres, que ledit sieur Nattier a faits pour le service du Roy, les six premiers pendants les années 1747 et 1748, celui de *Mgr le duc de Bourgogne* et la copie pendant 1755, et celui de *Mme Adélaïde* pendant l'année 1758.

A la fin de 1759, Madame Infante, à qui ce portrait de Mme Adélaïde était destiné, mourait à Versailles, et le tableau fut mis en cabinet de la Surintendance.

A défaut de l'exemplaire original que Nattier a dû signer, les musées du Louvre (n° 658) et de Versailles (n° 3802) possèdent des répliques de ce portrait (1).

Madame Henriette en Vestale.

Ce portrait, l'un de ceux dont la tête avait été payée à part, était une répétition avec quelques variantes de celui de cette princesse, dans la suite des *Quatre Éléments :* il fut ébauché en même temps que celui-ci, et la princesse posa devant l'artiste en juillet 1749 pendant le séjour de la Cour à Compiègne.

Dans le mémoire des « six têtes », on relève en marge de la mention de celle-ci cette note : « chez M. Nattier, il est achevé, nous en avons fait un mémoire de 1,300 livres ». Et l'on retrouve bien, en effet, dans un État des commandes (2), la mention d'un « mémoire du portrait de *Madame Henriette, peinte en vestale.* Estimée 1300 livres. »

Très vraisemblablement il figure actuellement au musée du Louvre (n° 661), porté au catalogue comme « portrait d'une fille de Louis XV » : H. 0 m. 81. — L. 0 m. 61 (2).

---

(1) Aucune répétition de ce portrait ne fut payée à Nattier par les Bâtiments.

(2) A. N. O[1] 1934 A. — Ce fut peut-être ce même portrait, qui fut exposé au salon de 1759, avec cette mention au livret : « *Une Vestale.* Tableau de 4 pieds et demi de large sur 4 pieds de haut. »

Portraits de Madame Infante.

En 1739, Madame Élisabeth, la fille aînée de Louis XV, épousait l'infant d'Espagne, don Philippe, qui allait par la suite devenir duc de Parme; en 1748, elle quittait l'Espagne pour son nouveau duché et elle profitait de ce déplacement pour venir à Versailles, où elle fit séjour de janvier à octobre 1749. Nattier fut alors chargé de faire son portrait : il fut mandé à Compiègne, en juillet, pendant le séjour de la Cour (1) et plusieurs répliques de ce portrait lui furent commandés par le Roi et par son gendre.

Il fit d'abord trois études différentes de la tête du modèle : deux, comme nous l'avons vu plus haut (2), destinées aux portraits commandés par les Bâtiments ; et la troisième pour un grand portrait où Madame Infante était représentée assise, avec sa fille l'Infante Isabelle, debout à côté d'elle et lui présentant une branche de lys (3) : ce tableau, destiné au duc de Parme, était achevé le 17 octobre 1750.

Nattier mit dix ans à terminer les portraits pour le Roi, où la princesse devait être représentée en simple tenue de chasse et en toilette d'apparat. Le portrait en habit de chasse fut achevé en 1760 (4) et placé chez Madame Victoire (5); il fut exposé au salon de 1761. Voici le mémoire de Nattier (6) :

Mémoire d'un tableau peint pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Nattier*, et livré en l'année 1760.

Ce tableau a 4 pieds et demi sur 3 pieds ; il représente *Madame Infante, duchesse de Parme, peinte en habit de chasse* et coëffée d'un chapeau. Estimé.................. 2,000 livres.

Plus frais de voyage et séjour à Compiègne et à Versailles ci.... .... 400 liv. (7).

Ce tableau, comme le suivant, furent payés aux héritiers de Nattier sur l'exercice 1762; nous retrouverons ci-après l'ordonnance de paiement (8).

---

(1) Luynes. *Mémoires,* XI, juillet 1749.

(2) Cf. page 347 *supra.*

(3) Cf. page 339 *supra.*

(4) Madame Infante était morte à Versailles en décembre 1749.

(5) Cf. page 348 *supra*, les notes additionnelles au mémoire des « six têtes ».

(6) A. N. O[1] 1934 A.

(7) Il ne faut pas oublier de déduire, pour ce tableau comme pour ceux qui se réfèrent à cette série, du prix d'évaluation, le prix de la « tête », qui avait été payé à part à l'artiste.

(8) Cf. page 355 *infra.*

Il figure actuellement au musée de Versailles (n° 3875) : H. 1 m. 36. — L. 1 m. 04. — Signé : *Nattier, 1760.*

L'autre portrait, en habit de cour, fut exécuté en 1761 et fut le dernier ouvrage de Nattier ; voici son mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau peint pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Nattier* pendant l'année 1761.

Ce tableau représente *Madame Infante, duchesse de Parme, peinte en habit de cour* et assise dans un palais richement orné.

Ledit tableau a de hauteur 7 pieds 7 pouces sur environ 5 pieds de largeur. Estimé...................... 5,000 livres.

Ce portrait figure actuellement au musée de Versailles (n° 3806), faussement identifié par le catalogue avec celui de Madame Victoire (2) : H. 2 m. 40. — L. 1 m. 84 (3).

Gratification exceptionnelle accordée à Nattier.

L'état général des portraits fait par Nattier de 1742 à 1762, reproduit plus haut, doit être considéré comme le relevé le plus complet et le mieux détaillé de l'œuvre officielle de cet artiste. On a vu que la seconde partie vise « les ouvrages dûs » à l'artiste, et dont le total se monte à 13,700 livres. Nattier demandait, à la fin de cette facture, une gratification motivée par les peines et les soins que ces travaux avaient exigés de lui durant les vingt années de leur exécution. A cet effet, il présenta aux Bâtiments le mémoire suivant (4) :

Mémoire d'une gratification demandée à M. le marquis de

(1) A. N. O' 1934 A. — Dans le relevé de comptes de Nattier, ce portrait est mentionné comme l'un des six dont la tête fut payée à part ; on y trouve également cette indication que la princesse est « assise devant une table ornée d'un riche tapis de velours ».

(2) Cf. de Nolhac. *Nattier, peintre de Mesdames ;* — de Nolhac et Pératé. *Le château de Versailles*, p. 195.

(3) Nattier, comme l'indique une note marginale du mémoire des « six têtes », exécuta une copie en buste de ce portrait pour le duc de Parme, qui la lui paya 1800 livres (A. N. O' 1932). Mais la tête, placée sur ce buste, fut, contrairement à ce qu'on pourrait croire, une répétition de celle qui avait été payée à part en 1760.

(4) A. N. O' 1934 A.

Marigny, commandeur des ordres du Roy, en considération des portraits de la famille royale faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. de Tournehem et de M. le marquis de Marigny, lesquels ouvrages ont occasionné diverses dépenses telles que voyages, séjours et autres, au sieur *Nattier* depuis l'année 1746 jusques et compris 1762 et dont il n'a pas fait mention dans les mémoires qu'il a produits.

Le sieur Nattier, en considération des peines et soins qu'il s'est donné pour porter les dits ouvrages au plus haut point de perfection, et des faux frais qu'il a été nécessité de faire pendant l'espace de près de vingt années, supplie Monsieur le directeur et ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté de lui accorder une gratification, motivée sur les longs services dudit sieur Nattier, de la somme de..................... 3,000 livres (1).

La gratification, demandée par Nattier, fut accordée, et le parfait payement de ces 16,720 livres eut lieu le 8 juillet 1768 (Exercice 1762) :

Aux héritiers du sieur *Nattier*, peintre, la somme de 720 livres pour faire, avec 16,000 ordonnés acompte sur l'exercice 1762, scavoir 6,000 comptant le 25 mars 1766, et 10,000 en billets de l'emprunt du 16 mars 1760 le 12 octobre 1767, le parfait payement de 16,720 livres à quoy montent tant neuf tableaux, représentant *Mesdames Henriette* et *Adélaïde de France*, *feues Mesdames la Dauphine* et *Infante*, *duchesse de Parme*, et une bordure, que la gratification à luy accordée par S. M. en considération des frais de voyages et dépenses extraordinaires, qu'il a faits et fournis pour le service du Roy depuis et compris l'année 1746 jusques et compris l'année 1762.

---

(1) Au bas de ce mémoire, on relève la note suivante de Cochin, en date du 18 juillet 1763 : « Je soussigné, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture, certifie à M. le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, en vertu du pouvoir qu'il m'a donné, que la gratification demandée peut être accordée avec justice, tant en considération des dépenses mentionnées au présent mémoire, que pour lui tenir lieu d'un rabais de 1,500 livres fait sur ses mémoires pour trois des six têtes qu'on lui avoit payées et qui étoient égarées, mais qui se sont retrouvées depuis et sont à présent au cabinet des tableaux du Roy à Versailles, dont le montant par conséquent doit être emploié de nouveau. »

Jean-Baptiste OUDRY

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand-Maître.*

En 1724, Oudry travailla à la décoration de l'hôtel du Grand-Maître à Versailles (1); voici comment son tableau est signalé dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'y compris 1729* (2) :

Un tableau en ovalle représentant *Atalante à la chasse;* de 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.

Oudry demandait 600 livres, il en obtint 400, qui lui furent payées le 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Jean-Baptiste Oudry*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Méléagre et Athalante chassant au sanglier*, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand-Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles, avec attribution à Louis de Boulogne : H. 1 m. 05 — L. 0 m. 91; de forme ovale.

2° *Appartements du Dauphin.*

En 1747, lors de l'aménagement à Versailles des nouveaux appartements du Dauphin et de Marie-Josèphe de Saxe (3), Oudry reçut une commande de six tableaux, dont voici le mémoire (4) :

Mémoire des ouvrages de peinture faites pour le Roi,

---

(1) Cf. page 76 *supra*.
(2) A. N. O[1] 1934 A.
(3) Cf. page 2 *supra*.
(4) A. N. O[1] 1932.

sous les ordres de M. de Tournehem, de par le sieur *Oudry*.

Au mois de novembre 1747 :

Livré six tableaux, représentant des fables de Lafontaine, pour être posé dans les appartements de Monsieur le Dauphin et de Madame la Dauphine à Versailles, dont les sujets sont détaillés ci-après, scavoir :

1° *Le Cerf qui se mire dans l'eau ;* — 2° *Le Loup et l'Agneau ;* — 3° *Les deux Chèvres ;* — 4° *Le Renard et la Cigogne ;* — 5° *Les deux Chiens et l'Ane flottant.*

Estimés.................................... 1,800 livres.

On remarquera que le sixième tableau est omis dans ce mémoire ; mais le livret du salon de 1747, où ces tableaux furent exposés, et la description de ces appartements, donnée par Piganiol (1), désignent à cet effet la *Lice et sa compagne*. Les dimensions de ces six tableaux étaient de 4 pieds et demi de haut sur 3 pieds 4 pouces de large.

Le paiement est en date du 14 février 1748 (Exercice 1747) :

Au sieur *Oudry*, 1,800 livres pour son payement de six tableaux qu'il a faits pour les appartemens de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine au château de Versailles pendant l'année dernière.

En 1760 ces divers tableaux, à l'exception des *Deux chiens et l'Ane mort* (2), se trouvaient à l'hôtel de la Surintendance à Versailles ; en 1764, *la Lice et les deux Chèvres* prirent place dans l'appartement de Madame Victoire (3).

Ces tableaux sont actuellement :

les nos 1, 4, 5 et 6 au musée de Compiègne : H. 0 m. 98 et 1 m. 18. — L. 1 m. 40, 0 m. 76, 1 m. 46 (4); les nos 4 et 5 signés : *J.-B. Oudry, 1747 ;*

(1) *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 1764, t. I, p. 324.

(2) « 28 janvier 1751. M. de Tournehem a chargé ledit sieur Oudry de faire emporter de Versailles un tableau de lui, représentant une fable de Lafontaine, *les deux Chiens et l'Ane flottant,* qui a été fait pour l'appartement de Mgr le Dauphin, mais qui doit être posé dans le nouveau Trianon : cette transposition a occasionné les frais détaillé cy après :

« Pour le transport dudit tableau à Paris, 4 livres » (A. N. O1 1932).

(3) A. N. O1 1909.

(4) Les nos 1 et 6 étaient primitivement ovales en largeur, les deux autres ovales en hauteur.

le n° 3 au petit Luxembourg, dans l'appartement du président du Sénat, où il fut placé le 29 mars 1853 : H. 1 m. — L. 1 m. 44 ;

le n° 2 au musée du Puy, où il fut envoyé par l'État le 14 mai 1892 : H. 1 m. 40. — L. 0 m. 95.

— En 1750, Oudry exécutait, d'après les indications du Dauphin, un tableau destiné au cabinet de ce prince (1) ; voici comment il le décrit dans son mémoire (2).

Du 17 janvier 1751 :

Livré pour Monseigneur le Dauphin un tableau de 6 pieds et demi de long sur 4 pieds de haut représentant à un costé du tableau *une ferme*, une grange à costé, une charette attelée de deux chevaux pleine de foin, deux hommes qui le sert (serrent) dans laditte grande (grange) ; devant la ferme une femme qui file, une autre avec un enfant, un homme qui dort ; à l'autre costé dudit tableau, une femme qui tire de l'eau. Sur le devant dudit tableau, une mare, sur le bord de laquelle il y a un chien qui tient un canard, des cannes avec leurs petits qui s'enfuyent dans la mare et, à l'autre bord, des vaches, des chèvres et des moutons. Sur le second pland un laboureur avec sa charüe, un autre qui sème derrière, un berger avec son troupeau, une rivière, un pont et un lointain considérable. C'est ainsy que Monseigneur le Dauphin l'a dicté audit sieur *Oudry*, et en a fait faire l'esquisse devant luy. Ce tableau est des plus fins, il a tenu à faire plus de quatre mois audit sieur Oudry, sans l'esquisse, les voyages et le temps perdu.

Ledit tableau estimé......................... 3,000 livres.

Gratification pour ledit ouvrage............... 1,000 » (3)

---

(1) Livret du salon de 1751 : « un tableau dans le genre flamand.... pour le cabinet de Mgr le Dauphin ».

(2) A. N. O[1] 1932.

(3) Dans un autre mémoire on lit : « Suivant les ordres de M. de Tournehem, fait porter à Versailles un grand tableau peint pour Monseigneur le Dauphin, représentant l'*Agriculture*, la vie champêtre, une ferme, paysage, figures, animaux, etc. Ledit tableau a été composé sous les yeux et à l'intention de Mgr le Dauphin ; ce tableau a 6 pieds et demi de long sur 4 de haut, et fini avec un soin extraordinaire. M. de Tournehem l'a fait régler à 4,000 liv. »

Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires* (XIII, 130) déclare également que « l'idée de ce tableau a été donnée à Oudry par le Dauphin ».

Ce tableau fut exposé au salon de 1751, et désigné par la suite sous le nom de *La France*. Le paiement est en date du 30 juillet 1753 (Exercice 1751) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec pareille somme à luy ordonnée acompte sur l'exercice 1751 le 20 mars dernier, le parfaict payement de 4,000 livres, à quoi monte, compris une gratification de 1,000 livres, un tableau représentant *un paysage* qu'il a fait pour le service du Roy.

Ce tableau se trouve actuellement au musée du Louvre (n° 670) : H. 1 m. 30. — L. 2 m. 12. — Signé : *J.-B. Oudry, peintre ordinaire du Roy, 1750* (1).

3° *Appartement de la Dauphine.*

En 1747 Oudry fut employé pour la décoration des nouveaux appartements de Marie-Josèphe de Saxe (2) ; il eut à exécuter quatre dessus de porte pour le cabinet de cette princesse sur le sujet des *Quatre Saisons*. Voici le passage de l'un de ses relevés de compte, relatif à ce travail (3) :

Dès le 5 juin 1749 :

Fait et livré par ordre de M. de Tournehem quatre dessus de porte, représentant les *Quatre Saisons*, pour Madame la Dauphine, pour lesdits.........................., 1,600 livres.

Le paiement est en date du 19 septembre 1752 (Exercice 1749) (4).

---

(1) En 1753, une copie en fut faite par Marie Leczinska elle-même, qui l'offrit en étrennes à Louis XV (Luynes, *Mémoires*, XIII, 130); cette copie se trouve actuellement à Trianon, elle porte la signature : *Marie, reine de France, fecit 1753*.

(2) Cf. page 172 *supra*.

(3) A. N. O[1] 1932.

(4) Cf. page 371 *infra*. — Peut-être pourrait-on retrouver *le Printemps* de cette suite dans le n° 672 du musée du Louvre : c'est un paysage de forme ovale (H. 1 m. 06 — L. 1 m. 10), montrant, au premier plan, un laboureur conduisant sa charrue, au second plan, deux hommes arrachant un arbre devant une maison.

4° *Bibliothèque du Roi.*

En 1728, pendant le séjour de Louis XV à Compiègne, des agrandissements assez importants furent faits à la bibliothèque de ses petits cabinets; on disposa ainsi au-dessus de cette pièce, dans les combles, une terrasse formant cabinet et « joignant les cabinets aux fourneaux au-dessus » (1). Pour décorer cette nouvelle pièce, on recourut à Oudry, et une commande de trois tableaux lui fut faite, et payée le 26 mars 1729 (Exercice 1728) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 1,410 livres pour son payement de trois tableaux représentant divers sujets, qu'il a faits pour la nouvelle terrasse au-dessus de la Bibliothèque du Roy au château de Versailles pendant l'année dernière.

5° *Cabinet doré du Roi.*

L'année suivante, il exécutait, en même temps que Desportes, trois autres tableaux pour le cabinet doré, qui venait de remplacer l'ancienne chambre aux oiseaux (2). *L'État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu' et compris 1729* (3), nous en donne le détail :

Deux tableaux posés sur les portes du cabinet doré, cy devant la chambre aux oiseaux à Versailles, dont l'un est une *Chasse au Renard*.............................. 500 livres.

Et l'autre représente *le portrait du cerf du Gange*, *de la Biche et de son fan*, qui sont à la Ménagerie........... 500 liv.

Les dimensions étaient de 3 pieds sur 2 pieds 6 pouces de large (4).

Le paiement est en date des 2 et 15 juillet 1729 :

Au sieur *Oudry*, 1,000 livres pour trois tableaux qu'il a faits pour le nouveau cabinet du Roy à Versailles à la place de la volière d'oiseaux.

---

(1) De Nolhac. *Le château de Versailles sous Louis XV*, pp. 179, 180.

(2) Cf. page 157 *supra*.

(3) A. N. O¹ 1934 A.

(4) A. N. O¹ 1965. *État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'en 1732*. L'artiste demandait 600 livres de chacun de ces tableaux.

6° *Cabinets de la Reine.*

« La Reine — écrivait le duc de Luynes en novembre 1749 — (1) vient de faire un petit changement dans ses cabinets de Versailles. Dans le petit cabinet, qui est par-delà le grand et qui touche à la salle des Gardes, elle avoit fait mettre cinq tableaux faits par un peintre, nommé *Pierre;* quatre représentant les *Quatre Saisons*, et le cinquième une *Veillée de village.* La Reine a trouvé les figures trop fortes pour un aussi petit endroit; elle les a fait mettre dans des cadres dorés et les a placés dans son cabinet en bas à Fontainebleau. Oudry, fameux peintre, vient d'en faire cinq autres qui seront posés ces jours-ci; ils représentent *les Cinq Sens.* Ce sont de jolis paysages avec de très petites figures. »

La livraison de cette commande est ainsi mentionnée dans un mémoire récapitulatif d'Oudry (2) :

Du 24 novembre :

Ledit a livré cinq tableaux pour la Reine, par ordre de Monsieur de Tournehem, représentant les *Cinq Sens*, pour lesdits cinq tableaux.............................. 2,500 livres.

L'Inventaire Du Rameau (3), qui les signale en 1783 au magasin de la Surintendance, en donne une description sommaire :

Une femme tenant une vache (Le toucher). — *Un berger jouant de la musette* (L'ouïe). — *La curiosité* (La vue). — *Un déjeuner de pêcheurs* (Le goût). — *Une jeune bouquetière* (L'odorat).

Ces cinq tableaux de 4 pieds 6 pouces sur 2 pieds 5 pouces; ceintrés par le haut représentent des paysages fort agréables.

Le paiement en fut fait, sur l'exercice 1749, le 19 septembre 1752 ; nous en retrouverons l'ordonnance ci-après (4).

7° *Appartement de Mme Adélaïde.*

En 1752, à l'occasion de la nouvelle installation de Mme Adélaïde, à Versailles, Oudry eut à faire quatre dessus de portes, dont il semblerait que

(1) *Mémoires*, X, 40.

(2) A. N. O[1] 1932.

(3) Archives du Louvre.

(4) Cf. page 371 *infra*.

le Dauphin, comme pour le tableau de *la France* (1), lui aurait indiqué la composition. Voici, en effet, ce qu'on lit dans son mémoire récapitulatif (2) :

Du 6 septembre 1752.

Fait voir quatre grands dessus de porte à M. de Vandières, représentant des *paysages avec figures et animaux*, faits de son ordre, et suivant l'intention de Mgr le Dauphin. Lesdits tableaux sont pour être placés dans l'appartement de Madame Adélaïde à Versailles; Monsieur, ayant été très content, a chargé ledit sieur Oudry de les envoyer à M. Portail pour les faire mettre dans leur place. Ces sortes de tableaux ont toujours été payés audit sieur Oudry 600 livres pièce, pour les quatre.... 2,400 livres.

Dans un *État des ouvrages de peintures livrés ou commencés* (3), à la date de 1754, on lit : « *Oudry*, six tableaux, pour le petit cabinet de la Reine à Versailles. Ces cinq tableaux sont faits » ; et en note de renvoi : « dont une tête bizarre de cerf et quatre dessus de porte pour l'appartement de Madame Adélaïde, 2,824 livres ».

Cette « tête bizarre de cerf » est ainsi mentionnée dans le mémoire d'Oudry :

Du 25 juillet 1752 :

Fait porter à Compiègne un tableau représentant *une teste de cerf* peint pour le Roy, de l'ordre de M. de Vandières pour ce tableau .... 240 livres.

Frais faits à l'occasion dudit tableau :

Ledit sieur Oudry estoit à Beauvais lorsque l'ordre de M. de Vandières lui fut parvenu, datté du 3 juillet. Ledit sieur Oudry prit la poste et se rendit à Compiègne, la teste du cerf lui fut remise, ce voyage lui a coûté, y compris 15 livres que ledit sieur Oudry a donné pour l'homme qui a porté ladite teste à Paris, la somme de........................ 115 livres.

Fait porter ledit tableau à Compiègne chés monsieur de Vandières pour le présenter au Roy, pour ce.... 16 »

Frais de voiture dudit sieur Oudry........... 29 »

Dépenses pendant trois jours de séjour....... 24 »

Total...................... 424 livres.

(1) Cf. page 357 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1932.

(3) A. N. O¹ 1933.

Le parfait payement des 2,824 livres de cette commande fut effectué en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Aux héritiers du sieur *Oudry*, peintre, 824 livres pour faire, avec 2,000 livres à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1752 le 5 avril 1757, le parfait payement de 2,824 livres à quoi ont été estimés quatre tableaux dessus de porte représentant des *paysages avec animaux et figures* destinés pour l'appartement de Mme Adélaïde, au château de Versailles, un autre tableau représentant *une teste de cerf*, et frais de voyages et autres faits pour porter à Compiègne et y présenter au Roy ce dernier tableau, le tout pendant l'année 1752.

A Chantilly.

A l'Exposition de la jeunesse de 1725, Oudry exposait quatre tableaux, pour le château de Chantilly, dont trois sur des sujets de chasse étaient destinés à la salle des Gardes, et le quatrième (*le Renard* et *le Corbeau*) à un cabinet de ce même château (1). Ces peintures sont ainsi spécifiées dans l'*État des ouvrages de peinture qui se sont faits pour le Roy pour le château de Versailles depuis 1715 jusqu'et compris 1729* (2) :

1° Un tableau, de 6 pieds en quarré, représentant *un Loup tenant contre des chiens au pied d'un arbre*, etc.... 700 livres.
2° Un autre, de 5 pieds et demi en quarré, représentant *un Chevreuil lancé et des chiens*, etc.................. 700 »
3° Un autre, de même grandeur, représentant *un Renard pris par des chiens*.................................. 700 »
4° Un autre tableau, tiré des fables de La Fontaine, de 4 pieds en quarré, représentant *le Renard et le Corbeau*... 250 » (3).

Le paiement est en date du 10 mars 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 2,350 livres pour son paiement de quatre tableaux qu'il a faits pour le Roy pendant l'année 1725.

---

(1) Bellier de la Chavignerie. *Notes pour servir à l'histoire de l'Exposition de la jeunesse* (*Revue Universelle des Arts*, 1864).

(2) A. N. O' 1934 A.

(3) L'artiste demandait 1,600 livres pour chacun des trois premiers tableaux et 800 livres pour le quatrième.

Actuellement les nos 1 et 3 se trouvent à Chantilly, dans l'antichambre de l'appartement de Monsieur le Prince : H. 1 m. 75. — L. 1 m. 96 et 1 m. 55. Signés tous les deux : *J.-B. Oudry, 1725* ;

le n° 2 au musée de Rouen, où il fut envoyé par l'État en 1820 : H. 1 m. 73. — L. 1 m. 57. — Signé : *J. B. Oudry 1725*.

A Paris.

Les deux commandes suivantes sont inscrites à leurs exercices respectifs au chapitre « Paris et dépendances », sans qu'il soit indiqué à quelle maison elles étaient plus spécialement destinées.

La première, en date de 1725, est ainsi portée sur l'état précité des tableaux faits de 1715 à 1729 (1) :

Six tableaux dont 4 de 5 pieds en quarré, et 2 de 5 pieds de haut sur 2 pieds et demi de large.

Le premier représente *une houtarde*............	300	livres.
Le second, *des poissons et oiseaux*.............	300	»
Le troisième, *différents gibiers*................	300	»
Le quatrième, *oiseaux et fruits*................	300	»
Le cinquième, *oiseaux des Indes*................	200	»
Le sixième, *un renard et oiseaux des Indes*......	200	» (2).

Le paiement est en date du 3 juillet 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Oudry*, 1,600 livres pour son payement de six tableaux qu'il a faits pour le Roy en 1725.

— La seconde commande vise cinq tableaux dont les sujets sont empruntés aux fables de La Fontaine, et que le même état mentionne ainsi :

Cinq tableaux originaux, d'environ 3 pieds et demi de large sur 2 pieds et demi de haut, représentant :

Le premier, *la Cigogne et le Renard*............	200	livres.
Le second, *les deux Coqs et la Perdrix*.........	200	»
Le troisième, *les Canards qui font voyager la Tortue*..	200	»
Le quatrième, *deux Pigeons sur une mazure*....	200	»

(1) A. N. O¹ 1934 A.

(2) L'artiste demandait 600 livres pour chacun des quatre premiers tableaux et 200 livres pour chacun des deux derniers.

Le cinquième, *le Singe et le Chat qui tirent les marons du feu*........................... 200 livres (1).

Le paiement est en date du 10 mars 1728 (Exercice 1726) :

Au sieur *Oudry*, 1,000 livres pour son payement de cinq tableaux, représentant *des fables de la Fontaine*, qu'il a faits pour le Roy en 1726.

Aux Gobelins.

1° *Les Chasses Royales* (2).

En 1734, une suite de neuf pièces pour les Gobelins était commandée à Oudry, c'est la tenture actuellement connue sous le nom de *Chasses royales*, et dont voici le détail :

Vue de Compiègne et de la rivière d'Oise. — Le rendez-vous du puits du Roi. — La forêt de Fontainebleau. — L'étang de Saint-Jean. — Le relai. — Le limier. — Le Fort Hu (3). — *La meutte des chiens courants ou les queues. — La curée.*

---

(1) L'artiste demandait 300 livres pour chacun de ces tableaux.

(2) En 1728, au rapport de Piganiol (*Descript. de Versailles*, t. II, p. 262), Louis XV ordonna à Oudry de le suivre à la chasse pour qu'il représentât une fin de chasse du cerf dans l'eau. Le tableau fut exposé au salon de 1750, le livret le mentionne ainsi : « Un grand tableau, en hauteur de 12 pieds sur 8, appartenant au Roy, fait en 1729 et 1730 et qui n'a pas été exposé dans les salons du Louvre. Il représente une *fin de chasse du cerf dans l'eau*. On y voit, sur le bord d'un étang, le Roi à cheval, accompagné de M. le comte de Toulouse, de M. le prince Charles, de M. le Premier, de M. Nestier, de M. de Fourcy, de M. Delasmatte, de M. Dampierre, etc. Le peintre a dessiné cette chasse d'après nature; le Roi a bien voulu se prêter à ce qu'il fit son portrait; tous les seigneurs qui y sont représentés sont peints d'après nature. Enfin, on a exigé dans ce tableau une si grande exactitude du côté de la ressemblance que tous les chiens et les chevaux sont autant de portraits. Le paysage est la vue de Saint-Germain-en-Laye, du côté du petit château. »

Ce tableau, qu'on retrouve en 1748 à la Muette, en 1760 à la Surintendance et en 1764 à Marly, ne fut commandé ni payé par les Bâtiments. Il se trouve actuellement au musée de Toulouse, où il fut envoyé par l'État en 1811.

(3) Et non « Le faux rût », comme on lit dans le *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, p. 136. Remarquons également qu'en terme de venerie, « ru » est l'abréviation du mot ruisseau.

Cette suite était destinée au château de Compiègne.

Le parfait paiement du premier tableau de cette série est en date du 20 février 1736 (Exercice 1735) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à lui ordonnés scavoir 2,000 sur l'exercice 1734 et 2,000 sur l'exercice 1735, le parfait paiement de 6,000 livres à quoy monte le prix d'un tableau représentant *le Roy à la chasse dans la forêt de Compiègne*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant l'année dernière.

La seconde pièce fut payée le 19 septembre 1736 :

Au sieur *Oudry*, 2,000 livres, pour faire, avec les 4,000 cy dessus, le parfait payement des 6,000 livres à quoy monte le prix d'un grand tableau représentant *une chasse dans la forêt de Compiègne* (1), qu'il a fait pour le service du Roy en la présente année.

Le troisième tableau — *la Vue de Compiègne* — fut exposé au salon de 1737, et le livret le mentionne : « Un grand tableau, de 15 pieds sur 10 de haut, représentant *un cerf arrêté par des chiens*, de M. *Oudry*. »

Le parfait paiement est en date du 14 juillet 1737 :

Au sieur *Oudry*, peintre, la somme de 6,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *une chasse à la veue de Compiègne* (2), qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à ladite manufacture des Gobelins pendant les six derniers mois de l'année dernière, et les six premiers de la présente.

---

(1) S'en référant à la note suivante du *Mercure* de juin 1738 (p. 1397), on peut identifier le premier ou le second tableau de cette suite avec l'*Étang de Saint-Jean :* « Le 18 du mois dernier, il fut présenté au Roi une pièce de tapisserie faite aux Gobelins par le sieur *Audran* d'après le tableau du sieur *Oudry*, qui représente *la Mort du cerf aux étangs de Saint-Jean-des-Bois*. Sa Majesté a été fort contente. »

(2) Luynes, *Mémoires*, II, 162, 25 mai 1738 : « Il y a cinq ou six jours que l'on apporta ici une tapisserie pour le Roi faite aux Gobelins sur un tableau d'Oudry qui représente une vue de Compiègne et une chasse. La figure du Roi, celle de M. le comte de Toulouse et plusieurs autres sont assez ressemblantes. »

Le quatrième tableau — *la Forêt de Fontainebleau* — fut exposé au salon de 1738, avec cette mention au livret : « Un grand tableau, en largeur de 21 pieds sur 11 de haut, représentant *une chasse où paroit le Roi ;* dans le fond du tableau un cerf qui tient contre les chiens sur les rochers de Franchard, dans la forêt de Fontainebleau ; fait d'après nature par ordre du Roy pour être exécuté en tapisserie pour Compiègne, par M. *Oudry*, Académicien. »

Pour une raison que nous ignorons, ce morceau ne fut estimé que 4,000 livres, au lieu de 6,000, prix des autres qui pourtant étaient de dimensions moindres ; voici la proposition de paiement, en date du 24 août 1739 (1) :

Somme proposée à payer par mémoire

Au sieur *Oudry*, peintre ordinaire du Roy, pour le quatrième tableau des neuf qui lui ont été ordonnés, représentant *un cerf tenant aux chiens sur les rochers de Tronchard* (*sic*) dans la forêt de Fontainebleau, et voyages pour faire les études nécessaires.. 4,000 livres.

Le paiement est en date du 9 septembre 1739 :

Au sieur *Oudry*, peintre, 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant *un cerf qui tient aux chiens sur les rochers de Franchard* dans la forest de Fontainebleau, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant l'année 1738.

Le cinquième tableau — *le Limier* — fut payé le 20 juillet 1740 :

Au sieur *Oudry*, peintre, 6,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait, représentant *le Roy*, *tenant le limier, allant aux bois*, pour être exécuté en tapisserie à ladite manufacture pendant la présente année.

Le sixième tableau — *la Meutte des chiens courants* — fut exposé au salon de 1741, et le livret le mentionne ainsi : « Un grand tableau en hauteur de 13 pieds sur 11 de large, représentant *un moment de la chasse au cerf, lorsqu'on découple la vieille meutte à la petite patte d'Oye ;* on y voit un point de vue de la forêt de Compiègne. Ce tableau doit être exécuté en tapisserie aux Gobelins. »

(1) A. N. O[1] 1932.

Le paiement est en date du 14 mars 1742 (Exercice 1741) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à luy ordonnées le 31 janvier dernier, le parfait payement de 6,000 livres à quoy monte un tableau représentant *une Chasse*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pendant l'année dernière.

Les trois derniers tableaux. — *Le rendez-vous, la Curée* et vraisemblablement *le Fort Hu* — furent exécutés de 1742 à 1746 (1) ; le parfait paiement est en date du 8 septembre 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 4,000 livres pour faire, avec 14,000 à luy ordonnez acompte, scavoir 3,000 sur l'exercice 1742 les 17 et 31 octobre dudit an, 3,000 sur l'exercice 1743 les 10 juillet et 30 octobre de ladite année, 5,000 sur l'exercice 1744 les 30 septembre, 18 novembre dudit an, et 7 juillet 1745, et 3,000 sur l'exercice de ladite année 1745, le 24 may 1746, le parfait payement de 18,000 livres à quoy monte le prix de trois tableaux représentant différens sujets de chasse, qu'il a faits pour être exécutez en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pour le service du Roy.

La Curée se trouve actuellement au musée de Compiègne. Signé : *J.-B. Oudry, 1744* (2).

---

(1) Du 7 juillet 1745 (Exercice 1744) : « Au sieur *Oudry*, peintre, 2,000 livres acompte de deux grands tableaux, l'un représentant *le moment que l'Équipage part pour la chasse*, et l'autre *la Curée du Cerf*, qu'il fait pour être exécutés en tapisserie à la Manufacture royale des Gobelins. »

Dans un mémoire d'Oudry (A. N. O[1] 1932) on relève la mention de deux travaux supplémentaires relatifs à ces deux dernières pièces.

« Du 6 février 1750 : Fait un raport sur du papier, de 12 pieds de haut sur un pied de large, qui a servi à grandir la pièce de tapisserie de *la Curée du Cerf* exécutée aux Gobelins, parce que les armes du Roy, qui sont dans le haut, ne se trouvaient pas dans le milieu. Pour ce. 48 livres. »

« Du 13 juillet 1750 : Fait un raport sur du papier, de 3 aunes de haut sur un pied, de la pièce du *Fort Hu* pour remettre les armes du Roy dans le milieu, pour ce... 48 livres. »

On relève encore, à la date du 22 août 1744 (Exercice 1743) la mention d'un paiement de 770 livres à Oudry pour « les tableaux qu'il a faits pour les maisons royales à Paris et à la manufacture de la Savonnerie ».

(2) Plusieurs autres tableaux de cette suite se trouvent également au musée de Fontainebleau, sans être toutefois portés au catalogue.

Au château de Choisy.

Oudry fut compris en 1742 dans la distribution d'ouvrage nécessitée par la décoration du château de Choisy, que Louis XV venait d'acquérir ; quatre tableaux lui furent commandés. L'un d'eux représentait *un plan de la forêt de Sénart ;* les trois autres parurent au salon de 1743, ainsi annoncées au livret :

Un grand tableau, de 10 pieds quarrés, appartenant au Roy, qui est placé sur le buffet de la salle à manger du château de Choisy, lequel représente *une fontaine vue par l'angle*, des pampres qui s'étendent dessus, et, dans le milieu du bas, un sanglier et un chevreuil, d'un côté un barbet qui surprend un héron dans des roseaux, à l'autre bout deux chiens couchans, un faisan et un lièvre attaché, et, dans le coin, des paniers de chasse avec quelque gibier.

Un portrait de chien couchant, fait pour le Roy, et posé dans la salle à manger du château de Choisy.

Autre portrait de chien couchant, aussi fait pour le Roy, et posé dans la même salle.

Le parfait paiement est en date du 26 juillet 1747 (Exercice 1744) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 1,600 livres pour faire, avec 3,500 à luy ordonnez acompte scavoir 2,500 sur l'exercice 1742 le 11 avril et 3 octobre audit an, et 1,000 sur l'exercice 1743 le 21 aoust de ladite année, le parfait payement de 5,100 livres à quoy montent quatre tableaux représentans, le premier *la forêt de Senart*, le deuxième *une fontaine*, *ornée de bronze avec divers sujets ;* et les deux autres, qui sont des dessus de porte, *des chiens couchants du Roy*, qu'il a faits pour le service de S. M. au château de Choisy pendant l'année 1743.

Ces tableaux figurent dans l'*Inventaire des tableaux du château de Choisy-le-Roy fait le 30 mai 1792 ;* seul le premier *un grand plan de Senart avec sa forêt* est faussement attribué à *Pierre*. Aucun ne fut vendu et ils sont portés à l'inventaire du dépôt des Petits-Augustins dressé par Lenoir.

L'un des dessus de porte se trouve aujourd'hui dans le cabinet du directeur du Jardin des plantes ; il représente un chien couchant en arrêt devant une perdrix au milieu de hautes herbes ; ses dimensions sont de 1 m. 10 de haut sur 1 m. 40 de large; il est signé et daté de 1742.

A La Muette.

Ce fut à Oudry qu'incomba, en grande partie, la décoration du château de La Muette, lors de l'aménagement nouveau de 1746; il eut à faire six tableaux très importants, ainsi mentionnés dans son mémoire récapitulatif (1) :

Mémoire des ouvrages de peintures faites pour le Roy, sous les ordres de M. de Tournehem, par le sieur *Oudry*,

Le Roy envoya au sieur Oudry un loup et quatre chiens pour faire un tableau de 11 pieds sur 8 pieds. Il receut un ordre de M. de Tournehem de faire cette ouvrage qui fut présenté à Sa Majesté le 24 mars 1746 et depuis posé à la Meute 2,500 liv. (2).

Ce tableau avoit été destiné pour servir de pendant à un tableau de chasse qui est [à] Versaille. Il fut ordonné audit sieur Oudry de l'envoyer chercher et d'y faire faire un chassis neuf, de le grandir, de le repeindre et de le faire poser en place. Ledit sieur a fait tous les déboursés montant à la somme de.. 330 »

Dans le mois d'aoust dernier, le sieur Oudry a fait augmenter un tableau de chasse en hauteur et largeur des quatre côtés pour être posé vis à vis le tableau ci-dessus. Son déboursé en cou-

---

(1) A. N. O¹ 1932.

(2) Dans un duplicata de ce mémoire, ce tableau se trouve ainsi décrit (A. N. O¹ 1932) : « Un grand tableau de 11 pieds de large sur 8 pieds de haut, représentant *un Loup monstrueux assailli par quatre chiens* de différente espèce, sur un fond de paysage ; fait suivant un ordre de M. Tournehem signé; ledit tableau présenté au Roy suivant un second ordre signé de même. Les chiens sont peints d'après ceux qui appartiennent au Roi. Ce tableau est posé dans la salle à manger du château de La Meutte. »

Voici une autre description de ce tableau, prise au livret du salon de 1746, où il figura : « Un loup monstrueux qui a été forcé proche Versailles par les quatre chiens qui l'environnent, appartenant au Roy, dont les deux à grands poils viennent du royaume de Naples et l'un des deux levriers d'Irlande. Ce tableau destiné pour être posé dans l'appartement de Sa Majesté à Choisy. » Il y a là une erreur évidente de rédaction et c'est La Muette qu'il faut lire et non Choisy.

tures faites deux fois, chassi, port et report et fait poser en place, monte à la somme de.................... 60 livres.

Pour l'ouvrage de peinture qu'il a fallu faire sur la toile ajoutée.................................... 74 »

En 1748 :

A l'exposition de la Saint-Louis de ladite année, le sieur Oudry exposa au salon un tableau, de 11 pieds sur 8 de large, représentant *une Laie avec ses marcassins*, etc. Monsieur de Tournehem lui fit l'honneur de le prendre pour le Roy; il a fallu le grandir, faire faire un chassis neuf et le faire poser en place, ce qui a été fait le 21 novembre de ladite année, et dont ledit sieur Oudry a fait tous les déboursés, contre l'usage ordinaire pour ce.............................. 3,000 livres (1).

Ledit sieur Oudry a déboursé, pour avoir été chercher le tableau de chasse à La Meutte, pour avoir la grandeur du chassi, en avoir fait faire un, fait porter ce dernier grand tableau et poser en place, la somme de................. 36 »

Ledit sieur Oudry espère que le temps qu'il a employé à tous les voyages qu'il a été obligé ne sera pas oublié.

Du 6 aoust 1749 :

Ledit sieur Oudry a livré quatre tableaux dessus de porte, posés dans la salle à manger du château de la Meutte, de 5 pieds de long chacun, pour ces quatre tableaux .... 2,400 livres.

Ces quatre dessus de portes furent exposés au salon de 1750 sous le n° 34, avec cette mention au livret :

« Quatre tableaux, dessus de porte, pour le Roy et placés dans la salle à manger de Sa Majesté au château de la Meutte. Le premier représentant *deux coqs qui se battent;* le second *un*

---

(1) Variante (A. N. O[1] 1932) :

« Pour un grand tableau, de 12 pieds et demi de large sur 8 de haut, représentant *une laye avec ses marcassins attaquée par des dogues*, sur un fond de paysage, le tout d'après nature. Ce tableau est celui qui a été au salon de la présente année, et que M. de Tournehem a fait l'honneur au sieur Oudry de prendre pour le Roy. Il est posé dans la salle à manger du château de La Meutte à la place de celui de chasse qui a été augmenté. »

chien qui se jette sur des canards dans des rozeaux; le troisième *une buse qui culbute un lièvre;* le quatrième *un renard sur un faisan.* »

Les tableaux de la *Chasse du Loup* et de la *Laie avec ses marcassins* furent payés en date du 30 janvier 1751 (Exercice 1748) :

Au sieur *Oudry*, 1,000 livres pour faire, avec 6,000 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1748, les 22 décembre 1749, 28 janvier et 28 may 1750, le parfait payement de 7,000 livres à quoy montent deux tableaux représentant l'un *un Loup assailly par quatre chiens*, et l'autre *une Laye avec ses marcassins attaqués par des dogues*, qu'il a faits pour le service du Roy au château de la Meutte pendant les années 1746, 1747 et 1748.

Les quatre dessus de portes furent payés en même temps que divers autres tableaux, destinés aux appartements de la Reine et de la Dauphine à Versailles, le 19 septembre 1752 (Exercice 1749) :

Au sieur *Oudry*, 4,696 livres pour faire, avec 2,400 à luy ordonnez acompte scavoir 1,200 livres sur l'exercice 1748 le 23 may audit an, imputés par erreur sur son tableau de la laye déja payé (1), et 1,200 livres sur l'exercice 1749, le 9 oc-

---

(1) L'erreur en question provient de l'imputation à Oudry du prix du tableau suivant, qu'il n'avait pas exécuté pour le Roy (A. N. O[1] 1932) :

« Un autre tableau d'*un combat* d'*un loup contre deux grands chiens épagneuls*, y compris les frais d'aggrandissement ledit tableau évalué 2,830 livres.

« Et suivant le mémoire arrêté par M. de Tournehem, ce tableau n'est point du nombre de ceux qui ont été faits pour le Roi. On aura confondu celui du loup monstrueux assailli par quatre chiens avec celui-ci, comme en est convenu M. Oudry et comme en peut juger encore par la parité des sommes. »

Oudry convint du fait, comme l'atteste la lettre suivante écrite de Paris le 31 mai 1752 : « L'indisposition, où s'est trouvé M. Coypel depuis son dernier voyage à Versailles, m'a fait remettre de jour en jour à lui parler du compte de M. Oudry. J'espère qu'au moyen d'une saignée à laquelle il a fallu avoir recours pour faire cesser un crachement de sang, cela n'aura pas de fâcheuses suites. Il va beaucoup mieux et me charge de vous dire qu'il fait une provision de santé pour avoir le plaisir de vous voir au voyage qu'il

tobre 1751, le parfait payement de 7,096 livres à quoy montent dix-sept tableaux représentant divers sujets qu'il a fait pour le service du Roy, y compris 116 livres pour frais de voyage et autres faits à ce sujet, pendant l'année 1749.

On trouve actuellement au musée du Louvre *la Chasse du loup :* H. 2 m. 67. — L. 3 m. 55. — Signé : *J.-B. Oudry*, 1746, — et *le Combat de coqs :* H. 1 m. 16. — L. 1 m. 30. — Signé : *J.-B. Oudry*, *1749;* au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1811, *la Laie avec ses marcassins :* H. 2 m. 75. — L. 4 m. 05. — Signé : *J.-B. Oudry*, *1748*.

---

compte faire à Versailles au mois de juin. Le décompte de M. Oudry me paroissant éclairci, j'ai cru qu'il seroit à propos de vous communiquer les deux mémoires ci joints avant que M. Coypel les remette à M. de Vandières, afin que si vous y trouviez quelque chose à rectifier, vous eussiez la bonté de me le dire en me les renvoyant. J'ai prévenu M. Oudry sur l'ordonnance en recette qui paroitra livrée sur les mémoires qui lui ont été trop payés. Il n'en a point été étonné et s'attendoit bien qu'il en faudroit venir là. Je lui ai aussi demandé s'il avoit fait un troisième tableau représentant un loup avec deux grands chiens épagneuls, il m'a fort assuré qu'après avoir même examiné ses registres, il n'en connoissoit point d'autres grands que les deux, l'un de la laye attaquée par des dogues, et l'autre un loup monstrueux assailli par quatre chiens. »

Pour établir le prix de ces tableaux d'Oudry, Coypel, le 8 novembre 1749, adressait à M. de Tournehem la représentation suivante (A. N. O[1] 1907).

« M. Oudry prouve, par les payemens qu'il a reçus du Roy depuis vingt-cinq ans qu'il a l'honneur de travailler pour Sa Majesté, que le prix qu'il demande pour ses deux grands tableaux n'excède point ceux qui lui ont été accordés ci-devant, ni même ceux qu'il reçoit des particuliers pour lesquels il travaille. Ce seroit lui donner, dit-il, la plus rude mortification que de le traitter moins favorablement que de coutume, dans le tems où il fait les plus grands efforts pour prouver son zèle infatigable. D'ailleurs, étant pour le présent le seul dans son genre, il se croit en droit d'espérer quelque distinction. Il est certain que, dès le tems de M. le duc d'Antin, M. Oudry étoit pour les payemens sur le ton où il demande à être conservé : il le fut même sous la direction de M. Orry, malgré la diminution fâcheuse du prix de tableaux d'histoire. Ce fut un coup funeste pour les arts que cette diminution. Il est à désirer pour la gloire de M. le Directeur général que la peinture soit traitée dorénavant comme elle l'étoit du tems de M. Colbert. Le moment présent n'est pas favorable, il est vrai, mais je croirois qu'il vaudroit mieux distribuer moins d'ouvrages aux peintres, et les payer plus noblement. »

Divers.

A diverses reprises, Oudry peignit encore les têtes de quelques cerfs remarquables, tués par le Roi, ou d'oiseaux bizarres, dont le caprice du souverain voulait une image. Voici, prises aux mémoires de l'artiste (1), les mentions de ces différents tableaux :

Du 30 avril 1749 :

Monsieur de Tournehem donna ordre au sieur *Oudry* de se transporter à Marly, pour y peindre *une teste bizarre d'un cerf*, ce qui a été fait. Ledit sieur observe qu'il en a peint cy devant deux que le Roy lui a fait payer dix louis pièces, pour ce.. 240 livres.

Pour les frais du voyage à part................. 36 »

Du 10 juillet 1749 :

Sur les ordres de Monsieur de Tournehem, ledit sieur *Oudry* a peint *une seconde teste de cerf*, qui avoit été envoyé à Paris et obligé de la faire porter à Compiègne, quatre jours de perdus, le prix dudit tableau comme celuy cy dessus..... 240 »

Pour le port du crochetteur.................... 17 »

Pour frais de voyage dudit sieur Oudry........ 62 »

En tout.................................... 319 livres.

Ces deux tableaux furent payés sur l'exercice 1749, le 19 septembre 1752 : l'ordonnance a été reproduite ci-dessus (2).

Du 16 novembre 1750 :

Reçu un ordre de M. de Tournehem pour me rendre à Choisy avec toille et couleurs et pour peindre *une tête bizarre d'un cerf*, que le Roi a pris en revenant de Fontainebleau, ledit tableau a été ébauché à Choisy et fini à Paris, pour le tableau....................................... 240 livres (3)

Frais de carosse de remise .... 13 »

(1) A. N. O[1] 1932.

(2) Cf. page 371 *supra*.

(3) Dans un autre mémoire postérieur le prix de ce tableau est porté à 300 livres.

Deux hommes avec un brancard pour porter plusieurs toilles ne sachant pas la grandeur que le Roy désiroit qu'elle fut peinte, pour ce.. 8 livres.

Le 20, renvoyé de l'ordre du Roy, à Choisy, la tête peinte et finie, pour ce.................................... 4 »

Livré le 22 à Versailles ledit tableau (de 5 pieds 3 pouces de haut sur 3 pieds 3 pouces de largeur), pour port du crocheteur.. 4 »

Pour frais de voiture de carosse................. 12 »

En tout.. 281 livres.

Le paiement est en date du 26 décembre 1752 (Exercice 1750) :

Au sieur *Oudry*, 392 livres 4 sols pour son payement tant d'un tableau représentant *une teste de cerf* qu'il a fait pour le service du Roy, que des restaurations qu'il a aussi faites à un tableau des chasses de Sa Majesté (1) pendant l'année 1750.

Du 28 janvier 1751 :

Livré un tableau au Roy, toile de 15 (2), représentant *un*

---

(1) Cf. page 369 *supra*.

(2) Les dimensions de la toile de 15 étaient de 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds. — Indépendamment de ceux sus-indiqués, Oudry exécuta encore pour le Roy quelques tableaux qui ne sont mentionnés ni dans ses mémoires ni dans les comptes des bâtiments; on en peut reconstituer le détail d'abord en parcourant les livrets annuels des Salons :

1° *Un loup cervier de la Louisiane qui combat contre deux dogues;* de 6 pieds sur 4 de haut; destiné pour le Roy;

2° *Une Gazelle;* ds 5 pieds sur 4 de large; pour le Roy;

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1739.

3° *Un léopard*, de 8 pieds sur 6 de haut; peint pour le Roy; exposé au Salon de 1740;

4° *Un tigre mâle de la Ménagerie du Roy*, de 5 pieds sur 4, peint pour Sa Majesté; exposé au Salon de 1741;

5° *Une tête bizarre d'un cerf*, pris par le Roy dans la forest de Fontainebleau au mois d'avril dernier. Ce tableau appartient à Sa Majesté;

6° *Un Guide Lion de la Ménagerie*, de 3 pieds sur 2 et demi de haut, peint pour le Roy;

Ces deux tableaux furent exposés au Salon de 1742;

7° *Un tigre de la Ménagerie*, peint pour Sa Majesté; exposé au Salon de 1743;

oyseau aquatique, espèce de canard nommé *macarel*, qui a été porté de la part du Roy par M. de Chancenet, premier valet de

---

8° *Une grue morte, attachée par les pattes à un arbre*; de 5 pieds sur 4 de large;

9° *Un Casuel ou Cazuer*, ainsi nommé par les Hollandois, de même grandeur. Cet oiseau est extrêmement rare; il vient de l'île de Benda et n'a ni langue, ni queue, ni ailes; il avale indifféremment tout ce qu'on lui donne même jusqu'aux charbons les plus ardents; il casseroit la jambe d'un homme avec sa patte;

10° Trois oiseaux, scavoir l'*Oiseau Royal*, le *Gonafale* et *une Demoiselle*; de même grandeur.

Ces trois tableaux peints pour le Roi furent exposés au Salon de 1745;

11° *Un loup-cervier de la Ménagerie, assailli par deux boules-dogues*, de 6 pieds sur 4 de hauteur, peint pour le Roi; exposé au salon de 1746 (1).

A ce même salon de 1750, en même temps « qu'un petit tableau sur cuivre pour le cabinet de Mme de Pompadour représentant *des oyseaux perchés sur un cerisier*; ils sont tous portraits », Oudry exposait « quatre tableaux pour Mme de Pompadour, destinez pour la salle à manger du château de Bellevüe : le 1er *deux chiens, un brac et un épagneul*, un panier à gibier, contre lequel il y a un faisan et des lapreaux dessus; le 2e *un chien épagneul en arrêt devant deux perdrix dans des bleds*; le 3e *un barbet qui se jette sur des canards* et des canichons; le 4e *deux levriers*, l'un flairant un lièvre. On y voit le chateau de Bellevüe dans le lointain ».

Et toujours, à ce Salon de 1750, on relève encore la mention du tableau suivant :

« *Une perdrix* que le Roi a tirée et envoyée à l'auteur pour en faire une étude, attendu la singularité du plumage. Une grande partie des plumes de cette perdrix se termine par un blanc sale; et appartenant à M. Boizot, peintre de l'Académie royale.

— L'*État des tableaux faits depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (A. N. O1 1965) signale à Compiègne les onze tableaux suivants d'Oudry, qui furent assurément faits sur commande royale, sans avoir été payés par l'administration des Bâtiments; chacun porte 4 pieds de haut sur 5 de large :

« 1° *Deux chiens blancs, un faisan blanc*, marqué de bleu et d'aurore; — 2° *Deux chiens noirs, un faisan ayant le corps blanc*; — 3° *Portrait de La Forêt*, assis, tenant un fusil, un chien blanc tenant une perdrix rouge, un autre chien blanc, les oreilles brunes; — 4° *Trois petits chiens, une perdrix dans le bled*; — 5° *Un gros chien nommé Polidor*; — 6° *Un chien blanc et trois faisans, dont un vole*; — 7° *Un chien blanc et un faisan arrêté*; — 8° *Deux levrettes, une qui court*; — 9° *Un chat, nommé le Général, tenant un lapin*, dans un fond d'architecture; — 10° *Une levrette et un lévrier*; — 11° *Deux canards sur un fond de paysage.* »

Ces onze tableaux étaient assurément faits avant 1733, car ils sont ainsi

chambre de Sa Majesté, ce que ledit sieur Oudry a fait après en avoir rendu compte à M. de Tournehem, pour ce.. 140 livres.

Voyages à Versailles.......................... 12 »

---

mentionnés par l'*État des tableaux qui sont au château de Compiègne*, en date du 22 février 1733, dans la chambre du Roi (A. N. O[1] 1965).

« Au-dessus des portes trois tableaux d'animaux représentant des chiens du Roy avec des fonds de paysage scavoir : *Lune*, au dessus de la porte d'entrée. — *Charlotte, Gredinette et Petite fille,* vis à vis. — *Mise et Turlu* au costé opposé du costé de la cour.

« Dans le passage du costé de la terrasse au dessus des portes, deux tableaux : l'un représentant *les Canards de Marly*. — Et l'autre *le Général Chat*.

« Dans le passage ensuitte qui entre au cabinet du conseil, deux tableaux au dessus des portes, représentant des chiens du Roy : l'un *Fine Lize, Lize et un chasseur*. — L'autre *Perle et Ponne.*

« Dans le cabinet du conseil, trois tableaux représentant des chiens du Roy, scavoir : *Blanche*. — *Polidor,* vis à vis. — *Mignonne et Silvie,* au dessus de la porte qui entre dans la garde-robe.

« Dans le cabinet du jeu, au dessus de la porte, un tableau représentant des chiens du Roy : *Cadet et Hermine* avec un faisan.

« Les onze tableaux d'animaux cy dessus expliquez sont peints par le sieur Oudry avec des fonds de paysage et ont chacun 5 pieds de large sur 4 pieds de haut, avec de simples bordures de bois blanchy et non sculptées. »

Le tableau de *Perle et Ponne* est actuellement à la manufacture de Beauvais, où il fut envoyé en 1817 avec attribution à Desportes : H. 1 m. 33. — L. 1 m. 63.

Dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (A. N. O[1] 1965), on relève également, à l'actif d'Oudry, les deux tableaux suivants qui se trouvaient alors dans le cabinet de la Surintendance à Versailles :

« *Un cerf arrêté par plusieurs chiens* sur un fond de paysage : H. 7 pieds 5 pouces. — L. 5 pieds 6 pouces.

« *Un ananas dans un pot posé sur une plinthe* de pierre : H. 4 pieds. — L. 3 pieds. »

Le premier tableau est ainsi mentionné dans l'Inventaire Jeaurat (A. N. O[1] 1965) : « un grand tableau représentant *un cerf blanc moucheté arrêté par des chiens,* par Oudry ». Il fut envoyé par l'État français au musée de Strasbourg : H. 2 m. 64. — L. 1 m. 95. — Signé : *J. B. Oudry. 1731.*

Le second est actuellement au musée de Versailles, en dessus de porte de la bibliothèque de Marie-Antoinette (pièce 122), attribué à Desportes. Signé : *J. B. Oudry 1733.*

Le paiement est en date du 26 décembre 1752 (Exercice 1751) :

Au sieur *Oudry*, peintre, 285 livres pour son payement tant d'un tableau représentant *un oyseau aquatique* qu'il a fait pour le service du Roy, que d'un autre qu'il a repeint et agrandi pendant l'année dernière.

Charles PARROCEL

Portrait de Louis XV.

Dans son *Essai sur la vie de Charles Parrocel* (1), Cochin rapporte qu'en 1723, le duc d'Antin commanda à cet artiste un portrait du Roi à cheval ; cette œuvre fut même tirée à quatre exemplaires, signalés ainsi dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le Roi pour le château de Versailles depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2) :

Portrait du Roy à cheval, donné au prince Charles.. 2,500 livres.
Autre portrait du Roy à cheval, porté à Chantilly. 1,200 »
Autre pareil portrait pour le cabinet du Roy.... 1,200 »
Plus un petit tableau du Roy à cheval pour graver (3).. 3,000 »

Le paiement est en date du 10 mars 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 4,500 livres pour faire, avec les 1,000 cy dessus (26 janvier 1725), le parfait payement de 5,500 livres à quoy montent quatre tableaux représentant *le Roy à cheval*, qu'il a faits pendant les années 1724 et 1725.

---

(1) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture*, t. 2, p. 410.

(2) A. N. O¹ 1934 B.

(3) De fait ce portrait fut gravé par Larmessin et Thomassin. L'artiste demandait 4,000 livres pour le premier portrait, 2,000 pour chacun des deux suivants et 500 pour le dernier.

Cochin ajoute que pour ce portrait, Parrocel recourut à la collaboration de J.-B. Van Loo, qui peignit la tête du Roi (1) : de fait on trouvera, plus loin, à l'article consacré à cet artiste une double mention de « têtes du portrait du Roy d'après Parocel » évaluées l'une à 500, l'autre à 300 livres, et qui corroborent l'affirmation de Cochin.

L'un de ces portraits se trouve actuellement au musée de Versailles (n° 3749) : H. 2 m. 61. — L. 2 m. 09 (2).

A Versailles.

1° *Petits cabinets du Roi.*

Parrocel fut l'un des artistes qui travaillèrent, en 1737, à la décoration de la petite galerie des petits cabinets de Louis XV (3) ; dans la série des chasses, qui fut alors interprétée, il eut à faire la *Chasse de l'éléphant* et *la Chasse du taureau sauvage.*

Le premier de ces tableaux fut exécuté en 1737 ; il se trouve ainsi mentionné dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709 jusqu'en 1737* (4) :

Un tableau représentant une *Chasse d'éléfans* que plusieurs hommes attaquent, il en étouffe un avec sa trompe ; hauteur, 5 pieds 10 pouces ; largeur, 3 pieds 11 pouces ; ceintré à oreilles.

---

(1) « Il ne se crut pas assez exercé à la peinture des portraits pour s'en rapporter à soi dans une occasion aussi importante. Il s'associa M. Jean-Baptiste Van Loo, célèbre peintre d'histoire, et qui, s'étant adonné au portrait, avoit singulièrement le talent de saisir la ressemblance. M. Van Loo devait se charger de peindre la tête du Roi, qui serviroit d'original aux portraits soit à cheval soit en pied qu'ils pourroient faire ; avec ce secours il peignit le portrait du roi à cheval qu'on voit à la Muette. »

Il y a, toutefois, dans ces affirmations de Cochin, quelques inexactitudes. Il donne ainsi à entendre que J.-B. Van Loo n'exécuta qu'une tête du Roi, or il sera établi qu'il en exécuta deux : en outre, le portrait original ne saurait vraisemblablement être celui qui se trouvait à la Muette en 1760, mais s'en référant au prix où il fut payé, celui qui fut donné au prince Charles de Lorraine. — Cf. également Étienne Parrocel, *Annales de la peinture*, p. 248.

(2) Pour l'autre portrait du Roi, commandé à Parrocel en 1746, voir plus loin l'article consacré à J.-B. Van Loo.

(3) Cf. page 40 *supra*.

(4) A. N. O[1] 1965.

Le paiement est en date du 13 mars 1737 (Exercice 1736) :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnez le 4 janvier 1737, le parfait payement d'un tableau représentant *la Chasse de l'éléphant*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles.

La *Chasse du taureau sauvage* date de 1738; le paiement eut lieu le 17 décembre de ladite année :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 1,400 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnez le 5 novembre dernier, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant *la Chasse du taureau sauvage*, qu'il a fait et livré pour la petite gallerie des petits appartemens du château de Versailles pendant la présente année.

Actuellement *la Chasse du taureau sauvage* se trouve au musée de Calais, où elle fut envoyée par l'État en 1898 : H. 1 m. 60. — L. 2 m. 10 (1).

2° *Appartements du Dauphin.*

Piganiol de la Force, dans la description qu'il donne des appartements du Dauphin, au rez-de-chaussée de l'aile droite du château de Versailles, mentionne les deux tableaux suivants (2) : « Dans l'appartement de Mgr le Dauphin, on aperçoit d'abord deux grands tableaux peints par le sieur Parrocel et qui représentent deux camps, dans l'un desquels sont des gardes du Roi, et dans le fond est une armée campée ; dans l'autre on voit un camp où sont des mousquetaires du Roi, et dans le fond on voit le commencement d'un siège. Ces deux tableaux ont chacun 5 pieds et demi de hauteur sur 4 pieds 6 pouces de largeur, et sont dans des bordures dorées et à oreilles. »

Ces deux tableaux durent être faits dans la seconde moitié de 1744, avant le mariage du Dauphin, alors que ce prince occupait cet appartement du rez-de-chaussée, qu'il devait abandonner en 1745 pour y revenir en 1747 (3). C'est, en effet, à eux seuls que peut s'appliquer l'ordonnance de paiement suivante en date du 12 juin 1746 :

---

(1) Les registres du Louvre mentionnent l'envoi en 1872 de la *Chasse de l'éléphant* au musée de Toulon, sans que les catalogues de ce musée l'y signalent.

(2) *Descript. de Versailles*, t. I, p. 323.

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 133. — Dans son *Essai sur la vie de M. Charles Parrocel* (*Mémoires inédits*, etc., t. II,

Au sieur *Parrocel,* peintre, 800 livres pour faire, avec 800 à lui ordonnés acompte le 18 avril dernier, le parfait payement de 1,600 livres à quoy monte le prix de deux tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant les six derniers mois de 1744.

Ces deux tableaux sont mentionnés par Du Rameau (1) en 1783 au magasin de la Surintendance, sous ces titres : « Cavaliers et soldats » — Hussards et cavaliers », et avec les dimensions de 4 pieds 9 pouces sur 4 pieds 3 pouces.

Actuellement au musée de Versailles, où ils furent envoyés le 28 août 1848 : H. 1 m. 54. — L. 1 m. 37.

A Fontainebleau.

En 1737, lors des grands travaux de Fontainebleau (2), Parrocel eut à faire, pour la grande salle à manger de ce château, un tableau qui est ainsi décrit dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (3) :

Un tableau représentant *une alte de grenadiers de la maison du Roy*, M. de Creil leur commandant y parroist le verre en main, deux autres font la table d'un tambour, un mousquetaire gris penché sur le côté paroist parler à un grenadier; dans le fond on découvre la tranchée devant Philisbourg; hauteur, 7 pieds 3 pouces; largeur, 7 pieds; cintré par le haut.

Ce tableau faisait pendant à la *Halte de chasse* de Carle Van Loo; il fut exposé au salon de 1737 (4), et le paiement est en date du 4 décembre 1737 :

---

p. 414), Cochin cite ces deux tableaux de Parrocel, à leur ordre chronologique d'exécution et déclare qu'ils étaient placés en dessus de porte dans l'appartement de Mgr le duc de Bourgogne : de fait, cet appartement du Dauphin avait été occupé, sous Louis XIV, par le duc de Bourgogne. D'après Cochin, ces tableaux représentaient *un Camp du régiment du Roi* et *un Conseil de guerre à cheval.*

(1) *Archives du Louvre.*

(2) Cf. p. 41 *supra.*

(3) A. N. O[1] 1965.

(4) Au Salon de 1748, Parrocel exposait l'esquisse de ce tableau, ainsi mentionnée au livret : « L'Esquisse d'un tableau que l'auteur a exécuté en grand, pour le buffet de la salle à manger du Roy à Fontainebleau. Cette Esquisse appartient à M. de la Tour. »

Au sieur *Parrocel*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un grand tableau représentant *une halte d'armée* qu'il a fait pour les petits appartemens du chateau de Fontainebleau pendant la présente armée.

Actuellement au musée du Louvre (n° 679) : H. 2 m. 22. — L. 2 m. 49.

Aux Gobelins.

L'ambassade Turque.

En 1721, l'ambassadeur turc Mehemet-Effendi faisait son entrée à Paris : cet événement excita très vivement la curiosité du public et Parrocel en fixa le souvenir dans un tableau, qui fut exposé, à titre indépendant, avec ceux du concours de 1727. Cette peinture eut un vif succès, mais elle ne fut toutefois acquise pour le Roi qu'en 1739 (1) ; le paiement est en date du 3 juin de ladite année :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un tableau représentant l'*Entrée de l'ambassadeur Turc par le pont tournant aux Tuileries*, qu'il a fait (2) pour être placé dans la galerie d'Apollon à Paris en la présente année.

Ce tableau fut bientôt placé à Versailles, en pendant à une grande composition de Van der Meulen (3).

---

(1) « M. Parrocel avoit fait (de ce tableau) deux esquisses peintes dont une grande et assez finie, pouvoit faire un tableau de cabinet : M. d'Antin le loua beaucoup ; ce qui devoit faire comprendre à M. Parrocel, qu'il lui auroit fait sa cour en la lui présentant. Mais il ne sut point se défendre contre le désir que lui notifièrent assez clairement des personnes placées entre lui et le surintendant ; il leur laissa enlever ses esquisses. On ne doit point le blâmer avec sévérité de cette faute d'attention ; la conduite à tenir en ces occasions est trop incertaine, pour qu'on puisse exiger qu'un artiste sache toujours prendre le meilleur parti, surtout si l'on fait attention aux preuves que l'expérience a données tant de fois de la nécessité de ménager principalement les subordonnés, qui trop souvent peuvent réduire à rien les effets de l'estime et de l'affection du supérieur. Ceux, dont il avoit cru acquérir la bienveillance par ce sacrifice, ne lui furent point utiles, et ce tableau ne fut acquis par le Roi que plusieurs années après, sous la direction de M. Orry. » (Cochin, *op. cit.*, p. 408).

(2) Il y a certainement là une erreur de rédaction ; c'est « livré » qu'il faut lire, car le tableau avait été exécuté bien avant cette date.

(3) Cochin, *op. cit.*, p. 408.

Actuellement au musée de Versailles (n° 177) : H. 2 m. 28. — L. 3 m. 29 (1).

« M. le duc d'Antin — continue Cochin —, ayant conçu que cet évènement de l'histoire du Roi peint en grand, produiroit des tapisseries intéressantes, ordonna à M. Parrocel trois tableaux de divers momens de ce sujet. Le premier étoit l'*arrivée de l'ambassadeur aux Tuileries* par le pont tournant, le même qu'il venait d'exécuter en petit, le second *sa sortie* par le même pont, et le troisième l'*instant ou l'ambassadeur entre au palais*. Il n'y a eu que les deux premiers d'exécutés : ils ont 17 pieds de large sur 11 de haut. »

Le règlement de comptes pour le premier tableau est en date du 10 février 1732 (2) :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 500 livres pour faire, avec 5,500 à luy ordonnés savoir 1,000 sur l'exercice 1727, 1,000 sur l'exercice 1728, 1,500 sur l'exercice 1729, 800 sur l'exercice 1730, 1,200 sur l'exercice 1732, le parfait payement de 6,000 livres à quoy monte un tableau représentant *l'Entrée de l'ambassadeur de la Porte*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant l'année dernière.

La *Sortie de l'ambassadeur*, exécutée en 1734, fut payée le 1er novembre 1739 (Exercice 1739) :

Au sieur *Parrocel*, peintre, 6,000 livres pour un grand tableau qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, représentant *la Sortie de l'ambassadeur Turc du jardin du Palais des Thuilleries* du côté du Pont tournant pendant 1734.

Ce dernier tableau est actuellement au musée de Versailles (n° 2216) : H. 3 m. 48. — L. 7 m. (3).

---

(1) L'esquisse en fut achetée à la mort de Parrocel ; on en trouvera l'ordonnance de paiement ci-après. Elle se trouve vraisemblablement aujourd'hui au musée Carnavalet.

(2) On voit ainsi que cette réplique fut achetée bien avant l'original.

(3) « On peut dire — poursuit Cochin — que ce sont deux des plus beaux morceaux qui soient sortis de l'École française. Mais le plaisir que l'on goûte en les admirant rend d'autant plus sensible le regret que fait naître l'état où ils sont par l'usage excessif que M. Parrocel faisoit de l'huile grasse et par la négligence qu'il apportoit dans l'emploi de ses couleurs. Emporté par son feu, tout lui était bon, tout obéissoit à l'impulsion de son génie, mais ce défaut de soin a donné trop de prise aux ravages du temps, les figures du devant sont toutes gercées et presque entièrement perdues.

A Choisy.

La campagne de Flandres.

En 1745, Parrocel, au rapport de Cochin, reçut l'ordre de suivre le Roi à l'armée, mais une maladie de son frère l'appela à Saint-Malo et il ne put mettre cet ordre à exécution dans les délais nécessaires. Il lui fut réitéré le 12 mai de l'année suivante (1) : il perçut 2,000 livres d' « acompte des frais de voyage qu'il sera obligé de faire à la suitte du Roy pendant le cours de la campagne de Sa Majesté en Flandres », et se mit en route le 13 mai (2). Le voyage fut terminé au mois de juillet et, le 9 novembre 1746, Parrocel touchait le complément de ses frais de voyage :

Audit sieur *Parocel* 1,487 livres 15 sols pour faire, avec 2,000, le parfait payement de 3,487 livres 15 sols à quoy montent les frais de voyage, de retour et dépenses qu'il a faits pour aller en Flandres reconnoître les villes conquises par le Roy, et en prendre les vues pour rédiger les tableaux qui doivent décorer la gallerie du chateau de Choisy, depuis le 13 may dernier jusqu'au 6 juillet ensuivant.

C'était donc à la galerie du château de Choisy (3), qu'étaient destinés les tableaux que devait exécuter l'artiste. Parrocel se mit de suite à l'œuvre, et, au Salon de 1746, il exposait les esquisses des dix tableaux qui composaient cette suite (4).

Il commença par le tableau de la bataille de Fontenoy (5) ; au milieu de

---

Il ne reste, pour juger du rare mérite de l'auteur, que les figures du second plan et le fond. »

(1) A. N, O¹ 1934 A : « N° 360. En conséquence de l'ordre du Roy, le sieur Parrocel, peintre de son académie, se transportera en Flandre, à Ypres, Tournay, Fontenoy et autres lyeux nécessaires pour l'exécution des tableaux à luy ordonnés. Fait à Paris le 12 may 1746. »

(2) Ainsi donc, contrairement à ce qu'affirme Mariette, il n'assista pas à la bataille de Fontenoy, donnée, un an auparavant, le 11 mai 1745.

(3) Boucher, Caresme, Francisque Millet, Dumont le Romain, Desportes, Oudry et Aubert avaient déjà travaillé à la décoration de ce château.

(4) Ils sont ainsi mentionnés au livret : « Plusieurs exquisses dessinées au nombre de dix, représentant *les Conquêtes du Roy en Flandre*; ces dessins, qui ont été présentez à Sa Majesté, doivent être exécutez pour la gallerie de Choisy. »

(5) Le 25 mars 1747, il écrivait au directeur des Batiments : « Le sieur

l'exécution, il fut frappé de paralysie (1), mais on parvint à enrayer le mal, et l'artiste put achever ce morceau (2), qui fut alors placé à Choisy. Parrocel commença, aussitôt après, *la bataille de Lawfeldt*, mais son état de santé ne tarda pas à s'aggraver; il s'alita et mourut en 1752, laissant cette suite inachevée. Les Bâtiments achetèrent alors les études par lui faites à ce sujet et l'estimation suivante en fut faite (3) :

Parocel, peintre du Roi, par son mémoire à M. de Tournehem le supplie de lui faire prêter les models dont il a besoin présentement pour faire les tableaux des conquêtes du Roi qui sont ci-après désignés. Savoir : L'habit qu'avoit le Roi à la bataille de Fontenoi, son chapeau garni et ses gands, l'habit étoit d'un drap gris blanc, chamaré d'un large galon d'or en brandebourg, le reste de même couleur, une culotte écarlatte, le chapeau bordé d'or avec un plumet blanc. — L'habit de M. le Dauphin, sa veste et son chapeau, l'habit étoit écarlate avec une large broderie en or, le chapeau bordé en or, avec un plumet blanc et une cocarde blanche. — L'habit de M. le duc de Richelieu, aide du camp du Roi, sa veste et son portrait. — Le portrait de M. le comte d'Argenson. — M. le maréchal de Saxe et M. de Reymort, chef du bureau du Génie, sont contents de l'arrangement des troupes. » (A. N. O[1] 1922).

(1) Le 13 juin 1747, de Tournehem écrivait à Coypel à ce propos : « J'apprends par M. de Cotte, que le pauvre Parossel est tombé en paralisie. J'en suis d'autant plus fâché que je crains que nous n'ayons bien de la peine à le remplacer. On m'assure cependant qu'il a deux élèves, dont un est très capable de finir ce qu'il a commencé. Je vous prie d'examiner ce qui en est et de voir en même temps si nous n'aurions personne sur qui jetter les yeux, en cas qu'il arrive malheur à Parossel, ou qu'il ne fût pas en état de travailler. C'est dont je vous prie de me rendre compte. Je seray à Paris dimanche prochain et j'espère vous voir lundy » (A. N. O[1] 1907).

(2) « Ce morceau de la bataille de Fontenoy — rapporte Cochin — le seul qu'il ait pu achever, inférieur à ses ouvrages précédents, surtout quant au devant du tableau où sont les principales figures, présente encore des parties aussi dignes d'admiration que tout ce qu'il avoit fait de plus beau en sa vie. Telle est l'action représentée dans le fond du tableau qui est traitée avec tant d'art et de magie pittoresque, que quoiqu'il n'yait rien de rendu à cause de l'extrême petitesse et de l'éloignement des objets, néanmoins elle présente un spectacle animé et effrayant de la fureur de ce combat rendu avec une facilité inexprimable et un effet très piquant. »

(3) A. N. O[1] 1931. Voici, d'après une pièce annexée à cet état, la base d'après laquelle cette estimation fut faite :

« *Éclaircissement au mémoire cy après des Ouvrages commencés pour le Roy, par feu M. Parrocel.*

« Pour parvenir à estimer avec justice les ouvrages, nous avons cru ne devoir point nous arrêter à l'estimation précise de ce que peuvent valoir par eux-mêmes les ouvrages qui sont restez, qui ne sont que des ébauches

Estimation des ouvrages faits pour le Roy, sous les ordres de M. le Directeur et ordonnateur général des Batimens, par feu *M. Parrocel*, peintre du Roy, trouvés sous le scellé après sa mort, et reconnus par feu M. d'Isle, contrôleur des Batimens du Roy au département de Paris en 1752.

La bataille de Fontenoy, tableau de 9 pieds et demi en quarré, fait et livré. Estimé.......................... 6,000 livres.

La bataille de Lawfeldt, de même grandeur : études du lieu faites........ 1,000 ». — Ébauche............... 150 »

Le siège de la ville d'Ypres, de même grandeur : études du lieu faites........ 1,000 ». — Ébauche........... 150 »

Le siège de la ville de Fribourg, même grandeur : études du lieu faites........ 1,000 ». — Ébauche.......... 150 »

Le siège de la ville de Tournay, de même grandeur : études du lieu faites........ 1,000 ». — Ébauche....... 150 »

Les dessus de porte sont évalüés, relativement à l'estimation des grands tableaux ci-dessus, à la somme de...... 900 »

Le siège de Furnes, de 4 pieds 9 pouces sur 3 pieds et demi, ovale : études du lieu faites........................ 150 »

La prise de la citadelle de Tournay, même grandeur : études du lieu faites........ 150 ». — Ébauche........ 36 »

La surprise de Gand, de 3 pieds et demi sur 4 pieds

informes et dont la plus grande partie n'est l'ouvrage que de ses élèves. Nous avons considéré que, dans les tableaux de ce genre, les préparatifs et les études sont une partie considérable du travail, et nous avons cru qu'il étoit juste d'allouer à M. Parrocel l'emploi du tems qu'il a mis à ces préparatifs, qui est constaté par les desseins et études des lieux qu'il avoit à représenter qui ont été trouvés sous le scellé, et que, par cette raison, nous n'estimerons pas en particulier, les regardant ici comme faisant partie des tableaux qui lui avoient été ordonnés. Dans les tableaux de ce genre on peut évalüer toutes les études faites pour chaque tableau à la troisième partie de l'ouvrage, et les études seules du lieu où doit se passer la scène comme au plus la sixième partie. Il ne paroit point que M. Parrocel eut fait les études d'hommes et de chevaux que demandoient ces tableaux. Ainsi nous lui avons accordé pour les seules études du local la sixième partie du prix de l'estimation des tableaux et, en outre, une somme pour les frais qu'il a pu faire en les faisant ébaucher par ses élèves et pour le temps qu'il a employé à en ébaucher quelques parties lui-même. »

11 pouces, chantourné : études du lieu faites...	150	livres.
Le siège d'Oudenarde, études du lieu faites...	150	»
Le siège de Menin, id. ..	150	»
Le siège de Dendermonde, id. ..	150	»
Le portrait du Roy en pied, simple ébauche, sans études, de 8 pieds et demi sur 6 pieds....................	220	»
Esquisse de *l'ambassadeur Turc arrivant au château des Tuileries*..................................	100	»
Le portrait du Roy, dessiné à la craye, sur toile (1)	44	»
Total................	11,900	livres.
Gratification.........	1,100	livres.
	13,000	livres.

Le règlement de compte définitif est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Aux héritiers du sieur *Parocel*, peintre, 500 livres pour faire, avec 12,500 livres à lui ordonnez acompte scavoir : 500 sur l'exercice 1732 le 20 février 1733, 1,500 sur l'exercice 1733 le 10 janvier 1734, 500 sur l'exercice 1734 le 1er février audit an, 3,000 sur l'exercice 1745 le 24 décembre de ladite année, 5,000 sur l'exercice 1746 le 14 octobre audit an et 20 mars 1748 et 2,000 sur l'exercice 1749 le 30 avril 1751, le parfait payement de 13,000 livres à quoy ont été estimés et arrêtés tant les tableaux des *batailles de Fontenoy et Lawfeldt*, des *sièges des villes de Fribourg et de Tournay*, les études et ébauches qu'il a fait des autres conquêtes du Roy que l'ébauche de *deux portraits de Sa Majesté*, l'esquisse de la *Marche de l'ambassadeur turc en 1721 arrivant au château des Tuilleries par le pont tournant*, ensemble la gratification accordée par Sa Majesté audit feu sieur Parrocel en considération de ses talens et du tems par luy employé auxdits ouvrages en 1752 et années précédentes (2).

(1) Pour ces portraits, voir ci-après l'article relatif à Carle Van Loo.

(2) En marge on lit : « Cette somme (de 500 livres) n'a pu et ne peut être encore payée pour les causes énoncées dans la lettre transcrite à la fin de ce registre, folio 400. » Il s'agissait seulement d'une question de comptabilité, qui serait aussi fastidieuse à rapporter qu'inutile à connaître : par

Après la mort de Parrocel, les Bâtiments cherchèrent, parmi ses élèves, un artiste capable de terminer l'œuvre, ainsi laissée en suspens; on choisit, à cet effet, *Philibert Benoit de La Rue*, et, en 1753, on lui donnait à achever le tableau de *la bataille de Lawfeldt* (1). Voici, relevée sur un état général, la mention de cette commande (2) :

Exercice 1753. Un tableau représentant *la bataille de Lawfeldt*, destiné pour la gallerie du château de Choisy.

Estimé .... 6,000 livres.

Nota. — L'indisposition de l'artiste a interrompu l'achèvement de ce tableau ainsi que de plusieurs autres faisant la suite des campagnes du Roi, qui lui avoient été ordonnées après le décès de M. Parrocel.

L'indisposition, à laquelle il est fait allusion ici, n'était autre qu'un accès de folie, qui frappa cet artiste et nécessita son internement à Notre-Dame des Vertus; il en sortit en 1756 (3), mais ne poursuivit pas l'entreprise qui lui avait été confiée, et le projet de décoration de la galerie de Choisy avec les tableaux de la campagne de Flandre dut être abandonné.

Il se pourrait toutefois que les ébauches de Parrocel aient servi dans la suite à *Lenfant* pour les tableaux qu'il exécuta sur ces mêmes sujets pour l'hôtel de la Guerre à Versailles; les dimensions, en effet, sont concordantes. La mention suivante de ces tableaux était faite au supplément du livret du salon de 1771 :

M. *Lenfant* académicien, n'ayant rien exposé cette année au salon parce que les ouvrages, qu'il a faits à l'hôtel de la Guerre à Versailles n'ont pu être déplacés, il avertit que cet hôtel est ouvert à tout le monde. On y voit de lui :

Le siège de Tournay. — La bataille de Lawfeldt. — La

---

divers paiements il avait été ordonné à Parrocel 15,500 livres, et ses héritiers se trouvaient donc redevables de 1,600 livres envers le Trésor; on devine ce qu'une semblable situation devait amener d'écritures administratives !

(1) Le 23 décembre 1753, il percevait un premier acompte : « Au sieur *De La Rue*, peintre des batailles du Roy, 12,000 livres acompte sur les dépenses que les études qu'il va faire lui occasionneront tant au Manège à Versailles que pour y prendre tous les habits et autres dessins relatifs à un jour d'action. »

(2) A. N. O[1] 1934[A].

(3) A. N. O[1] 1907.

bataille de Fontenoy. — Le siège de Fribourg. — Le siège de Menin.

Ces tableaux sont à peu près quarrés et ont 9 pieds de hauteur.

Le siège d'Ypres. — Le siège d'Anvers. — La surprise de Gand.

Et deux dessus de porte, dont l'un est *la bataille de Rocoux.*

Ces divers tableaux sont actuellement au musée de Versailles; les cinq premiers sous les nos 210, 212, 188, 187, 182 : H. 3 m. 70, 3 m. 91 et 3 m. 34 — L. 2 m. 46, 2 m. 53 et 2 m. 79; — les trois derniers sous les nos 195, 197, 204, identifiés à *la bataille de Fontenoy* et au *siège de Mons :* H. 1 m. 73 — L. 1 m. 58, 1 m. 79, 3 m. 31.

Joseph-François PARROCEL (1)

A Choisy.

Mémoire d'un plafond représentant *la Poésie* (2) désignée par les Muses de la Tragédie, de la Comédie, du Poème Lyrique et du Poème Champêtre, qu'il a peint à Choisy, ayant 25 pieds en largeur sur 37 en longueur.

Estimé.................................... 3,600 livres.

Nous n'avons point retrouvé d'ordonnance de paiement se référant à cette commande, dont la date même n'est pas indiquée.

---

(1) L'artiste est appelé : « Parrocel le neveu ». Il ne peut s'agir ici que de Joseph François, fils de Pierre et neveu de Charles Parrocel. Son frère Pierre Ignace fut surtout graveur.

(2) A. N. O1 1931.

J.-B. PATER

A Versailles.

Pater fut l'un des artistes employés en 1736, lors de la décoration de la petite galerie des petits cabinets du Roi (1). Dans la série des chasses, commandée à cet effet, il eut à faire *la Chasse Chinoise*, et son tableau est ainsi mentionné dans l'*Inventaire des tableaux qui ont été faits ponr le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général de 1709, jusqu'en 1737* (2) :

Un tableau représentant *une Chasse Chinoise*, le Roy de la Chine sur son thrône, armé de son sabre, tout le peuple environne et enferme les animaux, qui sont des lions et des tigres : hauteur, 5 pieds 10 pouces; largeur 3 pieds 11 pouces.

Le paiement est en date du 13 mars 1737 (Exercice 1736) :

Au sieur *Pater*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnez le 4 janvier 1737, le parfait payement de 2,000 livres à quoy monte un tableau représentant *une Chasse Chinoise,* qu'il a fait pour la petite Gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 38. — L. 1 m. 28. Signé : *Pater pinxit.*

---

(1) Cf. page 40 *supra.*

(2) A. N. O' 1965. Et en marge se trouve cette note : « Le Roy n'a que ce seul tableau de ce peintre ».

Nicolas PERIGNON

Vue de Chaia.

En 1777, cet artiste avait déjà exécuté pour le Roi une gouache, qui fut donnée au chevalier Hamilton et pour laquelle il présentait le mémoire suivant (1) :

Mémoire d'un dessein peint à gouache pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Pérignon* pendant l'année 1777 et suivantes.

Ce dernier sous glace et bordure est destiné par M. le chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples.

Il représente *la vue de Chioya* (*sic*), l'un des faubourgs de Naples.

Estimé y compris l'encadrement................ 700 livres.

Le paiement est en date du 21 janvier 1781 (2) :

Au sieur *Pérignon*, peintre, 700 livres pour son payement d'un dessin qu'il a fait pendant l'année 1777 et suivantes, représentant *la vue de Chaia*, l'un des faubourgs de Naples ; ce dessin est destiné pour M. le chevalier Hamilton, ambassadeur de la cour d'Angleterre à celle de Naples.

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Jean-Charles-Nicaise PERRIN

Mort de Cyanippe.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Perrin*, peintre du Roy, pendant l'année 1786 (1).

Ce tableau a 12 pieds et demi de haut sur 9 de large.

Il représente *la fille de Cyanippe, roi de Syracuse, qui s'immole* après avoir sacrifié son père par ordre de l'oracle.

Estimé.. 2,400 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787; il passa ensuite aux Gobelins d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

Mort de Sénèque.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Perrin,* peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (2).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *la Mort de Sénèque.*

Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789, avec cette mention : « Sénèque étant expiré, des officiers, par l'ordre de Néron, saisissent ce moment pour éloigner Pauline, son épouse, de ce spectacle affreux. »

Il passa aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles en déclarait le sujet moral, mais rejetait la composition sous le rapport de l'art.

---

(1) A. N. O' 1933.

(2) A. N. O' 1931.

PESNE

A Versailles.

Cet artiste exécutait en 1709 pour l'hôtel de la Surintendance à Versailles plusieurs tableaux, qui lui furent payés le 10 mai 1710 :

Au sieur *Pesne*, peintre, 850 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits et posez à la Surintendance des Bastimens à Versailles.

Jean-François-Pierre PEYRON

Mort d'Alceste.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Peyron*, peintre du Roy, pendant 1784 et 1885 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente l'héroïsme de l'amour conjugal ou *la mort d'Alceste*.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au Louvre (nº 410 du catalogue Villot) : H. et L. 3 m. 24. — Signé : *P. Peyron F. 1785.*

---

(1) A. N. O[1] 1973. — Il avait proposé, en vue du salon de 1785, de traiter l'un des deux sujets suivants : « 1° Le jeune Ascagne tue à la chasse le cerf de Silvie ; cette nimphe, aidée de la Discorde, ameute tous les bergers d'alentour. 2° Marc Antoine, après la mort de Jules César, expose le corps de ce dictateur et soulève le peuple. » (A. N. O[1] 1913). Le second sujet fut agréé, mais l'artiste ne le traita pas et choisit *la Mort d'Alceste*.

Mort de Socrate.

Pour le salon de 1787, Peyron avait reçu des Bâtiments la commande d'un tableau sur la mort de Socrate (1); mais il ne fut pas prêt pour cette date, et l'esquisse seule y fut exposée (2) : ce tableau ne parut qu'au salon de 1789. Voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Peyron*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789.

Ce tableau a 13 pieds sur 10.
Il représente *la Mort de Socrate.*
Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

Jean-Baptiste-Marie PIERRE

A Marly.

En 1744, deux petits tableaux furent commandés à cet artiste pour l'appartement du Dauphin en ce château; les sujets étaient *Jupiter et Io* et *Vertumme et Pomone.* Ils furent exposés au salon de 1745 et payés le 11 aout 1745 (Exercice 1744) :

Au sieur *Pierre*, peintre, 600 livres pour son payement de deux tableaux, dessus de porte, qu'il a faits pour l'appartement de Mgr le Dauphin au château de Marly pendant l'année 1744.

D'Argenville signale ces deux peintures dans la chambre de la Dauphine à Marly (4).

---

(1) A. N. O[1] 1914-1921.

(2) Elle appartenait au comte d'Angiviller et mesurait 3 pieds et demi sur 4 pieds 2 pouces et demi de large.

(3) A. N. O[1] 1931.

(4) *Voyage pittoresque des environs de Paris*, 1762, p. 150.

Concours de 1747.

Pierre prit part à ce concours; son tableau, de 6 pieds de large sur 5 de haut, représentait *Tithon et l'Aurore*. Il perçut la gratification promise le 29 septembre 1747 :

Au sieur *Pierre*, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant *l'Aurore quittant Tithon*, qu'il a fait pendant ladite année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Par la suite, ce tableau dut être élargi, car Du Rameau (1) lui donne 5 pieds 6 pouces en hauteur.

Actuellement au musée de Poitiers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 2 m.

A Versailles.

1° *Appartement du Dauphin.*

Lors de l'aménagement de l'appartement du Dauphin au rez-de-chaussée du château de Versailles (2), Pierre eut à faire deux tableaux, qui figurèrent au salon de 1748, et dont voici le mémoire (3) :

Mémoire des tableaux faits pour le Roy, par *Pierre*, de l'Académie de peinture et sculpture.

Deux tableaux pour l'appartement de Mgr le Dauphin, de 4 pieds 1/2 de long sur 3 pieds 1/2 de haut, dont l'un représente *Junon qui demande à Vénus sa ceinture*, et *Junon qui trompe Jupiter avec cette même ceinture*....... 1,600 livres.

Le parfait paiement est en date du 30 janvier 1751 (Exercice 1748) :

Au sieur *Pierre*, peintre, 600 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1748 le 14 mars 1750, le parfait payement de 1,600 livres à quoy montent deux tableaux représentant *Junon*, qu'il a faits pour le service du Roy, pendant l'année 1748.

Actuellement, tous les deux, au musée du Louvre : H. 1 m. 45. — L. 2 m.

---

(1) *Archives du Louvre.*

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 136.

(3) A. N. O' 1934A.

2° *Cabinet de la Reine.*

En 1749, à l'occasion de la mise en état des petits cabinets de Marie Leczinska (1) Pierre fut chargé de décorer « le petit cabinet par delà le grand et qui touche à la Salle des Gardes (2) ». Le 23 février, de Tournehem donnait en ces termes ses instructions à Coypel (3) :

« Je vous envoye cy joint, les mesures de cinq tableaux à faire pour un cabinet de la Reine. Ce cabinet est si petit qu'il n'a pas à peinne 6 pieds de large (une fois au plus de longueur). Vous verez par le plan de ces tableaux qu'il en faut cinq, qu'il faut par la position de la pièce que ces tableaux soient très clairs. J'aurois jetté les yeux pour les faire faire sur M. Boucher ou sur M. Oudry, attendu que je les veux avoir en très peu de temps et très gracieux. Je crois qu'il les faut de la même main. Cependant avant de me déterminer, je veux avoir votre avis là dessus et que ceux qui s'en chargeront m'aportent promptement l'esquisse de ces tableaux pour qu'ils puissent être présentés à la Reyne. Votre avis promptement, je vous prie, affin que je puis aller en avant. »

A défaut de Boucher et d'Oudry, Coypel choisit Pierre, à qui l'on recommanda de faire diligence (4), et qui travailla sur les indications suivantes (5):

---

(1) De Nolhac, *op. cit.*, p. 128.

(2) Luynes, *Mémoires*, X, p. 140.

(3) A. N. O[1] 1907.

(4) La Reine, en effet, montrait la plus grande impatience et voulait d'urgence les tableaux de son petit cabinet. Le 10 mars, de Tournehem écrivait ainsi à Coypel : « La Reine, impatiente de son petit cabinet, voudroit que deux fussent chargés de ces tableaux un pour *la Veillée de village*, et M. Pierre fairoit ceux des *Quatre Saisons*. Je n'ai point envie de faire de peinne à personne et encore moins à M. Pierre. Je vous prie de le prévenir là dessus et en conséquence de me marquer celuy que je chargerais de la Veillée. »

Mais Coypel dut intervenir en faveur de son camarade, et la totalité de la commande fut maintenue à Pierre; le lendemain, 11 mars, en effet, de Tournehem envoyait cette lettre : « Je recois, par votre exprès, votre lettre de ce matin. Ce n'est pas sans peinne, que je voulois ôter à M. Pierre le tableau des veillées. S'il fait bien, il commencera par là et encore mieux s'il peut fournir à la Reyne les tableaux demandés vers le retour de Marly, qui sera au plus tard le 13 de may. Scachez de lui quand il en aura fait au moins plusieurs. Je vous diray quand j'auray l'honneur de vous voir ce que j'imagine qui a engagé la Reine à changer. Mais je luy dirai que M. Pierre a commencé et qu'il est déjà avancé affin d'obtenir d'elle qu'elle laisse la disposition qui avoit été faitte. »

(5) A. N. O[1] 1934 A.

« Ces quatre tableaux seront paysages et représenteront chacun une saison de l'année au naturel, hors la moisson qu'il ne faudra pas représenter pour l'été, qu'il faudra indiquer par d'autres attributs de l'été. Il faut du lointain dans ces cinq tableaux, tant des quatre saisons que celuy de la veillée, et les tenir très clairs, la pièce recevant très peu de jour, le bas de tous ces tableaux est à 4 pieds du dessus du parquet. Comme la pièce est très petite, il faut des personnages proportionnés à la pièce. »

Voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire des ouvrages faits pour le cabinet de la Reine à Versailles, par ordre de M. de Tournehem, par *Pierre*, peintre ordinaire du Roy, pendant l'année 1749.

Premièrement un tableau, haut de 4 pieds 6 pouces sur 2 pieds, représentant *une Veillée de paysans et paysannes.*

Plus quatre tableaux, de même hauteur sur 3 pieds et quelques pouces de large, représentant *les Quatre Saisons de l'année.*

Tous lesdits tableaux dans le genre pastoral.

Estimés ensemble............................ 2,500 livres.

Le paiement est en date du 9 octobre 1751 (Exercice 1749) :

Au sieur *Pierre*, peintre, 900 livres pour faire, avec 1,600 à luy ordonnés acompte des fonds de l'exercice 1749 les 30 janvier et 23 may derniers, le parfait payement de 2,500 livres à quoy montent les tableaux qu'il a faits pour le cabinet de la Reine à Versailles pendant l'année 1749.

Mais la Reine n'eut aucune satisfaction de ces tableaux : « La Reine — rapporte Luynes en novembre 1749 — vient de faire un petit changement dans ses cabinets de Versailles. Dans le petit cabinet qui est par delà le grand et qui touche à la salle des Gardes, elle avoit fait mettre cinq tableaux faits par un peintre nommé Pierre ; quatre représentent *les Quatre Saisons* et le cinquième *une Veillée de village*. La Reine a trouvé les figures trop fortes pour un aussi petit endroit ; elle les a faits mettre dans des cadres dorés et les a placés dans son cabinet en bas à Fontainebleau. Oudry, fameux peintre, vient d'en faire cinq autres, qui seront posés ces jours-ci ; ils représentent *les Cinq Sens* » (2).

Peut-être même ces tableaux furent-ils par la suite retirés de Fontainebleau, car, en 1754, Pierre agrandissait quatre d'entre eux, en même temps

---

(1) A. N. O[1] 1933A,

(2) Cf. page 360 *supra*.

qu'il en exécutait deux nouveaux pour l'appartement de la Reine à Versailles. Voici son mémoire pour le tout (1) :

Mémoire de deux tableaux et des quatre autres qui ont été aggrandis pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Pierre*, peintre du Roy.

Deux tableaux appelés *Bambochades*, dont l'un représente *un Port de mer*, et l'autre *un Moulin* placés chez la Reine. Lesdits tableaux estimés chacun 500 livres......... 1,000 livres.

Plus avoir racommodé et grandi quatre autres bambochades, représentant *les Quatre saisons*, peintes pour la Reine pendant l'année 1749 par le sieur Pierre.................. 400 »

Ensemble.................................... 1,400 livres.

Le parfait payement est en date du 20 novembre 1757 (Exercice 1754):

Au sieur *Pierre*, peintre, 300 livres pour faire, avec 1,100 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1754 le 4 aoust 1757, le parfait payement de 1,400 livres à quoi montent deux tableaux qu'il a faits pour la chambre de la Reine au château de Versailles, l'un représentant *un Port de mer* et l'autre *un Moulin*, et les tableaux qu'il a racommodés et agrandis, le tout pendant 1754.

A Fontainebleau.

1° *Salle à manger*.

En 1748, Pierre exécutait un tableau pour la salle à manger de Fontainebleau ; le sujet en était une pastorale, de 3 pieds et demi de haut sur 3 de large (2).

Peut-être serait-ce là le tableau de 3 pieds 5 pouces de haut sur 2 pieds 11 pouces, représentant « deux amours, l'un portant une corbeille de fleurs et l'autre décochant une flèche », que Du Rameau signalait, en 1783, à l'hôtel de la Surintendance de Versailles ? (3).

---

(1) A. N. O' 1934A.
(2) A. N. O' 1934A.
(3) *Archives du Louvre.*

2° et 3° *Cabinet du conseil* et *Cabinet de la Reine.*

En 1753, d'importantes commandes furent faites à cet artiste pour le château de Fontainebleau : on lui confia d'abord, ainsi qu'à Carle Van Loo et à Boucher, la décoration de la Salle du conseil, et il ne peignit pas moins de dix tableaux en camaïeu, de forme ovale, et sur des sujets allégoriques; voici son mémoire (1) :

Mémoire de dix tableaux, peints en camayeux, qu'il a faits pour la salle du conseil de Fontainebleau pendant l'année 1753.

1° *La Force ;* — 2° *La Clémence;* — 3° *Le Secret ;* — 4° *La Fidélité ;* — 5° *La Justice ;* — 6° *La Prudence ;* — 7° *Le Printemps ;* — 8° *L'Été ;* — 9° *L'Automne ;* — 10° *L'Hyver.*
Estimés ensemble............................ 3,000 livres.

Le paiement de ces dix tableaux est en date du 1er août 1755 (Exercice 1753) :

Au sieur *Pierre*, peintre, 500 livres pour faire, avec les 2,500 ci-dessus (du 24 juin 1755), le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte le prix de dix tableaux, qu'il a faits pour la salle du conseil au château de Fontainebleau pendant l'année 1753.

Mais il advint que les mesures de trois de ces tableaux ne concordaient pas avec les emplacements qu'ils devaient occuper, l'artiste dut les refaire: et, en même temps, il exécutait trois dessus de portes pour le cabinet de la Reine, « dont les appartements avoient été accommodés dans le goût moderne » (2). Il présenta pour le tout le mémoire suivant (3) :

Mémoire de six tableaux faits pour le service du Roy, sur les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Pierre* pendant l'année 1753.

Trois tableaux, peints en camayeux et placés dans le cabinet du conseil à Fontainebleau pour remplacer trois autres qui avoient

(1) A. N. O¹ 1934 A.
(2) D'Argenville. *Voyage pittoresque des environs de Pavis.*
(3) A. N. O¹ 1934 A.

souffert par les variations de mesures, dont il a été plus expédient et plus décent de les recommencer. Les trois camayeux estimés chacun 300 livres........................ 900 livres.

Plus trois tableaux, dessus de porte, ayant environ 3 pieds et demi de haut sur autant de large, placés dans le cabinet de la Reine. Lesdits trois tableaux estimés chacun 300 liv. 900 »

Ensemble................................ 1,800 livres.

Le parfait paiement est en date du 20 novembre 1757 (Exercice 1753) :

Au sieur *Pierre* 100 livres pour faire, avec les 1,700 ci-dessus, le parfait payement de 1.800 livres à quoi ont été estimés et arrêtés six tableaux, qu'il a faits pour le service du Roy et pour être placés au cabinet du conseil et à celuy de la Reine au château de Fontainebleau pendant l'année 1753.

Aux Gobelins.

1° *Enlèvement d'Europe.*

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par *Pierre* pendant l'année 1757 (1).

L'Enlèvement d'Europe.

Ce tableau est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins. Il a 10 pieds en quarré.

Estimé................................ 3,600 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1757 et, l'année suivante, l'artiste exécutait deux autres morceaux, qui en étaient l'accompagnement et dont voici le mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Pierre* pendant l'année 1758.

Ces tableaux, destinés pour des panneaux de tapisserie, repré-

(1) A. N. O' 1934 A.
(2) A. N. O' 1934 A.

sentent des enfants et attributs relatifs et faisant suitte au sujet de *l'Enlèvement d'Europe*, fait par le même auteur pour cette manufacture.

L'un de 10 pieds de hauteur sur 5 pieds de largeur.
Estimé.. 1,800 livres.
L'autre de 10 pieds de haut sur environ 3 pieds de large.
Estimé.. 1,000 »
Ensemble...................................... 2,800 livres.

Le parfait paiement de cette double commande est en date du 15 novembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Pierre* 1,200 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 5,200 à luy ordonnés acompte savoir 1,200 sur l'exercice 1757 le 17 décembre audit an, et 4,000 sur l'exercice 1758 en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, le parfait payement de 6,400 livres à quoi montent trois tableaux, représentant le premier l'*Enlèvement d'Europe*, et les deux autres des enfans et attributs relatifs et faisant suitte au même enlèvement, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie pour le service du Roy, pendant les années 1757 et 1758.

L'*Enlèvement d'Europe* est actuellement au musée d'Arras, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 25.

2° *Mercure amoureux d'Hessé.*

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le marquis de Marigny par le sieur *Pierre* pendant l'année 1763 (1).

Ce tableau est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins. Il a 10 pieds en quarré.

Le sujet représente *Mercure amoureux de Hessé;* ce Dieu change en pierre Aglaure qui vouloit l'empêcher d'entrer chez sa sœur.

Ledit tableau estimé.......................... 3,600 livres.

(1) A. N. O¹ 1934A.

Ce tableau fut exposé au salon de 1763; le parfait paiement est en date du 12 juin 1768 (Exercice 1763) :

Au sieur *Pierre*, 600 livres, dont 500 en un billet de l'emprunt du 16 mars 1760 et 100 livres en argent, pour faire, avec 3,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1763 en billets de l'emprunt du 16 mars 1760 le 12 octobre 1760, le parfait payement de 3,600 livres à quoi monte un tableau, représentant *Mercure amoureux de Hessé*, ce dieu change en pierre Aglaure qui vouloit l'empescher d'entrer chez sa sœur, qu'il a fait en 1763 pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Ce tableau fut rejeté en 1794 par le jury de classement des modèles des Gobelins comme immoral.

Actuellement au musée du Louvre : H. et L. 3 m. 20.

A Choisy.

La décoration de la galerie de Choisy, résolue en 1764 et exécutée par Hallé (1), Carle Van Loo, Vien et Lagrenée sur des sujets empruntés à l'histoire romaine, n'eut pas le succès qu'espérait Cochin; à peine mis en place les tableaux furent retirés et expédiés aux Gobelins (2). On chercha alors un artiste qui put mener à bien cette entreprise; le choix de Cochin se porta d'abord sur *Boucher*, mais celui-ci mourut dans ces entrefaites, et Pierre fut alors proposé et agréé (3). Pour qu'il put exécuter plus

(1) Cf. page 224 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1072. Cochin écrivait ainsi à Marigny le 18 septembre 1766 : « J'avois fait exécuter pour Choisy quatre tableaux représentant des actions de générosité et d'humanité de divers princes, mais ces tableaux n'ont point eu le succès que j'en attendois pour être dignes de décorer cette maison royale. C'est pourquoy j'ay pris le parti de les déplacer et de les destiner à la manufacture des Gobelins. Pour y suppléer, j'en ay demandé quatre autres au sieur *Boucher*, dont le pinceau, conduit par les grâces, m'a paru le plus propre à contribuer à l'ornement d'un séjour aussy agréable. »

(3) A. N. O[1] 1072. Voici la proposition qui fut présentée au travail du Roi, le 21 décembre 1771 :

« L'accident arrivé à un tableau pour le nouveau Trianon dont étoit chargé le sieur Pierre, premier peintre de Votre Majesté, et la mort du sieur Boucher, à qui sa santé n'a pas permis de travailler à ceux qu'il devoit faire pour la gallerie de Choisy, me mettent dans le cas de proposer à Votre Majesté une distribution de ces tableaux qui en accélèrera l'exécution. Elle consiste à charger le sieur *Hallé* du tableau destiné pour le nouveau

rapidement cette commande, on lui retira même un tableau qu'il devait faire pour la salle à manger du petit Trianon pour le donner à Hallé (1).

Voici, d'après un *État des tableaux commandés* en date de 1774 (2) le détail de ces tableaux :

Quatre tableaux pour la Galerie de Choisy.

Ces quatre tableaux ont chacun 9 pieds 5 pouces de haut sur 9 pieds 4 pouces et demi de large.

1° *Le Courage* : Clélie traversant le Tibre à la nage avec ses compagnes.

2° *La Vigilance dans le gouvernement* : Sémiramis quitte sa toilette pour réduire Babilone.

3° *La Piété filiale* : Coriolan fléchi par sa mère.

4° *L'Humanité*: Pyrrhus enfant reçu de Glaucias, roi d'Illyrie.

Nous n'avons pas retrouvé d'ordonnance de paiement spéciale à cette commande ; ces quatre tableaux furent cependant exécutés, car, en 1792, ils étaient retirés de Choisy et transportés à Paris au dépôt des Petits-Augustins (3).

Trianon et le sieur Pierre des quatre tableaux qui restent à faire pour Choisy. Comme ceux qui sont déjà faits représentent la *Justice*, la *Clémence*, la *Bonté* et la *Générosité*, il paroit à propos de suivre le même plan et que les autres représentent des sujets analogues; tels seroient : Le Courage, représenté par Clélie traversant le Tibre avec ses compagnes ; la Vigilance, représentée par Sémiramis quittant sa toilette pour réduire Babilone ; la Piété filiale, représentée par Coriolan appaisé par les larmes de sa mère ; l'Humanité, représenté par Glaucias, roi d'Illirie recevant Pyrrhus enfant ; tous ces sujets où il entre beaucoup de femmes sont susceptibles d'être traités avec agrément. Si votre Majesté veut bien agréer ce nouvel arrangement, je la supplie très humblement de me donner ses ordres. »

(1) Cf. page 223 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du musée des monuments français,* t. II, p. 11. — Le premier tableau fut exécuté dans la première moitié de 1773, ainsi qu'il résulte d'une lettre de Pierre à M. de Montucla en date du 1er décembre de cette année.

Pierre PIGALLE (1)

A Versailles.

En 1763, cet artiste exécutait, pour les cabinets de retraite de Mesdames Adélaïde et Sophie, deux devants de cheminée, représentant « des paysages ornés de figures (2) ». Le paiement est en date du 7 janvier 1766 (Exercice 1763) :

Au sieur *Pigale*, peintre, 96 livres pour son payement de deux tableaux qu'il a faits pour servir de devants de cheminée dans les cabinets de retraite de Mesdames Adélaïde et Sophie au château de Versailles pendant l'année 1763.

Jacques-André PORTAIL

A Fontainebleau.

En 1744, cet artiste exécutait, pour l'appartement de la première Dauphine à Fontainebleau, plusieurs copies d'après Fontenay, de Troy, Le Moine, et deux tableaux originaux, mentionnés ainsi dans le mémoire de l'artiste (3) :

---

(1) Il s'agit ici du frère du célèbre sculpteur (cf. Tarbé, *La vie et les œuvres de J.-B. Pigalle*, p. 208).

(2) A. N. O[1] 1721.

(3) A. N. O[1] 1451. — Plusieurs de ces copies durent être faites par *Pigalle*, comme semblerait le prouver le passage suivant d'un mémoire des « tableaux que le sieur Pigalle a fait pour le Roy sous M. Portail » (*Nouvelles Archives de l'art français*, I. 336) :

« Feu M. Orris. Un autre tableau représentant *Chefale et l'Orore* d'après *M. Le Moine*, en avoir reçue de M. Portail, la somme de....... 100 livres.

« Feu M. Orris. Plus avoire remis sur toille et rallongé quatre tableaux, copie du *Carache* et un autre tableau copis de *Michel Ange de Caravage* parailment remis sur toile et ralongé, en avoire reçus des cinq la somme de.. 8 livres.

Mémoire des ouvrages de peinture faits pour l'appartement de Mme la Dauphine au chasteau de Fontainebleau, suivant les ordres de Mgr Orry, par le sieur *Portail*.

Un tableau original, de 5 piés de hauteur sur 3 de largeur, représentant *un Palais* sur le devant, orné de plusieurs figures, et, sur le second plan, un port de mer avec des embaras de comerce et de marine........................... 100 livres.

Plus un autre tableau, de pareille forme et grandeur, servant de pendant au précédent, lequel représente une *ruine sur le bord d'un port de mer*, orné de plusieurs embaras de comerce et de marine.................................... 100 » (1).

Nous n'avons pas retrouvé d'ordonnance de paiement spéciale à cette commande; il est possible qu'elle ait été comprise dans un autre paiement au compte de cet artiste, ou dans les frais généraux du « magasin de tableaux de Versailles ».

— Peut-être même faut-il attribuer à Portail tout ou partie des tableaux suivants, que le mémoire porte seulement comme « faits sous ses yeux », et assurément dans l'atelier des copistes de Versailles, dont il avait la direction (2) :

Mémoire des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, par les ordres de M. le Directeur général des Batimens, et sous les yeux de *M. Portail*, pour le département de Fontainebleau.

Un tableau original, de 3 pieds et demi de hauteur sur 3 pieds de largeur, représentant un *paysage*, dans le fond duquel paraissent des ruines mêlées d'arbres, une rivière au pié, et, sur le devant, un gros arbre à côté duquel est un berger avec sa bergère gardant leur troupeau....................... 180 livres.

Un *paysage* flamand, sur le devant une grosse masse d'arbres et de terrasses, au pié de laquelle paroit une femme sur un mulet suivie d'un homme et plusieurs animaux; de mêmes dimensions.. 180 »

Un *paysage*, sur le devant duquel est une masse de rochers de

(1) L'artiste demandait 130 livres pour chacun de ces tableaux.
(2) A. N. O¹ 1443.

grands arbres et une chapelle, au pié de laquelle passe une rivière, et sur icelle un pont avec plusieurs figures ; de mêmes dimensions.. 180 livres.

Un autre, de 3 pieds de long sur 2 et demi de haut, représentant un *paysage*, un hameau, plusieurs petites figures, et, sur le devant, un berger conduisant son troupeau...... 170 »

Un autre, de pareille proportion, représentant *un château*, un pont et une rivière avec une masse d'arbres, et, sur le devant, plusieurs bergers.................................. 170 »

Un autre tableau, de forme ovale, représentant *une bergère assise au pié d'une fontaine* avec un troupeau de moutons, sur un fond de païsage...................................... 100 »

Ce mémoire vise encore deux copies d'après le Guaspre, pour chacune desquelles Portail demandait 130 livres (1).

Comme pour la précédente commande, nous n'avons pas retrouvé d'ordonnance spéciale de paiement, et la remarque faite alors, s'applique également ici (2).

---

(1) Ces deux copies furent également faites par *Pigalle*, comme le prouve le passage des mémoires cité plus haut :

« Feu M. Orris. Deux tableaux de paysage d'après le Gaspe; reçu des deux de M. Portail la somme de................................ 60 livres.

La différence entre le prix touché par Pigalle et celui demandé par Portail s'explique par les procédés de ce dernier, que celui-là dénonçait amèrement au cours de son mémoire; les faits semblent ici donner raison à Pigalle.

(2) Dans leurs inventaires, Jeaurat (A. N. O[1] 1965) et Du Rameau (*Archives du Louvre*) signalent au magasin de la Surintendance deux dessins de Portail, d'un pied 8 pouces sur 2 pieds 3 pouces, représentant des *vues du château de Versailles du côté de l'Orangerie et du côté du Nord.*

PORTIEN

A Versailles.

En 1748, cet artiste exécutait pour l'appartement de la duchesse de Villars, à Versailles, un portrait de la Reine, sous les traits d'une religieuse pénitente (1); voici son mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait par ordre de M. le Normand de Tournehem. Ce tableau a été plassé suivant les intentions de la Reine dans l'appartement de Mme la duchesse de Villars et exécuté par le sieur *Portien*, suivant les instructions qui lui ont été donné par le sieur Portail dans le mois de janvier de l'année 1748.

Un tableau, d'environ 5 pieds 6 pouces de hauteur sur 3 pieds de large, représentant *le portrait de la Reine sous l'habit d'une religieuse pénitente*, vêtue de blanc et coiffée d'un voile de même couleur. Elle est assise et appuyée sur une table, tenant un grand livre. Autour d'elle sont plassés tous les instrumens de la pénitence. Le fond du tableau représente un désert où l'on voit une rivière qui tombe par cascade et qui se termine sur le devant du tableau. Pour ce la somme de 300 livres, y compris les frais de quatre voyages faits de Paris à Versailles pour faire les changements que Mme la duchesse de Villars a désiré dans le tableau.

Le paiement est en date du 6 mai 1750 (Exercice 1748) :

Au sieur *Portien*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau représentant *la Reine en habit de religieuse pénitente* qu'il a fait au mois de janvier 1748, pour être placé dans l'appartement de Mme la duchesse de Villars.

---

(1) Cette allégorie était alors à la mode; nous avons vu précédemment Nattier y recourir (cf. page 332 *supra*) et en 1752, Coypel représenter Mme Henriette sous la figure d'une pénitente (cf. page 134 *supra*). Les exemples de l'époque abondent.

(2) A. N. O[1] 1934A.

RANSON

Aux Gobelins.

Cet artiste exécuta, en 1785 et 1786, des bordures nouvelles pour la tenture de l'*Histoire de Jason*, qui était alors remise sur le métier aux Gobelins; il livra en même temps un modèle d'écran, qui lui avait été pareillement commandé. Voici son mémoire (1) :

> Mémoire de dix tableaux pour la manufacture royale des Gobelins formant ensemble la bordure des pièces de *la Toison de Jason*. Ces tableaux, peints à l'huile en fin d'or, composant une bordure très riche, faits par ordre de M. le comte d'Angivillers et sous la direction de M. Pierre, premier peintre du Roi et Directeur de la Manufacture des Gobelins, par *Ranson*, peintre, élève de laditte Manufacture, demeurant rue Saint-Martin à Paris, pendant 1785 et 1786.

Lesdits tableaux contiennent 12 pieds de large sur 8 pieds et demi de hauteur, forment le tout ensemble 41 pieds sur 17 pouces d'épaisseur. Le tout compris fait 52 pieds et un tiers, à raison de 36 livres le pied, font cy........... 1,394 livres.

Plus un écran peint à l'huile, représentant *un grand bouquet de fleurs* sur un fond de damas cramoisi, estimé cy. 220 livres.

Total............ .... 1,614 livres (2).

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) L'artiste demandait 1884 livres pour les tableaux, et 288 pour l'écray.

Demoiselle READ (1)

Portraits.

En 1764, cette artiste exécutait les portraits au pastel de deux des petits-fils de Louis XV, le comte d'Artois et Madame Elisabeth; voici son mémoire (2) :

> Mémoire de deux portraits, peints d'après nature au pastel par ordre de Mgr le Dauphin sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par la Demoiselle *Read* pendant l'année 1764.

Le portrait *de M. le comte d'Artois*, grandeur de buste.

Le portrait *de Mme Elizabeth de France*, de même grandeur.

Lesdits deux portraits estimés à raison de 20 louis chacun, pour les deux.................................. 960 livres.

Le paiement est en date du 12 octobre 1764 :

A la demoiselle *Read*, peintre, 960 livres pour son payement de deux tableaux, l'un représentant *M. le comte d'Artois* et l'autre *Mme Elisabeth de France*, qu'elle a faits en la présente année pour le service du Roi, à raison de 480 livres chacun.

---

(1) Cette artiste, de nationalité anglaise, fut amenée en France par le duc de Nivernois qui l'avait connue en Angleterre; elle logeait à Paris à l'hotel de Châtillon, rue de Tournon, et eut quelque réputation comme pastelliste (A. N. O[1] 1909).

(2) A. N. O[1] 1934 B. En marge de ce mémoire, on relève la curieuse note suivante : « *Nota.* Il est bon que M. Cochin sache que M. Darthenay est une f..... bête, puisqu'il a annoncé cette proposition et qu'il ne l'a pas envoyée ».

Jean-Baptiste REGNAULT

A Versailles.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Renaud*, peintre du Roy, pendant l'année 1785 (1).

Ces deux tableaux, dessus de porte, destinés pour le cabinet des Nobles dans l'appartement de la Reine à Versailles, ont chacun 4 pieds 11 pouces de large sur 3 pieds 9 pouces de hauteur.

L'un représente *Pygmalion amoureux de sa statue.*

L'autre *Dibutade traçant le portrait de son berger.*

Estimés chacun 1,000 livres.................. 2,000 livres.

Actuellement, tous les deux, au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 20 et 1 m. 05 — L. 1 m. 40.

A Fontainebleau.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Regnault,* peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (2).

Ce tableau, de 7 pieds 6 pouces de large sur 13 pieds 4 pouces de haut, est destiné pour la chapelle royale de Fontainebleau.

Il représente *une Descente de Croix.*

Estimé...................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789.
Actuellement au Louvre : H. 4 m. 20 — L. 2 m. 38.

---

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) A. N. O[1] 1931l.

Mort de Priam.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Renaud*, peintre, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente *la Mort de Priam.*
Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785, et passa ensuite aux Gobelins, d'où le jury de classement des modèles le rejetait, en 1794, « d'après les personnages qu'il retrace et les idées anti-républicaines qu'il rappelle ».

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État : H. et L. 3 m. 30. — Signé : *Renaud, 1784.*

Iphigénie en Tauride.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Regnault*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (2).

Ce tableau a 13 pieds de long sur 10 de haut.
Il représente *la Reconnaissance d'Oreste et d'Iphigénie dans la Tauride.*
Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787; il passa ensuite aux Gobelins, où il fut conservé, en 1794 par le jury de classement des modèles « parce qu'il rappelait l'instant où fut aboli dans le Tauride le culte atroce qui offrait aux Dieux des victimes humaines ».

Actuellement au musée de Marseille, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. 19 — L. 3 m. 21.

---

(1) A. N. O[1] 1933. — Au salon de 1783, Regnault exposait l'esquisse d'un tableau sur le sujet de *Pyrrhus tuant Priam sur le dernier de ses fils.* Ce sujet plut au comte d'Angiviller, qui commanda à l'artiste, pour le salon de 1785, un tableau en grand sur cette esquisse (A. N. O[1] 1913).

(2) A. N. O[1] 1931. — Voici, d'après la proposition de l'artiste, l'indication détaillée du sujet (A. N. O[1] 1914-1921) : « Oreste et Pylade reconnus par Iphigénie au moment où elle alloit sacrifier ce dernier, qui l'enlève et la porte sur un vaisseau pour la conduire en Aulide. »

Antoine RENOU

A Trianon.

En 1768, lors de la distribution d'ouvrage relative au petit Trianon (1), trois tableaux destinés pour le cabinet sur le fleuriste du Pavillon Français avaient été commandés à Jacques François Amand, mais cet artiste mourut en 1769 et la commande fut reportée à Renou. Voici les sujets proposés (2) :

Renou, à lui ordonné deux tableaux dessus de porte:

1° *L'Amour qui cache ses armes afin d'être admis à la cour des grâces ;*

2° *L'Amour enchaîné avec des fleurs par les Grâces, il paroit s'impatienter.*

Ayant chacun 5 pieds un pouce 6 lignes de large sur 2 pieds 3 pouces de haut.

Ils sont éclairés au jour droit.

Lesdits tableaux estimés..................... 1,600 livres.

A lui ordonné un tableau représentant *L'Amour, qui, après avoir rompu ses chaînes, poursuit les Grâces.*

Il a 4 pieds un pouce de large sur 2 pieds 3 pouces de haut.

Jour de face.

Estimé.................................... 800 livres.

Nota. — Ces trois tableaux sont destinés pour le cabinet sur le fleuriste du Pavillon de Trianon (3).

---

(1) Cf. page 162 *supra.*

(2) A. N. O' 1933 : *État des ouvrages commandés en 1768.*

(3) Dans un autre état, on lit : « pour le cabinet sur le fleuriste avec table volante » (A. N. O' 1072). Au sujet de ces tables volantes, cf. page 30 *supra.* — En marge on relève les deux notes suivantes de Pierre : « pourront être faits au mois d'avril 1773 » — « faits à un petit changement près qu'il a cru à propos de faire à un et qui sera achevé dans peu de jours. »

Le parfait paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Renou*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnés acompte sur 1768 le 23 avril 1776, le parfait payement de 2,400 livres à quoy montent trois tableaux qu'il a faits en 1768, le premier représentant *l'Amour qui cache ses armes* afin d'être admis à la cour des Grâces; le second *l'Amour enchaîné avec des fleurs par les Grâces;* le troisième *l'Amour qui*, *après avoir rompu ses chaînes*, *poursuit les Grâces*.

A Fontainebleau.

Mémoires de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Renou* pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Le 1er représente *la Samaritaine.*

Le 2e représente *la Femme adultère.*

Estimés chacun.............................. 1,600 livres.

Ces deux tableaux furent exposés au salon de 1781; le parfait paiement est en date du 30 mars 1784 (2) :

Au sieur *Renou*, peintre du Roy, 1,200 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur 1780, le parfait payement de 3,200 livres à quoi montent deux tableaux l'un représentant *la Samaritaine*, l'autre *la Femme adultère*, qu'il a faits pour la chapelle du château de Fontainebleau pendant les années 1780 et 1781.

Actuellement, tous les deux, au château de Fontainebleau, dans la chapelle Sainte Trinité : H. 2 m. 38 — L. 1 m. 48.

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Agrippine.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait, par ordre de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Renou*, pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 10 pieds de large.

Il représente *Agrippine qui débarque à Brindes, portant l'urne de Germanicus*, son époux, mort en Syrie : Thibère avait envoyé au devant de cette princesse deux cohortes prétoriennes et l'on brûloit à son passage des parfums et des vêtemens.

Estimé.................................. 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779 ; le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (2) :

Au sieur *Renou*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait paiement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *l'Arrivée d'Agrippine au port de Brindes*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, le jury de classement des modèles le rejetait « sous le rapport des idées républicaines ».

Actuellement au musée de Lunéville, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 2 m. 50. — L. 3 m. — Signé : *Renou 1779*.

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Jean RESTOUT

Aux Gobelins.

1° *Le Nouveau Testament.*

On a vu précédemment (1) que Jouvenet avait reçu, en 1711, la commande d'une tenture pour les Gobelins sur des sujets divers du *Nouveau Testament;* la mort le surprit au cours de l'exécution de la cinquième pièce, *la Cène.* La tenture se trouvait ainsi interrompue : pour la continuer, les Bâtiments s'adressèrent à son neveu Restout. Celui-ci acheva cette pièce de *la Cène*, dont les dimensions étaient de 12 pieds de haut sur 21 de large (2) et il fut à la fois rétribué pour le travail de Jouvenet et pour le sien propre; le payement est en date du 30 décembre 1725 (Exercice 1723) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 4,000 livres pour son payement d'un grand tableau qu'il a fait et augmenté d'après le sieur *Jouvenet*, qui l'avoit commencé pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 90 — L. 7 m. 20.

Restout fit ensuite *la Guérison des malades;* les dimensions étaient de 12 pieds de haut sur 20 pieds de large. Le paiement est en date du 12 août 1726 (Exercice 1725) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 4,000 livres pour une copie d'un grand tableau d'après le sieur *Jouvenet*, représentant *Notre-Seigneur guérissant les malades sur le bord du lac de Génésareth*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1724 et 1725.

---

(1) Cf. page 242 *supra.*

(2) A. N. O' 1934B : *État des ouvrages faits pour le Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729.*

Actuellement au musée de Lille, où il fut envoyé par l'État en 1849 : H. 3 m. 80 — L. 6 m. 78.

Ce ne fut qu'en 1733 que Restout termina le morceau suivant, *le Baptême de Notre-Seigneur*. Le payement est en date du 1er novembr 1739 (1) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 3,000 livres pour faire, avec 2,000 à luy cy devant ordonnés (le 20 juin 1738), le parfait payement de 5,000 livres à quoy monte le prix d'un tableau représentant *le Batême de Notre Seigneur par saint Jean*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1733.

Le dernier morceau de cette tenture, *le Lavement des pieds*, fut livré en 1757; voici le mémoire de Restout (2) :

Mémoire d'un tableau pour la manufacture royale des Gobelins, ordonné par M. de Tournehem, par le sieur *Restout*, pendant l'année 1757.

Ce tableau a 12 pieds de hauteur sur 21 de largeur et a été ordonné pour completter une tenture, dont les sujets sont tirés du Nouveau Testament par *Jouvenet*.

Il représente *Jésus-Christ qui lave les pieds aux apôtres*, au moment où le Seigneur adresse ces paroles à saint Pierre : « Si je ne vous lave, vous n'aurez point part avec moi. » (S. Jean, chap. XIII). Estimé.......................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1755 (3) ; le parfait paiement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 1,000 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 7,000 à luy ordonnés acompte scavoir 3,000 sur l'exercice 1755 le

(1) Ce payement avait d'abord été ordonné sur l'exercice 1733, puis annulé et reporté sur celui de 1739.

(2) A. N. O1 1934A. Il convient donc de rectifier ici le *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins*, qui avance que ce morceau du *Lavement des pieds* est une copie par Van Loo d'un tableau de Mutien.

(3) On lit à la suite de la mention qui en est faite par le livret : « L'auteur, ayant été pressé par le tems de l'Exposition du Salon, n'a pu termine entièrement ce tableau. »

16 janvier 1758, et 4,000 sur les aides et gabelles le 11 septembre 1759, le parfait payement de 8,000 livres, à quoy montent deux tableaux, l'un représentant *Jésus-Christ qui lave les pieds à ses apotres*, estimé 6,000 livres fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins et l'autre la *Descente de Croix* d'après *Jouvenet* estimé 2,000 livres et destiné pour l'église des Capucines à Paris ; lesdits tableaux livrés en 1757.

Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 4 m. — L. 7 m.

2º *La Tenture des Arts.*

En 1737, les Bâtiments commandèrent à Restout une suite de quatre pièces, qui fut appelée ensuite *Tenture des Arts* pour ce que les différents arts y étaient représentés par des faits empruntés à la mythologie ou à l'histoire ancienne et relatifs à l'exercice de chacun d'eux.

La première pièce de cette série fut *la Peinture*, qui parut au salon de 1739 avec cette mention au livret :

Un grand tableau, en largeur de 17 pieds sur 11 de haut, représentant *Alexandre dans l'école d'Apelles*, qui luy donne sa maîtresse Campasque, par M. *Restout*, professeur. Ce tableau est destiné pour être exécuté en tapisserie pour le Roy.

Le payement en eut lieu le 29 mars 1741 :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 2,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *Alexandre qui fait faire le portrait de sa maîtresse par Appelles*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins pendant les années 1739 et 1740.

Actuellement au musée de Rouen, où il fut envoyé par l'État en 1872.

La seconde pièce, *la Sculpture* fut exposée au salon de 1745, et le livret en donne la notice suivante :

Un grand tableau pour le Roy, en largeur d'environ 18 pieds sur 11 de haut, représentant *Vénus qui exauce la prière de Pigmalion*, qui avoit fait un voyage dans l'isle de Cypre pour

demander à Vénus qu'il animât la statüe qu'il avoit faite, et dont il étoit éperduement amoureux : le peintre a pris le moment où cette déesse l'anime. La métamorphose se fait connoitre par la partie supérieure de la figure qui devient chair et par l'inférieure qui est encore de marbre. A cette vüe, Pigmalion, étant saisi d'étonnement, d'impatience et de joye, court la recevoir entre ses bras de dessus le piédestal où il l'avoit faite, auprès duquel sont deux Amours, dont l'un va décocher une flèche pour la rendre sensible à l'amour de celui qui l'a formée ; l'autre lui fait remarquer que l'instant de la blesser est arrivé. Les Grâces, les colombes, le char, qui sont tenües par des Amours, sont les attributs de Vénus. Au haut du tableau est une danse d'Amours, qui viennent célébrer les transports d'allégresse des deux amans. Dans l'enfoncement, on voit une école de sculpture, dans laquelle un élève travaille à une statue de Mercure. Les richesses, que Pigmalion offroit à sa statue (comme il est marqué dans la Fable) sont parsemées sur le plancher, telles que sont des étoffes, des perles, coquilles et autres bijoux, qui servent à l'ornement et à la parure des femmes (Fab. 8. *Metamorph.*, liv. X.)

Pour cette tenture les prix avaient d'abord été très étroitement fixés par Orry (1) ; à sa mort les artistes représentèrent à son successeur de Tournehem qu'avec des prix pareils ils rentraient à peine dans leurs déboursés pour les ouvrages de grandes dimensions : le tarif alors fut relevé et c'est ainsi que cette seconde pièce fut payée à Restout presque le double de la précédente, bien qu'elle fût de dimensions égales. Le payement est en date du 24 mai 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 1,700 livres pour faire, avec 2,300 à luy ordonnez acompte scavoir 1,500 sur l'exercice 1744 le 7 juillet de l'année dernière, et 800 de ceux de la susdite année le 13 octobre audit an, le parfait payement de 4,000 livres à quoi monte tant un tableau qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins et qui représente *Pigmalion amoureux de sa statue*, que le supplément à lui fait sur le prix d'un autre tableau qu'il a ci-devant fait pour le Roy, pendant l'année 1744.

(1) Cf. page 316 *supra*.

La troisième pièce, *l'Architecture*, parut au salon de 1751 ; voici le mémoire de Restout (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, par l'ordre de M. le contrôleur général des bâtiments de Sa Majesté, par *Jean Restout*, peintre ordinaire du Roy, adjoint-recteur de son Académie royale de peinture et sculpture, en 1751.

Ce tableau a 17 pieds et demi de long sur 11 pieds de haut. Ce tableau est le troisième des quatre qui m'ont este ordoné pour la manufacture royale des Gobelins et représentant les Quatre Arts. Celuy-cy est pour l'architecture, dont le sujet est *Didon qui montre à Énée les bâtiments de la nouvelle ville de Carthage*. La reine Didon et Énée avec le petit Ascagne paroissent au milieu du tableau. Un architecte, accompagné d'un jeune homme qui porte un rouleau de desseins, présente le plan d'un édifice à exécuter ; deux pages suivent la Reine, dont l'un porte le bas de son manteau et de sa robe, plusieurs femmes et quelques soldats, dont un à cheval, annoncent l'arrivée de la Reine et du prince Troyen. Ce tableau estant destiné à représenter l'Architecture, l'autheur a tasché de faire entrer dans la composition le plus grand nombre de parties qui regardent l'exécution de cet art. Au dessous de la suitte de la Reine, est un tailleur de pierre, occupé à finir la base d'un pilastre ; à côté de lui, sur une pierre, sont les instruments de sa profession ; sa règle est appuyée sur le parement de la pierre qu'il taille. Sur un plan plus avancé et de l'autre côté du tableau, est un grouppe de cinq ouvriers, occupez à lever un bloc de pierre pour le mettre en chantier, deux de ces gens-là pèsent sur un levier, deux autres aident de leurs mains. Cette pierre est taillée sur une face et tracée pour la travailler de l'autre côté ; derrière ces ouvriers, est un autre qui porte un moilon pour caler ce bloc, au devant paroit une baze, preste à poser. Derrière ce grouppe, est un notable citoyen amené par la curiosité, qui semble s'entretenir avec d'autres, que la grandeur de la toille n'a pas permis d'y ajouter.

---

(1) *Nouvelles archives de l'art français*, VIII, 88.

Plus loin que ces figures est une suitte d'échafaux de charpente, que les ouvriers élèvent tant pour poser les machines pour la construction d'un bâtiment que pour le finir et y élever des trophées, figures et autres ornements, destinez à la décoration; en cela l'autheur a suivy la narration de Virgile, qui raporte les mouvements des Tyriens fugitifs, qui sont tout occupez à suivre les ordres et les empressements de Didon, qui leur distribuoit l'ouvrage pour la construction des bâtimens et des ramparts de cette ville, qui a disputé l'empire à la ville de Rome, ce que l'autheur ne pouvoit faire agréablement qu'en variant les espèces de travaux de cet art. Il a peint dans le fond une colonnade, semblable à celle du Louvre, ne pouvant suivre un plus magnifique modèle pour la décoration du fond de son tableau.

Sur le devant du tableau, est un commencement du port de Carthage avec une barque où sont deux matelots, dont l'un avec sa rame tâche d'aprocher de terre et l'autre roule un balot de marchandises pour en décharger la barque. L'obélisque, qui est derrière la Reine, fait voir que cette scène se passe en Afrique, qui est la partie du monde où ces sortes d'ouvrages sont plus communs comme en Égypte, et sert en même temps pour la décoration de la place devant le palais. Les arbres, qui sont sur le devant, démontrent que, cette ville n'étant pas finie à l'arrivée d'Énée, ils doivent estre arrachez dans la suitte, et servent en même temps à la décoration du tableau, cette ville ayant été bâtie par Didon en pleine campagne et non sur les ruines d'une autre ville.

Pour mes peines et soins il m'est dû la somme de 3,500 livres.

Le parfait payement est en date du 20 mars 1753 (Exercice 1751) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 1,500 livres pour faire, avec 2,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1751 le 3 février 1752, le parfait payement de 3,500 livres à quoy a été estimé un tableau qu'il a fait, en ladite année 1751, pour la manufacture des Gobelins, représentant *Didon*, *reine de Carthage*, *qui montre à Énée les bâtimens de son palais.*

Actuellement au musée de Rouen, où il fut envoyé par l'État en 1872.

La dernière pièce, *la Musique*, fut exposée au salon de 1763 (1); voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Restout*, pendant l'année 1763.

Le sujet représente *Orphée descendu aux Enfers* pour demander sa femme Eurydice. Ce tableau qui exprime *la Musique* est le dernier des *Quatre Arts*, qui ont été ordonnés à l'auteur pour être exécutés en tapisserie aux Gobelins.

Il a 11 pieds de hauteur sur 17 pieds 8 pouces de largeur.
Estimé.................................... 5,000 livres.

Le parfait payement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1764) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 2,000 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour faire, avec 3,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1764, les 13 mai et 18 septembre 1766, le parfait payement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau, représentant *Orphée descendu aux Enfers* pour demander Euridice, qu'il a fait, en 1763, pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Actuellement au musée de Rennes, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 60. — L. 5 m. 16.

---

(1) L'auteur de l'*Eloge de Monsieur Restout*, prononcé à l'Académie des lettres, arts et sciences de Caen, après la mort de cet artiste, qui était membre de cette compagnie, donne de ce tableau la description suivante : « Pluton et Proserpine, Eaque, Minos et Radamanthe, Clotho, Lachésis et Atropos, et les démons ailés qui amènent Euridice, sont peints avec tous les attributs qui les caractérisent. L'auteur a saisi l'instant où Pluton, attendri par les accens harmonieux de la lire d'Orphée, paroit prêt à prononcer un jugement sur lequel il paroit avoir consulté Proserpine. »

Restout mit vingt ans à exécuter ce tableau; en effet, on le trouve mentionné dans un état des ouvrages commandés (A. N. O1 1934 A), à la date de 1743; le prix en est fixé à 5,000 livres.

(2) A. N. O1 1934 A.

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand Maître.*

Restout fut l'un des douze peintres qui participèrent, en 1724, à la décoration des appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles (1); il y traita la fable de Diane et Endymion. L'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737) (2) le dit placé « dans le cabinet suivant la chambre à coucher, au-dessus du trumeau, vis-à-vis de la cheminée »; il était de forme ovale et de 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds et demi de large.

Le paiement est en date du 1er juin 1726 (Exercice 1724) :

A *Jean Rêtout*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Diane et Endimion* avec ornemens, qu'il a fait pour les appartemens de l'hôtel du Grand Maître à Versailles pendant l'année 1724.

Restout demandait 600 livres pour ce tableau.

Actuellement à l'Hôtel de Ville de Versailles : H. 0 m. 90. — L. 0 m. 75.

2° *Église du Parc aux Cerfs.*

En 1727, Restout eut à faire pour l'église du Parc aux Cerfs un tableau de 4 pieds de haut sur 3 pieds et demi de large, destiné à faire pendant à une *Madeleine*, commandée à Galloche (3). Il demanda 600 livres et n'en toucha que 300, le 6 avril 1728 (Exercice 1727) :

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 300 livres pour un tableau représentant *la Contrition de saint Pierre* dans une grotte pleurant amèrement, qu'il a fait pour le principal autel de la nouvelle église du Parc aux Cerfs pendant l'année dernière,

Dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis l'année 1722 jusqu'à ce jour* (1737), ce tableau est signalé sur un des petits autels du côté du chœur; il était alors de forme ovale.

---

(1) Cf. page 76 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934A.

(3) Cf. page 77 *supra*.

D'Argenville (1), mentionne qu'en 1762 ce tableau, ainsi que ceux de Galloche et de Cazes, n'était point placé dans cette église et détenu séparément par les Lazaristes.

Il se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-Louis de Versailles.

3° *Appartements de la Dauphine.*

En 1747, Restout exécutait deux tableaux pour le grand cabinet de Marie-Josèphe de Saxe à Versailles (2); voici son mémoire (3) :

> Mémoire de *Jean Rêtout*, peintre ordinaire du Roy, pour deux tableaux faits pour Sa Majesté par les ordres de M. de Tournehem, directeur et ordonnateur général de ses bastimens.

Les sujets de ces deux tableaux, qui ont étés placés, en 1748, dans le grand cabinet de Mme la Dauphine, sont pris de l'histoire de Psiché.

Ils ont 4 pieds 3 pouces de large sur 3 pieds 3 pouces de haut.

Le premier, de quatre figures, représente *Psiché fuyant la colère de Vénus*. L'histoire fabuleuse rapporte qu'étant sur le bord d'un torrent, elle pensa être surprise par deux satellites de Vénus, à qui cette déesse avoit donné ordre de la chercher. Après être échapée de ce péril, elle aperçut un vieillard qui portoit des filets de pêcheur, il lui aida à passer ce torrent, et la conduisit sur une montagne, où étoit son habitation, que la Nature seule avoit formée. Là, deux filles de ce vieillard gardoient cinq ou six chèvres et s'occupoient à faire de petits ouvrages de jong. Le peintre a représenté, suivant la narration, Psiché tenant le vieillard par la robe, elle monte cette montagne rocailleuse et aperçoit les deux jeunes filles avec un air d'étonnement, qui est égal de leur côté en voyant cette belle infortunée. Cet endroit est très agréablement raconté par M. de La Fontaine ; il auroit etté à souhaiter que la grandeur du tableau eut permis de s'étendre davantage.

Le second, de sept figures, représente *Psiché demandant par-*

---

(1) *Voyage pittoresque des environs de Paris.*

(2) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 154.

(3) A. N. O[1] 1934B.

don à Vénus d'avoir eté aimée de son fils. L'histoire dit que Psiché, après avoir longtemps échapé aux recherches et à la colère de Vénus, prend enfin le parti de venir à Cyterre se jetter à ses pieds, que la déesse la fit transporter dans son char à Paphos, accompagnée de la Colère, de la Jalousie, et de l'Envie. Vénus y arriva aussitôt qu'elle et les trois satellites, qui l'avoient escortée, la présentèrent à Vénus, qui se faisoit rajuster. Lorsque Psiché lui eut réitéré les excuses, la jalouse déesse ordonna à ces trois Furies de la fustiger jusqu'à ensanglanter la blancheur de son corps. Le peintre a pris le moment que Vénus donne cet ordre cruel, elle est à sa toilette, les Grâces racomodent sa coëffure; Psiché est en suppliante : derrière elle sont les Furies qui se disposent à lui infliger le chatiment prononcé par la déesse.

Le prix de ces tableaux est de 700 livres chacun.. 1,400 liv.

Ces deux tableaux parurent au Salon de 1748, et le parfait payement en eut lieu le 30 janvier 1751 (exercice 1748):

Au sieur *Restout*, peintre, la somme de 700 livres pour faire, avec pareille somme à luy ordonnée acompte sur l'exercice 1748 le 17 juillet 1749, le parfait payement de 1,400 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant ladite année 1748.

Piganiol de la Force, dans sa *Description de Versailles* et d'Argenville, dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris*, signalent ces deux tableaux dans la chambre à coucher de la Dauphine.

Actuellement, tous les deux, au musée de Fontainebleau (nos 121 et 122), identifiés à tort à des sujets de l'histoire d'Herminie : H. 1 m.05. — L. 1 m. 40.

Concours de 1727 et de 1747.

Restout prit part, en 1727, au concours organisé entre les membres de l'Académie par le duc d'Antin; voici, d'après le *Mercure de France* de juillet 1727, le sujet de son tableau :

L'adieu d'Hector. Iliade. Liv. VI ; de M, *Restout.*

Hector et Andromaque ayant fini leurs tristes adieux, ce général des Troyens s'approcha de son fils ; mais cet enfant, éfraïé

des armes de son père et surtout du panache de son casque, se jetta entre les bras de sa nourrice : ce que voyant Hector, il ôta son casque, prit son fils, l'éleva vers le ciel, et, après une courte prière aux Dieux, il le remit à Andromaque, qui le reçut avec un sourire mêlé de larmes. Tel est le sujet de ce tableau que le peintre a accommodé à sa manière. Andromaque a son fils sur son sein, Hector adresse sa prière au ciel, un page tient son casque, et son char attelé de chevaux bondissans est tout proche.

Les dimensions de cette toile étaient de 6 pieds de large sur 5 de haut; le prix fut partagé entre de Troy et Le Moyne, et le tableau de Restout revint à son auteur.

Il fut encore l'un des onze officiers de l'Académie qui prirent part au concours de 1747 : son tableau de 6 pieds de large sur 5 de haut fut exposé au Salon de 1747 dans la galerie d'Apollon, et le livret le mentionne ainsi :

Alexandre, après avoir bu le breuvage qui luy étoit présenté par Philippe son médecin, luy donne à lire la lettre que Parménion luy avoit écrite, par laquelle il l'avertissoit que Philippe avoit été corrompu par Darius pour l'empoisonner. Ce faux avis irrita Philippe de façon qu'il jetta la lettre et son manteau par terre devant le lit du Roy, lequel au bout de trois jours fut entièrement guéri.

Le 29 septembre 1747, Restout percevait la gratification promise :

Au sieur *Restout*, peintre, 1,500 livres pour son payement d'un tableau représentant *Alexandre et son médecin Philippe* qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Ce tableau entre alors dans la collection de la Couronne.
Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État : H. 1 m. 48. — L. 1. m. 88.

A Paris.

Jouvenet avait exécuté, en 1677, pour le maître-autel de l'église des Capucines (rue Neuve des Petits-Champs) la fameuse *Descente de croix*, actuellement exposée au Louvre.

En 1756, ces religieuses offrirent ce tableau au Roi, qui l'accepta et, pour le remplacer, le marquis de Marigny en commanda une copie à Restout (1).

---

(1) A. N. O[1] 1934A. — L'Académie avait, de son côté, manifesté le désir

Cette commande dut être exécutée en 1758 ; voici, en effet, le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Restout*, pendant l'année 1758.

Copie de la Descente de croix, *de Jouvenet*, destinée pour l'église des Capucines de la place de Louis le Grand.

Ce tableau a 13 pieds de hauteur sur 9 pieds de largeur, même grandeur que l'original. Estimé............ 2,000 livres (2).

Le payement est en date du 10 décembre 1760. Nous l'avons transcrit ci-dessus (3).

---

d'avoir le tableau de Jouvenet; voici la lettre qu'en date du 15 juillet 1756, Marigny écrivait au secrétaire de cette compagnie : « Le Roy a accepté, Monsieur, le sacriffice que les dames religieuses Capucines luy ont fait du tableau du maître-autel de leur église, et en cela Sa Majesté, sur ma représentation, a rempli les vœux de l'Académie qui desiroit avoir ce tableau dans son salon, mais, comme l'idée que le Roy a conçue de ce tableau pourroit lui faire desirer de le voir dans ses appartements, l'Académie ne doit espérer d'en jouir que dans le cas que Sa Majesté ne jugeroit pas à propos d'en décorer quelqu'une des maisons royales. Ayez agréable de prévenir M. Restout que le Roy a ordonné qu'il feroit de ce tableau une copie aussy fidelle qu'il luy sera possible pour dédommager ces dames Religieuses du sacrifice qu'elles font de l'original ».

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Il est, d'ailleurs, probable que ce tableau, s'il fut exécuté en 1758, ne fut pas livré cette année-là, car, le 7 novembre 1761, le marquis de Marigny manifestait, en termes très vifs, au secrétaire de l'Académie son mécontentement de ce que Restout n'ait point encore livré le tableau, qu'il devait faire pour l'église des Capucines (A. N. O[1] 1908).

Quant au tableau de Jouvenet, il fut en 1756 restauré au compte du Roi par la veuve Godefroid, ainsi qu'un autre tableau de cet artiste, qui décorait la chapelle de ces religieuses (A. N. O[1] 1933) :

« *La Descente de croix*, peinte par Jouvenet, tableau de 13 pieds de hauteur sur 9 de largeur. Nota. M. le Directeur général ordonne après la réparation du tableau de la *Descente de Croix*, qu'on croyoit être ruiné, qu'il seroit transféré au cabinet du Roi : ensuite il chargea M. Restout d'en faire une copie de la même grandeur pour remplacer l'original.

« *Le martyre de saint Ovide,* tableau de 7 pieds de haut sur 5 de large.

« Ces deux restaurations avoient été arrêtées par M. le baron de Thiers pour les dames religieuses à la somme de................. 1,000 livres ».

(3) Cf. page 416 *supra*.

Jean-Bernard RESTOUT

A Bellevue.

En 1766, cet artiste eut à faire quatre dessus de porte pour le salon des jeux à Bellevue (1); voici son mémoire (2) :

Mémoire de quatre tableaux, dessus de porte, faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Restout fils* pendant l'année 1767.

Ces tableaux, destinés pour le salon des jeux du chateau de Bellevue, ont chacun 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large. Figures au dessous de demie nature. Ils représentent *les Quatre Saisons.*

Le Printemps désigné par Flore; l'Été, par Cerès; l'Automne par Bacchus; l'Hiver avec ses attributs.

Estimés énsemble............................ 2,400 livres.

Le paiement de ces quatre tableaux est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *Restout le fils*, peintre du Roy, 2,400 livres en contrats à 4 pour 0/0 sur les aides et gabelles pour son payement de quatre tableaux représentant *les Quatre Saisons*, qu'il a faits en 1767 pour être placés dans les appartemens de Bellevue.

Actuellement, tous les quatre, au grand Trianon : Diamètre 0 m. 78; de forme ronde. — Signés : *Restout fils 1767* (3).

---

(1) Cf. pages 246 *upra.*

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) On relève, dans un *État des ouvrages ordonnés* en date de 1774 (A. N. O[1] 1933), la commande suivante en date de 1772 :

« *Restout.* A lui ordonné cinq grands tableaux dont les sujets sont choisis de l'histoire de *Didon et Énée* dans l'Énéide. Ils sont destinés pour être exécutés en tapisserie aux Gobelins. Les Esquisses sont faites. Estimés chacun 4,500 livres. Ensemble 22,500 livres ».

On ne dut pas donner suite à ce projet car nous n'en avons retrouvé aucune autre mention.

Hubert ROBERT

A Bellevue.

Hubert Robert fut l'un des artistes que les Bâtiments employèrent, en 1766, pour la décoration du château de Bellevue (1); il fit donc un tableau, qui fut exposé au salon de 1767, et dont voici le mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Robert*, pendant l'année 1767.

Ce tableau, dessus de porte de la première pièce des appartemens du chateau de Bellevue, a 4 pieds 2 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Il représente *les ruines d'un arc de triomphe* et de quelques autres monuments.

Estimé.................................... 800 livres.

Le paiement est en date du 1er juillet 1771 (Exercice 1767) :

Au sieur *Robert*, peintre du Roy, la somme de 800 livres en contrats à 4 pour o/o sur les aides et gabelles, pour son payement d'un tableau, dessus de porte, représentant *les ruines d'un arc de triomphe* et de quelques autres monuments, qu'il a fait en 1767 pour le service de Sa Majesté.

A Versailles.

1° *Vues du parc.*

En 1775, fut résolue le remplacement de tous les arbres des parcs de Versailles et de Trianon. A cette occasion fut créé, sur les dessins d'Hubert

(1) Cf. page 246 *supra*.
(2) A. N. O¹ 1934B.

Robert, le nouveau bosquet des *Bains d'Apollon*. Les travaux, qui s'accomplissaient alors, intéressaient beaucoup, excitaient un vif intérêt : Hubert Robert fut chargé d'en faire les vues. Les deux tableaux, qu'il exécuta à ce propos, furent exposés au salon de 1777; voici son mémoire (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Robert* pendant les années 1775 et 1776.

Ces deux tableaux ont chacun 6 pieds de large sur 4 de haut.

Ils représentent le jardin de Versailles lorsqu'on en abattoit les arbres; ces deux différentes vües sont prises d'après nature.

Le point de vüe de l'un est pris au haut du *Tapis-verd*, à gauche entre le Milon de Puget et le grouppe de Castor et Pollux. On voit le canal dans le lointain.

Le point de vue de l'autre est pris des *Bains d'Apollon*, dont on voit, sur le devant du tableau à droite, un des grouppes de chevaux : le château est dans le fond ainsi que d'autres accessoires qu'on a pu découvrir de ce point de vue.

On a placé dans ces deux tableaux beaucoup de personnages analogues au lieu où ces tableaux ont été exécutés.

Plus le sieur Robert a fourni les bordures desdits deux tableaux.

Estimés ensemble........................... 5,000 livres.

Nous n'avons pas retrouvé le parfait payement de ces tableaux, mais

---

(1) A. N. O¹ 1934^B. — Il existe également un autre note à ce sujet, de la main même de Hubert Robert (A. N. O¹ 1911) :

« Note de deux tableaux faits par *Robert* pour le Roy, par ordre de M. le comte d'Angiviller en 1776.

« Les tableaux ont chacun 6 pieds de long sur 4 de haut.

« L'un représente une vue prise de l'angle des *anciens bains d'Apollon* dans les jardins de Versailles, dans le tems qu'on en abattoit les arbres. On apperçoit dans le fond une vue générale du château et une partie des statues du parterre du Nord.

« Le pendant est pareillement une *vue des jardins de Versailles*, faite en pareille époque. Le point de vue est pris au bas de la statue du Milon de Pujet; on voit, dans le fond du tableau, le canal, et, sur le devant, une partie des statues qui bordent le tapis verd.

« Ces tableaux sont ornés de différentes figures tant ouvriers que spectateurs; ils sont dans des bordures de 6 pouces de profil à trois ornements. »

seulement relevé, à la date du 11 avril 1777 (1), le versement d'un acompte de 4,000 livres pour « deux tableaux représentant des vues du jardin du château de Versailles, lors de sa destruction en 1774 et 1775 (2). »

Actuellement, tous les deux, au musée de Versailles (n[os] 774 et 775) : H. 1 m. 24. — L. 1 m. 91.

2° *Appartement de Marie-Antoinette à Trianon.*

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Robert* pendant l'année 1780 (3).

Ce tableau a 10 pieds 10 pouces de haut, sur 2 pieds 4 pouces de long; il est placé à Trianon dans l'apartement de la Reine.

Il représente *une illumination donnée dans les jardins du Nouveau Trianon au jour d'une fête.*

Estimé.. 1,200 livres.

Il y a vraisemblablement dans ce mémoire une erreur de rédaction quant à la date (4), et c'est 1781 qu'il faut lire plutôt que 1780; ce fut, en effet, en 1781 que Trianon fut illuminé à l'occasion du séjour en France du frère de la Reine, Joseph II, et c'est assurément de cette fête que Marie-Antoinette a voulu avoir un souvenir (5).

---

(1) A. N. O[1] 2278[14]. — *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Ces tableaux furent restaurés par Martin en 1789 : « De M. *Robert.* Deux tableaux, de 4 pieds sur 6, *vues du parc de Versailles,* nettoyé, verni et bouché des trous, 28 livres. » (A. N. O[1] 1931).

(3) A. N. O[1] 1931.

(4) Voici, en effet, comment on procédait pour la rédaction de ces mémoires : l'artiste présentait aux Bâtiments la mention de son tableau, indiquant sa composition, ses mesures, son emplacement; il ne mettait pas de prix, c'était la Direction des Bâtiments qui s'en chargeait, en réglant et arrêtant définitivement le mémoire, lequel, recopié par un scribe, était alors remis à la Trésorerie comme mandat de payement.

(5) Cf. G. Desjardins. *Le Petit Trianon.* M[me] Campan écrivait p. 40 à ce sujet : « Une fête d'un genre nouveau lui fut donnée au Petit-Trianon. L'art avec lequel on avoit, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en faisoient ressortir les diverses teintes de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient dans le fossé derrière le temple de l'Amour une si grande clarté qu'ils rendoient le point le plus brillant du jardin. »

A Fontainebleau.

En 1786, Hubert Robert reçut, en vue de Fontainebleau, une commande de quatre tableaux sur les plus célèbres monuments antiques de la France. Ils furent exposés au salon de 1787 (1); voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire de quatre tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Robert*, peintre du Roi, pendant l'année 1787.

Ces quatre tableaux ont chacun 8 pieds 6 pouces de large sur 8 pieds 2 pouces de haut.

Le premier représente *l'Intérieur du Temple de Diane à Nimes*.. 3,000 livres.

Le second représente *la Maison Quarrée, les arènes et la Tour Magne de Nîmes*.......................... 3,000 »

Le troisième représente *l'Arc de Triomphe et l'Amphithéâtre de la ville d'Orange*............................. 3,000 »

Le quatrième représente *le Pont du Gare* (*sic*) (3) 3,000 »

Ensemble................................ 12,000 livres.

Actuellement, tous les quatre, au musée du Louvre (nos 799, 798, 797, 800) : H. 2 m. 42. — L. 2 m. 45. — Le no 797, signé : *H. Robert 1787* (4).

---

(1) Le 29 avril 1787, ces tableaux étaient achevés et Vien, chargé de les juger, en témoignait à d'Angiviller tout son contentement (A. N. O[1] 1914-1921); le 4 mai, le premier peintre Pierre écrivait au Directeur des Bâtiments (A. N. O[1] 1934 E) : « J'ay vu les tableaux pour Fontainebleau auxquels travaille M. Robert, et j'ay trouvé les figures, dont il les a enrichies, faites avec plus de soin que les artistes de genre n'en mettent ordinairement. Ces figures étant dans une proportion qui sert d'échelle à l'architecte et à grandir le local, il paroitroit assez dfficile d'y en admettre d'autres qui eussent nne intention historique, *un sujet*, parce qu'il faudroit qu'au lieu de 7 à 8 pouces elles eussent au moins 20 pouces sur les devans afin d'y démêler quelque expression, mais la grandeur du monument y perdroit. »

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) Le livret du salon, ajoute à la suite de chacun de ces deux derniers tableaux; pour le no 3 : « on voit sur le devant, le monument et le petit arc de Saint Remy »; pour le no 4 « le Pont du Gare qui servait autrefois d'aqueduc pour porter les eaux à Nimes ».

(4) Le tableau de *l'Arc de triomphe d'Orange* est signé et daté de 1787 ; il fut, ainsi que celui de la *Maison Carrée*, donné au roi Louis XVIII par disposition testamentaire de Mme veuve Robert en 1722; ce qui permet

Jean-Baptiste ROBIN

A Fontainebleau.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Robin*, pendant les années 1780 et 1781 (1).

Ce tableau, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces sur 4 pieds 6 pouces de large, est un des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Il représente *la Transfiguration de N.-S.*

Estimé.................................. 1,600 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (2) :

Au sieur *Robin*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 600 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait paiement de 1,600 livres, à quoi monte un tableau représentant la *Transfiguration de Notre Seigneur Jésus Christ*, qu'il a fait pour le service du Roy, pendant les années 1780 et 1781.

Actuellement à Fontainebleau, dans la chapelle de la sainte Trinité : H. 2 m. 48. — L. 1 m. 48.

---

d'inférer que ces deux tableaux avaient été rachetés par leur auteur en 1794 à la vente du mobilier de Fontainebleau.

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Alexandre ROSLIN

Portrait du marquis de Marigny.

En 1761, le peintre suédois Roslin, exposait au Salon le portrait du marquis de Marigny (1); il fit lui-même plusieurs répétitions variées de ce tableau ; en 1762, il en livrait deux aux Bâtiments, comme l'atteste le mémoire suivant (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny par le sieur *Roslin*, pendant l'année 1762.

Le portrait de M. le marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des bâtimens de Sa Majesté, peint de grandeur naturelle jusqu'aux genoux et destiné pour l'Académie royale d'architecture.................................... 1,500 livres.

Autre portrait de M. le Directeur et Ordonnateur général des Batimens peint en petit et d'une exécution très soignée et très jolie.. 1,500 »

Plus fourni la bordure du petit portrait cy devant énoncé cy.. 326 »

Ensemble.. 3,326 livres.

Le paiement est en date du 9 septembre 1762 :

Au sieur *Rolin*, peintre, 3,326 livres pour son payement tant de deux portraits représentant *M. le marquis de Marigny* qu'il a peints l'un de grandeur naturelle jusqu'aux genoux et l'autre en petit, que de la bordure de ce dernier qu'il a fournie, le tout pendant l'année 1762.

En 1764, il exécutait une nouvelle copie de ce portrait, dont voici le mémoire (3) :

---

(1) Il avait comme dimensions 4 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large.

(2) A. N. O[1] 1934A.

(1) A. N. O[1] 1934 A.

Mémoire d'un tableau, fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Roslin*, pendant l'année 1764.

Répétition d'un *portrait de M. le marquis de Marigny*, Directeur et Ordonnateur général des Batimens de Sa Majesté, de grandeur naturelle, assis et peint jusqu'aux genoux.

Cette répétition est destinée pour l'Académie royale d'architecture.

Estimé.................................. 1,200 livres.

Cette répétition fut payée sur l'exercice 1765; l'ordonnance de paiement sera transcrite plus loin.

L'un de ces portraits est actuellement au musée de Versailles (nº 4447) : H. 1 m. 26. — L. 1 m. 12 (1).

Portraits du Dauphin, de Mesdames Adélaïde et Victoire.

A la fin de 1764, le marquis de Marigny prévenait Cochin de lui trouver un peintre pour faire le portrait du Dauphin à cheval, et à ce propos le directeur des Bâtiments prononçait le nom de Roslin : Cochin appuya ce choix (2), qui fut ratifié au travail du roi, le 29 décembre. Ce portrait, qui

(1) Cf. E. Soulié, dans *la Revue universelle des arts*, tome III, pages 390 et 412.

(2) A. N. O¹ 1073. — Cochin écrivait ainsi à Marigny le 6 décembre 1764 : « Vous m'ordonnés de vous proposer un peintre pour faire le portraict de Mgr le Dauphin à cheval, grandeur de demi-nature; il y en a, en effet, peu à choisir dans la situation présente ; M. Carle Vanloo, que je suis persuadé qui pourroit avoir un plein succès dans un ouvrage de cette nature, quoique portraict, se trouve si chargé, tant de ce que vous lui avez ordonné pour le Roy que du grand et important ouvrage des Invalides, qu'il n'y a pas d'apparence qu'il pût satisfaire à cet objet. M. Louis Michel Vanloo est en Angleterre; quoiqu'il ait assuré qu'il seroit toujours prest à revenir dès qu'il vous plairoit le rappeler, je ne pense pas que ce soit votre intention, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'indiquer vous-même que vous croyés pouvoir penser à M. Roslin dans cette occasion et en effet il a toutte la capacité que l'on peut desirer. M. Roslin actuellement est très employé, mais il sent vivement l'honneur que lui fait un pareil choix et par conséquent remplira ce devoir préférablement à tout. Conformément à vos ordres, je l'ay sondé sur le prix, sa réponse est qu'il sera satisfait de ce qu'il vous plaira lui accorder ; mais, comme ces généralités polies ne satisfont point au désir que vous avés de sçavoir quel prix il est besoin de lui accorder, pour être certain qu'il le fera avec satisfaction, je l'ay

était destiné au chevalier de Mesmont, écuyer du Roi, était à peu près achevé le 15 octobre 1765 (1); voici le mémoire de l'artiste (2) :

Mémoire à faire pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, en 1765 par *M. Roslin*.

Un tableau pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, *portrait de feu Monseigneur le Dauphin à cheval* (3), fait en l'année 1765.

Ce tableau a été donné à M. le chevalier de Mesmon.

Il est de grandeur de demi nature.

Estimé selon le prix accordé par M. le Directeur général.. 8,000 livres.

Et en marge on relève l'annotation suivante :

« Dans la somme de 8,000 livres sont compris les dépenses extraordinaires pour se trouver partout aux ordres de Mgr le Dauphin et la variété des études d'habillemens et de chevaux qu'on a été forcé de faire pour parvenir à la perfection demandée; lesquels frais et études nécessaires peuvent être évalués au moins à la somme de 2,000 livres ».

La mort du Dauphin donna un prix particulier à l'œuvre de Roslin, et on lui commanda trois répliques de ce portrait, en même temps que ceux de Mesdames Adélaïde et Victoire. Voici son mémoire (4) :

Notte des ouvrages en peinture que le soussigné a eu l'honneur de faire, par ordres de la famille Royalle, en 1765.

---

pressé davantage et voicy ce qu'il m'a observé. Il remarque que quoique ce tableau ne soit que demi-nature il lui coutera autant de soins et de travail que s'il étoit de grandeur naturelle (et c'est de quoy je demeure d'accord), que si l'on paye 5 à 6,000 livres ceux de grandeur naturelle, il regarderoit ce prix comme très suffisant, s'il étoit simplement question d'une figure en pied avec accessoires, mais que, puisque l'on demande une figure à cheval, l'expérience lui a fait connaistre le temps considérable et la quantité d'études qu'exige le cheval; c'est pourquoy il croit, sans arriver même à ce que lui rendroit le même temps employé à l'exercice ordinaire de son talent, pouvoir vous en demander 8,000 livres, ce qu'il remet cependant à votre bonté, déterminé à faire tout ce que vous lui ordonnerés. »

(1) A. N. O^1 1909.

(2) A. N. O^1 1934 A et C.

(3) Le Dauphin mourut le 20 décembre 1765.

(4) A. N. O^1 1934 A.

1° Un portrait en grand, sur une toille de 4 livres (1), peint à l'huille, représentant *feu Mgr le Dauphin en habit d'uniforme de dragon*.................................. 2,000 livres.

2° Un portrait en buste de *Mgr le Dauphin*, en pastel. 1,000 »

3° Un dito du même, fini d'après nature........ 1,000 »

4° Un portrait de *Madame* en buste, peint à l'huille. 1,000 »

5° Un portrait de *Madame Victoire* en buste, peint à l'huille.. 1,000 »

6° Un dito de la même peint, en pastel.......... 1,000 »

Fourni cinq bordures riches, dorées, avec les glaces pour les pastels.. 900 »

TOTAL......................... 7,000 livres.

Ce 15 juin 1767 *Roslin*, Suédois,
Peintre ord. du Roy.

Du Rameau (2), en 1783, signalait à la Surintendance le portrait du Dauphin en uniforme de dragons et lui donnait comme dimensions 3 pieds 9 pouces sur 3 pieds de large.

Le paiement de ces portraits, de la répétition de 1764 du portrait de Marigny et d'une gratification particulière à lui accordée est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1765) :

Au sieur *Roslin*, peintre, 17,100 livres, en billets à 4 o/o sur les aides et gabelles, pour son payement de huit tableaux qu'il a faits en 1764 et 1765 pour le service de Sa Majesté, tant en huille qu'en pastel, et pour cinq bordures avec les glaces pour les pastels.

— 400 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour la gratification que Sa Majesté lui a accordée en considération des frais de voyages, séjours et autres frais qu'il a faits pour se rendre à Versailles et à différentes maisons royales pour faire *les portraits de Mesdames et de feu M. le Dauphin*.

Le second portrait en grand, du Dauphin en uniforme de dragons est entré

---

(1) La toile de 4 avait 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces.

(2) *Archives du Louvre*. Inventaire des tableaux de la Surintendance.

en 1896 au musée de Versailles (1) : H. 1 m. 05, — L. 0 m. 86. Ce même musée a encore récemment acquis un pastel en buste du même prince, qui paraît être le second article de la liste de 1765 et pourrait avoir été peint de la main de Madame Roslin, fort experte en ce genre de peinture : H. 0 m. 75. — L. 0 m. 67.

Portrait de l'abbé Terray.

En 1774, Roslin exécutait le portrait de l'abbé Terray, directeur des Bâtiments ; le paiement est en date du 6 avril 1784 :

Au sieur *Roslin*, 2,000 livres, pour son payement d'un tableau, représentant *l'abbé Terray*, directeur et ordonnateur des Batimens de Sa Majesté, qu'il a fait en la présente année et que le Roi a donné à son Académie de peinture et sculpture à Paris.

Actuellement au musée de Versailles (nº 3880) : H. 1 m. 29. — L. 0 m. 97.

Gérard RYSBRACK

A la Ménagerie et à la Muette.

Le mémoire suivant (2) donne le détail des divers tableaux que cet artiste exécuta pour les Bâtiments :

Mémoire des tableaux d'animaux faits pour le service du Roy, tant à la Ménagerie qu'au château de la Meutte, suivant les ordres de M. de Tournehem, lesdits tableaux faits par *Reysbrack*.

---

(1) Il se trouvait auparavant à la préfecture de Seine-et-Oise, où il fut reconnu par M. de Nolhac.

(2) A. N. O[1] 1932.

Année 1749.

1° Un tableau, sur toile de 40 (1), représentant *un grand oiseau terrestre et aquatique*, accompagné de plusieurs poissons, d'une coquille marine et de plantes, le tout sur un fonds de paysage.. 300 livres.

2° Un autre tableau, de même grandeur, peint à la Ménagerie, représentant un *oiseau vivant terrestre et aquatique*, pris à Pontoise, accompagné de plusieurs poissons, coquilles marines et plantes sauvages, sur un fond de paysage........ 300 »

3° Un tableau, toille de 12 sols, représentant *deux bécasses blanches*, accompagnées de plusieurs oiseaux, orné de plantes, sur un fond de paysage......................... 150 »

4° Un autre tableau, de même grandeur, représentant *les mêmes bécasses* dans une autre attitude, accompagnées de plusieurs oiseaux, orné de plantes, sur un fond de paysage. 150 »

Année 1750.

5° Un tableau, sur toile de 40 sols, peint à la Ménagerie, représentant un oiseau vivant, que l'on appelloit *le Camerau* et *le Loup marin*, accompagné de plantes et de coquilles marines, le tout sur un fond de paysage.......................... 300 »

Année 1751.

6° Un tableau dessus de porte, sur toile de 100 sols, destiné pour le château de la Meute, représentant *la Chasse du Dain*, poursuivi de douze chiens, dont voicy les noms :

Madame tient le dain par l'oreille; Sergent, chien blanc, le tient par la croupe ; Grimoino le tient sur le dos ; Gouvernante, chienne noire, le veut prendre par derrière ; Furibond le tient par la patte de derrière ; Peintaleau, noir et blanc, court sur le devant du tableau ; Fleurisson est peinte derrière à l'eau (2) ;

---

(1) La toile de 40 sols portait 3 pieds 2 pouces sur 2 pieds 9 pouces 6 lignes ; celle de 12 sols un peu moins de 2 pieds sur 1 pied 8 pouces ; celle de 100 sols 5 pieds sur 4.

(2) Dans une copie de ce mémoire, on lit : « Fleurisson derrière Peintaleau. »

Moraille derrière Fleurisson; Socrate derrière Moraille; Scavante sur une petite montagne; Cadance derrière Scavante; Furibonde entre Madame et Grimoino; accompagnés de plantes: le tout fait d'après nature sur un paysage........ 700 livres.

7° Un second dessus de porte, de même grandeur, pour le château de la Meute, représentant *la Chasse du Loup*, attaqué par treize chiens:

Monarque tient le loup par le col, Bigot par le flanc, Renfort par la croupe; Dunker est sous la patte du loup; Butor tient le loup par la patte; Bravo mourant derrière Monarque; Gogaille accourant derrière Bigot; Bastot est dans l'eau; Rantmoineau au dessus de Bastot, Misto au dessus de Rantmoineau, Jollair au dessus de Misto, Naufrage au dessus de Jollair, et Ransonneau descendant du haut de la montagne; orné de plantes: le tout d'après nature et sur un fonds de paysage........ 700 »

Ensemble................................... 2,600 livres.

Les dimensions exactes de ces tableaux sont données par Du Rameau (1), qui les signale en 1783 à la Surintendance: les nos 1, 2 et 5 mesuraient 2 pieds 6 pouces sur 3 pieds un pouce; les nos 3 et 4, 2 pieds 6 pouces et demi sur un pied 10 pouces; les nos 6 et 7, 2 pieds 11 pouces sur 4 pieds 10 pouces.

Voici maintenant les diverses ordonnances de paiement:

13 juin 1748 (Exercice 1747):

Au sieur *Reysbrack*, peintre, la somme de 100 livres pour faire, avec 600 à luy ordonnez acompte sur l'exercice de l'année dernière les 26 juillet et 19 janvier derniers, le parfait payement de 700 livres, à quoy montent deux tableaux dessus de portes qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

17 septembre 1753 (Exercice 1750):

—200 livres pour faire, avec 700 à luy ordonnés sur l'exercice 1748 les 30 juin, 16 septembre et 26 décembre de la même année, le parfait payement de 900 livres à quoy montent trois tableaux représentant divers animaux terrestres et aquatiques, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1750.

---

(1) *Archives du Louvre.*

9 mars 1754 (Exercice 1751):

— 500 livres pour faire, avec 900 à luy ordonnés acompte, scavoir 300 sur l'exercice 1748 le 23 may 1749 et 600 sur celuy de 1751 le 9 octobre audit an, le parfait payement de 1,400 livres à quoy montent deux tableaux qu'il a faits pour le château de la Meutte, représentant la *chasse du dain*, et l'autre *celle du loup*, pendant l'année 1751.

Le total de ces divers paiements accuse une plus-value de 400 livres sur le prix d'estimation ; peut-être cette somme fut-elle donnée comme gratification à l'artiste à raison des déplacements que dut motiver l'exécution de ces diverses commandes.

Les n°s 1 et 5 durent être placés, en 1848, dans l'hôtel du président de l'Assemblée nationale ; ils portaient les cotes d'inventaire « 1013^MR^ », « 321^B^ ».

Actuellement les n°s 6 et 7 au musée de Compiègne : H. 0 m. 90. — L. 1 m. 54. — Signés : *G. Rysbrack.*

SAINT JEAN

A Versailles.

Cet artiste, en 1741, exécutait trois dessus de portes pour les appartements de l'hôtel de la Surintendance ; il en fut payé le 20 décembre 1741 :

Au sieur *Saint Jean*, peintre, 150 livres pour son payement de trois tableaux posez sur trois dessus de porte à l'hôtel de la Surintendance des Bâtimens du Roy à Versailles, en la présente année.

Jean-Baptiste SANTERRE (1)

A Versailles.

Le 25 septembre 1710, cet artiste recevait le paiement d'un tableau, qu'il avait précédemment exécuté pour la chapelle de Versailles :

Au sieur *Santerre*, peintre, 1,200 livres pour son payement d'un tableau de *sainte Thérèse*, qu'il a fait pour l'autel dédié à cette sainte en la chapelle du château de Versailles (2).

---

(1) Cf. notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, p. 498. — Le 12 février 1710 (Exercice 1709), Santerre percevait une gratification de 3,000 livres pour le portrait en pied de la duchesse de Bourgogne, qu'il avait peint en 1709.

(2) Cf. *Inventaire Bailly* (p. 498). — Le 25 novembre 1713 (Exercice 1712), Santerre touchait 200 livres « pour son paiement d'avoir agrandi pendant le mois de septembre dernier un tableau, qu'il a fait pour le service du Roy, représentant *la Magdeleine* » (n° 2 de notre *Inventaire Bailly*, p. 498).

— Dans un état des tableaux du magasin de Choisy, en date de 1757 (A. N. O[1] 1908), se trouve également mentionné un tableau de Santerre « de 6 pieds 10 pouces sur 6 pieds représentant *M. le duc d'Orléans régent et Minerve* ».

Actuellement au musée de Versailles (n° 3701) : H. 2 m. 48. — L. 1 m. 60.

Piat-Joseph SAUVAGE

A Versailles.

1° *Cabinet de Mme Adélaïde.*

Mémoire des ouvrages faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Sauvage*, peintre, pendant les années 1780 et 1781 (1).

1° Trois bas-reliefs peints pour le cabinet des bains de Madame Adélaïde : le premier a 4 pieds 9 pouces de large sur un pied 3 pouces de haut, les deux autres ont chacun 2 pieds 2 pouces de long sur un pied 8 pouces de large.

Estimés ensemble.............................. 360 livres.

2° Un dessus de cheminée dans le même genre et dans la même pièce. Estimé.............................. 120 »

3° Le racordement de la corniche du même lieu. 120 »

4° Deux dessus de porte dans le même genre, peints sur taffetas et collés sur verre, dans les gardes-robes dudit cabinet des bains. Estimés ensemble......................... 192 »

Ensemble.................................. 792 livres.

Le paiement est en date du 21 février 1782 (2) :

Au sieur *Sauvage*, peintre, 792 livres pour son payement des ouvrages qu'il a faits pour le cabinet des bains de Madame Adélaïde à Versailles, savoir deux bas-reliefs, un dessus de cheminée, deux dessus de portes, peints sur taffetas et collés sur verre, et le racordement de la corniche dudit cabinet, pendant l'année 1781.

---

(1) A. N. O' 1931.

(2) *Archives du Louvre*, Registre d'ampliations (1762-1785).

2° *Appartements de Monsieur.*

Mémoire des tableaux faits pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Sauvage*, peintre du Roi, pendant l'année 1787 (1).

Deux dessus de portes placés dans la chambre à coucher de Monsieur à Versailles, représentant le *Réveil* par des femmes, imitant le marbre blanc sur un fond lapis.

Deux autres dessus de portes, placés dans son cabinet de travail, représentant *l'Étude* et *les Arts*, imitant le bas-relief en marbre blanc, prix fait à 400 livres chacun, font les quatre la somme de.. 1,600 livres.

3° *Au Hameau du Petit Trianon.*

Mémoire des tableaux faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Sauvage*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (2).

Quatre grands bas-reliefs, placés dans le petit salon en rotonde de la petite ferme, représentant *les Quatre Saisons*.

Estimés les quatre ensemble.................. 1,600 livres.

Un bas-relief rond, placé dans la laiterie au-dessus de la porte, pour remplir la place en attendant celui de M. Julien. Estimé.. 200 »

Pour avoir eu, pendant un mois, trois peintres de décoration, lesquels ont fait toute la peinture du petit salon, l'avoir peint en refend avec un stilobat antique, le plafond en voussure d'apareil, quatre têtes de belliers sur les clefs des croisées et de la porte, avoir peint les croisées et la porte en bois d'acajou.

Le tout estimé.............................. 1,200 livres.

Total.................... 3,000 »

(1) A. N. O[1] 1931.
(2) A. N. O[1] 1931.

A Compiègne.

Au salon de 1785, Sauvage exposa deux tableaux pour le cabinet de Louis XVI, à Compiègne; nous n'en avons pas retrouvé le mémoire, et il faut nous en tenir à la seule notice du livret :

Deux ovales, représentans l'un *la Justice* et l'autre *la Prudence.* 3 pieds 3 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

Ils doivent être placés dans les trumeaux du cabinet particulier du Roi à Compiègne.

Nota. — Le même auteur a exécuté au château de Compiègne, dans l'appartement du Roi, dix dessus de portes et six autres dans l'appartement de la Reine. Et au château de Bellevue, dans le grand sallon de Mesdames de France, des bas-reliefs dans la courbe du plafond (1).

SAVRY

Plans de maisons royales.

Cet artiste exécutait en 1719 le plan du parc de Saint-Cloud, qui devait être placé dans le salon de ce château; le paiement est en date du 12 février 1720 (Exercice 1719) :

Au sieur *Savry*, peintre, 1,600 livres pour son payement d'un tableau représentant *le parc de Saint Cloud*, qu'il a fait et posé dans le sallon dudit château pendant l'année dernière.

Les dimensions de ce tableau, 7 pieds en carré, sont indiquées dans l'*État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roy depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2); Savry en demandait 2,572 livres.

— A quelque temps de là, il exécutait le plan de Fontainebleau, dont il fut payé le 15 décembre 1724 (Exercice 1723) :

Au sieur *Savry*, peintre, 3,284 livres pour son payement d'un

(1) Il y a encore des bas-reliefs en peinture de Sauvage à Compiègne.
(2) A. N. O¹ 1934ᴮ.

grand tableau en huile qu'il a fait et livré pour le service du Roy, représentant *le plan général du château, parcs, jardins et bourg de Fontainebleau*, pendant l'année dernière.

L'état sus-indiqué mentionne que ce tableau avait 6 pieds 9 pouces sur 8 pieds et demi de large; l'artiste en demandait 5,782 livres.

Ces deux tableaux se trouvaient en 1746 au château de la Muette (1).

Louis de SILVESTRE

A Versailles.

1° *Chapelle.*

Le 25 septembre 1710, cet artiste touchait le prix d'un tableau, qu'il avait fait pour la chapelle du château de Versailles (2) :

Au sieur *Silvestre*, peintre, 1,200 livres pour son paiement d'un tableau représentant *la Cène*, qu'il a fait pour l'autel du Saint Sacrement de la chapelle du château de Versailles.

2° *Appartements de la Dauphine.*

En 1750, Silvestre exécutait, bien vraisemblablement pour l'oratoire de Marie Josèphe de Saxe (3), quatre tableaux de sainteté, qui furent exposés au salon de cette année, et que le livret mentionne ainsi :

---

(1) A. N. O' 1582 : *Inventaire des tableaux du château de la Muette.* Cet inventaire mentionne encore un troisième tableau : « *le plan des bois de Boulogne, de Madrid et du chateau de la Muette* avec les villages et les bourgs qui l'environnent. »

(2) Cf. page 57 *supra* et notre *Inventaire général du tableau du Roy*, par Nic. Bailly (p. 503). — Le même artiste reçut, en 1710, la commande d'une pièce pour la suite de l'*Histoire de Louis XIV*, destinée aux Gobelins; le 10 mai, il percevait un acompte de 200 livres pour ce tableau représentant *l'Arrivée en France du Roy et de la Reine d'Angleterre.* Mais il ne fut pas donné suite à ce projet, et le tableau ne fut point terminé (cf. page 97 *supra*).

(3) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 151.

Un tableau de 2 pieds et demi de haut sur 2 de large, représentant *Saint Joseph qui tient sur ses genoux l'Enfant Jésus;* à sa gauche, la Vierge en prières s'incline du côté du Sauveur; au dessus, une Gloire avec quelques têtes de chérubins.

Autre, faisant pendant, *Agar dans le désert*, éloignée de son fils Ismael, qu'elle ne veut point voir expirer de soif; un Ange paroit lui indiquer une fontaine.

Autre, plus petit, représentant *la Visitation de la Vierge.*

Son pendant, *une fuite en Égypte.*

Ces quatre tableaux appartenans à Monsieur le Dauphin et à Madame la Dauphine.

Le parfait payement est en date du 6 janvier 1755 (Exercice 1750) :

Au sieur *Silvestre*, peintre, 1,800 livres pour faire, avec pareille somme à luy ordonnée acompte le 12 novembre dernier, le parfait payement de 3,600 livres, à quoi montent quatre tableaux qu'il a faits pour l'appartement de Madame la Dauphine au château de Versailles pendant l'année 1750.

Divers.

Mémoire de deux tableaux qu'il a peints pour le service du Roy pendant l'année 1751 (1).

1° *Une femme à sa toilette*, peint sur bois ; hauteur 2 pieds ; largeur 3 pieds.

2° *Un paysage*, peint sur cuivre ; hauteur 11 pouces ; largeur 4 pouces.

Estimés.................................... 1,600 livres.

Le paiement est en date du 29 juin 1753 (Exercice 1751) :

Au sieur *Silvestre*, peintre, 1,600 livres pour son payement de deux tableaux représentant l'un *une femme à sa toilette* et l'autre *un paysage*, le premier peint sur bois, et l'autre sur cuivre, qu'il a fait pour le service du Roy, pendant l'année 1751.

(1) A. N. O' 1934A : les indications de mesures sont prises d'un *État des ouvrages commandés* (A. N. O' 1979).

— Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *de Silvestre*, pendant l'année 1757 (1).

Auguste sur les marches du temple de Janus vient d'en fermer les portes : la Victoire couronne ce prince, tandis qu'Apollon lui présente la Paix, suivie des Muses et des Arts, qu'Auguste prend sous sa protection. L'Architecture lui présente le plan du théâtre de Marcellus, bâti sous son règne, et le fond du tableau offre les principaux batimens qui décoraient alors la ville de Rome.

Ledit ouvrage estimé.......................... 2,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1757 ; le parfait payement fut passé aux héritiers de cet artiste, en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Aux héritiers du sieur *Silvestre*, peintre, 200 livres pour faire, avec 1,800 à lui ordonnés acompte, en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles le 11 septembre 1759 sur l'exercice 1758, le parfait payement de 2,000 livres à quoy a été estimé et arresté un tableau représentant *Auguste sur les marches du temple de Janus venant d'en fermer les portes*, livré en 1757.

Joseph-Benoit SUVÉE

La Vestale Emilie.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Suvée*, pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *la Vestale Emilie*, *qui*, *prête à subir la mort*

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.
(2) A. N. O[1] 1931.

pour avoir imprudemment confié le feu sacré à une jeune vestale, obtient la grâce de la déesse.

Estimé.................................... 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781 ; le parfait paiement est en date du 30 mars 1784 (1) :

Au sieur *Suvée*, peintre du Roy, 1,500 livres pour faire, avec 4,500, à luy ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *la Vestale Emilie*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

L'Été.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Suvée*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.
Il représente la fête à Palès ou l'*Été*.
Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Suvée*, peintre du Roy, 2,000 livres faisant, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant l'*Été*, qu'il a fait en 1782 et 1783 pour le service de Sa Majesté.

Il passa ensuite aux Gobelins, et, en 1794, le jury de classement des modèles en agréait le sujet comme « offrant un usage antique des mœurs agricoles », et déclarait que « le tableau avait beaucoup de mérite ».

Actuellement au musée de Rouen, où il fut envoyé par l'État en 1872.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Départ d'Énée.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Suvée*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Énée qui, sortant du palais d'Anchise pour retourner au combat, est arrêté par Créüsé sa femme et son fils Ascagne.*

Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il était rejeté par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Douai, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 25. — L. 2 m. 60.

Mort de Coligny.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Suvée*, peintre du Roi, pendant les années 1786 et 1787 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *l'amiral de Coligny qui en impose à ses assassins.*

Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787; il passa ensuite aux Gobelins, où le jury de classement des modèles l'agréait en 1794, « le sujet rappelant toute l'horreur que doit inspirer le fanatisme, l'intolérance et la mémoire de Charles IX ».

Actuellement au musée de Dijon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 22 — L. 2 m. 57.

---

(1) A. N. O' 1933.

(2) A. N. O' 1931.

Tobie.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Suvée*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *l'ange Raphael disparoissant au milieu de la famille de Tobie.*

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789 et reexposé à celui de 1791 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Hugues TARAVAL

A Bellevue.

En 1766, cet artiste eut à faire deux dessus de porte pour la salle à manger du Roi en ce château (2). Le premier tableau fut exposé au salon de 1767; voici le mémoire de l'artiste (3) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Taraval*, pendant l'année 1767.

Ce tableau, dessus de porte destiné pour la salle à manger du château de Bellevüe, a 4 pieds de large sur 3 pieds 9 pouces de haut. Figures au dessus de demie nature.

Il représente *le Repas donné aux Dieux par Tantale,* dans lequel Jupiter redonne la vie à Pelops.

Estimé.................................... 1,000 livres.

---

(1) A. N. O^1 1931.

(2) Cf. page 248 *supra*.

(3) A. N. O^1 1934 A.

Le paiement est en date du 23 avril 1776 (Exercice 1768) :

Au sieur *Taraval*, peintre, 1,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *le Repas donné aux Dieux par Tantale*, qu'il a fait en 1767.

Le second tableau, de dimensions analogues, fut payé le 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Taraval*, peintre, 1,000 livres pour son payement d'un tableau représentant *les Noces de Pénée troublées par Phinée*, qu'il a fait en 1767.

Triomphe d'Amphitrite.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *Taraval*, pendant les années 1776 et 1777 (1).

Ce tableau porte 7 pieds de large sur 10 de haut.
Il représente *le Triomphe d'Amphitrite*.
Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777; le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Taraval*, peintre, 600 livres pour faire, avec 2,400 à lui précédemment ordonnées, le parfait paiement de 3,000 livres à quoi monte un tableau représentant *le Triomphe d'Amphitrite*, qu'il a fait en 1776 et 1777 pour le service de Sa Majesté.

Actuellement au musée du Louvre (n° 863) : H. 3 m. 25 — L. 2 m. 25. — Signé : *Taraval, 1777.*

---

(1) A. N. O' 1931.
(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

A Versailles.

En 1780, les Bâtiments demandèrent à Taraval un dessus de porte pour le petit cabinet de Marie-Antoinette; on lui recommanda de faire diligence, car la Reine était impatiente de voir l'ouvrage terminé (1). Voici son mémoire (2).

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, et par le sieur *Taraval*, pendant l'année 1780.

Ce tableau est en ovale, ayant 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large, il est placé dans le petit cabinet de la Reine.

Il représente des *Amours se jouant avec des fleurs*.

Estimé.................................... 600 livres.

Le paiement est en date du 7 mars 1783 (3) :

Au sieur *Taraval*, peintre, 600 livres pour son payement d'un tableau représentant *des Amours se jouant avec des fleurs*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1780.

A Marly.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, etc., par le sieur *Taraval*, peintre, pendant l'année 1781 (4).

Ce tableau, destiné pour la chambre à coucher de la Reine à Marly, a environ 4 pieds 3 pouces de large sur 3 pieds 8 pouces de haut.

Il représente, par des enfants, *le Réveil*.

Estimé .... 500 livres.

---

(1) A. N. O[1] 1912.

(2) A. N. O[1] 1931.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliation (1762-1785).

(4) A. N. O[1] 1931.

Le paiement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Taraval* 500 livres pour son payement d'un tableau, ayant pour sujet *le Réveil*, qu'il a fait pour le service du Roi pendant l'année 1781.

A Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, etc., par le sieur *Taraval*, pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1885).

(2) A. N. O[1] 1931. — A la date du 26 décembre 1779, Taraval écrivait, au sujet de ces deux tableaux, la lettre suivante au comte d'Angiviller (A. N. O[1] 1912) :

« La crainte de n'estre jamais arivé au but de perfection qu'exige un hommage digne de votre gout et de mon zèle peut avoir prévenus défavorablement par la lenteur à produire, il est cependant dans l'exacte vérité que l'espoir seul qu'un travail réflechis et avec intervalles, tant pour l'effet des couleurs que pour y revenir avec les yeux frais et non prévenus par l'habitude sur le même objet, font tous mes torts. Je me détermine cependant, après beaucoup d'incertitude, et, soutenu par la pureté de mon intention, je prens la liberté de vous présenter ces deux tableaux dont les ébauches ont paru vous faire quelque plaisir : le désir sincère de recevoir des avis et la volonté la plus ferme de rectifier mes erreurs me fait espérer de trouver grâce. Accordez-moi, aussi la justice de croire que cette manière de vous les faire parvenir n'est point une tournure pour vous prévenir en ma faveur, mais simplement le moyen que j'ai pencé le plus expédient, nayent jamais été assé heureux ou assé hardi pour parvenir toutte les fois que je me suis présenté. »

D'Angiviler répondait le 14 février 1780, par le billet suivant : « J'ai reçu, mon cher Taraval, avec votre lettre, les deux tableaux qui l'accompagnaient. Vous vous exprimez trop modestement sur leur sujet, ce sont deux morceaux charmans et tout à fait propres à faire honneur à votre pinceau et dont je suis on ne peut plus satisfait. »

Le premier représente *la Sibille de Cumes*, qui prédit à Auguste la naissance de Jésus-Christ et lui montre une Vierge et un Enfant dans le ciel........................ 1,600 livres.

Estimé.................................... 453 »

Le second représente *la Nativité de Notre-Seigneur*.

Estimé.................................... 1,600 »

Ensemble.................................. 3,200 livres.

Ces deux tableaux furent exposés au salon de 1781; le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (1) :

Au sieur *Taraval*, peintre, 2,000 livres, faisant, avec 1,300 à lui ordonnés à compte sur l'exercice 1780, le parfait payement de 3,200 livres à quoi montent deux tableaux, l'un représentant *la Sibille de Cumes qui prédit à Auguste la naissance de Jésus-Christ*, l'autre la *Nativité de Notre-Seigneur*, qu'il a faits en 1780 et 1781 pour le service de Sa Majesté.

Actuellement, tous les deux à Fontainebleau, dans la chapelle de la Sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

Sacrifice de Noé.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, etc., par le sieur *Taraval*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *le Sacrifice de Noé au sortir de l'arche*.

Estimé.................................... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; le parfait payement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Taraval*, peintre du Roy, 1,500 livres faisant, avec

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O¹ 1931.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

1,500 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait paiement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *le Sacrifice de Noé au sortir de l'arche*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1782 et 1783.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté en 1794 par le jury de classement des modèles.

Compris en 1821 dans la liste des tableaux concédés par l'État aux églises de la banlieue de Paris : H. 3 m. 24. — L. 2 m. 58.

Hercule enfant.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par le sieur *Taraval*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Hercule enfant, étouffant deux serpens dans son berceau.*

Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau passa aux Gobelins, d'où il était rejeté en 1794 par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Cusset (Allier), où il fut envoyé par l'État en 1872.

---

(1) A. N. O' 1933. — Le 24 décembre 1774, Pierre, le premier peintre, écrivait au comte d'Angiviller (A. N. O' 1910) : « M. Taraval vous supplie de luy permettre de copier le portrait du Roy qui est à la Surintendance de Versailles pour satisfaire au désir de la ville de Périgueux qui a préféré le fils d'un ancien citoyen aux artistes étrangers qui se trouvent sur les lieux. Ce choix, dicté par le sentiment, sera avantageux pour la ville puisqu'il est difficile de présumer què des peintres, qui courent les provinces, puissent joûter contre M. Tarraval. »

Louis TESSIER (1)

Aux Gobelins.

Mémoire des ouvrages faits pour le Roy, par les ordres de M. Coypel, premier peintre de S. M., par *Louis Tessier* (2).

Trois grands tableaux d'environ 14 pieds de haut sur 8 de large, et sur chacun desquels tous les festons en fleurs, prix arrêté par mond. sieur Coypel.................. 700 livres.

— Mémoire de quatre tableaux pour le service du Roy, faits sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par M. *Tessier*, peintre aux Gobelins, pendant l'année 1756 (3).

Ces tableaux, faits pour des devants de cheminées, représentant des vases de fleurs, des instruments de musique et autres accessoires propres à orner les places auxquelles ils sont destinez.

Estimés chacun 120 livres, les quatre .... 480 livres.

— Mémoire d'ouvrages de peintures en fleurs faits pour le service du Roy, en la manufacture royale des Gobelins, par *Tessier* en 1767 (4).

Livré quatre dossiers et quatre fonds de fauteuils et leurs manchettes, le tout sur un fond de damas cramoisy; les dossiers composés d'un bouquet de fleurs nouées d'un ruban; sur le fond, des fleurs placées négligeamment, le tout convenu avec Monsieur Soufflot............................... 600 livres.

(1) Cf. pages 93 et 216 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1934 A. Le paiement est en date du 6 mars 1750.

(3) A. N. O¹ 1934 A.

(4) *Revue de l'art français ancien et moderne*, tome V, p. 121.

Louis TOCQUÉ (1)

Portrait de la première Dauphine.

En 1747, Tocqué eut à faire le portrait de la première Dauphine Marie-Thérèse d'Espagne ; à cet effet, le manteau royal lui fut délivré, comme l'atteste la lettre de cachet suivante (2) :

« De par le Roy, Cher et bien amé, ayant chargé le sieur *Tocqué*, peintre de notre Académie, de faire le portrait en pied de notre chère fille la Dauphine, nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que vous remettiés audit sieur Toqué le manteau royal qui est dans le trésor de votre abaye pour lui servir de modèle, lequel il aura soin de vous remettre aussitost que cet ouvrage sera fini, en prenant au surplus par vous les seuretes en pareille occasion. Si n'y faites fautes, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 25 mars 1747. Louis. »

Ce portrait fut terminé en 1748 et exposé au salon de cette même année ; voici le mémoire de l'artiste (3) :

---

(1) En 1738, Tocqué avait exécuté les portraits du Dauphin et de la Reine, qui figurent actuellement au Louvre sous les nos 867 et 868 ; mais cette double commande n'avait point été faite par les Bâtiments, et on ne trouve aucune ordonnance à ce sujet.

Le 21 juillet 1738, le duc de Châtillon écrivait au directeur des Bâtiments, Orry, la lettre suivante à ce sujet (A. N. O1 1707) : « Tocquet a finy le portrait de Mgr le Dauphin, il y a quelques jours, je trouve qu'il a très bien réussy, il ira travaillé à l'habiller, il sera peint en pied, la main sur un globe terrestre, avec un bureau à côté de luy, sur lequel il y aura des plans de fortifications et des instrumens de mathématiques, répandus sur le bureau. Tocquet a commencé la Reyne à la prière de Mgr le Dauphin et l'esquisse est bonne... »

Pour exécuter ce portrait de la Reine on délivra à Tocqué le manteau royal, comme l'atteste la lettre de cachet suivante (A. N. K. 142) :

« De par le Roy, Chers et bien amés, nous avons commandé au sieur *Tocquet*, peintre de notre Académie, quelques ouvrages pour lesquels il a besoin du manteau royal, qui est dans le trésor de votre église. Nous vous mandons et ordonnons de le luy faire remettre pour le garder le temps qu'il luy sera nécessaire, en prenant par vous les sûretés convenables et accoutumées en pareille occasion. Si n'y faites fautes, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le 27 septembre 1739. Louis. »

(2) A. N. K. 142.

(3) A. N. O1 1934 A.

Mémoire du *portrait de feue Madame la Dauphine*, peint pour le Roy, sous les directions de feu M. Orry et de M. de Tournehem, par *Louis Tocqué*.

Ce portrait a été livré en 1748.
Ce tableau a 9 pieds de haut sur 6 pieds de large.
Feüe Madame la Dauphine y est représentée en pied et en habit de cour, dans un sallon très orné qui donne sur des jardins.
Estimé.................................... 4,000 livres,
et une gratification de...................... 2,000 »

Le parfait paiement est en date du 6 mars 1758 (Exercice 1748) :

Au sieur *Tocqué*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 3,000 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1748 les 31 janvier et 17 juillet 1749, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte *un portrait en pied de feue Madame la Dauphine* qu'il a fait pendant l'année 1748.

La gratification fut perçue sur ce même exercice, le 30 janvier 1751 :

Au sieur *Tocqué*, peintre, 2,000 livres, par gratification, en considération de ses soins, frais de voyage et autres dépenses par luy faites à l'occasion du *portrait de feue Madame la Dauphine*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant l'année 1748.

Actuellement au musée de Versailles (nº 3795) : H. 2 m. 71. — L. 1 m. 65. — Signé : *L. Tocqué pinxit, 1748.*

Portraits des directeurs des Bâtiments.

Au salon de 1750, Tocqué exposait « le portrait jusqu'aux genouïls de M. de Tournehem » ; ce tableau avait été vraisemblablement commandé par le directeur des Bâtiments pour son usage personnel, car nous n'avons retrouvé aucune ordonnance de paiement à ce sujet.

En 1751, les Bâtiments firent exécuter deux copies de ce portrait, et Tocqué fut chargé de les retoucher le plus soigneusement possible : voici son mémoire (1) :

---

(1) A. N. O[1] 1934[A]. — En note, on lit : « Je soussigné, premier peintre du Roy, certifie à M. de Vandières... que les deux copies mentionnées dans

Mémoire de deux copies du *portrait de Monsieur de Tournehem*, directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, peintes d'après le tableau de M. *Tocqué* pour l'Académie royale de peinture et de sculpture ; lesquelles copies lui ont été ordonnées par mondit sieur, et livrées pendant l'année 1751.

Ces deux copies ont chacune 4 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large.

Toutes deux sont entièrement retouchées par l'auteur.

Ledit ouvrage estimé la somme de . . . . 1,200 livres.

Ces deux portraits étaient destinés au marquis de Marigny et à l'Académie d'architecture (1); ils furent payés en date du 28 mars 1752 :

Au sieur *Tocqué*, peintre, 1,650 livres pour son payement tant de deux copies du *portrait de feu M. de Tournehem*, directeur général des Batimens du Roy, qu'il a faits pour le service du Roy, que des bordures qu'il a fournies à ce sujet pendant l'année dernière.

L'un de ces portraits est actuellement au musée de Versailles (n° 3774) : H. 1 m. 34 — L. 1 m. 04.

— Quelques années après, Tocqué exécutait le portrait du marquis de Marigny, qui fut exposé au Salon de 1755 : voici son mémoire (2) :

Mémoire du *portrait de M. le marquis de Marigny*, directeur et ordonnateur général des Bâtimens, fait et donné par son ordre à l'Académie royale de peinture et de sculpture, peint par le sieur *Tocqué* dans l'année 1756.

Ce portrait est peint de grandeur naturelle jusqu'au genouil, sur une toile de 4 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 3 pouces de large.

Ledit portrait estimé . . . . 2,000 livres.

---

ce mémoire ont été retouchées par l'auteur avec tout le soin possible. A Paris, ce 1er décembre 1751, Coypel. »

(1) A. N. O¹ 1979.

(2) A. N. O¹ 1934 A.

Le paiement est en date du 28 avril 1756 :

Au sieur *Tocqué*, peintre, 2,000 livres pour son payement d'un tableau *portrait de M. le marquis de Marigny*, directeur général des Batimens, qu'il a fait sur la présente année, destiné pour l'Académie de peinture et de sculpture à Paris.

Actuellement au musée de Versailles (nº 3776) : H. 1 m. 35 — L. 1 m. 04.

TOUZÉ

A Compiègne.

Cet artiste exécutait, en 1769, un tableau pour l'église Saint-Jacques de Compiègne ; il fut payé le 1er janvier 1773 (Exercice 1769) :

Au sieur *Touzé* 800 livres pour son payement d'un tableau représentant *saint Louis*, destiné pour être placé dans l'église Saint-Jacques de Compiègne, qu'il a fait en 1769.

Jean-François de TROY

A Versailles.

1° *Hôtel du Grand Maître.*

En 1714, cet artiste eut à faire deux tableaux pour l'hôtel du Grand Maître, à Versailles (1). Ils sont ainsi mentionnés dans l'*État des tableaux modernes qui ont été faits et placés dans les dehors de Versailles depuis 1722 jusqu'à ce jour* (2) :

Pavillon du Grand Maître ; chambre à coucher :
Un tableau représentant *Zéphire et Flore* dans un fonds de

(1) Cf. page 76 *supra*.
(2) A. N, O1 1934 A,

paysage; ayant de hauteur 3 pieds 6 pouces sur 3 pieds 2 pouces de large.

Dans le cabinet suivant la chambre à coucher :

Un tableau en ovalle, représentant *Acis et Galathée*, de 3 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.

Pour chacun de ces deux tableaux, de Troy demandait 800 livres; les Bâtiments lui en accordèrent la moitié; le paiement est en date du 15 juin 1726 (Exercice 1724) :

Au sieur *de Troy fils*, peintre, 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Acis et Galathée*, qu'il a fait pour le service du Roy pour les appartements de l'hôtel du Grand Maître à Versailles, pendant l'année 1724.

— 400 livres pour son payement d'un tableau représentant *Zéphir et Flore*, qu'il a fait pour lesdits appartements pendant l'année 1724.

Actuellement, tous les deux à l'Hôtel de Ville de Versailles, le tableau d'*Acis et Galathée :* H. 0 m. 93 — L. 0 m. 77; celui de *Zéphir et Flore :* H. 1 m. 17 — L. 0 m. 98.

2° *Appartements de la Reine.*

En 1734, de Troy et Natoire exécutèrent les dessus de porte de la chambre à coucher de Marie Leczinscka, à Versailles (1). Le sujet du tableau de De Troy lui fut donné par le duc d'Antin lui-même (2); il est ainsi désigné dans l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (3) :

Un tableau représentant *Mgr le Dauphin et deux de Mesdames de France, accompagnées de la France et de la Gloire*, ayant de hauteur 5 pieds sur 4 pieds 6 pouces environ.

Le paiement est en date du 25 avril 1735 (Exercice 1734) :

Au sieur *de Troy*, peintre 1,800 livres pour un tableau allé-

(1) Cf. page 310 *supra*.

(2) *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture*, II. 277.

(3) A. N. O[1] p. 1965.

gorique représentant *la Gloire qui s'empare des Enfans de France*, qu'il a fait pour l'appartement de la Reyne à Versailles pendant l'année dernière.

Actuellement à Versailles, dans la chambre, de la Reine.

3° *Petits appartements du Roy.*

En 1735, de Troy exécutait, pour la salle à manger des petits appartements de Louis XV, un tableau en pendant au *Déjeuner de jambon* de Lancret (1), et que l'inventaire susdit de 1737 mentionne ainsi :

Un tableau représentant *une salle magnifiquement décorée, où l'on voit plusieurs personnes qui déjeunent avec des huitres*, ayant de hauteur 5 pieds sur 4 pieds 4 pouces de large.

Le paiement est en date du 20 janvier 1738 (Exercice 1735) :

Au sieur *de Troy*, peintre, 2,400 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour la salle à manger des petits appartemens du Roy à Versailles, en l'année 1735.

Actuellement au musée Condé, à Chantilly : H. 1 m. 86. — L. 1 m. 20.

— L'année suivante, de Troy exécutait encore l'un des tableaux de la série des chasses, destinées à la galerie des petits appartements (2), il eut à faire *la Chasse du lion*, et son tableau est ainsi désigné dans le même inventaire déjà cité :

Un tableau représentant *une Chasse du lion* poursuivy par des Turcs, sur un beau fond de paysage ; ayant de haut 5 pieds 6 pouces sur 4 pieds 4 pouces de large ; cintré à ses oreilles.

Le paiement est en date du 12 mars 1737 :

Au sieur *de Troy*, peintre, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnées le 4 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant *la Chasse du lyon*,

---

(1) Cf. page 263 *supra*.
(2) Cf. page 40 *supra*.

qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

Actuellement au musée du Louvre : H. 1 m. 70. — L. 1 m. 30.

Concours de 1727.

De Troy, à ce concours, partagea avec Le Moine le prix promis par le Roi (1); son tableau, de 6 pieds sur 4 et demi de haut, est ainsi mentionné dans le *Mercure de France,* de juillet 1727 :

Repos de Diane; Metham., liv. III ; de *M. de Troy le fils.* Aux environs de Thèbes, proche d'une belle vallée couverte de cyprès, il y avoit un antre agréable, formé par la seule nature, avec une fontaine qui couloit sur le gravier entre des rives semées de fleurs. C'est dans ce lieu charmant que Diane venoit se reposer au retour de la chasse. Le peintre a représenté cette déesse, servie par ses nymphes ; une tient son javelot, une autre, qui est sa favorite, lui baise la main, l'adroite Crotale, fille du fleuve Ismène, la decoëfe, et une quatrième lui ôte ses brodequins, etc.

La gratification de 2,500 livres fut payée à De Troy le 8 juillet 1727 :

Au sieur *de Troy fils*, peintre, 2,500 livres par gratification, en considération du prix qu'il a remporté sur les tableaux que Sa Majesté a ordonné de faire aux peintres de son Académie de peinture pour les soutenir et les perfectionner dans leur art.

Le tableau de de Troy fut de plus acquis pour le Roi, l'artiste en demandait 4,000 livres, il en toucha 2,000 le 30 août 1727 :

Audit sieur 2,000 livres pour un tableau représentant *le Retour de la chasse de Diane,* qu'il a fait pour les prix de l'année 1726.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État : H. 1 m. 29 — L. 1 m. 94.

---

(1) Voir, au sujet des intrigues auxquelles ce concours donna lieu, *la Vie de de Troy* par le chevalier de Valory, dans les *Mémoires inédits*, etc. (II, 264).

A Fontainebleau.

En 1737, de Troy fut l'un des peintres employés à Fontainebleau (1); quatre tableaux lui furent commandés, qui sont ainsi mentionnés dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (2) :

Salle à manger du Roy, petits appartemens :

Un tableau représentant *un Déjeuner près d'une ferme*, plusieurs chasseurs s'empressent de servir des dames, on descend une chaise par l'escalier; ayant 7 pieds 7 pouces de haut sur 5 pieds de large ; sur un fond de paysage; cintré par en haut.

— *les abois d'un cerf;* mêmes forme et dimensions que le précédent (3).

Cabinet de la Reine sur la cheminée :

— *le portrait du Roy de Pologne, duc de Lorraine*, ayant 23 pouces de haut sur 21 pouces de large, de forme ovale.

Cabinet de la Reine vis-à-vis de la cheminée :

— *le portrait de Mgr le Dauphin* ; même forme que le précédent (4).

Le paiement de ces tableaux est en date du 4 décembre 1737 :

Au sieur *de Troy*, peintre, 6,400 livres pour son payement

(1) Cf. page 41 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Ce tableau fut exposé au salon de 1737.

(4) Le portrait du Dauphin fut gravé par Thomassin ; voici la disposition de cette peinture : le Dauphin porte largement huit ans; sa figure est belle et expressive, la tête un peu penchée à droite, et le regard dirigé vers le spectateur; il est représenté jusqu'aux genoux ; mais le bas du corps est dissimulé par les plis du manteau royal; sur un riche habit il porte la cuirasse avec en sautoir le cordon de l'ordre du Saint-Esprit; le cou est entouré d'une cravate; la main gauche appuie sur la couronne royale, posée sur un coussin de velours, placé sur une table à droite de la composition; la main droite montre des figures géométriques, inscrites en un livre entouré d'une branche de laurier, qu'un Amour, posé à gauche, tient entr'ouvert; le fond de la composition est une riche architecture avec coupole et colonnes corinthiennes; à gauche, entre deux colonnes une cartouche avec ces mots : *Palais de l'amour des arts;* un ample rideau tombe à droite.

de quatre tableaux, représentant l'un *un Déjeuner sur l'herbe*, un autre *le cerf aux abois*, et les deux autres *le portrait de M. le Dauphin* et celui *du roi de Pologne*, qu'il a faits pour les petits appartements du château de Fontainebleau, pendant la présente année.

Aux Gobelins (1).

En 1737, de Troy livrait la première pièce d'une tenture, qui lui avait été commandée pour les Gobelins et qui devait retracer l'*Histoire d'Esther*.

Le premier tableau l'*Évanouissement d'Esther* fut exposé au Salon de 1737 ; il mesurait 10 pieds de haut sur 14 de large et fut payé en date du 10 novembre de ladite année :

Au sieur *de Troy*, peintre, 2,250 livres pour son payement d'un tableau, représentant *Esther évanouie devant Assuerus*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, pendant la présente année.

Dans la première moitié de 1738, il exécuta et livra *le Couronnement d'Esther* et la *Toilette d'Esther*, le premier de 10 pieds en carré, le second en largeur de 12 pieds sur 10 de haut, et qui parurent l'un et l'autre au Salon de 1738. Les paiements sont en date des 30 mars et 21 juin 1738 :

Au sieur *de Troy*, peintre, 2,250 livres pour son payement d'un tableau, représentant *le Couronnement d'Esther des mains du roy Assuérus*, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins dans la présente année.

— 1,600 livres pour un tableau, représentant *la Toilette d'Esther* dans le palais des femmes du roy Assuérus sous la conduite de l'eunuque Égée, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie en la manufacture royale des Gobelins pendant la présente année.

Le Triomphe de Mardochée, en largeur de 20 pieds sur 11, et le *Repas d'Esther*, de 14 pieds sur 10 de haut, exécutés à Rome, parurent au Salon de 1740 et furent payés le 1er juin de cette année :

Au sieur *de Troy*, peintre, 5,650 livres pour son payement

---

(1) En 1710, de Troy reçut la commande d'une pièce de l'*Histoire de Louis XIV* pour les Gobelins; le 10 mai, il percevait un acompte de 200 livres « sur un tableau représentant *la promotion de l'ordre du Saint-Esprit* ». Mais le projet en resta là, et le tableau ne fut pas terminé. (Cf. page 97 *supra*.)

de deux grands tableaux l'un représentant *le Triomphe de Mardochée* et l'autre *le Repas d'Assuérus chez Esther*, où Aman se trouve, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins en la présente année.

Les deux dernières pièees parurent au Salon de 1742, et le livret les signale ainsi :

Un grand tableau en largeur, de 15 pieds sur 11, représentant la suite de l'histoire d'Esther : *dans le moment qu'Aman monte les degrez du palais d'Assuérus, tout le monde fléchit le genou devant luy, à l'exception de Mardochée.*

Autre, de même hauteur sur 17 de large, représentant *Aman qui se jette sur le lit de la Reine*, la suppliant d'obtenir sa grâce, mais Assuérus, qui s'étoit retiré dans le bois voisin, étant revenu et l'ayant surpris, entre dans une furieuse colère et ordonne sur le champ qu'il subît le même supplice, qu'il avoit préparé à Mardochée.

Le paiement est en date du 31 décembre 1742 :

Au sieur *de Troy*, peintre, 4,250 livres pour son payement de deux tableaux, l'un représentant *Aman entrant au temple* et l'autre *Esther à table*, qu'il a faits pour être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, pendant la présente année.

Actuellement *l'Évanouissement d'Esther* et *la Toilette d'Esther* au musée du Louvre (n[os] 885 et 884) : H. 3 m. 20. — L. 3 m. 28 et 4 m. 70;

La *Condamnation d'Aman* au village de Marville, où il fut envoyé le 6 novembre 1818 (1), avec attribution à Restout : H. 2 m. 10. — L. 2 m. 70.

Tous les autres, à l'exception du dernier, au palais de Compiègne.

2° *Histoire de Jason.*

La suite de l'*Histoire d'Esther* était à peine achevée qu'une nouvelle tenture était demandée à de Troy sur le sujet de l'*Histoire de Jason*. Les sept tableaux dont elle se composait furent exécutés en trois étés : le 21 décembre 1745, de Troy mandait de Rome que le sixième morceau était achevé; le 12 septembre 1746, il terminait le septième (2). La série complète fut

(1) Cf. Courajod, *Inventaire des tableaux et statues concédés en jouissance depuis le 30 mars 1814* (dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1878, t. VI, p. 371.)

(2) A. N. O[1] 1922.

exposée au Salon de 1748, dans la galerie d'Apollon; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire des sept tableaux de l'histoire de Jason, faits pour le service du Roy, sous les ordres de Monsieur Orry et de M. de Tournehem, par le sieur *de Troy*, pendant l'année 1749.

Sujets tirés du septième livre des Métamorphoses d'Ovide.

1° *Jason jurant à Médée un amour éternel ;* de 10 pieds 3 pouces de haut sur 9 pieds 8 pouces 3 lignes ;

2° *Jason arrêtant la fureur des taureaux ;* de 10 pieds 3 pouces de haut sur 22 pieds 9 pouces 2 lignes ;

3° *Jason semant les dents du dragon ;* de 10 pieds 3 pouces de haut sur 14 pieds un pouce de large ;

4° *Jason faisant la conquête de la toison ;* de mêmes dimensions;

5° *Jason épousant Creüse* ; de mêmes dimensions ;

6° *Creüse vêtue de la robe enchantée;* de mêmes dimensions ;

7° *Médée s'enfuyant après avoir tué ses enfants ;* de 10 pieds 3 pouces de haut sur 13 pieds un pouce de large.

Lesdits sept tableaux réglés à la somme de... 16,000 livres.

Le parfait payement est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1756) :

Aux héritiers du sieur *de Troy*, peintre, 1,000 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 15,000 ordonnés acompte audit sieur de Troy sur l'exercice 1749 les 22 décembre audit an, 6 may, 3 octobre 1750, 30 janvier et 23 may 1751, le parfait payement de 16,000 livres à quoi ont été estimés et arrêtés sept tableaux de *l'histoire de Jason* qu'il a faits pour le service du Roy et livrés en 1749.

Actuellement le n° 1 au musée de Brest, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 29. — L. 3 m. 14 ;

le n° 2, au musée du Puy, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. — L. 6 m. 50 ;

les n°s 4 et 5 au musée de Clermont-Ferrand, où ils furent envoyés par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 50 ;

le n° 7 au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 30.

---

(1) A. N. O^{1} 1934^{A}.

VALADE

Aux Gobelins.

Exercice 1751 : *Valade.* — Un mémoire pour une bordure allégorique servant à encadrer les sujets de *Dom Quichotte* par M. Coypel, estimé......... 2,500 livres.

Nous n'avons pas relevé de paiement spécial à cette commande.

Mémoire de deux tableaux pour les Gobelins (1), faits par *Valade*, savoir (2) :

Une copie du *Jugement de Sancho*, d'après *M. Coypel*, ladite copie estimée................................. 600 livres.

Plus un bouclier, orné d'une figure et attributs analogues à *Dom Quichotte*. Estimé.............................. 140 »

Ensemble.......................... 740 livres.

Le paiement est en date du 30 juillet 1753 (Exercice 1752) :

Au sieur *Valade*, peintre, 740 livres pour son payement de deux tableaux représentant des sujets tirés de *Dom Quichotte*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

---

(1) A. N. O[1] 1979, fol. 73.
(2) Id.

Anne VALLAYER-COSTER

Portrait de Mme Sophie.

En 1779, le comte d'Angiviller commandait à Mlle Vallayer-Coster un portrait de Madame Sophie (1) ; ce tableau parut au salon de 1781, ainsi mentionné par le livret :

Le portrait de Madame Sophie de France dans l'intérieur de son cabinet, tenant le plan de l'abbaye de l'Argentière ; de 6 pieds de haut sur 5 pieds 10 pouces de large.

L'artiste exécuta pareillement un second portrait en buste de cette princesse, et voici son mémoire pour les deux (2) :

Mémoire des ouvrages de peinture, faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller,

---

(1) Voici sa lettre à cette artiste, en date du 3 juillet (A. N. O¹ 1911) :

« Mme Sophie ayant dessein, de se faire peindre, j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de vous indiquer à cette princesse pour l'exécution de cet ouvrage, persuadé d'un côté, par la connaissance que j'ai de votre talent, que vous remplirez ses vues à sa plus grande satisfaction, et, de l'autre, que vous verrez naître avec plaisir cette occasion de vous faire connaître à la famille royale. Il s'agit d'un portrait en pied, dont le champ doit avoir 7 pieds 5 à 6 pouces de haut sur 5 pieds 9 pouces ; mais comme Mme Sophie ne peut donner qu'un petit nombre de séances, il faudroit d'abord que vous disposassiez votre tableau et que vous vissiez, au moyen d'un portrait de cette princesse qui existe au cabinet du Roi, si vous ne pourriez pas commencer à disposer aussi la tête de manière à ne plus avoir besoin que de peu de séances pour saisir la ressemblance. Lorsque vous viendrez à Versailles, je m'entretiendrai plus au long avec vous sur ce sujet ».

Une note jointe à cette lettre indique que ce portrait était destiné à Mme la comtesse de Ferroyse, abbesse du noble chapitre des dames comtesses de Largentière.

(2) A. N. O¹ 1931.

par Madame *Vallayer-Coster*, peintre du Roy, pendant l'année 1780 (1).

Le portrait en buste de *Madame Sophie de France*, d'après nature.

Le portrait de Madame Sophie de France, en pied, avec des attributs. Ce tableau a 6 pieds de haut sur 4 pieds 9 pouces de large, exécuté d'après le buste cy-dessus.

Le parfait payement est en date du 13 juin 1782 :

A la demoiselle *Vallayer-Corter*, 2,100 livres pour faire, avec 1,500 à elle ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait payement de 3,600 livres, à quoi montent deux tableaux portraits de *Madame Sophie* en buste, l'autre en pieds, qu'elle a fait pendant l'année 1780 (2).

Jean-Baptiste VAN LOO (3)

Aux *Comptes des Bâtiments*, trois ordonnances de paiement sont inscrites au nom de cet artiste; les deux premières, sur l'exercice 1725, en date du 1er août 1726, la troisième, sur l'exercice 1727, en date du 18 janvier 1728:

Au sieur *Vanloo*, peintre, 1,600 livres pour faire, avec les

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Dans une lettre à d'Angiviller en date du 27 juillet 1780, Mme Vallayer-Coster fait allusion à un portrait de Marie-Antoinette qu'elle est en train d'achever (A. N. O[1] 1912) : « Je n'ai pas encore remis la lettre que vous avez eu la bonté de me donner pour Mme la princesse de Chimay, parce qu'elle n'étoit pas à Versailles lorsque j'y ai été pour travailler au portrait de la Reine et que l'on m'a conseillé d'attendre que son portrait soit entièrement terminé pour réclamer ses bontés ; j'espère que dans les premiers jours de la semaine prochaine je pourrai en faire usage ».

Nous n'avons retrouvé ni mémoire, ni indication de paiement, relatifs à ce portrait.

(3) Sur l'exercice 1731, on relève, au nom de cet artiste, un paiement de 11,989 livres pour la réfection des fresques du Primatice et du Rosso de la galerie de François Ier, à Fontainebleau.

1,000 cy dessus (en date du 8 janvier 1725), le parfait payement de 2,600 livres, à quoi montent les tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

— 2,550 livres pour son payement des tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1724.

— 1,200 livres pour son payement de trois tableaux qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année dernière.

Le détail de ces tableaux se trouve dans *l'État des ouvrages de peinture faits pour le service du Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (1); toutefois la concordance n'est pas absolue entre le chiffre des paiements et celui des évaluations et l'on relève une moins-value de 130 livres au détriment de l'artiste : peut-être ne faut-il voir là qu'une simple erreur d'écriture.

Voici les divers portraits, visés dans ces paiements :

Portraits de Louis XV.

1° Un portrait, de 10 à 12 pieds de haut, représentant *le Roy (Louis XV) sur son trône*, avec son manteau royal : ce tableau est original.. 1,200 livres.

2° *Un portrait du Roy ovale* pour mettre sur la cheminée de la Reine.. 300 »

3° *Une tête du portrait du Roy*, d'après *Parrocel*. 500 »

4° Une autre *tête du portrait du Roy*, d'après ledit *Parrocel*.. 200 »

5° et 6° Deux *portraits du Roy* en pied....... 600 »

7° *Une tête du portrait du Roy;* dans une forme ovale; de 2 pieds de haut................................ 150 » (2)

Il ne nous a pas été donné de retrouver le premier de ces portraits de Louis XV : Van Loo, dit-on, l'aurait fait de mémoire, le jeune roi ne lui ayant donné qu'une séance pour le terminer; l'artiste, vraisemblablement, dut se servir des portraits de ses prédécesseurs Rigaud et Ranc pour la décoration du tableau, car les ornements royaux ne lui furent point délivrés.

Le n° 2 est signalé, dans la chambre de la Reine, par l'*État des tableaux faits pour le Roy depuis 1722 pour le château de Versailles jusqu'à 1732* (3)

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.

(2) L'artiste demandait 2,000 livres pour le portrait original, et autant pour les deux portraits en pied (5 et 6); 500 pour les nᵒˢ 2 et 3; 300 pour le n° 4; 200 pour le n° 7.

(3) A. N. O¹ 1965.

avec les dimensions de 3 pieds 6 pouces sur 3 pieds de large; en 1783, Du Rameau le mentionnait au magasin de la Surintendance (1), et ces dimensions n'étaient plus alors que de 2 pieds 7 pouces sur 2 pieds 9 pouces et demi.

On peut reconnaître ce portrait dans le nº 57 de Trianon, attribué à *Louis Michel Van Loo :* H. 0 m. 98. — L. 0 m. 83; ovale.

Les têtes, faites pour les portraits par Parrocel, ont été précédemment signalées (2).

Quant aux nºs 6 et 7, on peut les reconnaître dans le nº 3 du grand Trianon (H. 2 m. 05. — L. 1 m. 71) et le nº 2175 de Versailles (H. 2 m. 30. — L. 1 m. 52).

Le jeune roi (nº 3 du grand Trianon) est représenté debout, revêtu d'une cuirasse, sur le travers de laquelle est posé le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la taille ceinte de l'écharpe de soie blanche, l'épée au côté; la main gauche est appuyée à la hanche, tandis que la droite tient le bâton de commandement, dont le bout appuie sur une console richement ornementée, qui supporte également le manteau royal, un casque lauré et la main de justice (3). Le deuxième portrait (nº 2175 de Versailles) est presque identique à celui-là; toute la différence consiste en menues modifications de costume et d'accessoires, dont les principales sont l'addition d'un fauteuil à droite de la composition et la substitution à la console d'une table couverte d'un tapis rouge.

Le nº 8 est signalé par l'état susdit (4) dans l'appartement du duc d'Antin à Versailles, avec les dimensions de 20 pouces sur 15 de large.

Portraits du roi et de la reine de Pologne.

8º *Un portrait du roy de Pologne Stanislas* en pied; de 7 pieds 2 pouces de hautsur 4 pieds 2 pouces de large: le tableau est original hors la tête .... 600 livres.

9º *Un portrait de la reine de Pologne*, de même grandeur, original hors la tête (5) .... 600 »

---

(1) *Archives du Louvre.*

(2) Cf. page 377 *supra.*

(3) Nous donnons la description de ces divers portraits royaux pour permettre d'identifier les multiples copies, qui se trouvent dans les divers musées français sous des attributions erronées. L'esquisse réduite de ce portrait de Trianon figure également à Versailles (nº 3722).

(4) A. N. O[1] 1965.

(5) Voici, d'après les gravures, qui en furent faites par Larmessin, la description de ces deux portraits :

Le roi Stanislas est représenté debout et en pied, sur le palier d'un esca-

10° Un tableau représentant *le roy Stanislas* d'après nature ; de 4 pieds et demi de haut sur 3 pieds et demi de large; avec toutes ses armures jusqu'aux genoux............ 1,000 livres.

11° Un tableau, de pareille hauteur et largeur, représentant *la reyne Stanislas* avec ses habits royaux et ornemens (1) 1,000 livres

Jeaurat, dans son inventaire de la Surintendance (2), mentionne le n° 11 dans la 6e pièce de cet hôtel, et le n° 12 au magasin (3) ; le n° 11 est encore signalé au même endroit, en 1783 par Du Rameau, avec les dimensions de 4 pieds 3 pouces sur 3 pieds 5 pouces en largeur et cette mention : « en bon état (4). »

Les nos 11 et 12 sont actuellement au musée de Versailles (n° 3717 et 3718); H. 1 m. 33 et 1 m. 41. — L. 1 m. 12.

---

lier, dont on voit quelques marches à gauche; il porte une cuirasse, recouverte d'un manteau fourré ; la tête est de face ; de la main droite, il tient horizontalement le bâton de commandement ; la gauche est sur la hanche ; derrière lui, un casque est posé sur l'appui de l'escalier.

La reine est debout, la tête de face, en grand costume royal ; la main droite tient un des plis du manteau, la gauche est appuyée sur une table, où est posée, sur un coussin, la couronne royale.

(1) L'artiste demandait 1,000 livres pour chacun des deux premiers portraits, et 1,500 pour chacun des deux autres.

(2) A. N. O[1] 1965.

(3) Ces deux portraits, ainsi que l'un de ceux du Roi, furent restaurés par la veuve Godefroid dans la seconde moitié de 1764 (A. N. O[1] 1933) : « Plus à trois portraits ovales, l'un représente *le portrait du Roy*, le segond *le portrait du roi de Pologne* et le troisième *le portrait de la Reine de Pologne*. Les avoir nétoyés, retandüe sur des chassy neuf, fais revivre les couleur et verni.. 36 livres. »

(4) *Archives du Louvre*.

Carle Van LOO

A Versailles.

1° *Petits appartements du Roi.*

Carle Van Loo fut, en 1736, l'un des peintres, chargés de décorer la galerie des petits cabinets de Louis XV (1); dans la série des chasses, commandée à cet effet, il eut à faire *la Chasse de l'Ours* et *la Chasse de l'Autruche.*

Le premier de ces tableaux fut fait en 1736 ; il est signalé comme suit par l'*Inventaire général des tableaux qui ont été faits pour le service du Roy, qu'il faut ajouter à l'inventaire général fait en 1709, jusqu'en 1737* (2) :

Un tableau représentant une *Chasse d'Ours*, assaillis par des chiens dans l'hiver, et plusieurs hommes en fourrure qui les combattent; cintré à oreilles; ayant de hauteur 5 pieds 10 pouces sur 3 pieds 11 pouces de large; dans sa bordure dorée.

Le paiement est en date du 13 mars 1737 (Exercice 1736) :

Au sieur *Vanloo*, 1,200 livres pour faire, avec 1,200 à luy ordonnés le 4 janvier 1737, le parfait payement de 2,400 livres à quoy monte un tableau représentant *la Chasse de l'Ours*, qu'il a fait pour la petite gallerie du château de Versailles pendant l'année dernière.

Le second tableau fut payé le 17 décembre 1738 :

Au sieur *Vanloo*, 1,200 livres pour faire, avec les 1,000 à luy ordonnés le 5 novembre dernier, le parfait payement de 2,400 livres pour le prix d'un tableau représentant *la Chasse de l'Autruche*, qu'il a fait et livré pour la petite gallerie des petits appartemens du château de Versailles.

Actuellement, tous les deux, au musée d'Amiens, où ils furent envoyés par l'État en 1802 : H. 1 m. 74. — L. 1 m. 29 ; le premier signé : *Carle Van Loo, mars 1736*, le second *Carle Van Loo.*

---

(1) Cf. page 48 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1965.

2° *Appartements de Marie-Josèphe de Saxe.*

En 1747, lors de la décoration des appartements de la Dauphine (1), Carle Van Loo reçut une commande de deux dessus de porte pour la chambre de cette princesse ; mais ses multiples travaux ne purent lui permettre d'exécuter à temps ces tableaux ; la note suivante, prise d'un état général des commandes et en date de 1747, en fait foi (2) :

« Deux tableaux, dessus de porte pour la chambre de Madame la Dauphine, les sujets tirés de la fable de *Psiché et l'Amour.*

« Ces deux tableaux ne sont point commencés, il seroit inutile de les faire et allouer quelque chose à M. Vanloo pour les dessins et esquisses. A discontinuer. »

Toutefois cette commande ne dut pas être abandonnée, et Van Loo livra ces deux tableaux, bien que nous n'ayons retrouvé à ce sujet ni mémoire ni ordonnance de paiement.

En effet, Piganiol de la Force (3) les signale ainsi, dans la salle de compagnie de la Dauphine à Versailles, en dessus de porte : « Dans la salle de compagnie de Madame la Dauphine, il y a deux dessus de porte, dont l'un représente le moment où Psyché découvre l'Amour, et l'autre celui où l'Amour lui échappe. Ces deux tableaux ont été peints par Charles Van Loo ; et ont chacun 4 pieds et demi de haut sur 5 pieds et demi de large. Ils sont dans des bordures magnifiques et à oreilles. »

L'Inventaire de Du Rameau (4), en 1783, les signale au magasin de la Surintendance ; leurs dimensions étaient alors de 4 pieds 3 pouces sur 5 pieds.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 28. — L. 1 m. 45. — Signés : *Carle Van Loo.*

A Fontainebleau.

1° *Petits appartements du Roi.*

En 1737, Carle Van Loo eut à faire, pour les petits appartements de ce château (5), un tableau que l'*État des tableaux nouvellement faits pour le Roy pendant l'année 1737* (6) mentionne ainsi dans la salle à manger du Roi :

---

(1) Cf. page 2 *supra.*

(2) A. N. O¹ 1932.

(3) *Nouvelle description de Versailles et Marly*, t. I, p. 328.

(4) *Archives du Lonvre.*

(5) Cf. page 41 *supra.*

(6) A. N. O¹ 1965.

Un tableau représentant une *Alte de chasse ;* une serviette couchée sur l'herbe où il y a lapreaux et jambons, il y a un cavalier, qui a son chapeau ravalé pour se garantir du soleil, qui coupe des viandes; sur la gauche du tableau un muletier qui décharge les provisions de dessus un mulet; haut de 7 pieds 7 pouces sur 7 pieds 9 pouces ; cintré par en haut.

Ce tableau parut au Salon de 1737 (1); le paiement est en date du 4 décembre de la même année :

Au sieur *Vanloo*, 3,000 livres pour son payement d'un grand tableau, représentant une *Alte de chasse*, qu'il a fait pour les petits appartemens du chateau de Fontainebleau pendant la présente année.

Actuellement au musée du Louvre (nº 899) : H. 2 m. 22. — L. 2 m. 50. — Signé : *Carle Van Loo, 1737* (2).

2° *Cabinet du Conseil.*

Mémoire de dix tableaux allégoriques, peints en camayeux, pour le cabinet du Conseil au château de Fontainebleau pendant l'année 1755 (3).

1° *La Vérité;* — 2° *L'Histoire;* — 3° *La Guerre;* — 4° *La Paix;* — 5° *La Renommée;* — 6° *La Valeur;* — 7° *L'Air;* — 8° *La Terre;* — 9° *Le Feu;* — 10° *L'Eau.*
Estimés ensemble........................ 3,000 livres.

L'artiste fut payé le 2 juin 1755 (Exercice 1753) :

Au sieur *Vanloo*, 600 livres pour faire, avec 2,400 à lui ordon-

(1) Le livret lui donne comme dimensions 9 pieds sur 8 de large.

(2) Dans un *État des peintures et sculptures en dépôt au château de Fontainebleau*, en date du 17 prairial an II, la *Halte de chasse* est citée parmi les tableaux « qui n'avaient pas été trouvés assez beaux pour être conservés ». Une grande partie en fut vendue avec le mobilier, celui de Van Loo fut oublié et relégué avec quelques autres dans les magasins de Fontainebleau, et il y demeura jusqu'en 1846, où il entra au Louvre.

(3) A. N. O¹ 1934 A.

nés acompte sur l'exercice 1753 le 1er juillet 1754, le parfait paiement de 3,000 livres à quoi montent dix tableaux allégoriques, peints en camayeux, représentant *la Vérité*, *l'Histoire*, *la Guerre, la Paix*, *la Renommée*, *la Valeur*, *l'Air*, *la Terre*, *le Feu et l'Eau*, qu'il a faits pour le cabinet du Conseil au château de Fontainebleau, pendant l'année 1753.

Aux Gobelins.

En 1744, les Bâtiments commandèrent à cet artiste une suite de sept tableaux, pour une nouvelle tenture destinée aux Gobelins. L'entreprise toutefois ne fut pas poursuivie, et Van Loo ne fit qu'un seul tableau, qui parut au Salon de 1745, et pour lequel il percevait, en sus du paiement intégral, une gratification mentionnée dans le mémoire suivant (1) :

Mémoire pour la gratification accordée au sieur *Carle Vanloo*, en considération d'un tableau qu'il a fait pour le service de la manufacture royale des Gobelins, sous les ordres de M. Orry, pendant l'année 1745.

Ce tableau représente *Thésée qui combat le taureau de Marathon ;* il a 22 pieds de largeur sur 11 de hauteur.

C'est le premier des sept ordonnés alors au sieur Vanloo ; les sujets sont choisis de l'histoire de ce héros. M. Orry, Directeur général, ordonna au sieur Vanloo une gratification pour ledit ouvrage de.............................. 1,600 livres.

Le paiement fut parfait le 24 mai 1746 (Exercice 1745) :

Au sieur *Vanloo*, 500 livres pour faire, avec 2,500 à lui ordonnez acompte des fonds de l'exercice 1744, les 30 septembre et 9 décembre de ladite année, le parfait payement de 3,000 livres à quoi monte un tableau, qu'il a fait pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins, pendant l'année 1744.

La gratification ne fut payée qu'en 1767 ; l'ordonnance en sera transcrite ci-après (2).

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.
(2) Cf. page 485 *infra*.

Ce tableau fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles des Gobelins.

Actuellement au musée de Nice, où il fut envoyé par l'État en 1872 :

— Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *Carle Vanloo* pendant l'année 1757 (1).

Amimone et Neptune. Sujet tiré des « Amours des Dieux ».

Ce tableau est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins. Il a 10 pieds en quarré.

Estimé.................................. 3,600 livres.

Cè tableau fut exposé au Salon de 1757; le paiement fut parfait le 10 décembre 1760 (Exercice 1757) :

Au sieur *Vanloo*, 500 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 3,100 à luy ordonnez acompte savoir 1,600 sur 1745 le 16 avril 1757, et 1,500 sur 1757 le 24 septembre audit an, le parfait paiement de 3,600 livres, à quoy a été estimé et arrêté un tableau représentant *Amimone et Neptune*, qu'il a fait pour le service du Roy et qui est destiné à être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins, ce tableau fait pendant l'année 1757.

— Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy par le sieur *Carle Vanloo*, premier peintre du Roy, pendant l'année 1758 (2).

Ce tableau, destiné pour un panneau de tapisserie, représente des enfants et des attributs relatifs et faisant suitte au sujet d'*Amymone*, fait par le même auteur pour cette manufacture.

Sa hauteur est de 10 pieds, sa largeur d'environ 5 pieds.

Estimé.................................. 1,800 livres.

Le paiement de ce second tableau eut lieu sur l'exercice 1758, l'ordonnance en sera transcrite ci-après (3).

En 1794, ces deux tableaux furent rejetés par le jury de classement des modèles des Gobelins.

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

(3) Cf. page 487 *infra*.

A la Bibliothèque du Roi.

En 1745, lors du transfert à Paris du cabinet des médailles, Carle Van Loo fut du nombre des artistes, qui eurent à décorer la Bibliothèque du Roi (1). Les trois tableaux, qu'il fit à ce propos, parurent au salon de 1745 :

Trois tableaux, dessus de porte, en hauteur de 8 pieds sur 4, pour la Bibliothèque du Roy.

Le premier, *la Poésie amoureuse.*

Le second, l'*Inventrice de la flûte.*

Le troisième, *les trois Protecteurs des Muses.*

L'artiste fut payé le 17 décembre 1746 :

Au sieur *Vanloo*, 3,500 livres pour faire, avec 1,000 à luy ordonnez acompte sur l'exercice 1745 le 24 mars 1745, le parfait payement de 4,500 livres à quoi monte le prix de trois tableaux représentant le premier *Psyché*, le second *l'Inventrice de la flûte*, *personnifiée par Syrinx* et le troisième *Apollon*, *Mercure et Hercule*, qu'il a faits pour le service du Roy à la Bibliothèque royale à Paris, pendant l'année 1745.

Actuellement tous les trois à la Bibliothèque nationale, dans la salle des manuscrits.

Concours de 1747.

Carle Van Loo participa à ce concours (2); son tableau, de 5 pieds de haut sur 6 de large, représentant *Silène,* fut exposé en 1747 dans la galerie d'Apollon.

Le 29 septembre 1747, l'artiste percevait la gratification promise :

Au sieur *Vanloo*, 1,500 livres à lui accordées par le Roy pour récompense d'un tableau représentant *Silène*, qu'il a fait en la présente année pour le concours ordonné par Sa Majesté.

Actuellement au musée de Nancy, où il fut envoyé par l'État en 1801 : H. 1 m. 60. — L. 1 m. 92.

---

(1) Cf. page 15 *supra.*

(2) Cf. page 48 *supra.*

Portrait de Marie Leczinska.

A ce même salon de 1747, Van Loo exposait le portrait en pied de Marie Leczinska. Pour éviter à la Reine la peine de poser, la tête de ce portrait fut copiée d'après le pastel de la Tour (1). Le paiement est en date du 31 octobre 1747, et, ce même jour, l'artiste percevait une gratification extraordinaire de 2,000 livres :

Au sieur *Van Loo*, la somme de 4,000 livres pour le prix d'un tableau, *portrait en pied de la Reine*, qu'il a fait par les ordres du Roy en la présente année.

— 2,000 livres par gratification en considération des frais de voyage qu'il a faits, peines et soins qu'il s'est donné pour l'exécution d'un tableau, *portrait en pied de la Reyne*, qu'il a fait par les ordres du Roy en la présente année.

Actuellement au musée du Louvre (nº 900) : H. 2 m. 75. — L. 1 m. 94. Signé : *Carle Van Loo* (2).

Portraits de Louis XV.

Carle Van Loo n'exécuta pas moins de trois portraits différents de Louis XV.

Le premier date de 1739; il fut fait à l'occasion de la paix proclamée à Paris au mois de juin de cette année, et commandé au peintre par le prévôt des marchands et échevins de Paris. Bien que cette commande n'ait aucun caractère officiel, les ornements royaux furent cependant délivrés à l'artiste (3).

---

(1) A. N. O¹ 1934 A, et la *Lettre sur l'exposition des ouvrages de peinture et de sculpture* (1747) par l'abbé Leblanc.

(2) Dans un *État général des ouvrages commandés* pour 1748 (A. N. O¹ 1933) on relève à l'actif de Carle Van Loo « une copie du portrait en grand de la Reine, que Sa Majesté a demandée pour l'Espagne », et en note : « L'ordre est donné, il fait imprimer sa toile. » Nous n'avons retrouvé aucune ordonnance de paiement à ce sujet.

(3) A. N. K 142, nº 5 : « De par le Roy, Cher et bien amé, les Prévost des Marchands et Eschevins de notre bonne ville de Paris ayant chargé le sieur *Vanloo*, peintre de notre Académie de peinture, de faire un tableau pour la composition duquel il a besoin des ornemens royaux et de la couronne qui ont servy à notre sacre, et que vous conservés dans le trésor

Le tableau de Carle Van Loo parut au Salon de 1740 et la description suivante s'en trouve au livret de cette exposition :

Le Roy est représenté dans ce tableau, assis sur son thrône et revêtu de ses ornemens royaux. Minerve, qui caractérise la Sagesse, est à sa droite; cette déesse présente au Roy un rameau d'olivier, qui désigne la Paix. La Justice est à côté de Minerve ; elle pèse dans sa balance les sentiments qui déterminent le cœur du Roy pour les douceurs de la Paix, qui seule peut faire le bonheur des mortels, unique objet des soins de ce grand Monarque. A la gauche du thrône, la Paix et l'Abondance qui en procède sont caractérisées sous la méme figure : la Paix, assise sur des trophées d'armes, regarde le Roy avec tendresse ; elle tient d'une main une branche d'olivier, et de l'autre un cordon, qui sert de lesse à un lion couché à ses pieds, dans le sein duquel repose tranquillement un agneau, image naturelle de la sagesse et de l'humanité d'un grand prince, qui veut réunir tous les hommes, et qui prétend que l'innocence doit être en sûreté sous ses Lois et reposer sans crainte dans le sein même de ses plus grands ennemis. Du haut du thrône sort la Renommée qui annonce à l'Univers les vertus du Roy et les biens qui en résultent pour toutes les nations.

Le reste du tableau est occupé par Messieurs les Prévôt des Marchands et Échevins de la ville de Paris, qui viennent rendre de très humbles actions de grâces au Roy des biens, que sa bonté et sa sagesse procurent à ses sujets, et que ses vertus voudroient rendre universelles. Une magnifique architecture et la ville de Paris en perspective forment le fonds du tableau qui a 13 pieds de large sur 11 de haut.

Ce portrait, au siècle dernier, se trouvait dans la salle des Gouverneurs de l'Hôtel de Ville.

---

de votre église, Nous vous mandons et ordonnons de remettre audit sieur Vanloo lesdits ornemens et couronne royalle pour les pouvoir garder le temps qui luy sera nécessaire pour la composition dudit tableau, en prenant les précautions et sûretés nécessaires et accoutumées pour que le tout vous soit exactement raporté. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Fontainebleau, le 13 octobre 1739. Louis. »

Le second portrait date de 1748.

En 1746, la commande en avait été faite à Parrocel, et, le 8 août de cette année, la lettre suivante était adressée au prieur de l'abbaye de Saint-Denis aux fins de délivrer à l'artiste les habits du sacre (1) :

« De par le Roy, Cher et bien amé, ayant ordonné au sieur *Parossel*, peintre de notre Académie, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens royaux, Nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que vous remettiés audit sieur Parrossel le manteau royal, la couronne, le sceptre, la main de justice et autres ornemens royaux qui sont dans le trésor de votre abbaye, pour lui servir de modèle, lesquels il aura soin de vous remettre aussitôt que cet ouvrage sera fini, en prenant au surplus par vous les seuretés en pareille occasion. Si ny faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Choisy, le huitième jour d'août 1746. Louis. »

Parrocel se mit à l'œuvre ; ainsi, l'on trouve, dans un relevé de comptes des divers ouvrages faits par lui pour le roi (2), la double mention suivante : « Le portrait du Roy en pied, simple ébauche sans études, de huit pieds et demi sur 6 pieds : 220 livres. — Le portrait du Roy dessiné à la craye sur toile : 44 livres. »

Mais l'inspiration ne vint pas; Parrocel, peintre de batailles, était mal à l'aise dans ce genre tout contraire, et nullement au fait des procédés requis pour y réussir; il s'aperçut vite qu'il faisait fausse route, et eut l'esprit de demander à être relevé de sa promesse. En effet, on lit, dans un état général des commandes, fait sous la direction d'Orry (3), la note suivante :

« *Parocel. Le portrait du Roy* en pied, d'après M. *de La Tour*. — Note. Il étoit commencé et M. de Tournehem a décidé, à sa réquisition, qu'il ne l'achèveroit pas et qu'il seroit donnée à M. *Vanloo.* »

Et dans un autre état des commandes faites sous la direction de Tournehem (4) on trouve ainsi la confirmation de cette note :

« A M. *Vanloo.* Le portrait en grand du Roy, commencé par M. *Parocel.* Note. Cela n'est que projecté. Il faut que M. de Tournehem lui en donne l'ordre, et il seroit à propos d'attendre la dernière tête de M. *de La Tour.* »

Le portrait du roi par La Tour fut exposé au Salon de 1748; l'ordre fut confirmé à Van Loo, et, par une contradiction inexpliquée, on commanda à cet artiste, au lieu du portrait en habit de sacre, dont Parrocel avait décliné l'offre, un portrait militaire, où ce dernier eût à coup sûr réussi, à en juger par celui qu'il avait exécuté en 1725, en collaboration avec Jean-Baptiste Van Loo. Ce tableau fut exécuté à la fin de 1748, et on le trouve ainsi mentionné, à l'exercice de cette année et au nom de Van Loo, dans un *État des ouvrages commencez et livrez* (5) :

---

(1) A. N. K. 142, nº 16.
(2) Cf. page 386 *supra*.
(3) A. N. O¹ 1933.
(4) A. N. O¹ 1933.
(5) A. N. O¹ 1979.

Le portrait du Roy : Sa Majesté est représentée debout et prête à monter un cheval, que tient un de ses gardes.... 4,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 31 janvier 1749 (Exercice 1748) :

Au sieur *Van Loo*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec pareille somme à lui ordonnée acompte sur l'exercice de l'année dernière, le 26 août de ladite année, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau, *portrait en pied du Roy*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant l'année dernière.

Le tableau fut d'abord présenté à Mme de Pompadour au mois de janvier de cette année; le roi ne le vit que le 22 février à son lever (1).

Ce portrait se trouve actuellement au musée de Versailles (n° 4389), faussement attribué à *Parrocel* (2): H. 2 m. 77. — L. 1 m. 83.

Le succès de ce portrait décida Louis XV à en commander, l'année suivante, un autre au même artiste pour qui cette faveur fut précédée de l'anoblissement et de l'octroi du cordon de l'ordre de Saint-Michel (3). Ce second portrait fut achevé en 1750, voici le mémoire de l'artiste (4) :

Mémoire du portrait du Roy peint, sous les ordres de M. de Tournehem, par *Charles Vanloo*, pendant l'année 1750.

---

(1) Le 9 janvier, de Tournehem écrivait au premier peintre Coypel (A. N. O¹ 1907) : « Je n'ai pas encore pris l'ordre du Roy pour le tableau de M. Wanlo; vous scavez que je vous ai dit que j'avais proposé à Mme de Pompadour de le venir voir auparavant. Elle n'arriva qu'hier de la (illisible), aujourd'huy c'est opéra, ainsy elle ne pourra le venir voir au plus tôt que demain. Je marqueray à M. Wanlo le jour que j'auray pris l'ordre. Je vous prie de le prévenir sur ce que j'ai l'honneur de vous marquer ».

Le 22 février, le tableau était présenté au Roi, comme l'atteste cet avis du même au même : « Le Roi m'ayant paru désirer voir le tableau de M. Vanloo, je lui écris de se rendre ici demain matin pour le lever de Sa Majesté, afin de se trouver présent lors que ce tableau lui sera présenté ».

(2) De Nolhac et Pératé, *Le musée national de Versailles*, p. 177.

(3) De Tournehem écrivait à ce sujet à Coypel, le 27 janvier 1750 (A. N. O¹ 1907) : « Je sors du travail du Roi, et je ne passerais pas bien la nuit si je ne vous mandais pas que le Roy a accordé ce que vous demandiez pour M. Wanlo. Il est juste que ce soit vous qui luy en annonciez la nouvelle. Il faudra commencer par des lettres en confirmation de noblesse et, l'année prochaine, il aura l'ordre de Saint-Michel ».

(4) A. N. O¹ 1934 A.

Ce tableau, peint en 1750, haut de 8 pieds sur 6 de large, représente le *Roy dans sa tente*. Sa Majesté, magnifiquement armée, est debout auprès d'une table, sur laquelle est posé son casque. Le peintre a tâché de faire en sorte que la grande richesse des tapis, des rideaux et des meubles, qui ornent ce tableau, n'empêchât point les yeux de se fixer sur l'Auguste objet qu'ils y cherchent uniquement........................ 4,000 livres.

Plus, pour gratification à lui accordée par Sa Majesté à cause des peines et soins qu'il s'est donné pour porter ce tableau à sa perfection et pour toutes les causes de frais et sujettion énoncés au précédent article.......................... 3,000 »

Le portrait fut exposé au salon de 1751, avec un appareil extraordinaire et sous un dais destiné à en rehausser l'éclat et l'importance (1). Le paiement fut parfait le 22 mai 1752 (Exercice 1750) :

Au sieur *Van Loo*, 1,600 livres pour faire, avec 5,400 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1750 les 2 mars et 20 juillet 1751, le parfait payement de 7,000 livres dont 4,000 pour un tableau *portrait représentant le Roy armé*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté, et 3,000 pour gratification que le Roy lui a accordée en considération des frais de voyages qu'il a faits, peines et soins qu'il s'est donnés pour porter ce tableau à sa perfection, pendant l'année 1750.

Une répétition de ce portrait se trouve actuellement au musée de Versailles (nº 3751) : H. 2 m. 71. — L. 1 m. 93.

---

(1) M. de Fontanieu écrivait à ce propos, le 11 août 1751, au directeur des Bâtiments (A. N. O[1] 1934[B]) : « Le dais, que vous souhaittez pour mettre au dessus du portrait du Roy par M. Vanloo, sera prest, et les garçons du garde-meuble iront le mettre en place aussitôt qu'ils seront avertis de votre part; mais, puisque les avis sont partagés et que vous me faites l'honneur de me demander le mien, je vous avoue naturellement que je pense que ce n'est pas le cas de mettre sous un dais le portrait du Roy parce qu'il n'y sera pas comme un cérémonial représentant Sa Majesté et que ce n'est que comme un chef-d'œuvre de l'art qu'il sera exposé aux yeux du public; depuis le rétablissement du salon, il y a eu plusieurs portraits du Roy exposés, aucun ne l'a été de cette manière, et, s'il y a des exemples antérieurs, ce dont je ne doute pas, ils n'empêcheront peut-être pas que le dais ne paroisse une nouveauté. Je n'insiste pas cependant dans ce sentiment si vous pensez autrement, et le dais sera toujours prest ».

L'année suivante, Vanloo exécutait deux copies réduites de ce portrait, ainsi mentionnées dans le mémoire suivant (1) :

Mémoire de trois tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de Monsieur de Tournehem et de Monsieur de Vandières, par le sieur *Carle Vanloo*, pendant l'année 1750.

Un portrait du Roi, avec deux mains, toile de 50 (2), différent du grand portrait. Pour ce.......................... 1,500 livres.

Un buste de Sa Majesté pour exécuter en mosaïque (3), toile de 15. Pour ce.................................. 600 »

Une Vestale, toile de 25. Pour ce............. 600 »

Ensemble.................................... 2,700 livres.

Le paiement de ces trois tableaux est en date du 19 septembre 1752 (Exercice 1751) :

Au sieur *Vanloo*, 2,700 livres pour son paiement de trois tableaux, dont deux représentant *le Roy* et l'autre *une Vestale*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant l'année 1751.

A Choisy.

1° *Chapelle du Grand Commun.*

En 1752, Carle Van Loo fut chargé de faire un tableau pour la chapelle du Grand Commun de ce château; il fut exposé au Salon de 1753, et le livret le signale ainsi :

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.

(2) Les dimensions de la toile de 50 sols étaient de 3 pieds 7 pouces; celles de la toile de 15 de 2 pieds sur un pied 8 pouces; celles de la toile de 25 de 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 4 pouces.

(3) Il y a là probablement une faute de transcription, et c'est « miniature » qu'il faut lire au lieu de « mosaïque ». Le 22 décembre 1751, en effet, le directeur des Bâtiments, Vandières, futur marquis de Marigny, écrivait à Cochin (A. N. O[1] 1907) : « Ma sœur, Mme de Pompadour, ayant résolu de faire faire plusieurs portraits du Roy en miniature et en émail, elle souhaite que M. Vanloo fasse le buste du Roy, d'après le grand tableau qu'il avai fait, afin que les peintres en miniature puissent travailler d'après ce buste. Je vous prie en conséquence de prévenir M. Vanloo ».

Sainte Clotilde, reine de France, faisant sa prière auprès du tombeau de saint Martin ; tableau cintré, de 8 pieds et demi de haut sur 5 de large, fait pour le Roy et placé dans la chapelle du Grand Commun, à Choisy.

Ce tableau fut payé à l'artiste le 25 mai 1753 (Exercice 1752) :

Au sieur *Vanloo*, 2,500 livres pour son payement d'un tableau, représentant *sainte Clotilde,* qu'il a fait pour la chapelle du Grand Commun au château de Choisy, pendant l'année dernière.

2° *Paroisse.*

Mémoire de deux tableaux faits pour l'église de Choisy sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Carle Vanloo*, pendant l'année 1760 (1).

L'un représente *saint Louis*, l'autre *saint Nicolas.*

Ces tableaux, chacun de 9 pieds 5 pouces de haut sur 7 pieds de large, sont des ébauches assez faites pour faire leur effet en place.

Estimés dans l'état où ils sont.................. 2,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 29 novembre 1767 (Exercice 1762) :

Aux héritiers du sieur *Carle Vanloo*, premier peintre du Roy, 600 livres pour faire, avec 3,000 à eux ordonnés sur l'exercice 1762 le 12 octobre dernier, le parfait payement tant de la gratification de 1,600 livres accordée au sieur Vanloo en considération d'un tableau par lui fait pour la manufucture des Gobelins en 1745, représentant *Thésée combattant le taureau de Marathon*, que de deux autres tableaux aussi faits par luy pour l'église de Choisy en 1760, représentant l'un *saint Louis* et l'autre *saint Nicolas.*

---

(1) A. N. O[1] 1934[B].

3° *Galerie.*

Van Loo fut l'un des artistes, commandés, en 1764, pour décorer la galerie de Choisy (1) ; il fit à ce propos un tableau qu'il exposa au Salon de 1765, et dont voici le mémoire (2) :

Mémoire d'un tableau pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, fait par le sieur *Carle Vanloo*, premier peintre du Roy, pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 9 pieds 8 pouces de haut sur 8 pieds 4 pouces de large, est destiné pour les appartemens de Choisy.

Le sujet représente *Auguste qui fait fermer les portes du temple de Janus*.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1765) :

Aux héritiers du feu sieur *Vanloo*, 4,000 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles pour son paiement d'un tableau, représentant *Auguste qui fait fermer les portes du temple de Janus*, qu'il a fait en 1765 pour être placé dans la gallerie de Choisy.

A Bellevue.

En 1752, Van Loo reçut la commande de six tableaux, dessus de porte, pour la salle de compagnie de ce château ; voici son mémoire (3) :

Mémoire de six tableaux placés dans la salle de compagnie, au château de Bellevue :

1° *La Tragédie*............................	1,200 livres.
2° *La Comédie*............................	1,200 »
3° *La Peinture*............................	800 »
4° *La Sculpture*............................	800 »
5° *L'Architecture*.........................	800 »
6° *La Musique*............................	800 »
Ensemble..................................	5,600 livres.

(1) Cf. page 224 *supra*.

(2) A. N. O' 1934 B.

(3) A. N. O' 1934 A.

Les quatre derniers tableaux de cette série furent exposés au Salon de 1753; cette commande devait être personnelle à Madame de Pompadour, car nous n'avons retrouvé aux Comptes des Bâtiments aucune indication de paiement à ce sujet.

En 1758, l'artiste refaisait pour le Roi deux des tableaux de cette série; voici son mémoire (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vanloo* pendant l'année 1758.

Ces deux tableaux ovales représentaient l'un *la Peinture;* l'autre *la Sculpture ;*

Estimés chacun 500 livres, cy.............. 1,000 livres.

L'ordonnance de paiement, relative à cette commande, est transcrite ci-dessous.

A Saint-Hubert.

Mémoire d'un tableau pour la chapelle du château de Saint-Hubert, fait pour le Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vanloo*, pendant l'année 1758 (2).

Ce tableau représente *saint Hubert à genoux et surpris à l'apparition d'une croix que porte un cerf dans son bois;* cette composition est ornée d'un paysage.

La hauteur est de 8 pieds 1/2 sur 5 pieds 1/2 de largeur.

Ledit tableau estimé........................ 2,000 livres.

Le paiement fut parfait le 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Vanloo*, 800 livres en contrats sur les états de Bretagne à 5 o/o, pour faire, avec 4,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1758 le 11 septembre 1759, en contrats sur les aides et gabelles à 4 o/o, le parfait payement de 4,800 livres à quoi montent quatre tableaux représentant le premier des enfans et

---

(1) A. N. O[1] 1934 A.
(2) A. N. O[1] 1934 B.

attributs relatifs et faisant suitte au sujet d'*Amimone*, estimés 1,800 livres et destinés pour un panneau de tapisserie; le second *la Peinture*, le troisième *la Sculpture*, estimés chacun 500 livres; et le quatrième *saint Hubert à genoux et surpris à l'apparition d'une croix qu'un cerf porte dans son bois*, estimé 2,000 livres; lesdits tableaux faits pendant l'année 1758.

Louis-Michel VAN LOO

Portrait de Madame Infante.

Mémoire d'un portrait fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Louis Michel Vanloo*, pendant l'année 1759 (1).

Le portrait de *Madame Infante*, *duchesse de Parme*, grandeur de buste, donné à Madame Adélaïde de France.

Mais la mort de cette princesse, survenue cette même année, dut faire oublier le portrait, si l'on s'en réfère à ce bon du Roi, en date du 27 juin 1768 (2) :

« Le sieur Michel Vanloo a fait, il y a longtemps, un portrait de Madame Infante, que Madame désire avoir. Votre Majesté veut-elle bien m'autoriser à le faire remettre à cette Princesse ? Bon. »

Le paiement est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1770) : l'ordonnance en sera transcrite ci-après (3).

Portrait de Louis XV.

Cette année 1759, Louis-Michel Van Loo commença le portrait de Louis XV; les ornements royaux furent délivrés par la lettre de cachet suivante (4) :

---

(1) A. N. O¹ 1934 A.

(2) A. N. O¹ 1073.

(3) Cf. page 492 *infra*. — L'Inventaire de Du Rameau signale, en 1783, au magasin de la Surintendance un portrait de « la feue Dauphine d'Espagne » de Michel Van Loo et comme dimensions lui donne 7 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 10 pouces.

(4) A. N. K. 144.

« De par le Roy. Cher et bien amé, ayant ordonné au sieur *Michel Vanloo*, peintre de notre Académie, de faire notre portrait en grand, habillé de nos ornemens royaux, Nous vous faisons cette lettre pour vous dire que notre intention est que vous remettiés audit sieur Vanloo le manteau royal, la couronne, le sceptre, la main de justice et autres ornemens qui sont dans le trésor de votre abbaye, pour luy servir de modèle, lesquels il aura soin de vous remettre aussitôt que cet ouvrage sera fini, en prenant au surplus par vous les sûretés usitées en pareille occasion. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 1er décembre 1759. Louis. »

L'artiste présenta d'abord l'esquisse réduite de ce portrait; elle lui fut payée à part et en voici le mémoire (1) :

Mémoire d'un portrait du Roy, peint en petit, fait, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Michel Vanloo*, pendant l'année 1760.

Le portrait de Louis XV, Sa Majesté est représentée en pied, et vêtue du grand habillement royal.

Ce tableau est dans la proportion de demie grandeur naturelle.

Estimé.................................... 4.000 livres.

Voici maintenant le mémoire du tableau achevé (2) :

Mémoire du grand portrait du Roy peint d'après nature, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Michel Vanloo* pendant l'année 1760.

Le portrait du Roy : Sa Majesté est représentée en pied et vêtue du grand habillement royal.

Ce tableau a 8 pieds de hauteur sur 6 pieds en largeur; Sa Majesté est représentée de grandeur naturelle. Cet ouvrage a été placé dans l'un des appartements du Roy à Versailles.

Ledit ouvrage estimé......................... 6,000 livres.

Plus, avoir achetté de riches et différentes étoffes et payé les façons nécessaires pour rendre en peinture les formes, les couleurs et les effets de la nature, dont le portrait du Roy a exigé l'étude la plus appliquée. Pour ce.............. 1,800 »

Plus, en considération des fréquents voyages à la Cour, des

(1) A. N. O[1] 1934 A.
(2) A. N. O[1] 1934 A.

soins et des peines que l'auteur a employés pour la réussite de ce grand ouvrage, M. le Directeur général lui a fait espérer une gratification de la somme de.................... 3,000 livres.

Ce portrait dut être placé ensuite dans les grands appartements de Versailles (1), après être resté quelque temps dans l'atelier des copistes à la Surintendance.

Van Loo exécuta lui-même plusieurs répétitions de ce portrait; en voici les mémoires (2) :

Mémoire d'un second *portrait du Roy*, etc., par le sieur *Michel Vanloo* pendant l'année 1761,

Répétition du grand portrait de Louis XV, ayant 8 pieds de hauteur sur 6 pieds de largeur ainsi que l'original.

Ce tableau, repetté par l'auteur, a été ordonné et déposé au cabinet des tableaux de la Surintendance à Versailles pour servir aux copies qui sont ordonnées pour le service de la Cour.

Ledit tableau estimé........................... 6,000 livres.

Mémoire d'un *portrait du Roy*, peint en buste par le sieur *Michel Vanloo*, pendant l'année 1761.

Le portrait de Louis XV, grandeur de buste, d'après le grand tableau où Sa Majesté est représentée en pied et vêtue du grand habillement royal.

Ce buste, peint par l'auteur, est destiné pour Madame.

Estimé.................................. 1,200 livres (3).

Mémoire de deux *portraits du Roi*, peints en petit par le sieur *Michel Vanloo*, pendant l'année 1762.

---

(1) En effet, le 21 août 1763, Jeaurat écrivait à Marigny (A. N. O¹ 1909) : « M. Michel Vanloo désire ardemment que je fasse placer son portrait du Roy, mercredy matin, dans les grands appartemens, et d'en retirer celuy de feu Rigaut; faites moy l'honneur de me dire si vous voulés bien lui accorder cette satisfaction; il seroit flatté que le nombre d'étrangers qu'attire la feste de Saint-Louis à Versailles pussent voir son ouvrage. »

(2) A. N. O¹ 1934 A.

(3) Une partie du libellé est effacée et remplacée par : « la tête peinte d'après nature, Sa Majesté y est représentée en cuirasse. Ce tableau est au cabinet des tableaux de la Surintendance à Versailles ».

Deux portraits de Louis XV, peints en petit, de même grandeur et dans la proportion de demie-grandeur naturelle. Sa Majesté est représentée en pied et vêtue du grand habillement royal.

Ces deux portraits, repettés par l'auteur, sont destinés pour Madame la marquise de Pompadour.

Lesdits portraits estimés chacun 4,000 livres, cy 8,000 livres.

Le portrait en buste, destiné à Madame Adélaïde, se trouvait en 1783 au magasin de la Surintendance (1) ; il était de forme ovale, de 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds 3 pouces de large. L'un des portraits, donné à Mme de Pompadour, fut, après sa mort, racheté à sa succession et donné à Trudaine (2).

Le parfait paiement de ces six portraits est en date du 12 juin 1768 (Exercice 1764) :

---

(1) *Archives du Louvre.*

(2) Voici le mémoire relatif à cet achat : (A. N. O[1] 1934 A) :

« Mémoire d'un tableau, *portrait du Roi*, peint en pied, grandeur de demie nature, fait sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Louis-Michel Vanloo* et donné par le Roi à M. de Trudaine en l'année 1767.

« Sa Majesté, représentée en pied et dans le grand habillement royal, est dans la proportion de demie-grandeur naturelle. Estimé.... 4,000 livres.

« Plus une riche bordure, exécutée par le sieur Guibert. 490 liv. 10 sols.»

Et en note, on lit : « Ce portrait provient de la succession de Mme la marquise de Pompadour, il a été fait en 1762, payé par les Bâtimens en 1766 et cédé au Roi en 1767. Acquisition faite pour le service du Roi à la succession de Mme de Pompadour, ainsi qu'un buste en marbre représentant le Roi, exécuté par M. Le Moyne et dont Sa Majesté a fait présent à M. de Laverdy ».

Voici maintenant le bon attribuant ce portrait à Trudaine, et qui fut présenté par Marigny au travail du Roi, le 7 avril 1767 : (A. N. O[1] 1073) : « Votre Majesté n'ignore point depuis combien d'années et avec quel zèle infatigable M. Trudaine remplit une place d'intendant des finances, dont un des principaux départemens est celuy des Ponts et Chaussées. Depuis qu'il a été chargé de cette partie, la France a vu de toutes parts la circulation intérieure s'ouvrir et s'animer par les beaux ouvrages qu'il a fait exécuter, il regarderait comme la récompense la plus flatteuse de ce qu'il a pu faire d'utile au service de Votre Majesté, si elle vouloit bien luy faire don de son portrait. Je la suplie très humblement de luy accorder cette grâce. Si Votre Majesté veut bien avoir cette bonté, je prendrai la liberté de luy observer qu'il y a un de ses portraits, exécutés par M. Michel Vanloo pour feue ma sœur, qui pourroit être dès à présent donné à M. Trudaine. Bon. »

Au sieur *Michel Vanloo*, peintre, la somme de 1,000 livres pour faire, avec 29,000 à lui ordonnés acompte, savoir : 24,000 sur 1762 en billets de l'emprunt du 16 mars 1760 le 12 octobre 1767, et 5,000 comptant sur 1764 le 18 septembre 1766, le parfait paiement de 30,000 livres, à quoi montent tant six tableaux représentant *le Roy en pied*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant les années 1760, 1761 et 1762, que les dépenses et frais de voyages qu'il a pareillement faits.

L'un de ces portraits est actuellement à Trianon (n° 82) : H. 2 m. 27. — L. 2 m. 84 (1).

Portraits des enfants de France.

L. M. Van Loo, indépendamment de celles déjà citées, exécuta un grand nombre de copies de ce portrait du roi : on trouve, en date du 1er avril 1771, (Exercice 1770) le règlement de ces divers travaux ainsi que des portraits du Dauphin et de ses frères les comtes de Provence et d'Artois, et de celui de Madame Infante dont il a été précédemment parlé :

Aux héritiers du sieur *Michel Vanloo*, 10,970 livres en contrats à 4 0/0 sur les aides et gabelles pour faire, avec 30,500 à luy ordonnés acompte, savoir 24,000 sur 1762 en billets de l'emprunt sur l'Alsace du 16 mars 1760 le 12 octobre 1767, 5,000 comptant sur l'exercice 1764 le 18 septembre 1766, et 1,500 sur l'exercice 1769 le 6 may 1770, le parfait payement de 41,470 livres, à quoy montent tant les tableaux représentant *le Roy en pied* que *M. le Dauphin*, *M. le comte de Provence* et *M. le comte d'Artois* et *Madame Infante*, *duchesse de*

---

(1) Un assez grand nombre de copies de ce portrait existent dans les musées de province, sous une fausse attribution. Nous croyons donc utile de donner la description de ce portrait, d'après la gravure qu'en fit Cathelin. L'artiste a été courtisan et Louis XV y porte de trente-cinq à quarante ans ; le corps est de trois quarts à gauche et la tête de face ; la main droite repose sur le sceptre dont une extrémité appuie sur un coussin de velours fleurdelisé, placé sur un tabouret ; sur ce coussin sont également la couronne et la main de justice ; de la main gauche, il tient le chapeau du sacre. Le roi est vêtu du manteau royal ; à droite le trône, et dans le fond, draperies, architecture, colonnade.

Parme, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté, et pour frais de voyages qu'il a pareillement faits pendant le cours des années 1759, 1760, 1761, 1762, 1769 et 1770.

Les portraits du Dauphin, des comtes de Provence et d'Artois sont actuellement au musée de Versailles (nos 3,889, 3,894 et 3899) : H. o m. 61. — L. o m. 49 (1).

Charles-Amédée VANLOO

A La Muette.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Amédée Vanloo*, pendant l'année 1763 (2).

Ce tableau d'optique est composé des vertües royales; les emblèmes qui les caractérisent et tous les accessoires de ce morceau, vus à travers une série à facettes, concourent à représenter très exactement *le portrait de Sa Majesté*.

Il est disposé à la Muette, dans le cabinet de physique de Sa Majesté.

M. le Directeur a accordé pour ce morceau.. 3,000 livres.

Plus, déboursé par l'auteur pour fixer la lunette d'une manière stable.. 72 »

Le parfait payement est en date du 12 juin 1768 (Exercice 1763) :

Au sieur *Amédée Vanloo*, peintre, 72 livres pour faire, avec

(1) Sur un relevé du compte de cet artiste, pour l'exercice 1771 (A. N. O¹ 1931), on trouve cette mention :

« Exercice 1771. « Aux héritiers de *M. L. Vanloo*. Payement de deux mémoires comprenant trois tableaux; *le portrait du roi en pied*, et les deux autres *Madame la Dauphine* et *Mgr le comte de Provence*. Montants à.. 8,000 livres. »

(2) A. N. O¹ 1934 A.

3,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1763, en billets de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 3,072 livres à quoy montent tant *un* tableau représentant *le Roy*, qu'il a fait en 1763 pour être posé à la Muette dans le cabinet de physique de Sa Majesté que menues dépenses.

Portrait du Dauphin.

Michel Van Loo mourut en 1771, laissant inachevé un portrait du Dauphin destiné au duc de la Vauguyon (1); pour le terminer on s'adressa à son frère Amédée, et l'artiste perçut 1,000 livres pour ce travail (2) :

« *Amédée Vanloo*, 1,000 livres pour un tableau représentant *le portrait de Mgr le Dauphin*, peint par M. *Louis-Michel Vanloo*, et terminé pour l'habillement par M. Amédée Vanloo ».

Le paiement est en date du 14 février 1779 (Exercice 1771) :

Au sieur *Charles-Amédée Vanloo*, peintre, 1,072 livres pour faire, avec 3,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1763, en billets de l'emprunt du 16 mars 1760, le 12 octobre 1767, le parfait payement de 4,072 livres, à quoi montent deux tableaux qu'il a faits, le premier, en 1763, représentant *le Roy* et le second, en 1770, représentant *M. le Dauphin*.

Comme on le voit, le portrait du Roi, visé ici, n'est autre que le tableau d'optique, dont il a été parlé plus haut. Le trésorier avait dû oublier l'ordonnance de 72 livres, du 12 juin 1768, et le réordonnancer avec le prix du portrait du Dauphin. L'artiste gagna 72 livres à cette méprise.

Aux Gobelins.

Au mois de mars 1754, Lépicié soumettait à de Marigny le projet suivant relatif à une tenture pour les Gobelins, dont l'exécution devait être confiée à *Carle Vanloo* (3) :

« Dans le 1er tableau, on pourroit représenter une sultane à sa toilette, entourée de ses suivantes; les unes occupées à la coëffer, d'autres à préparer ses ajustemens, et le reste employées à brûler des parfums. La scène se passeroit dans un appartement où le peintre donneroit carrière à son

---

(1) A. N. O[1] 1934D : lettre du 19 septembre 1771.

(2) A. N. O[1] 1721.

(3) A. N. O[1] 1907.

imagination pour la richesse des ameublements et le goût de la décoration.

« Dans le 2e tableau, on feroit voir des odalisques s'amusant à différens travaux agréables comme de broder, de travailler en tapisserie et de filer. D'autres femmes, d'un ordre inférieur, prépareroient des laines, des soyes, du fil d'or et d'argent. Les odalisques auroient pour attelier une grande salle, dont les fenêtres donneroient sur un verger délicieux.

« Le 3e tableau représenteroit une sultane, fumant et humant le caffé avec ses favorites dans un bosquet, embelli de fontaines rustiques, de caisses de jasmins et de grenadiers. Pour jetter plus de variété et de contraste dans l'ordonnance du tableau, on feroit servir le sultan et sa suite par des eunuques noirs et des nains.

« Le 4e tableau auroit pour sujet un concert de voix et d'instrumens, exécuté à la manière du pays par de belles filles, toutes habillées plus richement les unes que les autres. Cette musique se feroit dans un grand salon rond, décoré de glaces et d'arabesques.

« Le 5e tableau donneroit l'idée d'une fête galante, qui se passeroit dans les jardins du sérail. Des odalisques en feroient les honneurs : les unes formeroient des guirlandes de fleurs, d'autres en orneroient la statue de l'Amour placé dans une niche de mirte, et le reste de la troupe danseroit au son des tambours de basque et des castagnettes. Un buffet de verdure, couvert de différents fruits, que des esclaves africaines arrangeroient, achèveroit de fournir au peintre la diversité des tons pour les chairs et pour le goût des étoffes. »

Les Bâtiments entrèrent dans les vues de Lépicié, et la commande dut être confirmée à Carle Van Loo.

Comme Coypel l'avait déjà fait pour *la Tenture de Dresde* (1), Van Loo, au lieu de présenter les esquisses des modèles, fit des tableaux de chevalet, que la marquise de Pompadour se réserva pour sa chambre à coucher de Bellevue.

Deux de ces tableaux furent exposés au salon de 1755, et le mémoire suivant était passé sur l'exercice 1754 (2) :

Mémoire de trois tableaux placés dans la chambre à coucher de Madame la marquise de Pompadour à Bellevue :

1° *Deux Odalisques travaillant à la tapisserie.*	1,500 livres.
2° *Une Sultane fumant et prenant son caffé.* .	1,500 »
3° *Une Turque jouant d'une espèce de guitare.*	1,200 »
Ensemble..................................	4,200 livres.

Mais, pour une raison ignorée, Carle Van Loo ne poursuivit pas cette

(1) Cf. page 122 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934 A.

série et ne donna aucun des grands modèles pour les tapisseries des Gobelins. Après sa mort, la commande fut reportée à son neveu Amédée, comme l'atteste cette indication, à la date de 1772, prise d'un *État des commandes officielles en 1774* (1) :

« *Amédée Vanloo.* A lui ordonné cinq grands tableaux dont les sujets sont choisis dans *les modes ou costumes orientales* (sic). Ces tableaux sont destinés à être exécutés en tapisserie aux Gobelins. Il y en a un fait et livré. Estimés chacun 4,500 livres. Ensemble.................. 22,500 livres. »

L'artiste n'exécuta toutefois que quatre tableaux, dont voici le mémoire (2) :

Mémoire de quatre tableaux faits pour le service du Roy, etc., par le sieur *Amédée Vanloo*, pendant l'année 1772, lesquels ont été déposés aux Gobelins le 6 juin 1776.

1° Tableau, de 15 pieds de long sur 10 de haut, représentant *une Sultane fumant sa pipe*, servie par des eunuques noirs et sultannes. Estimé............................ 5,000 »

2° — de 12 pieds de long sur 10 de haut, représentant *la Toilette de la sultane*. Estimé...................... 4,000 »

3° — de 12 pieds de long sur 10 de haut, représentant *la Sultane qui commande de l'ouvrage aux odalisques*. Estimé...................................... 4,000 »

4° — de 15 pieds de long sur 10 de haut, représentant *une Fête champêtre donnée par les odalisques* en présence du sultan et de la sultane. Estimé........................ 5,000 »

Ensemble.................................... 18,000 livres.

Ces tableaux figurèrent aux salons de 1773 et de 1775 ; le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (3) :

Au sieur *Amédée Vanloo*, peintre du Roy, 5,000 livres pour faire, avec 13,000 à luy ordonnées acompte sur l'exercice 1776, le parfait payement de 18,000 livres, à quoi montent quatre tableaux, le premier représentant *une Sultane fumant sa pipe*, le second *la Toilette de la sultane*, le troisième *la Sultane qui commande de l'ouvrage aux odalisques*, et le quatrième *une Fête*

(1) A. N. O[1] 1933.
(2) A. N. O[1] 1931.
(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1786).

champêtre donnée par les odalisques, qu'il a faits pour la manufacture royale des Gobelins de 1772 à 1776.

En 1794, ces tableaux étaient rejetés par le jury de classement des modèles des Gobelins.

Actuellement les nos 2 et 3 au musée du Louvre (nos 905 et 906) : H. 3 m. 20. — L. 3 m. 80.

A Fontainebleau.

Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Amédée Vanloo*, pendant l'année 1780 et 1781 (1).

Ces deux tableaux, de forme ovale, de 7 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large, font partie des quatorze destinés pour la chapelle de Fontainebleau.

Le premier représente *Jésus-Christ, qui, consulté par les Pharisiens, ordonne de rendre à César ce qui appartient à César*.

Estimé.. 1,600 livres.

Le deuxième représente *Magdeleine pénitente aux pieds de Jésus chez Simon le Pharisien.*

Estimé.. 1,600 »

Ces deux tableaux furent exposés au salon de 1781 ; le parfait paiement est en date du 3 avril 1784 (2) :

Au sieur *Amédée Van Loo*, peintre du Roy, 2,200 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1780, le parfait payement de 3,200 livres à quoy montent deux tableaux, l'un représentant *Jésus-Christ ordonnant de rendre à César ce qui appartient à César*, l'autre *la Magdeleine pénitente aux pieds de Jésus-Christ*, qu'il a faits pour la chapelle de Fontainebleau, pendant les années 1780 et 1781.

Actuellement, tous les deux, à Fontainebleau, dans la chapelle de la sainte Trinité : H. 2 m. 38. — L. 1 m. 48.

---

(1) A. N. O1 1931.

(2) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliation (1762-1785).

L'Aurore et Céphale.

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Amédée Vanloo*, pendant les années 1776 et 1777 (1).

Ce tableau porte 7 pieds de large et 10 de haut. Il représente l'*Aurore et Céphale*.

Estimé.. 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1777; le parfait paiement est en date du 30 septembre 1778 (2) :

Au sieur *Amédée Vanloo,* 500 livres pour faire, avec 2,500 à lui ordonnées a compte sur l'exercice 1777, le parfait paiement de 3,000 livres, à quoi monte un tableau, représentant *Céphale et l'Aurore,* qu'il a fait pour le service du Roi pendant les années 1776 et 1777.

Ce tableau passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Flore et Zéphire.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Amédée Van Loo*, pendant les années 1782 et 1783 (3).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Zéphire et Flore* ou le Printems.

Estimé .... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783 ; le paiement est en date du 24 janvier 1785 (2) :

Au sieur *Amédée Vanloo*, peintre du Roy, 4,000 livres pour

---

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) *Archives du Louvre*, Registre d'ampliations (1762-1785).

(3) A. N. O[1] 1933.

son payement d'un tableau représentant *Zéphire et Flore*, qu'il a fait pour le service du Roy, pendant les années 1782 et 1783.

Il passe ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. et L. 3 m. 20. — Signé : *Amédée van Loo*, 1783.

Vœu de Jephté.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Amédée Vanloo*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *la fille de Jephté allant au devant de son père*.

Estimé .... 3,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où, en 1794, il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée de Dijon, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 18. — L. 2 m. 52.

Gérard VAN SPAENDONCK

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Van Spaendonck*, peintre du Roy, pendant l'année 1785 (2).

Ce tableau a 4 pieds 3 pouces de haut sur 3 pieds et demi de large.

Il représente un piédestal d'albâtre, enrichi de bas-reliefs,

(1) A. N. O[1] 1933.— Pour ce salon, Van Loo avait demandé aux Bâtiments de traiter l'un des trois sujets suivants : 1° Curtius qui se précipite dans le gouffre ; 2° Le vœu de Jephté ; 3° Psiché conduite à la montagne pour être livrée au monstre (A. N. O[1] 1913).

(2) A. N. O[1] 1933.

sur lequel est posée une corbeille de fleurs, et à côté un vase de bronze.

Estimé.............................. 6,000 livres (1).

Ce tableau fut exposé au salon de 1785.

Actuellement au musée de Fontainebleau : H. 1 m. 17. — L. 0 m. 91. — Signé : *Van Spaendonck, 1785* (2).

Guy-Louis VERNANSAL

Aux Gobelins.

Le 1er juiller 1710, les Bâtiments payaient à cet artiste un tableau exécuté vraisemblablement pour la tenture des *Enfants jardiniers*, d'après *Le Brun :*

Au sieur *Vernansal*, peintre, 225 livres pour un tableau pour *les Jeux d'Enfants*, pour être exécuté en tapisserie à la manufacture des Gobelins.

— Vernansal fut encore l'un des artistes auxquels les Bâtiments commandèrent une pièce de *l'Histoire de Louis XIV* (3); il en fut payé le 16 février 1716 (Exercice 1715) :

Au sieur *Vernansal*, peintre, 3,800 livres pour, avec 200 à lui ordonnés le 10 mai 1710, faire le parfait payement de 4,000 livres pour un tableau représentant *Louis XIV en actions de grâces au retour de sa maladie*, qu'il a fait pour la suitte de l'histoire de Sa Majesté pendant 1710.

---

(1) C'est certainement 600 livres qu'il faut lire et non 6,000.

(2) Au salon de 1787, ce même artiste exposait un nouveau tableau, fait pour le Roi, et ainsi mentionné au livret :

« Un tableau représentant un piédestal de marbre, enrichi de bas-reliefs et sur lequel est posée une corbeille remplie de différentes fleurs. A côté se trouve un vase rempli de roses. Ce tableau, de 4 pieds 3 pouces de haut sur 3 pieds et demi de large, est pour le Roi. »

(3) Cf. page 97 *supra*.

Aux Tuileries.

En 1720, il exécutait l'un des morceaux du plafond de la Salle des machines des Tuileries (1).

L'*État général des ouvrages de peinture faits pour le Roi depuis 1716 jusqu'et compris 1729* (2), indique que le tableau de Vernansal avait 5 pieds de diamètre et représentait *la Tragédie.*

L'artiste en demandait 580 livres; les Bâtiments ne lui en donnèrent que 300. Le paiement est en date du 15 novembre 1721 (Exercice 1720) :

Au sieur *Vernansal*, peintre, 300 livres pour son payement d'un tableau qu'il a fait pour le plafond de la salle des machines du palais des Tuileries pendant l'année dernière.

Joseph VERNET

Les ports de France (3).

Au mois d'octobre 1753, les Bâtiments commandèrent à Vernet une suite de tableaux représentant les grands ports de France (4); l'artiste exécuta

---

(1) Cf. page 39 *supra.*

(2) A. N. O[1] 1934[B].

(3) Cf. *Archives de l'art français*, IV, 139-167 et *Revue de l'art français,* X, 5-68.

(4) Lépicié, au nom de l'Académie, approuvait ainsi le projet (A. N. O[1] 1934[B]) :

« Mémoire pour le sieur Vernet, peintre de Marines, présenté à M. de Vandières, par Lépicié, chargé du détail des Arts, 1754.

« Le sieur Joseph Vernet, natif d'Avignon, s'est consacré à la peinture et a passé plus de vingt années en Italie pour s'y perfectionner. L'étude particulière, qu'il a fait pour tout ce qui concerne la marine, lui a concilié les sufrages de tous les connoisseurs de l'Europe et lui a mérité une approbation générale et sa réception à l'Académie de la manière la plus distinguée et la plus unanime, ces talens uniques sont d'une très grande utilité dans un état tel que la France qui renferme dans son sein les ports les plus beaux et les plus commodes; ils doivent faire desirer à Sa Majesté d'attacher à son service l'artiste le plus capable d'en exprimer sur la toile leurs scitua-

d'abord les tableaux du *Port de Marseille*, l'*Arsenal de Toulon* et *la Pêche du thon* (1), qui parurent au salon de 1755, et dont voici le mémoire (2) :

Mémoire des tableaux de marine faits pour le service de Sa Majèsté pendant les années 1753, 1754 et 1755, de l'ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vernet*, peintre du Roi et de son Académie.

Le premier tableau représentant *l'Intérieur du port de Marseille*, vu du pavillon de l'Horloge du parc, de 8 pieds de large sur 5 de haut, orné de figures de différentes nations des Echelles du Levant, de Barbarie, d'Afrique et autres, de manière à caractériser un port marchand qui a un commerce très étendu avec le Levant et l'Italie. Estimé.................... 6,000 livres.

Autre tableau, de même grandeur, de *l'Entrée du même port de Marseille*, vüe prise à mi-côte de la montagne appelée Tête de mort, de laquelle on apperçoit le fort Saint-Jean et la citadelle Saint-Nicolas qui en deffendent l'entrée; en outre, ce tableau offre divers amusemens des habitans de la ville, entr'autres le portrait d'un homme qui a 117 ans, se portant bien. Ce tableau estimé comme le précédent.............................. 6,000 »

---

tions et leurs forces avec cette vérité que l'inspection de la chose même peut seule égaler. »

(1) En mars 1755, Vernet adressait aux Bâtiments le mémoire suivant (A. N. O[1] 1934 B) :

« Vernet, peintre ordinaire du Roy et de son Académie, a l'honneur de représenter à M. le marquis de Marigny qu'il sera en état, dans le mois de juillet prochain, de faire transporter à Paris quatre tableaux de ceux qu'il luy a commandés pour le Roy, sçavoir : deux représentant *le Port de Marseille*, un autre représentant l'*Intérieur du Port de Toulon* et l'autre *la Pêche du thon*; que, pour donner plus d'éclat aux dits tableaux, il seroit à propos de les faire paroître avec leurs bordures, et qu'il n'y a pas de tems à perdre pour qu'elles soyent faittes d'icy au tems où les tableaux arriveront à Paris; il supplie M. le marquis de Marigny de lui permettre qu'il observe, à l'égard desdites bordures, qu'on devroit éviter des contours et ornements barroques, qu'on peut les enrichir de formes quarrées, qui ont toujours été et seront toujours de mode, comme les bordures à la romaine, et qu'enfin il paroîtroit convenable qu'il y eût, au haut de chaque bordure, un cartouche où l'on pût écrire, en peu de mots, ce que représente chaque tableau. »

En marge on lit : « M. Cochin donnera les ordres nécessaires en conséquence de la notte, M. (Marigny) 8 mars. »

(2) A. N. O[1] 1934 B.

Un troisième tableau de *l'Exposition du Port neuf ou l'arsenal de Toulon*, pris dans l'angle du parc d'artillerie, lieu d'où se découvre le mieux les objets principaux qui forment ce port militaire, caractérisé tel par le parc d'artillerie qui orne le devant du tableau, qui est de pareille grandeur que les précédens. Estimé la même somme de........................... 6,000 livres.

Un quatrième de *l'Aspect de la Madrague ou la Pêche du thon*, pris dans le golfe de Bandol, dans l'éloignement duquel on voit le château et le village depuis la côte jusqu'auprès de Marville. Le peintre a supposé le spectateur sur un vaisseau mouillé de la Mandrague, orné sur le devant de plusieurs canots, remplis de plusieurs personnes venües pour voir cette pêche; divers bâtiments maritimes faisant différentes routes par le même vent, la surface de l'eau indiquant les effets variés et occasionnés par les vents, les fonds et les accidents du ciel; ce tableau est éclairé par le lever du soleil, heure à laquelle se fait ordinairement cette pêche; de pareille grandeur que les précédents. Estimé sur le même pied.......... 6,000 »

Le parfait payement de ces quatre tableaux est en date du 6 novembre 1756 (Exercice 1755) :

Au sieur *Vernet*, peintre, 1,000 livres pour faire, avec 23,000 à lui ordonnés acompte, sçavoir : 12,000 sur l'exercice 1754 les 1er juin et 31 décembre audit an, et 11,000 sur l'exercice de l'année dernière les 24 juin et 31 décembre de ladite année, le parfait payement de 24,000 livres, à quoi montent quatre tableaux représentant l'un *l'Intérieur du port de Marseille*, le deuxième *l'Entrée du même port*, le troisième *le Port neuf de Toulon*, le quatrième *la Pêche du thon*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant les années 1753, 1754 et 1755.

Les quatre tableaux, exécutés ensuite, le *Port d'Antibes*, le *Port vieux de Toulon*, la *Ville et la rade de Toulon*, le *Port de Cette*, furent exposés au Salon de 1757 et sont mentionnés dans le mémoire de Vernet (1) :

Mémoire de quatre tableaux faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par *Vernet* pendant l'année 1757.

---

(1) A. N. O' 1934 B.

Ces quatre tableaux sont de même grandeur ; ils ont 5 pieds de hauteur sur 8 pieds de largeur :

Le premier est le *Port d'Antibes en Provence*, vü du côté de la terre. Comme ce port est une place frontière de la France du côté de l'Italie, le devant du tableau présente des troupes qui y vont en garnison. La campagne est enrichie d'orangers et de palmiers, qui sont assés communs dans cette province. Les fleurs et les fruits, qui se trouvent en même tems sur les orangers, caractérisent la saison, qui est la fin du printemps. On y voit les Alpes encore couvertes de neige. La vüe des montagnes du fond est depuis Nice et Villefranche jusqu'à San Remo ; l'heure du jour est au coucher du soleil. Ledit tableau estimé.. 6,000 livres.

Le deuxième est le *Port vieux de Toulon*. La vue en est prise du côté des magazins aux vivres, et le devant du tableau est orné de l'embarquement qui s'en fait pour les vaisseaux du Roi. On voit dans le fond une partie du Port neuf. L'heure du jour est au coucher du soleil. Ledit tableau estimé... 6,000 livres.

Le troisième est la *Vue de la ville et rade de Toulon*. Cette vue est prise d'une maison de campagne à mi-côte de la montagne qui est derrière la ville. On y a représenté les amusemens des habitans et les voitures dont ils se servent pour aller aux maisons de campagne, qu'on nomme Bastides. L'heure du jour est le matin. Ledit tableau estimé......... 6,000 livres.

Le quatrième est la *Vue du port de Cette en Languedoc*. Cette vue est prise du côté de la mer, derrière la jettée isolée ; comme ce port est au fond du golfe de Lyon et que la mer y est souvent agitée, surtout par le vent du sud, on y a représenté un tems orageux, avec des bâtiments qui font une manœuvre extraordinaire mais convenable pour l'entrée de ce port et au vent par lequel ils entrent. Sur le devant un brigantin Maltois, surpris par le vent dans ces parages et n'ayant pu gagner ce port, ni doubler la pointe de la jettée, prend le parti d'aller échouer sur le sable et fait une manœuvre en conséquence. L'heure est vers les dix heures du matin. Ledit tableau estimé.... .... 6,000 livres.

---

(1) A. N. O[1] 1934 B.

Les deux vues du *Port de Bordeaux* parurent au salon de 1759; voici le mémoire de l'artiste (1).

Mémoire de deux tableaux, suitte des Ports de France, faits pour le service du Roy sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par *Vernet* pendant l'année 1759.

Ces deux tableaux, de même grandeur, ont 5 pieds de hauteur sur 8 de largeur.

Le premier est la *Vüe des port et ville de Bordeaux*. Cette vue est prise du coté des Salinières, où l'on découvre les deux pavillons qui terminent la Place Royale, dans l'un desquels est l'hôtel des Fermes, dans l'autre la Bourse, une partie du Château Trompette, ensuite le faubourg appelé les Chartrons, et la Palue dans le lointain. A l'extrémité, Lormon, village à une lieue au-dessous de Bordeaux au pied d'une montagne qui termine le tableau. Ledit tableau estimé.......... 6,000 livres.

Le deuxième est une autre *Vüe du port de Bordeaux*. Cette vue est prise du Château Trompette, d'où l'on voit partie de ce château, la Bourse, la Place royale et la statue équestre du Roi, l'hôtel des Fermes, les Salinières et partie des chantiers. Ledit tableau estimé........................ 6,000 »

Le parfait paiement de ces six tableaux est, en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1759):

Au sieur *Vernet*, peintre, 2,000 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 34,000 à luy ordonnés acompte, sçavoir: 6,000 sur l'exercice 1755 le 17 décembre 1756, 6,000 sur l'exercice 1756 le 11 août audit an, 6,000 sur 1757 le 14 juillet de ladite année, et 16,000 sur 1758 dont 4,000 comptant le 21 juillet de la même année et 12,000 en contrats sur les aides et gabelles à 4 o/o le 11 septembre 1759, le parfait payement de 36,000 livres à quoy montent six tableaux dont quatre des vues du *port d'Antibes*, du *vieux port*, *des ville et rade de Toulon* et *du port de Cette en Languedoc*, et deux des *vues des villes et port de Bordeaux*, faits pour le service du Roy, estimés chacun 6,000 livres et livrés les quatre premiers en 1757, et les deux autres en 1759.

Les deux vues de Bayonne parurent au salon de 1761 ; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire de deux tableaux (les onzième et douzième) de la suitte des ports de France, faits pour le service du Roi par le sieur *Vernet*, etc., pendant l'année 1761.

Le premier, *Vue de Bayonne à mi-côte du glacis de la citadelle;* le deuxième, autre *Vue de Bayonne*, *prise de l'allée de Bouflers.*

Ces deux tableaux, de même grandeur, ont 5 pieds de haut sur 8 de largeur. Estimés ensemble................ 12,000 livres.

Le parfait payement est en date du 29 juin 1763 (Exercice 1761) :

Au sieur *Vernet,* peintre, 3,000 livres pour faire, avec 9,000 à luy ordonnez acompte, sçavoir : 6,000 sur 1760 le 10 décembre de ladite année, et 3,000 sur 1761 le 29 novembre 1762, le parfait payement de 12,000 livres à quoy montent deux tableaux représentant deux *Vües de Bayonne*, qu'il a faits pour le service du Roy pendant 1761.

Les vues des *Ports de Rochefort et de La Rochelle* furent exposés au salon de 1763; voici le mémoire de l'artiste (2) :

> Mémoire de deux tableaux faits pour le service du Roy, sous les ordres de M. de Marigny, étant les treizième et quatorzième de la suite des ports et vues des côtes de France, peints par le sieur *Vernet*, et livrés en 1763.

Le premier représente la *Vüe du port de Rochefort,* prise du magasin des colonies.

Le deuxième la *Vüe du port de la Rochelle*, prise de la petite rive.

Lesdits deux tableaux estimés............... 12,000 livres.

Le parfait paiement est en date du 7 novembre 1765 (Exercice 1763) :

Au sieur *Vernet*, peintre, 3,000 livres pour faire, avec 9,000

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.
(2) A. N. O¹ 1934 B.

à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1763 les 4 décembres 1764 et 26 may 1765, le parfait payement de 12,000 livres à quoi montent deux tableaux, l'un représentant la *Vue du port de Rochefort* et l'autre celle *de La Rochelle*, qu'il a faits pour le service de Sa Majesté pendant l'année 1763.

Enfin le dernier tableau de cette suite, *le Port de Dieppe*, fut exposé au salon de 1765; voici le mémoire de l'artiste (1) :

> Mémoire d'un tableau pour le service du Roi, étant le quinzième de la suitte des ports de France, fait sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vernet*, pendant l'année 1765.

Ce tableau représente la *Vüe du Port de Dieppe*.
Estimé.................................. 6,000 livres.

Le paiement en fut effectué sur l'exercice 1774, en même temps que celui de plusieurs autres tableaux que nous retrouverons plus loin (2).

Actuellement, tous ces tableaux sont au musée du Louvre (n°s 940 à 954): H. 1 m. 65. — L. 2 m. 63.

A Versailles.

> Mémoire de quatre tableaux, représentant *les Heures du jour*, pour le cabinet de la bibliothèque de Monseigneur le Dauphin ; de 4 pieds 2 pouces sur 2 pieds 6 pouces de haut (3).

1° *Le Matin, lever du soleil;* — 2° *Le Midi, une tempête ;* — 3° *Le Soir, le coucher du soleil;* 4° — *La Nuit, un clair de lune.*
Estimés chacun................................ 1,200 livres.
Ensemble.................................. 4,800 »

Ces quatre tableaux furent exposés au salon de 1763; le parfait paiement est en date du 7 décembre 1763 (Exercice 1762) :

---

(1) A. N. O¹ 1934 B.
(2) Cf. page 508 *infra*.
(3) A. N. O¹ 1931.

Au sieur *Vernet*, peintre, 2,400 livres pour faire, avec pareille somme à lui ordonnée acompte sur l'exercice 1762 le 12 août audit an, le parfait payement de 4,800 livres, à quoi montent quatre tableaux, représentant les *Quatre heures du jour*, qu'il a faits pour être placés dans la Bibliothèque de M. le Dauphin, au château de Versailles, pendant l'année dernière.

Ces quatre tableaux figurent actuellement au Louvre (nos 914 à 917) : H. o m. 83. — L. 1 m. 35. — Signés : *J. Vernet, f. 1762.*

A Choisy.

Vernet fut un des artistes, choisis, en 1764, pour la décoration nouvelle des appartements de Choisy (1); voici son mémoire (2) :

Mémoire de quatre tableaux faits pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vernet*, pendant l'année 1765.

Ces tableaux, de chacun 5 pieds de large sur 3 pieds de haut, sont destinés pour les appartements de Choisy.

Ils représentent *les Quatre parties du jour.*

Estimés.................................... 4,800 livres.

Le parfait payement est en date du 27 décembre 1775 (Exercice 1774):

Au sieur *Vernet*, 4,600 livres pour faire, avec 6,200 à lui ordonnés acompte, le parfait payement de 10,800 livres à quoy montent cinq tableaux, représentant *les Quatre parties du jour*, et le cinquième *la Vue du port de Dieppe*, qu'il a faits pour le service du Roi pendant 1765.

Ces quatre tableaux sont actuellement au musée du Louvre (nos 918, 919, 927, 928) : H. 1 m. 08, o m. 77. — L. 1 m. 43, 1 m. 47, 1 m. 56. — Le no 919, signé : *J. Vernet, f, 1765.*

1. Cf. page 224 *supra*.
(2) A. N. O[1] 1934 B.

Antoine-François VERNET

A Choisy.

En 1766, lors de la décoration de Choisy (1), cet artiste exécuta douze tableaux pour la salle à manger du Roi; voici les mémoires de neuf d'entr'eux (2) :

Mémoire de trois tableaux faits pour le service du Roi, par ordre de M. le marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roi, directeur et ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté, par le sieur *Vernet le jeune* pendant les années 1766 et 1767.

Ces trois tableaux achèvent la décoration des panneaux de la salle à manger du château de Choisy.

Ils représentent *des paysages mêlangés de fleurs, fruits et légumes*, et sont entourés d'ornements arabesques.

Estimés ensemble.............................. 2,000 livres.

— Mémoire de six tableaux faits pour le service du Roy, par ordre de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vernet le jeune* pendant l'année 1767.

---

(1) Cf. page 224 *supra*.

(2) A. N. O[1] 1934[B]. — Antoine-François Vernet mourait le 15 février 1779; le 20 août 1779, son frère Joseph écrivait au directeur des Bâtiments (A. N. O[1] 1437) :

« C'est à regret que je me vois dans la nécessité de vous renouveller mes sollicitations relativement à feu mon frère. Les dépenses que m'ont occasionné sa maladie et l'entretien d'une famille qui n'a plus que moy pour appuy, les efforts que j'ay fait pour appaiser une partie de ses créanciers, tout enfin a concouru à épuiser mes forces et me fait recourir à vous pour vous supplier de vouloir bien vous faire remettre sous les yeux deux mémoires des ouvrages que mon frère a faits à Fontainebleau et à Choisy l'un de 4,100 livres, l'autre de 251 livres 5 sols, qui sonts dans le bureau des Bâtiments. Au moyen du payement de cette somme, il ne luy seroit plus rien dû et je pourrois arrêter les poursuites fâcheuses que les créanciers renouvellent avec chaleur. » C'est d'ouvrages de dorure qu'il s'agit ici.

Ces six tableaux, dessus de porte, imitent des bas-reliefs de marbre blanc et représentent des *Jeux d'enfans*.

Ils sont placés dans la salle à manger du château de Choisy.

Estimés ensemble.......................... 2,000 livres.

Le paiement de ces tableaux est en date du « dernier février 1773 », (Exercice 1767) :

Au sieur *Vernet le jeune*, peintre, la somme de 6,000 livres pour son payement de douze tableaux, dessus de porte, qu'il a faits en 1766 pour être placés dans la salle à manger du château de Choisy.

Joseph VIEN

A l'église de Crécy.

Madame de Pompadour, en 1746, avait acheté du fermier général Rousset la terre de Crécy, près de Dreux ; en 1752, elle faisait don de trois tableaux à l'église de ce village. La commande en fut faite à Vien (1); voici son mémoire (2) :

> Mémoire de trois tableaux destinés pour l'église de Crécy, où est situé le château de Mme la marquise de Pompadour, peints par le sieur *Vien* pour Mme la marquise de Pompadour, sous les ordres de M. de Vandières, pendant l'année 1752.

1° *La Visitation de la Sainte Vierge ;* de 8 pieds de haut sur

---

(1) Le 1er octobre 1752, Lépicié écrivait à ce sujet au directeur des Bâtiments (A. N. O1 1922) : « Je n'ai pas manqué de passer chez M. Vien, il compte exécuter pour le grand tableau de Crécy une Visitation, ce qui, selon lui, fera contraste aux deux tableaux ovales qui ne représentent que des hommes. Il est si touché de l'honneur que vous lui faites qu'il va interrompre tous ses autres ouvrages pour ne songer qu'aux vôtres, et je pense qu'il n'y aura pas de sa faute s'il ne se rend digne de vos bontés. »

(2) A. N. O1 1934 A.

5 pieds de large.................................. 1,200 livres.

2° *Saint Jean-Baptiste;* de 4 pieds de haut sur 3 pieds et demi de large; forme ovale.............................. 400 »

3° *Saint Éloy;* même grandeur et même forme.. 400 »

Il n'existe dans les comptes des Bâtiments aucune ordonnance de paiement relative à cette commande, il est vraisemblable qu'elle fut payée directement par Mme de Pompadour.

A Versailles.

1° *Cabinet de Marie Leczinska.*

Le 21 février 1753, le directeur des Bâtiments prévenait le secrétaire de l'Académie du désir de la Reine d'avoir en hâte, comme dessus de porte pour son « laboratoire » (1), décoré déjà de sujets chinois (2), deux tableaux sur des sujets relatifs à l'évangélisation de la Chine (3); en quelques jours, les esquisses furent brossées, présentées à la Reine, qui fit ses observations (4); voici le mémoire de l'artiste :

---

(1) De Nolhac, *Le château de Versailles sous Louis XV*, p. 431.

(2) Cf. page 103 *supra*.

(3) A. N. O1 1907 : « La Reine demande, avec tout l'empressement possible, deux tableaux pour être placés au dessus de deux portes de son cabinet, dont je vous envoye cy-inclus le plan, l'un représentant saint Thomas en apôtre prêchant les Indiens, et l'autre saint François Xavier en habit de jésuitte arrivant sur un vaisseau à la Chine. Sur le même plan sont les grandeurs et les formes des deux tableaux; on y a marqué aussy sur laquelle des deux portes du cabinet doit être placé celui de saint Thomas et celuy de saint François-Xavier : on y a également fait mention de la manière dont il faut que ces deux tableaux soient composés et peints. Comme la Reine en est extrêmement pressée, j'ay jetté les yeux sur le sieur Vien ; vous aurez agréable de luy donner le plan cy-inclus et vous le chargerez de ma part de ne pas perdre un moment pour commencer cet ouvrage et de commencer par faire deux petites esquisses sur papier, la Reine voulant les voir avant que les tableaux soient peints »...

(4) Le 1er mars 1753, le directeur des Bâtiments transmettait ainsi les observations de la Reine (A. N. O1 1907) : « M. Portail a présenté à la Reine, en mon absence, les deux esquisses de M. Vien, que je vous renvoye cy incluses, avec les observations que Sa Majesté y a faites pour que le sieur Vien s'y conforme; la Reine a trouvé que la composition de ces deux tableaux est un peu trop serrée, notamment de celui qui représente l'arrivée de saint François-Xavier à la Chine. Sa Majesté désire qu'on apperçoive dans le fonds du tableau une petite partie d'orizon qui indique que

Mémoire de deux tableaux pour le cabinet de la Reine à Versailles, faits pendant l'année 1753 (1) :

1° *Saint Thomas prêchant les Indiens ;*
2° *Saint François-Xavier qui débarque à la Chine.*
Estimés chacun 600 livres.................... 1,200 livres.

Le parfait payement est en date du 2 juin 1755, sur l'exercice 1753 :

Au sieur *Vien*, peintre, 200 livres pour faire, avec 1,000 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1753 le 1er février de l'année dernière, le parfait payement de 1,200 livres à quoi montent deux tableaux représentant l'un *saint Thomas prêchant les Indiens*, et le second *saint François Xavier qui débarque à la Chine*, qu'il a faits pour le cabinet de la Reine, au château de Versailles, pendant l'année 1753 (2).

2° *Au petit Trianon.*

Vien fut l'un des artistes qui travaillèrent en 1768, à la décoration du petit Trianon; il eut à faire un tableau pour la salle à manger du pavillon

---

le vaisseau vient de loin. Le saint ne doit pas avoir de manteau, il luy faut mettre un surplis par dessus sa robe; quelques auteurs luy ont mis une étole, la chose est arbitraire; néantmoins, il seroit bon de voir la vie de ce saint. Sa Majesté a aussy observé qu'il est désagréable de voir la principale figure de ce tableau sans pieds, elle imagine qu'il conviendroit mieux de la représenter descendue ou descendant du vaisseau, élevant les yeux et les mains vers le ciel en action de grâces d'être arrivée à bon port pour l'exécution de ses pieux desseins. Les principales figures sur le premier plan du devant seront d'une grandeur convenable, leur donnant 18 à 20 pouces de proportion. A l'égard du tableau de saint Thomas, il ne s'agit que de laisser une espace entre le bras du saint et le groupe du fonds, afin d'y appercevoir du paysage. Il faut aussy observer de donner à ces deux sujets toute la vaguesse et la fraîcheur possible, le lieu de leur destination étant, comme il a été observé dans la première note, très mal éclairé et sur un lambris blanc. Recommandés, je vous prie, au sieur Vien de faire, le plus exactement qu'il pourra et avec le plus de diligence, ces deux tableaux dans le goût que Sa Majesté les désire. »

(1) A. N. O1 1934 A.

(2) Ce paiement fut réordonnancé sur l'exercice 1758, en date du 10 décembre 1760 (cf. page 315 *infra*).

sur le sujet de *La Chasse;* les dimensions étaient de 9 pieds 3 pouces 6 lignes sur 7 pieds 3 pouces 6 lignes de large (1).

Ce tableau fut livré et placé en 1772; le paiement est en date du 7 mai 1775 (Exercice 1769) :

Au sieur *Vien,* peintre, 4,000 livres pour son payement d'un tableau, représentant *la Chasse*, qu'il a fait en 1768 pour être placé dans la salle à manger du petit Trianon.

— En 1767, le Roi, résolut de faire exécuter deux tableaux de sainteté pour les chapelles des châteaux de Saint-Hubert, de Marly ou de Choisy; Louis XV eut soin d'indiquer lui-même les sujets, comme l'atteste une note écrite de sa main et qui se trouve aux Archives nationales (2) :

« Note du Roy.

« Saint Thibaud de Marly, abbé des Vaux de Cernay; il étoit de la maison de Montmorency et c'est à ses prières que la France s'est cru redevable de la postérité de Saint Louis. Mort le 8 décembre 1247.

« Les Mages. »

Vien et Doyen furent choisis pour exécuter ces deux tableaux; le premier fut réservé à Vien et le sujet indiqué par le Roi fut ainsi précisé par le marquis de Marigny :

« Saint Thibaud, abbé de Vaux de Cernay, reçoit saint Louis et la reine Marguerite, son épouse, dans le jardin où il travaille avec ses religieux. Il est accompagné de Bouchard VI (ou Mathieu III), chef de la maison de Montmorency, son cousin. Le saint Abbé fait voir à Leurs Majestés, au travers d'un nuage mistérieux, sa postérité et principalement la maison de Bourbon. On y verra Robert, tige de cette maison, et ses descendans destinés au trosne, c'est-à-dire Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et le Roy. »

Le 1er janvier 1768, il fut décidé que le tableau de l'*Adoration des Mages* serait destiné pour la chapelle du château de Bellevue et celui de *saint Thibaud* pour celle du Nouveau Trianon.

Le tableau de Vien ne fut exposé qu'au salon de 1775; ses dimensions étaient de 8 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds 9 pouces de large; le paiement est en date du 9 avril 1776 (Exercice 1774) (3) :

---

(1) Cf. page 162 *supra*.

(2) A. N. O¹ 1072. — En note on lit : « La notte cy incluse est écritte de la main du Roy qui l'a remise à M. le marquis de Marigny, le 15 octobre 1767, à Fontainebleau, en le chargeant de faire exécuter deux tableaux dont la notte indique les sujets; le premier pour Saint-Hubert; le second pour Marly ou Choisy ».

(3) L'ordonnance de paiement de ce tableau, comme celle des deux tableaux

Au sieur *Vien*, peintre, 3,000 livres pour son payement d'un tableau, représentant *saint Thibaut*, qu'il a fait, en 1774, pour être placé dans la chapelle du Nouveau Trianon.

Actuellement dans la chapelle du Petit Trianon : H. 2 m. 83. — L. 1 m. 80. — Signé : *Jos. M. Vien.*

Aux Gobelins.

En 1757, Vien exécutait, pour la manufacture des Gobelins, un tableau sur le sujet de *Pluton et Proserpine*, destiné à prendre rang dans la tenture des *Amours des Dieux;* il fut exposé au salon de 1757, en voici le mémoire (1) :

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, ordonné par M. le marquis de Marigny, par *Vien* pendant l'année 1757.

Proserpine ornant la statue de Cérès, sa mère, avec des fleurs qu'elle et ses compagnes viennent de cueillir : Pluton en devient amoureux.

Ce tableau est destiné pour être exécuté en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins. Il a 10 pieds en quarré.

Estimé.................................... 3,600 livres.

Pour compléter ce modèle, Vien, exécutait l'année suivante deux tableaux, dont voici le mémoire (2) :

Mémoire des ouvrages de peinture faits pour la manufacture royale des Gobelins, sous les ordres de M. le

---

des cabinets de la Reine, fut réordonnancée en date du 15 avril 1776, comme le prouve cette inscription du registre du trésorier pour 1775 (A. N. O[1] 2278[13]) :

« Au sieur *Vien*, peintre, 4,980 livres pour le tableau de *saint Thibault*, fait en 1774 pour la chapelle du Nouveau Trianon, et celui *d'un Ermite dans un paysage*, fait en 1775 pour être placé dans la collection des tableaux du Roi et pour ses appointemens. »

Il est assez difficile d'interpréter exactement cette ordonnance de paiement; faut-il voir dans le second tableau l'*Ermite endormi* (n° 965 du Louvre), qui fut acheté à Randon de Boisset et qui porte la date de 1750?

(1) A. N. O[1] 1934 B.

(2) A. N. O[1] 1934 B.

marquis de Marigny, par le sieur *Vien* pendant l'année 1758.

Deux tableaux, destinés pour des panneaux de tapisserie, représentant des enfants avec des attributs relatifs et faisant suite au sujet de *l'Enlèvement de Proserpine*, peint par le même auteur pour ladite manufacture.

Le premier a 10 pieds de hauteur sur 5 pieds de largeur. Estimé.. 1,800 livres.

Le second a 10 pieds de haut sur environ 3 pieds de large. Estimé.. 1,000 »

Plus deux bandes augmentées pour élargir ces tableaux, lesquelles font ensemble 3 pieds de largeur sur 10 pieds de hauteur. Estimées.............................. 600 »

Ensemble.. 3,400 livres.

Le parfait payement de cette commande est en date du 10 décembre 1760 (Exercice 1758) :

Au sieur *Vien*, peintre, 3,000 livres en contrats à 5 o/o sur les États de Bretagne pour faire, avec 5,200 à lui ordonnés acompte, sçavoir 1,200 sur l'exercice 1757 le 17 octobre audit an, et 4,000 sur l'exercice 1758 le 11 septembre 1759, en contrats à 4 o/o sur les aides et gabelles, le parfait payement de 8,200 livres à quoi montent cinq tableaux, représentant le 1er *saint Thomas apôtre prêchant les Indiens;* le 2e *saint François-Xavier qui débarque à la Chine;* le 3e *Proserpine ornant la statue de Cérès, sa mère* et les 4e et 5e des enfans avec des attributs relatifs et faisant suitte au sujet de l'*Enlèvement de la même déesse*, lesquels tableaux, dont les trois derniers sont destinés à être exécutés en tapisserie, ont été faits par ledit sieur Vien pour le service du Roy, les deux premiers en 1753, le troisième en 1757 et les deux derniers en 1758.

Actuellement le tableau de l'*Enlèvement de Proserpine* est au musée de Grenoble, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. et L. 3 m. 20; l'un des tableaux accessoires au Louvre (n° 637 du catalogue Villot) : H. 1 m. 20. — L. 1 m. 80. — Signé : *Vien, 1758*.

A Choisy.

En 1764, Vien reçut une commande lors de la distribution d'ouvrages faite pour Choisy (1); son tableau parut au salon de 1765; en voici le mémoire (2) :

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, par le sieur *Vien*, pendant l'année 1765.

Ce tableau, de 9 pieds 8 pouces de haut sur 8 pieds 4 pouces de large, est destiné pour les appartemens de Choisy.

Le sujet représente *Marc-Aurèle faisant distribuer des alimens et des médicamens dans un tems de peste et de disette.*

Estimé.. 4,000 livres.

Le paiement de ce tableau est en date du 1er avril 1771 (Exercice 1765) :

Au sieur *Vien*, peintre, 4,000 livres en contracts à 4 o/o sur les aides et gabelles, pour son payement d'un tableau, représentant *Marc-Aurèle faisant distribuer des alimens et des médicamens en tems de peste et de disette*, qu'il a fait pour être placé dans les appartemens du chateau de Choisy, en 1765.

Ce tableau fut peu après retiré de Choisy et transféré à Lucienne chez Madame du Barry.

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État en 1802 : H. 2 m. 99. — L. 2 m. 29.

L'Iliade.

> Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vien*, pendant les années 1780 et 1781 (3).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

---

(1) Cf. pages 224 et suiv. *supra*.

(2) A. N. O' 1934 B.

(3) A. N. O' 1931.

Il représente *Briséïs remise par Patrocle entre les mains des hérauts d'Agamemnon.*

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781; le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Vien*, peintre, 2,000 livres pour faire, avec 4,000 à luy ordonnés acompte sur l'exercice 1779, le parfait payement de 6,000 livres à quoi monte un tableau représentant *Briséis remise par Patrocle entre les mains des hérauts d'Agamemnon*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 30.

— Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vien*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 13 de large.

Il représente *le Départ de Priam pour suplier Achille de lui rendre le corps de son fils Hector.*

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783; le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Vien*, peintre du Roy, 3,000 livres faisant, avec 3,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait paiement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *le Départ de Priam pour suplier Achille de lui rendre le corps d'Hector*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1782 et 1783.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Alger, où il fut envoyé par l'État en 1872.

— Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vien*, peintre du Roy, pendant les années 1784 et 1785 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Priam revenant du camp d'Achille avec le corps d'Hector.*

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785 (2); il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1798 : H. 3 m 30. — L. 4 m. 31. — Signé : *Jo. Vien,* 1785.

— Mémoire d'un tableau fait pour le Roy sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vien*, peintre du Roy, pendant les années 1786 et 1787.

Ce tableau a 13 pieds de long, sur 10 pieds de haut.

Il représente *les Adieux d'Hector et d'Andromaque.*

Estimé.................................. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1787 et réexposé à celui de 1791 ; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Épinal, où il fut envoyé par l'État en 1872.

---

(1) A. N. O[1] 1933.

(2) Vien avait demandé d'abord comme sujet, pour ce salon, *la Mort de Darius* (A. N. O[1] 1913).

François-André VINCENT

Le président Molé.

Mémoire d'un des dix tableaux pour le service du Roy, fait, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, pendant les années 1778 et 1779 (1).

Ce tableau a 10 pieds en quarré.

Il représente *le président Molé saisi par les factieux* au tems des guerres de la Fronde ; la scène se passe près de la croix du Trahoir.

Estimé.................................... 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1779 (2) ; le parfait paiement est en date du 4 février 1780 (3) :

Au sieur *Vincent*, peintre, 1,600 livres pour faire, avec 2,400 à lui ordonnés acompte sur l'exercice 1778, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *le président Molé saisi par les factieux*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1778 et 1779.

Peu après, un nouveau tableau sur ce même sujet fut commandé à Vincent ; le roi le destinait au premier président Molé, l'un des descendants du célèbre magistrat (4) ; voici le mémoire du peintre :

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) Ce sujet avait été primitivement donné à Beaufort, qui préféra traiter *la Mort de Calanus* (A. N. O¹ 1925). Cf. page 17 *supra*.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(4) Le 19 juillet 1780, d'Angiviller écrivait à ce sujet au premier président Molé (A. N. O¹ 1912) : « Je viens d'être instruit que la copie du tableau, représentant la fermeté de votre illustre ancestre saisi par les ligueurs, est terminée ainsi que la bordure qui doit l'accompagner. Je ne perds point de temps à donner ordre de vous délivrer ce don du Roy. C'est même avec plaisir que j'apprends que M. Vincent, corrigeant quelques défauts qu'on a trouvés dans le tableau exposé au Sallon, a fait pour vous une copie qui

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent,* peintre, pendant l'année 1780 (1).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *le président Molé saisi par les factieux.* Il est la répétition d'un pareil tableau précédemment fait pour le service du Roy et donné par Sa Majesté à M. le premier président Molé.

Estimé.. 2,400 livres.

L'original passa aux Gobelins, où il fut compris dans la tenture de l'*Histoire de France*; en 1794, il fut rejeté par le jury de classement des modèles.

Les Sabines.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angivillier, par le sieur *Vincent,* pendant les années 1780 et 1781 (2).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *les Sabines qui se précipitent entre les Romains et les Sabins pour interrompre le combat.*

Estimé.. 6,000 livres.

---

peut être regardée comme un deuxième original, préférable à plusieurs égards au premier. »

Le lendemain, Molé envoyait une longue lettre de remerciement au comte d'Angiviller; elle débute ainsi : « Je viens de recevoir la lettre que vous me faittes l'honneur de m'écrire et je m'empresse de vous faire tous les remercîments que je vous dois. Je suis convaincu, par ce que vous me faites l'honneur de me marquer de ce que M. Pierre vous a dit des légères corrections que M. Vincent a faites à la copie du tableau de Mattieu Molé, que, si vous pouviés y jeter un coup d'œil, vous trouveriés que le compte qu'il vous en a rendu est de toutte vérité et que cette copie peut être regardée comme un deuxième original, et peut-être préférable à quelques égards au premier. Jugés de l'obligation que je vous ay : je compte faire placer ce tableau à Champlâtreux; mais, lorsque vous aurés donné l'ordre de me le délivrer, je l'exposerai d'abord chez moy à Paris..... »

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) A. N. O[1] 1931.

Ce tableau fut exposé au salon de 1781 ; le parfait paiement est en date du 7 mars 1783 (1) :

Au sieur *Vincent*, peintre, 2,500 livres pour faire, avec 3,500 à lui ordonnés acompte sur les exercices 1780 et 1781, le parfait payement de 6,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *les Sabines interrompant le combat entre les Romains et les Sabins*, qu'il a fait pour le service du Roy pendant les années 1780 et 1781.

Il passa ensuite aux Gobelins, et le sujet en fut conservé, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Angers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 30. — L. 4 m. 30.

Achille et le fleuve Xanthe.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, pendant les années 1782 et 1783 (2).

Ce tableau a 10 pieds quarrés.

Il représente *Achille, secouru par Vulcain, combattant les fleuves du Xanthes et du Simoïs.*

Estimé.. 4,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1783 ; le parfait paiement est en date du 21 janvier 1785 (3) :

Au sieur *Vincent*, peintre du Roy, 2,000 livres faisant, avec 2,000 à lui ordonnés acompte sur 1783, le parfait payement de 4,000 livres, à quoi monte un tableau représentant *Achille secouru par Vulcain*, qu'il a fait pour le service de Sa Majesté pendant les années 1782 et 1783.

Il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) A. N. O[1] 1933.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Aux Gobelins.

En 1783, une tenture de l'*Histoire de Henri IV* fut commandée à Vincent; elle devait se composer de quatre pièces et était destinée au grand duc de Russie, depuis Paul Ier; dans la suite, on y ajouta deux modèles.

Les deux premiers morceaux furent exécutés en 1783 et en 1784; voici le mémoire de l'artiste (1) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, peintre du Roy, pendant les années 1783 et 1784.

Ces deux tableaux, de 6 pieds de long sur 5 de haut, font partie des quatre ordonnés à cet artiste pour être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pour une tenture destinée au comte du Nord.

Le premier représente *Henri IV qui envoie des vivres à Paris pendant le siège.*

Le second *Henri IV qui relève Sully prosterné à ses pieds.*

Ces deux tableaux estimés chacun 1,800 livres, les deux ensemble.. 3,600 livres.

Les deux autres tableaux furent faits en 1784 et en 1785; en voici le mémoire (2) :

Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, pendant les années 1784 et 1785.

Ces deux tableaux, de 6 pieds de long sur 5 de haut, sont les troisième et quatrième des quatre, ordonnés à cet artiste pour être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins pour une tenture destinée au comte du Nord.

L'un représente *Henri IV rencontrant Sully blessé* (3).

---

(1) A. N. O' 1933.

(2) A. N. O' 1933.

(3) Ce sujet fut répété par l'artiste; au salon de 1785, il exposait un tableau sur ce sujet, mais les dimensions (8 pieds 9 pouces de haut sur 5 pieds 11 pouces de large) ainsi que l'absence d'indication de commande officielle

L'autre, *Henri IV soupant chez le meunier Michaux.*

Ces deux tableaux, estimés chacun 1,800 livres, montent ensemble à.................................. 3,600 livres.

Deux autres tableaux complétèrent cette série; en voici le mémoire (1) :

> Mémoire de deux tableaux faits pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, peintre du Roy, pendant l'année 1787.

Ces deux tableaux ont chacun 4 pieds 7 pouces de haut sur 4 de large, et font partie de ceux destinés à être exécutés en tapisserie à la manufacture royale des Gobelins.

Le premier représente *les Adieux d'Henri IV et de la belle Gabrielle, à son départ pour l'armée.*

Estimé.................................... 1,800 livres.

Le deuxième représente *le Discours d'Henri IV à la belle Gabrielle au sujet de l'estime et de l'amitié qu'il témoigne pour Sully.*

Estimé.................................... 1,800 livres.

Ces divers sujets furent rejetés, en 1794, par le jury de classement des modèles des Gobelins.

Actuellement le n° 1 au musée de Versailles : H. 1 m. 60. — L. 1 m. 91.

Arie et Pœtus.

> Mémoire d'un tableau fait pour le Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, peintre du Roi, pendant les années 1784 et 1785 (2).

Ce tableau a 10 pieds de haut sur 8 de large.

Il représente *Arrie et Pœtus.*

Estimé.................................... 3,000 livres.

---

ne permettent pas d'y reconnaître le troisième modèle de la tenture des Gobelins. Au salon de 1787, Vincent exposait encore un autre tableau sur ce même sujet, de 6 pieds de large sur 8 de haut; il appartenait au comte d'Orsay et figure actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État : H. 2 m. 42. — L. 1 m. 93. — Signé : *Vincent 1786.*

(1) A. N. O[1] 1931.

(2) A. N. O[1] 1933.

Ce tableau fut exposé au salon de 1785; il passa ensuite aux Gobelins, d'où il fut rejeté, en 1794, par le jury de classement des modèles.

Actuellement au musée d'Amiens, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 3 m. 24. — L. 2 m. 61. — Signé : *Vincent, 1785.*

Zeuxis et les filles de Crotone.

Mémoire d'un tableau fait pour le Roy, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Vincent*, peintre du Roy, pendant les années 1788 et 1789 (1).

Ce tableau a 13 pieds de large sur 10 de haut.

Il représente *Zeuxis choisissant pour modèles les plus belles filles de la ville de Crotone.*

Estimé.. 6,000 livres.

Ce tableau fut exposé au salon de 1789 et réexposé à celui de 1791; il passa ensuite aux Gobelins.

Adolphe Ulric WERTMULLER

Portraits de Marie Antoinette et de ses enfants.

Ce portrait fut exposé au salon de 1785; le livret qui ne mentionne point qu'il ait été exécuté pour le Roi, le signale ainsi :

La Reine, Monseigneur le Dauphin et Madame, fille du Roi, se promenant dans le jardin anglois du petit Trianon.

Voici le mémoire de Wertmüller (2) :

---

(1) A. N. O¹ 1931.

(2) A. N. O¹ 1931. — Le 20 janvier 1787, Pierre écrivait à ce sujet à d'Angiviller (A. N. O¹ 1914-1921) : « M. Vertmuller m'a parlé du payement du portrait de la Reine, qui a été envoyé en Suède, où il a fait la plus haute fortune. Je lui ai demandé une note afin d'avoir l'honneur de vous en parler avant de former son mémoire. Ce tableau est de 8 pieds 6 pouces de haut et de 6 pieds de large et représente la Reine, Monseigneur le Dauphin et

Mémoire d'un tableau fait pour le service du Roi, sous les ordres de M. le comte d'Angiviller, par le sieur *Wertmüller,* peintre du Roi, pendant l'année 1785.

Ce tableau a 8 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds de large.

Il représente *la Reine*, *Monseigneur le Dauphin*, *et Madame fille du Roi*, en pied, et est destiné pour le Roi de Suéde.

Estimé.................................... 14,000 livres.

Madame Royale. Outre le travail de l'ouvrage, celui de la retouche, il faut compter une année de séjour à Versailles pour être aux ordres du moment. »

Le 3 avril suivant, il envoyait au même le billet suivant (A. N. O' 1931): « Je n'ai pas laissé les demandes du mémoire cy-inclus sans répliquer, mais je n'ai pas été jusqu'à rien hazarder qui put occasionner des plaintes. Voilà ce que j'ai pu tirer décemment, en ajoutant qu'il faut convenir qu'un pareil tableau a exigé des courses et des pertes de tems considérables. Si cependant le mémoire était improuvé, il serait bon qu'il fût arrêté et renvoyé tout de suitte, afin de le faire marcher avec l'envoy aux bureaux des mémoires de même époque. »

FIN DE L'INVENTAIRE

DES TABLEAUX COMMANDÉS POUR LE ROI

INVENTAIRE

DES TABLEAUX ACHETÉS

PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)



INVENTAIRE

DES TABLEAUX ACHETÉS

PAR

LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI

(1709-1792)

Pour constituer cet inventaire, nous avons réuni et annoté d'abord deux pièces, qui sont conservées aux archives du musée du Louvre :

L'ÉTAT DES TABLEAUX DE LA COLLECTION DU PRINCE DE CARIGNAN, *achetés pour le roi très chrétien, par Noël Araignon, écuyer, valet de S. M. la Reine (1740) ;*

LA SUITE DU CATALOGUE DES TABLEAUX DU ROY, CONTENANT LES NOUVELLES ACQUISITIONS FAITES PAR LES ORDRES DE M. LE COMTE D'ANGIVILLER, *déposés au cabinet du pavillon neuf au Louvre ; et ses annexes pour le dernier semestre de 1785.*

Les achats de tableaux n'ayant commencé à être importants que sous la direction d'Angiviller, cette dernière pièce constitue donc la base fondamentale de cet inventaire.

Pour le surplus, nous l'avons complété en y joignant les indications diverses d'achats de tableaux, que nous avions relevées dans les différents mémoires, paiements, correspondance et inventaires de cette époque.

*Nota. — Quant aux abréviations, nous avons adopté la méthode déjà suivie pour l'*INVENTAIRE DES TABLEAUX DU ROY PAR NICOLAS BAILLY (p. XXVIII) : *le lecteur devra donc s'y reporter pour avoir toutes indications désirables sur les documents utilisés.*

ÉTAT DES TABLEAUX

DE LA

COLLECTION DU PRINCE DE CARIGNAN

ACHETÉS POUR LE ROI TRÈS-CHRÉTIEN PAR NOËL ARAIGNON,

ÉCUYER, VALET DE S. M. LA REINE (1).

Écoles d'Italie.

CARACCI (*Lodovico*). *Une Vierge avec l'enfant Jésus*.................................. 6,000 livres.

Signalé en 1752 par Lépicié; — à la Surintendance en 1760 [J.], et, en 1784 avec les dimensions de 2 pieds 10 pouces de diamètre, sur bois, et cette mention : « commençe à s'écailler ». [D. R.].

Actuellement au Louvre (n° 1237) : Diam. 0 m. 92 ; forme ronde.

CASTIGLIONE. *Notre-Seigneur chassant les vendeurs du Temple* (Venu de Hollande).......... 7,000 livres.

Signalé en 1750 au Luxembourg; — en 1785 au Louvre [Louv. 85.] — Restauré, en 1789, par Martin, dont voici le mémoire : « *de Benedetto Cas-*

---

(1) Le Louvre possède une copie de cet inventaire, faite d'après l'original qui se trouve dans les archives du musée de Dresde. Les indications de provenance ont été relevées dans une autre état de la succession de Carignan, signé d'Amédée de Savoie et daté de 1740.

Victor Amédée de Savoye, prince de Carignan, mourut à Paris, en son hôtel de Soissons le 4 mai 1741; le reste de sa collection fut vendu le 30 juillet 1742.

tiglione. Jesus-Christ chasse les vendeurs du temple; de 46 pouces sur 36 ; enlevé une ancienne crasse et des repeints, réparé des trous et gersures. 130 livres » (A. N. O[1] 1931).

Actuellement au Louvre (nº 1251) : H. 1 m. — L. 1 m. 25.

CASTIGLIONE. *L'Adoration des Bergers;* sur cuivre (Provient de M. Lafaye)................ 6,000 livres.

Placé, en 1757, dans l'appartement de Madame Adélaïde à Versailles (A. N. O[1] 1918). — Signalé à l'hôtel de la Surintendance en 1760 [J.], et en 1784 avec les dimensions de 2 pieds 4 pouces sur un pied 10 pouces de large, et cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R].

Au Louvre (nº 161 du catalogue Villot) : H. 0 m. 68. — L. 0 m. 52.

PIETRE DE CORTONE. *Une Vierge* (du prince Charles) (1)................................ 4,000 livres.

Lépicié le décrit ainsi : « On y voit, sur un fond de paysage, la Vierge tenant son fils sur ses genoux et le regardant.... l'enfant Jésus tient de la main gauche un bouquet de fleurs d'orange. » Les dimensions sont de 4 pieds 8 pouces et demi sur 3 pieds 7 pouces de large. — Signalé à la Surintendance en 1760 [J.], et en 1784 [D. R.].

PIETRE DE CORTONE. *Le Mariage de Sainte-Catherine* (du duc de Noailles)....................... 10,000 livres.

Lépicié le décrit ainsi : « On y voit la Vierge assise et l'enfant Jésus sur ses genoux. Le Sauveur regarde avec tendresse sainte Catherine, qui lui présente un lys de la main droite, et qui tient de la gauche une palme avec l'instrument de son martyre; un rideau fait valoir les figures; il est sur un fond de paysage. » Les dimensions données sont de 3 pieds 8 pouces sur 4 pieds 8 pouces de large. — Au Luxembourg en 1750; — au Louvre en 1785. [Louv. 85].

Au Louvre (nº 77 du catalogue Villot) : H. 1 m. 15. — L. 1 m. 50.

---

(1) Charles Alexandre de Lorraine, appelé le prince Charles.

Pietro Paolo Bonzi Gobbo de' Caracci. *Latone* (1) (du maréchal d'Estrées)...................... 2,000 livres.

Signalé en 1760 à la Surintendance avec cette mention : « Un petit tableau représentant un paysage où est Latone et les paysans changés en grenouilles; on dit les figures de ce tableau peintes par Carrache et le paysage par Gobbe »; [J.] et, en 1784, au même endroit, avec les dimensions d'un pied 5 pouces de diamètre, et cette note (1788) : « Porté à Carrache, rendu en 1788 à Gobbe, nettoyer et vernir ». [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 1177) : H. o m. 34. — L. o m. 45.

Guide. *La Couseuse* (de M. Menard)... 5,000 livres.

Lépicié le décrit ainsi : « La Vierge, assise et vêtue d'une robe blanche, travaille à une draperie jaune, posée en partie sur une table couverte d'un tapis vert; deux anges sont appuyés dessus, leur expression est aussi respectueuse qu'attentive; un autre ange, placé sur un nuage tient une couronne de fleurs, tandis qu'un quatrième, en soulevant un rideau, regarde avec admiration la mère du Sauveur. » Les dimensions sont de 11 pouces et demi sur 9 de large; le tableau est peint sur cuivre. — Signalé, en 1760, à la Surintendance, dans le cabinet du directeur des Bâtiments [J.]. — Ce tableau fut volé, en 1775 (A. N. O' 1910) : en 1786, la direction des Bâtiments fut avisée qu'il se trouvait à Londres dans la collection de sir Purling Esq.; Paillet fut alors chargé d'aller le reconnaître, et, le 23 mai 1786, d'Angiviller faisait des propositions en vue d'un rachat : aucun document n'a été retrouvé qui puisse nous fixer sur l'issue de ces négociations (A. N. O' 1914-1921) (2).

Guide. *Saint Jean* (du prince Charles).. 5,000 livres.

Lépicié le décrit ainsi : « Saint Jean, vêtu de peau, est assis et appuyé sur

(1) Un tableau, sur ce même sujet et du même peintre, figurait dans le cabinet du comte de Brienne et se trouve mentionné dans le catalogue de cette collection (1662). (Bonnaffé. *Le catalogue de Brienne,* 1873.)

(2) La collection de la couronne possédait un autre tableau du Guide sur un sujet à peu près semblable (nº 19 de notre *Inventaire général des tableaux du Roi,* par Bailly, p. 157-158). — Ce dernier tableau fut restauré, en 1777, par Hacquin, dont voici le mémoire : « Avoir mis un parquet à un petit tableau, peint sur cuivre, par *le Guide*, représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus.* 12 livres ». (A. N. O' 1933).

une roche ; il tient de la main gauche une croix, et, de la droite, il caresse un mouton, qui a les deux pieds de devant posés sur ses genoux ». Les dimensions sont de 4 pieds 9 pouces sur 3 pieds 7 pouces de large. — Signalé à la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784 avec cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

Actuellement au musée de Nantes, où il fut envoyé par l'État en 1804 : H. 1 m. 14. — L. 0 m. 97.

CARLO MARATTA. Un tableau sans désignation. 2,000 l.

Lépicié donne le nom de ce tableau : *le Mariage de sainte Catherine*, et sa description : « La Vierge sur un nuage, accompagnée de deux anges et de plusieurs chérubins, tient l'enfant Jésus assis sur ses genoux ; elle paroît faire un mouvement pour approuver l'action du Sauveur, qui met un anneau au doigt de sainte Catherine ; aux pieds de la sainte, on voit une palme et l'instrument de son martyre. » Les dimensions sont de 15 pouces sur 11 de large. — Signalé à la Surintendance, dans le cabinet du directeur des Bâtiments, en 1760 [J.] ; et en 1784, avec cette note (1788) : « en bon état « [D. R.]. — Restauré par Martin en 1789 : « sale et des repeints, restauré. 36 livres ». (A. N. O' 1931).

Actuellement au Louvre (nº 1378) : H. 0 m. 44. — L. 0 m. 32.

MOLA. Un tableau sans désignation... 2,000 livres.

Lépicié donne le nom de ce tableau : *Une Sainte Famille*, et sa description : « Il représente la Vierge assise, s'appuyant du bras gauche sur une espèce de piédestal et tenant de la main droite l'enfant Jésus sur ses genoux ; l'élégance et la noble simplicité caractérisent ces deux figures, ainsi que celle de saint Joseph ; le sujet a pour fond de l'architecture et du paysage ». Les dimensions sont de 15 pouces sur 11 pouces trois quarts de large. — Signalé à la Surintendance, dans le cabinet du Directeur des Bâtiments, en 1760 [J.] ; et en 1784, avec cette note (1788) : « en bon état ». [D. R.].

Actuellement au musée de Nevers, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 0 m. 41. — L. 0 m. 33.

MOLA. *Saint-Jean prêchant dans le désert.* (de M. de Nocé)................................ 8,000 livres.

Lépicié décrit ainsi ce tableau : « Un paysage enrichit le lieu où le peuple

est assemblé; le prophète, assis sur un bout de terrasse, montre le Sauveur qui est dans l'éloignement... sur le premier plan une femme, drapée d'une étoffe bleue et vue de dos, porte avec avidité ses regards sur l'objet indiqué; au-dessus de cette femme sont des auditeurs de différens états, des prêtres, des pharisiens et des gens du peuple; les premiers sont d'une attention maligne et accompagnée de dédain; les seconds écoutent avec curiosité, orgueil et recueillement, et, parmi le peuple, les uns avec plaisir, les autres avec indifférence. » Les dimensions sont de 5 pieds sur 3 pieds 9 pouces de large. — Signalé à la Surintendance en 1760 [J.]; et en 1784, avec cette note (1788) : « à laver et vernir, a été agrandi par en haut, netoyer cette allonge ». [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 1390) : H. 1 m. 62. — L. 1 m. 23.

RAPHAEL. *Le Silence* (du cabinet de M. de La Vrillière) .... 2,000 livres.

Lépicié le décrit ainsi : « La Vierge a sur la tête un diadème; tout concourt à exprimer le ménagement avec lequel elle lève un voile pour découvrir le Sauveur qui dort et le montrer au petit saint Jean... Raphael s'est servi, pour le fond de ce tableau, de la vue d'une ruine antique, près de la vigne Sachetti, du côté de Saint-Pierre ». Le tableau, peint sur bois, avait 25 pouces de haut sur 18 de large. — Signalé à la Surintendanee en 1760 [J.], et en 1784 avec cette note (1788) : « nettoyer ou mettre au magasin ». [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 1497) : H. 0 m. 68. — L. 0 m. 44.

ANDREA DI SOLARIO. *La Vierge avec l'enfant Jésus* (du palais Mazarin) .... 6,000 livres.

Acheté, en 1619, par Marie de Médicis, au couvent des Cordeliers de Blois (Félibien); passé ensuite dans la collection de Mazarin, puis dans celle du prince de Carignan.

Signalé à la Surintendance en 1760, sous ce titre : « Une Vierge qui allaite l'enfant Jésus » [J.], et en 1784, avec les dimensions 2 pieds sur 2 pieds 5 pouces de large. [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 1530) : H. 0 m. 60. — L. 0 m. 50. — Signé : *Andreas de Solario fe.*

TINTORET. *La Distribution de pains* (de l'abbé Fouquet)................................ 1,800 livres.

Signalé par Lépicié, sous ce titre : *Jésus-Christ faisant la Cène avec ses disciples* et avec les dimensions de 2 pieds 5 pouces sur 3 pieds 8 pouces de large. — En 1750 au Luxembourg; — en 1785 au Louvre [Louv. 85].

Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1872 : H. 0 m. 80. — L. 1 m. 22.

École flamande.

BERGHEM. Deux tableaux sans désignation en pendant.................................. 2,400 livres.

— Un tableau sans désignation (avec son pendant de *Nesquier*) (1).......................... 8,000 livres.

Les deux premiers se trouvaient au Luxembourg en 1750; le catalogue les enregistre sous le titre de : « Paysages ornés de figures et d'animaux », et avec les dimensions de 19 pouces de haut sur 24 de large. — Restaurés, en 1750, par Colins (A. N. O[1] 1934 A). — Au Louvre en 1785 [Louv. 85]. — L'un d'eux restauré à nouveau, en 1789, par Martin, dont voici le mémoire : « de *Berghem,* paysage de 24 pouces sur 16, enlevé la crasse, réparé des trous et gersures, 48 livres. » (A. N. O[1] 1931).

L'un d'eux est peut-être actuellement au Louvre (nº 2316) : H. 0 m. 51. — L. 0 m. 62.

GÉRARD DOV. *La liseuse* (avec son pendant de *Nesquier*)................................ 6,000 livres.

— *Un peseur d'or*.................... 3,000 »

— Un tableau sans désignation (avec son pendant de *Miéris*)................................ 6,000 »

Les deux premiers tableaux sont signalés en 1760 à la Surintendance, le troisième avec attribution à Miéris [J.]. — Tous les trois furent volés en

(1) Lire : Netscher.

1775, et voici leur désignation et leurs mesures, d'après l'état qui en constate la disparition : « *Une femme devant un miroir* (1) » ; de 10 pouces de haut sur 7 pouces 10 lignes de large. — *Un vieillard qui pèse de l'or*; de 11 pouces 9 lignes sur 9 pouces 3 lignes. — *Une femme tenant une volaille;* de 10 pouces 7 lignes sur 8 pouces 7 lignes (A. N. O[1] 1910).

Actuellement ces deux derniers tableaux sont très vraisemblablement au Louvre (n°s 2354 et 2353) : H. o m. 27. — L. o m. 20. — Signés : *G. Dov. 1664* et *1650*.

JEAN MEEL. Deux tableaux sans désignation, de forme ovale........................... 2,000 livres.

Ces deux tableaux sont signalés à la Surintendance en 1760 : « deux tableaux de forme ovale en long, l'un représente *une ferme;* l'autre représente *une antre où sont des hommes et des chevaux* » [J.], et en 1784 avec les dimensions de 14 pouces sur 19 et cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

Actuellement, tous les deux, au Louvre (n°s 2023 et 2022) : H. o m. 39. — L. o m. 51.

MIÉRIS. Deux tableaux sans désignation (faisant pendant au tableau de *G. Dov*)............ 12,000 livres.

Ces deux tableaux sont ainsi signalés, en 1760, à la Surintendance, dans le cabinet du directeur des Bâtimens : *Un jeune homme qui fait des bouteilles de savon.* — *Un homme qui vend un coq à une femme, qui luy montre une pièce d'argent,* d'autres animaux sont encore dans ce tableau. » [J.] — Ils furent volés en 1775 ; leurs dimensions, indiquées dans la pièce de constat, sont de 11 pouces 10 lignes de haut sur 10 pouces de large (A. N. O[1] 1910). Le 14 avril 1786, Paillet mandait de Flandres à d'Angiviller que ces deux tableaux se trouvaient dans la collection de M. Guildemestre, à qui il venait d'acheter pour le Roi un tableau de Van der Werf : *Hercule entre le vice et la vertu*; ces deux peintures furent alors rachetées 7,188 livres (A. N. O[1] 1914-1921).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (n°s 2473 et 2474) : H. o m. 31. — L. o m. 26.

---

(1) Dans l'inventaire de Jeaurat, on lit : « Une femme à sa toilette ».

NESQUIER (1). Un tableau sans désignation (faisant pendant à *la Liseuse* de *G. Dov*)............ 6,000 livres.
— Un tableau sans désignation (avec son pendant de *Berghem*)..................... 8,000 livres.

Ces deux tableaux de Netscher, sous ce titre : *des concerts*, sont signalés à la Surintendance en 1760 [J.]; et en 1784, avec les dimensions 2 pieds 5 pouces sur 2 pieds et cette note (1788) : « l'un en bon état, l'autre commence à s'écailler, et tous deux à être remis dans leurs formes primitives l'un carré et l'autre cintré. « [D. R.].

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 2486 et 2487) : H. o m. 48. — L. o m. 38. — Signés : *G. Netscher* et *C. A. Netscher.*

REMBRANDT. *L'ange qui a guéri Tobie*... 6,000 livres.

Au Luxembourg en 1750 : le catalogue lui donne comme dimensions 2 pieds 2 pouces de haut sur 2 pieds de large et l'indique comme peint sur bois. — Reparqueté et restauré, en 1750, par Colins et la veuve Godefroid (A. N. O[1] 1934A). — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n° 2536) : H. o m. 68. — L. o m. 52. — Signé : *Rembrandt, f. 1637.*

RUBENS. *Un paysage représentant sa maison avec un carroussel*............................. 4,000 livres.
— *Loth et ses filles* (avec son pendant du *Tintoret* La distribution des pains) (du maréchal de Noailles)............................. 1.800 »

Ces deux tableaux sont signalés ainsi à la Surintendance en 1760 : « Un paysage représentant *la maison de plaisance de Rubens*, on voit sur le devant de ce tableau une joute de lance. — *Loth et sa famille sortant de Sodome* » [J.]; et en 1784, le premièr avec les dimensions de 2 pieds 4 pouces sur 3 pieds 2 pouces de large, l'indication peint sur bois, et cette note (1788) : « laver et vernir »; pour le second : « en bon état. » [D. R.].

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 2116 et 2075) : H. o m. 73 et o m. 75. — L. 1 m. 08 et 1 m. 19. — Le second signé : *Pe. Pa-Rubens fe. A° 1625.*

---

(1) Lire : Netscher.

TENIERS. *Les sept œuvres de miséricorde.* 8,000 livres.

Signalé en 1760 à la Surintendance [J.].

Actuellement au Louvre (nº 2157) : H. o m. 56. — L. o m. 78. — Signé : *David Teniers f.*

WOUVERMAN.	*L'Écurie*................	3,000 livres.
—	*La buvette*..............	
—	*Deux tableaux de chasse* .	2,000 »
—	*Départ de chasse*........	2,000 »

Deux de ces tableaux, après avoir été restaurés en 1750 par Colins (A. N. O[1] 1934[A]), furent placés au Luxembourg, où ils sont ainsi mentionnés au catalogue : « *Une écurie ;* de 15 pouces de haut sur 19 de large. — *Une femme, en habit de chasse, accompagnée de plusieurs cavaliers ;* de mêmes dimensions. » — Ces deux tableaux, en 1785, se trouvaient au Louvre [Louv. 85].

Deux autres sont signalés à la Surintendance en 1760 [J.]. — Les trois y sont mentionnés en 1784, avec cette description : « *Départ de chasse ;* de 2 pieds 3 pouces sur 2 pieds 8 pouces. — *Un repos de chasse dans une hôtellerie* (1) ; de 13 pouces sur 18 de large. — *Des soldats à une auberge faisant rafraîchir leurs chevaux ;* de mêmes dimensions », et cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

Actuellement tous ces tableaux (à l'exception de *la Femme en habit de chasse*) sont au Louvre (nºs 2627, 2631, 2632 et 2623) : H. o m. 37, o m. 33 et o m. 69. — L. o m. 47, o m. 39 et o m. 84.

École française.

BOURGUIGNON. *La bataille de Josué* et son pendant *la bataille de Moïse* (viennent de Flandre).. 15,000 livres.

Signalés ainsi à la Surintendance en 1760 : « *Josué qui arrête le soleil.* —

(1) Jeaurat indique : « des cavaliers qui sortent d'une hôtellerie ».

Moïse sur la montagne » [J.]; — et en 1784 avec les dimensions de 3 pieds 10 pouces de haut sur 6 pieds de large. [D. R.].

Une note de Villot, mise en regard de ces deux tableaux, les identifie avec les n°s 2614 ^{B} et 2615 ^{B} du Louvre.

CLAUDE GELLÉE. Deux tableaux sans désignation, en pendants, ovales, sur cuivre.............. 2,000 livres.

Signalés, en 1750, au Luxembourg et ainsi mentionnés par le catalogue : « *Un paysage*, d'un pied de haut sur 14 pouces de large. — *Une marine;* de mêmes dimensions. » — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n°s 320 et 319) : H. o m. 33. — L. o m. 42.

VALENTIN. Deux tableaux représentant *des musiques* (du palais Mazarin)...................... 12,000 livres (1).

Signalés ainsi à la Surintendance en 1760 : « *Un concert dans un corps de garde où l'on boit et mange. — Un concert exécuté par des gens de guerre*, et une femme qui les accompagne jouant de l'épinette » [J.], et en 1784, avec les dimensions de 5 pieds 2 pouces et 4 pieds 3 pouces de haut sur 6 pieds 3 pouces de large, et cette note pour tous les deux (1788) : « en bon état ».

Actuellement, tous les deux, au Louvre (n°s 60 et 59) : H. 1 m. 73 et 1 m. 75. — L. 2 m. 14 et 2 m. 16.

(1) Le total général du prix des tableaux de cette colection acquis pour le Roi s'élève à 182,000 livres; une réduction de 32,000 livres fut accordée, et le chiffre global ne fut donc que de 150,000 livres.

SUITE

DU

CATALOGUE DES TABLEAUX DU ROY,

CONTENANT LES NOUVELLES ACQUISITIONS

FAITES PAR LES ORDRES DE M. LE COMTE D'ANGIVILLER,

DÉPOSÉES AU CABINET DU PAVILLON NEUF AU LOUVRE (1).

École italienne.

GUIDO RENI. *Jésus-Christ, dans l'âge de l'adolescence, embrassant saint Jean ;* sur cuivre ; d'un pied un pouce de haut sur 9 pouces de large.

— *Saint Sébastien*, demi-figure ; de 3 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds de large.

Ce dernier acheté, entre 1779 et 1785, à la vente après décès de M. de Chastre de Billy (A. N. O' 1934 B).

GUIDO RENI. *Une Sainte Famille;* sur bois ; d'un pied 3 pouces sur un pied 8 pouces.

SIMON DE PESARO (2). *Sainte Famille, saint Joseph dormant ;* de mêmes dimensions.

Achetés, tous les deux, en 1784, à la vente du comte de Merle, au prix de 15,200 livres : celui-ci les avait payés 7,200 livres, en 1779, à la vente de Boileau, qui les avait eus pour 16,000 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti, qui lui-même les avait achetés 5,800 livres, en 1770, à la vente

---

(1) La date de ce catalogue doit être portée à la première moitié de 1785.

(2) Simone Cantarini, dit *il Pesarese*.

de La Live de Jully, lequel, en 1755, les avait acquis pour 6,002 livres à la vente de M. Pasquier, député du commerce de Rouen, qui avait eu l'un à la vente du cabinet de M. Devaux et tenait l'autre d'un Anglais, nommé Hèze (A. N. O[1] 1913 et 1934 B) (1).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 1207, 1208), avec attribution unique au Pesarese : H. o m. 41. — L. o m. 57.

ANDRÉ VACARI. *Sainte Catherine;* demie-figure; de 3 pieds de haut sur 2 de large.

JOSEPH D'ARPINO (2). *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre;* d'un pied 6 pouces sur un pied 2 pouces; sur bois.

Ce dernier acheté, en 1777, 3,000 livres à la vente du prince de Conti; il avait figuré auparavant dans la collection du prince de Carignan (A. N. O[1] 1934 B et 1964). Le paiement des achats, faits aux ventes de Conti et de Boisset, fut passé à l'ordre du peintre Remy, en date du 18 décembre 1777 (3) :

« Au sieur *Remy*, peintre et faisant le commerce en la commission des tableaux, la somme de 26,325 livres 15 sols, pour le remboursement des prix moyennant lesquels il s'est rendu adjudicataire en son nom, mais pour notre compte, dans les ventes publiques, faites après le décès de M. le prince de Conti, grand prieur de France et du sieur Randon de Boissette, receveur général de nos finances, de divers tableaux de grands maîtres que nous avons jugé à propos de faire entrer dans notre collection, suivant le détail qui suit :

« 6,799 livres 19 sols pour le prix d'un tableau de *Subleyras*, du cabinet du sieur de Boissette, réprésentant l'*Empereur Valence saisi d'effroi à l'aspect de saint Basile célébrant le sacrifice de la Messe ;*

« 1,500 livres pour un tableau de *Zuccaro*, représentant *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre ;*

« 3,000 livres pour un tableau de Joseph Cesari dit *Josépin*, représentant *Adam et Ève chassés du Paradis ;*

---

(1) Les indications, relatives aux diverses ventes de tableaux, sont, sauf avis contraire, tirées du *Trésor de la curiosité*, de Ch. Blanc.

— Paillet, qui avait acheté ces deux tableaux pour le Roi à la vente de Merle, écrivait en mars 1784 : « Ces deux morceaux jouissent de la plus haute réputation pour leur grande perfection ».

(2) Giuseppe Cesari, dit *le Josépin*.

(3) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785). — Cf. *Nouvelles Archives de l'art français*, tome VIII, p. 425.

« 600 livres pour un tableau de *Dominique Feti*, représentant l'*Empereur Titus tenant un bâton de commandement;*

« 2,380 livres pour un tableau de *François Solimène* de Naples, représentant l'*Annonciation de la Vierge;*

« 2,390 livres pour un tableau de *Philippe van Champagne*, représentant *Jésus-Christ avec ses disciples ;*

« 601 livres pour un tableau de *Ferdinand Bol*, représentant *Socrate* ou *Arteveld ;*

« 125 livres pour un tableau de *Louis Boullogne*, représentant *le Mariage de sainte Catherine ;*

« 7,225 livres pour un tableau de *C. Vanloo*, représentant *Énée portant Anchise son père ;*

« 1,700 livres pour un tableau de *François Vanloo*, représentant *Galathée sur les eaux ;*

« 4 livres 16 sols pour frais de transport desdits tableaux des cabinets, où ils ont été vendus, dans le nôtre. »

Le tableau de Josépin est actuellement au Louvre (nº 1256) : H. 0 m. 53. — L. 0 m. 38.

Carle Cignani. *Jeune fille lisant;* de 7 pieds 6 pouces sur 4 pieds 6 pouces (1).

C. Procaccini. *L'Enfant Jésus dans les bras de la Vierge, Sainte Catherine et saint Jean;* sur bois; de 5 pieds sur 3 pieds 6 pouces.

Ces deux tableaux furent achetés, entre 1779 et 1785, à la vente après décès de M. de Chastre de Billy (A. N. O[1] 1934 B).

Le tableau de Procaccini actuellement au Louvre (nº 1434) : H. 1 m. 45. — L. 1 m. 12.

---

(1) Nous transcrivons les dimensions indiquées non sans faire remarquer que leurs proportions semblent bien considérables pour un sujet pareil.

En 1756, un tableau de Carlo Cignani passa à la vente du duc de Tallard ; il représentait « une femme tenant un livre de la main gauche, la droite sur la poitrine, son vêtement est jaunâtre, recouvert d'une draperie bleue ; sur cuivre, de 24 pouces sur 19 ; » il fut acheté 3,000 livres par Gaignat, et vendu 3,221 livres, en 1768, à la vente de ce dernier. Randon de Boisset l'acquit alors, et, en 1777, à la vente de sa collection, il fut revendu 3,501 livres.

ALEXANDRE VERONÈSE. *L'Incrédulité de saint Thomas ;* de 4 pieds de haut sur 3 pieds de large.

Acheté 3,000 livres, le 24 novembre 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934 B), qui l'avait eu pour le même prix, en 1780, à la vente Poullain (1), lequel l'avait payé 3,470 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti (2).

DOMINIQUE FETI. *Un Empereur romain*, demi-figure ; cintré ; de 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large.

Acheté 600 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti; l'état d'achat le désigne ainsi : « l'Empereur Titus, plus fort que nature, jusqu'aux genoux » (A. N. O[1] 1911, 1934 B, 1964) (3). — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre, identifié au portrait de Néron (n° 1286) : H. 1 m. 51. — L. 1 m. 12.

BARTHELEMI SCHIDONE. *Le Christ porté au tombeau ;* sur bois ; d'un pied de haut sur 10 pouces de large.

Acheté, entre 1779 et 1785, à la vente de M. de Chastre de Billy (A. N. O[1] 1934 B).

Actuellement au Louvre (n° 1521) : H. 0 m. 36, — L. 0 m. 29 (4).

FREDERICO ZUCCARI. *Jésus-Christ donnant les clefs à*

---

(1) Le catalogue en donne cette description : « le Seigneur est au milieu de ses apôtres et lui montre ses plaies ».

(2) Le catalogue de cette vente donne ce détail : « douze figures touchées avec beaucoup d'esprit ».

(3) *État des tableaux qui sont sous ma garde dans une partie de l'appartement de M. Duplessis dans l'ancienne galerie des fleurs et grand salon* (du Louvre). Signé : Jean-Louis Hacquin. — Cf. p. 541 *supra*.

(4) On peut lire sur une étiquette, collée à l'envers du panneau : « Ex collectione Ardi Ptit Fsci de Chastre de Billy ».

saint Pierre ; sur cuivre; d'un pied un pouce de haut sur un pied 5 pouces de large.

Acheté, en 1777, 1,501 livres à la vente du prince de Conti (1).

PIETRE DE CORTONE. *La Réconciliation de Jacob et d'Esaü;* de 6 pieds de haut sur 5 pieds 6 pouces de large.

Acheté, en 1784, 35,901 livres à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934 B); le catalogue le décrit ainsi : « à droite, un victimaire agenouillé prépare du bois pour un sacrifice; à gauche, deux femmes et trois enfants; une femme et un homme, derrière Laban et Jacob, sont auprès de deux chameaux ». Il ajoute : « Ce tableau est passé de la galerie Barberini dans celle du prince de Conti, où il monta à 36,000 livres (2) ».

Actuellement au Louvre (n° 1160) : H. 1 m. 97. — L. 1 m. 75.

PHILIPE LAURI. *Salmacis et Hermaphodite* ; d'un pied 5 pouces de haut sur 2 pieds de large.

Acheté, entre 1779 et 1785, à la vente de Chastre de Billy (A. N. O[1] 1934 B).

ELISABETH SIRANI. *Un Amour endormi ;* d'un pied 10 pouces sur 2 pieds 2 pouces.

Acheté, en 1785, à la vente de Piles, sur les indications d'Hubert Robert (A. N. O[1] 1913).

Actuellement au musée de Compiègne : H. o m. 61. — L. o m. 73.

---

(1) Cf. p. 541 *supra.*

(2) Des doutes furent émis sur l'authenticité de ce tableau, et Vien s'en faisait l'écho dans une lettre, qu'il écrivait de Rome, le 1er mai 1786, au comte d'Angiviller : « Je n'ai pas besoin de vous rappeler, disait-il, les moyens dont on s'est servi pour substituer une copie à la place du beau tableau de Pietre de Cortone, que vous avez acquis et qui étoit au palais Barberini ». (A. N. O[1] 1913).

FRANÇOIS SOLIMÈNE. *Une Annonciation ;* de 3 pieds de haut sur 3 pieds 10 pouces de large.

— *Adam et Ève au moment de la tentation ;* d'un pied 7 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Le premier de ces tableaux acheté, en 1777, à la vente du prince de Conti, au prix de 2,830 livres : il provenait auparavant du cabinet Lempereur (A. N. O[1] 1911, 1934 B, 1964) (1).

Le premier de ces tableaux au ministère de l'Intérieur, où il fut placé en 1820 : H. 1 m. — L. 1 m. 27 ;
le second au Louvre (n° 405 du catalogue Villot) : H. 0 m. 54. — L. 0 m. 44 ; sur cuivre.

BENEDETTE LUTTI. *La Madeleine tenant une croix ;* de 5 pieds de haut sur 3 pieds 6 pouces de large.

Actuellement au Louvre (n° 1366) : H. 1 m. 67. — L. 1 m. 26.

JOSEPH CRESPI. *La maîtresse d'école ;* de 10 pouces de haut sur un pied un pouce de large.

DONATO CREPI (2). *Enfant endormi tenant une paume ;* de 8 pouces de haut sur un pied un pouce de large.

Achetés, tous les deux, entre 1779 et 1785, à la vente de Chastre de Billy (A. N. O[1] 1934 B).

Actuellement tous les deux, au Louvre (n°s 1266 du classement actuel et 181 du catalogue Villot) : H. 0 m. 27 et 0 m. 31 — L. 0 m. 34 et 0 m. 38.

J. P. PANINI. *Grand festin donné dans un lieu décoré d'une magnifique architecture ;* de forme ronde ; de 7 pieds de diamètre.

Acheté le 2 mars 1785, au duc de Choiseul, au prix de 6,000 livres (A. N. O[1] 1913).

Actuellement au Louvre (n° 1402) : Diam. : 2 m. 12.

---

(1) Cf. p. 542 *supra*.
(2) Lire : « Creti. »

École espagnole.

Barthelemi Murillo. *La Vierge et l'enfant Jésus ;* de 5 pieds de haut sur 3 pieds 7 pouces de large.

— *Jésus-Christ au jardin des Oliviers ;* sur marbre noir ; d'un pied de haut sur 9 pouces de large.

— *Un Christ à la colonne ;* de mêmes dimensions.

Achetés, tous les trois, en 1784, à la vente du comte de Vandreuil, et payés, le premier, 9,001 livres, les deux autres 2,001 livres. — Le premier de ces tableaux est porté, au catalogue de la vente, comme ayant été rapporté d'Espagne par un Napolitain, du nom de Langlois et comme ayant figuré dans la collection Randon de Boisset ; le comte de Vaudreuil l'avait payé 11,000 livres. — Il fut restauré aussitôt après, ainsi que le tableau suivant (*le Pouilleux*), par Godefroid : « avoir repointillé, nettoié, verni et levé les repeins » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre (nos 1712, 1714, 1715) : H. 1 m 66 et 0 m. 36. — L. 1 m. 25 et 0 m. 28.

Murillo. *Un gueux à sa toilette au soleil;* de 4 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds 2 pouces de large.

Acheté, en 1782, 4,200 livres, à la vente du cabinet de Sainte-Foy, par Le Brun, qui le revendit le même prix au roi (A. N, O[1] 1634 B) : il avait précédemment fait partie du cabinet Gaignat, à la vente duquel il fut payé 1,544 livres. Le paiement est en date du 22 juin 1782 (1) : « Au sieur *Le Brun*, peintre, marchand de tableaux, 4,200 livres pour le prix d'un tableau de *Morillot*, représentant *un mendiant occupé à se nettoyer de vermine,* et que ledit Le Brun a consenti de céder à Sa Majesté après l'adjudication qui en a été faite dans le cours de la vente publique du cabinet du sieur Radix de Saint-Foy, cy devant surintendant de la maison de M. le comte d'Artois. » — Restauré ensuite par Godefroid (2).

Actuellement au Louvre (no 1717) : H. 1 m. 37. — L. 1 m. 15.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Voir le tableau précédent.

École flamande et hollandaise.

P. P. Rubens, *Le martyre de saint Livens, évêque de Gand;* de 14 pieds de haut sur 10 de large.

Acheté par Pierre, en 1777, à la vente des Jésuites en Flandres; il décorait le maître autel de l'église des Jésuites de Gand (1), et fut payé avec *la Visitation* de Lievens, l'*Apparition du Christ* de Van Thulden et l'*Adoration des bergers* de Cossiers, 28,660 livres 8 sols 6 deniers (A. N. O^1 1934^B et O^1 1964) (2). — Rentoilé et marouflé en 1777, par *Hacquin* (A. N. O^1 1933). — Restauré, en 1783, par Godefroid, dont voici le mémoire : « Avoir nettoyé et repointillé avec soin à l'outremer plusieurs places de remplissage au *martir de saint Livens* de *Rubens.* » (A. N. O^1 1933.)

Actuellement à Bruxelles, au musée royal de Belgique, où il fut envoyé en 1803 par l'État Français : H. 4 m. 50. — L. 3 m. 35.

Rubens. *Diogène cherchant un homme avec sa lanterne au milieu d'une foule de peuple;* de 5 pieds 10 pouces de haut sur 6 pieds 10 pouces de large.

---

(1) Decamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, 1769, p. 245.

(2) Voici, en monnaie flamande, le détail de cette somme (A. N. O^1 1933) : « Le saint Liévens de Rubens, 1,600 livres de gros; le Van Tulden, 542 livres de gros; le Coutziers, 70 florins; le Lievens, 530 florins. »

Un crédit de 40,000 écus avait été ouvert à Pierre pour cette vente; la note suivante en fait foi : « État de la dépense faite par M. Pierre, premier peintre pour son voyage de Flandres : 1,806 livres 7 sols 6 deniers. Note : Le voyage dont il s'agit et dans lequel il a été accompagné par M. Lempereur fils, payeur des rentes, avoit pour objet d'acheter ce qui se trouveroit de véritablement supérieur parmi les tableaux des jésuittes, dont la vente étoit annoncée, pour le mois de may 1777, dans les villes de Bruxelles, Gand et Anvers. » Note : « Lorsque la vente a été ouverte, on a reconnu que les objets étoient infiniment au dessous de l'anonce du pompeux catalogue qu'on en avoit fait répandre, parce que Lempereur, à qui il appartenoit de disposer du tout, avoit fait retirer tout ce qu'il y avoit de précieux. Aussi Mrs Pierre et Lempereur n'ont-ils acheté pour le Roy que très peu de choses et n'ont été que jusqu'à la concurrence de 28,660 livres du crédit de 40,000 écus, qui leur avoit été donné sur la maison Nettine de Bruxelles par M. Noqué de Paris. »

Vendu au Roi, en 1784, par le comte de Vaudreuil, à la suite de la vente qui avait été faite de son cabinet; ce tableau et un paysage de Berghem furent payés 48,000 livres (1).

Actuellement au Louvre (nº 2130) : H. 1 m. 98. — L. 2 m. 49.

Rubens. *La famille du peintre ;* de 6 pieds de haut sur 3 pieds de large.

Acheté 20,001 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O¹ 1934 B); le catalogue le décrit ainsi : « Une des femmes de ce peintre, assise sur une chaise, vêtue de blanc, la tête couverte d'un chapeau gris orné d'une plume; elle tient entre ses jambes un enfant debout, coiffé d'un bonnet noir à plumet; à gauche, un autre enfant debout prend le tablier de sa mère. » Ce tableau avait précédemment figuré, en 1770, à la vente de La Live de Jully, où il fut payé 20,000 livres, et, en 1777, à celle de Randon de Boisset, où il fut vendu 18,000 livres.

Actuellement au Louvre (nº 2113) : H. 1 m. 13. — L. 0 m. 82.

Gaspard de Crayer. *Le portrait d'Olivier Cromwel.*

Vendu en 1777, à la vente du comte du Luc, le catalogue l'attribuant au chevalier Lely (A. N. O¹ 1964) et le décrivant : « Cromwel, de face, nu-tête, en cuirasse; 27 pouces sur 21. » Il fut acheté 400 livres par le marchand Joullain, qui le revendit le même prix au Roi, avec 50 livres de gratification (A. N. O¹ 1933) :

« Mémoire de l'achat d'un *portrait de Cromwel*, fait par ordre de M. d'Angiviller, pour le service du Roy, à la vente de feu M. le comte du Luc.

Portrait de Cromwel et sa bordure........................ 400 livres. »

---

(1) La pièce suivante en fait foi (A. N. O¹ 1934 B) : « Je reconnois avoir reçu la somme de 287,641 livres, pour les tableaux que j'ai vendus au Roy, montans à la somme de 239,641 livres, plus 48,000 livres que je m'étois chargé de paier au sieur Lebrun dont quittance est ci-jointe pour le prix de deux tableaux, l'un de *Berchem* et l'autre de *Rubens*, suivant les conventions faites avec M. le comte d'Angivillers. A Paris ce 27 décembre 1784. Le comte de Vaudreuil. »

Et en note, on lit : « Ces 48,000 livres ont pour objet deux tableaux, l'un *paysage* de *Berghem*, l'autre un *Diogène* par *Rubens*, qui avoient été négociés entre le marchand Lebrun et M. de Vaudreuil, qui en étoit le débiteur envers Le Brun, a cédé les tableaux au Roy en se chargeant de payer Le Brun, ainsi qu'il l'exprime dans son récépissé. »

Le paiement est en date du 28 avril 1778 (1) :

« Au sieur *Joullain,* marchand de tableaux, 450 livres, pour le prix du *portrait de Cromwel,* qu'il a vendu au Roy et livré au cabinet des tableaux de Sa Majesté. »

Actuellement au musée de Versailles (nº 3446) : H. 0 m. 67. — L. 0 m. 58.

JACQUES JORDAENS. *Les quatre évangélistes réunis dans le même tableau ;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds de large.

Acheté 4,000 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) ; le catalogue le signale ainsi : « Les quatre Évangélistes ; saint Jean est au milieu lisant dans un grand livre ; le fond est un rideau rouge que l'un des évangélistes soulève de la main droite. »

Actuellement au Louvre (nº 2012) : H. 1 m. 34. — L. 1 m. 18.

ANTOINE VANDICK. *Le portrait du président Richardot avec son fils ;* sur bois ; de 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

Acheté 14,820 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B). Il avait fait précédemment partie de la collection de Randon Boisset, à la vente de laquelle (1777) il fut payé 10,400 livres par le duc de Cossé ; Randon de Boisset avait eu ce tableau pour 9,200 livres, en 1768, à la vente Gaignat, où il est ainsi décrit au catalogue : « *Portrait du président Richardot,* cheveux, moustache, petite barbe, fraise au col ; sa main gauche tombe sur un livre à demi-fermé ; sa main droite pose sur l'épaule de son fils, qui est devant lui tête nue, vêtu de blanc, la main sur la hanche ; dans le fond, du ciel, une colonne, un rideau. »

Actuellement au Louvre (nº 1985) : H. 1 m. 10. — L. 0 m. 75.

THÉODORE VAN TULDEN. *L'apparition de Jésus-Christ dans sa gloire à une sainte ;* de 17 pieds 6 pouces de haut sur 11 pieds 5 pouces de large.

JEAN LIVENS. *La Visitation de la Vierge ;* cintré par le haut ; de 8 pieds de haut sur 6 de large.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

Coutier (1). *L'Adoration des bergers;* de 14 pieds de haut sur 9 de large.

Achetés, tous les trois, en 1777, à la vente des Jésuites, en Flandre (2) : les tableaux de Lievens et de Cossiers sont signalés par Decamps, dans l'église des Jésuites de Bruxelles (3). — Les deux premiers rentoilés et marouflés en 1777, par Hacquin (A. N. O[1] 1933). — Ces trois tableaux furent restaurés, vers 1784, par Godefroid : « Avoir nettoié et repointillé avec soin à l'outremer plusieurs places de remplissage au grand *Vantulden*, qui représente *la Vierge aux pieds du Sauveur;* avoir refait plusieurs repeins et remplissages, 72 livres. — Avoir nettoyé le tableau de *la Visitation de la Vierge* par *J. Livens*, avoir levé plusieurs repeins dans la joue de la Vierge, sur la robe et l'avoir repointillé en plusieurs endroits pareils, 72 livres. — *L'Adoration des bergers* de *Couttiers ;* l'avoir nettoyé, levé tous les repeints et refait toutes les parties de remplissages en grande quantité, refait aussi la moitié de la tête de l'enfant et son linge, la draperie de la Vierge, le pied du berger debout, la jambe et le pied du berger à genouil, et beaucoup d'endroits dans les enfants de la gloire. 240 livres » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement les tableaux de Van Thulden et de Lievens sont au Louvre (n[os] 2444 du classement actuel et 530 du catalogue Villot) : H. 2 m. 80 et 5 m. 73. — L. 1 m. 98 et 3 m. 60 (4).

François Sniders. *L'intérieur d'une cuisine où l'on voit sur une table un cigne, un paon, du gibier, des volailles, etc. ;* de 8 pieds de haut sur 9 pieds 7 pouces de large.

Acheté, en 1785, à la vente de Piles (A. N. O[1] 1913). — Restauré par Godefroid à cette date : « *La grande cuisine* de *Snider ;* l'avoir nettoié, avoir levé tous les repeins, principalement au cigne dont j'ai repeint les

---

(1) Lire : Cossiers.

(2) Cf. page 547 *supra*.

(3) *Op. cit.*, 64 et 65.

(4) L'État a envoyé, en 1803, au musée de Rouen, une *Adoration des bergers*, de dimensions assez rapprochées de celles du tableau de Cossiers (10 pieds 9 pouces sur 7 pieds 6 pouces), mentionné comme provenant d'une église des Pays-Bas, et attribué à Van Thulden : il n'est point mentionné aux catalogues de ce musée. Peut-être serait-ce là, sous une attribution différente, le tableau de Cossiers ?

Hacquin, dans son Inventaire (A. N. O[1] 1964), mentionne encore parmi les acquisitions faites en Flandre « un petit tableau d'autel » de *Lievens*, représentant *une Fuite en Égypte*.

deux ailes et repointillé beaucoup de places remplies ou repeints mal faits. 96 livres » (A. N. O' 1933).

Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1811 : H. 2 m. 23. — L. 2 m. 36.

David Teniers. *L'enfant prodigue représenté à table avec des femmes ;* sur cuivre ; de 2 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Acheté, en 1783, par Paillet à la vente Blondel d'Azincourt; il fut payé 25,000 livres ; voici le début de la reconnaissance, en date du 8 mai 1783, de Paillet pour les tableaux achetés à cette vente (A. N. O' 1934 B) :

« Je soussigné Alexandre-Joseph Paillet, demeuré adjudicataire dans le cours de la vente faite publiquement à Paris, en février dernier, du cabinet de M. Blondel d'Azincourt, de quatre tableaux qui sont :

« Un de *Karel Dujardin*, connu sous le titre du *Charlatan*, moyennant.. 18,300 livres.

« Un de *Teniers*, représentant *l'Enfant prodigue*.......... 25,000 »

« Un de *Berghem*, représentant *une Vuë des environs de Nice*. 6,090 »

« Un de *Metzu*, connu sous le titre du *Marché aux herbes d'Amsterdam* .... 18,051 »

Total... 67,441 livres.

« Lesquels tableaux j'ai remis au même prix qu'ils m'ont été adjugés pour être réunis à la collection des tableaux de Sa Majesté sous l'administration de M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtiments. »

Le tableau de Teniers est ainsi décrit au catalogue de cette vente : « *L'Enfant prodigue :* composition de dix figures où le peintre s'est représenté lui-même à table avec des courtisanes, servi par ses domestiques et égayé par des musiciens; le fond offre un beau paysage, où on l'aperçoit réduit à la misère et gardant les pourceaux. » Il avait précédemment appartenu à Blondel de Gagny, à la vente duquel, en 1783, il fut payé 30,000 livres. — Nettoyé en 1785, par Godefroid : « avoir levé l'ancien verni sale et jaune et en avoir passé un autre » (A. N. O' 1933).

Actuellement au Louvre (n° 2156) : H. 0 m. 68. — L. 0 m. 88.

Teniers. *Le reniement de saint Pierre, représenté dans un corps de garde à la flamande ;* sur bois ; d'un pied un pouce de haut sur un pied 6 pouces de large.

Acheté 10,319 livres, en 1784, à la vente du comte du Merle (A. N. O'

1913 et 1934 B); le catalogue le décrit ainsi : « Le reniement de saint-Pierre ; composition de treize figures dans un corps de garde, à droite, saint Pierre debout devant une cheminée, la tête tournée du côté d'une servante qui lui frappe sur l'épaule ; au milieu, quatre hommes jouant aux cartes ; plus loin, quatre soldats se disposent à sortir. Signé et daté de 1646. Cuivre parqueté d'un châssis de bois. »

Actuellement au Louvre (n° 2155) : H. o m. 38. — L. o m. 51. — Signé : *David Teniers f.*, *an. 1646.*

TENIERS. *Une ferme au bord d'une rivière;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds de large.

Acheté en Hollande, en 1784, par Bertels, au prix de 8,000 livres ; il provenait du cabinet du chevalier de Veralt (A. N. O[1] 1913 et 1934 B).

Actuellement au Louvre (n° 2160) : H. 1 m. 20. — L. 2 m. 03.

TENIERS. *La chasse du héron et du faucon ;* de 2 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 4 pouces de large.

Acheté 3,200 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934); le catalogue le décrit ainsi : « *Une chasse au faucon;* l'archiduc Léopold s'y voit à cheval avec deux autres personnages; un héron se débat entre deux faucons; un valet accourt, et d'autres oiseaux se montrent. »

Actuellement au Louvre (n° 2164) : H. o m. 81. — L. 1 m. 18. — Signé : *D. Teniers f.*

NICOLAS BERCHEM. *Un grand paysage, orné de figure et de bestiaux;* de 3 pieds 10 pouces de haut sur 5 pieds 10 pouces de large.

Ce tableau fut vendu au Roi par le comte de Vaudreuil, à la suite de la vente faite de son cabinet (1). Il avait précédemment passé aux ventes La Live de Jully, en 1770, où il fut payé 8,252 livres; Randon de Boisset, en 1,777, où il fut acheté 10,100 livres; Lebœuf, en 1782, où il atteignit 18,000 livres. Il est décrit comme suit au catalogue Randon de Boisset : « Une femme, assise sur un cheval, est accompagnée d'un homme sur un

(1) Cf. page 548 *supra*.

mulet; suit une femme avec son enfant et un paquet sous son bras; non loin, un homme tient un agneau, et diverses bêtes se voient auprès ; sur des plans plus éloignés, des animaux et des figures; le paysage, terminé par des montagnes, est enrichi d'arbres et de fabriques. »

Actuellement au Louvre (nº 2314) : H. 1. m. 30. — L. 1 m. 95. — Signé : *C. Berghem f. 1653.*

Berchem. *La vue des côtes de Nice ;* de 3 pieds de haut sur 4 pieds 10 pouces de large.

Acheté 6,090 livres, en 1783, à la vente Blondel d'Azincourt (1); il est ainsi décrit au catalogue : « *Vue des environs de Nice et des côtes de Provence ;* vaste paysage du plus beau site; on y voit à gauche plusieurs arbres et un chemin sur lequel passent un homme et une femme conduisant des bœufs et autres animaux; au milieu, coule une rivière aux pieds d'un coteau enrichi de fabriques; au fond, des montagnes. » Il avait précédemment passé à la vente Blondel de Gagny, en 1776, où il fut adjugé 5,810 livres. — Restauré, vers 1784, par Godefroid : « avoir repointillé, nettoyé, verni et levé les repeints » (A. N. O' 1933).

Actuellement au Louvre (nº 2313) : H. 0 m. 95. — L. 1 m. 38. — Signé : *C. Berghem.*

Berchem. *Des bestiaux passant une rivière ;* sur bois ; de 11 pouces de haut sur un pied 2 pouces de large.

Acheté 7,210 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) ; il est ainsi décrit au catalogue : « Des pâtres et des bestiaux franchissant un ruisseau ; une femme en corset rouge est montée sur un cheval bai ; à gauche, est un homme à pied, suivi de son chien, et un troupeau de dix-neuf vaches dont une est montée par un paysan ».

Actuellement au Louvre (nº 2315) : H. 0 m. 32. — L. 0 m. 40.

Philippe Wouvermans. *Le bœuf gras, fête flamande ;* sur bois ; d'un pied 5pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Acheté par Paillet, en 1783, 3,000 florins par Locquet, d'Amsterdam

(1) Cf. page 551 *supra.*

(A. N. O' 1912); il avait précédemment passé, en 1765, à la vente Walraven, où il fut payé 1,000 florins.

Actuellement au Louvre (nº 2621) : H. o m. 47. — L. o m. 42.

WOUVERMANS. *Un manège avec beaucoup de chevaux ;* d'un pied 6 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Acheté, en 1783, par Paillet à Anvers, chez M. Neyman (A. N. O' 1912).

Actuellement au Louvre (nº 2626) : H. o m. 49. — L. o m. 41.

WOUVERMANS. *La chasse au cerf;* sur cuivre; d'un pied 2 pouces de haut sur un pied de large.

Acheté 9,000 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B). Il avait précédemment passé par les ventes de la comtesse de Verrue en 1737; de Quentin de Lorangère, en 1744, où il fit 770 livres ; de Blondel de Gagny, en 1776, où il fut adjugé 6,620 livres; de Blondel d'Azincourt, en 1783, où il atteignit 7,901 livres.

Actuellement au Louvre (nº 2625) : H. o m. 30. — L. o m. 39.

WOUVERMANS. *Un abreuvoir sous un pont;* de 2 pieds de haut sur un pied 8 pouces de large (1).

Acheté, en 1784, par Bertels en Hollande; on en demandait 12,000 livres (A. N. O' 1934 B).

Actuellement au Louvre (nº 2622) : H. o m. 58. — L. o m. 68.

JEAN WYNANTS. *Un paysage, orné de figures parmi lesquelles un chasseur et des bestiaux de toutes espèces;* de 3 pieds 5 pouces sur 4 pieds 4 pouces.

Acheté 12,000 livres au maréchal de Noailles, entre 1779 et 1785 (A. N. O' 1934 B). Il avait précédemment figuré dans la collection Randon de

(1) Il doit y avoir une inversion sur le texte et les dimensions en largeur ont dû être mises au lieu de celles en hauteur.

Boisset, et, lors de la vente qui en eut lieu en 1777, il fut adjugé 10,000 livres; le catalogue le décrit ainsi : « La célèbre toile qui appartint d'abord à M. Lubbeling, d'Amsterdam; elle représente un arbre dépouillé d'une partie de son écorce; un autre, dont le haut est renversé par terre; des plantes, des broussailles et des arbres; à droite, une vue de paysage, très étendue; les figures, parmi lesquelles on remarque deux chasseurs, et les animaux sont d'Adrien Van de Velde. »

Actuellement au Louvre (n° 2636) : H. 1 m. 16. — L. 1 m. 44.

WYNANTS. *Paysage, où l'on voit des chaumières sur le second plan et des bestiaux répandus sur les autres, avec quelques figures ;* de 2 pieds 8 pouces de haut sur 5 pieds 8 pouces de large.

Acheté, en 1785, en Hollande, par Bertels : on en demandait 10,000 livres; l'attribution en était faite à Wynants et Van de Velde (A. N. O[1] 1913 et 1934 B).

Actuellement au Louvre (n° 2637) : H. 0 m. 90. — L. 1 m. 22. — Signé : *J. Wynants* et *A. V. Velde.*

PINAKER. *L'extérieur d'une auberge avec figures ;* d'un pieds 6 pouces en quarré.

Ce tableau fut acheté, en 1783, par Paillet, en même temps qu'un autre de ce même artiste, qui ne peut être que *le paysage marin* du Louvre omis sur ce catalogue : l'un, à la vente Locquet, l'autre, chez M. Neyman (A. N. O[1] 1912). — Restaurés, tous les deux, à cette date par Godefroid : « avoir lavé et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (n[os] 2530 du classement actuel et 402 du catalogue Villot) : H. 0 m. 50 et 0 m. 80. — L. 0 m. 77 et 0 m. 56.

GABRIEL METZU. *Un marché aux herbes avec beaucoup de figures ;* de 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 5 pouces de large.

Acheté 18,051 livres, en 1783, à la vente Blondel d'Azincourt (1) ; il avait

(1) Cf. page 551 *supra*.

été précédemment vendu 28,000 livres, en 1777, à la vente de Mme Geoffrin, et 25,808 livres, en 1776, à celle de Blondel de Gagny. Le catalogue de cette dernière vente le décrit ainsi : « *Le marché aux herbes d'Amsterdam :* au premier plan, l'étalage d'une femme de campagne, des légumes, de la volaille et un épagneul ; une vieille femme, les poings sur les hanches, paroit furieuse à côté d'un vieillard fort tranquille ; un petit maître exprime son amour à une jolie bourgeoise ; plus loin, des marchandes de gibier, d'eau-de-vie, un quaker à grand chapeau, un arbre, des groupes. » — Restauré, vers 1784, par Godefroid : « avoir lavé et verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre (n° 2458) : H. 1 m. 35. — L. 0 m. 82. — Signé : *Metsu.*

METZU. *Un chimiste dans son laboratoire;* de 10 pouces de haut sur 8 pouces 6 lignes de large.

Acheté 3,001 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934 B) : il avait précédemment été adjugé 2,501 livres, en 1779, à la vente du prince de Conti et 3,200 livres, en 1772, à celle du duc de Choiseul. Il est ainsi décrit au catalogue de la vente du prince de Conti : « Il tient sur ses genoux un grand livre ; sur l'appui de la croisée est un mortier en bronze avec un pot de faïence. »

Actuellement au Louvre (n° 2461) : H. 0 m. 27. — L. 0 m. 24. — Signé : *Metsu.*

PAUL POTER. *Des vaches dans une prairie;* sur bois; de 2 pieds 5 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large.

Acheté 15,000 livres, en 1784, à la vente du comte de Vandreuil (A. N. O[1] 1934 B) : précédemment adjugé 7,321 livres, en 1781, à la vente de Pange ; 6,000 et 9,530 livres à celles du prince de Conti en 1779 et en 1777 ; 8,001 livres, en 1772, à la vente du duc de Choiseul ; 4911 livres, en 1767, à la vente Jullienne. Il est ainsi décrit au catalogue de cette dernière : « Trois vaches dont une couchée (1), et trois petits moutons dans une prairie; au loin, à droite, plusieurs vaches, un homme et une maison de fermier; daté de 1652. »

Actuellement au Louvre (n° 2527) : H. 0 m. 83. — L. 1 m. 21. — Signé : *Paulus Potter f. 1652.*

---

(1) Les autres catalogues ajoutent : « dont une se frotte contre un arbre. »

JACQUES RUISDAEL. *Une tempête;* de 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Acheté en 1783, par Paillet à la vente Locquet à Amsterdam au prix de 1,410 florins. (A. N. O' 1912). — Restauré, vers 1784, par Godefroid : « avoir lavé, verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies ». (A. N. O' 1933).

Actuellement au Louvre (n° 2558) : H. 1 m. 10. — L. 1 m. 56. — Signé : *J. Ruisdaël.*

RUISDAEL. *Un paysage, on y voit un effet de soleil sur une plaine ;* de 2 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds de large.

Acheté, en 1784, 4,360 livres à la vente du comte de Vaudreuil (A. N, O' 1934 B); il est ainsi mentionné au catalogue : « Dans une rivière se baignent trois jeunes gens ; trois personnes traversent le pont ; un pauvre demande l'aumône à un cavalier en manteau rouge ; les figures sont de Wouvermans. »

Actuellement au Louvre (n° 2560) : H. 0 m. 83. — L. 0 m. 98.

RUISDAEL. *Autre paysage, où l'on voit un chemin montueux sur le devant, et un village dans le fond;* de 2 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

SALOMON RUISDAEL. — *Autre paysage, où l'on voit une maison en brique;* de mêmes dimensions.

Achetés vraisemblablement, tous les deux, en Hollande et en Flandre, par Paillet en 1783 (A. N. O' 1912) (1).

Actuellement le premier de ces tableaux au Louvre (n° 2559) : H. 0 m. 66. — L. 0 m. 80. — Signé : *J. Ruisdael.*

---

(1) « J'ai un paysage de Ruysdael et j'espère déterminer M. Danoot, de Bruxelles, de me laisser emporter le sien, qui est aussi une merveille en paysage. »

KUIP. *Une grande prairie, garnie de pâtres et de bestiaux ;* de 5 pieds de haut sur 7 pieds 3 pouces de large.

Acheté, en 1783, par Paillet en Hollande (A. N. O[1] 1912) (1). — Restauré, vers 1784, par Godefroid : « avoir nettoié le ciel avec soin, et refait quelques places de remplissages. 24 livres » (A. N. O[1] 1933); et, en 1789, par Martin : « l'avoir racordé tout à l'entour, réparé plusieurs trous et gersures. 48 livres » (A. N. O[1] 1931).

Actuellement au Louvre (nº 2341) : H. 1 m. 71. — L. 2 m. 29. — Signé : *A. Cuyp.*

KAREL DU JARDIN. *Le marchand d'orviétan ou la parade.*

Acheté 18,300 livres, en 1783, à la vente Blondel d'Azincourt (2); il est ainsi mentionné au catalogue : « Le tableau de ce maître, connu sous le nom *du Charlatan;* il est vu sur un théâtre avec un habit de Scaramouche dans une posture comique, amusant une foule de spectateurs assemblés autour de lui ; plus bas, est assis un homme qui joue de la guitare ; on remarque parmi les figures attentives à la parade, celles d'un homme, vêtu d'un manteau et d'une femme qui porte un enfant sur son dos et compte de l'argent ; au fond, des ruines, un paysage et un ciel brillant. Bois ; 16 pouces sur 18 environ. Ce charmant tableau provient aussi de la vente Blondel de Gagny (1776), où il fut payé 16,312 livres ». — Restauré, en 1783, par Godefroid : « avoir lavé et verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre (nº 2427) : H. 0 m. 42. — L. 0 m. 52. — Signé : *K. du Jardin, fec. 1657.*

DU JARDIN. *Une prairie ornée de bestiaux ;* d'un pied 6 pouces sur un pied un pouce de large.

— *Une plaine, arrosée d'une rivière ;* de 8 pouces de haut sur 10 pouces de large.

Achetés, tous les deux, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil, au

(1) « J'ai aussy trouvé un tableau de Kuyp, qui ne doit être possédé que d'un souverain. »

(2) Cf. page 551 *supra*.

prix de 8,901 et de 2,400 livres (A. N. O[1] 1934 B). Le premier de ces tableaux avait précédemment été payé, en 1777, 5,500 livres à la vente Randon de Boisset ; il est ainsi mentionné au catalogue : « Dans une prairie, semée de plantes et de broussailles, se voient, au premier plan, quatre moutons, une vache qui pâture, et des poules ; sur le second plan, dans un fourré, un veau ; plus loin, des chevaux ; à gauche est assis sur un tertre, sous des arbres, un homme avec son chien (1). » — C'est ce même tableau que vise sans doute ce mémoire de Godefroid, en date de 1785 : « *La petite prairie ornée de vaches,* de *Carle Dujardin :* avoir lavé et verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 2429 et 2428) : H. o m. 51 et o m. 23. — L. o m. 46 et o m. 30. — Signés : *K. du Jardin.*

Du Jardin. *Des bestiaux éclairés du soleil ;* d'un pied 6 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large ; sur bois (2).

— *Un canal glacé ;* peint sur bois ; de 8 pouces de haut sur 10 pouces de large.

Le premier acheté, en 1784, 4,430 florins à la vente Locquet (A. N. O[1] 1912) ; il avait été précédemment vendu 1,500 florins, en 1766, à la vente Sydewelt et le même prix, en 1771, à la vente Braamcamp ; il est ainsi mentionné au catalogue de cette dernière : « Un paysage, sur une élévation on voit deux vaches, dont l'une se repose ; à côté d'elles, deux moutons et un agneau qui sont éclairés par un coup de soleil ; sur le devant, à l'ombre, est un âne qui se repose ; entre le premier et le second plan brille une chute d'eau. »

Actuellement le paysage au Louvre (n° 2430) : H. o m 54. — L. o m. 44. — Signé : *K. Du Jardin f., 1646.*

Van Goyen. *Une marine avec un village dans le fond et des pêcheurs sur le devant ;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

— *Une autre marine, où l'on voit un vieux château et un moulin ;* de 3 pieds de haut sur 4 de large.

---

(1) Le catalogue de Vaudreuil ajoute ce détail : « le soleil éclaire cette charmante composition ».

(2) Cette indication est probablement erronée, et doit s'appliquer au tableau précédent, qui est effectivement peint sur panneau.

L'un d'eux restauré par Godefroid vers 1784 : « La marine de *Van Goyen* : avoir lavé, verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O' 1933).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 2375 et 2377) : H. 1 m. 13 et o m. 98. — L. 1 m. 54 et 1 m. 34. — Signés : *V. G. 1653* et *1644*.

REMBRANDT. *Un portrait de femme ;* de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large.

Acheté 1,380 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) : il est mentionné au catalogue : « Une belle femme, à mi-corps, en cheveux, portant un mantelet qui laisse voir une partie du bras gauche, orné d'un bracelet de perles ; il vient du duc de la Vallière. »

Actuellement au Louvre (no 2547) : H. o m. 72. — L. o m. 60.

REMBRANDT. *Un vieillard méditant, une vieille femme attisant le feu dans un coin du tableau ;* de 10 pouces de haut sur un pied de large ; sur bois.

— *Autre vieillard*, son pendant.

Achetés, tous les deux, 24,999 livres, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) ; ils avaient été précédemment payés 14,000 livres, en 1772, à la vente du duc de Choiseul, et 10,900, en 1777, à celle de Randon de Boisset.

Actuellement au Louvre (nos 2540 et 2541) : H. o m. 28. — L. o m. 33.

DANS LE STYLE DU MÊME. *Une tête de vieillard ;* sur bois ; ovale ; de 4 pouces 6 lignes de haut sur 3 pouces 6 lignes de large.

Une tête de vieille, faisant pendant.

Achetés, en 1784, 2,501 livres à la vente du comte de Vaudreuil, où ils étaient attribués, le premier à Schalken et le second à Gérard Dov (A. N. O' 1934 B).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 2567 et 2358), avec attribution à *Schalken* et à *G. Dov :* H. o m. 12. — L. o m. 09. — Le second signé : *G. Dov.*

WENIX LE VIEUX. *L'embarquement d'un général avec sa troupe et ses munitions, les adieux des parens à ses soldats;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds 2 pouces de large.

Acheté, en 1783, à la vente Locquet (A. N. O[1] 1912). — Restauré aussitôt après par Godefroid : « avoir lavé, verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre, sous ce titre : « les corsaires repoussés » (n° 2609) : H. 1 m. 24. — L. 1 m. 76. — Signé : *Gio Battista Wenix f.*

ADRIEN VAN OSTADE. *Un maître d'école avec beaucoup d'enfans;* sur bois; d'un pied un pouce de haut sur un pied de large.

ADRIEN VAN OSTADE. *Des nourrices sevreuses et beaucoup d'enfans;* sur bois; d'un pied de haut sur un pied 3 pouces de large.

ISAAC OSTADE. *Un hiver, des patineurs sur un canal glacé;* de 3 pieds de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Achetés tous les trois, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil aux prix de 6,601, 1,201 et 6,001 livres (A. N. O[1] 1934[B]); le catalogue mentionne ainsi deux d'entre eux : « *L'École hollandaise;* il y a des enfants des deux sexes et, sur la droite, un escalier rustique; des cabinets Julienne (6,625 livres. 1767), Randon de Boisset (6,610 livres. 1777), et de Pange (6,000 livres. 1781). — *Un canal glacé :* à droite un homme et une femme dans un traineau attelé d'un cheval blanc, près duquel est le conducteur, à quelque distance passent, dans un chemin, un cavalier et trois autres personnes; au milieu un homme, appuyé sur un traineau chargé d'une barrique, semble parler à un autre homme vu de dos. »

Actuellement, tous les trois, au Louvre. (n[os] 2496, 2498 et 2510) : H. 0 m. 40, 0 m. 34 et 1 m. — L. 0 m. 33, 0 m. 44 et 1 m. 50. — Signés, les deux premiers : *A. V. Ostade, 1662* et *1642;* le troisième : *Isack van Ostade.*

GERARD DOW. *Un jeune homme sonnant de la trompette;* sur bois; d'un pied un pouce de haut sur 10 pouces de large.

Acheté 7,000 florins, en 1783, à la vente Locquet (A. N. O' 1912) ; il avait précédemment été payé 1,925 florins, en 1757, à la vente Loot van Sanvoort, et 3,120 florins, en 1771, à celle de Braamcamp ; ce dernier catalogue le décrit ainsi : « *Le joueur de trompette;* dans le fond, on voit une compagnie joyeuse de l'un et l'autre sexe à table ; sur la rampe est une aiguière avec son plat d'argent et un tapis fait au métier ; au dessous de la niche est un rideau relevé. »

Actuellement au Louvre (n° 2351) : H. 0 m. 38. — L. 0 m. 29. — Signé : *G. Dov.*

Gérard Dow. *L'Épicière ou la marchande de poivre ;* sur bois ; cintré par le haut ; d'un pied 2 pouces de haut sur 11 pouces de large.

Acheté, en 1784, 16,901 livres à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) ; il avait été précédemment payé 1,200 florins, en 1751, à la vente Beunengen à Amsterdam ; 7,150 florins, en 1766, à celle de Mme Backer à Leyde ; 15,500 livres, en 1777, à celle de Randon de Boisset. Il est ainsi mentionné au catalogue de cette dernière : « Une marchande épicière pèse dans ses balances des objets destinés à une vieille femme, qui compte de l'argent et dont la domestique porte un panier à son bras ; derrière, un jeune garçon tient un pot. »

Actuellement au Louvre (n° 2350) : H. 0 m. 38. — L. 0 m. 28. — Signé : *G. Dov. 1647.*

Jean Pierre Slingeland. *Une famille hollandoise, on y voit un nègre apportant une lettre ;* de 2 pieds un pouce de haut sur un pied 4 pouces de large.

Acheté, en 1783, par Paillet en Hollande, comme l'atteste ce passage d'une lettre du 22 septembre adressée par lui à d'Angiviller (A. N. O' 1912) : « Je suis encore bien heureux pour un tableau le plus rare à rencontrer. Je vous présenterai aussi le plus capital et le plus précieux tableau de *Slingeland.* Voici comment je l'ai eu ; dans le moment que celui de la vente (Locquet) fut vendu et qui étoit des plus médiocres, quelqu'un dit à coté de moi à M. Le Brun, que le plus beau tableau de ce maitre était à La Haye chez un banquier juif. J'ay pris une barque de nuit et, à dix heures du matin, le tableau a été découvert et en ma possession. Le prince d'Orange le marchandait 200 à 300 florins depuis 6 mois et j'en ai été convaincu, ayant été voir vendredi dernier le cabinet du prince, le gardien m'a dit qu'il allait

acquérir incessamment le plus beau tableau de Slingelandt, qui soit dans le pays. Je n'ay rien dit, mais vous jugerez qu'il étoit nécessaire d'être diligent. »

Actuellement au Louvre (n° 2568) : H. o m. 52. — L. o m. 44.

HENRI DE VOES (1). *Le portrait de Pinaker, peintre ;* de 9 pouces de haut sur 7 pouces de large.

Acheté, en 1784, 1,802 livres, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934 B) et mentionné ainsi au catalogue : « *Le portrait de Pynaker;* il est debout, sa palette à la main, couvert d'une draperie violette. » — Le marchand de tableaux Le Brun a écrit à ce sujet (2) : « J'ai acheté à la vente de van Maker, à Leyden, un tableau de Voys, qu'on dit être le portrait de Pynakert; il a orné le cabinet de M. de Boisset. » Il fut vendu 450 livres à cette dernière vente et il était donné comme portrait de de Voys par lui-même.

Actuellement au Louvre (n° 2607) : H. o m. 15. — L. o m. 22.

FRANÇOIS MIÉRIS. *Un avare pesant de l'or ;* sur bois ; de 10 pouces de haut sur 8 pouces de large.

Actuellement au Louvre (n° 2354), avec attribution à Gérard Dov : H. o m. 27. — L. o m. 22. — Signé : *G. Dov 1664.*

MIÉRIS. *Une dame à sa toilette ;* sur bois ; de 10 pouces de haut sur 8 pouces de large.

Ce tableau fut vendu 630 florins, en 1738, à la vente du comte de Fraula, à Bruxelles; en 1763, 830 florins à celle du cabinet Lormier à La Haye; en 1773, 1010 florins à celle de Van der Marck à Amsterdam. Ce dernier catalogue le mentionne ainsi : « Dans un intérieur, une dame est assise à sa toilette et se peigne; elle est vêtue d'une mantille de velours violet et d'une jupe de satin bleu; on distingue un flacon, des vergettes, un miroir, une nègresse qui tient une aiguière d'argent. »

Actuellement au Louvre (n° 2470) : H. o m. 27. — L. o m. 22.

---

(1) Lire : « Ary de Voys. »
(2) *Manuel du museum français.* École flamande, II, p. 29.

MIÉRIS. *Petit portrait d'un homme, tenant une canne;* de 9 pouces de haut sur 7 pouces de large; sur bois.

MIÉRIS. *Autre portrait en pied d'un homme, vêtu de noir;* sur bois; d'un pied de haut sur 11 pouces de large.

Ce dernier acheté, en 1784, 2,100 livres à la vente du comte de Vaudreuil, avec attribution à Ary de Vois (A. N. O[1] 1934[B]); le catalogue le mentionne ainsi : « Un homme en justaucorps noir, en pantoufles, coiffé d'une toque, est assis à une table où sont des livres, une sphère, une écritoire. »

Actuellement au Louvre (nº 2606) avec attribution à *Ary de Vois :* H. 0 m. 39. — L. 0 m. 31.

GASP. NETSCHER. *Vénus pleurant Adonis;* d'un pied 2 pouces de haut sur 11 pouces de large.

Acheté, en 1784, 425 livres à la vente du comte de Vaudreuil, où il était attribué à Constantin Netscher (A. N. O[1] 1934[B]).

Actuellement au Louvre (nº 2488), avec attribution à *Constantin Netscher :* H. 0 m. 41. — L. 0 m. 32.

VEN-DREDEN (1). *Vue de l'hôtel de ville d'Amsterdam;* de 2 pieds un pouce sur 2 pieds 6 pouces de large.

Acheté, en 1783, par Paillet en Hollande, comme l'atteste ce passage d'une lettre adressée par lui au comte d'Angiviller le 22 septembre (A. N. O[1] 1912) : « Je puis aussy me flatter d'avoir remporté une victoire ayant achepté chez M. Brandt le tableau de *Van der Heyden* le plus capital et connu de toute la république. M. de Boisset a fait offrir 1,000 louis et plus sans pouvoir l'obtenir. Ce tableau est d'une étonnante conservation et d'une grandeur peu commune, jamais personne n'y a mis la main. Je tiens ce tableau de la famille même de Van der Heyden. J'ai trouvé le bon moment (2). »

---

(1) Lire : Van der Heyden.

(2) Filhol rapporte à ce sujet que le détenteur de ce tableau, bien que l'ayant eu en héritage, se plaignait de l'avoir payé 1,000 florins sur l'estimation d'inventaire; il avait toutefois refusé de le céder à de Boisset et à Paillet. Pour réussir, ce dernier s'avisa du moyen suivant : à

Actuellement au Louvre (a° 2399) : H. o m. 72 — L. o m. 86. — Signé : *J. V. D. Heyden*, n° 1668.

Ven-Dreden, *Vue d'un village hollandais ;* d'un pied 3 pouces de haut sur un pied 8 pouces de large.

Actuellement au Louvre (n° 2401) : H. o m. 45. — L. o m. 56. — Signé : *V. Heyden.*

Adrien Vel-den-Velde (1). *Une prairie marécageuse, garnie de bestiaux ;* d'un pied 6 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large.

Acheté 19,910 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) où il est ainsi mentionné au catalogue : « Près d'une rivière s'élève une ferme ; un pâtre pêche à la ligne ; un second surveille des bœufs, chevaux, moutons, vaches, chèvres, disséminés ».

Actuellement au Louvre (n° 2596) : H. o m. 50. — L. o m. 71. —Signé : *A. V. Velde, 1664.*

A. Van den Velde. *Autre prairie, sur laquelle paissent des bestiaux ;* d'un pied un pouce de haut sur un pied 7 pouces de large.

Acheté 2610 florins, en 1783, à la vente Locquet à Amsterdam (A. N. O' 1912) : précédemment payé 3,100 livres, en 1769, à celle de La Live de Jully.

Actuellement au Louvre (n° 2595) : H. o m. 39. — L. o m. 51. — Signé : *A. V. Velde f. 1661.*

---

l'heure de la Bourse, il dépêcha près de Brandt un courtier pour lui dire qu'un étranger voulait acquérir le tableau et que, pour le décourager, il fallait lui fixer un prix éxagéré. Brandt y consentit et demanda 6,000 florins; le courtier alors lui mit 14 florins dans la main, en ajoutant qu'il prenait le tableau et allait solder la somme. Ces sortes d'engagements pris à la Bourse étaient irrévocables, et Brandt fut obligé de céder son tableau.

(1) Lire : Van den Velde.

ADR. ET GUIL. VENDEN VELDE. *Le passage du stathouder sur le port de Scheveling;* d'un pied un pouce de haut sur un pied 6 pouces de large.

Acheté 6,801 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B). Précédemment payé 1,000 florins, en 1771, à la vente Braamcamp, où le catalogue le mentionne ainsi : « *La vue du village de Scheveling près La Haye;* on voit sur le rivage de la mer un carosse, attelé de six chevaux blancs ; à la livrée des domestiques il paroit que c'est l'équipage du prince d'Orange ; il y a sur le rivage une grande affluence de monde qui se promène, et, dans le lointain, on aperçoit la mer avec plusieurs barques de pêcheurs. » — Passa ensuite, en 1777, à la vente du prince de Conti (5,072 livres) ; en 1779 à celle de Trouard (3,800 livres) ; en 1780 à celle de Nogaret.

Actuellement au Louvre (nº 2593), avec attribution unique à Adrien Van de Velde : H. 0 m. 37. — L. 0 m. 49. — Signé : *A. V. Velde f. 1660.*

LOUIS BACKUISEN. *Une mer agitée par un grain de vent;* d'un pied 3 pouces de haut sur un pied 11 pouces de large.

Acheté 4,300 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B), où il est ainsi mentionné par le catalogue : « Sur le bord d'une mer agitée, non loin des maisons, un homme, une femme et leur enfant semblent attendre l'arrivée d'un yacht. »

Actuellement au Louvre (nº 2306) : H. 0 m. 46. — L. 0 m. 65. — Signé : *L. Back.*

KALF. *L'intérieur d'une cuisine;* sur bois; d'un pied 3 pouces de haut sur un pied 6 pouces de large.

Acheté 801 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B) ; précédemment payé 600 livres, en 1771, à la vente du peintre Boucher.

Actuellement au Louvre (nº 2436) : H. 0 m. 40. — L. 0 m. 53.

BARTH. VAN DER HELST. *Des prix adjugés par quatre bourguemestres à de jeunes tireurs d'arcs ;* d'un pied 5 pouces sur 2 pieds de large.

Acheté 10,010 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O[1] 1934 B), où il est ainsi mentionné par le catalogue : « Quatre personnages, vêtus de noir, vont distribuer les prix du tir à l'arc, un gobelet d'argent, une bandoulière ; trois jeunes gens, qui ont en main leur arc, paroissent attendre la distribution des prix. Ce tableau vient de la vente Loquet d'Amsterdam. »

Actuellement au Louvre (nº 2394) : H. o m. 50. — L. o m. 67. — Signé : *Bartholomeus van der Helstfecit, 1653.*

MARTIN HEEMSKERK. *Une tabagie ;* sur bois ; de 7 pouces de haut sur 10 pouces de large.

Actuellement au Louvre (nº 194 ou 195 du catalogue Villot) : H. o m. 58. — L. o m. 83. — Signé : *H. K.*

BOTH. *Un paysage, soleil couchant;* de 2 pieds un pouce de haut sur un pied 9 pouces de large.

Acheté, en 1783, à la vente Locquet d'Amsterdam (A. N. O[1] 1912). — Restauré aussitôt après par Godefroid : « Le petit *Both d'Italie ;* avoir lavé et verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles remplies » (A. N. O[1] 1933) (1).

Actuellement au Louvre (nº 2333) : H. o m. 70. — L. o m. 58.

PALAMÈDE. *Un corps de garde hollandois, on y voit plusieurs femmes avec des soldats ;* sur bois ; d'un pied 8 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

Acheté, en 1784 par Bertels en Hollande, comme de Le Duck (A. N. O[1] 1913); on en demandait 7,000 livres.

---

(1) En 1785, un tableau « dans le goût de Both », était signalé au Louvre : il représentait « une foire avec beaucoup de figures », et mesurait 2 pieds 10 pouces en carré. [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n° 2360), avec attribution à *Le Duck :* H. o m. 55. — L. o m. 84.

Ascelin. *Marine, on y voit des barques où l'on charge des marchandises;* d'un pied 6 pouces de haut sur un pied 8 pouces de large.

Ferd. Bol. *Un vieillard, entouré d'attributs de sciences;* de 4 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds de large.

Acheté 601 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti (A. N. O¹ 1911).

Actuellement au Louvre (n° 2328) : H. 1 m. 45. — L. 1 m. 37.

Van der Meulen. Deux tableaux représentant des *haltes de cavaliers ;* sur bois ; ovales ; de 8 pouces de haut sur 10 de large.

— *Orgier* (*sic*) *dans le costume flamand ; on y voit dans le lointain la construction de l'arche et la figure de Noé;* de 2 pieds de haut sur 2 pieds 7 pouces de large.

Les deux premiers, achetés 3,001 livres à la vente du comte de Vaudreuil, en 1784 (A. N. O¹ 1934 B).

Actuellement, ces deux tableaux, au Louvre (nᵒˢ 2047 et 2048) : H. o m. 23. — L. o m. 33. — Signés *: A. F. V. Meulen.*

Cibol (1). *Un portrait d'homme en bonnet gris ;* d'un un pied 4 pouces de haut sur un pied un pouce de large.

Acheté, en 1784, par Bertels en Hollande, comme le portrait de Seybold lui-même ; on en demandait 7,000 livres (A. N. O¹ 1913).

Actuellement au Louvre (n° 2736) : H. o m. 44. — L. o m. 36.

---

(1) Lire : Seybold.

LE CHEVALIER D'UTRECT (1). *Un paysage où l'on voit une rivière;* de 9 pouces de haut sur un pied 2 pouces de large.

VAN-TUDE (2). *Une marche triomphale;* d'un pied de haut sur un pied 6 pouces de large.

Ce dernier passa en 1777, à la vente Nieuhoff à Amsterdam, où il fut vendu 700 florins; ainsi mentionné au catalogue : « *La fête du bouclier à Rome*, sur une grande place, on y voit deux jeunes garçons, couronnés de lauriers, qui portent en triomphe un bouclier, que le peuple romain croyait lui avoir été envoyé du ciel; ces jeunes garçons sont suivis de prêtres, de musiciens, de femmes; grande foule, beaux monuments ».

Au Louvre (nº 534 du catalogue Villot) : H. 0 m. 31. — L. 0 m. 49.

ADRIEN VAN DER WERF. *Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon;* de 2 pieds un pouce de haut sur un pied 8 pouces de large.

— *Seleucus remettant sa couronne et son épouse Stratonice à Antiochus son fils;* de mêmes dimensions.

— *Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine sous la figure d'un jardinier;* de mêmes dimensions.

— *L'Ange du Seigneur annonçant aux bergers la naissance du Messie;* d'un pied 11 pouces de haut sur un pied 6 pouces de large.

— *Une Madeleine pénitente;* d'un pied 3 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large.

— *La chasteté de Joseph;* de mêmes dimensions.

— *Des nymphes dansant devant un jeune faune;* de mêmes dimensions.

Ces divers tableaux provenaient de la collection du chevalier anglais Page; le mémoire suivant, adressé par d'Angiviller au Roi en date du 28 décembre 1783, montre les conditions dans lesquelles les nºˢ 2, 3, 4 et 6 sont entrés dans la collection de la Couronne (A. N. O¹ 1934 B) :

---

(1) Lire : Adrien Van Utrecht.

(2) Lire : Van der Ulft.

« Il se présente en ce moment une occasion irretrouvable peut-être et singulièrement précieuse d'enrichir la collection des tableaux du Roi en y réunissant treize tableaux (1) qu'un négociant de Londres vient d'apporter dans cette vue, tous en général du premier mérite et parmi lesquels on en distingue surtout quatre, faisant partie des trente-sept tableaux qui composent la totalité des œuvres du chevalier Adrien Van Derwef et dont aucun n'étoit, jusqu'à l'époque dont on va parler, entré dans le commerce.

« Un chevalier Grégoire Page, anglois très riche, très amateur, mort il y a quinze à dix-huit mois, est le seul particulier pour lequel le chevalier Van Derwerf ait voulu travailler, ne s'étant occupé au surplus que pour l'électeur Palatin, dans la célèbre galerie duquel à Dusseldorp sont conservés avec la plus grande distinction vingt-cinq tableaux de ce maître et que, sans des événemens impossibles à prévoir, on ne verra jamais rentrer en mains particulières. Cet amateur anglois s'étoit procuré directement de Van der Werf douze tableaux et il attachoit un tel prix à leur possession qu'il ne les avoit transmis à ses héritiers que sous la charge d'une substitution éternelle. Ses héritiers n'ayant pas le même goût ont provocqué un acte du Parlement qui leur a permis de vendre, apparemment à charge d'emploi, tout le cabinet de tableaux. Le catalogue en a été repandu dans l'Europe avec indication de vente publique ; mais, avant que cette époque fut arrivée, les propriétaires ont accédé aux propositions d'un amateur anglois et de deux négocians, qui ont acheté la collection entière en la payant comptant.

---

(1) Voici la liste de ces tableaux :

« Note des treize tableaux, provenant de la collection du chevalier Grégoire Page, anglois, et apportés en France par J. Berthelz chez Paillet, chargé des ordres de M. d'Angiviller pour les achapts de tableaux au compte du Roy.

« 1° *Seleucus remettant à son fils Antiocus Stratonis et sa couronne*, composition de sept figures, par le chevalier *Van der Verf.* — 2° *Joseph et Putiphar*, autre de *Van der Verf.* — 3° *L'anonce au Berger*, grande composition, par *le même.* — 4° *Le Noli me tangere* ou la Magdeleine aux pieds de Jésus, par *le même.* — 5° *La Sainte Famille*, par *Godefroy Schalken.* — 6° *Une jardinière*, demie-figure, par *le même.* — 7° *Le débarquement d'Hélène*, amenée par Paris à Troye, par *Gerard Lairesse.* — 8° *Le Siècle d'or*, grande composition par *Limbourg*, élève de Van der Verf. — 9° *Les deux Saintes Familles*, par *le même*, tableau de grandeur du Schalken. — 10° *Proserpine accompagnée de ses nymphes, cueillant des fleurs dans une prairie* et aperçue par Pluton qui projette de l'enlever, le tableau fait pendant au Siècle d'or par *Limbourg* et son auteur est *Verkoellie.* — 11° *Paysage* par *De Ker*, figures d'Adrien Ostade. — 12° *Autre paysage* du *même*, fig. par de Wett, disciple de Rembrandt. — 13° *Une vue du Rhin*, par *Saght Leven.* »

Les tableaux de Dekker et de Saft-Leven sont actuellement au Louvre (nos 114 du catalogue Villot, 2346 et 2563 du classement actuel).

Ces acquéreurs se sont partagés et ont eu chacun quatre Van Derwerf. Jean Bertels, l'un d'eux, a destiné la partie capitale de son lot à la galerie que le Roi fait établir et l'a apportée en France, à la sollicitation du sieur Paillet, employé depuis quelques années pour les commissions du Roi en ce genre et qui sur celle-ci a donné des preuves d'une fidélité et d'un désintéressement inconnus peut-être dans son état, puisqu'il s'est refusé à des propositions dont l'une pouvoit lui valoir 10,000 écus et l'autre 500 louis.

« Le Directeur général des Bâtiments n'a pas voulu prendre sur lui seul le jugement des treize tableaux offerts par Berthels, il les a fait examiner par les meilleurs connoisseurs dans les arts : ils ont été jugés comme ils sont dignes de l'être, surtout d'après le fait qu'il n'y aura peut-être jamais d'occasion pour le Roi d'enrichir sa galerie d'ouvrages de Vander Werf, et que les quatre que l'on peut aujourd'hui y placer, en même tems qu'on y fera entrer les neuf autres tableaux de grands maîtres qui entrent dans la proposition de Berthels, peuvent contribuer beaucoup à décider la supériorité de la galerie du Roi sur celles de tous les autres souverains. Les richesses en ce genre intéressent la gloire du Roi et sont utiles à l'État par le concours d'étrangers qui viennent en partager la jouissance. Cependant le Directeur général des Batimens ne peut se permettre de traiter, sans l'aveu positif du Roi, un marché qui, proposé d'abord à 80,000 écus, est descendu pour dernier mot à 150,000 livres, payables en six termes de mois en mois.

« Il paroit constant que, le 26 de ce mois au soir, un inconnu est venu proposer de prendre ce marché en le payant comptant à l'instant même en offrant d'ailleurs au sieur Paillet 500 louis pour ménager des obstacles aux négociations entamées pour le Roi ; le sieur Paillet a tu cette proposition au marchand Berthels, qui est celui dont il auroit eu un présent de 10,000 écus s'il avoit voulu faire monter l'acquisition du Roi au moins à 60,000 écus. »

Deux autres tableaux de Van der Werf, le *Moïse* et la *Madeleine*, furent achetés, en 1784, pour le Roi, par Bertels: on demandait 20,000 livres de chaque (A. N. O[1] 1913) ; la *Danse des Nymphes* fut acquise presque en même temps en Angleterre par le même Bertels avec un autre tableau de Van der Werff (1) et deux autres de Van Huysum, au prix de 80,000 livres (A. N. O[1] 1934 B).

Tous ces tableaux, sauf le second, sont actuellement au Louvre (nos 558, 559, 562 du catalogue Villot, 2616, 2617 et 2619 du classement actuel) : H. 0 m. 72, 0 m. 65, 0 m, 59. — L. 0 m. 59, 0 m. 52, 0 m. 50 et 0 m. 45 ; tous signés, sauf la Madeleine : *Ch. Ver Werff* et datés de 1722, 1721, 1720, 1710 et 1718.

(1) Peut-être l'*Adam et Ève* du Louvre (n° 2613) ?

God. Schalken. *La Sainte Famille, accompagnée d'anges ;* de 2 pieds de haut sur un pied 8 pouces de haut.

— *Une jeune fille, coëffée d'un chapeau de paille, tenant un flambeau et une corbeille.*

Achetés, en 1783, au marchand Bertels (1).

Actuellement au Louvre (nos 2565 du classement actuel et 479 du catalogue Villot) : H. o m. 67 et o m. 37. — L. o m. 49 et o m. 26. — Signés : *G. Schalken*.

Ger. Lairesse. *La Cène de Jésus avec ses apôtres ;* de 4 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds de large.

— *Le débarquement d'Hélène, conduite par Pâris au palais de Priam ;* avec volets; d'un pied 9 pouces de haut sur 2 pieds de large.

Le premier de ces tableaux acheté 6,850 livres, en 1784, à la vente de Montribloud (A. N. O[1] 1934 B) ; le second faisait partie du lot acheté à Bertels, en 1783 (2).

Actuellement, tous les deux, au Louvre (nos 263 du catalogue Villot et 2441 du classement actuel), le second identifié avec *le débarquement de Cléopâtre à Tarse :* H. 1 m. 39 et o m. 60. — L. 1 m. 63 et o m. 67.

Limboubg (3). *L'âge d'or ;* d'un pied 11 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

— *Une Sainte Famille avec saint Joachim ;* d'un pied 11 pouces de haut sur un pied 8 pouces de large.

Vescolier (4). *L'enlèvement de Proserpine ;* d'un pied 11 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

Ces trois tableaux faisaient partie du lot acheté à Bertels, en 1783 (5).

---

(1) Cf. page 570 *supra.*
(2) Cf. page 570 *supra.*
(3) Lire : « Limborch ».
(4) Lire : « Verkolie »
(5) Cf. page 570 *supra.*

Actuellement, tous les trois, au Louvre (nos 268 du catalogue Villot, 2446 et 2603 du classement actuel : H. o m. 64 et o m. 72. — L. o m. 84 et o m. 55. — Signés : *h. V. Limborch* — f, et *N. Verkolie*.

Jean Van Huysum. *Un panier de fleurs ;* sur bois ; d'un pied 7 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Acheté, en 1784, 8,000 livres à Madame de Montulé (A. N. O[1] 1934 B) (1).

Actuellement au Louvre (no 2420) : H. o m. 53. — L. o m. 41. — Signé : *Jan Van Hüysum fecit.*

Jean van Huysum. *Grand vase de fleurs ;* de 4 pieds de haut sur 3 de large.

Acheté, en 1784, en Angleterre par Bertels; on en demandait 20,000 livres (A. N. O[1] 1913).

Actuellement au Louvre (no 2425) : H. 1 m. 38. — L. 1 m. 08. — Signé : *J. V. Huysum fecit.*

Jean van Huysum. *Un groupe de fruits ;* avec volets ; de 2 pieds de haut sur un pied 6 pouces de large.

— *Un groupe de fleurs*, faisant pendant ; avec volets.

— *Autre groupe de fruits ;* avec volets ; de 2 pieds 5 pouces de haut sur un pied 10 pouces de large.

— *Groupe de fleurs*, faisant pendant ; avec volets.

Deux de ces tableaux furent achetés par Bertels, en Angleterre (A. N. O[1] 1934 B) (2).

Actuellement, tous les quatre, au Louvre (nos 2421 à 2424) : H. o m. 63 et o m. 80. — L. o m. 53 et o m. 61. — Signé : *Jan Van Hüysum fecit.*

---

(1) Le 3 septembre 1784, Pierre écrivait à ce sujet la lettre suivante à d'Angiviller (A. N. O[1] 1913) : « J'ai reconnu le tableau de *Van Huysum* que Mme de Montullé veut vendre. La classe où il doit être placé est celle des plus précieuses productions de ce maître. Le fond en est bien quoiqu'un peu égal... Ainsi le Musœum possèdera les trois grandeurs à désirer d'un artiste de ce genre. »

(2) Cf. page 571 *supra*.

École française.

Simon Vouet. *Le portrait de sept hommes célèbres réunis et en actions, au nombre desquels est l'auteur tenant un dessin;* de 4 pieds de haut sur 5 pieds 5 pouces de large.

« M. de Chambray, thrésorier des guerres, qui demeuroit rue de Cléry, fit faire à Le Sueur dans un tableau les portraits de ses amis, chacun d'eux représenté avec les symboles de leurs inclinations particulières ou de leur profession. De sorte qu'un d'entre eux, qui avoit été enseigne d'une compagnie d'infanterie, arboroit un drapeau; un autre, qui excelloit à jouer du luth, tenoit cet instrument à la main et M. Le Sueur, qui estoit du nombre de ses amis, fut obligé de s'y peindre lui-même, tenant un pinceau à la main, pour représenter un génie des beaux-arts qu'on voyoit ébauché dans ce tableau (1). »

Actuellement au Louvre (n° 590), avec attribution à *Le Sueur* : H. 1 m. 36. — L. 1 m. 95.

Le Sueur. Les vingt-deux tableaux de l'*Histoire de Saint Bruno*.

Les Chartreux de Paris possédaient dans leur petit cloître une suite de tableaux, relatant l'histoire de saint Bruno et faits par Le Sueur. Le comte d'Angiviller, désireux d'acquérir cette collection pour le Museum en formation, essaya d'amener le Prieur en exercice à offrir spontanément cette collection au Roi, sauf à le dédommager ultérieurement; cette invite n'eut pas plus de succès que des démarches en ce sens que le comte d'Angiviller fit près du père Général à la Grande Chartreuse (2). Au mois de juin 1776, le Prieur récalcitrant se démit de ses fonctions et fut remplacé par Dom Hilarion Robinet, favorable aux vues du Directeur des Bâtiments; l'affaire fut alors menée rapidement, et les tableaux offerts au Roi,

---

(1) Guillet de Saint-Georges. *Notice sur Le Sueur,* dans les *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Academie de peinture,* I, 170.

(2) Cf. *Nouvelles archives de l'Art français,* 1877 : Lettres et documents sur l'acquisition des tableaux d'E. Le Sueur, par M. J. J. Guiffrey, p. 274-318.

qui, en retour, le 1er septembre 1776, donnait aux Chartreux son portrait et contribuait pour 30,000 livres à l'édification de la voûte de leur église (A. N. O¹ 1934 B).

L'état de ces tableaux étant très mauvais, le restaurateur Hacquin fut aussitôt chargé de les lever de dessus le bois et de les mettre sur toile; le parfait paiement est ordonné en date de 1784 (1) : « Aux héritiers du sieur *Hacquin*, la somme de 4,200 livres, pour faire, avec 9,000 livres à lui ordonnés acompte, le parfait payement de 13,200 livres, à quoi montent les restaurations que le sieur Hacquin a faites aux vingt-deux tableaux de l'*histoire de saint Bruno*, peints par *Le Sueur* et tirés du cloître des Chartreux à Paris, qu'il a levés de dessus bois et remis sur toile, et ce, à raison de 600 livres par tableau, pendant les années 1778, 1779, 1780, 1781, 1782 et 1783. »

Cette opération faite, les tableaux endommagés furent confiés à Godefroid, qui les restaura de 1783 à 1786; voici ses mémoires (A. N. O¹ 1931 et 1933) :

« Avoir nettoié le tableau de Lesueur qui représente *la Condamnation des compagnons de saint Bruno ;* où il y avoit quelques repeins à lever sur les linges du mort et à les repointiller, ainsi que dans le fond d'architecture, avoir refait en grande partie la chappe du chantre, une portion de la tête du saint et aussi quelques égratignures à celle du mort...... 150 livres.

« *La Prédication où assiste le Saint*, *vêtu de bleu;* dans lequel vêtement il y a eu plusieurs endroits de remplissage à refaire à l'outremer ainsi que dans les fonds et dans les autres figures, avoir nettoié le tout avec soin. 150 »

« Avoir pareillement nettoié l'*Apothéose du Saint*; avoir repointillé toute une figure d'ange, dont la tête étoit fort endommagée, avoir refait une draperie à un enfant, repointillé la robe blanche du Saint et beaucoup d'endroits du ciel... 150 »

« *Les Compagnons de saint Bruno qui s'embrassent,* l'avoir nettoié et repointillé partout et en grande quantité sur les figures et dans les fonds 150 »

« *Le Songe de saint Bruno où trois anges lui apparoissent;* ce tableau étoit couvert, en beaucoup d'endroits, dans les vêtemens, dans le lit bleu où repose le Saint, de repeints chargés qu'il a fallu lever en le nettoiant pour les repointiller à l'outremer, ainsi que plusieurs taches et remplissages aux anges et dans les raïons.. 200 »

« *Le Voyage de saint Bruno dans les Alpes;* pareillement rempli à beaucoup de petites écailles levées dans le ciel, dans les fonds, les figures et les chevaux, ainsi qu'un large bord de remplissage autour du tableau et sur les roches du devant où il y a eu d'assés grandes places à refaire. 200 »

« *L'Agonie du camarade de saint Bruno;* couvert de petites parties de remplissages à l'infini aux écailles tombées, avoir refait entièrement deux têtes effacées tout à fait. Ce tableau est un de ceux où il y a eu le plus à refaire... 200 »

---

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

« *L'Audience du Pape, devant lequel le Saint est prosterné;* dont les figures du deuxième plan et celles du fond étoient entièrement perdues par la quantité de petites écailles qu'il a fallu repointilier et refaire.. 200 livres.

« *La Retraite du Saint, troublée par un chasseur et ses chiens;* où il y a eu les mêmes opérations à faire de nettoiage et de repointillage à l'outremer dans la tête et l'habit du chasseur, dans celle du saint, son habit et dans le corps du cheval.. 200 »

« *Le Bastiment de la Chartreuse;* couvert de petites écailles remplies principalement dans les fonds, plusieurs figures endommagées, avoir nettoié ce tableau et repointillé toutes ces parties...................... 200 »

« *Le Saint et ses compagnons creusant leur fosse;* où il y a eu la même restauration à faire.. 200 »

« *Saint Bruno, à qui le Pape offre la mitre;* ce tableau étoit tout couvert de mastic et plusieurs têtes endommagées, avoir repointillé tous les endroits et replacé d'autres avec soin et légèrement..................... 180 »

« *Le saint Évêque reçoit l'habit blanc;* mastiqué en plusieurs endroits, avoir repointillé ces places surtout à une tête et une main fort endommagées.. 144 »

« *Le Songe du saint Évêque Hugues dans un lit bleu;* ce tableau étoit tout rempli de taches, de repeins chargés qu'il a fallu lever et refaire à l'outremer.. 180 »

Actuellement au Louvre (nos 564 à 585) : H. 1 m. 93. — L. 1 m. 30 (1).

---

(1) En 1784, les Bénédictins de l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours, proposèrent aux Bâtiments la vente de quatre tableaux de Le Sueur, leur appartenant, et, pour en permettre l'examen, ils consentirent à ce que ces peintures fussent expédiées à Paris. Le premier peintre Pierre dissuada d'Angiviller de faire cette acquisition, et pour reconnaître la politesse des moines, celui-ci décida de faire restaurer aux frais de son administration, les tableaux envoyés (Cf. *Nouvelles archives de l'Art français*, 1877. Communication de M. J. J. Guiffrey, pp. 343-354). Godefroid fut chargé de cette opération, et voici son mémoire qui vise également une opération semblable faite au *Christ à la colonne*, du même artiste (A. N. O[1] 1933).

« *La sainte Scholastique*, par *Le Sueur*, l'abbaye de Marmoutier; pour avoir levé une quantité de repeins lourds et mal faits et chargés qui couvroient en grande partie les figures, avoir découvert d'autres objets, cachés par les repeints, et refait en partie les allonges de haut et de bas et repointillé beaucoup d'endroits dans les figures........................ 100 livres.

« *La messe de saint Martin de Tours,* ou le miracle du boulet (*sic*) par *Le Sueur;* pour avoir lavé des repeins en quantité, et refait des parties entièrement usées, tels que le fond d'architecture et la figure du jeune Diacre, vêtu de blanc au coin de l'autel........................ 120 »

« Deux autres tableaux du même auteur, dont l'un représente *saint Louis lavant les pieds des pauvres,* et l'autre *le Martir de saint Sébastien :* il y avoit

— Au mois de novembre 1778, le comte d'Angiviller prenait connaissance du codicille suivant, en date du 13 août 1776, apporté à son testament par la marquise de Roncie, de Loches, aux termes duquel cette dame donnait au Roi l'esquisse d'un des tableaux de cette suite (A. N. O[1] 1934^B) :

« Ayant pris connoissance par les papiers publiques que M. le comte d'Angiviller... avoit reçu des P. Chartreux de Paris les tableaux originaux de Le Sueur, qui estoient chez eux, pour estre réunis aux autres du même maître, que possédoit déjà Sa Majesté; au lieu donc de léguer aux P. Chartreux du Liget, comme il est porté dans mon deuxième codicil du 30 octobre dernier, le tableau original de *Lesueur*, représentant *saint Bruneau qui distribue des aumônes*, c'est une plus grande satisfaction pour moy de pouvoir me conformer à cet égard à l'intention de Sa Majesté, je supprime donc le legs que j'avois fait du même tableau aux P. Chartreux du Liget et charge expréssement le marquis de Cugnac, mon exécuteur testamentaire, de présenter ledit tableau au comte d'Angiviller ou autre qu'il appartiendra, en faisant part de la présente disposition. »

Le tableau en question avait, sans le cadre, 20 pouces et demi de haut sur 22 pouces de large; il fut accepté par le Roi.

Actuellement au Louvre (n° 586) : H. 0 m. 72. — L. 0 m. 57.

— A la même date environ, le marchand Lebrun, vendait pour 7,200 livres au Roi les diverses études de Le Sueur pour cette histoire de saint Bruno (A. N. O[1] 1934^B), et, en 1780; il complétait encore cette collection par quelques dessins, qui lui furent comptés 300 livres (1) :

« Au sieur *Le Brun*, peintre, 300 livres, moyennant lesquels il a consenti la cession pour le cabinet des desseins de diverses études, faites par Le Sueur pour l'*Histoire de saint Bruno*, fondateur des Chartreux, qui manquoient au recueil du même auteur, déjà acquis par Sa Majesté. »

Cette collection avait été primitivement formée à Paris par un élève de Salvator Rosa, Francanzani; elle passa ensuite dans le cabinet de Crozat, à la vente duquel, en 1741, elle fut acquise pour 502 livres par le marquis de Governet. A la vente du cabinet de ce dernier, en 1774, elle fut acquise par le peintre Paillet, qui la céda ensuite à Lebrun.

Actuellement au Louvre, département des dessins (n°s 1033 à 1161).

à tous les deux des repeins à lever, les netoyer et repointiller en beaucoup d'endroits et vernir à plusieurs fois.............................. 140 livres.

Avoir nettoié le *Christ à la colonne*, de *Le Sueur*, avoir repeint plusieurs parties de remplissages et deux allonges noircies.............. 24 »

Les deux premiers de ces tableaux de Marmoutiers sont actuellement au Louvre (n°s 562 et 563); les deux autres au musée de Tours.

Quant au *Christ à la colonne*, voir notre *Inventaire des tableaux du Roy*, par Bailly (p. 296).

(1) *Archives du Louvre*. Registre d'ampliations (1762-1785).

Tableaux de l'hôtel Lambert :

1° Le Sueur. *Les Muses et les Amours*, suite de 13 tableaux.

2° Patel. *Ruines d'architecture dans une campagne, arrosée de rivières;* ovale; de 2 pieds 3 pouces sur 4 pieds 6 pouces de large.

3° — *Autre ruine d'architecture;* ovale; de 2 pieds 5 pouces de haut sur un pied 2 pouces de large.

4° Hermans Svanvelt. *Le passage d'un lac et des pêcheurs au bord d'une rivière;* ovale; de 2 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

5° — *Un paysage, éclairé du soleil couchant;* ovale; de 2 pieds 4 pouces de haut sur 3 pieds de large.

6° — *Un autre paysage où l'on voit un rocher et un pont sur le devant;* ovale; de 2 pieds un pouce de haut sur un pied 11 pouces de large.

7° — *Un paysage, on y voit une riviere;* ovale; de 2 pieds de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

8° — *Un autre paysage, on y voit une tour;* ovale; de 2 pieds de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

9° — *Un autre paysage, où l'on voit un troupeau;* ovale; de 2 pieds en carré.

10° Ascelin. *Des bestiaux traversant une rivière;* ovale; de 2 pieds 9 pouces en carré.

11° — *Ruines et cabanes de bergers;* ovale; de 2 pieds 4 pouces de haut sur un pied 6 pouces de large.

12° — *Marine et paysage;* de 2 pieds 5 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Au mois de juin 1776, le comte d'Angiviller était avisé de la vente projetée des peintures fameuses de l'hôtel Lambert, à la suite du décès de la propriétaire, Mme de la Haye; il y avait là pour la couronne une occasion unique d'enrichir la collection de l'école française et notamment de réunir les pièces les plus importantes de l'œuvre de Le Sueur. Pierre fut donc chargé d'aller voir et d'estimer ces œuvres; voici, à la date du 3 juin 1776, le compte qu'il rendit de sa démarche (A. N. O[1] 1934 B) :

« J'ai l'honneur de vous adresser le résultat de mes opérations dans l'hôtel Lambert. Outre le cabinet des Muses, dont j'avois fait en votre présence une estimation fort vague, il y a au rez-de-chaussée celuy de l'Amour; ce dernier est plus scavant que l'autre, mais les cinq sujets capitaux sont traités en plafond : *La Naissance de l'Amour* (dans le milieu); *Vénus présente l'Amour à Jupiter; l'Amour reçoit l'hommage des Dieux; l'Amour se réfugie dans les bras de Cérès pour éviter la colère de sa mère; l'Amour ordonne à Mercure d'annoncer son pouvoir à l'univers.*

« Au-dessous de la corniche, on voit un dessus de porte, *Ganimède*, d'une grande finesse et très célèbre, un dessus de cheminée plus foible qui représente : *L'Amour, maître des foudres de Jupiter, va subjuguer l'univers.* Sur la même ligne sont rangés six tableaux de l'histoire grecque, dont cinq de Perrier, maître françois dans le bon style quoique un peu sec ; un de Romanelli, qui me paroit bien vigoureux pour n'être pas un Ciroferri ; plus bas sont encastrés, dans une menuiserie dorée, onze paysages, trois de Patel le père, huit d'Herman d'Italie. Le plus grand des Patel, qui est un ovale en largeur, me semble de la plus grande beauté; les Herman sont de différens mérites.

« Le cabinet des Muses renferme six morceaux : un plafond, peint sur plâtre, représente *Phaéton qui demande la permission de conduire le char du Soleil ;* la composition en est riche, et la chaleur, qui règne dans toute la la machine, dément bien le jugement de M. de Piles sur la foiblesse de la couleur de Le Sueur. Les neuf Muses sont distribuées en cinq tableaux.

« Je ne parleray point des arabesques et autres ornemens, qui sont enrichis de figurines coloriées et en grisailles. Ces objets dépendent absolument de la décoration des pièces où ils sont placés, sont faits légèrement et ne rempliroient point vos vues. Un petit plafond, peint sur plâtre dans la salle des bains, ne doit point occuper, malgré son précieux, il deviendroit peu intéressant si on le déplaçoit, et ne pourroit jamais faire un tout agréable en changeant de forme ; détaché de la voussure, il présenteroit quatre angles vuides sur une toile ou superficie plate ; quatre fleuves et quatre nayades accompagnent des bas-reliefs, et voilà tout. »

Voici maintenant l'estimation, faite par Pierre, de ces divers tableaux :

Cabinet de l'Amour. — Cinq tableaux en plafond, par Le Sueur, 10,000 livres ; — Ganimède, dessus de porte par Le Sueur, 3,000 livres; — Dessus de cheminée, par Le Sueur, 1,000 livres; — Romanelli, 3,000 livres ; — Cinq Perier, 3,000 livres ; — Huit Herman Vans ou d'Italie, 3,300 livres; — Trois Patel, 2,000 livres.

Cabinet des Muses. — Plafond, 8,000 livres ; — Deux tableaux de trois Muses, 8,000 livres ; — Un tableau d'une Muse, 3,000 livres ; — Deux tableaux de deux Muses, 3,000 livres.

Total.. 47.300 livres.

Pierre ajoute :

«... MM. d'Azincourt et Delahaye, nouvellement admis dans l'affaire, traittent avec des procédés pleins d'honesteté et tiennent le juste milieu

entre les intérêts de la famille et leur zèle pour voir passer cette collection dans le cabinet du Roy. Cependant ils pensent qu'il faut porter à 50,000 livres mon estimation, qui ne monte qu'à 47,300, parce que la famille n'a point du tout oublié que M. de La Haye refusa une offre de 60,000 livres pour les Lesueur seulement, quelque temps avant sa mort; et qu'il seroit maladroit de faire une proposition trop au-dessous de celle qui est connue. Ces Messieurs voudroient une décision prompte, afin de prévenir des demandes étrangères, on en connaîtrait déjà. Enfin, ils demandent de l'argent comptant ou au moins des payemens prochains. »

La proposition fut acceptée et les tableaux entrèrent dans la collection du Roi. Il convient de remarquer, toutefois, que tous ne sont point mentionnés dans l'inventaire, dont nous reproduisons le texte; des indications prises d'un autre état dressé par Hacquin en 1780 (1), permettent en partie de compléter les omissions relevées.

Les tableaux de Le Sueur, en 1777, furent remis en état par Hacquin, et restaurés ensuite par Hoogstoel. Voici le mémoire d'Hacquin (A. N. O[1] 1933).

« Avoir mis des toiles à trois des vingt-huit tableaux par *Le Sueur* (2) acquis pour le Roy, de forme ovale, représentant *les Muses,* ils portent chacun 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces de large, et les avoir recollés.. 216 livres.

« Plus idem, pour deux autres tableaux de Le Sueur, portant chacun 4 pieds en quarré.. 152 »

« Plus idem à un tableau représentant la *Naissance de l'Amour*, aussi peint sur bois, portant 5 pieds 8 pouces de haut sur 4 de large... 120 »

« Avoir détaché de dessus bois et remis sur toile deux tableaux de Le Sueur, portant 7 pieds de haut sur 4 de large............... 240 »

« Plus idem à deux autres tableaux aussi peints sur bois, ayant 6 pieds de haut sur 3 pieds 10 pouces de large....................... 200 »

« Plus avoir détaché de dessus toile et remis sur une autre toile, avec marouflage, le tableau de l'*Enlèvement de Ganimède*....... 60 »

Voici le mémoire d'Hoogstoel (A. N. O[1] 1933) :

« *Terpsicore* par Le Sueur, avoir travaillé cinq jours au nettoyage et pointillage.. 100 livres.

« *Errato*, y avoir travaillé pendant cinq jours............. 100 »

« *Uranie*, y avoir travaillé pendant quatre jours........... 80 »

« *Gaminède*, par Le Sueur, avoir employé cinq jours de travail à la restauration. .... 100 »

---

(1) A. N. O[1] 1964 : *État des tableaux qui sont sous ma garde dans une partie de l'appartement de M. Duplessis, peintre ordinaire du Roy au Louvre, dans l'ancienne galerie des Plans et grand salon*, par Jean-Louis Hacquin.

(2) C'est des vingt-huit tableaux de l'Hôtel Lambert qu'il s'agit, et tous n'étaient pas de Le Sueur.

« *Les trois muses Clio, Thalie, Euterpe* dans un seul tableau, pour neuf jours de travail à nettoyer et à restaurer.................... 180 livres.

« *Melpomène, Calliope, Polymnie* dans un seul tableau, employé sept jours à nettoyer et à restaurer............................. 140 »

« Les cinq tableaux du plafond du cabinet de l'Amour de l'hôtel Lambert, savoir : 1° *La Naissance de l'Amour.* — 2° *Vénus présente l'Amour à Jupiter.* — 3° *L'Amour se sauve dans le sein de Cérès.* — 4° *Diane et Apollon demandent des armes à l'Amour.* — 5° *Mercure annonce la puissance de l'Amour dans le ciel et sur la terre.*

« Avoir employé quarante jours à nettoyer et à ôter la fiante des mouches, dont ils étoient couverts, et les avoir restaurés..... 800 livres. »

— Les tableaux des *Muses* et de *Ganymède* furent aussitôt après, placés à Versailles (A. N. O¹ 1964).

Actuellement les treize tableaux de Le Sueur sont au Louvre (nos 591 à 603).

— Hacquin signale encore de *Patel* « un paysage ovale et en long et deux paysages ovales plus petits en hauteur » (A. N. O¹ 1964); l'inventaire, qui sert de base à ce travail, n'en porte que deux à cet artiste, le troisième était vraisemblablement le n° 11, donné à Asselyn.

L'attribution des autres paysages ne fut pas maintenue exclusivement à *Swanevelt*, six seulement sont imputés par notre inventaire à cet artiste, les autres à *Asselyn*. Hacquin ne mentionne que cinq paysages à l'actif de Swanevelt « deux presque carrés, mais en long (nos 5 et 7?), un ovale en long (n° 4), deux petits ovales en hauteur (nos 6 et 11?) ». Il ne cite d'Asselyn que « deux paysages presque carrés mais en long » (nos 9 et 10?). — Tous ces tableaux furent restaurés par Godefroid, vers 1754 : « Avoir nettoié, levé les repeins et repointillé la suite de onze tableaux de l'hôtel Lambert, paysages de *Herman, Patel* et *Asselin*. 150 livres » (A. N. O¹ 1933). — En outre le n° 12, qui n'est point signalé par Hacquin, fut restauré par Martin en 1789: « d'*Asselin*, paysage, 29 pouces sur 23, ôté la crasse, les repeins et racordé des trous. 60 livres » (A. N. O¹ 1931).

Actuellement au Louvre, les nos 2 et 3 (nos 682 et 683), attribués à *Patel le père :* H. 0 m. 73 et 0 m. 76. — L. 1 m. 50 et 0 m. 38;

les nos 4 et 5 (nos 2584 du classement actuel et 506 du catalogue Villot), attribués à *Swanewelt :* H. 0 m. 77 et 0 m. 66. — L. 1 m. 40 et 0 m. 95;

les nos 7, 8, 10 et 11 (nos 3 du catalogue Villot, 2301, 2303, 2302 du classement actuel), attribués à *Asselyn :* H. 0 m. 65, 0 m. 58, 0 m. 78, 0 m. 72. — L. 0 m. 88, 0 m. 58, 0 m. 39, 0 m. 42.

— Le tableau de *Romanelli*, que signale Pierre et qui est omis dans notre inventaire, est ainsi mentionné par Hacquin : « *Vénus guérit la blessure d'Énée;* de 4 pieds et demi de haut sur 7 pieds environ de large. »

Actuellement au Louvre (n° 1473) : H. 1 m. 60. — L. 2 m. 17.

— Hacquin signale encore deux des tableaux de *Perrier :* « *Énée combat les Harpies;* de 4 pieds et demi de haut sur 7 de large. — *Sacrifice d'Iphigénie ;* de 4 pieds et demi en carré. »

Le premier de ces tableaux était en 1785, mentionné au Louvre, avec attribution à *Romanelli.* [Louv. 85.]

Actuellement *le Combat d'Énée* est au Louvre, attribué à *François Perrier* (n° 694) : H. 1 m. 50. — L. 2 m. 20.

— Enfin le même Hacquin attribue à *Houasse* l'un des tableaux donnés par Pierre à *Perrier :* « *Vénus donne des armes à Énée;* de 4 pieds et demi de haut sur 7 environ de large. » — Ce tableau se trouvait au Louvre en 1785, avec attribution à *Juste d'Egmont* [Louv. 85.]

LAURENT DE LA HIRE. *Laban cherchant ses idoles dans les bagages de Jacob;* de 2 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds 9 pouces de large.

Actuellement au Louvre (n° 285 du catalogue Villot) : H. 0 m. 95. — L. 1 m. 33. — Signé : *L. de Lahire inv. et f. 1647.*

PHILIPPE DE CHAMPAGNE. *La Cène de Jésus-Christ avec ses apôtres;* de 2 pieds 5 pouces de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Acheté 2,390 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti (A. N. O¹ 1911) (1). — Restauré par Godefroid vers 1784 : « avoir repointillé, nettoié, verni et levé les repeints » (A. N. O¹ 1933).

BON BOULOGNE. *Le Mariage de Sainte Catherine;* d'un pied 3 pouces de haut sur 11 pouces de large.

Acheté 125 livres, en 1777, à la vente du prince de Conti (A. N. O¹ 1911) (2).

SUBLEYRAS. *L'empereur Honorius évanoui à l'aspect de saint Basile célébrant la messe;* cintré par le haut ; de 4 pieds de haut sur 2 pieds 4 pouces de large.

---

(1) Cf. page 542 *supra.*

(2) Id.

Acheté 6,799 livres 19 sols, en 1777, à la vente de Randon de Boisset (A. N. O[1] 1911) (1).

Actuellement au Louvre (nº 857) : H. 1 m. 34. — L. o 78.

CARLE VAN LOO. *Enée sauvant son père Anchise avec sa femme et son fils, dans le fond l'embrasement de Troye;* de 3 pieds 2 pouces de haut sur 3 pieds de large.

FRANÇOIS VAN LOO. *Le Triomphe de Galathée;* de 2 pieds 10 pouces de haut sur 6 pieds de large.

Achetés, en 1777, à la vente du prince de Conti, le premier 7,225 livres, le second 1,700 (A. N. O[1] 1911) (2). — L'un et l'autre avaient précédemment appartenu à Louis Michel Van Loo et furent payés à sa vente, en 1772, 4,320 et 1860 livres ; le catalogue les mentionne ainsi : « *Énée sauvant son pére Anchise* et suivi de son fils Ascagne, il est cuirassé et porte son père enveloppé dans une draperie, qui laisse voir le haut de son corps nu : ce superbe tableau a été fait en Italie ; il vient du cabinet de M. La Live (2,000 livres) ». — « *Le triomphe de Galathée*, accompagnée de nymphes et de divinités des eaux, au nombre de plus de vingt-cinq figures; dans le fond, on aperçoit le mont Etna, et, sur le sommet du rocher, le cyclope Polyphème tenant sa flûte à sept tuyaux ». — Restaurés, tous les deux, vers 1784, par Godefroid : « avoir lavé et verni et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles. » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement le premier de ces tableaux est au Louvre (nº 898) : H. 1 m. 10. — L. 1 m. o5. — Signé : *Carle Vanloo.*

J.-B. LE PRINCE. *Des hermites à la porte d'un cabaret;* d'un pied 7 pouces de haut sur 2 pieds 4 pouces de large.

Donné par les héritiers de cet artiste, en 1781, en compensation de 3,000 livres d'acomptes, perçus par lui pour un tableau, commandé par les Bâtiments et qu'il ne put terminer (3). Voici le mémoire (A. N. O[1] 1934 B) :

« Mémoire d'un tableau et de deux dessins acquis pour le Roy, par ordre de M. le comte d'Angiviller, des héritiers de *M. Le Prince*, peintre du Roy, en l'année 1781.

---

(1) Cf. page 542 *supra.*

(2) Id.

(3) Cf. pp. 34-37 *supra.*

« Un tableau, peint par le sieur Le Prince, représentant *un cabaret russe;* ledit tableau, de 2 pieds 4 pouces de large sur un pied 8 pouces de haut, estimé avec sa bordure.. 2,860 livres.

« Deux dessins dans le costume russe estimés ensemble. 240 liv. »

Le complément de 100 livres fut payé le 21 novembre 1782 (1):

« Aux héritiers du sieur *Le Prince*, peintre du Roy, 100 livres pour faire, avec 3,000 à lui ordonnées acompte sur l'exercice de 1778, le parfait paiement de 3,100 livres à quoi ont été estimés un tableau représentant *un cabaret russe* et deux dessins dans le costume russe, faits par le sieur Le Prince et acquis au nom de Sa Majesté de sa succession. »

Les deux dessins sont actuellement au Louvre, département des dessins (n°s 985 et 986).

VIEN. *Un hermite s'endormant en jouant du violon;* de 7 pieds de haut sur 4 pieds 6 pouces de large.

Acheté à Randon de Boisset (A. N. O[1] 1964) (2). — Restauré, vers 1784, par Godefroid : « avoir lavé et verni, et repointillé à l'outremer avec grand soin quelques petites écailles » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre (nº 965) : H. 2 m. 23. — L. 1 m. 47. — Signé : *Vien in. et pin, Romae, 1750.*

GREUZE. *L'accordée de village;* de 2 pieds 8 pouces de haut, sur 3 pieds 6 pouces de large.

Acheté 16,500 livres, en 1782, à la vente du cabinet du marquis de Marigny (A. N. O[1] 1934^B) (3).

Ce tableau, qui fut exposé au salon de 1761, avait été fait pour Randon de Boisset, qui le céda pour 9,000 livres au marquis de Marigny.

Actuellement au Louvre (nº 369) : H. 0 m. 90. — L. 1 m. 18.

---

(1) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

(2) Cf. page 514 *supra.*

(3) On lit dans le catalogue de la vente : « Douze figures s'y détachent sans le secours de l'opposition de couleurs tranchées ».

SUPPLÉMENT CONTENANT

CINQ TABLEAUX NOUVELLEMENT ACQUIS

ET DÉPOSÉS AU MOIS DE JUILLET 1785

AU CABINET DU PAVILLON NEUF AU LOUVRE

1° BARTH. SCHIDONE. *Une Madelaine;* demie-figure de grandeur nature; de 3 pieds un pouce de haut sur 2 pieds 4 pouces de large.

2° LE PARMESAN. *Une Sainte Famille;* tableau rond sous glace ; d'un pied 3 pouces de diamètre.

3° LE CAVALIER BERNINI. *Prédication de Saint-Jean dans le désert;* de 2 pieds 10 pouces de haut sur un pied 10 pouces de large.

4° FRANÇOIS VANNIUS. *Une petite Sainte Famille avec un ange en adoration;* de 10 pouces de haut sur 7 de large.

5° ALBERT DURER. *Un Christ à la colonne assis;* de 8 pouces de haut sur 6 de large.

Achetés, tous les cinq, 11,000 livres, le 20 juillet 1785, à un nommé Biroust, demeurant à l'hôtel de Lyon, rue de Grenelle Saint-Honoré, et évalués le n° 1 5,000 livres ; les n°s 2 et 3 750 livres chaque, le n° 4 3000 livres, le n° 5 1,500 livres (A. N. O[1] 1913).

Actuellement le n° 2 au musée de Dijon, où il fut envoyé par l'État en 1811 : H. o m. 51. — L. o m. 41 ;

le n° 4 au Louvre (n° 1561) : H. o m. 28. — L. o m. 21 ;

le n° 3 au musée de Dijon, où il fut envoyé en 1811, avec cette indication « cru de Bernin » : H. o m. 75. — L. o m. 61 (1) ; le catalogue actuel ne mentionne point ce tableau.

---

(1) Il faut donc renoncer à retrouver dans ce tableau le n° 1 du Napolitain, signalé dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly (p. 52).

SUITE DU SUPPLÉMENT CONTENANT

DIX TABLEAUX NOUVELLEMENT ACQUIS

ET DÉPOSÉS AU MOIS DE SEPTEMBRE 1785

AU CABINET DU PAVILLON NEUF, AU LOUVRE

GUERCINO. *La résurrection de Lazare;* de 6 pieds 2 pouces de haut sur 7 pieds un pouce de large.

Acheté, en 1785, par Denon, à un napolitain nommé Garofalo (1); on en demandait 9,000 ducats, il fut payé 26,000 livres, après un rapport favorable de Vien, qui avait été chargé de l'examiner. — La peinture ayant été enduite d'huile grasse, elle fut restaurée en 1785, par Godefroid : « Avoir levé les huilles qui couvroient le tableau de la *Résurrection de Lazare* par le *Guerchino*, quelques écailles repointillées et quelques glacis à l'outremer. 72 livres. » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au Louvre (n° 1139) : H. 1 m. 59. — K. 2 m. 33.

ANT. CORRÈGE. *Une tête de Christ, avec des mains;* de grandeur nature; sur bois; d'un pied 8 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large.

---

(1) Voir, au sujet des négociations diverses, que motiva cet achat, dans les *Nouvelles archives de l'Art français* (1879), une communication de M. Jules Guiffrey (pp. 165-177). Le 4 juin 1785, Denon écrivait à d'Angiviller à ce sujet (A. N. O[1] 1934 B) : « Vous ne devez rien craindre sur son originalité. Il a été fait pour un des ancêtres de M. Garofalo et a été payé à son auteur 1,000 écus de Sicile, qui valent 5,000 francs. Il n'a jamais fait de voyage que celui de Rome à Palerme et de Palerme ici (Naples), n'a jamais essuyé de réparations que celles qui ont été faites fort maladroitement en dernier lieu, lors du déplacement dont je vous ai parlé et qui n'a jamais été que d'une chambre dans une autre. »

Ce tableau et les suivants furent achetés en Hollande par Paillet au commencement de janvier 1785 ; cette note, ainsi que celles qui suivront, sont prises d'un état, envoyé par Paillet au comte d'Angiviller à ce sujet (A. N. O' 1913) :

« Un tableau, peint sur bois par Antoine Corrège; il représente la tête du Christ couronné d'épines. Ce tableau, qui ne laisse aucun doute de son originalité, est resté 200 ans dans le palais de Gonzale, ancien souverain de Mantoue; il a été payé avec grande difficulté.............. 2,400 livres. »

Au Louvre (nº 29 du catalogue Villot), et porté à l'école du Corrège : H. o m. 54. – L. o m. 45.

École flamande et hollandaise.

Rembrandt. *Le portrait de l'auteur*, peint par lui-même; ovale; de 2 pieds 5 pouces de haut sur un pied 11 pouces de large.

« Un tableau, peint sur un panneau de forme ovale, représentant le portrait de Rembrandt peint par lui-même. Buste de grandeur naturelle. Ce morceau est un chef-d'œuvre pour le brillant, l'harmonie de la couleur et son empâtement savant. Il est un de ceux connus pour le plus ressemblant. Il a été payé à Londres (1) 120 guinées, qui ont fait, argent de France, 3,024 livres, droit, port et emballage, 41 livres, en tout..... 3,065 livres. »

Actuellement au Louvre (nº 2553) : H. o m. 68. — L. o m. 53. — Signé : *Rembrandt f. 1637.*

Alf. Brauer. *La famille du peintre;* sur bois ; de 2 pieds 7 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large.

« Un tableau peint sur bois. Cet artiste s'est représenté devant son chevalet et occupé à peindre, en présence du célèbre Rubens, auquel ce morceau étoit destiné. La composition de sept figures est la plus capitale et la plus savante, pour l'harmonie de la couleur et le transparent, qui soit connu, de ce peintre. Feu M. Randon de Boisset avoit donné ordre à M. Pierre Fouquet, négociant et son commissionnaire à Amsterdam, de lui acquérir à tout prix. C'est la circonstance d'une mort qui amène le procureur au prix modique de... 2,500 florins. »

---

(1) Dans une autre lettre, du 27 juin 1785. Paillet déclare que ce tableau fut acheté par lui à Londres sur les conseils d'Hubert Robert.

Dans une autre note, Paillet ajoute : « Il vient originairement d'un beau cabinet de tableaux, que P. P. Rubens avoit formé et pour lequel Braur l'avoir peint. Il représente ce peintre devant son chevalet occupé à peindre le célèbre Rubens, qui est assis sur la gauche de la composition, costumé dans les habillemens du tems, portant une chaîne d'or et tenant dans sa main droite un pinceau. »

— Restauré par Godefroid en 1784 : Avoir levé l'ancien verni sale et jaune et en avoir passé un autre au tableau sur bois de *la famille de Braur* peinte par lui-même, et avoir refilé deux fentes mastiquées » (A. N. O[1] 1931).

Actuellement au Louvre (n° 2340), avec attribution à *Craesbeeck :* H. o m. 82. — L. 1 m. 02.

AD. OSTADE. *La famille du peintre;* sur bois; de 2 pieds 2 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

« Un tableau, peint sur bois par Adrien Van Ostade; il représente l'intérieur d'une salle dans laquelle on voit cet artiste très ressemblant et toute sa famille. Ce morceau, du plus grand fini et historique pour la peinture, mérite la place distinguée qu'il doit occuper....... 2,600 florins. »

— Déverni et reverni par Godefroid en 1786. (A. N. O[1] 1931)

Actuellement au Louvre (n° 2495) : H. o m. 70. — L. o m. 80.

GER. TERBOURG. *Une jeune fille et un jeune homme faisant de la musique;* de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large.

« Un tableau, peint sur toile par Gérard Terburg. Cet artiste s'est représenté lui-même assis dans un appartement et occupé à accorder une guitare (1). Sa mère, pour laquelle a été fait ce beau morceau, est représentée, debout, tenant un livre de musique et vêtue d'une robe de satin blanc, garnie de dentelles d'or. En second plan, dans une porte, on distingue une jeune femme, qui paroit écouter ; on voit encor sur la gauche de la composition un chien, endormi sur un fauteuil. « Il n'y a qu'une voix pour accorder à ce tableau le premier rang. Il est toujours resté dans la famille (de Terburg) et c'est de sa petite nièce qu'il a été acheté à La Haye pour le prix de 6,000 florins de Hollande, auquel il a été fixé, sans qu'il

---

(1) Dans une lettre du 11 juin 1785, Paillet déclare que cette identification a été donnée par la famille même de Terburg (A. N. O[1] 1914-1921).

fût permis d'en faire aucune offre. Une des conditions essentielles pour parvenir à le voir a été que l'on venoit dans l'intention de l'acheter ».

Actuellement au Louvre (nº 2588) : H. o m. 81. — L. o m. 72. — Signé : *Burg f. 1660.*

Karel Du Jardin. *Le portrait de l'auteur;* sur cuivre ; de 8 pouces 9 lignes de haut sur 7 pouces de large.

« Le portrait, peint sur cuivre, de Karel du Jardin, [que l'on m'a assuré être fort ressemblant], peint par lui-même. Ce morceau, d'une grande vérité et du bon temps de cet artiste, est d'une grande rareté pour le Roy qui possède ses deux meilleurs tableaux dans leur différent genre. Il a été payé 625 florins. »

Actuellement au Louvre (nº 2434) : H. o m. 22. — L. o m. 19. — Signé : *K. Du Jardin f. 1657.*

Louis Backhuysen. *Une grande marine;* de 5 pieds 3 pouces de haut sur 8 pieds 10 pouces de large.

« Une marine; par un tems peu agité, la vue d'une mer étendue, sur laquelle sont plusieurs vaisseaux en rade. La nature et la vérité du ton et des mouvemens de l'eau ne peut être mieux rendu. Peut-être n'auroit-on pas cette idée pour la médiocrité du prix, mais la grandeur en est la seule cause.. 1,650 florins. »

Actuellement au Louvre (nº 5 du catalogue Villot) : H. 1 m. 71. — L. 2 m. 83 (1).

Moucheron. *Un paysage, avec des figures* (2) *de* Van de Velde ; de 2 pieds 4 pouces 6 lignes de haut sur 2 pieds de large.

« La vue d'un jardin pittoresque à la gauche duquel est un escalier, que descendent différens personnages, qui viennent prendre des chevaux pour

(1) Cette identification rend vaine l'hypothèse, que nous avions formulée, au sujet du tableau de Van Beck, dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par N. Bailly (p. 272).

(2) Paillet ajoute : « et chevaux ».

aller à la chasse. Ce morceau agréable mérite un rang distingué dans la classe des paysagistes et il est regardé pour être du bon temps de ces deux maîtres, qui se sont parfaitement accordés, puisqu'il semble par l'union qu'un seul ait fait le tout. . . . . 1,250 florins ».

Actuellement au Louvre (nº 2482) : H. 0 m. 78. — L. 0 m. 66.

JEAN VAN HUYSUM. *Un autre paysage*, avec figures ; d'un pied 8 pouces de haut sur un pied 11 pouces de large.

« Un paysage du plus beau fini et d'un riche détail, orné de plusieurs figures de nymphes, aussi de Van Huysum, traitées dans la manière de Lairesse. Ce morceau, aussi beau qu'il est rare d'en rencontrer, est un des douze mois de l'année que ce grand peintre de fleurs a fait pour lutter contre les peintres du tems, qui lui reprochaient de ne savoir faire autre chose que des roses. Le pendant se trouve chez M. Hoop et les dix autres dans les galeries de l'Allemagne. C'est un des beaux mois de l'année qui est représenté dans celui-ci. Payé. . . . . 1,300 florins. »

Actuellement au Louvre (nº 2416) : H. 0 m. 54. — L. 0 m. 65. — Signé : *Jan Van Hüÿsum, 1717.*

SUITE DU SUPPLÉMENT CONTENANT

CINQ TABLEAUX NOUVELLEMENT ACQUIS

ET DÉPOSÉS AU MOIS DE NOVEMBRE 1785

AU PAVILLON NEUF DU LOUVRE

GASP. CRAYER. 1º *La décolation de saint Jean ;* de 8 pieds 7 pouces de haut sur 6 pieds de large.

2º *Saint Augustin en prière accompagné d'anges ;* de mêmes dimensions.

3º *La résurrection de Lazare ;* fait en 1664, âgé de soixante-dix-neuf ans ; de 10 pieds 10 pouces de haut sur 7 pieds 8 pouces de large.

Ces trois tableaux et les deux suivants furent achetés, en septembre 1785, par Sauvage à la vente des tableaux des cent soixante-douze couvents, abbayes et prieurés de Flandres, supprimés par ordonnance de l'empereur d'Autriche, en date du 17 mars 1783 (1). Ils furent payés le n° 1 2,821 livres 11 sols 4 deniers; le n° 2, 1,842 livres 17 sols 1 denier; le n° 3, 3,857 livres 2 sols 10 deniers. — Restaurés par Godefroid en 1785 (A. N. O' 1933) :

« L'*Hérodiade* de *Craier*, l'avoir nettoié et levé les faux repeints dans le corps de saint Jean et dans les linges, repeint sur les remplissages aux crevasses et repointillé quantité de gersures, 96 livres. — Avoir nettoié pareillement le *saint Augustin* du même et refait quelques crevasses remplies de mastic, 96 livres. — Avoir verni le *Lazare* du même, 6 livres. »

Actuellement le n° 1 à l'église paroissiale de Sainte-Madeleine d'Aix, où il fut envoyé par l'État en 1821 : H. 5 m. 40. — L. 2 m. 70;

le n° 2 au Louvre (n° 1953) : H. 2 m. 90. — L. 1 m. 95;

le n° 3 au musée de Rennes, où il fut envoyé par l'État en 1803 : H. 3 m. 66. — L. 2 m. 72. — Signé et daté de 1664.

VAN ARTOIS. *Un grand paysage sans figures*; de 9 pieds 6 pouces de haut sur 15 pieds 8 pouces de large.

Acheté à la même vente 557 livres 2 sols 10 deniers (2). — Restauré, en 1785, par Godefroid : « Avoir lavé, verni et ôté un repeint, l'avoir refait au grand paysage de Van Artois. 12 livres » (A. N. O' 1933).

FR. SNYDERS. *Une chasse aux ours*; de 6 pieds 3 pouces de haut sur 10 pieds 6 pouces de large.

Acheté à la même vente 750 livres (3). — Restauré par Godefroid en 1785 :

---

(1) Voir à ce sujet une communication de M. Jules Guiffrey dans les *Nouvelles archives de l'Art français* (1880-1881), pp. 93-130.

(2) Sauvage écrivait le 26 août 1785 (A. N. O' 1913) : « Le *Van Artois* est un beau paysage d'une vérité extraordinaire... les arbres sont d'une grandeur au-dessus de tout ce que j'ai vu. Les détails du devant en sont vrais, seulement le fond est un peu bleu, mais des plans superbes sur le devant où il ne manque que des figures, il invite à en mettre. Ce tableau est bien conservé et d'une grande fraîcheur. »

(3) Sauvage ajoutait : « Le *Smyder* est beau et bien conservé, quoiqu'extraordinairement sale ; mais l'ayant fait mouiller par tout, j'ay apperçu un beau tableau et une franchise de touche qui n'appartenoit qu'à ce maître. »

« La *Chasse à l'ours* de *Snider*, nettoié, levé tous les repeins dans le cie et aux animaux, les avoir refaits avec soin. 48 livres » (A. N. O[1] 1933).

Actuellement au musée de Caen, où il fut envoyé par l'État en 1811, avec attribution à Paul de Vos : H. 2 m. 03. — L. 3 m. 45.

SUITE DU SUPPLÉMENT

DES NOUVELLES ACQUISITIONS

CARLE DU JARDIN. *Le Calvaire;* de 3 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

Acheté 650 louis d'or, en novembre 1786, au conseiller de Graave à Gand, par Paillet et sur les indications du marchand Fouquet, d'Amsterdam (A. N. O[1] 1914-1921).

Actuellement au Louvre (n° 2426) : H. 0 m. 97. — L. 0 m. 84. — Signé : *K. Du Jardin fec. 1661.*

MURILLO. *La Vierge et l'enfant Jésus, saint Jean, sainte Anne, au-dessus le Père éternel dans sa gloire;* de 7 pieds 4 pouces de haut sur 5 pieds 8 pouces de large.

Acheté, en 1786, 22,000 livres au comte de Serrant (A. N. O[1] 1934 B) (1).

Actuellement au Louvre (n° 1713) : H. 2 m. 40. — L. 1 m. 90. — Signé : *Bartholom. de Murillo F. Hispan.*

---

(1) Le mode de paiement fut 20,000 livres en numéraire et 2,000 livres de diamants. Le comte de Serrant, dans une lettre, en date du 12 août 1786, au comte d'Angiviller, déclare que M. de Brissac lui avait offert 24,000 livres de ce tableau et qu'il a eu bien du mal à décider Mme de Serrant « pour la vente de ce tableau, parce qu'on y trouve sa ressemblance telle qu'aucun peintre n'a pu la donner encore, et qu'il a fallu lui promettre un portrait de sa fille par Mme Le Brun ». (A. N. O[1] 1914-1921 et *Revue de l'Art français ancien et moderne*, t. IV, p. 255).

Both. *Paysage;* de 5 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 6 pouces de large.

Terburg. *Un homme offrant de l'argent à une femme;* de 2 pieds 2 pouces de haut sur un pied 8 pouces de large.

Rembrandt. *Le charitable Samaritain;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large.

Schalken. *Un homme et une femme éclairés d'une bougie;* de 7 pouces de haut sur 5 de large.

Kuip. *Des cavaliers;* de 3 pieds 9 pouces de haut sur 4 pieds 8 pouces de large.

P. de Cortone. *Une sainte Catherine;* d'un pied 6 pouces de haut sur un pied de large.

Achetés 45,770 livres, en 1785, par l'entremise du marchand Lebrun (A. N. O[1] 1913 et 1934 B) : le Terburg, le Schalken et le Cuyp avaient été vendus, en 1785, à la vente Slingelandt à Amsterdam 2635, 870 et 602 florins.

Actuellement au Louvre : le Both (nº 2332) : H. 1 m. 56. — L. 2 m. 11. — Signé : *J. Both;*
le Terburg (nº 2587) : H. 0 m. 67. — L. 0 m. 55;
le Rembrandt (nº 2537) : H. 1 m. 14. — L. 1 m. 35;
le Schalken (nº 2566) : H. 0 m. 20. — L. 0 m. 14;
le Cuyp (nº 2342) : H. 1 m. 19. — L. 1 m. 52.

Subleyras. *Le repas du Pharisien;* de 9 pouces de haut sur un pied 10 pouces de large.

Acheté 8,101 livres, le 8 mars 1787, par Hubert Robert (A. N. O[1] 1934 B); passé, en 1778, à la vente du peintre Natoire, où il fut payé 8,106 livres.

Actuellement au Louvre (nº 854) : H. 0 m. 24. — L. 0 m. 63.

Tremolières. *Vénus caressée par l'Amour;* de 4 pieds 9 pouces de haut sur 3 pieds de large.

— *L'Amour redemandant ses armes;* de mêmes dimensions.

BOUCHER. *Céphale;* de 7 pieds 6 pouces de haut sur 5 pieds 3 pouces de large.

— *L'Aurore;* de mêmes dimensions.

Achetés, tous les quatre, en 1787, à la vente Watelet; les deux Trémolières 4,501 livres, les deux Boucher 3,201 livres (A. N. O[1] 1914-1921) (1).

J.-B. PANINI. *Un tableau d'architecture avec beaucoup de figures, représentant une prédication de Saint Paul;* de 5 pieds 3 pouces de haut sur 7 pieds 6 pouces de large.

SOLIMÈNE. *Héliodore chassé du temple;* de 5 pieds 2 pouces de haut sur 6 pieds 3 pouces de large.

Achetés, en 1786 et 1787, par l'entremise du marchand Lebrun, 12,000 livres (A. N. O[1] 1934 B).

Actuellement au Louvre: le Panini (n° 1407) : H. 0 m. 72. — L. 0 m. 97; le Solimène (n° 1534) : H. 1 m. 50. — L. 2 m.

---

(1) A cette même vente, les Bâtiments achetèrent encore, au prix de 5,901 livres, un *portrait du cardinal de Richelieu*, d'auteur inconnu.

ÉTAT COMPLÉMENTAIRE DES TABLEAUX

ENTRÉS DANS LA COLLECTION DE LA COURONNE

DE 1709 A 1792

ET OMIS DANS LES PRÉCÉDENTS INVENTAIRES (1)

Écoles italiennes.

Francesco Albani. *Un repos de fuitte en Égypte;* de 2 pieds 2 pouces 9 lignes de haut sur 2 pieds 10 pouces et demi de large; sur cuivre.

Signalé pour la première fois, en 1737, parmi les soixante-six tableaux à transporter du Louvre à Versailles pour décorer les appartements du Roi et la Surintendance [Louv. 37]. — Dans l'appartement du comte d'Angiviller, en 1784, avec cette note (1788) : « écaillé en beaucoup d'endroits ». [D. R.].

Filippo d'Angeli, dit le Napolitain. 1° *Un paysage représentant des ruines;* de 19 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces de large.

2° *Des bohémiens et des bohémiennes qui sont en désordre*

---

(1) Nous ne prétendons point avoir signalé ici *tous* les tableaux, qui ont pu entrer dans la collection de la couronne pendant cette période; l'absence d'un inventaire général et des registres de comptabilité des Bâtiments pour le règne de Louis XVI rendent une telle entreprise à peu près irréalisable, nous avons simplement mentionné ceux qu'il nous a été donné de reconnaître dans les multiples documents, que nous avons eu à consulter pour établir ce travail.

dans des ruines; d'un pied 5 pouces de haut sur un pied 11 pouces de large.

A la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784, avec cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

Giorgio Barbarelli, dit Giorgione. 1° *Différents âges de l'homme;* peint sur bois; ayant de hauteur 3 pieds 9 pouces sur 5 pieds 3 pouces de large, élargi de 3 pouces et rehaussé de 6 ; figures plus de demi-nature.

Ce tableau, qui faisait pendant au *Concert champêtre* (n° 1136 du Louvre) (1), est ainsi décrit par Lépicié : « Le peintre, pour représenter le Premier Age, a placé sur la droite du tableau, un grouppe de trois enfants, dont un joue et veut réveiller les deux autres qui dorment. De l'autre côté de ce grouppe, la Jeunesse est caractérisée par une jeune fille, appuyée sur les genoux d'un jeune homme, qui la regarde avec amour; ils sont l'un et l'autre assis à terre, et la jeune fille tient une flûte dans chacune de ses mains. Plus loin, on voit un vieillard assis, qui paroit méditer profondément sur deux têtes de mort. Le fond représente un paysage ».

2° *Portrait du chevalier Bayard;* de 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 5 pouces de large (2).

Acheté 2,000 livres en 1776, au marchand de tableaux Ménageot; le paiement est en date du 18 décembre (3) :

« Au nommé *Ménageot père*, marchand de tableaux, la somme de 2,000 livres pour prix d'un tableau, peint par *Giorgion*, dont le sujet est connu sous la dénomination du *chevalier Bayard* et qu'il a vendu et livré pour être réuni aux collections de mon cabinet. »

— Mentionné, en 1788, par Du Rameau à la Surintendance de Versailles, avec cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

---

(1) N° 2 de notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par N. Bailly (p. 64).

(2) Ces dimensions sont données par Du Rameau dans son inventaire des tableaux de la Surintendance.

(3) *Archives du Louvre.* Registre d'ampliations (1762-1785).

PAOLO CAGLIARI, *dit* PAUL VÉRONÈSE. *Vierge.*

Acheté 100 louis par Paillet à deux marchands d'Amsterdam et de Londres, qui l'avaient trouvé en Allemagne (A. N. O[1] 1934 B et O[1] 1913 (1).

BENEDETTO CASTIGLIONE. *Marche d'une caravane;* de 9 pieds de haut sur 15 de large.

Acheté, en 1785, 2,000 livres par Boschaert au baron de Kessel, de Gand, qui le tenait de sa femme. Boschaert, dans une lettre au comte d'Angiviller, en date du 23 novembre 1785, le décrit ainsi (A. N. O[1] 1913) : « Il représente *une caravane en pleine marche*, mais dans l'éloignement. Le milieu du tableau est groupé d'une grande quantité d'animaux tous de grandeur naturelle et parfaitement bien rendus. A quelques troncs d'arbres, qui servent de fond avec leurs branches, se trouve suspendue une guirlande de roses d'hiver, dont les couleurs viennent se nuancer avec un tapis de Turquie, jeté négligemment au-dessus de quelques malles. En dessous est un beau bélier, en avant de celui-ci se trouve une chèvre avec son chevreau, plus bas est un cygne avec des dindons et des poules à l'entour. Plus loin un épagneul couché, derrière celui-ci un lévrier debout, plus haut un âne dont on n'aperçoit que la tête. A l'extrémité, à gauche, est la tête d'un mulet enharnaché. Comme le peintre a voulu représenter la marche d'une caravane, il règne dans l'ensemble une espèce de confusion, ménagée cependant avec beaucoup d'intelligence. Les animaux se trouvent confondus avec

(1) Voici, à la date du 10 octobre 1786, la lettre que Paillet écrivit au comte d'Angiviller à ce sujet : « Je prend la liberté de vous donner avis par la présente que j'ay mis au bureau des voitures de la cour une petite caisse cordé et cacheté à votre adresse, laquel contient un tableau, le plus parfait et moins grand que j'ay jamais vu, de Paul Véronèse. Parfaitement conservé et intéressant de sujet, je le crois digne de remplir vos vues dans la classe des tableaux de grands maitres en petit. En voici le compte au vrai. M. M. Fouquet d'Amsterdam et Grenwod de Londres viennent de faire ensemble le tour de l'Allemagne et ont rencontré dans leur route ce tableau dont ils sont les propriétaires; ils me l'ont montré ce matin en me disant qu'il était destiné pour un des premiers amateurs de Londres, avec instance ils m'ont permis de vous l'adresser et de vous en faire agréer la préférence, me chargeant de vous le vendre 100 louis... »

Dans cette même lettre, Paillet signalait également un tableau capital d'Adrien Van de Velde, représentant un paysage avec figures et animaux, de 6 pieds et demi sur 4, et que Fouquet avait acheté à une personne qui le possédait depuis 37 ans.

d'autres accessoires. Un paon, d'une vérité et d'une illusion singulière, se remarque perché sur une malle, des perroquets de différents plumages se lient avec la guirlande, un vase de bronze se trouve au-dessous d'un globe de géographie, plus bas il y a un grand plat d'argent sculpté en figures. J'oubliais, à gauche et au bas du tableau, un petit chien, prêt à s'élancer sur deux canards qui s'échappent le long d'une petite mare d'eau. »

GIUSEPPE CESARI, *dit le* JOSÉPIN. 1° *Une chasse;* peinte à gouache; de 7 pouces de haut sur 2 pieds de large.

2° *Entrevue de Mars, et de Vénus dans un paysage;* de 2 pieds 9 pouces de haut sur 5 pieds 2 pouces de large.

Le premier signalé au Louvre en 1785 [Louv. 85]; le second restauré, en 1789, par Martin : « enlevé la crasse et les repeints » (A. N. O' 1931).

FACINETTI. *Le portrait de Louis XIV, sur un fond d'architecture;* donné au roy par le Facinetti, vénitien; le tout dessiné à la plume sous une glace; de forme ovale; de 2 pieds 4 pouces de haut sur 21 pouces de large.

Ce portrait est signalé pour la première fois en 1733, par Bailly, au pavillon des Offices à Marly. [O].

GIOVANNI LANFRANCO. *Vénus faisant forger des armes par Vulcain;* de forme ronde; de 2 pieds 7 pouces de diamètre.

Lépicié le décrit ainsi : « Vulcain n'avoit pas lieu d'être satisfait des égards que Vénus avoit pour lui; cependant il répond d'un air caressant aux instances de la déesse; des casques, des cuirasses et des épées sont placées sur le devant de la forge; on y voit aussi l'Amour, qui tient deux pigeons en lesse; le fond représente l'antre de Vulcain et du paysage ».

LUCIANI *dit* SEBASTIEN DEL PIOMBO. *Notre Seigneur que l'on met au tombeau;* de 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large.

Au Louvre en 1785, avec cette mention : « mauvais état ». [Louv. 85].

G. P. Panini. 1° *Une feste que M. le cardinal de Polignac a donnée à Rome à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin*, ornée de plusieurs édifices élevés à la gloire de la France, où M. le cardinal paroit donner les ordres; de 3 pieds un pouce de haut sur 7 pieds 8 pouces de large.

Mentionné, pour la première fois, en 1731 (1), à la Surintendance, où il se trouvait encore en 1760 [J)] et en 1784 [D. R.].

Actuellement au Louvre (n° 1410) : H. 1 m. 10. — L. 2 m. 50. — Signé : *J.-P. Panini fec. Rome Placen. 1729.*

2° *Un festin ;* de forme ronde ; de 6 pieds et demi de proportion.

Acheté 6,000 livres, en 1785, au duc de Choiseul (2).

Actuellement au Louvre (n° 1402) : Diam. 2 m. 12.

Giulo Pippi, *dit* Jules Romain. 1° *Le triomphe de Camille ;* de 15 pieds de haut sur 27 de large.

2° *La prise et l'incendie de Véies*, *réduite en esclavage ;* de 15 pieds de haut sur 20 de large.

3° *La fuite des habitans de cette ville;* de mêmes dimensions.

4° *Une fête célébrée à Rome à l'occasion du triomphe de Camille ;* de mêmes dimensions.

Ces cartons de *la Tenture de Scipion* furent offerts au Roi, en 1786, par le peintre anglais Richard Cosway, à qui, en retour, les Bâtiments offrirent quatre pièces de la tenture de *Don Quichotte*, estimées 14,210 livres.

Ces œuvres du Romain avaient été conservées jusqu'en 1630 dans le palais

---

(1) A. N. O¹ 1965 : *Mémoire des tableaux du Roy origineau et coppies qui ce sont faits depuis le mois d'avril 1725 jusqu'à ce jour dernier décembre 1731*, par Jacques Bailly.

(2) *Nouvelles archives de l'Art français* 1889, p. 77.

des ducs de Mantoue; emportées alors par les Impériaux, elles restèrent à Venise jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où un amateur anglais les acheta et les revendit à Londres à Richard Cosway (1).

Actuellement au Louvre, département des dessins (nos 263, 262, 261, 264) : H. 3 m. 50. — L. 8 m. 29, 5 m. 74, 3 m. 34, 6 m. 31.

5° *Jupiter et Danaé;* sur bois; de 3 pieds de haut sur 4 de large.

Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

GIUSEPPE PORTA *dit* SALVIATI. *L'Annonciation*, composé de sept figures; de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 11 pouces de large.

Restauré par Martin en 1790 : « avoir enlevé beaucoup de crasse ancienne et plusieurs repeints difficiles, racordé plusieurs trous, 70 livres » (A. N. O1 1931).

GUIDO RENI. *Saint Jean dans le désert.*

Acheté 3,000 livres, en 1777, à Jean-Antoine Julien de Parme, (A. N. O1 2311[12] et 1964).

Actuellement au musée de Montpellier, où il fut envoyé par l'État en 1896 : H. 1 m. 14. — L. 0 m. 97.

RICCIARELLI (DANIELE), dit de VOLTERRE. Un tableau à deux faces, peint sur une ardoise, représentant *David qui coupe la teste de Goliath;* le même sujet est peint des deux côtés par *Michel Ange;* ce tableau isolé est soutenu par un piédestal doré; de 4 pieds de haut sur 5 pieds de large.

Lépicié, qui le signale le premier, déclare qu'il fut présenté à Louis XIV, à Marly, le 25 juillet 1715, par le prince de Cellamare, ambassadeur

---

(1) Voici à ce sujet dans les *Nouvelles archives de l'Art français*, 1879, une communication de M. Jules Guiffrey (p. 263).

d'Espagne, au nom de son frère Mgr del Giudice, qui n'était alors que clerc de la chambre apostolique et mourut cardinal; il ajoute qu'il n'est assurément pas de Michel Ange, mais de Daniel de Volterre. — A la Surintendance en 1760 [J.], et en 1784, avec cette note (1788) : « n'a besoin que d'être lavé et verni ». [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 1462) : H. 1 m. 33. — L. 1 m. 72.

PIETRO VANUCCI, *dit* IL PERUGINO. *Portrait de Charles VIII, roi de France;* de 2 pieds 4 pouces de haut sur un pied 7 pouces de large.

Ce tableau fut proposé une première fois aux Bâtiments en 1754; le rapport présenté au travail du Roi, le signale ainsi (A. N. O¹ 1907) : « Charles VIII, après la bataille de Fornoue qu'il gagna contre les princes d'Italie, fit venir exprès de Florence le Pérugin, maitre de Raphaël, pour faire son portrait d'après nature. Ce prince est peint avec le collier de l'ordre de Saint-Michel, son chapeau retroussé d'une médaille allégorique à Hercule vainqueur de l'hydre, c'est-à-dire de la ligue des princes d'Italie. On voit dans le lointain Fornoue, village de Parmesan, que sa situation auprès de l'Apennin et au débouché de cette montagne dans les plaines de la Lombardie ont fait choisir aux princes ligués pour empêcher le retour de Charles VIII dans ses États. J'ai fait la découverte de ce tableau, qui quoique très bon, ne sera pas bien coûteux. Ce portrait fut donné par Charles VIII à Mme de Palmoisin. Il a passé de là dans la famille de Cohade, officier des Invalides, détaché au château du Louvre pour y commander la garde. » M. de Cohade demandait 6,000 livres de ce tableau; le chiffre parut exagéré et la négociation fut rompue. Elle fut reprise en 1758 sur le chiffre de 3,000 livres et put alors aboutir (A. N. O¹ 1908). — Le tableau fut alors confié à la veuve Godefroid pour être restauré : « Un tableau représentant *le portrait de Charles VIII*, roy de France, peint par *le Pérugin.* Ce tableau fut proposé pour joindre à la collection des tableaux du Roy, mais les prétentions du possesseur parurent si fortes que le tableau lui fut rendu. Il a depuis été acquis par le Roi. Il a fallu lever les repeins de ce tableau en divers endroits, ensuitte le nettoyer et faire racomoder sa bordure. 72 livres. » (A. N. O¹ 1933) — Au Louvre en 1785 [Louv. 85.].

Actuellement au Louvre (nº 1531), identifié à Charles d'Amboise et attribué à *Solario :* H. 0 m. 75. — L. 0 m. 52.

Tiziano Vecelli. 1° Esquisse terminée représentant *le Concile de Trente;* de 3 pieds 7 pouces de haut sur 5 pieds et demi de large.

Donné à Louis XV par M. de la Chataigneraye. — Lépicié le décrit ainsi : « On voit, dans le fond du tableau, tous les prélats, rangés en demi-cercle à la droite et à la gauche du Président, et, derrière eux, les chefs d'ordre avec une garde d'officiers et de soldats..., sur la droite, un évêque lisant en chaire, et, dans une espèce de tribune, des prêtres placés devant un pupitre ». — Au Louvre en 1785, avec attribution à Tintoret [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n° 1586) : H. 1 m. 17. — L. 1 m. 76.

2° *Les Saisons et l'Amour rendent hommage à Vénus;* de 3 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 7 pouces de large.

Restauré par Martin en 1789 : « étoit dans le plus mauvais état, crasse ancienne, plusieurs repeints les uns sur les autres très difficiles à enlever, réparé beaucoup de parties endommagées; travail long et difficile. 300 livres » (A. N. O^1 1931).

Écoles flamande et hollandaise.

Pieter van Laar, *dit* Bamboccio. 1° *Saint Jérome ;* d'un pied 6 pouces de haut sur 15 pouces de large.

A la Surintendance en 1784, avec cette note : « laver et vernir ». [D. R.].

2° Un petit tableau, de forme ronde, représentant *une femme qui trait, placée à côté d'un homme, ils paroissent garder un troupeau* (1).

(1) C'est par erreur que dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, la mention de ce tableau, faite par Jeaurat, a été appliquée au n° 3 de l'article de Van Laar (p. 266).

3° Un petit tableau dans la manière de *Bamboche*, qui représente *une alte.*

Actuellement à la Surintendance en 1760 [J.] au Louvre (nos 2439 et 2440) : H. o m. 33. — L. o m. 43; forme ovale.

J.-W. Bauher. *La Reine de Saba devant Salomon;* peint sur cuivre; de 9 pouces 6 lignes de haut sur un pied 9 pouces 6 lignes de large.

Signalé, en 1750, au Luxembourg, par J. Bailly.

Nicolas Berghem. 1° *Une espèce de pillage fait par des Turcs qui emmènent des prisoniers* sur la droitte, un homme monté sur un cheval blanc et un Turc qui le suit; dans le bas du tableau une vache noire et blanche et deux moutons; il y a un tamis, une écumoire, un vase d'argent qu'on voit en dessous, plusieurs animaux comme chiens, moutons, une trompette et une chaine de fer, sur la gauche en bas, et un tapis de Turquie; de 3 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 2 pouces de large.

2° Un tableau, manière de *Berchem*, représentant une femme qui a un chapeau de paille, un homme jouant de la flûte, sur la gauche un chien, une cruche entre, moutons, béliers et chèvres; de 9 pouces et demi de haut sur 7 pouces et demi de large.

Signalés, en 1753, à Marly, le n° 1, dans « l'appartement du château d'en haut », le n° 2, dans le logement de Mlle de Clermont de l'appartement haut; en regard du n° 1 se trouve cette note : « cet original inconnu dans le goût de Berchem, les animaux, les figures dans le goût flamand ». [Marly, 33].

Jan Brueghel, *dit de* Velours. 1° *Un paysage avec figures;* d'un pied de haut sur un pied 4 pouces de large.

2° *Un port de mer dans l'éloignement*, avec des figures

sur le devant du tableau ; de 8 pouces de haut sur un pied 4 pouces de large.

A la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784. [D. R.].

3° *Une bataille ;* sur bois ; de 2 pieds 8 pouces de haut sur 4 pieds 2 pouces de large.

Au Luxembourg en 1750 ; — au Louvre en 1785. [Louv. 85].

ABRAHAM VAN DIEPENBEECK. *Une chasse de Diane ;* sur bois ; de 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 11 pouces de large.

A la Surintendance en 1784, avec cette note (1788) : « à redresser et parqueter ». [D. R.].

JACQUES FOUQUIÈRES. Un grand païsage avec figures qui représente *l'Enfant prodigue abandonné à luy-même, gardant les pourceaux ;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 2 pouces de large.

A la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784, avec cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.].

JACOB JORDAENS. 1° *L'Adoration des bergers,* sept figures, tableau éclairé de soleil ; de 6 pieds 10 pouces de haut sur 4 pieds 5 pouces de large.

Acheté, en 1776, à la vente du duc de Saint-Aignan, 1,180 livres (A. N. O[1] 1964). — A la Surintendance en 1784, avec cette note (1788) : « rentoiler, nettoyer et vernir ». [D. R.].

Actuellement au musée de Lyon, où il fut envoyé par l'État en 1811 : H. 2 m. 63. — L. 2 m. 05.

2° *Les vendeurs chassés du temple;* de 9 pieds de haut sur 13 pieds 6 pouces de large.

Vendu au Roi en 1751 par le peintre Natoire (A. N. O[1] 1934 A). — Au Luxembourg en 1750; au Louvre en 1785. [Louv. 85]. — Restauré, en 1785, par Godefroid : « l'avoir netoyé et levé des gris d'humidité invétérés, repointillé des endroits à l'épaule d'un homme nud et à la femme qui est à côté, couverte d'un chapeau de paille, et quelques endroits de l'architecture, où il y avoit des repeins changés le long d'une couture. 72 livres. » (A. N. O[1] 1931)

Actuellement au Louvre (n° 2011) : H. 2 m. 88. — L. 4 m. 36.

3° *Le Roy boit.*

Acheté en Hollande par le marchand de tableaux Fouquet, d'Amsterdam, et payé 19,742 livres 7 sols, avec un autre tableau de Berghem « très précieux », acheté en Angleterre et qu'il ne nous a pas été possible d'identifier (A. N. O[1] 1913).

Actuellement au Louvre (n° 2014) : H. 1 m. 52. — L. 2 m. 04.

4° *Suzanne au bain.*

Acheté, en 1785, par Boschaert à un amateur de Bruxelles et payé 50 louis (A. N. O[1] 1913) (1).

METZU. *Une dame tenant un verre à la main et un cavalier qui lui parle chapeau bas;* d'un pied 10 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large.

---

(1) Dans une lettre en date du 7 mai 1786, où il annonce à d'Angiviller l'envoi de ce tableau, Boschaert ajoute : « Je crains fort qu'en voyant la Suzanne, vous ne soyez choqué de ses dégoutants appats; mais, si l'on ne peut oublier dans Jordans une incontinence de dessin impardonnable, il étonne par la facilité et la fraicheur de son pinceau. »

A la Surintendance, dans le salon du directeur des Bâtiments en 1760 [J.] et en 1784 [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 2459) : H. o m. 63. — L. o m. 47.

NETSCHER. *Une dame à sa toilette ôtant ses bagues et à qui un page donne à laver* (1) et, derrière elle, une de ses femmes aidant à la toilette ; sur le coin une cheminée de marbre et un chien sur le devant dudit tableau ; de 2 pieds 3 pouces de haut sur un pied 9 pouces de large.

Acheté, en 1751, au restaurateur de tableaux Colins, au prix de 2,400 livres (A. N. O[1] 1934 A et 1979). — A la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784 avec ces notes (1788) : « A ôter seulement le vieux verni et en remettre un nouveau ; ce tableau est précieux. » — « Il est perdu sans retour depuis que M. Grandpré y a touché ». [D. R.].

P. P. RUBENS. 1º *Le Christ en croix*, au bas sont les figures de la Vierge, de saint Jean et de la Madeleine ; de 10 pieds 6 pouces de haut sur 8 pieds 9 pouces de large.

Acheté 8,700 livres à Anvers par le restaurateur de tableaux Colins qui, en 1749, le cédait au Roi pour 12,000 livres ; on le destinait au maître autel de l'église Saint-Louis de Versailles (A. N. O[1] 1907, 1934 A et 1979) (2). — Au Luxembourg en 1750. — En 1777, la toile fut crevée (3); l'accident fut

(1) Ailleurs il y a : « un page lui présente un bassin et un vase ». [J.].

(2) Dans la lettre qu'il écrivait à de Tournehem à ce sujet, le 4 septembre 1749, Colins déclarait que le roi de Prusse avait fait faire des démarches près de lui pour l'acquisition de ce tableau ; il ajoutait : « Une chose encore qui doit décider, c'est que le sujet est le même que celui que l'on vouloit faire exécuter (pour l'église Saint-Louis de Versailles), qui étoit un saint Louis au pied de la croix. Le hazard fait que le saint Jean est vêtu d'une draperie rouge, et qu'il a beaucoup du caractère de tête que l'on donne ordinairement à saint Louis avec cette différence, si on ose le dire, que celuy cy est beaucoup plus noble ; il n'y a qu'une couronne à ajouter au pied de la croix et quelques fleurs de lys à jeter sur la draperie. »

(3) Bailly rendait compte de cet accident, en date du 13 avril : « Il est arrivé hier samedi un malheur au Luxembourg. Le grand tableau du Christ de Rubens, qui est exposé sur un chevalet dans la première pièce, a été

réparé par Hacquin au prix de 6 livres (A. N. O' 1933). — Restauré, en 1789, par Martin : « étoit dans le plus mauvais état, intercepté par des repeints mis en différents temps sur la crasse, enlevé lesdits repeints avec beaucoup de difficulté, l'avoir racordé à chaque place avec beaucoup de soin, ce qui a été long et difficile. 500 livres » (A. N. O' 1931).

Actuellement au Louvre (nº 2082) : H. 3 m. 33. — L. 2 m. 82.

2º *L'Adoration des rois.*

Acheté 27,720 livres en 1777 : il avait été fait, en 1612, pour l'église des Annonciades à Bruxelles. — Rentoilé par Hacquin en 1777 : « Avoir ôté le marouflage à un grand tableau de Rubens, à Paris, représentant l'*Adoration des Mages*, puis l'avoir remis sur toile; ce tableau a 8 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 6 pouces de large. 330 livres. » (A. N. O' 1933). — Restauré ensuite par Hoogstoel (A. N. O' 1933).

Actuellement au Louvre (nº 2077) : H. 2 m. 80. — L. 2 m. 18.

A. Van de Velde. *Un canal glacé;* treize personnes jouent au mail ou patinent, sur le pont se présentent un cavalier et un homme à pied, les maisons sont couvertes de neige ; de 8 pouces de haut sur 10 de large.

Acheté 1,100 livres en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil (A. N. O' 1934 B).

Actuellement au Louvre (nº 2598) : H. 0 m. 23 — L. 0 m. 29. — Signé : *A. V. Velde 1668.*

A. Van Dyck. *Portrait de Charles Ier, roi d'Angleterre.*

Acheté 24,000 livres, en 1775, à Madame du Barry; le paiement est en date du 2 juin 1775 (1) : « à Madame *la comtesse du Barry*, 24,000 livres

---

crevé. C'était le jour du public; le Suisse, qui étoit de garde, a voulu passer derrière ce tableau pour chasser un chien qui s'y était retiré : il a heurté le tableau, l'a fait tomber de dessus les chevilles, la toile a porté sur une cheville de fer qui au moyen d'une corde le tient incliné par en haut et cette cheville a percé le tableau. » (A. N. O' 1911)

(1) A. N. O' 2278[13]. Le 19 mars 1775, d'Angiviller donnait l'ordre à Jeaurat de faire enlever ce tableau de Lucienne et de le placer en lieu convenable (A. N. O' 1510).

pour son paiement du *portrait de Charles Ier*, peint par *Van Deick*, que Sa Majesté a acquis d'Elle, suivant une ordonnance du Roi et sa quittance du 22 mai dernier ».

Au rapport de Bachaumont, ce tableau aurait fait partie du cabinet de M. de Thiers (1), toujours est-il qu'en 1771 il passait à la vente du cabinet du comte de Guiche, où il fut retiré à 17,000 livres. Le catalogue le mentionne ainsi : « Charles Ier en pied, accompagné d'un page qui tient son manteau et d'un écuyer qui tient la bride de son cheval ; au fond un paysage; à gauche, un vaisseau. Provenant du cabinet de Lassay; toile; 8 pieds 4 pouces sur 6 pieds 4 pouces.

Actuellement au Louvre (n° 1967) : H. 2 m. 72 — L. 2 m. 12. — Signé : *A. Van Dick f.*

ISAAC VAN OSTADE. *Un canal glacé.*

Acheté 8,760 livres, par Paillet en 1783 ; il provenait de la collection De Roy, à Bruxelles (A. N. O[1] 1914-1921 et 1934[B]).

DANIEL VOLKRAFT. *Portrait en pied de Charles XII, roi de Suède;* de 6 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large.

A la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784, avec cette note (1788) : « laver et vernir ». [D. R.]

École française.

PIERRE BEDAU. 1° *Le Baptême de Notre-Seigneur.*

2° Un petit tableau représentant *saint Jean qui presche au désert.*

3° Un autre petit tableau représentant *la Décollation de saint Jean.*

4° *La Nativité de Jésus-Christ.*

---

(1) Sans doute Crozat, baron de Thiers.

Les trois premiers signalés dans la chapelle des fonts de l'église Saint-Louis de Versailles, le n° 4 au grand autel de l'église des Récollets [P. C. R.].

THOMAS BLANCHET. *Portrait de l'épouse du roy Jacques Stuart* (1); de 2 pieds de haut sur un pied 8 pouces de large.

[J.] et [D. R.].

Actuellement au musée de Versailles (n° 4377), porté simplement au catalogue comme « peinture du XVIIIe siècle » : H. o m. 65. — L. o m. 52.

SÉBASTIEN BOURDON. 1° *Une halte de soldats;* peint sur bois; d'un pied 7 pouces de haut sur un pied 2 pouces de large.

— 2° *Diane surprise au bain;* d'un pied 9 pouces de haut sur 2 pieds de large.

— 3° *Des voyageurs sous des ruines;* de 2 pieds 3 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

Signalés tous les trois à la Surintendance en 1784, avec ces notes (1788), pour le n° 1 : « à laver et vernir »; pour le n° 2 : « à rentoiler et remettre dans sa première grandeur »; pour le n° 3 : « à rentoiler et vernir », et cette note ajoutée : « ce tableau du Bourdon, peint sur toile, a été emporté à Paris le 18 aoust 1792, par M. M. Reboul et autres commissaires de l'Assemblée nationale ». [D. R.]

Actuellement les nos 1 et 3 au Louvre (nos 75 du classement actuel et 45 du catalogue Villot) : H. o m. 43 et o m. 74. — L. o m. 58 et o m. 88 (2).

---

(1) Marie Clémentine Sobieski, duchesse de Glocester.

(2) Le 5 mars 1754, le marquis de Marigny écrivait à Cochin (A. N. O1 1933) : « Le Domaine, étant propriétaire de deux tableaux, l'un de *Le Brun*, dont le sujet est *la Chaste Susanne*, l'autre de *Bourdon*, représentant *la Femme adultère*, qu'il est nécessaire de déplacer, j'ai pensé ne pouvoir mieux faire, tant pour leur conservation que pour la satisfaction de l'Académie de peinture, que de les lui confier pour un temps. Vous voudrez donc bien vous concerter à cet effet avec M. Pierre pour leur trouver une place jusqu'à ce que je puisse en faire une disposition ». Dans une autre lettre du 6 mars, on déclarait que ces deux tableaux appartenaient au Roi et étaient détenus par M. Couture, architecte du Domaine.

Brouard. Un grand dessin sous verre, représentant le *château de Bellevue*, du côté du jardin ; d'un pied 9 pouces de haut sur 3 pieds de large.

[J.] et [D. R.].

Demoiselle Chateau. Un tableau représentant *l'enfant Jésus avec saint Jean et son agneau ;* de forme ovale ; avec bordure de cuivre ciselé ; de 7 pouces et demi de haut sur 6 pouces de large.

Signalé en 1733 à Marly, dans la chambre de la Reine, auprès de son lit [Marly. 33].

Nicolas Colombel. 1° Quatre tableaux représentant des allégories de *la Valeur*, — de *la Générosité*, — de *la Justice*, — de *la Magnificence ;* de 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 8 pouces de large.

2° *Énée enlevé au ciel par Vénus ;* de 5 pieds de haut sur 8 pouces de large.

3° *Persée délivrant Andromède ;* de 6 pieds de haut sur 8 pieds 4 pouces de large.

[Louv. 85].

Noël Coypel. 1° *L'Empereur Alexandre Sévère fait distribuer du bled au peuple de Rome dans un temps de disette ;* d'un pied 6 pouces de haut sur 2 pieds 8 pouces de large.

2° *Ptolémée Philadelphe, roi d'Egipte, fait donner la liberté aux juifs qui étoient en esclavage dans ses états, pour récompense de la traduction des Septante ;* de mêmes dimensions.

3° *Solon soutient ses lois contre les objections des Athéniens ;* de mêmes dimensions.

4° *L'Empereur Trajan donnant des audiences publi-*

ques aux Romains et à toutes les nations qui se trouvaient à Rome ; de mêmes dimensions.

Achetés, tous les quatre, 1,600 livres, en 1751, à un nommé Dauthuille Vittement (A. N. O[1] 1934 A). — Restaurés et rentoilés cette même année par la veuve Godefroid et Colins (A. N. O[1] 1934[r] A). — Au Louvre dans l'atelier de Coypel, en 1753 [Coch.]

Actuellement au Louvre (n[os] 160, 158, 157 et 159) : H. 0 m. 49 — L. 0 m. 88.

François Desportes.

Dans la biographie de Desportes, par son fils, on lit : « Il avait fait autrefois beaucoup de ses études au crayon, mais, réfléchissant depuis sur l'importance de joindre à l'exactitude de la forme la justesse et la vérité de la couleur locale, il s'était fait une habitude de les peindre sur du papier fort qui n'étoit point huilé. Ce qu'il y peignait était d'abord embu et lui donnait ainsi la facilité de le retoucher et finir tout de suite avec la célérité requise en ces occasions. Il en usait de même à l'égard du paysage : il portait aux champs ses pinceaux et sa palette toute chargée, dans des boîtes en fer blanc; il avait une canne avec un bout d'acier long et pointu, pour le tenir ferme dans le terrain, et, dans la pomme d'acier qui s'ouvrait, s'emboitait à vis un petit chassis du même métal, auquel il attachait le portefeuille et le papier. Il n'allait point à la campagne, chez ses amis, sans porter ce léger bagage, avec lequel il ne s'ennuyait point, et dont il ne manquait pas de se servir utilement (1) ».

Toutes les études, ainsi faites par Desportes, avaient été conservées par lui, et elles tombèrent par la suite entre les mains de ses héritiers, ainsi que plusieurs de ses tableaux qu'il s'était réservés, et quelques autres œuvres dont il s'était fait une petite collection. En 1784, le neveu de Desportes, détenteur de ces diverses pièces, en proposa la vente à la Direction des Bâtiments; le comte d'Angiviller en demanda un état approximatif, et l'indication du prix. Desportes envoya alors l'état suivant (A. N. O[1] 1932).

Deux tableaux *d'animaux, fruits, fleurs, paysages et architecture*, qui sont présentement à la manufacture de Sève, connu de M. le comte d'Angiviller... 5,000 livres.

Deux de *fleurs où il y a peu de gibier, des fruits ;* l'un

(1) *Mémoires inédites sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie de peinture et sculpture,* t. II, p. 109.

a environ 4 pieds de hauteur sur près de 5 pieds de largeur, l'autre un peu moins grand de hauteur et largeur.................................... 1,000 livres.

Un représentant *un rozier, plusieurs plantes de différents pavots, un chien qui garde du gibier qui est à terre ;* de 5 pieds de large sur 4 de haut; ce tableau est un des plus beaux de l'auteur, il le regardoit ainsy. 1,200 »

Deux représentant des *chiens en arest*, l'un braque, l'autre épagneulle, fond de paysage lointain et plantes; ils ont chacun environ 4 pieds et demie de largeur sur 3 pieds 4 poulces de haut.................. 1,000 »

Une grande guirlande de toutes sortes de raisins d'Italie, peinte par *Baptiste ;* ce tableau est un des bons de ce maître; de 4 pieds et demie de haut sur 3 pieds et demi de large.................................. 1,000 »

Un paysage avec des *animaux et deux figures;* de 5 pieds et demi de large sur 4 de haut..... 400 »

Un grand tableau représentant un *buffet pour salle à manger ;* il avoit esté ordonné pour le Roy, il reste deux orangers qui ne sont point terminées, le reste est finy ; ce tableau réunissoit tout les genres où Desportes avoit excellé; il avoit 89 ans lorsqu'il le commença. Il a environ 11 pieds de large sur 9 de haut....... 600 »

Deux représentant *des niches d'architecture*, avec fruits, fleurs et gibier ; haut de 3 pieds sur 2 pieds et demi de large............................. 400 »

Deux esquisses terminées représentant des *chasses de cerf*, d'un beau dessein et un grand feu de composition; l'une a 21 poulces de large sur 18 de haut.. 300 »

Un bas-relief très beau imitant le vieux marbre; d'environ 18 poulces de large sur 15 de haut. M. Desportes a esté le premier qui en ait peint à tromper même les sculpteurs.................................... 200 »

Un représentant *un grand chien au bord d'un étang, prêt à s'élancer sur une canne et ses cannetons*, fond de paisage, fleurs et fruits; haut de 5 pieds sur 6 et demi largeur.................................. 400 »

État des différentes études peinte en huille.

72 feuilles d'études de chiens et de chats, dont 6 de chats faisant environ 100 études; de grandeurs différentes, les moindres ont 12 pouces sur 6............. 1,200 livres.

81 feuilles d'études d'oyseaux, 13 de faisans, 8 de perdrix, 20 d'aigles et oyseaux de proye et autres, faisant plus de 140 études; comme cy dessus......... 800 »

70 feuilles d'études de paysage et lointain; de même que cy dessus.......................... 600 »

49 feuilles d'études de troncs d'arbres et plantes; comme cy dessus............................ 400 »

52 feuilles d'études d'animaux sauvages; de même que cy desssus............................ 600 »

41 feuilles d'études de fleurs et fruits, faisant plus de cent études; de même que cy dessus..... 600 »

45 feuilles de composition et esquisses, on peut exécuter la plus part, terminé; comme cy dessus... 600 »

100 études sur toille et plus, objets différents en animaux de toutes espèces, quelques plantes; de différentes grandeurs depuis un pied, d'autres environ trois................................. 600 »

52 toilles roullées dont quelques unes de *Sneidre*, *Nicasius;* de différentes grandeurs, il y en a de 6 pieds sur 4 (1)............................... 1,000 »

Deux portefeuilles de desseins et croquis, de 209 feuilles. Cela ne pouroit que très peu servir à la Manufacture; de différentes grandeurs, beaucoup de demie feuille................................ 400 »

Un d'architecture d'*Opnord* (2) de 28 feuilles, il n'y en a que 6 ou 7 qui pouvoit servir à la manufacture; de différentes grandeurs, dessiné avec gout et pittoresquement.

15 toilles sur chassis, la plus part d'études et plusieurs

(1) Lire : Snyders.
(2) Lire : Oppenord. Il n'y a pour cet article aucune indication de prix.

peuvent estre regardé comme tableaux; cela forme plus de 150 études de différentes grandeurs, de 5 pieds sur 4, les moindres ont à peu près 3 sur 2 et demi. 1,200 livres.
Total........................... 18,500 livres. (1)

Cette proposition fut prise en considération; la Direction des Bâtiments donna un avis favorable, et, le 23 novembre 1784, une décision officielle intervint à ce sujet (e). Le lendemain, la direction des Bâtiments prenait livraison de cette collection ; elle était destinée à la manufacture de Sèvres, qui avait besoin pour ses artistes de tableaux et d'études d'animaux, d'oiseaux, de plantes et de fleurs (3). Mais l'état de proposition, fourni par le neveu de Desportes, manquait de précision ; très vraisemblablement le premier peintre Pierre fit vérifier la collection, et un état plus détaillé en fut dressé (A. N. O[1] 1913) :

État des tableaux et études de François Desportes appartenant au Roy, destinés par Monsieur le comte de la Billardrie d'Angiviller, pour le service de Manufacture Royalle de porcelaine de Sèvres.

Deux tableaux de pareille grandeur, d'environ 7 pieds de hauteur sur 5 et demi de largeur, représentant des *fruits*, *fleurs*, *gibier*, bas-relief, de grand tapis, fond d'ar-

---

(1) En note on lit : « Il y a un tableau oublié sur l'état présenté à M. le comte Dangivillers, large de 6 pieds et demi sur environ 4 pieds 10 poulces de haut : il représente un grand chien danois au bord d'un étang prest à s'élancer dans l'eau où il y a une canne avec ses cannetons, fonds de paysage d'architecture, il y a des fruits ».

(2) La note suivante, qui accompagne l'état dressé par Desportes, spécifie les conditions de cette acquisition :

« Département des Arts. Le sieur *Desportes* remet état des études qu'il désire vendre au Roy pour la manufacture de Sèvres. — *Nota.* Le marché se résoudra en une pension. Le Roy, par décision du 24 novembre 1784, avait accordé pension de 1,200 livres, reversible pour deux tiers à la dame Desportes ».

(3) M. Champfleury, au début de son catalogue de la manufacture de Sèvres (*Inventaire général des richesses d'art de la France.* Province, t. V), signale bien la présence d'une partie de cette collection, mais ajoute que « nulle mention n'est faite de l'origine de ce fonds important. » Un assez grand nombre de ces dessins doit se trouver également au musée du Louvre.

chitecture et paysage, dans l'un il y a un tapis verd, et dans l'autre un tapis cramoisy (1).

Un tableau, de 4 pieds de haut sur 5 de large, représentant un *Rosier*, plusieurs plantes de pavots sous lesquelles est un chien dans la demie teinte, du gibier à terre, des plantes, un fusil et des petits oyseaux (2).

Deux tableaux représentants chacun un *chien blanc en arest;* l'un un grand épagneul, l'autre un braque, avec des fonds de paysages; ils sont de pareille grandeur, qui est de 3 pieds 2 pouces de haut sur 4 pieds 4 pouces de large (3).

Un tableau de *fleurs, fruits et gibier;* haut de 3 pieds 8 pouces sur 2 pieds 10 pouces de large; il y a un chien qui paroit désirer atteindre à des lapreaux, posés sur une balustrade.

Un autre tableau de *fleurs, fruits et gibier;* haut de 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds 4 pouces de large.

Un *paysage avec des animaux;* haut de 4 pieds sur 5 de large.

Un tableau pour une salle à manger représentant *un buffet garni pour un dessert;* haut d'environ 5 à 10 pieds sur 9 de large; il n'est point fini, il y a deux orangers qui ne sont point terminés; ce tableau est roullé (4).

Un tableau représentant, en bas-relief de vieux marbre blanc, des *jeux d'enfants;* haut de 16 pouces sur 24 de large.

Un tableau représentant *un grand plat doré et ciselé*

---

(1) Ces deux tableaux sont actuellement à la manufacture de Sèvres; n°s 10 et 11 de Desportes (catalogue Champfleury) : H. 2 m. 35. — L. 1 m. 75.

(2) Ce tableau, que le neveu de Desportes indiquait comme l'un des meilleurs de son oncle, est passé, en 1857, à la vente Théodore Patureau où il a été acheté par lord Hartford, 10,700 livres avec un autre tableau de chasse : H. 1 m. 25. — L. 1 m. 58.

(3) Peut-être pourrait-on reconnaître ces deux tableaux dans le nº 234 du Louvre, et le nº 16 de Desportes de la collection de Sèvres (catalogue Champfleury): H. 1 m. 15 et 1 m. 08. — L. 1 m. 30 et 1 m. 40.

(4) En note on lit : « M. *Desportes* l'a commencé ayant quatre-vingt neuf ans révolus; c'est son dernier ouvrage. » — Cf. page 612 *supra*.

où on trouve les cinq sens de nature et les quatre éléments ; il y a 116 figures ; de 2 pieds en quarré.

Un tableau, de 6 pieds de large sur environ 4 de haut, représentant un *grand chien danois prest à s'élancer dans l'eau où il y a une cane et ses cannetons ;* il y a des roseaux et fonds de paysage, des fleurs et des fruits.

Un tableau de Baptiste, représentant *une grande guirlande de toutes espèces de raisins d'Italie* avec les feuilles qui leur sont propres; de 4 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.

Deux tableaux, copiés d'après Desportes, par son neveu, représentant des *chasses,* l'une de cerf, l'autre de sanglier ; de pareilles grandeurs, 4 pieds de haut sur 5 de large (1).

Deux tableaux de Desportes, qui sont pendans l'un de l'autre, représentant *des niches en architecture*, où il y a des vases, des fleurs, fruits et gibier; ils ont 3 pieds de haut sur 2 et demi de large (2).

Trois tableaux, de pareille grandeur, 2 pieds 10 pouces de haut sur 3 pieds 10 pouces de large, représentant des *fruits et légumes.*

Un tableau dans le même genre que cy contre, haut de 2 pieds 6 pouces sur 3 pieds 10 pouces de large.

Un tableau, de 2 pieds de large de 20 pouces de haut, où il y a *des cerises et du gibier* (3).

Deux esquises terminées, peintes sur du carton, représentant des *chasses de cerf;* l'une a 21 pouces de large sur 18 pouces de haut, l'autre 18 pouces de large sur 14 de haut.

---

(1) Ces tableaux sont probablement les nos 5 et 6 de Desportes de la collection de Sèvres (catalogue Champfleury) : H. 1 m. 30. — L. 1 m.

(2) Ces tableaux sont à la manufacture de Sèvres; ce sont les nos 42 et 43 de Desportes au catalogue Champfleury qui ne les porte que comme « attribués à Desportes » : H. 0 m. 98. — L. 0 m. 78.

(3) C'est le no 44 de Desportes au catalogue Champfleury, qui ne le porte que comme « attribué à Desportes » : H. 0 m. 51. — L. 0 m. 63.

Études peintes à l'huile sur toilles montées sur des chassis.

Un chassis sur lequel il y a six vases d'or, deux en argent, plusieurs grosses poires ; haut de 4 pieds sur 4 pieds 4 pouces de large.

Un autre où il y a un surtout en argent, un plat d'or cizelé, quatre vases d'agathe, dont deux montés en vermeil, un gros pâté de Pantin ; de 3 pieds 6 pouces de haut sur 4 pieds 3 pouces de large (1).

Un où il y a six morceaux d'orphèverie, dont deux sont pour des flambeaux ; de 3 pieds un pouce de haut sur 3 pieds 10 pouces de large.

Un chassis rond sur lequel il y a un plat d'or, un autre d'argent ; il a environ 2 pieds et demi sur tous les sens (2).

Un où il y a une thérine, deux sucriers, une sallière, le tout en argent, il y a aussi des pêches dans un pannier ; de 21 pouces de haut sur 27 de large (3).

Un où il y a des fruits dans des vazes de porcelaine, pêches, abricots et figues ; haut de 10 pouces sur 24 de large.

Un, d'environ 4 pieds de long sur 2 de haut, où il y a deux faisans de la Chine, un poisson et des branches avec des fruits de plantes étrangères.

Un chassis, de 3 pieds 6 pouces de long sur 2 pieds de haut, où il y a deux espèces de grosse canne étrangère avec un oyseau rouge.

Un où il y a six lions ; haut de 2 pieds 2 pouces sur 2 pieds 10 pouces de large.

Un où il y a une douzaine d'études de chiens, peintes

(1) C'est le nº 34 de Desportes de la collection de Sèvres, (catalogue Champfleury) : H. 1 m. 11. — L. 1 m. 36.

(2) C'est le nº 37 de Desportes (catalogue Champfleury) : H. 0 m. 81. — L. 0 m. 93.

(3) C'est le nº 35 de Desportes (catalogue Champfleury) : H. 0 m. 58. — L. 0 m. 72.

par Nicasius; de 3 pieds un pouce de haut et 2 pieds 7 pouces de large (1).

Un où il y a six lapins et un cochon d'Inde; ayant 2 pieds de long sur un pied 8 pouces de haut.

Un où il y a une perdrix rouge, attachée par la patte qui la suspend; de 2 pieds 2 pouces de haut sur un pied 10 pouces de large.

État des études à l'huile, peintes sur des toilles roulées.

Une étude où il y a quatre renards et deux testes du même animal; long de 4 pieds 4 pouces sur 2 pieds de haut.

Une, de 5 pieds 4 pouces de long sur 3 pieds de haut et 3 pouces, où il y a trois paons.

Une, de 4 pieds 6 pouces de long sur 3 pieds de haut, où il y a un sanglier et quatre testes du même animal.

Une, de 3 pieds 4 pouces de même grandeur sur la largeur et hauteur, où il y a quatre chiens, deux faisans, une cigogne et une perdrix.

Une, de pareille grandeur de hauteur et largeur, où il y a trois singes et trois chiens.

Une, de même grandeur que cy dessus, où il y a trois chiens.

Une, de trois pieds et demi de large sur 3 pieds 4 pouces de haut, représentant deux grands chiens.

Une, de 4 pieds de large sur 3 de haut, où il y a environ vingt oyseaux étrangers, presque tous d'espèces différentes.

Une autre, de pareille grandeur que cy dessus, où il y a environ quatorze oyseaux étrangers de différentes espèces.

Une, de pareille grandeur, où il y a neuf oyseaux étrangers et un chat.

Une, de pareille grandeur que cy dessus, où il y a deux grands aygles.

---

(1) Ce tableau de Nicasius, le maître de Desportes, se trouve actuellement à Sèvres; c'est le n° 17 décrit par Champfleury, qui le donne à Desportes : H. 0 m 98. — L. 0 m. 80.

Une représentant une grande plante de pavots, beaucoup de fleurs de laditte plante; de 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 10 pouces de large.

Une où il y a deux grandes plantes des Indes, il y en a une du tabac; de 3 pieds et demi de haut sur 4 et demi de large.

Une, de 6 pieds de haut sur 4 de large, où il y a un chesne, trois plantes de bouillon blanc, quatre de mauve et guimauve, un melon avec ses feuilles.

Une, de pareille grandeur que cy dessus, représentant un citronier avec les fleurs et les fruits de cet arbre, une grande plante de roseaux étrangers.

Une représentant en pierre un Satire sur une gaine couronnée de raisins, la gaine est ornée de plusieurs espèces de fleurs; haut de 5 pieds sur 2 et demi de large.

Une représentant un surtout garny pour un dessert, où il y a des pêches, des abricots, prunes, figues, raisins, confitures sèches; tous ces fruits dans des jattes de porcelaine; large de 4 pieds sur 2 de haut.

État d'un grand carton dans lequel il y a des études peintes à l'huille sur toille.

Des perroquets appelé haras, deux rouges et deux verds; large d'environ 3 pieds sur 2 de haut.

Un perroquet dit harras, deux perruches, une verte l'autre jeaune; de 2 pieds de haut sur 15 pouces.

Deux perroquets verds; de 2 pieds de large sur 10 pouces de haut.

Un perroquet rouge, une teste et col d'un perroquet jeaune, deux perdrix rouges, une caille et seize petits oyseaux; de 2 pieds de large sur 20 pouces de haut.

Un perroquet blanc, dit cacatois, un perroquet vert, six oyseaux d'espèces différentes, un animal ressemblant à une fouine; de 3 pieds de haut sur 2 de large.

Six chats-huants; de 3 pieds de large sur 20 pouces de haut.

Un aigle, un chat-huant, et quatre oyseaux; de 2 pieds 10 pouces de large sur 28 pouces de haut.

Un grand aigle; de 3 pieds et demi de large sur 2 pieds et demi de haut.

Trois autruches et un chien; de 3 pieds et demi de large sur 2 et demi de haut.

Un grand animal nommé casuel, et six études; de 3 pieds de large sur 2 et demi de haut.

Deux coqs faisans et une poule faisan; de 3 pieds de haut sur 2 et demi de large.

Un aigle volant; de 2 pieds et demi de large sur 20 pouces de haut.

Un pélican avalant une carpe; de 2 pieds et demi de haut sur 2 de large.

Un grand oyseau royal; haut de 3 pieds sur 20 pouces de large.

Deux oyseaux à grands cols; de 3 pieds de haut sur 14 pouces de large.

Un oyseau à grand col, plumes blanches, ailes rouges; de 3 pieds et demi de haut sur 10 pouces de large.

Trois canards de la Havanne; de 2 pieds 6 pouces de large sur 10 pouces de haut.

Quatre oyseaux à grands cols, plumes blanches, ailes rouges; de 3 pieds de haut sur 10 pouces de large.

Neuf oyseaux, cinq d'une espèce et quatre d'un autre, sur fond blanc; de 3 pieds de large sur 10 pouces de haut.

Un canard groupé avec un lièvre, des perdrix et des bécasses; haut de 2 pieds sur 2 et demi de large.

Un faisan groupé avec des perdrix rouges, au bout une hure de sanglier; haut de 2 pieds sur 2 et demi de large.

Un rosier où il y a un chien derrière, un chat qui veut dérober un faisan, qui est groupé avec des perdrix; haut de 2 pieds 6 pouces sur 2 pieds 9 pouces de large.

Onze études de différentes espèces d'animaux, cerf, chevreuil, tortue, faisan et un animal inconnu; de 3 pieds de large sur 2 et demi de haut.

Une étude où on distingue avec peine six chameaux; d'un pied 8 pouces sur 2 pieds 6 pouces de large.

Une étude où il y a des testes de chevaux, de cerf, une sorte de renard, un chien; de 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

Une où il y a quatre testes de cerf blanc; haut de près de 3 pieds sur 2 de large (1).

Une où il y a six animaux inconnus; haut de 2 pieds sur 3 de large.

Une où il y a des oyseaux étrangers, une tortue, un chat sauvage tigré et autres animaux; large de 3 pieds et demi sur un pied 6 pouces de haut.

Une où il y a trois boucs, deux oyseaux; large de 2 pieds et demi sur 15 pieds (2) de haut.

Deux hures de sanglier; de 3 pieds de large sur 17 pouces de haut.

Une étude où il y a huit objets, perdrix, bécasses et autres oyseaux; de 2 pieds et demi de large sur un pied 8 pouces de haut.

Un grand chien noir et blanc; long de 3 pieds et demi sur 2 de haut.

Deux chiens, un blanc et un roux; haut de 2 pieds sur 2 de large.

Des colonnes d'architecture; de 2 pieds et demi de haut sur un et demi de large.

Des ornements en cuivre doré; de 3 pieds de large sur un pied 3 pouces de haut (3).

Une plante des Indes, ses fleurs et fruits; de 3 pieds et demi de haut sur 2 de large.

Deux plantes, une de rozeau; haut de 2 pieds 10 pouces sur 2 pieds de large.

Deux plantes de rozes traisnières avec ses fleurs; haut de 3 pieds sur un pied 6 pouces de large.

Un chien blanc tenant un canard qu'il étrangle; d'environ 2 pieds de haut sur 2 de large.

---

(1) C'est le n° 21 de Desportes de la collection de Sèvres (catalogue Champfleury) : H. 0 m. 93. — L. 0 m. 61.

(2) C'est assurément : pouces, qu'il faut lire.

(3) C'est le n° 36 de Desportes (catalogue Champfleury) : H. 0 m. 40. — L. 1 m. 02.

Autre portefeuille où il y a des études peintes à l'huille sur toille.

Une étude où il y a deux lions, un tigre, un ours ; d'environ 2 pieds de large sur un pied 8 pouces de haut.

Un cheval jaspé ; haut de 2 pieds sur un et demi de large.

Un chien braque et un lévrier ; de 2 pieds de haut sur un pied 6 pouces de large.

Un chien espagneul, un lapin, un cochon d'Inde et une teste de chien ; large de 2 pieds sur un et demi de haut.

Un bélier blanc ; large d'un pied 9 pouces sur un pied 3 pouces de haut.

Un chat ; large d'un pied 9 pouces sur un pied 2 pouces de haut.

Un tableau où il y a un tapis, un paon, un singe, un perroquet, du raisin ; haut de 2 pieds sur un pied 8 pouces de large.

Une bande de toille où il y a seize oyseaux ; large de 4 pieds et demi sur un pied.

Une étude où il y a douze petits oyseaux, trois commencements de faisans, un singe.

Deux oyseaux, cols longs, ailes rouges ; de 2 pieds de haut sur un et demi de large.

Un paon et une bécasse ; large de 2 pieds sur un pied et demi de haut.

Un aigle ; d'un pied 6 pouces de haut sur un pied 3 pouces de large.

Deux oyseaux, gros comme des poules, couleur de caffé au lait, et deux testes des mêmes ; large de 2 pieds 3 pouces sur 2 pieds de haut.

Un grand oyseau brun, du rouge à la teste et pattes rouges, que l'on dit être le véritable pélican ; haut d'un pied 8 pouces sur un pied 6 pouces de large.

Un grand oyseau des Indes ; haut d'un pied 8 pouces sur un pied 6 pouces de large.

Une autre étude du véritable pélican; de 2 pieds de haut sur un pied 8 pouces de large.

Un grand oyseau des Indes; d'un pied 8 pouces de haut sur un pied et demi de large.

Deux feuilles de papier, sur chacune il y a un canard; de 2 pieds de large sur un pied 6 pouces de haut.

Une étude, jambon et quatre oyseaux vivans; large de 3 pieds et demi sur un pied de haut.

Un chameau et l'oyseau demoiselle; d'un pied 8 pouces sur tous les sens.

Deux singes; d'un pied 3 pouces de haut sur un pied de large.

Une bande de toille en équerre où est un grand singe; d'environ 2 pieds de haut sur pareille largeur.

Une étude de quatre singes; d'environ un pied 8 pouces de haut et de large.

Une de deux singes; haut de 2 pieds 4 pouces sur un pied et demi.

Une de deux singes et deux petits oyseaux; large de 2 pieds 4 pouces sur un pied 2 pouces de haut.

Deux chiens et une perdrix rouge; large de 2 pieds sur un pied et 8 pouces de haut.

Quatre concombres; d'un pied 3 pouces de large sur 10 pouces de haut.

Une étude d'un vase doré; d'un pied 2 pouces de haut et de large.

Une bande de toille où il y a cinq grenouilles; large d'un pied 6 pouces de haut (*sic*).

Une étude de trois jambons et trois melons; de 2 pieds et demi de large sur un pied 6 pouces de haut.

Un singe; d'un pied 6 pouces de haut sur un pied 2 pouces de large.

Un faisan pintèle; large de 2 pieds 6 pouces sur 9 pouces de haut; peint sur carton.

Un cocq faisan et une perdrix rouge; de 2 pieds 6 pouces de large sur 9 pouces de haut.

Un écureuil; d'environ 6 pouces sur tous les sens.

Deux jeunes chevrettes ; de 20 pouces de large sur 18 de haut.

Un singe; de 18 pouces de haut sur 8 de large.

Deux études de singe, dans une il y en a deux, dans l'autre un singe, deux oyseaux, des coquilles d'œufs ; haut d'environ 18 pouces sur 14 de large.

Deux espèces d'écureuils à longues queues; de 20 pouces de large sur 15 de haut.

Un carton où est écrit : Paysages, et composé de 184 études. Il y a 30 feuilles entières et 94 demies feuilles, savoir : lointains, où il y a 26 demies feuilles et une entière ; troncs d'arbres, où il y a 18 demies feuilles et une entière; plantes différentes, 22 demies feuilles et une entière ; paysages, 28 demies feuilles et 14 entières.

Un carton où est écrit : Bestes fauves et sauvages. Ce carton est composé de 130 études, toutes différentes, à commencer par l'oyseau mouche, le papillon jusqu'à l'aigle ; les quadrupèdes depuis l'écureuil jusqu'à l'éléphant, le lion, l'ours, tigre, léopard, rhinocéros, cheval, bœuf; il y a aussi quelques poissons, écrevisses, couleuvres et toutes sortes de coquillages.

Un carton où est écrit : Chiens et chats. Ce carton contient 66 études, dont il y en a 6 sur des feuilles entières, le reste est sur des demies feuilles dans le nombre desquelles il y en a 5 de chats, un cheval, comme il y a des feuilles sur lesquelles il y a plusieurs études ; le tout est composé environ 100, 90 chiens (*sic*), 9 chats et un cheval. Plus, dans ce même carton, il y a environ une centaine de feuilles de papier huillé où sont des traits, dont quelques uns peuvent être utiles.

Un portefeuille où est écrit : Desseins, où sont 80 desseins. Il y en a 6 environ, 20 qui ne sont point compris dans ce nombre étant de peu de conséquence. De plus on y a ajouté 30 dessins de *Dopnort* (1) : 24 sur quarrés de papier ; il y en a 6 grands.

---

(1) Lire : Oppenord.

Un autre carton, de pareille grandeur, contenant 90 desseins; on en a mis 30 de plus qui ne sont point du nombre des 90, étant peu de chose, cependant qui peuvent servir dans des occasions.

Le chevalier Flotte. *Une fête navale pour la convalescence de Madame Victoire;* de 4 pieds 6 pouces de haut sur 7 pieds et demi de large.

[D. R.].

Charles Hérault. 1° *Un paysage dans lequel on voit un Amour sur un nuage tenant un flambeau;* de 22 pouces de haut sur 3 pieds 7 pouces de large; sur bois.

2° *Un paysage où l'on voit un clair de lune;* de mêmes dimensions.

Le nº 1, mentionné à Paris dans la galerie d'Apollon par l'*Inventaire des tableaux faits pour le Roi de 1722 à 1737* (A. N. O[1] 1965); le nº 2 signalé dans l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1747* (A. N. O[1] 1965).

Nicolas de La Fabrique. *Diogène*, demi figure; de 2 pieds 11 pouces de haut sur 2 pieds 3 pouces et demi de large.

[J.] et [D. R.].

Jacques de La Joüe. Deux tableaux représentant des *Marines;* de 5 pieds de haut sur 3 pieds de large.

— *Un port de mer;* de 2 pieds 4 pouces de haut sur 4 pieds de large.

Signalés, en 1731, à Versailles, les deux premiers dans le cabinet, le troisième dans la chambre à coucher du comte de Toulouse [Cour.]. — Tous les trois à la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784 avec les dimensions, pour les deux premiers de 4 pieds 3 pouces en carré, pour le troisième de 2 pieds 10 pouces sur 3 pieds 10 pouces de large [D. R.].

Ch. Le Brun. 1° *Peintures de l'Escalier des Ambassadeurs à Versailles* (1).

En 1752, quand on démolit à Versailles l'escalier des Ambassadeurs, les peintures les plus célèbres furent conservées et transportées par Picault, sur toile; voici le mémoire de Picault qui mentionne les peintures de *Le Brun* qui furent sauvées par ce moyen (A. N. O[1] 1934 A) :

« Fragments peints par *Le Brun* dans l'escalier des Ambassadeurs.

« Un morceau représentant *un soldat en faction*, peint dessus un enduit de chaux et sable de rivière par Le Brun; ayant 2 pieds 5 pouces sur un pied 10 pouces, bien marouflé dessus toile tendue dessus un chassis à clef. — Un autre représentant *une figure regardant avec des lunettes;* mêmes dimensions et même opération. — Un autre représentant une *figure avec une tête de nègre* figurant une partie des quatre nations; mêmes dimensions et même opération. — Un autre tableau représentant *une partie du siège de Montcassel* (2) commandé par Monsieur, frère unique du Roy, au mois d'avril 1677; de 3 pieds de long sur 28 pouces.. 400 livres.

« Plus, par ordre de M. de Tournehem, avoir posé un homme sur le grand escalier pour la garde desdits morceaux pendant l'opération, l'espace de 30 jours et 20 nuits.................................. 62 livres 10 sols.

« Plus, par ordre de M. le Directeur Général, avoir fait porter à Paris et revenir à Versailles quatre fois lesdits tableaux, à raison de 12 livres par voyage.. 48 livres.

Total.. 510 livres 10 sols.

— En 1776 et 1777, Godefroid restaurait deux autres fragments, déjà sauvés par Picault; voici son mémoire (A. N. O[1] 1933) : « Deux sujets d'*Enfans,* peints par *Le Brun*, portant chacun 4 pieds 6 pouces sur 3 pieds 6 pouces, ce sont des fragmens de l'ancien escalier des Ambassadeurs à Versailles, détachés de dessus le mur en 1747 par le sieur Picault et remis de nouveau sur toile, ayant été endommagés à beaucoup d'endroits.. 200 livres. »

2° *Plafond de la salle des Machines des Tuileries* (3).

En février 1754, le plafond de la salle des machines des Tuileries, déta-

(1) Cf. de Nolhac, *L'art de Versailles. L'escalier des ambassadeurs* (*Revue de l'art ancien et moderne*, janvier 1900).

(2) Dans un autre mémoire il y a « Siège de Saint-Omer » (A. N. O[1] 1979).

(3) Il convient d'ajouter à la liste des esquisses de Le Brun, donnée dans notre *Inventaire général des tableaux du Roy* par Nic. Bailly, le morceau

ché en 1720, fut restauré par la veuve Godefroid et de Colins, dont voici le mémoire (A. N. O' 1931) :

« Un grand tableau de M. *Le Brun*, servant au plafond de la salle des machines au Thuilleries, de 9 pieds, de forme à pan; l'avoir mis sur toille et rassemblé tous les morceaux dudit tableau qui étoit déchiré d'un bout à l'autre à travers les figures, avoir nettoyé le derrière d'un maroufle ancien et rempli touttes les crevasses, cet ouvrage m'a employé 6 journées à 18 livres.. 108 livres.

« Audit tableau, l'avoir netoyé étant très sale et repeint tous les endroits qui avoient été déchirés, cet ouvrage l'a occupé (Colins) 4 journées à 18 livres.. 72 livres.

« Plus, à un deuxième tableau pour la même pièce, de 5 pieds quarré et rond, l'avoir remis sur toille, racommodé et rempli les crevasses, l'avoir netoyé, j'ay employé 3 journées à 18 livres........................ 54 livres.

« Plus, audit tableau rond avoir repeint les crevasses ce qui a occupé 2 journées.. 36 livres. »

Nicolas Loir. 1° *La Reine de Saba, placée sur la gauche, qui donne audiance à un vieillard*, un soldat qui le présente, au dessus d'elle dans le fonds un vieillard appuyé sur le thrône; les figures ayant 3 pieds et demi; de 4 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds 11 pouces de large.

2° *La reine de Saba, gracieusant un officier de Salomon*, qui est vêtu d'une draperie rouge, ayant la main gauche tournée sur la poitrine ; derrière luy un vieillard qui lève la main gauche; deux soldats dans le bas du tableau sur un fond de paysage ; de mêmes dimensions.

3° *Salomon, donnant la main à la reine de Saba pour la placer sur le thrône;* Salomon est vêtu d'une draperie rouge et chaussé en brodequins bleus, marchant sur un tapis aussy rouge ; la Reine vêtue d'une étoffe d'or chamaré et d'un manteau bleu; derrière elle un page qui porte sa robe, vêtu d'un rouge brun; de mêmes dimensions.

4° *La reine de Saba, appuyée sur son thrône* de la main gauche, ayant le bras droit tendu, un soldat derrière elle

---

suivant : « Une ébauche commencée par Le Brun, de grisaille, représentant l'*Adoration des Rois*, de 3 pieds et demi de large sur 2 pieds 8 pouces de haut. » [H.]

et trois figures venant à elle, sur un fond de paysage; de mêmes dimensions.

5° *Une femme debout, vêtue d'une draperie rouge, ordonnant à une troupe de soldats*, une suivante derrière elle; ces figures ont de hauteur 3 pieds et demi; de 5 pieds de long sur 4 pieds 3 pouces de long.

6° *Un jeu d'échecs*, avec quatre figures de 3 pieds et demi, un homme assis, vêtu d'une robe rouge, et une femme assise sur la droitte, lisant une lettre, vêtue d'une draperie cramoisy, il y a une de ces figures près de la femme qui semble arranger les échecs, il est vêtu de bleu; de mêmes dimensions.

7° *Cléopâtre, qui, dans un festin, donne à Marc Antoine, son amant, une perle dissous dans un breuvage,* avec trois autres figures, le tout sur un fonds de paysage et d'architecture; de 4 pieds un pouce de haut sur 5 pieds 5 pouces de large (1).

Ces divers tableaux sont signalés à Meudon, en 1733, dans l'appartement des Maronniers, les quatre premiers en « dessus de portes de la première salle en entrant », les trois autres en « dessus de portes du cabinet à gauche ». [Meud. 33].

8° *Une femme avec deux cygnes qui caractérise Vénus, un Amour à côté d'elle tient un pigeon;* de forme ronde; de 3 pieds de diamètre.

9° *Une sainte Famille et le petit saint Jean sur la gauche;* de forme ronde; de 3 pieds 2 pouces de diamètre.

---

(1) Ces trois tableaux sont également mentionnés dans un autre inventaire de 1775; les sujets de sont indiqués comme tirés de l'histoire de Sémiramis et décrits ainsi :

« Un prince, assis à table et vêtu d'une draperie rouge; il paroit dans un mouvement de surprise; la table est couverte de différents mets et des femmes y apportent des corbeilles de fruits, le mouvement de surprise du prince semble occasionné par ce que lui montre Sémiramis, qui est debout à l'autre coin de cette table. » — « Sémiramis debout parlant aux officiers de son armée, elle est vêtue d'une draperie rouge et elle est élevée sur une estrade à plusieurs degrés. » — « Un prince, vêtu d'une draperie rouge, assis auprès d'une table couverte de bijoux, au bout de laquelle on voit un homme qui les arrange, sur la droite du tableau le peintre a placé une jeune princesse, lisant une lettre avec un sentiment d'admiration. » [Meud. 75].

Les nos 8 et 9 en 1733 à Fontainebleau dans la chambre Saint Louis, le no 8 intitulé : « Vénus remportant la pomme d'or». [Font. 33]. — Le no 10 en 1733 à Marly [Marly 33.] — Le no 8, en 1760, à la Surintendance [J.] (1).

François Marot et Nicolas Bertin. 1° *Pan et Syrinx;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur un pied 6 pouces de large.

2° *Jupiter et Danaé;* de mêmes dimensions.

3° *Diane et Calipso* (2) ; de 3 pieds 5 pouces de haut sur un pied 8 pouces de large.

4° *Vénus et Vulcain;* de mêmes dimensions.

5° *Jupiter et Sémélé;* de 3 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large.

6° *Déjanire et le centaure Nessus;* de 3 pieds 9 pouces et demi de haut sur un pied 11 pouces de large.

[D. R.].

Patel le fils. 1° Un tableau ovale, représentant *un paysage dans lequel on voit un morceau d'architecture et le petit Moyse exposé sur les eaux;* de 3 pieds de haut sur 2 pieds 7 pouces de large.

2° *Un autre paysage avec un morceau d'architecture, sur le devant deux figures dont l'une tient une besche;* de mêmes forme et dimensions.

Signalés dans l'appartement de la Reine mère, au vieux Louvre, par l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy pendant l'année 1737* (A. N. O[1] 1965).

Petitot. *Une tête de Charles Ier en émail.*

Acheté 1,200 livres, en 1777, à un peintre, nommé Pierre Pasquier (A. N. O[1] 2311[13]) (3).

---

(1) Cf. page 291 *supra*.

(2) Lire : Calisto.

(3) En 1787, les Bâtiments acquéraient, au prix de 72,000 livres, les divers portraits exécutés par Petitot, et qui composaient la collection d'Ennery.

NICOLAS POUSSIN. 1° *Un paysage, un torrent d'eau qui tombe ; sur le devant une figure vêtue de bleu, le bras droit tendu, dans l'enfoncement une figure vêtue de rouge ;* de 16 pouces et demi de haut sur 13 pouces de large.

Signalé, en 1733, à Marly, dans le logis du concierge parmi les tableaux laissés à sa garde [Marly 33].

2° *L'éducation de Baccus ;* de 5 pieds un quart de haut sur 5 pieds de large.

[Font. 33].

3° *Saint François Xavier ressuscitant une fille à Cangoxina, au Japon;* de 12 pieds de haut sur 7 de large.

Acheté 3,800 livres par le marchand Rémy, en 1763, à la vente « des curiosités des cy-devant Jésuites » (A. N. O[1] 1932). — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n° 723) : H. 4 m. 44. — L. 2 m. 34.

HYACINTHE RIGAUD. 1° *Portrait de Mgr le grand Dauphin, en cuirasse;* de 4 pieds 6 pouces de haut sur 3 pieds 5 pouces de large.

2° *Portrait de Mgr le duc de Bourgogne, aussi en cuirasse;* de mêmes dimensions.

3° Un tableau ovale représentant *le père et les deux sœurs de Rigault;* peint par luy même.

4° Un tableau ovale représentant *la mère et la tante de Rigault;* peint aussi par luy-même.

Ces divers portraits sont mentionnés dans l'inventaire annexé au contrat de mariage de Rigaud : le n° 3, intitulé « Portraits de Mlle Rigaud, de sa fille et de son époux ; le n° 4, deux testes de profil de Mme Rigaud (1) ». Par

(1) *Nouvelles archives de l'Art français*, 3e série, t. VII, 1891, p. 50. Communication de M. Jules Guiffrey.

testament en date du 28 juillet 1715, Rigaud donna à l'Académie de peinture le portrait de sa mère; quant aux autres tableaux, suivant les mêmes dispositions testamentaires, ils dûrent être vendus et vraisemblablement acquis à ce moment pour le Roi.

Ces divers tableaux sont signalés à la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784, avec cette note (1788) : pour les deux premiers « rien à faire », pour les deux autres « en bon état ». [D. R.].

Actuellement le nº 1 au musée de Versailles (nºs 3598 ou 2101) : H. 1 m. 45. — L. 1 m. 21;
les nºs 3 et 4 au Louvre (nºs 789 et 784), le nº 3 porté comme portraits de personnes inconnues : H. 0 m. 81. — L. 1 m. 01.

5° *Présentation de Jésus-Christ au temple;* de 2 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds 2 pouces de large; peint sur bois.

Au Luxembourg en 1750. — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (nº 780) : H. 0 m. 83. — L. 0 m. 68.

Le Père SÉBASTIEN, CARME. Un tableau mouvant représentant plusieurs ouvriers; de 2 pieds 3 pouces de haut sur 3 pieds 8 pouces de large.

[Marly. 33].

SUBLEYRAS. 1° *Le crucifiement de saint Pierre;* de 4 pieds et demi de haut sur 3 pieds de large.

Acheté, en 1777, par Vien pour le compte des Bâtiments et payé 1,000 livres. (A. N. O' 1933). — Détaché de dessus bois et mis sur toile par Hacquin en 1778; restauré ensuite par Godefroid (A. N. O' 1933). — A la Surintendance en 1784, identifié au « martyre de saint André », avec les dimensions de 4 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds 6 pouces de large. [D. R.].

Actuellement au Louvre (nº 856) : H. 1 m. 36. — L. 0 m. 82.

2° *Le martyre de saint Hippolyte*, treize figures; de

2 pieds 2 pouces de haut sur 2 pieds 11 pouces de large.

3° *Portrait de Benoît XIV.*

Achetés, tous les deux, à la vente du duc de Saint-Aignan, le premier 1,501 livres, le second 240 livres (A. N. O[1] 1964). — Le premier à la Surintendance en 1784 [D. R.].

Actuellement le n° 2 au Louvre (n° 855) : H. 0 m. 74. — L. 1 m.

Tiercelin. *La Conception de la Vierge;* de 3 pieds 9 pouces de haut sur 2 pieds de large.

[D. R.].

F. Van der Meulen (1). 1° *Entrée de la Reine, épouse de Louis XIV, dans Paris du côté de la Bastille;* de 2 pieds de haut sur 2 pieds 6 pouces de large.

2° *Le général Marsin prenant les ordres du Roi devant une ville assiégée;* de mêmes dimensions.

3° *Le siège de Lille par Louis XIV;* de mêmes dimensions.

4° *Le siège de Dôle;* d'un pied 5 pouces de haut sur 3 pieds 5 pouces de large.

5° *Le passage du Rhin;* de mêmes dimensions (2).

6° *Autre siège de Lille, le Roi étant présent;* de mêmes dimensions.

7° *Le siège de Valenciennes*; de 4 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 4 pouces de large.

---

(1) Pour ces divers tableaux, se référer à notre *Inventaire général des tableaux du Roy*, par Nic. Bailly, pp. 426-433 : *Mémoire de tout ce que Van der Meulen a peint et dessigné pour le Roy*, etc.

(2) Ce tableau est indépendant des deux autres sur le même sujet, actuellement au musée de Caen, et signalés à la Surintendance en 1760 [J.] et en 1785 : « Le Rhin passé à la nage par les Français, le Roy Louis XIV sur un cheval blanc paroissant donner des ordres, Sa Majesté est accompagnée de plusieurs seigneurs ; de 2 pieds et demi de haut sur 4 pieds 9 pouces de large ». — « Un défilé de troupes et bagages ; de 2 pieds et demi de haut sur 4 pieds 5 pouces de large ». [D. R.]

8° *Le siège de Condé ;* de 7 pouces de large.

9° *Le siège de Courtrai ;* de mêmes dimensions.

10° *La ville de Douai investie;* d'un pied 6 pouces sur un pied 9 pouces de large.

11° *Sortie du gouverneur de Cambrai;* d'un pied 5 pouces de haut sur un pied 5 pouces de large.

12° *Bataille du Mont-Cassel;* de mêmes dimensions (1).

13° *La ville de Charleroi et Louis XIV sur le devant.*

14° *Le siège de la ville d'Ath.*

15° *Le siège de Besançon.*

16° *La défaite du comte de Marsin.*

Au Louvre en 1785, les n°s 8 et 9 signalés comme « en très mauvais état » [Louv. 85]. — La plupart de ces tableaux furent restaurés par Godefroid en 1785 ; voici son mémoire (A. N. O' 1933) :

« Trois tableaux longs, par *Van der Meulen*, dont l'un est *le Passage du Rhin*, les deux autres *des guerres de Flandre.* — Trois autres idem, dont l'un est l'*Entrée de la Reine dans Paris du côté de la Bastille,* un autre est *la Deffaite du comte de Marsan*, l'autre *une Halte.* Avoir nettoié, levé quelques repeins que j'ai repointillé et refait quelques remplissages à l'outremer dans les cieux et à quelques figures à ces tableaux.

« Trois autres petits tableaux de Vandremeul, dont l'un est *le Siège de Lille,* tous trois de même grandeur, pour les avoir nettoiés, levé quelques repeins que j'ai repointillés ainsi que quelques parties des remplissages à l'outremer dans les cieux et dans les figures. »

Actuellement les n°s 2 et 3 au Louvre (n° 2037) et à Versailles (n° 2141) : H. o m. 50. — L. o m. 80;

les n°s 4 et 5 à Versailles (n°s 2143) et au Louvre (n° 2039) : H. o m. 50. — L. 1 m. 10;

le n° 7 à Versailles (n° 2224) : H. 1 m. 36. — L. o m. 74;

les n°s 13 à 16 à Versailles (n°s 2217, 2218, 2220, 2223) : H. 1 m. 34. — L. o m. 47.

FRANÇOIS VERDIER. 1° *Tobie avec l'ange et qui paroit effrayé du poisson.*

2° *Tobie et Sara, en prières, faisant rôtir le foie du poisson.*

---

(1) On lit, en regard de ces différents tableaux, cette note : « J'ai obmis les mesures de ces tableaux dont on doit changer la forme, en les restaurant, attendu que les ciels sont absolument gâtés ».

Signalés par Jeaurat, en 1760, à la Surintendance [J.].

Actuellement à Paris, à la maison des Missions Étrangères, où ils furent envoyés par l'État vers 1803 : H. o m. 92. — L. o m. 96.

VIGNON. *Un caroussel;* de 3 pieds 3 pouces de haut sur 3 pieds 6 pouces de large.

[D. R.].

JOSEPH VIVIEN. 1° *Portrait de Monseigneur de Bavière* (1) *jusqu'aux genoux;* de 5 pieds de haut sur 4 de large.

Signalé à Fontainebleau dans l'appartement du duc d'Antin par l'*Inventaire des tableaux nouvellement faits pour le service du Roy en 1737* (A. N. O[1] 1965).

2° *Portrait de l'électeur de Bavière* (2); peint en pastel; de 2 pieds 6 pouces de haut sur 2 pieds de large.

Au Luxembourg en 1750. — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre, département des dessins (n° 1317) : H. o m. 81. — L. o m. 66.

SIMON VOUET. *La Sainte Vierge qui prend sous sa protection la compagnie de Jésus;* de 10 pieds de haut sur 6 de large.

Acheté en 1763, par le marchand Rémy à la vente « des curiosités des cy-devant Jésuites » et payé 5,500 livres (A. N. O[1] 1932). — Au Louvre en 1785 [Louv. 85].

Actuellement au Louvre (n° 971) : H. 3 m. 93. — L. 2 m. 50 (3).

---

(1) Charles Albert, électeur de Bavière.

(2) Maximilien Joseph, électeur de Bavière.

(3) On trouve, à la date de 1766 et 1767, mention du travail suivant fait par Hacquin : « Un plafond rond, de 11 pieds et demi de diamètre, peint par *Simon Vouet* au château de Vincennes; levé de dessus plâtre et transmis

Nicolas Wleughels. 1° *La Reine de Saba qui vient rendre hommage à Salomon* sur le bruit de sa sagesse, accompagnée de gens qui portent des présens; de 13 pouces de haut sur 20 pouces 7 lignes de large; sur cuivre.

[Cour.]

2° *Abigaïl devant David;* de 15 pouces de haut sur 20 de large.

Signalé parmi les tableaux faits pour le Roi en 1737. (A. N. O^1 1965).

Auteur inconnu. *Portrait du connétable de Bourbon.*

Acheté, en 1775, 7,200 livres à un Vénitien, nommé Navoigille (A. N. O^1 2278^{13} et 2311^{10}) : « à Navoigilles, vénitien, 7,200 livres pour prix d'un tableau, *portrait du connétable de Bourbon* par *Rubens* ». Dans la liste d'achats faits de 1775 à 1778 (A. N. O^1 1934^B), l'attribution à Rubens n'est pas maintenue, elle est donnée à « un peintre vénitien ».

---

sur toile. 600 livres ». (A. N. O^1 1933). — En 1768, la peinture ainsi mise en état fut confiée à Godefroid pour être restaurée : « Avoir nétoyé le plat fond rond [du château de Vincennes] du Vouet, qui a 12 pieds de diamètre et qui a été levé de dessus plâtre. Ce plat fond représente un sujet allégorique de différentes vertus. Avoir passé huit jours tant à nétoyer qu'à repeindre un quantité d'écailles dans les figures et dans les fonds; avoir employé de l'outremer.. 200 livres. »

FIN DE L'INVENTAIRE DES TABLEAUX ACHETÉS

ADDENDA ET ERRATA

Page 4. *Claude Audran.* On relève, à l'actif de ce peintre, sur les exercices 1709 et 1712, en date des 20 janvier 1710 et 2 janvier 1711, les parfaits paiements de 800 et 4,676 livres « pour les peintures sur verre qu'il a faites pour les vitraux de la chapelle de Versailles » ; — sur l'exercice 1709, à la date du 2 janvier 1710, un paiement de 613 livres pour « ouvrages au plafond de la petite chambre de la princesse de Conti au château de Versailles », et, à la date du 12 février 1710, un autre paiement de 300 livres « pour un tableau représentant *un berceau où des singes sont à table*, posé à Marly en 1709 ».

— 27. *Clément Belle.* Les deux tableaux sur les sujets de *Psyché et l'Amour* furent assurément copiés d'après les originaux de Coypel (cf. page 122 *supra*) : le prix, au reste, l'indique.

— 40. *François Boucher.* Les deux tableaux, représentant des *Jeux d'enfants* et qui servaient de dessus de portes au cabinet de retraite de Marie Leczinska, peuvent vraisemblablement être identifiés avec « deux pastorales, forme de dessus de portes », signalés au magasin de la Surintendance en 1760 [J.] et en 1784, avec les dimensions de 3 pieds 5 pouces sur 4 pieds 6 pouces de large [D. R.].

— 44. *Id.* Peut-être pourrait-on reconnaître deux de ces tableaux, faits pour Choisy, dans « un tableau de paysage représentant des pêcheurs, de 2 pieds 6 pouces sur 4 pieds 2 pouces de large », signalé à la Surintendance en 1760 comme « appartenant à M. le Dauphin » [J.] et en 1784 [D. R.] ; et dans un autre, représentant « une conversation dans une forêt, on voit sur le second plan un homme à cheval, de 6 pieds 4 pouces sur 7 pieds 5 pouces de large », signalé au Louvre en 1785 [Louv. 85].

— 67. Ligne 4, lire : « salon de 1781 » au lieu de « 1779 ».

— 71. *Antoine Callet.* En même temps que Callet, Lagrenée le jeune,

Suvée et Amédée Vanloo exposaient, au salon de 1783, des tableaux de mêmes dimensions sur les trois autres Saisons et destinés aux Gobelins (Cf. pages 260, 446 et 448 *supra*). Peut-être ne trouva-t-on pas, dans la tenture ainsi constituée, toute l'unité et toute l'homogénéité désirables et la fit-on par la suite continuer par Callet seul.

Page 75. Ligne 2, lire « 1776 » au lieu de « 1779 ».

— 76. *Pierre Jacques Cazes*. Ce fut, en 1723, que Louis XV fit acheter l'ancien hôtel de Conti pour y loger le nouveau grand maître Louis Henri, duc de Bourbon, prince de Condé. Le tableau de Cazes, *Bacchus et Ariane*, est actuellement à l'hôtel de ville de Versailles : H. 1 m. 25. — L. 0 m. 95.

— 98. *Joseph Christophe*. Le tableau de *Jupiter et Calisto* est actuellement à l'hôtel de ville de Versailles, sans attribution d'auteur : H. 0 m. 97. — L. 0 m. 83.

— 133. Ligne 25; lire « 1757 » au lieu de « 1747 ».

— 160. *Antoine Dieu*. Ce peintre participa au concours de 1726; voici, d'après le *Mercure de France*, de juillet 1727, le sujet de son tableau : « *Horatius Coclès*. Tite Live. Liv. 2 de *M. Dieu*. Porsenna, roi d'Étrurie, pressé par les Tarquins de les rétablir, étant venu assiéger Rome, s'empara d'abord du Janicule, et étoit prêt d'entrer dans la ville, qui n'en étoit séparée que par un pont de bois; mais il fut arrêté par Horatius Coclès, qui soutint seul les efforts des ennemis jusqu'à ce que le pont fut rompu. Ce moment est représenté dans le tableau où l'on voit cet intrépide Romain qui fait tête aux Étruriens, en ayant tué un grand nombre, pendant que l'on abat le pont, etc. »

— 188. Ligne 1; lire « 1783 » au lieu de « 1785 ».

— 291. *Loyre Toutin*. C'est de Nicolas Loir qu'il s'agit ici. Le tableau de Minerve est, en effet, mentionné à son nom à Fontainebleau dans la chambre Saint Louis. [Font. 33].

— 312. Ligne 4; lire « salon de 1749 » au lieu de « 1746 ».

— 450. Ligne 8; lire « Persée » au lieu de « Pénée ».

TABLE ALPHABÉTIQUE

Parmi les tableaux, dont les sujets ne peuvent être définis d'une façon précise, le lecteur aura à se référer aux rubriques générales : *Allégories*, *Animaux*, *Enfants*, *Fleurs*, *Marines*, *Natures mortes*, *Pastorales*, *Paysages*, *Ruines*, etc., etc.

A

B

C

D

E

F

G

H

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

TABLE DES MATIÈRES

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE RÉGIS MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

